

U d'of OTTAWA



39003003207288





Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ALBERT CIM

Bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes

LE LIVRE

HISTORIQUE

FABRICATION — ACHAT — CLASSEMENT

USAGE ET ENTRETIEN

Ne séparons pas l'amour des
livres de l'amour des Lettres.

V

Usage et Entretien des livres.

Appendice : Abréviations, Locutions latines,
Chiffres romains, Signes typographiques, etc.

Correction des épreuves.

Index général.

PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

1908





LE LIVRE

A LA MÊME LIBRAIRIE

ALBERT CIM

LE LIVRE

HISTORIQUE — FABRICATION — ACHAT — CLASSEMENT
USAGE ET ENTRETIEN

5 volumes illustrés, format in-16 double couronne.

Prix du volume : 5 fr.

Chaque volume se vend séparément.

I. — *Historique, I* : L'Amour des livres et de la lecture depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. — Prédilections particulières et Auteurs préférés. — *Index*.

II. — *Historique, II* : La Religion des Lettres. — Premières lectures. — Diverses façons de lire. — Choix des livres. — Relectures. — Bibliomanes et Bibliolâtres. — Biblioclastes et Bibliophobes. — Les femmes et les livres. — Prêt des livres, etc. — *Index*.

III. — *Fabrication* : Papier. — Format. — Impression. — Illustration. — Reliure. — *Index*.

IV. — Achat des livres. — Aménagement d'une bibliothèque et Rangement des livres. — Catalogues et Classification. — *Index*.

V. — Usage et Entretien des livres. — *Appendice* : Abréviations. — Locutions latines. — Termes géographiques latins. — Chiffres romains. — Signes typographiques, etc. — *Index général*.

ALBERT CIM

Bibliothécaire du Sous-Secrétariat d'État des Postes et des Télégraphes

LE LIVRE

HISTORIQUE
FABRICATION — ACHAT — CLASSEMENT
USAGE ET ENTRETIEN

Ne séparons pas l'amour des
livres de l'amour des Lettres.

V

Usage et Entretien des livres.
Appendice : Abréviations, Locutions latines,
Chiffres romains, Signes typographiques, etc.
Correction des épreuves.
Index général.

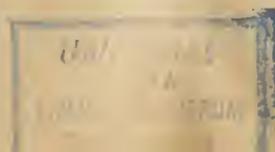
PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

—
1908

Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous les pays
y compris la Suède et la Norvège.



Z
670
C55L
1905
V.5

TABLE DES MATIÈRES

DE L'USAGE ET DE L'ENTRETIEN DES LIVRES.

Nettoyage des bibliothèques. — Essuyage des rayons et des livres — Faut-il battre les livres? — Comment et avec quoi les essuyer? — Évitez l'emploi de la laine et du drap. — Le petit plumeau. — Préservatifs de la poussière. — « Essuyez, n'époussetez pas. »

Les ennemis des livres. — Poussière; — eau, humidité; — papier moderne; — équarrisseurs de livres et fabricants de cornets; — collectionneurs de frontispices et de gravures; — relieurs; — emprunteurs; — femmes; — souris, rats et chats; — feu, soleil et gaz d'éclairage : qualités et résistance des différents cuirs; le cuir moderne, employé dans la reliure, inférieur au cuir d'autrefois; action nuisible des produits de la combustion du gaz et de la fumée de tabac. — **Insectes bibliophages** : anobiums ou vrillettes, lépismes, blattes, termites, etc.; moyens de les détruire.

Réparation des livres. — **Enlèvement des taches.** — Feuilletts déchirés ou décousus; feuilletts à enlever et à remettre. — Décollement des ex-libris. — **Taches.** *Taches maigres* : taches produites par l'eau ou l'humidité : piqures, mouillures, moisissures; — action de l'eau de Javel; — encollage; — eau oxygénée; — taches dues à la poussière et à la boue; — taches d'encre à écrire et taches de rouille. — Comment faire reparaître une encre effacée? — *Taches grasses* : taches de graisse et d'huile; — taches de bougie et de cire; — taches de sang; — taches dues au contact des doigts; — taches provenant de l'encre d'imprimerie. — Nettoyage des estampes, — des reliures.

Maniement des livres. — Comment retirer un volume d'un rayon de bibliothèque? Par où prendre ce volume?

Comment le tenir? Respect dû aux livres. — Comment couper les feuillets d'un livre? Le meilleur coupe-papier. Livres coupés d'avance. — Code et hygiène des liseurs. Faut-il lire au lit? en mangeant? Quelle heure convient le mieux pour la lecture? L'insomnie peut-elle se combattre par la lecture? — Quelle est la lumière la moins fatigante pour les yeux? — Ne pas lire d'affilée pendant des heures entières. — Influence de la lecture sur la vue. — Commodité et dangers du doigt mouillé. — Livres contaminés. Désinfection des livres. — Encore les annotations marginales, leur importance : la meilleure preuve de l'affection qu'on a pour ses livres et pour les lettres . . .	1
--	---

APPENDICE.

I. Abréviations	149
II. Locutions latines	190
Adverbes numéraux	205
III. Termes géographiques latins	207
IV. Chiffres romains	256
V. Signes de ponctuation et signes typographiques. . .	269
Point d'interrogation entre parenthèses	269
Point d'exclamation entre parenthèses.	270
Points suspensifs.	270
Points conducteurs ou points de conduite.	270
Tiret ou <i>moins</i>	271
Trait d'union ou <i>division</i>	272
Guillemets	274
Nullité	281
Parenthèses	281
Crochets	285
Paragraphe.	286
Astérisque	286
Pied-de-mouche	287
Croix.	287
Verset (v)	288
Répons (R)	288
&, & (conjonction <i>et</i>)	290
Index ou main (☞)	290
ou , / ou //	290
C.	290

TABLE DES MATIÈRES.

VII

VI. Bibliographie	291
ADDITIONS ET CORRECTIONS	295
Correction des épreuves	390
Épreuve à corriger	402
— — Indication des correc- tions (Protocole)	404
Épreuve corrigée	406
TABLE GÉNÉRALE DES ILLUSTRATIONS, FIGURES, TA- BLEAUX, etc.	455
INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL	459



LE LIVRE

TOME V

DE L'USAGE et DE L'ENTRETIEN DES LIVRES

Nettoyage des bibliothèques. — Essuyage des rayons et des livres. — Faut-il battre les livres? — Comment et avec quoi les essuyer? — Évitez l'emploi de la laine et du drap. — Le petit plumeau. — Pré-servatifs de la poussière. — « Essuyez, n'époussetez pas. »

Les ennemis des livres. — Poussière; — eau, humidité; — papier moderne; — équarrisseurs de livres et fabricants de cornets; — collectionneurs de frontispices et de gravures; — relieurs; — emprunteurs; — femmes; — souris, rats et chats; — feu, soleil et gaz d'éclairage : qualités et résistance des différents cuirs; le cuir moderne, employé dans la reliure, inférieur au cuir d'autrefois; action nuisible des produits de la combustion du gaz et de la fumée de tabac. — **Insectes bibliophages** : anobiums ou vrillettes, lépismes, blattes, termites, etc.; moyens de les détruire.

Réparation des livres. — **Enlèvement des taches.** — Feuilletts déchirés ou décousus; feuillets à enlever et à remettre. — Décollément des ex-libris. — **Taches.** *Taches maigres* : taches produites par l'eau ou l'humidité; piqûres, mouillures, moisissures; — action de l'eau de Javel; — encollage; — eau oxygénée; — taches dues à la poussière et à la boue; — taches d'encre à écrire et taches de rouille. — Comment faire reparaître une encre effacée? — *Taches grasses* : taches de graisse et d'huile; — taches de bougie et de cire; — taches de sang; — taches dues au contact des doigts; — taches provenant de l'encre d'imprimerie. — Nettoyage des estampes, — des reliures.

Maniement des livres. — Comment retirer un volume d'un rayon de bibliothèque? Par où prendre ce volume? Comment le tenir? Respect dû aux livres. — Comment couper les feuillets d'un livre? Le meilleur coupe-papier. Livres coupés d'avance. — Code et hygiène des lecteurs. Faut-il lire au lit? en mangeant? Quelle heure convient le mieux pour la lecture? L'insomnie peut-elle se combattre par la lecture? — Quelle est la lumière la moins fatigante pour les yeux? — Ne pas lire d'affilée pendant des heures entières. — Influence de la lecture sur la vue. — Commodité et dangers du doigt mouillé. — Livres contaminés. Désinfection des livres. — Encore les annotations marginales, leur importance : la meilleure preuve de l'affection qu'on a pour ses livres et pour les lettres.

Nettoyage des bibliothèques.

Nous avons vu¹ que le livre est comme un être vivant, possédant une âme et un corps. L'âme, nous n'avons pas à nous en occuper ici; nous n'envisageons et n'étudions que l'enveloppe et la forme matérielle du livre, et nous nous en tenons à sa *santé* physique.

Tout comme son propriétaire, le livre a besoin d'air, besoin d'hygiène et de propreté.

« Tous les mois, les vitrines réservées seront ouvertes, aérées, essuyées, ainsi que les livres ou manuscrits auxquels elles sont affectées, dit la circulaire ministérielle du 4 mai 1878². Tous les ans, aux vacances, cette dernière opération (l'essuyage) aura lieu pour un tiers des livres de la bibliothèque (rangés, comme nous le savons, non dans des vitrines

1. *Supra*, t. IV, p. 158.

2. *Ap.* Albert MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire*, p. 445. — Paul-Louis Courier, qui aimait tant ses livres et les mettait si bien à profit, adressait de Rome, en 1811, à une sienne parente demeurant à Paris, et à qui il avait laissé en garde sa bibliothèque, les recommandations suivantes : « Je meurs de peur que mes pauvres livres ne soient gâtés par les vers et par la poussière. Faites-les, je vous prie, non seulement épousseter, mais ouvrir et feuilleter tous les deux ou trois mois. » (P.-L. COURIER, lettre à Mme Marchand, à Paris, — datée de Rome, le 12 novembre 1811 : *Œuvres complètes*, t. III, p. 545; Paris, Paulin et Perrotin, 1854.)

fermées, mais sur des rayons libres). Le battage ne doit pas être brutal; il est surtout utile pour les volumes brochés, » etc.

Le battage peut se faire en frappant légèrement deux volumes l'un contre l'autre¹, — du moins pour les volumes de condition ordinaire, dont la reliure n'est pas trop délicate, exceptionnellement belle, ou, au contraire, en mauvais état, et n'exige pas, par suite, de grandes précautions.

Le docteur Graesel va plus loin; il n'autorise le battage que pour les volumes brochés : « ... On prend successivement tous les volumes qui sont sur les rayons ; lorsqu'ils sont brochés, on les bat par la fenêtre; s'ils sont reliés, on les époussète, puis on les essuie au moyen de chiffons de laine² ou de toile; quant aux rayons, après avoir enlevé le gros de la

1. « Il est nécessaire de prendre séparément tous les volumes, et, après les avoir battus deux à deux pour faire tomber le gros de la poussière qui pourrait s'être amassée sur les tranches, de les essuyer avec un linge bien sec : ce linge sera secoué de temps en temps en dehors de la fenêtre, » etc. (Jules Cousin, *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées, Manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, p. 142.) « Prendre les volumes deux par deux et les battre à la fenêtre (sinon hors de la pièce) en les frappant plat contre plat; essuyer la tranche supérieure avec un vieux linge; brosser cette tranche avec une brosse douce, une vieille brosse à chapeau, par exemple, pour chasser toute la poussière qui s'accumule entre la tranchefile et la coiffe; » etc. (YVE-PLESSIS, *Petit Essai de biblio-thérapeutique*, p. 17.)

2. Nous allons voir qu'il est préférable que ces chiffons ne soient pas en laine.

poussière qui les recouvre. on passe sur toute leur surface un chiffon légèrement humide, en ayant soin de les laisser ensuite bien sécher, et de ne remettre les livres en place que lorsque toute trace d'humidité a disparu¹. »

M. Jules Cousin est d'avis, lui, tout au contraire, qu'on ne doit pas battre les volumes brochés²; et, en effet, très fréquemment, surtout lorsque leur dos a été exposé au soleil, ces volumes se *cassent* aisément : au moindre choc, le dos éclate, se fend d'un bout à l'autre. Raison de plus, encore une fois, pour les manier tous, brochés ou reliés, le plus délicatement possible.

Ce délai d'un an, fixé, par la circulaire ministérielle du 4 mai 1878, pour l'essuyage des bibliothèques universitaires, — l'essuyage d'un tiers seulement des livres de ces bibliothèques plutôt³, — vous paraîtra sans doute trop long pour une bibliothèque privée, contenant, d'ailleurs, en général, bien moins de livres qu'un établissement public. Vous agirez donc sagement en procédant à cette opération, sinon tous les mois, comme pour les susdites collections réservées, du moins et au moins une fois par

1. GRAESEL, *Manuel de bibliéconomie*, p. 518.

2. « Pour les volumes brochés, ou dont la tranche n'est pas bien nette, il sera préférable d'en broser la tranche avec une brosse un peu ferme : on parviendra plus facilement ainsi à les nettoyer à fond. » (Jules Cousin, *op. cit.*, p. 142.)

3. Cf. *supra*, p. 2.

semestre, en avril et en octobre, par exemple.

« De même, remarque Alkan aîné¹, que l'on a soin de faire brosser ses habits, il faut faire épousseter de temps en temps les livres, les battre, essuyer la tranche avec le plus grand soin. »

Mais avec quoi l'essuyer?

Le docteur Graesel aussi bien que la circulaire ministérielle du 4 mai 1878 conseillent, pour cet essuyage, l'emploi « de chiffons de laine² ». Suivez plutôt le conseil de Gabriel Peignot, de Jules Richard, de MM. Jules Cousin et Édouard Rouveyre³ : ne vous servez pas de lainage pour les soins d'entretien et de propreté à donner à vos livres. La laine attire et retient les insectes et les vers, et, par elle, vous risquez d'introduire l'ennemi dans la place.

« Chaque fois que vous prendrez dans votre bibliothèque un livre pour le consulter, dit Jules Richard⁴, époussetez-le, puis frottez-lui le dos et les

1. *Les Livres et leurs ennemis*, p. 9. (Paris, Techener, 1885; in-8, 16 pp.)

2. « Ou de toile », ajoute, il est vrai, le docteur Graesel, comme nous venons de le voir il y a un instant, page 5. « ... L'essuyage pratiqué au moyen de chiffons de laine ou de linge secoués à l'extérieur de la salle, » dit la circulaire en question (*ap. Albert MAIRE, op. cit.*, p. 445).

3. Gabriel PEIGNOT, *Manuel du bibliophile*, t. II, p. 424; — Jules RICHARD, *l'Art de former une bibliothèque*, p. 147; — Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 142; — Édouard ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, 5^e édit., t. I, p. 108.

4. *Op. cit.*, p. 147. — Par une singulière contradiction, Jules Richard, qui proscrit ici la laine et le drap, déclare

plats avec une peau fine, semblable à celle dont se servent les domestiques pour faire briller l'argenterie. Cette friction hygiénique est excellente et des plus salutaires pour la santé du livre. Je vous en prie, n'oubliez ni le plumeau en plumes douces, ni la peau fine. On peut remplacer cette dernière par des foulards hors de service et très usés. »

D'aucuns blâment l'emploi du petit plumeau, — si commode pourtant, puisqu'il est facile de dissimuler ce minuscule objet dans les rayons de la bibliothèque, et de l'avoir ainsi toujours sous la main, — et allèguent contre lui qu'il projette la poussière dans la pièce, sinon même sur les rangées de livres des tablettes inférieures. Il est évident, ainsi que nous allons le constater dans un moment, que, s'il s'agissait d'un grand nettoyage, le plumeau ne pourrait efficacement servir et devrait même être proscrit; mais, quand il ne s'agit que de quelques volumes, des ouvrages que vous tirez un à un de vos rayons, durant vos lectures ou vos recherches, n'hésitez pas à recourir à ses bons offices. En tout cas, n'oubliez pas le point capital : avant d'ouvrir un livre, ne négligez jamais d'enlever la poussière accumulée sur sa tranche supérieure, afin que cette

(p. 56) qu'il ne blâmera pas les amateurs, « si leurs rayons sont confortablement doublés de drap ». Peignot, au moins, a fait amende honorable : voir *infra*, p. 9, note 5.

poussière ne pénètre pas dans l'intérieur du livre; pour cela, quand vous essuyez ou époussetez cette tranche, pressez fortement le livre entre vos doigts, en le tenant du côté de la tranche verticale, de la *gouttière*.

Il va de soi que la poussière qui se dégage des livres qu'on époussete ou qu'on bat ne laisse pas d'être fort désagréable et gênante, voire dangereuse. Pour s'en préserver, un savant du XVIII^e siècle, le chimiste Macquer (1718-1784), qui fut membre de l'Académie des sciences et directeur de la manufacture de porcelaine de Sèvres, avait imaginé « un demi-masque, qui couvre exactement le nez et la bouche. Ce masque doit être garni à la partie intérieure [inférieure?] d'un tamis de soie ou même de crin un peu serré. Quand on voudra se servir de ce masque, on aura soin d'entretenir la toile du tamis toujours mouillée. L'eau dont il sera humecté n'empêchera pas l'air de passer par les interstices des fils; mais si cet air est chargé de poussière, les particules même les plus fines de cette poussière se trouveront arrêtées, » etc.

Ce système ne paraît pas avoir obtenu grand succès, et le conseil de l'illustre chimiste n'a guère été suivi. « Les savants, penchés sur des bouquins, ont mieux aimé avaler quelques microbes que de s'imposer bénévolement une torture qui aurait fait d'eux autant d'*hommes au masque de fer*, » conclut, avec

autant d'humour que de raison, un des collaborateurs de *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*¹, auquel j'emprunte ce détail.

Nombre d'hygiénistes interdisent aujourd'hui formellement, et non sans motifs, l'époussetage, — surtout, encore une fois, quand on opère un nettoyage général, — et recommandent d'y substituer l'essuyage. « Lorsque vous époussetez, disent-ils, vous ne faites que déplacer la poussière, vous la chassez d'un meuble sur d'autres, et, les germes morbides, qui étaient tranquilles dans un coin, vous les faites voltiger au milieu de la pièce, à portée de vos organes respiratoires.... Ce que demande le poumon, c'est de l'air, de l'air pur : l'air souillé, c'est comme de l'eau pleine de boue. L'air sale ne vaut pas mieux pour nous que l'eau croupie.... Donc, *n'époussetez pas*, essuyez doucement avec un linge, que vous secouerez ensuite dehors. Si c'est possible, jetez de l'eau sur le plancher, car l'eau attire à elle la poussière. Enfin, ouvrez la pièce aux rayons du soleil ; la lumière facilite la combustion

1. 10 septembre 1904, col. 582-585. Mulsant conseille simplement « de faire secouer ces papiers [les papiers poudreux] par des employés ayant la bouche et les narines couvertes d'un linge destiné à empêcher l'introduction de ces nuisibles poussières ». (UN BIBLIOPHILE [Étienne MULSANT], *les Ennemis des livres*, p. 17; Lyon, H. Georg, 1879; petit in-8, 64 pp. « Opuscule très instructif, mais devenu aujourd'hui extrêmement rare. » dit de cette plaquette M. HOULBERT, dans son ouvrage *les Insectes ennemis des livres*, p. 16.)

des organismes en suspension dans l'air et nous en débarrasse¹. »

Pour le motif que je vous ai signalé il y a un instant, ne garnissez pas de drap les tablettes de votre bibliothèque. Sans doute cette garniture offre certains avantages : adaptée en bandelette sur le devant et le long de chaque rayon, comme l'a un moment demandé Peignot, qui s'est rétracté ensuite², elle préserve quelque peu de la poussière la tranche supérieure des volumes rangés immédiatement au-dessous ; appliquée à plat sur la surface même des rayons, elle protège la partie inférieure de la reliure de vos livres en leur ménageant un frottement plus doux que celui du bois ; mais, en revanche, ce parement de drap est un nid à poussière, un réceptacle d'insectes³.

1. Cf. le journal *l'Indépendance de l'Est*, 18 août 1900.

2. Voir la note suivante.

3. « ... Pour préserver une bibliothèque des vers et autres insectes, on connaît plusieurs moyens : le premier est celui dont nous avons déjà parlé, la qualité du bois dont le meuble est fait ; le second est une grande propreté, et surtout l'attention continuelle de garantir les livres de la poussière, parce que non seulement elle ternit les reliures et leur enlève leur fraîcheur, mais elle favorise le développement des insectes. Il faut battre les volumes au moins une fois l'an, et éviter d'employer aucune espèce de lainage dans la construction intérieure de la bibliothèque. *J'ai eu tort de dire*, dans un de mes ouvrages précédents, que l'on pouvait garnir chaque rayon d'une bandelette de drap pour garantir de la poussière la tranche supérieure des livres. Le drap attire les insectes et leur sert de pâture. » (Gabriel PEIGNOT, *op. cit.*, t. II, p. 424.)

Vernissez vos tablettes ou badigeonnez-les avec une solution antiseptique, et souvenez-vous qu'il en est des vers comme des maladies : il est plus facile d'en prévenir l'accès que de les détruire ensuite ou de les chasser. N'employez donc, pour vos bibliothèques et rayonnages, que des bois exempts de toute humidité, des bois bien secs, et vernis ou enduits comme il vient d'être dit.

Cette question des insectes bibliophages mérite d'être étudiée en détail, et elle nous amène à passer en revue « les ennemis des livres ».

Les ennemis des livres.

La poussière est le plus commun et le plus persistant ennemi des livres; nul mieux qu'elle, si ce n'est l'humidité, n'attire et ne retient les insectes et parasites de toutes sortes. Nous venons d'en parler en traitant du nettoyage des bibliothèques, de dire qu'il fallait s'en débarrasser le plus fréquemment possible, et nous avons signalé l'importance de cette opération.

L'eau, ou tout au moins l'humidité, est aussi un des plus fréquents ennemis des livres : nous l'avons remarqué souvent, et nous y reviendrons encore lorsque nous exposerons les procédés d'enlèvement des taches du papier (piqûres, moisissures).

Nous parlerons de même alors des taches d'encre, de bougie, d'huile, de graisse, etc.

Le feu, le soleil et le gaz d'éclairage ; les insectes qui s'introduisent dans les livres et s'en nourrissent ; les souris, les rats et les chats ; puis tous les équarisseurs de volumes et fabricants de cornets ; certaines catégories de collectionneurs et de relieurs, d'ignorants aussi et de fanatiques ; puis les emprunteurs, les femmes, nombre de femmes : voilà les plus connus et les plus redoutables ennemis des livres.

On y ajoute, non sans raison, le papier moderne¹. Il faut observer cependant que quantité de papiers d'aujourd'hui, possédant une forte *charge* de plâtre ou de kaolin, se trouvent par cela même préservés des attaques des insectes, ceux-ci n'ayant aucun goût pour les matières minérales².

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit, dans notre tome II, à propos des « Biblioclastes et

1. « Le grand ennemi des livres qui voient le jour à notre époque, c'est le papier fabriqué avec la pâte de bois : ce papier se désagrège rapidement, et, en outre, les insectes lignicoles trouvent, dans la matière même de ce papier, la nourriture qui leur convient. » (*Revue scientifique*, 25 juillet 1905, p. 115.)

2. « Nos papiers modernes sont rarement de chiffons purs ; on y mêle du kaolin, du talc, afin de leur donner du poids et de l'épaisseur ; aussi nos livres [ceux du moins dont le papier contient du kaolin ou autres matières minérales] courent moins de chance de destruction par les insectes. » (Albert MAIRE., *op. cit.*, p. 94.)

Bibliophobes », puis du « Prêt des livres », sur les épiciers et marchands de tabac, qui dépècent les ouvrages les plus rares pour en fabriquer des cornets¹; — sur les collectionneurs de frontispices, gravures, dédicaces, etc., qui mutilent et massacrent de même, sans pitié ni remords, les plus précieux exemplaires, afin de « compléter leur collection² »; — sur les relieurs, féroces *rogneurs* de livres³; — les ignorants, les barbares et les fanatiques religieux ou autres⁴; — les emprunteurs, cette perpétuelle terreur des bibliophiles⁵; — la femme, « ennemi plus dange-

1. Cf. *supra*, t. II, pp. 284 et suiv.

2. Cf. *supra*, t. II, pp. 276 et suiv.

3. Cf. *supra*, t. II, pp. 282 et suiv. A ces relieurs, on pourrait joindre « certains imprimeurs peu soigneux et peu amoureux de leur art ». (UN BIBLIOPHILE [É. MULSANT]. *op. cit.*, p. 54.)

4. Cf. *supra*, t. II, pp. 265 et suiv., 507 et suiv.

5. Cf. *supra*, t. II, pp. 555 et suiv. A ce que nous avons dit, en cet endroit, sur le « Prêt des livres », ajoutons ce bon conseil, donné par É. Mulsant : « Si vous prêtez un livre, ayez soin de noter sur un memento ou sur un registre tenu *ad hoc* le nom et l'adresse de l'emprunteur, et la date du prêt. On vous emprunte un livre pour quelques heures ou pour quelques jours seulement; celui qui s'en est servi, après en avoir fait usage, néglige souvent de le rendre, et, si votre mémoire n'est pas plus fidèle que la sienne, le livre tarde souvent longtemps avant de vous revenir. Certains emprunteurs négligents ont même l'air de se fâcher, si, au bout de deux ou trois ans, on leur redemande le livre qu'on a eu l'obligeance de leur prêter. « Je pensais, « vous disent-ils avec une certaine humeur, que vous me le « laisseriez pendant tout le temps qu'il pourrait m'être « utile. » (UN BIBLIOPHILE [É. MULSANT]. *op. cit.*, pp. 51-52.)

reux que le feu, l'eau, le gaz... ennemi de tous les jours, de toutes les heures¹ ».

Quant aux souris et aux rats, leurs dégâts sont bien moindres qu'on ne serait tenté de le croire : il existe, d'ailleurs, quantité de pièges pour se débarrasser de ces rongeurs.

« Les souris, écrit Alkan aîné², ne s'attaquent guère qu'aux volumes séparés, d'un papier doux, tendre, et capable de les aider à faire leurs nids. Il n'y a donc aucun danger pour les volumes en rayons³.

1. René VALLÉRY-RADOT, Préface de l'opuscule de Charles NODIER, *le Bibliomane*, p. xi. (Paris, Conquet, 1894.) Cf. *supra*, t. II, pp. 290 et suiv. et 298. Aux anecdotes et appréciations relatées dans ces pages de notre tome II, sur le manque de respect, en général, l'antipathie ou l'inimitié de la femme pour le livre, ajoutons cet « écho », dont je ne garantis pas l'authenticité, mais qui ne manque pas d'à propos et de sel. Il est extrait d'un journal parisien, et m'est fourni par *l'Indépendance de l'Est*, n° du 5 février 1887 : « Un de nos amis rencontra dernièrement, dans un tramway, une jeune fille de sa connaissance, qui tenait à la main un livre ayant un titre quelque peu sérieux. « Mon Dieu ! mademoiselle, « s'écrie notre ami, vous avez là un ouvrage bien grave. « Je ne vous croyais pas si studieuse. — Oh ! monsieur, il « n'y a aucun mérite de ma part, réplique la jeune per- « sonne. Je ne savais quel volume prendre, et comme la « couleur de la couverture de celui-ci se trouve assortie à « la teinte des rubans de mon chapeau, je l'ai acheté de « préférence : voilà tout. »

2. *Op. cit.*, p. 15.

3. Un des plus curieux exemples des méfaits des souris dans une bibliothèque ou dans ses dépendances, c'est la découverte que firent, en 1875, à la bibliothèque de Troyes, lors du procès du bibliothécaire Harmand, les experts Ludo-

« Les rats y ont aussi recours pour leurs nids, mais ils semblent préférer d'autres matières que le papier, et ce n'est qu'à défaut de substances laineuses qu'ils s'attaquent aux livres.

« Il y a bien le chat (comme préservatif). Mais le remède est souvent pire que le mal : le chat aiguise ses griffes sur le dos des livres, lorsqu'ils sont à sa portée; dans tous les cas, il sait les y mettre. »

Il reste à nous occuper de la chaleur, solaire ou autre, et des insectes.

Les dangers dont le voisinage du feu, c'est-à-dire simplement une chaleur trop vive, menace les livres

vic Lalanne et Anatole de Montaiglon. Harmand avait pris soin de rayer du catalogue les livres qu'il dérobaît, en sorte que les experts ne trouvaient aucune trace de ces volumes, et que leur tâche devenait presque impossible. Il existait bien, dans le grenier de la bibliothèque, la collection complète des fiches qui avaient servi à dresser le catalogue, mais celles de la section des Beaux-Arts et celles des Belles-Lettres étaient réduites en miettes : durant de longues années, les souris, qui abondaient sous ces combles, les avaient grignotées et ainsi annihilées. D'autres fiches, au contraire, celles de la Théologie et de l'Histoire, placées dans un autre coin du grenier, sous une soupente, étaient demeurées intactes. Pourquoi cette différence, et d'où provenait-elle? Qui avait si bien défendu les fiches des deux dernières sections contre les attaques et méfaits des rongeurs? Un hibou, qui s'était glissé sous les tuiles de la soupente et y avait depuis longtemps élu domicile. (Cf. mon volume *Amateurs et Voleurs de livres*, pp. 94-98; Paris, Daragon, 1903.)

sont évidents, et il serait superflu d'insister sur ce point.

Le soleil mange la couleur des reliures, principalement lorsque cette couleur est tendre; voilà pourquoi nous avons conseillé¹, à propos de la parure et de l'habillement des livres, de se méfier des vert-pomme ou olive, des jaune-paille et des bleu-pervenche. L'effet des rayons solaires est surtout fâcheux pour les volumes appartenant à un même ouvrage. Selon qu'ils ont été peu ou prou frappés par ces rayons ou en ont été préservés, les dos de ces volumes ne se ressemblent plus : les uns ont conservé leur couleur, les autres l'ont totalement perdue, d'autres, et c'est le plus grand nombre, n'ont blanchi que d'un côté, du côté tourné vers la fenêtre, et leurs dos se partagent en deux teintes brusquement tranchées, deux étroites bandes de couleurs toutes différentes : on ne se douterait jamais, à la vue de ces disparates, qu'on a devant soi un seul ouvrage, les éléments extérieurement égaux et similaires d'un même tout².

Le gaz d'éclairage, par le calorique qu'il développe et par les émanations sulfureuses qu'il engendre, attaque aussi la reliure des livres : ce sont natu-

1. Sur les inconvénients des couleurs claires, en reliure, cf. t. III, p. 516.

2. Cf. t. III, pp. 68 et 76, les changements de couleur produits sur les papiers modernes par la lumière naturelle et la lumière artificielle.

rellement les volumes rangés sur les rayons les plus élevés qui sont atteints les premiers et le plus grièvement. William Blades, dans son étude sur *les Livres et leurs ennemis*¹, nous apprend qu'ayant fait installer le gaz dans son cabinet de travail et placer une suspension à trois becs au-dessus de sa table, la tension de la chaleur de l'atmosphère vers le plafond de la pièce produisit en peu de temps, au bout d'une année à peine, des effets désastreux.

« Les dos des livres placés sur les rayons supérieurs furent tous abîmés, et, quand on les touchait, ils se séparaient des volumes, s'éparpillant comme du tabac à priser. Ce désastre, bien entendu, n'était dû qu'aux émanations sulfureuses produites par le gaz; ces émanations attaquent en premier lieu le maroquin, puis le vélin; bien que le cuir de Russie résiste plus longtemps, il finit par être détruit par cet impitoyable ennemi². »

En revanche, un savant allemand, M. Wiesner, affirme que le gaz d'éclairage, à distance raisonnable, n'a aucune action sur la constitution et la blancheur du papier :

« ... M. Wiesner avait précédemment observé que du papier à pâte de bois, exposé pendant quatre

1. Page 52. Ouvrage traduit de l'anglais. Paris. Claudin, 1885; in-8, 128 pp.

2. William BLADES, *op. cit.*, p. 55. Cf. GRAESEL, *op. cit.*, pp. 40 et 60.

mois à 75 centimètres d'un bec de gaz de huit bougies, n'avait pas plus été décoloré qu'après deux heures d'exposition directe au soleil. Il a exposé ce même papier, le plus répandu pour les publications actuelles, dans une chambre éclairée au gaz et mal ventilée : après 5400 heures d'exposition, la température n'ayant pas dépassé 24 degrés centigrades, il reconnut que les gaz non brûlés, seuls ou mélangés à de l'oxygène, n'avaient eu aucune action sur le papier... M. Wiesner conclut que l'éclairage au gaz peut être maintenu, sans danger de détérioration pour les livres, dans les bibliothèques. Il va sans dire que cette conclusion n'exclut pas l'emploi de la lumière électrique, qui, sans influencer plus que le gaz sur l'état physique et la coloration du papier, a sur lui l'avantage de réduire dans une très forte proportion les risques d'incendie¹. »

Que cette conclusion soit exacte, en ce qui concerne le papier, soit²; mais, en ce qui concerne les livres, les livres reliés, elle doit être repoussée. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que le gaz d'éclairage est funeste aux cuirs, à toutes les reliures.

1. Le journal *la Nature*, 1^{er} octobre 1892, pp. 286-287.

2. Elle est cependant en contradiction avec ce que nous avons dit (t. III, p. 76), d'après des recherches relatives à l'altération des couleurs du papier, dont le *Cosmos*, la *Revue biblio-icônographique* et le *Mémorial de la librairie française* ont rendu compte : « Les livres (le papier de leurs tranches) exposés souvent à la lumière du gaz brunissent rapidement ».

Il y a quelques années, en février 1900, la Société des Arts de Londres (*Society of Arts*), sur la demande de la *Library Association*, chargea une commission d'étudier le degré de résistance et de durée des différents cuirs employés dans les reliures, et voici les conclusions formulées par cette commission¹ :

1. *Revue industrielle*, 12 octobre 1901, pp. 407-408, article de M. Ph. Delahaye. On ne lira pas sans intérêt les détails suivants, relatifs aux travaux de cette commission de la Société des Arts de Londres, détails extraits de ce même article: « ... Le premier sous-comité de la Société des Arts a constaté, en ce qui concerne la destruction prématurée des reliures modernes en cuir, que les livres reliés pendant les quatre-vingts ou cent dernières années fournissaient plus d'exemples de détérioration que ceux reliés à une date antérieure. Un grand nombre de volumes reliés récemment ont donné des signes de détérioration au bout de dix, et même de cinq années. Le sous-comité en a conclu qu'il y avait là une justification évidente des plaintes relatives à la qualité du cuir moderne, qui ne durerait pas aussi longtemps que celui employé autrefois. Il est difficile de fixer la date à partir de laquelle s'est produite cette détérioration, mais on est arrivé à conclure que, bien que le cuir de toutes les époques présente certains signes d'altération, la détérioration est plus générale pour les livres reliés après 1850; quelques cuirs se sont bien conservés jusque vers 1860, mais presque tous semblent devenir plus défectueux après cette date. La détérioration des reliures en veau à la fin du xix^e siècle peut être attribuée autant à la finesse excessive du cuir qu'à sa mauvaise qualité.... Les reliures sont, en général, en meilleur état dans les bibliothèques où l'on n'emploie pas d'éclairage artificiel. Elles sont dans le plus mauvais état, surtout dans les rayons supérieurs, lorsqu'on se sert du gaz.... La fumée du tabac est certainement nuisible. La lumière du jour, et encore plus la lumière directe du soleil, provoquent la désagrégation du cuir. Les livres renfermés dans des armoires, avec portes

« 1^o La conviction générale, que le cuir employé dans la reliure moderne est inférieur comme qualité à celui dont on se servait autrefois, est justifiée; le cuir moderne a moins de durée que le cuir employé

fermant hermétiquement, sont en meilleur état que ceux exposés directement à l'atmosphère; cependant, quand l'humidité provenant des murailles ou d'autres causes peut arriver jusqu'à eux, ils en souffrent plus que s'ils étaient placés dans un endroit bien ventilé. Le sous-comité a conclu, à propos de la nature des cuirs propres à la reliure, que les anciens cuirs des xv^e et xvi^e siècles (peau de porc blanche), tannés probablement à l'alun, étaient les plus durables; mais leur dureté excessive et leur manque de souplesse les rendent peu propres à la plupart des travaux modernes. Le veau vieux et brun résiste bien; mais il perd sa souplesse et devient raide et cassant quand on l'expose à l'air et à la lumière. Certains des cuirs blancs mégis du xv^e et du xvi^e siècle, autres que les peaux de porc blanches, et probablement en peau de daim, ont très bien résisté. Des reliures en peau de mouton des xv^e et xvi^e siècles sont restées souples et flexibles, mais leur surface est tendre et s'abîme beaucoup par le frottement. Le vélin semble avoir bien résisté, mais il est très sensible aux changements atmosphériques et à la lumière. Les premiers spécimens de maroquin rouge, du xvi^e siècle à la fin du xviii^e siècle, ont été trouvés en bon état, et, de tous les cuirs signalés, le maroquin paraît être le moins atteint par les essais auxquels on l'a soumis. Le comité croit que ce cuir a été tanné avec du sumac ou avec une matière analogue renfermant du tannin. Les reliures en maroquin antérieures à 1860 ont été trouvées en assez bon état; mais, à partir de cette année, elles sont de qualité inférieure, et, dans bien des cas, ont été entièrement gâtées. On a pris l'habitude, à la fin du xviii^e siècle, de rogner [c'est-à-dire de *refendre* ou *scier*] le veau, de façon à le rendre aussi mince qu'une feuille de papier. On ne semble pas s'être servi, depuis 1850, de veau de bonne qualité, car toutes les reliures de ce genre, minces ou épaisses, ont disparu. Un grand nombre de

il y a cinquante ans et autrefois ; mais on peut obtenir aujourd'hui sans difficulté du cuir aussi bon que n'importe quel cuir ancien.

« 2^o Les méthodes appliquées de nos jours dans reliures en mouton, du commencement du siècle, sont encore en bon état. Ce cuir naturel est devenu difficile à trouver depuis 1860, parce qu'il sert à imiter les autres cuirs en leur en donnant le grain, et ces imitations fournissent de plus mauvaises reliures que n'importe quel cuir, sauf peut-être le veau très mince. Les peaux de porc modernes et non teintes semblent bien résister ; mais certaines d'entre elles, qui avaient été teintes, ont entièrement péri. Les cuirs modernes, teints à l'aide de l'acide sulfurique, doivent être tous condamnés. On a reconnu, dans presque tous les cas, que le cuir de Russie pourrissait, au moins en ce qui concerne les reliures des cinquante dernières années. Le sous-comité a conclu, d'une façon générale, que le tannage au sumac donne un cuir bon et durable, et qu'on peut faire du cuir aussi durable que n'importe lequel d'autrefois.... Il semble, d'après l'opinion générale, que les cuirs, et surtout le cuir de Russie, durent mieux sur les livres qui sont constamment en service. On explique le fait par la légère quantité de matière grasse que le cuir prend au contact des mains ; le comité émet l'idée qu'on pourra trouver une préparation convenable, exerçant sur le cuir le même effet.... Le repoussage du cuir sous une pression élevée, pour lui donner du grain, a un effet très nuisible, de même que le refendage des peaux épaisses diminue la force du cuir en coupant les fibres élastiques de l'intérieur. L'emploi des acides minéraux, pour donner du lustre aux peaux et pour les teindre, affaiblit leur résistance aux causes de détérioration.... De toutes les influences auxquelles les livres sont soumis, *la plus dangereuse est celle des produits de la combustion du gaz*.... Les vapeurs ammoniacales exercent une influence très marquée ; il en est de même de *la fumée du tabac*, que le sous-comité rend responsable de la détérioration des livres d'une bibliothèque où l'on fume. En résumé, de toutes les influences auxquelles

l'art de la reliure sont responsables, dans une certaine mesure, de la durée réduite des reliures modernes. Le refendage des cuirs épais est une cause féconde de détérioration.

« 5° Les conditions les plus favorables à la conservation des livres sont bien comprises aujourd'hui, sauf cependant que l'effet nuisible de la lumière sur le cuir n'avait pas été apprécié. *Les produits de la combustion du gaz ont l'influence la plus pernicieuse de toutes.* En réglant convenablement la ventilation, la température et la sécheresse des salles, les livres, placés sur des rayons ouverts, peuvent être préservés de toute détérioration pendant longtemps; mais, en règle générale, leur conservation est mieux assurée dans des armoires vitrées fermant bien¹. »

les livres sont soumis dans les bibliothèques, *les fumées du gaz sont les plus nuisibles*, probablement à cause des acides sulfurique et sulfureux qu'elles renferment; la lumière, principalement la lumière directe du soleil, et l'air chaud jouent un rôle nuisible qu'on n'avait pas soupçonné jusqu'à présent; enfin, on ne saurait trop insister sur l'importance d'une température modérée et d'une bonne ventilation des bibliothèques. »

1. Nous avons vu, au contraire, dans notre tome IV, pp. 156 et 157-158, qu' « il faut de l'air aux livres », et que, tout au moins pour les volumes dont la reliure et la dorure n'exigent pas trop de précautions, les rayons libres sont préférables aux vitrines fermées.

Insectes bibliophages.

Nous arrivons à une autre cause de destruction des livres, aux insectes qui les trouent, les déchiquettent, s'y promènent et s'en nourrissent.

Ces insectes sont très nombreux. M. C. Houlbert, dans la très soignée et savante monographie¹ qu'il a publiée sur cette question, en compte 67 espèces, et il ajoute qu'« il est certain que des recherches nouvelles augmenteront encore le nombre de celles qui sont connues jusqu'ici² ». D'ailleurs, dit-il encore, « telle espèce considérée comme inoffensive ou peu dangereuse aujourd'hui peut devenir demain, en changeant de pays, par exemple, ainsi que l'expérience nous l'apprend, un fléau des plus redoutables³. »

Les principaux insectes ennemis des livres sont :

1. Elle a pour titre : *les Insectes ennemis des livres, leurs mœurs, moyens de les détruire* (Paris, Alphonse Picard et fils, 1905; in-8, xxxviii-269 pp., 59 figures et 5 planches). Elle contient (pp. xxvii-xxxvi) un index bibliographique de 94 ouvrages, notes ou mémoires, relatifs aux insectes nuisibles aux bibliothèques. Le travail de M. C. Houlbert a obtenu, à Paris, en 1902, au concours ouvert, en 1900, par le Congrès international des bibliothécaires « pour l'étude des insectes ennemis des livres », le second prix Marie Pellechet. Voir un résumé de cet ouvrage, — article intitulé « les Insectes des livres », — par M. C. Houlbert lui-même, dans la *Revue universelle*, 1902, pp. 626-628. Sur les concours ouverts pour l'étude des insectes bibliophages, cf. *infra*, p. 52, note 1, et p. 58.

2. *Op. cit.*, p. 255.

3. *Op. cit.*, p. 221.

les *Anobiums*, vulgairement appelés *Vrillettes*; les *Thysanoures*, parmi lesquels on signale le *Lépisme* ou *Poisson d'argent*; les *Blattes* et les *Termites*. Nous parlerons en détail de ces quatre bibliophages, et nous dirons quelques mots de divers autres insectes généralement moins dangereux, comme le *Pou des livres*, qu'on rencontre rarement en grand nombre¹, ou qui ne s'attaquent aux livres que par occasion, comme les *Anthrènes*, les *Dermestes*, les *Ptines* et les *Teignes*.

*L'anobium paniceum*², la *vrillette du pain*, est « certainement l'insecte que l'on peut considérer comme le plus dangereux de tous pour nos livres et pour nos bibliothèques; c'est en même temps l'un des plus répandus, et il n'est peut-être pas exagéré de dire que les huit dixièmes des dégâts produits dans les reliures lui sont imputables³. Voyez ces vieux in-folios, bien alignés sur leurs rayons; leur dos est

1. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 187.

2. *Anobium* ou *Anobion*, du grec ἀνεο, sans, βίος, vie : ainsi nommé parce que cet insecte fait le mort quand on le touche. (Cf. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*.) *Paniceum*, du latin *paniceus*, de pain. On appelle aussi l'*Anobium Sitodrepa panicea* (σίτος, blé, aliment; δρέπω, je fauche).

3. « Nous pouvons même dire, écrit encore M. C. HOULBERT (*op. cit.*, p. 255), que, de tous les insectes nuisibles aux livres, le plus dangereux et le plus répandu est l'*Anobium paniceum*, la *vrillette du pain*, celui que les auteurs américains désignent sous le nom de *sitodrepa panicea*. Neuf fois sur dix, en France, ce sera lui que les bibliothécaires auront à combattre. »

parfois criblé de milliers de petits trous circulaires de un millimètre de diamètre environ; c'est là le travail de la vrillette du pain ou de quelques-uns de ses congénères les plus voisins¹. »

Ce nom de *vrillette* (petite vrille) indique bien, d'ailleurs, le genre de travail qu'effectue ce parasite et de quelle façon il opère. Comme beaucoup d'insectes nuisibles aux livres, « presque la moitié² », il appartient au groupe des Coléoptères (*κολέας*, étui; *πτερόν*, aile). « Il possède une forme cylindrique, mesure deux à trois millimètres de longueur environ; sa couleur est d'un brun clair uniforme, et ses élytres, marquées de stries longitudinales, sont couvertes d'une pubescence fine et serrée³. »

C'est, bien entendu, à l'état de larve que l'ano-bium est dangereux; à l'état parfait, « ces insectes ne sont pas trop nuisibles⁴ ». Devenus adultes, « ils

1. HOULBERT, *op. cit.*, p. 28.

2. *Id.*, *op. cit.*, p. 255.

3. *Id.*, *op. cit.*, p. 50.

4. *Id.*, *op. cit.*, p. 25. « Tout insecte à métamorphoses complètes passe successivement par trois états. Au sortir de l'œuf, il porte le nom de *larve*. La chenille est la larve du papillon. Dans son second état, il prend le nom de *nymphé* ou de *pupe*, qu'on nomme *chrysalide* quand il s'agit d'un papillon. Enfin il devient *insecte parfait*, et alors seulement on peut distinguer les sexes par des caractères soit extérieurs, soit anatomiques. » (A. DE QUATREFAGES. *Souvenirs d'un naturaliste*, t. II, p. 558.) « Les insectes vivent beaucoup plus longtemps sous la forme de larve que sous forme d'insecte parfait. Certaines espèces passent plusieurs années à l'état de larve, et quelques semaines seulement

ANOBIUM PANICEUM

Vrillette du pain

Larve



Nymphe

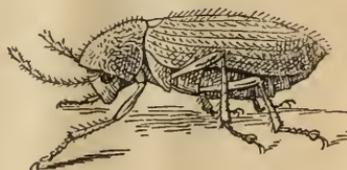
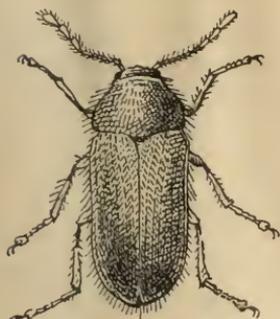


Insecte parfait

(longueur: 0^m,002 à 0^m,003)

vu de dessus

vu de côté



LEPISMA SACCHARINA.

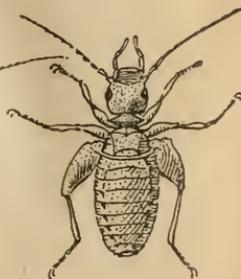
Lépisme du sucre

(longueur: 0^m,010 à 0^m,020)

ATROPOS DIVINATORIA

Pou des livres

(longueur: 0^m,001)



ont l'habitude de frapper avec la tête les parois des galeries dans lesquelles ils vivent ; il en résulte une sorte de battement très monotone, que l'on entend fréquemment pendant la nuit : d'où le nom d'*Horloges de la mort* qu'on leur a aussi quelquefois donné¹. Ils simulent la mort, quand on les inquiète, en contractant leurs pattes sous le corps et en rétractant fortement leur tête².... »

Voici la marche des opérations et dégâts de la vrillette dans les livres :

« Les vrillettes femelles se bornent à déposer leurs œufs³ à la surface des reliures ou sur la tranche des

sous forme d'adulte (exemple : le hanneton). Il en résulte que les larves, considérées en elles-mêmes, sont, en règle générale, beaucoup plus nuisibles que l'insecte parfait. Ce dernier, en effet, ayant atteint tout son développement, n'a plus qu'à se reproduire, et, dans bien des cas, ne prend presque pas de nourriture. La larve, au contraire, qui croît sans cesse et grandit à chaque mue, *n'a d'autre occupation que de manger*, et, chez les espèces nuisibles, fait d'autant plus de dégâts, qu'elle passe plus longtemps sous cette forme. » (Docteur TROUËSSART, *les Parasites des habitations*, pp. 17-18, *op. Houlbert, op. cit.*, p. 19.)

1. « Il me paraît bien certain, dit ici en note M. Houlbert, que le bruit fait par les vrillettes, en frappant la paroi des galeries avec la partie antérieure de leur front, est véritablement un appel sexuel. »

2. *Id.*, *op. cit.*, p. 27.

3. Chaque femelle pond une soixantaine d'œufs environ ; et comme la plupart du temps cette espèce vit dans des milieux artificiellement chauffés et d'une température de 15 à 20 degrés, elle continue à se développer pendant les mois d'hiver, et produit quatre pontes par an, ce qui, pour une seule vrillette femelle et en une seule année,

feuillet, en choisissant les endroits les plus favorables à l'évolution de leur postérité, comme, par exemple, une fissure étroite, une éraflure, l'abri offert par une feuille de garde imparfaitement collée sur ses bords. Aussitôt qu'elles sont écloses, ce qui arrive au bout de cinq à six jours en été, les jeunes larves pénètrent dans l'intérieur du livre en suivant toutes les directions où elles rencontrent de la colle de pâte; leurs galeries s'agrandissent à mesure que leur taille s'accroît. Petit à petit leurs mandibules deviennent suffisamment fortes pour attaquer la reliure; elles y pénètrent et y vivent un temps plus ou moins long en se nourrissant de la substance même du carton, du cuir ou du bois. Lorsque ces larves sont sur le point de se transformer en nymphes, *elles se rapprochent de la surface extérieure*, et la seule étendue libre qui leur soit laissée, lorsque les livres sont rangés côte à côte sur les rayons d'une bibliothèque, *est la surface dorsale*.

« Les larves se confectionnent alors, *tout près de cette surface libre*, une petite chambre un peu plus large que les galeries ordinaires et tapissée à l'inté-

donne l'énorme chiffre de 1 620 000 individus. (En supposant qu'il y ait la moitié de femelles à chaque génération, nous avons : 1^{re} génération : 50 femelles; 2^e génération : $50 \times 50 = 900$ femelles; — 3^e génération : $900 \times 50 = 27\ 000$ femelles; — 4^e génération : $27\ 000 \times 50 = 810\ 000$ femelles; soit, en supposant un nombre égal de mâles, $810\ 000 \times 2 = 1\ 620\ 000$ individus.) (Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 58.)

rieur de quelques fils de soie : c'est dans cette chambre étroite que la petite larve se transforme en nymphe. L'insecte parfait éclôt au bout de quinze à vingt jours, et, pour devenir libre, n'a qu'à percer, avec ses mandibules, la mince pellicule qui le sépare du dehors ; alors il s'envole, si la température est favorable.

« Les *trous circulaires* que l'on voit quelquefois en si grand nombre sur le dos des vieux livres reliés sont donc des *trous de sortie* et non des trous de pénétration.

« Ces trous peuvent évidemment, dans la suite, servir à de nouvelles pontes, les femelles trouvant là un abri tout préparé pour leur postérité ; mais la première invasion, c'est là un point important à retenir, se fait par des larves nées à la surface même des reliures, et qui pénètrent dans les volumes par des trous *absolument imperceptibles*¹. »

La vrillette, grâce à la force de ses mandibules, peut aisément traverser plusieurs volumes rangés d'affilée : Gabriel Peignot a trouvé jusqu'à vingt-sept volumes percés en ligne droite par une même larve². L'épaisseur des couvertures, qu'elles soient en carton ou en bois, n'est nullement un obstacle à ces dégâts ; au contraire, on a remarqué que les livres brochés sont moins fréquemment atteints

1. HOULBERT. *op. cit.*, pp. 29-50.

2. Cf. William BLADES, *op. cit.*, p. 77.

que les livres reliés ¹, et, d'autre part, que les reliures en bois sont plus attaquées que les reliures en carton ². Le docteur Hagen a vu « un rayon entier de livres de théologie, vieux de plus de deux cents ans, traversé, dans toute son étendue, par la larve de cette vrillette ³ ».

Il existe beaucoup d'espèces de vrillettes ; il en est, comme la *vrillette striée* (*Anobium striatum* ou *domesticum*), l'espèce la plus répandue en France ⁴, la *vrillette opiniâtre* (*Anobium pertinax*), et d'autres, qui ne sont pas directement nuisibles aux livres, mais s'attaquent surtout au bois, c'est-à-dire aux montants et rayons de bibliothèques ⁵ : il faut donc se méfier de toute cette famille.

*
* *

Les *Thysanoures* (θύσανος, ruban, οὐρά, queue) sont des insectes de petite taille, privés d'ailes, et qui ne subissent aucune métamorphose, c'est-à-dire ne passent pas de l'état de larve à celui de chrysalide

1. Cf. Albert MAIRE, *op. cit.*, p. 95.

2. « Les reliures en bois, si à la mode anciennement, offraient aux vers un excellent terrain de développement, et il est encore facile de constater, dans les volumes qui nous sont parvenus ainsi reliés, ... les dégâts qu'ils y ont causés. » (GRAESEL, *op. cit.*, p. 319.) Cf. *supra*, t. III, p. 267.

3. HOULBERT, *op. cit.*, p. 16.

4. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 64.

5. De là un des grands avantages des bibliothèques métalliques.

ni de papillon. Les *Lépismes* (λεπίς, écaille), qui appartiennent à cette famille, ont un ou deux centimètres de longueur, le corps allongé, garni de menues pattes, couvert d'écailles argentées (d'où leur nom) et terminé par trois longues soies. Ces insectes vivent surtout dans les vieilles maisons, dans les placards humides et les endroits obscurs. Il n'est personne qui, en ouvrant par hasard quelque vieux livre, n'ait vu filer bien vite, avec une vertigineuse rapidité, un de ces brillants petits vers ou serpents, un de ces *poissons d'argent*, comme on les appelle encore¹.

1. Il me paraît probable que c'est le lépisme que Balzac a voulu décrire en ces termes, dans un chapitre de son roman *les Paysans* (p. 527 ; Paris, Librairie nouvelle, 1857) : « Ceux qui écrivent ou lisent beaucoup sont familiarisés avec les mœurs d'un insecte nommé le *pou du papier*, d'une allure et d'une tournure merveilleuses ; il subit ses transformations inconnues dans une rame de papier blanc soigneusement gardée, et vous le voyez courir, sautiller dans sa magnifique robe, luisante comme du talc ou du spath : c'est une ablette qui vole. » Il faut noter cependant que le lépisme ne sautille pas, il court avec une vitesse fébrile, comme terrifié et affolé ; en outre, c'est plutôt dans les vieux livres humides que dans le papier blanc, sec et soigné, qu'on a chance de le rencontrer. Disons aussi qu'il existe un insecte appelé, non pou du papier, mais *pou des livres*, *Atropos divinatoria*, *book-louse*, en anglais, mais qui ne répond guère non plus à l'insecte décrit par Balzac. *L'atropos divinatoria* est de couleur pâle, présente à première vue l'apparence d'un pou, et mesure à peine un millimètre de longueur. Le plus souvent on le rencontre lorsqu'on ouvre de vieux volumes ayant séjourné longtemps dans des endroits humides ; on le voit alors s'enfuir prestement et passer de l'autre côté de la page pour se cacher. (Cf. HOULBERT. *op. cit.*, p. 187.)

Le lépisme, dont l'espèce la plus commune est le *lépisme du sucre* (*Lepisma saccharina*), est « l'un des fléaux les plus sérieux des bibliothèques, particulièrement de la reliure des livres; il ronge fréquemment les titres dorés pour atteindre la colle qui est au-dessous.... Le papier fortement encollé semble attirer tout particulièrement ces insectes, et l'on a constaté fréquemment que les étiquettes des musées ont été déchiquetées et détruites par eux¹. »

Les *Anthrènes* (*ἀνθρήνη*, sorte de guêpe), qui appartiennent à la même famille que les *anobiens*, aux coléoptères, attaquent, à l'état de larves, toutes les matières animales desséchées, cuirs, parchemins, peaux, fourrures, animaux empaillés, reliures des livres, etc. On les rencontre souvent dans les herbiers et les collections entomologiques, ce qui a même valu à l'un des groupes de cette famille le nom significatif d'*anthrène des musées* (*Anthrenus musæorum*). Il est donc bon d'éviter de placer les bibliothèques à proximité des collections de plantes et des *exsiccata* de toute nature².

Les *Dermestes*, également de la famille des coléoptères, recherchent aussi tout particulièrement,

1. HOULBERT, *op. cit.*, p. 164. Au contraire, William BLADES (*op. cit.*, p. 95) considère le lépisme comme fort peu dangereux : « Il y a encore un petit insecte argenté (*lepisma*) que nous avons souvent rencontré dans le dos des livres négligés; mais ses ravages ne sont pas de grande importance ».

2. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, pp. 111-112 et 22.

comme leur nom l'indique (*δέρμα*, peau; *ἔσθίω*, je mange), les matières animales desséchées; « le cuir paraît être un de leurs mets de prédilection¹ »: ils exercent donc surtout leurs ravages dans les magasins de fourrures et de peaux, dans les collections d'histoire naturelle, et sont particulièrement redoutables, dans les bibliothèques, pour le cuir des reliures et pour les vieux parchemins. L'espèce dite *dermeste du lard* a, à l'état parfait, de six à huit millimètres de longueur environ, et « elle se distingue facilement de toutes les autres espèces du même groupe par ses élytres, portant, dans leur moitié antérieure, une large bande transversale blanchâtre² ». Il est à remarquer que les jeunes larves de dermestes ne creusent pas, dans les livres, de galeries régulières, comme celles des anobiums; « elles se dirigent dans tous les sens, suivant que leur caprice les pousse, ou que la nourriture les attire, de sorte qu'elles rongent irrégulièrement les reliures en les déchiquetant de la façon la plus bizarre qu'on puisse imaginer³ ».

De même, la larve des *Ptines* (*πρίσσω*, piler, égruger, écorcer), autres coléoptères, que beaucoup d'auteurs ne séparent pas des anobiums, est surtout dangereuse pour les herbiers; dans les bibliothèques, elle

1. HOULBERT, *op. cit.*, p. 101.

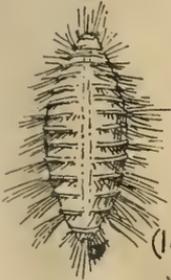
2. *Id.*, *op. cit.*, p. 102.

3. *Id.*, *op. cit.*, p. 105.

ANTHRENUS MUSÆORUM

Anthrène des musées

Larve



Nymphe



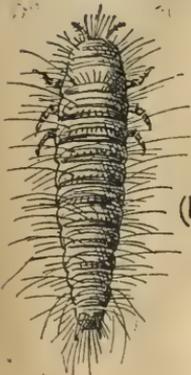
Insecte parfait
(longueur: 0^m,002 à 0^m,003)



DERMESTES LARDARIUS

Dermeste du lard

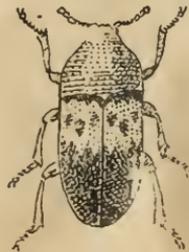
Larve



Nymphe



Insecte parfait
(longueur: 0^m,006 à 0^m,008)



s'attaque de préférence au cuir et au carton des reliures, plutôt qu'au papier proprement dit¹.

Les *Teignes*, petits lépidoptères (λεπίς, λεπίδος, écaille; πτερόν, aile) nocturnes, aux ailes grisâtres et soyeuses, longs de dix à quinze millimètres, — la *teigne tapissière* (*Tinea tapezella*), qui ronge surtout les étoffes de laine; la *teigne des pelleteries* (*Tinea pellionella*), qui coupe le poil des fourrures pour s'en vêtir; la *teigne à front jaune* (*Tinea flavi frontella*), « la peste des collections d'oiseaux et d'insectes dans les musées² », — peuvent toutes, à l'état de larves, s'attaquer aux livres, et « elles ont été signalées plusieurs fois comme de véritables fléaux de librairies³ ».

1. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 92.

2. *Id.*, *op. cit.*, p. 201.

3. *Id.*, *ibid.* William BLADES (*op. cit.*, pp. 78 et suiv.) mentionne un genre de teignes, l'*Æcophora* (οἶκος, maison; φορός, qui porte) et spécialement l'*æcophora pseudospretella*, comme très nuisible aux livres. A propos des teignes, je trouve, dans *le Magasin pittoresque* (février 1864, pp. 71-72), la très intéressante et humoristique description suivante : « ... Mais si la teigne vous fait horreur parce qu'elle détruit vos vêtements, admirez un peu, je vous prie, son industrie. Voici un ver (chenille vermiforme) à peau nue et tendre; rien ne le protégerait contre les intempéries de l'air si, pour se couvrir, il ne savait pas se fabriquer lui-même un habit. Cet habit est un petit fourreau cylindrique, ouvert aux deux bouts; les poils que la teigne coupe avec ses outils naturels en forment le tissu. Mais, comme elle grandit et qu'elle ne quitte point son habit, il faut nécessairement l'allonger et l'élargir. L'allonger n'est pas ce qui l'embarrasse le plus; elle n'a pour cela qu'à ajouter de nouveaux poils à chaque

PTINUS FUR

Ptine voleur

(longueur : 0^m,001 à 0^m,002)



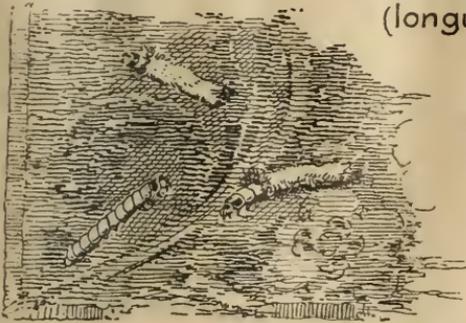
TINEA TAPEZELLA

Teigne tapissière

Larves

Insecte parfait

(longueur : 0^m,010 à 0^m,015)



PERIPLANETA ORIENTALIS

Blatte orientale ou des cuisines

(longueur : 0^m,010 à 0^m,030)



Les *Blattes* (orthoptères : ὀρθός, droit; πτερόν, aile) qui portent aussi, et suivant les localités, les noms de *cafards*, de *cancrelats*, de *ravets*, etc., sont des insectes bien connus, vivant dans les maisons, principalement dans le voisinage des cheminées et des fours, et dont une espèce a même reçu le nom de *blatte de cuisine* (*Periplaneta orientalis*, *blatte orientale* ou *des cuisines*).

Durant le jour, la blatte demeure cachée dans les crevasses des murs, les jointures des boiseries, etc., et, dès que la nuit est venue, se met à la recherche de sa nourriture. Elle est très facile à effrayer et le

bout. Mais l'élargir, c'est une autre affaire; et ici nous ne saurions nous y prendre mieux : elle fend le fourreau des deux côtés opposés, et y insère des pièces d'une longueur requise. Mais elle se garde bien de le fendre d'un bout à l'autre : les côtés du fourreau s'écarteraient trop, et elle se trouverait à nu; elle ne le fend de chaque côté que jusque vers le milieu de sa longueur : au lieu de deux pièces, elle en met donc quatre. L'habit est toujours de la couleur de l'étoffe sur laquelle il a été taillé. Si l'étoffe est bleue, l'habit sera bleu; et si, grossissant, elle passe sur une étoffe rouge, puis sur une étoffe jaune, verte, etc., les pièces ajoutées seront rouges, jaunes, vertes, etc. La teigne se fera ainsi un véritable habit d'Arlequin. Les poils qu'elle emploie pour se vêtir lui servent aussi de nourriture. Et, chose curieuse, les couleurs ne sont point altérées par la digestion : ses déjections, en globules, sont d'une aussi belle teinte que celle des draps qu'elle a dévorés. Dès que la chenille a achevé le fourreau où elle doit se métamorphoser en papillon, elle l'attache par les deux bouts à l'étoffe où il se trouve; elle l'y fixe si solidement par une multitude de petits cordages qu'il faut renoncer à l'espoir de l'en détacher par la brosse et des coups de baguette.... »

moindre bruit la fait fuir. La taille de la blatte varie, selon les espèces et selon les contrées : de dix à vingt millimètres chez nous, elle atteint et dépasse en Amérique trente millimètres.

« Les blattes sont si communes dans les maisons de campagne du Brésil, que personne n'y fait attention, raconte le naturaliste Herbert Smith¹. Elles ont la désagréable habitude de s'introduire dans les meubles et de détériorer les livres, les chaussures et parfois même les vêtements. Là où l'on a placé du papier à tapisser, celui-ci est bientôt déchiqueté en morceaux par les blattes, avides surtout de la colle de pâte qui est en dessous. Mais, à Corumba, sur le Paraguay supérieur, j'eus l'occasion d'observer les blattes dans un nouveau rôle. Il y avait, dans la maison où nous étions logés, une douzaine d'enfants environ, et chacun d'eux avait les cils plus ou moins rongés par une grande espèce de blatte brune, qui est l'un des insectes les plus communs du pays. Les cils étaient enlevés irrégulièrement et, dans quelques places, absolument à fleur de peau ; comme ces enfants avaient, de même que la plupart des Brésiliens, de très longs cils noirs, cette défiguration leur donnait un aspect très bizarre. Cette affection était limitée aux enfants ; je suppose que cela tient à ce fait que, leur sommeil étant plus profond, les insectes ne sont jamais dérangés dans leur

1. *Ap.* HOULBERT, *op. cit.*, pp. 139-140.

travail. Plusieurs fois ma femme et moi avons nous-mêmes chassé des blattes de dessus notre visage pendant la nuit, mais sans nous en préoccuper davantage. Ces animaux rongent aussi quelquefois les ongles des doigts de pieds¹.... »

..

Mais le plus terrible insecte ennemi des bibliothèques est, sans conteste, le *Termite*, vulgairement appelé *fourmi blanche*, qui appartient à l'ordre des

1. Encore un témoignage relatif aux blattes ou ravets : « Un aimable écrivain ignoré, comme on en rencontre tant parmi nos vieux voyageurs du xvii^e siècle, le Père du Tertre, si bon observateur, et qui est mis sans hésitation par Chateaubriand à côté de Bernardin de Saint-Pierre, nous dit en quelques mots ... ce que lui, pauvre missionnaire, a eu à endurer de cet ennemi éveillé sans cesse pour la destruction, et que les siècles n'ont pu diminuer. « Les ravets, affirme-t-il (dans son *Histoire générale des isles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et autres dans l'Amérique* : Paris, 1654, in-4), sont certains petits animaux semblables à des hannetons dépouillés de leurs plus dures ailes, mais un peu plus plats et plus tendus. Il y en a une si grande quantité dans la Guadeloupe que je ne crois pas qu'il y ait une île, dans toute l'Amérique, où il s'en trouve un si grand nombre, au moins dans celles où j'ai été : je n'en ai jamais tant vu. Ces petits animaux font beaucoup de tort aux habitants ; ils sont à milliasses dans les coffres, si on ne les visite quasi tous les jours. Ils mangent la cassave, la viande cuite, crue et même salée ; mais surtout ils nous font beaucoup de tort dans nos bibliothèques, où ils sont perpétuellement à ronger les livres qu'ils gâtent entièrement. » (*Le Magasin pittoresque*, mai 1878, p. 147, les Ennemis des livres.)

TERMES

Termite

Ouvrier

(longueur: 0^m,005)



Soldat

(longueur: 0^m,010)



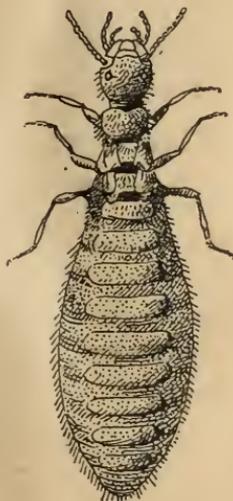
Termite mâle (ailé)

(longueur: 0^m,018)



Reine

(longueur: 0^m,080 à 0^m,150)



névroptères ou, plus exactement, des pseudonévroptères (ψευδος, mensonge, faux; νεῦρον, nerf; πτερόν, aile). Il y a de nombreuses espèces de termites : deux seulement ont été rencontrées en Europe, le *termite flavicolle* (à cou jaune) et le *termite lucifuge*¹.

Le savant et célèbre zoologiste Armand de Quatrefages (1810-1892) a fait, des mœurs des termites, une étude très soignée, des plus intéressantes, qui abonde en observations particulièrement caractéristiques et en anecdotes des plus singulières, des plus surprenantes, et a fourni à tous ceux qui se sont occupés de ces prodigieux insectes, à Brehm², par exemple, et à M. Houlbert, le fond même et la base de leur travail. Cette étude a originairement paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, et elle forme un chapitre des *Souvenirs d'un naturaliste*³ : je ne puis en donner ici que quelques extraits, mais suffisants, je l'espère, pour montrer toute l'importance et tout le passionnant intérêt que présente cet ouvrage et engager le lecteur à le lire en entier.

« Les termites, comme les abeilles, comme les fourmis, se réunissent en sociétés nombreuses, dans lesquelles des individus de forme différente, repré-

1. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 178.

2. BREHM, *Merveilles de la science*, les Insectes. t. 1; édit. française par J. Künckel d'Herculais. (Paris, J.-B. Baillière, s. d.)

3. Paris, Charpentier, 1854. 2 vol. in-18. Sur les termites, voir aussi *le Magasin pittoresque*, avril 1866, pp. 115-115.

sentant des espèces de castes, s'acquittent de fonctions distinctes. Les mœurs singulières de ces insectes, mœurs qui les rendent si redoutables, ont donné lieu à bien des fables. Peut-être faut-il voir des termites dans ces fourmis qui, au dire d'Hérodote, habitaient le pays des Bactriens, et qui, plus petites qu'un chien, mais plus grandes qu'un renard, mangeaient une livre de viande par jour. Retirés dans des déserts de sable, ces insectes gigantesques se creusaient, disait-on, des demeures souterraines et soulevaient des collines de sable d'or que les Indiens venaient enlever au péril de leur vie¹. . . »

Et, après avoir conclu par cette fine et juste remarque, que, « en fait de merveilleux, la nature dépasse presque toujours ce qu'a rêvé l'esprit humain, » A. de Quatrefages poursuit :

« Comme la très grande majorité des insectes, les termites sortent d'un œuf, et, avant de revêtir leurs formes définitives, doivent subir des métamorphoses. Dans toute termitière, on trouve à la fois des larves, des nymphes et des insectes parfaits accompagnés d'un nombre immense de neutres. Chez les abeilles et les fourmis, ce sont ces derniers qui jouent le rôle d'*ouvrières*; chez les termites, ils remplissent les fonctions de *soldats* et sont exclusivement chargés de veiller à la sûreté commune, ainsi qu'au maintien du bon ordre. Les larves et les nymphes, au lieu

1. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, t. II, p. 577.

d'attendre, dans une oisiveté complète, le temps marqué pour leurs métamorphoses, s'acquittent de tous les travaux. Ce sont elles qui élèvent les édifices, creusent les mines, amassent les provisions, entourent la mère commune, reçoivent et soignent les œufs.

« Quoique chargées des fonctions les plus pénibles, elles ont la plus petite taille. Les ouvriers des termites belliqueux, la plus grande des espèces observées par Smeathman, n'ont guère que cinq millimètres de long, et cinq d'entre eux pèsent à peine un milligramme¹. Ils ne sont donc guère plus grands que nos fourmis, auxquelles ils ressemblent assez pour qu'on leur ait longtemps donné le même nom.

« Leur corps entier est d'une délicatesse telle qu'ils sont broyés au moindre froissement; mais leur tête porte des mandibules dentelées et d'une corne assez solide pour attaquer les corps les plus durs, à l'exception des métaux ou des pierres.

« Les *soldats* ont environ le double de longueur², et pèsent autant que quinze ouvriers. Cet excès de poids est dû à leur énorme tête cornée, beaucoup plus grosse que le corps, et armée de pinces aiguës, véritable armure offensive qui ne saurait servir au travail.

1. « Ils sont aveugles », ajoute M. HOULBERT (*op. cit.*, p. 172).

2. « Les soldats sont aussi aveugles », ajoute encore M. HOULBERT (*op. cit.*, p. 175).

« Enfin l'insecte parfait atteint jusqu'à dix-huit millimètres de long; il pèse autant que trente travailleurs, et les quatre ailes qu'il reçoit, pour quelques heures seulement, ont près de cinquante millimètres d'envergure¹. »

L'habitation d'une colonie de termites, une termitière, a la forme d'un monticule plus ou moins élevé, percé de quantité de galeries et de compartiments communiquant les uns avec les autres. Extérieurement, les termitières ne sauraient mieux se comparer qu'à des meules de foin. Il en est qui atteignent cinq mètres de haut, et ont un périmètre de dix-huit mètres et davantage. Pour soutenir ces galeries souterraines, les termites élèvent des colonnes qui ont de soixante-dix à soixante-quinze centimètres de hauteur sur environ vingt centimètres de diamètre. Elle sont construites en entier avec une sorte d'argile, qui, pétrie par les termites, acquiert une dureté extraordinaire. On renverse une de ces colonnes en l'arrachant à ses fondements, plutôt que de la rompre par le milieu².

1. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, t. II, pp. 578-579.

2. Cf. *id.*, *op. cit.*, t. II, pp. 580-581. « La solidité de ces tertres argileux est telle qu'ils pourraient supporter un poids d'hommes ou de bestiaux plus nombreux que leur surface n'en pourrait contenir. » (BREHM, *op. cit.*, les Insectes, t. I, p. 456.) Sur les termites, voir aussi MICHELET, *l'Insecte*, xviii, pp. 231-240 (Paris, Hachette, 1890), et Jules LEVALLOIS, *l'Année d'un ermite*, les Fourmis exotiques, pp. 165 et suiv. (Paris, Lacroix, Verbœckhoven et Cie, 1870.)

« Placés au centre du terrain qu'exploite chaque colonie, ces monticules en sont pour ainsi dire la capitale, et, comme nos grandes cités, ils ont leurs rues et leurs places publiques, où circule sans cesse une population innombrable, leurs magasins toujours combles de provisions, leurs hôpitaux des enfants trouvés, où les générations nouvelles s'élèvent par les soins de la communauté, et leur palais de souverains, — souverains qui sont bien en réalité les père et mère de leurs sujets.... Ce palais est une grande cellule oblongue à fond plat, à voûte arrondie, qui, dans les vieilles termitières, a jusqu'à vingt-cinq centimètres de long....

« La cellule royale renferme toujours un couple unique, objet des soins les plus empressés, mais qui achète sa grandeur au prix d'une réclusion perpétuelle, car les portes et les fenêtres du palais, suffisantes pour laisser passer un ouvrier ou un soldat, sont trop étroites pour livrer passage au roi et plus encore à la reine.

« Celle-ci, toujours au centre de la chambre princière et reposant à plat, frappe tout d'abord les yeux de l'observateur.... Ses ailes ont disparu ; la tête et le corselet sont restés à peu près les mêmes ; l'abdomen, au contraire, a pris un développement monstrueux, et tend à s'accroître sans cesse. Dans une vieille femelle, il est *deux mille fois* plus gros que le reste du corps, et atteint jusqu'à quinze centimètres de

long. Cette femelle pèse alors autant que trente mille ouvriers, et, grâce à cette obésité exagérée, les précautions prises pour prévenir la fuite sont parfaitement inutiles, car elle ne peut faire un seul pas.

« Quant au mâle, il a aussi perdu ses ailes, mais n'a d'ailleurs changé ni de dimensions ni de formes. Toutefois il use peu de sa faculté de locomotion, et, tapi d'ordinaire sous un des côtés du vaste abdomen de sa compagne, il se borne à remplir les fonctions de mari de la reine.

« Les travailleurs et les soldats ont l'air de faire assez peu d'attention au roi ; mais ils sont fort occupés de la reine. L'espace laissé libre autour de celle-ci est constamment rempli par quelques milliers de serviteurs empressés, qui circulent autour d'elle en tournant toujours dans le même sens. Les uns lui donnent à manger, d'autres enlèvent les œufs qu'elle ne cesse de pondre ; car ici, comme chez les abeilles, cette reine est avant tout la mère de ses sujets. Seulement, chez les termites, sa fécondité est vraiment merveilleuse.... Cet abdomen monstrueux semble n'être qu'un vaste ovaire, dont les branches multipliées renferment un si grand nombre de germes en voie de développement, qu'il s'en trouve toujours un de mûr.... Le termite femelle, sans même s'en apercevoir peut-être, pond au delà de soixante œufs par minute, c'est-à-dire plus de

quatre-vingt mille par jour, et Smeathman est porté à croire que cette ponte prodigieuse dure toute l'année avec la même activité!¹ »

Autre particularité singulière : les termites, qu'on pourrait croire si répugnants, sont très bons à manger, un régal non seulement pour les peuples indigènes, mais même pour les Européens : leur chair a la saveur « d'une crème sucrée² ».

« Tous les auteurs sont d'accord, dit M. Houlbert³, pour reconnaître que les termites doivent être rangés parmi les plus nuisibles insectes que l'homme ait à redouter. » «...Leurs innombrables escouades sont incessamment en quête de quelque corps organique à dévorer, et cet instinct en fait pour l'homme des ennemis tellement redoutables, que Linné n'a pas hésité à les appeler le plus grand fléau des deux Indes.

« Invisibles à l'œil de ceux qu'ils menacent, les

1. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, t. II, pp. 585-590.

2. *Id.*, *op. cit.*, t. II, p. 592 «...Grosse comme un tuyau de plume de corbeau, la fourmi blanche (ou termite) a le mérite d'être très grasse. Grillée, elle a, paraît-il, le goût du riz. C'est un mets fort délicat, fort apprécié des connaisseurs. Un jour Livingstone, ayant donné à un chef de tribu du pain et de la confiture d'abricot, lui demanda s'il avait quelque chose d'aussi bon dans son pays. — « Avez-vous mangé des fourmis? lui répondit le chef. — Non, certes! s'écria Livingstone. — Eh bien, reprit tranquillement le sauvage, si vous en aviez mangé, vous sauriez qu'il n'y a rien de meilleur. » (Jules LEVALLOIS. *op. cit.*, p. 175.)

3. *Op. cit.*, p. 176.

termites poussent leurs galeries jusqu'aux murs des habitations ou des magasins, descendent sous les fondements et remontent à l'intérieur : dès lors ils sont maîtres de la place. Les uns s'en prennent aux boiseries, aux meubles, aux provisions de toute nature; d'autres creusent tout droit, attaquent les planchers et les toits; mais, toujours soigneux d'éviter la lumière, ils respectent avec grand soin la surface des objets attaqués et se contentent de les évier¹. Si la place leur semble bonne et qu'il y ait beaucoup à dévorer, ils apportent avec eux du mortier pour remplacer au fur et à mesure les parties ligneuses qu'ils ont détruites, et Smeathman a vu des poteaux de bois changés ainsi en colonnes de briques. Dans le cas contraire, ils prennent moins de précautions; alors l'œuvre de destruction marche avec une rapidité telle qu'en une seule saison une maison à l'euro péenne est ruinée de fond en comble, qu'un village de nègres a complètement disparu². » On les a vus, en une seule nuit, pénétrer dans un pied de table, traverser ce pied de bas en haut, dans toute sa longueur, atteindre une malle, la malle d'un

1. « Il existe, dans les collections du Muséum de Paris, un nid de termites fort curieux envoyé de Cochinchine par le docteur Harmand.... Ce nid est établi au centre d'une rame de papier à herboriser, dont l'aspect extérieur n'est nullement changé, les habiles insectes ayant eu soin de ménager et de conserver intactes les feuilles superficielles. » (BREHM, *op. cit.*, pp. 464-465.)

2. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, t. II, pp. 596-597.

ingénieur placée sur cette table, et en dévorer si complètement le contenu que le lendemain on ne trouva pas un pouce de vêtement qui ne fût criblé de trous. Quant aux papiers, plans et crayons du propriétaire, ils avaient disparu, y compris la mine de plomb¹.

On cite un grand nombre de faits, extrêmement curieux, concernant les dégâts causés par les termites, notamment les ravages exercés jadis par eux à Rochefort, à la Rochelle, et dans toute cette région, et qui sont restés célèbres.

« C'est en 1797 qu'on découvrit pour la première fois des termites à Rochefort, dans une maison depuis longtemps inhabitée. A ce moment, la plus grande partie des charpentes, des boiseries, des meubles était déjà entièrement détruite. Le fléau resta stationnaire pendant quelques années ; mais, de 1829 à 1855, les colonies (de termites) étendirent le rayon de leurs ravages à tel point que le Gouvernement s'émut du danger qui menaçait la bibliothèque de la marine et les archives maritimes. On fut obligé de renfermer immédiatement les volumes dans des caisses en fer-blanc hermétiquement closes. Plus tard, on dut procéder de la même façon à la Rochelle.

« A Tonnay-Charente, une salle à manger dont le plancher avait été miné par les termites s'écroula, tous les convives tombèrent dans la cave...

1. Cf. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, t. II, p. 597.

« La Rochelle a subi le même sort que Rochefort, Saintes et Tonnay-Charente ; la préfecture et quelques maisons voisines furent les principaux centres de déprédation des termites¹. » « Un beau jour, les archives du département s'étaient trouvées détruites presque en totalité, et cela sans que la moindre trace du dégât parût au dehors. Les termites étaient arrivés aux cartons en minant les boiseries ; puis ils avaient tout à leur aise mangé les papiers administratifs, respectant avec le plus grand soin la feuille supérieure et le bord des feuillets, si bien qu'un carton rempli seulement de détritibus informes semblait renfermer des liasses en parfait état.

« Les bois les plus durs sont d'ailleurs attaqués de même. J'ai vu, dans l'escalier des bureaux, une poutre de chêne, dans laquelle un employé, faisant un faux pas, avait enfoncé la main jusqu'au dessus du poignet. L'intérieur, entièrement formé de cellules abandonnées, s'égrenait avec un grattoir, et la couche laissée intacte par les termites n'était guère plus épaisse qu'une feuille de papier². »

Les termites deviennent plus nombreux et plus voraces « à mesure qu'on s'approche des tropiques, parce que la chaleur et l'humidité favorisent d'une façon toute spéciale le développement de ces insectes. Là, les maisons et les meubles ne sont jamais à l'abri

1. HOULBERT, *op. cit.*, p. 179.

2. A. DE QUATREFAGES, *op. cit.*, pp. 403-404.

de leurs attaques ; l'éroulement subit, en une masse de poussière, d'une chaise, d'un bureau ou d'un autre objet d'ameublement, la destruction des collections de livres, de papiers, etc.¹, sont des faits d'expérience communs ; le travail intérieur ne se révèle au dehors que par des signes imperceptibles, de sorte que les dégâts sont presque toujours irréparables quand on est averti du danger². »

On raconte même cette incroyable aventure d'un Arabe qui, s'étant endormi, sans y prendre garde, sur un tertre de termites, se réveilla le lendemain matin tout nu : ses vêtements avaient été entièrement détruits par ces insectes pendant son sommeil³.

*
* * *

En général, nos bibliothèques, celles surtout du nord de la France, n'ont pas à redouter de dégâts considérables causés par les insectes : les ravages exercés par les termites à Rochefort et à la Rochelle sont tout à fait exceptionnels, et nous n'avons guère à combattre chez nous que les anobiums et les lépismes. Aux vitrines et aux rayons, les blattes préfèrent,

1. Aussi Alexandre de Humboldt attribuait-il aux ravages des termites la rareté des livres anciens au Mexique. (Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 181.) Nous avons vu (*supra*, t. II, p. 275) cette rareté, ou plutôt cette disparition, attribuée par l'historien Robertson au zèle fanatique des premiers moines établis au Mexique.

2. HOULBERT, *op. cit.*, p. 181.

3. Cf. BREHM, *op. cit.*, les Insectes, t. I. p. 465.

comme nous l'avons dit, les alentours des cheminées et des fours. C'est à mesure qu'on descend vers le Midi, qu'on s'approche des régions tropicales, que les espèces dangereuses deviennent plus abondantes et plus entreprenantes. Peignot en avait déjà fait la remarque, il y a près d'un siècle :

« Ce n'est pas en Europe, écrit-il ¹, que les vers font le plus de ravages dans les bibliothèques. Feu M. d'Ansse de Villoison ² dit, dans ses *Fragments sur la Grèce*, que ces insectes sont un des plus grands fléaux du Levant, et plus dangereux là-bas que dans nos contrées. Toutes les bibliothèques des Jésuites à Salonique, Scio [Chio], Santorin, Naxos, et même à Constantinople, tombent en poussière. Les manuscrits, même en parchemin, subissent pareil sort, quoique plus tard. Aussi trouve-t-on dans l'Europe chrétienne, en Angleterre et à Paris, des manuscrits grecs beaucoup plus anciens que ne le sont ceux du mont Athos, de Pathmos, et de toutes les autres bibliothèques du Levant que M. d'Ansse de Villoison a examinées. Des livres qu'il avait apportés avec lui ont été entièrement rongés des vers en deux ans. »

Mais à quels procédés recourir pour se débarrasser de toute cette vermine bibliophage? Quel est le meilleur système à employer? « C'est là, répond le docteur

1. *Manuel du bibliophile*, t. II, p. 426.

2. Savant helléniste, professeur au Collège de France, né à Corbeil en 1750, mort à Paris en 1805.

Graesel¹, une question difficile à résoudre, et qui a même été, à différentes reprises, l'objet de concours²; mais la plupart des mesures qui ont été proposées jusqu'ici sont ou trop compliquées ou insuffisantes. »

Avant tout, la propreté : c'est ce que recommandent expressément tous les bibliographes. « La propreté, entretenue par des nettoyages réguliers et sérieux, est le meilleur et le plus simple de tous les préservatifs préconisés jusqu'ici contre ces deux fléaux des bibliothèques, les vers des livres et les insectes³. »

M. Albert Maire⁴ indique aussi le battage et le feuilletage des livres comme le meilleur obstacle au séjour de ces parasites.

1. *Op. cit.*, p. 321.

2. En 1774, la Société royale des sciences de Göttingue promet de récompenser par un prix la meilleure solution de la question suivante : « Combien y a-t-il d'espèces d'insectes nuisibles aux bibliothèques et aux archives? A quelle partie des livres chaque insecte s'attaque-t-il de préférence? Quels sont les meilleurs moyens de les détruire? » — En 1842, la Société des bibliophiles de Mons fit, à son tour, frapper une médaille d'or de la valeur de cent francs, destinée à celui qui pourrait le mieux indiquer « les moyens sûrs, faciles et peu dispendieux, de conserver les livres et de les préserver de l'attaque des insectes ». — Nous avons parlé ci-dessus (p. 22, note 1) du concours ouvert à Paris, en 1900, par le Congrès international des bibliothécaires, « pour l'étude des insectes ennemis des livres ».

3. GRAESEL, *op. cit.*, p. 319. « L'expression *vers des livres* s'applique évidemment aux larves, car aucune espèce appartenant à l'embranchement des vers n'a été signalée jusqu'ici dans les bibliothèques. » (HOULBERT, *op. cit.*, p. 228.)

4. *Op. cit.*, p. 94.

Remarquons, en outre, que « les bois qui n'ont séché que lentement, ou qui se sont trouvés exposés à l'humidité avant d'être travaillés ou après, risquent particulièrement d'être attaqués par les vers ; tandis que ceux qui ont séché rapidement, et sont toujours ensuite restés secs, ont grande chance d'en être préservés, surtout si l'on a eu soin de les enduire d'un vernis quelconque ou de les imprégner d'une solution antiseptique¹ ».

Outre ces moyens, les premiers de tous et les plus simples, et qui sont le plus souvent suffisants, dans notre climat et pour une bibliothèque peu considérable, il existe divers procédés chimiques ou physiques que nous allons rapidement passer en revue.

Contre l'anobium, qui affectionne la colle d'amidon et dépose volontiers ses œufs dans le bois de hêtre, des bibliographes conseillent de placer, « en été, dans certains endroits de la bibliothèque, des morceaux de hêtre recouverts d'une légère couche de colle d'amidon, sur lesquels les insectes viennent aussitôt pondre leurs œufs. La sortie des vers n'ayant lieu qu'en hiver, on diffère jusqu'à cette saison l'examen des pièges. Si, après les avoir visités, entre janvier et mars, on reconnaît que certains

1. GRAESEL, *op. cit.*, p. 520. — Autre remède : « Pour préserver les livres des ravages des insectes, il faut se servir de bibliothèques faites en bois de santal ou de camphrier, odorants de leur nature. » (*Mémorial de la librairie française*, 21 avril 1904, p. 216.)

d'entre eux sont vermoulus ou couverts de petites excroissances dénotant la présence des vers, on les brûle et l'on arrive ainsi à se débarrasser à peu près complètement de l'anobium¹. »

D'une façon plus générale, c'est-à-dire sans se borner à l'anobium ou vrillette, et en cherchant à détruire aussi le lépisme, les teignes, etc., « la méthode la plus simple et en même temps la plus pratique, croyons-nous, dit encore le docteur Graesel, est celle qui consiste à imprégner de térébenthine, de camphre ou de toute autre substance insecticide des morceaux de drap que l'on place ensuite derrière les rangées de livres. Pour les volumes précieux, et particulièrement pour les reliures en bois, dont toute bibliothèque un peu importante possède une certaine quantité, et qui sont en général très estimées en raison de leur ancienneté, le mieux est d'employer l'huile de cèdre (le *cedrium*), dont les propriétés conservatrices étaient déjà connues des anciens. Naumann a aussi proposé, et cela sur le conseil d'un chimiste distingué, de mêler, à la colle d'amidon des relieurs, de la farine de marrons d'Inde². En raison de son amertume,

1. GRAESEL, *op. cit.*, p. 520.

2. On peut aussi, et à plus forte raison, mélanger à la colle des poisons (sublimé corrosif, cobalt, acide arsénieux, acide phénique, borax, alun, formol, etc.) mortels aux insectes. Le *quassia amara*, en forte infusion dans la colle d'amidon, fournit une pâte toxique pour les insectes: « on se rappelle que c'est avec cette substance, à laquelle on ajoute un peu de cobalt ou de chlorhydrate de strychnine,

cette farine, paraît-il, protégerait encore mieux les livres contre les attaques des vers que la térébenthine et le camphre. Du Rieu a récemment conseillé d'employer la benzine comme préservatif : il suffirait, d'après lui, de la répandre goutte à goutte avec une éponge sur les rayons, les vieilles reliures en bois ou les volumes attaqués, pour détruire les insectes, sinon toujours à la première application, du moins dans tous les cas à la seconde¹. »

M. Houlbart préconise l'emploi de l'essence de

que l'on fabrique certains papiers *tue mouches*. (HOULBERT, *op. cit.*, p. 251.) Voici une recette donnée par *le Courrier du livre* (15 août 1904, p. 505) : • Pour avoir des reliures résistant aux attaques des insectes, on fait usage d'une colle préparée de la façon suivante :

Arséniate de potasse	4 grammes.
Bichlorure de mercure	4 —
Strychnine	0,3 —
Farine de blé	500 —
Eau	Quantité suffisante.

On fait une colle avec la farine et l'eau et l'on y ajoute les trois autres substances. On remue avec un morceau de bois, en ayant soin de ne pas respirer les poudres qui pourraient s'échapper de ce mélange. Quand la reliure faite avec cette colle est bien sèche, on passe sur les tranches et sur la couverture du volume un pinceau trempé dans le mélange suivant, qui est un préservateur :

Coloquinte broyée	50 grammes.
Alcool à 60 degrés	500 grammes.

Ce mélange est obtenu par une macération de huit jours et filtrage. »

1. GRAESEL, *op. cit.*, p. 521. Ne pas oublier que la benzine est très inflammable et éviter de s'en servir autrement qu'à la lumière du jour.

thym ou de l'essence de lavande incomplètement rectifiées, dont il a obtenu d'excellents résultats. « Le cuir des reliures, abondamment imprégné de ces liquides, à l'aide d'un tampon de ouate, écrit-il¹, se trouve protégé contre les insectes pendant un temps relativement assez long; il suffit de renouveler le traitement tous les trois ou quatre ans; j'ajouterai que, à part leur odeur, qui n'est pas désagréable, ces substances sont absolument inoffensives pour les livres, et qu'elles ne présentent aucun danger pour le lecteur. »

Pour la destruction des blattes, on peut employer un de ces engins désignés dans le Midi de la France sous le nom de *cafardières*. « La plus simple des cafardières est tout bonnement un vase cylindrique en fer-blanc. On place à l'intérieur de ce vase un peu de farine; tout insecte qui y tombe est obligé d'y rester, parce qu'il ne peut remonter le long de la paroi lisse. Pour faciliter aux blattes l'accès de l'appareil, on place sur les bords quelques petites planchettes inclinées en guise de ponts². »

Contre les termites, A. de Quatrefages recommande particulièrement les vapeurs de chlore. Le chlore est d'ailleurs d'une très grande efficacité pour la destruction de tous les insectes qui vivent dans le sol ou dans les fissures des murs. On utilise, dans

1. *Op. cit.*, p. 252.

2. HOULBERT, *op. cit.*, p. 145.

ce cas, la grande densité de ce gaz (2,44). La préparation du chlore est très peu coûteuse et facile; « en plaçant l'orifice du tube de dégagement à la partie la plus élevée des points à attaquer, le gaz se répandra de lui-même, par son propre poids, dans toutes les ramifications de la colonie.... Les effets du chlore sont presque foudroyants; aucun insecte ne résiste à son action, qui est généralement complète en quelques minutes¹. » Mais le chlore présente de graves inconvénients et de grands dangers: il décompose toutes les matières organiques, cuir, papier, etc., et c'est un poison violent, qu'il faut le plus possible éviter de respirer.

En Amérique, au lieu de chlore, on emploie le pétrole. Toutefois, la première chose à faire, lorsqu'on craint l'invasion d'une colonie de termites, pour un bâtiment tel qu'une bibliothèque publique, c'est d'entourer la construction d'un fossé profond rempli de sable, de béton ou d'asphalte².

Dans tous les cas graves, et pour la destruction de tous les insectes sans exception, M. Houlbert recommande le sulfure de carbone, sous forme de fumigations³. C'est également le sulfure de carbone que conseille, en première ligne, M. Johann Boll, direc-

1. HOULBERT, *op. cit.*, pp. 255-256.

2. Cf. *id.*, *op. cit.*, pp. 184-185.

3. « De toutes les substances gazeuses employées aujourd'hui, la meilleure et l'une des plus actives est certainement le sulfure de carbone. » (*Id.*, *op. cit.*, p. 257.)

teur de la station d'essais chimico-agronomiques de Goritz (Autriche), dont le mémoire a obtenu le premier prix au concours ouvert, en 1900, par le Congrès international des bibliothécaires¹.

Ainsi, pour les blattes ou cancrelats, « des vases ouverts, contenant une certaine quantité de sulfure de carbone, sont répartis dans les différentes pièces infestées par les cancrelats; le liquide s'évapore très rapidement, et, au bout de vingt-quatre heures, toutes les blattes sont détruites et, par surcroît, tous les autres insectes qui pouvaient se trouver dans la pièce, soit à l'état parfait, soit à l'état de larves.

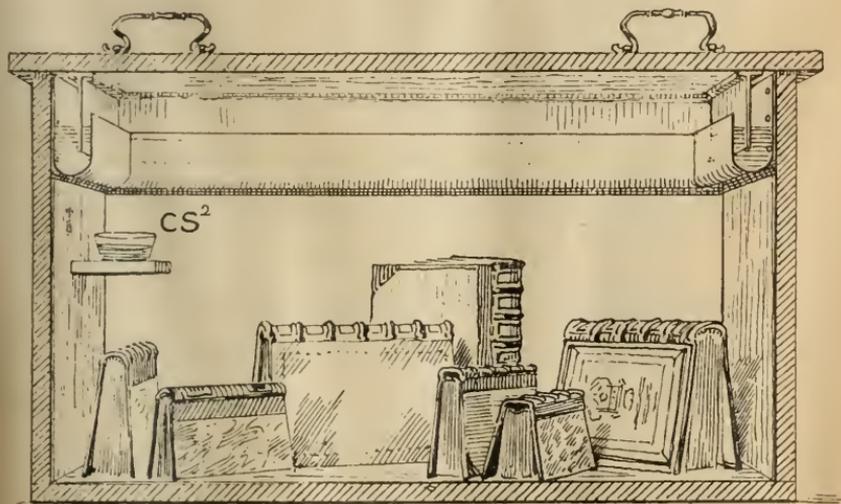
« Il va sans dire que l'on devra prendre soin de fermer les appartements, après avoir bien calfeutré toutes les jointures des portes et des fenêtres; ces précautions sont indispensables, attendu que les vapeurs toxiques se dissipent très rapidement². » et que si les pièces qu'on se propose de désinfecter n'étaient pas bien closes, l'action de ces vapeurs ne produirait qu'imparfaitement son effet sur les insectes.

S'agit-il seulement de quelques volumes infectés ou suspects, on les enferme dans une boîte spéciale, « une boîte en bois garnie à l'intérieur d'une feuille métallique et fermant très hermétiquement. Dans

1. Cf. *Mémorial de la librairie française*, 4 septembre 1902, pp. 495-494; — et *supra*, p. 22, note 1.

2. HOULBERT, *op. cit.*, p. 145.

un coin de la boîte, vers la partie supérieure, — car les vapeurs du sulfure de carbone sont beaucoup plus lourdes que l'air (densité de vapeurs de $CS^2 = 2,645$), — est placé un flacon à large orifice contenant quelques centimètres cubes de sulfure de carbone, ou simplement un tampon de mousseline imbibé de ce même liquide. La grandeur des boi-



CAISSE EN BOIS POUR LA DÉSINFECTION DES LIVRES
PAR LE SULFURE DE CARBONE.

tes varie, bien entendu, avec les dimensions des volumes à désinfecter, et chaque bibliothèque pourra faire construire un matériel en rapport avec ses besoins.... La boîte rectangulaire en bois léger est doublée intérieurement d'une feuille de zinc soigneusement soudée aux jointures; le rebord de la boîte porte, vers l'intérieur, une gouttière proportionnée aux dimensions de l'appareil; on verse

de l'eau dans cette gouttière. D'autre part, le couvercle, également en bois garni de zinc, porte, en dessous, sur tout son pourtour, une lame verticale qui plonge dans l'eau : la fermeture de la boîte est ainsi absolument hermétique, et il n'y a pas à craindre que les vapeurs de sulfure de carbone puissent s'en échapper.

« Les volumes à traiter sont placés soit sur des châssis, à l'intérieur, soit simplement sur le fond de la boîte. La pénétration des vapeurs de sulfure de carbone est si considérable que quelques heures suffisent pour une désinfection complète ; rien ne résiste à leur action, œufs, larves, nymphes, insectes parfaits sont asphyxiés en un temps très court. Il n'y a d'ailleurs aucun inconvénient à prolonger la fumigation, tout au contraire ; on sera ainsi plus certain de son efficacité.... Nous pensons qu'un délai de trente à trente-six heures est largement suffisant ; cela dépend évidemment aussi de la masse des volumes et de leur état plus ou moins perméable¹. »

Ajoutons que le sulfure de carbone ne décompose pas, comme le chlore, les substances organiques : il est donc absolument inoffensif pour le papier des livres et pour les reliures ; cependant sa manipulation est des plus délicates, parce que ses vapeurs sont toxiques et très inflammables. Il faudra donc bien se garder d'ouvrir la boîte près d'une lampe ou

1. HOULBERT, *op. cit.*, pp. 49-50.

d'une flamme quelconque pouvant provoquer l'inflammation, et cette ouverture, pour plus de sûreté, n'aura lieu que de jour¹.

Un autre insecticide, patronné par nombre de bibliographes depuis quelques années, « c'est l'aldéhyde formique ou formaldéhyde, dont la dissolution dans l'eau à quarante pour cent est plus connue sous le nom de *formol*². »

1. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 51-52 et 257.

2. Id., *op. cit.*, p. 55. « **Formique**, du latin *formica*, fourmi, pour le radical *form*, plus la finale chimique *ique*, indiquant les acides. » (LITRÉ, *Dictionnaire*.) « Leur singulière âcreté (des fourmis) est constatée par la chimie, qui a su tirer de leur corps le mordant acide formique. Elles le lancent parfois, quand elles sont en péril, comme un venin, à leurs ennemis. Elles l'emploient, dans certaines espèces, à sécher, noircir, brûler presque, les arbres où elles se font des demeures.... » (MICHELET, *l'Insecte*, p. 260.) « L'acide formique joue un grand rôle dans ces batailles (les batailles que se livrent entre elles les fourmis de différentes espèces)... Les décharges répétées de ce fluide commencent par étourdir l'ennemi et finissent par l'asphyxier. » (Jules LEVALLOIS, *l'Année d'un ermite*, les Fourmis entre elles, pp. 115-116.) Un poète du siècle dernier, Charles WOINEZ (mort vers 1880), a célébré, en quatre chants, *la Guerre des Fourmis* (Paris, Lemerre, 1870; in-18) :

Je ne vois pas pourquoi je ne chanterais pas
 A leur tour les Fourmis, ces insectes soldats.
 Les Fourmis, comme nous, sous leurs toits de pelouses,
 Ont des instincts cruels et des fureurs jalouses.

 Le plus fort a raison chez ces petites bêtes,
 Comme chez nous, d'après le code des conquêtes.
 Leur théorie est simple, et les annexions
 Savent mettre à néant les protestations ;

On peut employer le formol de différentes manières¹. S'agit-il d'un local à désinfecter? Voici, d'après le docteur Miquel, à qui l'on doit, en France, l'idée de la désinfection des bibliothèques par l'aldéhyde formique, et dont les recherches eurent lieu en 1895, un résumé de la façon de procéder :

On dissout environ une partie de chlorure de calcium dans deux parties de solution commerciale d'aldéhyde formique, et l'on humecte de ce mélange des bandes de toile qu'on étend dans ledit local, après avoir eu soin d'en fermer toutes les ouvertures. Au bout de vingt-quatre heures, tous les germes ou microbes qu'il renfermait sont anéantis, et il ne reste plus qu'à l'aérer pour chasser les relents pénétrants du formol.

Ce procédé est « infailible », affirme M. Yve-Plessis²; malheureusement, l'odeur que dégage l'aldéhyde formique prend à la gorge et est des plus désagréables.

Pour désinfecter un certain nombre de volumes,

Car, ici comme ailleurs, en toute circonstance.

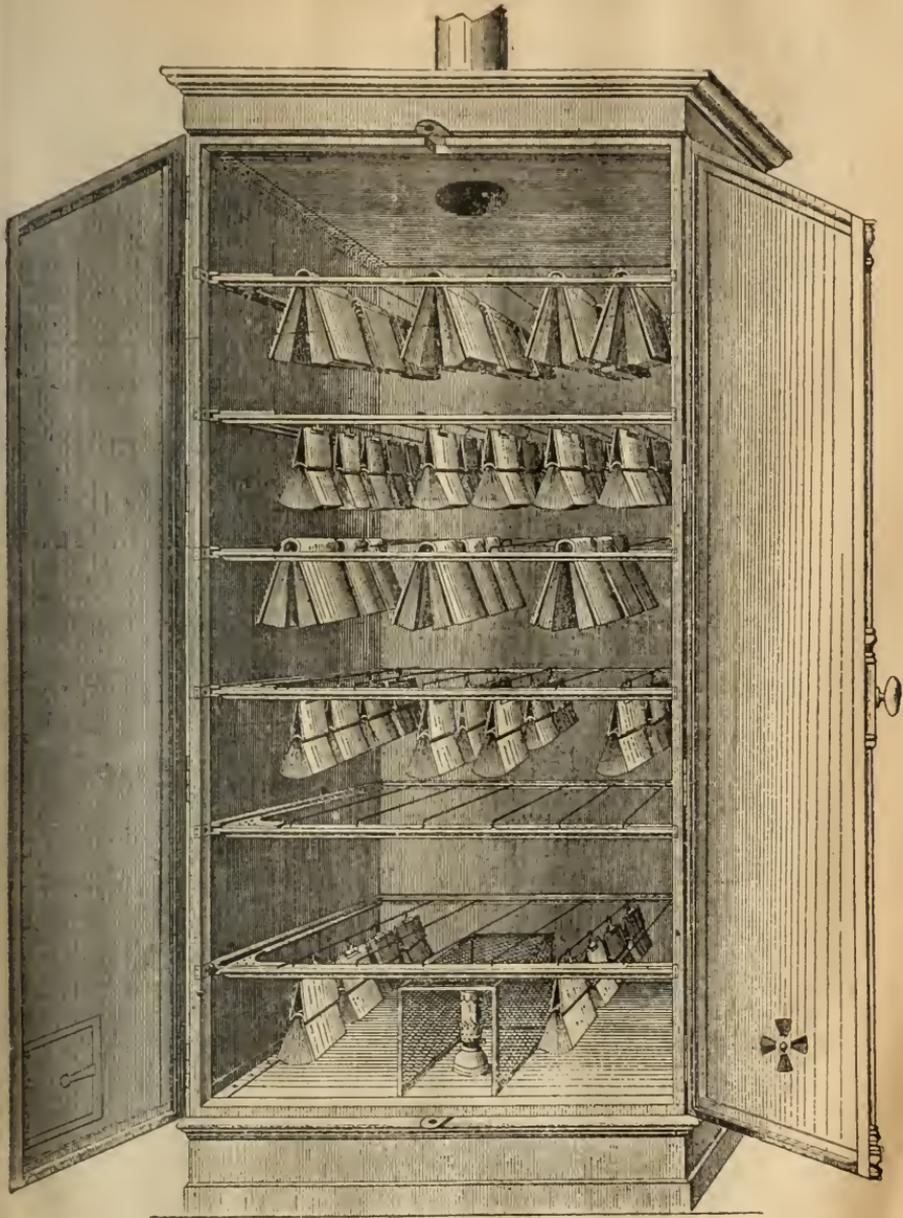
La victoire est d'accord avec la Providence.

Etc. (Chant I, pp. 17, 19 et 20.)

Virgile, dans le livre IV de *l'Énéide* (vers 402-407), et La Fontaine, dans son poème de *la Captivité de saint Male* (vers 557-565), ont aussi parlé, mais très brièvement, des mœurs des fourmis.

1. Cf. HOULBERT, *op. cit.*, p. 56; — Albert MAIRE, *op. cit.*, p. 91; — R. YVE-PLESSIS, *Petit Essai de biblio-thérapeutique*, pp. 41 et suiv.

2. *Op. cit.*, p. 14.



ÉTUVE OU ARMOIRE DE M. E.-B. SOUBIRON
POUR LA DÉSINFECTION DES LIVRES PAR L'ALDÉHYDE FORMIQUE.

sans nous occuper du local de la bibliothèque, nous nous servirons de l'étuve ou armoire imaginée par M. E.-B. Soubiron, de Toulouse. Cette armoire est composée d'une caisse en tôle fermant hermétiquement, et où sont disposées par étages des tringles de fer horizontales, destinées à suspendre et à maintenir ouverts les livres à désinfecter. Ces tringles sont portées elles-mêmes par des châssis en fer, véritables tiroirs qui permettent de placer et de retirer les livres commodément avant et après l'opération. Le générateur de vapeurs d'aldéhyde formique, le formolateur, est composé d'une lampe à alcool surmontée d'un verre sur lequel est emboîté un récipient contenant des pastilles de formaline, qui, sous l'influence de la chaleur, se transforment en aldéhyde formique.

Au dire de M. Houlbert, qui ne se montre pas fervent partisan du formol¹, « cinquante à soixante heures, au bas mot, seraient indispensables pour arriver, par ce procédé, à la destruction des larves d'anobiides² ». D'autres bibliographes³ estiment qu'une durée de vingt-quatre heures est suffisante pour obtenir cet anéantissement.

1. « Le formol est incontestablement un antiseptique extrêmement puissant, mais c'est surtout sous la forme liquide, en solution, que son pouvoir antiseptique se manifeste : » etc. *Op. cit.*, p. 55.)

2. *Op. cit.*, p. 58.

3. Albert MAIRE, *op. cit.*, p. 91 ; R. YVE-PLESSIS, *op. cit.*, p. 15.

Nous aurons occasion de reparler du formol en traitant de la contagion par le livre. Nous nous bornerons à signaler ici, sur cette question de la désinfection des livres, le rapport présenté à l'Académie de médecine, le 19 décembre 1905, par M. le docteur Albert Josias¹, où sont examinés les divers modes de désinfection actuellement en usage.

Autres remarques, toujours à propos des insectes bibliophages :

Alkan aîné conseille, lorsqu'on aperçoit des trous de vers sur une reliure, de plonger une aiguille ou un poinçon mince dans chacun de ces trous, afin de détruire le ver, si, par hasard, il s'y trouve encore ; puis, de boucher « avec du camphre en poudre ou du poivre mêlé à un peu de cire ramollie² ».

Les trous de vers qui se trouvent dans une page peuvent se boucher en collant sur leur orifice des rondelles de papier aussi menues qu'il le faut, ou bien encore, et ce qui vaut mieux, en obturant ces petits orifices avec de la pâte de papier. On fabrique soi-même cette pâte avec du papier râpé à la lime (les marges d'un livre dépareillé et sacrifié, par exemple), « qu'on fait cuire avec un peu d'eau,

1. ALBERT JOSIAS, *Rapport sur une communication de M. le docteur Lop, relative à la transmission des maladies contagieuses dans les écoles municipales par le passage des livres des élèves d'une année à l'autre*, dans le *Bulletin de l'Académie de médecine*, 19 décembre 1905, pp. 477-484.

2. ALKAN aîné, *les Livres et leurs ennemis*, p. 13.

jusqu'à consistance de bouillie claire, dans laquelle on jette, pendant la coction, un petit morceau de colle de poisson¹ ».

Il est juste d'ajouter que, grâce aux précautions prises à peu près partout actuellement, dans les bibliothèques publiques, pour la sauvegarde des anciens livres, aujourd'hui mieux connus et plus appréciés; grâce à la lumière naturelle qu'on ne leur ménage plus, aux fréquents aérages et nettoyages dont ces précieux volumes sont l'objet, le fléau qui nous occupe a beaucoup perdu de son intensité². La propreté, la lumière naturelle et l'air sont, en effet, les trois grands ennemis des insectes.

..... Goutte bien tracassée
Est, dit-on, à demi pansée³;

de même, les livres fréquemment battus, journellement remués et maniés, sont à l'abri de ces myriades d'imperceptibles et infatigables rongeurs. Selon le joli mot de Charles Nodier⁴, « la bibliothèque des savants laborieux n'est jamais attaquée des vers ».

Réparation des livres. — Enlèvement des taches.

En général, il est préférable de laisser aux spécialistes, c'est-à-dire aux relieurs, le soin de réparer

1. R. YVE-PLESSIS, *op. cit.*, pp. 54-55.

2. Cf. GRAESEL, *op. cit.*, p. 522.

3. LA FONTAINE, *Fables*, III, 8.

4. *Mélanges de littérature et de critique*, t. II, p. 594. (Paris, Raymond, 1820.)

les couvertures endommagées, les feuillets décousus ou déchirés, aussi bien que de nettoyer les livres et d'en faire disparaître les taches. En pareilles matières, rien ne remplace l'expérience et le doigté du praticien¹. D'autant plus qu'une difficulté nouvelle se présente; nous retrouvons ici encore les funestes inconvénients des mauvais papiers modernes : d'après une très juste remarque, « le nettoyage du papier est rendu beaucoup plus difficile et beaucoup plus aléatoire depuis qu'on fabrique une si grande quantité de papier avec des pâtes fortement additionnées de matières minérales. En tentant d'enlever les taches, on peut détruire le papier² ». Les hommes d'étude, écrivains ou savants, ont d'ailleurs autres choses à faire, et des choses plus urgentes, plus importantes, que de s'occuper de ces nettoyages et rafistolages.

Voici cependant, à ce sujet, quelques instructions succinctes :

Pour remettre en place les feuillets simples ou doubles, que l'usage ou un accident quelconque ont arrachés en droite ligne dans le pli de la couture, et

1. « Il faut de la prudence et de la patience dans ce genre de travail (dans le nettoyage et la réparation des livres). On a besoin d'y faire une sorte d'apprentissage, et il y aurait de la témérité d'entreprendre un essai sur un ouvrage précieux, sans avoir fait auparavant de longues épreuves sur des bouquins sales. » (NAMUR, *Manuel du bibliothécaire*, p. 257.)

2. BOUANT, *Dictionnaire manuel illust. des connaissances pratiques*, art. Taches.

qui ne se trouvent plus retenus par le fil, humecter légèrement de colle de pâte, à l'aide d'un pinceau et sur une largeur d'un demi-centimètre, toute la longueur de la marge du fond de la page décousue : appliquer ensuite avec précaution, et ajuster exactement bout à bout cette marge contre la marge correspondante de la page suivante, puis fermer le livre et laisser sécher.

Afin que le pinceau ne dépose pas trop de colle sur la marge, et que cette largeur d'un demi-centimètre ne soit pas dépassée, on étend préalablement sur la page décousue une feuille de papier qui ne laisse à découvert que l'extrême bord de la marge, cette mince bande d'un demi-centimètre, et c'est alors seulement qu'on y passe le pinceau de colle. On retire ensuite cette feuille de garde, et l'on met en place la page, comme il vient d'être dit.

Si, au contraire, pour un motif quelconque, un grand nettoyage, par exemple, « un bain complet », vous étiez dans la nécessité d'enlever une page d'un livre, servez-vous d'une règle très étroite, d'un carrelet de bois, ou plutôt de métal, que vous appliquez et maintenez fortement d'une main sur le fond du livre, tandis que, de l'autre, vous détachez délicatement la page : vous la recollez ensuite sur l'onglet restant ou sur un onglet de papier mince ajouté par vous. Ou bien, ce qui vaudrait mieux, mais exigerait plus de dextérité et de doigté, pro-

cédez comme les relieurs en pareil cas : prenez une règle métallique *plate*, glissez-la le long de la page à enlever, presque jusqu'au fond du livre, et, au moyen d'un petit instrument nommé *pointe de relieur*, — sorte de réglotte d'acier, terminée en pointe, dont l'extrémité, de chaque côté de cette pointe, est très soigneusement affilée, et qui sert aux relieurs à maints usages, entre autres, à ébarber isolément les feuilles trop longues, — vous coupez ladite page, et vous la recollez ensuite comme précédemment¹.

S'il s'agit d'une déchirure que vous voulez empêcher de s'étendre, vous prenez une bande de papier transparent, de papier serpente, un peu plus longue que cette déchirure, vous l'humectez de colle de pâte et l'appliquez soigneusement, comme une compresse désormais immuable, sur la partie malade.

*
* *

La manie, manie très fréquente aujourd'hui, de décoller les ex-libris fixés sur les plats intérieurs des volumes, afin de collectionner le plus grand nombre possible de ces vignettes, me paraît fâcheuse : c'est enlever au volume une partie qui lui était devenue intégrante, et qui lui constituait pour ainsi dire un

1. Gaston TISSANDIER (*la Science pratique*, p. 94; Paris, Masson, s. d.; in-18) conseille de pratiquer l'amputation de la page « au moyen d'un fil mouillé », qu'on appuie le long de cette page : je préfère de beaucoup le moyen employé par les relieurs, la règle *plate* et la *pointe*.

état civil ; c'est lui faire subir une quasi-mutilation. « Pour que l'ex-libris garde son intrinsèque valeur, et pour qu'il soit apprécié, déclare M. Édouard Rouveyre¹, c'est à sa place originale qu'il faut le voir, » là où sa présence atteste une valeur de possession et de provenance.

Néanmoins, sur des tomes dépareillés ou des volumes en mauvais état, cet enlèvement s'explique, et voici, d'après M. le docteur Ludovic Bouland, président de la Société française des collectionneurs d'ex-libris, le meilleur moyen d'effectuer l'opération².

« Mettez dans un flacon 10 grammes d'acide chlorhydrique, blanc et pur, ajoutez-y 120 grammes d'eau. Pour décoller un ex-libris, prenez un pinceau doux à aquarelle ou autre, trempez-le dans cet acide ainsi étendu, et appliquez celui-ci sur la pièce à décoller seulement, comme si vous vouliez la couvrir d'une teinte plate. Il faut éviter surtout d'appliquer le liquide sur le livre lui-même.

« Lorsque l'ex-libris a été bien imbibé dans toute son épaisseur, c'est-à-dire au bout de cinq à six minutes, essayez d'en soulever doucement un des coins avec une lame quelconque ou un cure-dent. Il est rare que la vignette ne se décolle pas alors avec la plus grande facilité ; autrement une seconde couche d'acide en aurait facilement raison.

1. *Op. cit.*, t. VI, p. 116.

2. *Ap.* Édouard ROUYEYRE, *op. cit.*, t. VI, pp. 118 et suiv.

« Une fois décollé, mettez l'ex-libris tremper pendant quelque temps dans une cuvette d'eau froide pour lui enlever les dernières traces d'acide; puis retirez-le et faites-le sécher ensuite comme d'habitude.

« Quant au volume, si on ne l'a pas maladroitement mouillé d'acide, il suffit de passer un linge doux et propre sur la place où était l'ex-libris, pour enlever le restant de la colle qui a été attaquée par l'acide. Dans le cas où l'on n'aurait pas d'acide chlorhydrique, on pourrait le remplacer par de très fort vinaigre blanc mais *pur*. »

Au lieu d'acide, on peut employer simplement de l'eau chaude, et voici ce que dit encore à ce sujet M. le docteur Bouland¹ : « On découpe un morceau de papier buvard ou de vieux linge ayant exactement les dimensions de l'ex-libris à décoller. On trempe ce linge ou ce papier dans de l'eau très chaude, et on l'applique aussi exactement que possible sur la pièce à enlever. Puis, on pose par-dessus, vers le milieu, soit un fragment d'éponge, soit un chiffonnet trempé aussi dans l'eau chaude; et l'on renouvelle de temps en temps l'eau chaude de cette éponge jusqu'à ce que, par imbibition à travers le papier, la colle soit suffisamment détrempée. On est renseigné à cet égard lorsqu'en soulevant légèrement un des coins avec un cure-dent, ou tout autre

1. *Ap.* Édouard ROUVEYRE, *op. cit.*, t. VI, p. 120.

objet un peu effilé et non coupant, ce coin se détache sans effort. L'ex-libris une fois décollé, il ne reste plus qu'à le laver légèrement dans de l'eau froide, pour enlever les restes de colle ou de couleur qui y adhèrent encore, et à le faire sécher comme d'habitude. »

*
* * *

Les taches qu'on rencontre sur les feuillets des livres se divisent en deux grandes catégories : *taches maigres* et *taches grasses*.

Les *taches maigres* sont produites le plus ordinairement par l'eau ou simplement l'humidité, par la poussière, la boue, l'encre à écrire et la rouille¹.

Les taches provenant de l'eau ou de l'humidité, — taches si fréquentes qu'elles ont reçu, en bibliographie et en librairie, les noms spéciaux de *piqûres* et *mouillures*², — se traitent homéopathiquement par

1. Les taches de rouille proviennent surtout, ainsi que nous l'avons remarqué, en parlant du Papier (t. III. p. 75), et d'après M. Pierre Dauze, de l'emploi du fer ou des sels de fer dans la fabrication des papiers de fil, notamment du hollandé.

2. L'humidité, avons-nous dit en traitant de l'Aménagement des bibliothèques (t. IV, p. 155), est « la grande ennemie des livres » : voir, à cet endroit, les moyens de remédier à l'humidité des murs, des parquets, des locaux de bibliothèques. Quant aux bibliothèques elles-mêmes. « on nous affirme qu'un peu d'essence de lavande pulvérisée, dans les casiers de bibliothèques, préserve les livres de l'envahissement des moisissures ». (*La Nature*, 19 décembre 1905,

l'eau : un simple bain d'eau pure, froide ou, mieux encore, bouillante, suffit le plus souvent, après une heure ou deux d'immersion, pour les faire disparaître. Si elles résistaient, on ajouterait à ce bain un peu d'eau de Javel (hypochlorite de potasse)¹, ou bien encore « on baignerait la feuille, pendant deux heures, dans une légère solution d'alun; on sèche ensuite entre deux feuilles neuves de papier buvard blanc² ».

D'une façon générale, et quel que soit le procédé employé, il est important de ne se servir, pour le séchage des feuillets, que de buvard *blanc*, le rose pouvant déteindre sur eux et les tacher.

Si les mouillures n'ont atteint que quelques feuillets, le nettoyage peut se faire très facilement. Il

Recettes et Procédés utiles, sans pagination.) « Pour empêcher les livres d'être atteints de piqûres, le premier et le meilleur moyen consiste dans une propreté constante et minutieuse; il ne faut jamais laisser séjourner la poussière, même dans les coins les plus cachés. Pendant toute l'année, d'ailleurs, on doit placer derrière les volumes des morceaux de drap imbibés d'essence de térébenthine, de benzine, de camphre, ou d'une infusion de tabac à fumer, et les renouveler dès que l'odeur s'affaiblit. L'acide phénique est encore préférable. Ces morceaux de drap, imbibés comme je le dis, éloignent aussi les rats et souris. Les livres se conservent bien quand ils sont dans un endroit bien sec, et quand on prend soin de les épousseter souvent. La poudre de pyrèthre les préserve des piqûres. » (Gaston TISSANDIER, *Recettes et Procédés utiles*, pp. 115-114.)

1. Cf. Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 167.

2. Le journal *l'Imprimerie*, dans le *Mémorial de la librairie française*, 8 janvier 1905, p. 25.

suffit de poser à plusieurs reprises un linge humide de chaque côté d'un des feuillets tachés, après avoir isolé ce feuillet des deux pages voisines au moyen de plaques de verre ou de feuilles d'étain. Dès que l'action du linge mouillé s'est produite, dès que la tache a disparu, on enlève le linge et les plaques de verre, on les remplace par du papier buvard, et l'on referme le livre. On nettoie de même les quelques autres feuillets¹. Il est important que le linge ne soit que *légèrement* humide : s'il contenait trop d'eau, cette eau se répandrait dans le dos du livre et sur la tranche et tacherait les autres feuillets.

Mais quand le livre est entièrement ou à demi envahi par les mouillures, il faut se résoudre à le plonger dans l'eau feuille par feuille, et pour cela le découdre ou le dérelier, opération qui, dans ce dernier cas, exige de minutieuses précautions et de la patience, surtout si le livre est relié à dos plein.

Si ces mouillures, déjà anciennes et invétérées, présentaient un caractère d'intensité exceptionnelle, si elles s'étaient transformées, sur nombre de pages, sur la tranche ou certains coins du livre, en *moisissures*, alors le mal serait des plus graves, le livre des plus menacés. On commencera par le nettoyer à la main feuille à feuille, frottant délicatement chaque

1. Cf. A. BONNARDOT, *le Magasin pittoresque*, février 1877. p. 46 : Conseils pour la réparation des livres. Voir aussi ANTONY MÉRAY, *Annuaire du bibliophile*, 1862, pp. 79-92 : Quelques moyens faciles de restaurer les vieux livres.

page pour en enlever les germes de moisissure; puis on le placera grand ouvert au soleil, en plein soleil, et on l'y laissera plusieurs jours, en l'ouvrant tantôt à une place, tantôt à une autre, afin d'en faire sortir le plus possible l'humidité. Si, comme c'est probable, ces opérations ne suffisent pas, et si, oubliant que le mieux est l'ennemi du bien, vous voulez tenter de guérir plus complètement ce malheureux, de ressusciter ce moribond, au risque de l'achever, force sera de recourir aux plus énergiques médications : eau de Javel plus ou moins concentrée, chlorure de chaux, etc. « La moisissure, dit très bien M. Ris-Paquot, est la plus terrible de toutes les taches; c'est la véritable gangrène du livre, et, quand elle est bien accentuée, nulle opération ne pourrait le sauver de cette terrible maladie, entraînant avec elle la décomposition de la pâte du papier. Là, tous les remèdes peuvent être employés : le malade est condamné à l'avance; il faut essayer, et, quoique les miracles ne soient plus à la mode, qui sait si un hasard providentiel ne viendra point couronner la persévérance? »¹ »

1. RIS-PAQUOT, *Guide pratique du restaurateur-amateur de tableaux, gravures, ... reliures et livres*, p. 244. (Paris, Laurens, 1890.) Sur la moisissure des livres, voici les considérations émises par M. Albert MAIRE (*op. cit.*, p. 92) : « Les livres qui se trouvent dans des salles du rez-de-chaussée, ou même dans des étages supérieurs, sont sujets à se moisir, si l'exposition en est au nord. On sait quels ravages font ces cryptogames imperceptibles : les [le?] *chaeto-*

Il est à remarquer que le contact prolongé de l'eau ordinaire ou de l'eau de Javel fait perdre au papier, redevenu sec, sa fermeté et son *encolle*. Nous avons vu¹ que les papiers d'impression sont très souvent *collés*, ce qui leur donne plus de résistance, les rend moins susceptibles de se piquer, et permet d'y écrire avec de l'encre ordinaire. Nous avons vu également² qu'il y a plusieurs méthodes pour encoller le papier : nous ne rappellerons ici que l'encollage

mium [ou chétomion], le *stachybotris*, le *penicillium glaucum* et l'*aspergillus glaucus*, qui attaquent la couverture ou la tranche du livre, pénètrent dans l'intérieur sous forme de taches grises passant au violet et au vert pâle. Le papier tombe miette à miette, se réduit en poussière, et le livre est perdu. Le parchemin n'est pas plus à l'abri de ces parasites dangereux que le papier, et souvent on trouve des manuscrits absolument perdus. Le remède, dès qu'on s'aperçoit de cet inconvénient, doit être employé rapidement. Il faudra retirer des rayons le livre attaqué, l'essuyer soigneusement et enlever toutes les taches de moisissure ; on en aérera l'intérieur en l'ouvrant le plus possible et même en le laissant exposé au soleil, jusqu'à ce que toute l'humidité ait disparu. On devra défaire le rayonnage, gratter soigneusement la peinture, faire cimenter le mur pour obtenir une surface unie, après quoi laver toute la surface du mur avec de l'huile de lin très chaude, en y passant même plusieurs couches. Lorsque le tout sera bien sec, on pourra appliquer telle couche de peinture que l'on voudra, et alors seulement on rétablira le rayonnage. Cependant, avant de replacer les corps de rayons, nous engagerions à mettre contre le mur des panneaux en bois placés le plus économiquement possible. Sur ces panneaux seraient montés les rayons.... » Cf. notre tome IV, chap. II, p. 155-156.

1. Tome III, pp. 59 et suiv.

2. *Ibid.*

à la gélatine, qu'on peut employer à froid et préparer d'avance. On fait bouillir 10 grammes de gélatine blanche dans un demi-litre d'eau, ou « une plaquette par litre d'eau, en y ajoutant un peu d'alun, afin de décourager les vers que pourrait attirer la gélatine¹ » ; on laisse tiédir ou refroidir, et l'on badigeonne le papier avec cette colle ou *encolle*, ou mieux, on y plonge un à un tous les feuillets; puis, après les avoir mis sous presse, on les étend sur des linges et à l'ombre, pour qu'ils sèchent lentement. En général, d'ailleurs, lorsqu'on a fait subir au papier un lavage quelconque, il a tendance à se boursouffler, et il faut éviter de le faire sécher trop vite².

Remarquons encore, au sujet du chlore, et, par conséquent de son composé l'eau de Javel, « qu'assurément les effets de cette substance sont à peu près infaillibles pour le blanchiment du papier: mais on peut dire que la contexture du papier lui-même n'a pas d'ennemi plus terrible, qu'il détruit lentement ce qu'il a blanchi, et que, sans de sages précautions, son usage est des plus pernicieux. Fermer un livre blanchi au chlore, c'est, pour nous servir d'un dicton populaire, enfermer le loup dans la bergerie³. »

L'eau de Javel ne doit donc s'employer qu'avec grande circonspection et ménagement, en tâtonnant,

1. ANTONY MÉRAY, *loc. cit.*, pp. 84-85.

2. Cf. JULES COUSIN, *op. cit.*, pp. 166-167.

3. *Le Magasin pittoresque*, février 1877, p. 46 : Conseils pour la réparation des livres.

pour ainsi dire. Il n'y a que dans le cas de moisissure, comme nous venons de l'expliquer, qu'on puisse user d'elle libéralement, sans retenue ni regret : cet infortuné, que la gangrène dévore et va anéantir, elle le prolonge et le purifie à la fois.

Dans ces derniers temps, on a remplacé l'eau de Javel par l'eau oxygénée (bioxyde d'hydrogène) « à un demi-volume, additionnée d'un peu d'ammoniacque, de manière que le liquide soit à peine alcalin », et l'immersion dans ce bain, pendant vingt-quatre heures, a produit d'excellents résultats, surtout pour le nettoyage des vieilles gravures. « Cette recette est la meilleure de toutes, » dit même Gaston Tissandier, dans ses *Recettes et Procédés utiles*¹.

Pour l'eau oxygénée, comme pour l'eau de Javel, il est bon d'ailleurs de procéder avec modération, de n'augmenter la dose que par degrés, peu à peu, d'avoir soin même de faire des essais préalables sur des papiers sans valeur.

Pour enlever les taches dues à la poussière ou même à la boue, il suffit souvent de les frotter avec de la mie de pain ou du caoutchouc (gomme à effacer), ou encore avec un grattoir très légèrement manié.

Quant à celles qui persisteraient, voici, d'après Gaston Tissandier², divers procédés à leur appliquer :

1. Page 114. (Paris, Masson, s. d. ; in-18.)

2. *La Science pratique*, pp. 95-94. (Paris, Masson, s. d. ; in-18.)

« Avant toute opération, si l'on ne veut pas se résoudre à découdre le cahier du livre, il faut isoler la feuille maculée entre deux papiers d'étain¹, afin de préserver le reste du volume. Si le papier est bien encollé et s'il ne s'agit que d'une éclaboussure, un lavage léger avec un blaireau ou une éponge imprégnée d'eau ordinaire, ou même un bain prolongé dans l'eau chaude², suffisent ordinairement. Si ce moyen est inefficace, on peut couvrir la tache d'une matière gluante, mucilagineuse (savon, colle d'amidon, glycérine), susceptible de l'entraîner et de se dissoudre ensuite elle-même dans l'eau.

« Voilà pour les moyens mécaniques.

« S'il s'agit d'un papier non encollé, buvard, la chose se complique et l'on est souvent obligé de recourir aux agents chimiques, lesquels varient nécessairement suivant la nature de la boue qui a causé l'accident.

« Dans tous les cas, on peut essayer de l'eau de Javel diluée (1 partie d'eau de Javel, 4 parties d'eau

1. Ou deux plaques de verre.

2. Ce bain, ainsi que nous allons le voir tout à l'heure, s'effectue au moyen d'un large godet de porcelaine. On pourrait aussi immerger la page tachée, la faire tremper dans un récipient plus ou moins rempli d'eau, et sur les bords duquel s'appuieraient les deux parties du volume, parties à isoler, celle de droite et celle de gauche de ladite page. Mais, de toutes façons, il faut reconnaître que le procédé n'est pas facile, et qu'on risque fort de mouiller, c'est-à-dire de tacher les autres pages.

ordinaire); il faut ensuite soumettre le papier à un lavage prolongé. Une solution de potasse ou d'acide chlorhydrique *très affaibli* réussit également. La boue ferrugineuse produit des taches de rouille, qui disparaissent dans une solution chaude d'oxalate de potasse (sel d'oseille).

« Ce qui donne le plus de mal à l'opérateur, ce sont les taches qui ont pour origine une forte pression, la boue ayant alors complètement pénétré la pâte du papier : l'immersion prolongée est alors le seul remède. Si la tache est dans un angle, rien de plus facile que de l'isoler; mais si elle se trouve au milieu d'une page, on aura recours à un large godet de porcelaine, semblable à ceux dont on se sert pour le lavis. Dans les cas extrêmes, on est quelquefois obligé de séparer du volume, au moyen d'un fil mouillé¹, la feuille endommagée; on la recolle ensuite à l'aide d'un étroit onglet de papier mince. »

Pour enlever les taches d'encre à écrire faites sur le papier, si ces taches sont récentes et encore fraîches, on emploie le papier *buvard*, qui s'imbibe de ce liquide, le *boit*.

« Si, par ce moyen, on ne parvient pas à faire disparaître toutes les traces de l'encre, on a recours à un sel ou à une substance quelconque ayant la propriété de blanchir le papier; on prend, par

1. Ou plutôt d'une règle plate métallique et d'une *pointe de relieur*, comme nous l'avons dit ci-dessus (p. 69).

exemple, de l'oxalate de potasse, pour atteindre ce but.

« Une simple modification de cette manière de procéder rend encore de meilleurs services. On prend du papier brouillard épais, ou, ce qui vaut mieux, du carton brouillard, qu'on trempe plusieurs fois dans une dissolution d'acide oxalique ou d'oxalate de potasse. Puis on fait sécher. Si alors on veut enlever une tache, on applique convenablement, sur cette dernière, le papier brouillard préparé de cette façon. L'encre s'enlève parfaitement en procédant ainsi. Ce carton boit l'encre et blanchit en même temps le papier¹. »

Pour enlever les taches d'encre non récentes, on peut se servir d'abord de deux solutions : « l'une à cinq pour cent environ de permanganate de potasse, et la seconde à peu près saturée d'acide sulfureux. On passe la première solution sur la tache, on laisse agir une minute ou deux, puis on lave avec la seconde, et, après un instant, on lave à grande eau et l'on sèche soigneusement² ».

Autre recette : « On dissout du chlorure de chaux dans de l'eau ; on frotte avec cette solution la tache, qui devient rougeâtre ; on mouille alors avec de l'ammoniaque ; on lave, on essuie, et l'on sèche³. »

1. Gaston TISSANDIER, *Recettes et Procédés utiles*, pp. 115-116.

2. *Id.*, *op. cit.*, p. 112.

3. *Id.*, *ibid.*

D'une façon générale, le chlorure de chaux, le sel d'oseille (bioxalate de potasse), les acides oxalique, acétique, citrique et tartrique sont efficaces pour l'enlèvement des taches d'encre. Si la tache est légère et de peu d'étendue, placer dessus, au moyen d'une barbe de plume d'oie ou d'un pinceau, une goutte de vinaigre (acide acétique), humecter ensuite avec de l'eau de chlore (eau de Javel), puis sécher entre des feuilles de buvard blanc¹.

Parfois même, l'eau de Javel seule suffit à rendre très peu apparentes, à faire même disparaître les taches d'encre, tant elle a, encore une fois, d'action sur le papier.

Ajoutons que ce dernier procédé (traitement à l'eau de Javel) convient aussi bien aux taches de rouille qu'aux taches d'encre².

L'action de l'acide chlorhydrique sur l'encre à écrire mérite également d'être signalée : cet acide « attaque l'encre d'écriture, tout en épargnant celle du texte et la teinte paille du vieux papier³ ». Antony Méray en fit l'épreuve sur deux incunables, qui portaient des inscriptions manuscrites à l'encre.

1. Cf. Gaston TISSANDIER, *op. cit.*, p. 115.

2. « Taches de rouille et taches d'encre ordinaire à écrire : nous réunissons ces deux sortes de taches, parce qu'on peut employer le même procédé à leur égard. Le traitement le plus facile et le plus simple, dans les deux cas, est celui à l'eau de Javel, » etc. (Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 166.)

3. Antony MÉRAY, *loc. cit.*, p. 89.

« Un bain d'acide chlorhydrique étendu d'eau les débarrassa très bien, dit-il, de notes nombreuses et de griffonnages inutiles ; mais, comme cet agent chimique laisse au papier une apparence molle et humide, il fallut laver mes feuilles à grande eau, puis détruire les traces de l'acide au moyen d'une dissolution de bicarbonate de soude, avant de procéder à l'encollage¹. »

Si l'on désirait, au contraire, *faire reparaître de l'encre ordinaire effacée*, revivifier une écriture quelconque, voici une méthode très simple et « couramment usitée dans les bibliothèques » : elle consiste à « passer sur l'écriture un pinceau fin légèrement imbibé d'hydrosulfure d'ammoniaque² ».

* * *

Passons à l'enlèvement des *taches grasses*.

Les plus fréquentes sont des taches de suif, de stéarine (bougie), de graisse, d'huile, les taches de sang, les taches produites par l'attouchement des doigts ou par le maculage provenant de l'encre d'imprimerie.

Les taches de graisse et d'huile peuvent s'enlever simplement « en recouvrant la tache d'un peu de

1. Antony MÉRAY, *loc. cit.*, p. 89.

2. *Journal de la Jeunesse*, Supplément, 26 octobre 1901, sans pagination.

craie en poudre très fine, et mettant à la presse. Le lendemain, on change, et ainsi de suite, à trois ou quatre reprises¹. »

Au lieu de craie, il est préférable d'employer une de ces terres spéciales, dites terres bolaires², comme la terre de Sommières (Gard), qui se trouve, à Paris, chez tous les marchands de couleurs. Cette argile (silicate d'alumine hydraté), ainsi que toutes les argiles smectiques (de *σμηκτικός*, qui nettoie, qui dégraisse : *σμήγω*, frotter, nettoyer, dégraisser), a la propriété d'absorber l'eau rapidement et d'être surtout très avide de matières grasses³. La terre

1. BOUANT, *Dictionnaire manuel illustré des connaissances pratiques*, art. Taches.

2. Appelées aussi simplement *bols*. Parmi elles figure le bol d'Arménie ou terre sigillée, ocre rouge qui s'extrait par le lavage de certains sables très abondants en Arménie et dans l'île de Lemnos. Les prêtres de Diane en faisaient des pastilles marquées d'une empreinte à l'effigie de la déesse : de là le nom de terre sigillée (du latin *sigillum*, cachet, empreinte). Le bol d'Arménie était jadis très employé en médecine ; il entrait dans la composition de la thériaque, du diascordium, etc.

3. « Les argiles sont essentiellement formées par un silicate d'alumine hydraté, mêlé à des proportions variables de plusieurs substances étrangères qui produisent des colorations diverses, et font varier la fusibilité et la plasticité de la pâte.... Les argiles *smectiques*, avides de matières grasses, et employées, pour cette raison, au dégraissement des draps.... » (BOUANT, *Dictionnaire manuel illustré des sciences usuelles*, art. Argile.) Quelques bibliographes conseillent d'employer la terre bolaire pour faire disparaître, sur les livres, les taches d'humidité (piqûres et mouillures même de poussière. C'est une erreur : cette terre n'a d'ac-

de Sommières s'emploie couramment pour le dégraissage des vêtements, le nettoyage des planchers, des meubles, etc., et l'on peut l'utiliser de même pour l'enlèvement des taches de graisse et d'huile sur le papier. Il suffit de déposer sur la tache une couche d'environ un demi-centimètre d'épaisseur de cette terre, qui a l'aspect d'une poudre blanchâtre très fine, et, en un laps de temps plus ou moins long, quatre, six, douze, quinze heures, suivant le degré d'importance et de vieillesse de la tache, la graisse est absorbée par ladite poudre et la tache a disparu.

Le chlorure de chaux est aussi recommandé pour l'enlèvement des taches de graisse, et il a sur elles une action très puissante : « une demi-heure de contact suffit d'ordinaire pour amener la disparition de la tache¹ ».

Pour l'enlèvement des taches de suif et de bougie, on pose sur la tache une feuille de gros papier buvard, et l'on applique sur ce papier soit une cuiller d'argent contenant quelques petits charbons incandescents, soit, plus simplement, un fer à repasser dûment chauffé. Il faut avoir soin de changer le papier buvard à mesure qu'il se salit. Puis, attention que sur les taches d'humidité toutes récentes et encore fraîches, et ne peut rien sur les piqûres et mouillures. Si même les taches de graisse étaient anciennes et invétérées, elle serait impuissante à les enlever.

1. RIS-PAQUOT, *op. cit.*, p. 244.

moyen d'un pinceau, on enduit d'une légère couche d'essence de térébenthine, chauffée au bain-marie et presque bouillante, les deux côtés du papier à nettoyer. On rend ensuite à ce papier sa blancheur en imbibant d'alcool rectifié, chauffé également au bain-marie, la place qui était tachée¹.

Ne pas oublier, dans cette opération, que la térébenthine et l'alcool s'enflamment très aisément, et prendre garde de trop les approcher du feu.

« Ce procédé peut être également employé pour faire disparaître les taches de cire à cacheter, bien que celles-ci rentrent plus particulièrement dans la classe des taches maigres². »

Les taches de cire s'enlèvent aussi « en trempant le papier dans de la benzine ou de la térébenthine; après quoi l'on couvre l'imprimé de papier brouillard plié et l'on repasse avec un fer chaud³ ».

De même, les taches de bougie peuvent s'enlever par un procédé plus expéditif que le précédent : après avoir, à l'aide d'un grattoir, aminci la tache le plus possible, il suffit de traiter la partie restante par de légères lotions d'alcool à 90°. L'acide stéarique étant soluble dans l'alcool, le procédé réussit « très bien⁴ ».

1. Cf. Gaston TISSANDIER, *Recettes et Procédés utiles*, p. 115; et Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 168.

2. Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 168.

3. Édouard ROUYEYRE, *op. cit.*, t. VIII, p. 161.

4. Gaston TISSANDIER, *la Science pratique*, p. 94.

Si les taches d'huile étaient rebelles à la recette indiquée ci-dessus, on pourrait recourir à la suivante :

« On forme une bouillie pas trop épaisse composée de :

Savon.	500 grammes,
Argile.	500 —
Chaux vive	60 —
Eau.	Quantité suffisante.

« On étend une petite couche de cette bouillie sur la tache, et on l'y laisse pendant un quart d'heure environ. On trempe ensuite la feuille dans un bain d'eau chaude, puis on la retire et on la fait sécher lentement¹. »

Les feuillets tout récemment tachés d'huile et encore humides de cette huile, adhérant encore entre eux, doivent, d'après Antony Méray, qui nous raconte comment il a expérimenté ce procédé², être trempés, préalablement décousus, dans une dissolution de potasse caustique, qui commence à s'emparer de la matière grasse. « Cette opération avait aminci et rendu savonneux le papier, qui conservait une couleur rance³ très désagréable. Un bain d'eau de Javel mêlée d'un quart d'eau ordinaire le débarrassa entièrement de cette vilaine trace. Restait à enlever le chlore introduit par l'eau de Javel : une

1. Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 168.

2. *Annuaire du bibliophile*, 1862, p. 85.

3. C'est-à-dire jaunâtre.

dissolution de sulfite de soude réussit à chasser cet actif destructeur. »

Il est des lecteurs sujets à des saignements de nez fréquents et si soudains que ces lecteurs n'ont pas le temps d'éloigner d'eux le volume sur lequel ils sont penchés, et qui se trouve ainsi plus ou moins maculé. Pour enlever ces taches de sang, « il faut les couvrir de chlorure de chaux en pâte, et l'y laisser séjourner au moins une demi-heure ; puis on le retire par un lavage à l'eau. Il reste une tache jaunâtre, que l'on fait disparaître avec de l'eau faiblement acidulée¹. »

Pour enlever les taches de sang, on peut aussi, plus simplement, « tremper la feuille dans l'eau froide, et frotter les taches avec du savon ; rincer, puis sécher² ».

Les taches dues à l'attouchement des doigts sont quelquefois assez tenaces³. Pour les combattre, on use du procédé que nous avons vu appliquer tout à l'heure aux taches de boue : on étend sur elles « une couche de savon blanc en gelée, et on l'y laisse pendant quelques heures. On enlève ensuite le savon avec une éponge fine trempée dans l'eau chaude, et toute la crasse disparaît le plus souvent en même

1. RIS-PAQUOT, *op. cit.*, p. 244.

2. Le journal *l'Imprimerie*, dans le *Mémorial de la librairie française*, 8 janvier 1903, p. 25.

3. « Les marques de doigts disparaissent difficilement, » dit le journal *l'Imprimerie*, loc. cit.

temps. Si ce traitement ne suffisait pas, on pourrait remplacer le savon en gelée par du savon noir; mais il faudrait avoir soin de le laisser peu de temps sur le noir d'impression, qui pourrait se décomposer et couler, ce qui produirait plus de mal que de bien¹. »

Les taches produites par l'encre d'imprimerie sont fréquentes et difficiles à enlever. Pour les faire disparaître, on peut essayer de la mie de pain roulée en boulettes, et en frotter les endroits salis. « Il est rare cependant, ajoute M. Jules Cousin², qu'on arrive à un résultat complètement satisfaisant, surtout si le maculage est assez fort. Aussi nous répétons ici le conseil que nous avons déjà donné³, qu'on prenne la précaution de ne jamais faire relier de livres trop fraîchement imprimés; du moins, si l'on est quelquefois obligé de le faire, il faut recommander au relieur d'interfolier les cahiers avec du papier serpent⁴ avant le battage, pour éviter que l'encre

1. Jules COUSIN, *op. cit.*, p. 168.

2. *Op. cit.*, pp. 168-169.

3. Nous l'avons donné également : voir notre tome III, p. 552.

4. En admettant qu'il n'y ait pas là une simple faute d'impression, — *serpent*, au lieu de *serpente*, — nous remarquerons que la locution « papier *serpent* » manque dans Littré, dans Hatzfeld, dans Larousse, etc., qui tous ne donnent que « papier *serpente* ». Cf. LITTRÉ, *op. cit.*, art. *Serpente*; — HATZFELD, *Dictionnaire général...*, art. *Serpente*; — LAROUSSE, *op. cit.*, art. *Papier*, t. XII, p. 150, col. 5, et art. *Serpente*.

d'imprimerie ne se décharge des pages l'une sur l'autre. »

On remarque fréquemment, dans des volumes parus il y a deux ou trois siècles, ou même des volumes plus récents, des volumes publiés il y a cinquante ou soixante ans, que des feuilles entières, souvent même toutes les feuilles du livre, sont jaunies par l'encre d'imprimerie; cette encre s'est altérée, décomposée en quelque sorte; l'huile qu'elle contient s'en est en partie peu à peu séparée, et étend tout autour des lettres une teinte jaunâtre qui finit par envahir toute la page. Une altération analogue peut se produire dans les anciennes estampes. Gabriel Peignot¹ indique, d'après le « Dictionnaire de l'Industrie »

1. *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. I, pp. 108-110. NAMUR, dans son *Manuel du bibliothécaire* (pp. 255-255), a reproduit (et quelque peu tronqué) cet extrait de Peignot, en y joignant la note relative au nettoyage des estampes (cf. *infra*, pp. 92-95), sans mentionner une seule fois le nom de celui qu'il mettait si copieusement à contribution. De tels oublis ou supercheries expliquent le véhément article, véritable diatribe, publié par QUÉRARD (*la France littéraire*, art. Peignot, t. VII, p. 48) sur le bibliothécaire Namur: « ... Un des plus déhontés plagiaires de M. Peignot, c'est, sans conteste, M. Namur, docteur en philosophie et en lettres, et bibliothécaire à l'Université de Louvain, qui, sous le titre de *Manuel du bibliothécaire*, a publié un livre qui offre une particularité peut-être unique jusqu'à ce jour: c'est que rien n'appartient à l'auteur dont il porte le nom; le titre même n'est pas de M. Namur, il l'a trouvé page ix du Discours préliminaire du *Dictionnaire raisonné de bibliologie* de M. Peignot, où on lit que cet ouvrage devait paraître sous le titre de *Manuel du bibliothécaire*. » Etc., etc.

(sans spécifier davantage), le moyen suivant, — moyen aussi compliqué que suranné, nous devons le reconnaître, — de remédier à cet inconvénient :

« On ôte d'abord la couverture du livre qu'on veut nettoyer, ensuite on prépare une lessive avec de la cendre de sarment de vigne ; il ne faut point que la lessive soit trop forte ; pour cet effet, on met un boisseau de cendre sur quatre seaux d'eau de rivière ; on la fait bouillir plusieurs heures pour que l'eau se charge des sels de la cendre ; on la laisse reposer l'espace de sept à huit jours ; on la tire ensuite à clair par inclinaison. On peut alors, avec cette lessive, nettoyer toutes sortes de livres et d'estampes, pourvu qu'ils ne soient point écrits ni peints avec encre ou couleurs gommées ; car il n'y a que l'encre d'impression qui résiste à ce blanchissage. On prend le livre que l'on veut lessiver, on le met entre deux cartons que l'on serre légèrement avec une ficelle, afin que la lessive puisse pénétrer entre les feuillets ; dans cet état, on met le livre bouillir un quart d'heure dans la lessive préparée ; on l'en retire ensuite ; on ôte la ficelle, et on le met en presse pour en exprimer toute l'eau qui sera chargée de sa crasse ; on le laisse sous presse un quart d'heure, puis on le remet de nouveau dans la lessive bouillante, comme auparavant. Après l'avoir passé une seconde fois à la presse, on le met dans un chaudron plein d'eau de rivière, bouillante et propre, qui achève de le nettoyer parfaitement, et d'en enle-

ver toutes les taches de graisse et de crasse, sans que le papier ni l'impression en souffrent. S'il y avait quelques endroits qui ne fussent pas bien nettoyés, il faudrait recommencer le même procédé. Comme, dans ces opérations réitérées, les lessives détachent une bonne partie de la colle du papier, qui, alors, n'ayant presque plus de corps, serait sujet à se déchirer, on y remédie en mettant le livre par deux fois dans de l'eau d'alun, et même alors il pourra souffrir l'écriture sans boire l'encre. On fait ensuite sécher le livre sur des ficelles, en éparpillant un peu les feuillets (pour qu'ils n'adhèrent pas ensemble), dans un endroit qui ne soit point exposé au grand air ni au grand soleil. Il faut qu'il sèche lentement. On peut, en suivant la même méthode, blanchir les estampes, et, lorsqu'on veut les faire sécher, on doit avoir les mêmes précautions, et les suspendre à des ficelles avec de petites fourchettes en bois¹. »

Gabriel Peignot ajoute ici en note², que si les estampes sont couvertes soit d'une teinte jaune provenant de ce qu'elles ont été imprimées avec de l'encre dont l'huile n'a point été assez brûlée, soit d'une teinte rousse, assez semblable à la précédente, et qui leur vient d'avoir été exposées à l'air, on fait

1. Ou plutôt, comme nous allons le voir, mettre ces estampes sous presse (pour les empêcher de gondoler), après en avoir « pompé » l'eau au moyen d'un linge bien propre, puis de buvard blanc.

2. Cf. *op. cit.*, t. I, p. 110.

disparaître ces teintes « en répandant sur les estampes de l'eau bouillante à plusieurs reprises et uniformément ». Pour cela, on les met bien à plat dans un récipient assez grand pour les contenir dans toute leur longueur, on verse sur elles l'eau bouillante, et, « au bout de cinq à six heures¹, les estampes reprennent leur blancheur naturelle, c'est-à-dire celle du papier ».

Les taches d'encre sur les estampes s'enlèvent au moyen de l'eau-forte; « mais il faut à l'instant verser de l'eau fraîche par-dessus, afin que l'eau-forte ne morde pas avec trop d'ardeur. On peut laisser l'eau fraîche cinq à six minutes sur l'estampe; ensuite on pompe cette eau avec un linge fin², » un linge bien propre; puis on place l'estampe entre plusieurs feuilles de papier buvard blanc, que l'on charge (de livres, par exemple, de gros volumes), pour l'empêcher de gondoler en séchant.

Il arrive parfois, au retour d'un *train* de l'atelier du relieur, par exemple, qu'on trouve des volumes tachés de colle extérieurement, sur le dos ou les plats. Si ces volumes sont reliés en belle peau, chagrin ou maroquin, il suffit, pour enlever ces taches, de les frotter légèrement avec un linge humecté d'acide acétique (vinaigre) plus ou moins étendu

1. Bien moins de temps même parfois, une heure ou deux seulement. (A. C.)

2. Gabriel PEIGNOT, *op. cit.*, t. I, p. 110.

d'eau¹. Mais, sur les reliures en basane ou en toile, ce frottement humide produirait des résultats pires que la tache : il altérerait, à l'endroit frotté, la couleur de la peau et surtout de la toile.

Pour « remettre à neuf » une reliure en peau (veau, chagrin, maroquin, etc.), essayez d'abord bien le volume, de façon à n'y laisser aucune trace de poussière ; « passez ensuite à la surface de la reliure une éponge saturée d'alcool ; enfin, à l'aide d'un petit pinceau ou d'un tampon de ouate, on applique une sorte de vernis composé d'un blanc d'œuf dissous dans un tiers de son volume d'alcool à 90 degrés² ».

Maniement des livres.

La meilleure manière de retirer un volume d'un rayon de bibliothèque, c'est de prendre ce volume par le dos ; mais, pour cela, il est nécessaire que les livres rangés sur ce rayon ne soient pas trop serrés³, et qu'on puisse, en les poussant légèrement, insinuer les doigts entre eux.

1. Recette communiquée par un ouvrier relieur des plus compétents.

2. *Journal de la Jeunesse*, 6 avril 1907, Supplément.

3. C'est, comme nous l'avons vu (t. IV, p. 51), la mauvaise habitude de quantité de libraires et de bouquinistes : ils serrent tellement les livres sur leurs rayons ou dans leurs boîtes qu'on ne peut les en tirer, ces malheureux livres, qu'en risquant de les abîmer, ou de se casser les ongles.

Si les livres rangés sur un rayon sont trop serrés pour que vous puissiez les saisir par le dos, c'est forcément par leur partie supérieure qu'il faut les prendre, c'est en appuyant le doigt sur la tête ou le sommet de la gouttière, — mais non en tirant sur la coiffe, comme on est toujours tenté de le faire, — que vous réussirez à vous en emparer sans dommage et avec le moins de peine possible.

Vous êtes parvenu à le prendre, ce livre, et vous vous apprêtez à l'ouvrir et à le lire, comment le tiendrez-vous? comment le manier?

S'il est de petit format, rien ne vous empêche de le tenir à la main, et c'est par la partie inférieure du dos que vous le soutiendrez en le maintenant ouvert.

S'il est de grand format et trop lourd pour être ainsi supporté, il faut vous résoudre à le poser sur une table, devant laquelle vous vous assoirez : dans ce cas, si, lorsqu'il est ouvert, les feuillets ont tendance à se relever, votre main peut suffire à les maintenir baissés. Si vous désirez ne pas immobiliser vos doigts, si vous avez besoin, par exemple, d'écrire, de copier des extraits de ce livre, servez-vous, pour le tenir ouvert, soit d'un de ces pupitres dont nous avons précédemment parlé¹; soit d'un presse-papier suffisamment lourd; soit d'une de ces petites pinces à ressort, faites en bois ou en métal,

1. Cf. t. IV, pp. 488 et suiv.

comme certains négociants en emploient afin de garder en ordre leurs notes ou factures.

Pour lire un de ces gros et importants volumes, vous plonger dans la lecture d'un de ces in-folio ou in-quarto, n'allez pas appuyer vos coudes sur les pages, l'un sur un côté du livre, l'autre sur l'autre côté : cela fatiguerait la reliure et pourrait l'endommager ; vous risqueriez, en outre, de froisser ou déchirer les pages.

« Si l'on convient, dit très sensément et gracieusement Jean Darche¹, qu'un bon livre est un ami, un maître avec lequel on converse, quelle irrévérence n'est-ce pas de le traiter si mal ! Oserait-on agir de la sorte envers un ami vivant ? Tout livre, dès qu'il est bon, dès qu'il est admis à notre intimité, a un droit acquis, par là même, à notre estime, à notre affection et à notre respect. »

LE RESPECT DES LIVRES, écoutez en quels termes naïfs, mais pleins d'émotion, de persuasion et d'éloquence, l'auteur du *Philobiblion* le recommande aux étudiants de son siècle et à tous les lecteurs :

« Non seulement nous remplissons un devoir envers Dieu en préparant de nouveaux volumes, mais nous obéissons à l'obligation d'une sainte piété si nous les manions délicatement, ou si, en les remettant à leurs places réservées, nous les maintenons dans une conservation parfaite, de façon qu'ils

1. *Essai sur la lecture*, p. 564.

se réjouissent de leur pureté, tant qu'ils sont entre nos mains, et qu'ils reposent à l'abri de toute crainte, lorsqu'ils sont placés dans leurs demeures. Certainement, après les saints vêtements et les calices consacrés au corps de Notre-Seigneur, ce sont les livres sacrés qui sont dignes d'être touchés le plus honnêtement par les cleres, car ils leur font injure toutes les fois qu'ils osent les prendre avec des mains sales. Aussi nous pensons qu'il est avantageux d'entretenir les étudiants sur les diverses négligences, qu'ils pourraient toujours facilement éviter, et qui nuisent considérablement aux livres. D'abord, qu'ils mettent une sage mesure, en ouvrant ou en fermant les livres, afin que, la lecture terminée, ils ne les rompent pas par une précipitation inconsidérée, et qu'ils ne les quittent point avant de remettre le fermoir qui leur est dû. Car il convient de conserver avec plus de soin un livre qu'un soulier.

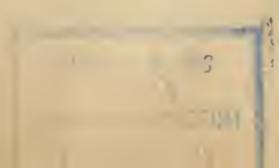
« Il existe, en effet, une gent écolière fort mal élevée, en général, et qui, si elle n'était pas retenue par les règlements des supérieurs, deviendrait bientôt fière de sa sottise ignorance. Ils agissent avec effronterie, sont gonflés d'orgueil, et, quoiqu'ils soient inexpérimentés en tout, ils jugent de tout avec aplomb.

« Vous verrez peut-être un jeune écervelé, flânant nonchalamment à l'étude, et, tandis qu'il est transi par le froid de l'hiver, et que, comprimé par la

gelée, son nez humide dégoutte, ne pas daigner s'essuyer avec son mouchoir avant d'avoir humecté de sa morve honteuse le livre qui est au-dessous de lui. Plût aux dieux qu'à la place de ce manuscrit on lui eût donné un tablier de savetier ! Il a un ongle de géant, parfumé d'une odeur puante, avec lequel il marque l'endroit d'un plaisant passage. Il distribue, à différentes places, une quantité innombrable de fétus avec les bouts en vue, de manière que la paille lui rappelle ce que sa mémoire ne peut retenir. Ces fétus de paille, que le ventre du livre ne digère pas et que personne ne retire, font sortir d'abord le livre de ses joints habituels, et ensuite, laissés avec insouciance dans l'oubli, finissent par se pourrir. Il n'est pas honteux de manger du fruit ou du fromage sur son livre ouvert et de promener mollement son verre tantôt sur une page, tantôt sur une autre, et, comme il n'a pas son aumônière à la main, il y laisse les restes de ses morceaux. Il ne cesse, dans son bavardage continuel, d'aboyer contre ses camarades, et, tandis qu'il leur débite une foule de raisons vides de tout sens philosophique, il arrose de sa salive son livre ouvert sur ses genoux. Quoi de plus ! Aussitôt il appuie ses coudes sur le volume, et, par une courte étude, attire un long sommeil ; enfin, pour réparer les plis qu'il vient de faire, il roule les marges des feuillets, au grand préjudice du livre.

« Mais la pluie cesse et déjà les fleurs apparaissent sur la terre; alors notre écolier, qui néglige beaucoup plus les livres qu'il ne les regarde, remplit son volume de violettes, de primevères, de roses et de feuilles; alors il se servira de ses mains moites et humides de sueur pour tourner les feuillets; alors il touchera de ses gants sales le blanc parchemin, et parcourra les lignes de chaque page avec son index recouvert d'un vieux cuir; alors, en sentant le dard d'une puce qui le mord, il jettera au loin le livre sacré, qui reste ouvert pendant un mois, et est ainsi tellement rempli de poussière qu'il n'obéit plus aux efforts de celui qui veut le fermer.

« Il y a aussi des jeunes gens impudents auxquels on devrait défendre spécialement de toucher aux livres, et qui, lorsqu'ils ont appris à faire des lettres ornées, commencent vite à devenir les glossateurs des magnifiques volumes que l'on veut bien leur communiquer; et, où se voyait autrefois une grande marge autour du texte, on aperçoit un monstrueux alphabet ou toute autre frivolité qui se présente à leur imagination et que leur pinceau cynique a la hardiesse de reproduire. Là un latiniste, là un sophiste, ici quelques scribes ignorants font montre de l'aptitude de leurs plumes, et c'est ainsi que nous voyons très fréquemment les plus beaux manuscrits perdre de leur valeur et de leur utilité.



« Il y a également de certains voleurs qui mutilent considérablement les livres, et qui, pour écrire leurs lettres, coupent les marges des feuillets en ne laissant que le texte; ils arrachent même les feuilles de garde pour en user ou en abuser. Ce genre de sacrilège devrait être défendu sous peine d'anathème.

« Enfin, il sied à l'honnêteté des écoliers de se laver les mains en sortant du réfectoire, afin que leurs doigts grasseyeux ne tachent point le sinet du livre ou le feuillet qu'ils tournent. De plus, que l'enfant larmoyant n'admire point les miniatures des lettres capitales, de peur qu'il ne pollue le parchemin de ses mains humides, car il touche de suite à ce qu'il voit.

« Que désormais les laïcs, qui regardent indifféremment un livre renversé comme s'il était ouvert devant eux dans son sens naturel, soient complètement indignes de tout commerce avec les livres. Que le clerc couvert de cendres, tout puant de son pot-au-feu, ait soin de ne pas toucher, sans s'être lavé, aux feuillets des livres; mais que celui qui vit sans tache ait la garde des livres précieux¹.

« La propreté des mains, à moins qu'elles ne soient galeuses ou couvertes de pustules — stigmates de la cléricature, — convient aussi bien aux écoliers qu'aux livres. Toutes les fois que l'on re-

1. Psaume XIV, 2.

marque un défaut dans un livre, il faut y porter remède au plus tôt, car rien ne grandit plus vite qu'une déchirure, et la fracture qui est négligée un moment ne se répare dans la suite qu'avec dépens.

« Quant aux armoires bien fabriquées où les livres peuvent être conservés en toute sûreté sans craindre aucun dommage, le très doux Moïse nous en instruit au trente et unième chapitre du *Deutéronome* : « Prenez ce livre, dit-il, et mettez-le à côté de l'arche d'alliance du Seigneur votre Dieu¹ ». O lieu délicieux et convenable pour une bibliothèque que cette arche faite du bois de l'impérissable Setim, et recouverte d'or de tous côtés! Mais le Sauveur défend aussi, par son propre exemple, toute négligence inconvenante dans le maniement des livres, comme on peut le lire dans le quatrième chapitre de saint Luc². En effet, lorsqu'il eut lu, dans le livre qui lui était offert, les paroles prophétiques écrites sur lui-même, il ne le rendit au ministre qu'après l'avoir fermé de ses mains sacrées. Que, par cette conduite, les étudiants apprennent plus clairement à soigner les livres, qui, dans quelque cas que ce soit, ne doivent point être négligés³. »

1. *Deutéronome*, chap. xxxi, § iv, 26.

2. Allusion à ces mots : « On lui présenta le livre du prophète Isaïe, et, l'ayant ouvert, il trouva le lieu où ces paroles étaient écrites.... Ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et s'assit. » (*Évangile selon saint Luc*, chap. iv, § ii, 17 et 20.)

3. Richard DE BURY, *Philobiblion*, chap. xvii, pp. 145-148, trad. H. Cocheris.

*
* *

De même que, pour couper le sommet, la *tête* des feuillets d'un livre broché, vous commencez toujours et forcément¹ chaque section par la droite de ce livre, et faites avancer votre couteau vers la gauche, commencez toujours par l'*extrémité droite*, c'est-à-dire par les dernières pages du livre que vous vous proposez de couper, et continuez de même sorte l'opération jusqu'à l'*extrémité gauche*, je veux dire jusqu'aux premières pages, au début du livre.

Supposons un in-18, fabriqué dans les conditions de pliage et de couture ordinaires. Mettez ce volume à plat sur une table, tenez-le bien ouvert, et insinuez votre couteau d'abord entre les deux pages qui forment le milieu du dernier cahier. Appuyez fortement la main gauche sur le volume, afin de le maintenir dans une position parfaitement horizontale², et manœuvrez votre coupe-papier en le faisant avancer avec précaution, et, si vous le pouvez, *au delà* du pli

1. Forcément, en effet, puisque vous vous servez, pour cette opération, de votre main droite. Un gaucher, lui, commencerait par la gauche.

2. Pour aider au maintien de cette horizontalité, on peut glisser sous la partie de droite du volume que l'on coupe un livre moins épais que lui de moitié environ, livre qu'on fera ensuite passer sous la partie de gauche, lorsque celle-ci, au fur et à mesure de l'opération, diminuera d'épaisseur.

de la couture médiane, jusqu'au sommet de l'autre tranche, de façon à couper la tête de la feuille dans toute sa longueur et d'une même suite de mouvements. Je dis « si vous le pouvez », parce qu'il advient souvent, — notamment dans les volumes cousus à la machine, où, comme nous l'avons vu¹, « plusieurs fils peuvent passer par chaque cahier et à différents endroits, par quatre trous, par exemple, pour un in-18, deux vers le haut du *fond* du livre, deux vers le bas, » — il advient souvent que l'espace compris entre le fil supérieur et la tête du livre est trop étroit pour livrer passage au coupe-papier. Dans ce cas, il faudrait ou prendre un coupe-papier moins large, — ce qui ne se trouvera peut-être pas aisément, les coupe-papier ayant besoin d'une certaine largeur, deux centimètres à deux centimètres et demi environ au moins, pour avoir une force de résistance suffisante, — ou bien couper séparément les deux têtes, la tête de droite, puis celle de gauche.

Après avoir coupé les tranches latérales de ce cahier, on passera au cahier suivant, c'est-à-dire à l'avant-dernier, sur lequel on procédera de même, et ainsi de suite, toujours en remontant, jusqu'au premier cahier, à la feuille du titre du livre.

C'est pour effectuer avec plus de facilité et d'un même coup la section du papier dans toute la longueur de la tête de chaque cahier, que nous conseil-

1. Tome III, p. 541, note 2. Cf. aussi même tome, p. 546.

lons de commencer l'opération par la fin du livre : il s'ouvre mieux ainsi, comme il est aisé de s'en convaincre, et prend mieux la position absolument horizontale, indispensable pour glisser le coupe-papier d'un bout à l'autre de la tête.

En coupant de la sorte la tête de chaque cahier dans toute sa longueur et en une fois, sans vous arrêter au pli de la couture, — autant, je le répète, que la chose est possible et que le coupe-papier n'éprouve pas trop de résistance en franchissant ce pli, — vous avez l'avantage non seulement de procéder plus rapidement, mais encore et surtout de ne pas laisser dans ce pli, au fond de la tête du volume, des parties non atteintes par le coupe-papier, et qui ne manqueraient pas de se déchirer ensuite, lorsqu'on ouvrirait le livre.

Le couteau à papier doit avoir peu d'épaisseur, afin de ne pas faire éclater les bords des pages et de laisser le moins de traces possible de son passage. Qu'il soit en ivoire ou en os, en ébène ou en buis, peu importe : ce qui est absolument nécessaire, c'est que ses deux tranchants n'aient aucune coche et soient scrupuleusement lisses, et qu'il ne se termine pas en pointe aiguë, mais très émoussée, bien arrondie, de façon à ne pas trouser les feuillets entre lesquels on l'introduit.

Il est des couteaux à papier qui ont des proportions démesurées, une largeur de lame de cinq à six cen-

timètres, voire plus : il n'en résulte qu'incommodités et inconvénients, et il y a tout avantage à ce que cette largeur n'excède pas deux centimètres et demi à trois centimètres. Le plioir dont se servent les brocheuses est peut-être, à condition d'être aminci un tantinet pour la raison que nous venons de dire, le meilleur des couteaux à papier.

Défiez-vous des couteaux en bois tendre, recommande l'auteur de l'excellente étude du *Magasin pittoresque*¹ sur les *Ennemis des livres*, à laquelle je me suis référé déjà : « l'usage journalier les couvre bientôt de coches malencontreuses, et le papier en est blessé ; un coup précipité les fait parfois voler en éclats, au grand dommage du livre dont ils devaient régulariser les feuillets. On fait nombre de charmants outils de ce genre dans certaines villes d'eaux, et principalement à Spa ; de fines peintures les ornent et d'ingénieux emblèmes leur donnent une sorte de valeur artistique ; les lecteurs avisés, et qui ne vivent pas uniquement de gracieux souvenirs, leur préféreront toujours les coupe-papier un peu rustiques dont nos pères aimaient à se servir. Le bois dont on use pour leur emploi éphémère n'est ni homogène ni résistant ; ils sont d'ailleurs revêtus d'un vernis que mille causes peuvent altérer, et qui, à la longue, disparaît en passant d'une façon rapide entre les feuillets qu'on veut séparer. Les coupe-

1. Août 1875, pp. 262-265.

papier de santal qu'on nous expédie de l'Inde sont d'un aspect charmant avec leurs rosaces en mosaïque, où le métal blanc s'unit à l'ébène et à l'ivoire; mais le bois parfumé qui leur sert de base ne dure pas longtemps au contact d'un papier trop ferme : ces couteaux de nabab sont des couteaux de luxe, propres tout au plus à orner un bureau.

« Défiez-vous surtout, lecteurs pacifiques, de ces espèces de cimenterres aux manches plus ou moins historiés, à la pointe aiguë et recourbée, qui font le brillant ornement des magasins de papeterie, et qu'on donne presque toujours en cadeau, lorsqu'on prétend offrir un souvenir aimable à un professeur ou bien à un lettré, et qui simulent parfaitement une arme orientale. Laissez ces splendeurs décevantes à quelques bureaucrates en relation avec l'armée. Ces coupe-papier métalliques sont d'un usage détestable, et percent souvent sans miséricorde les feuillets qu'ils ont dû séparer. D'ordinaire, leur tranchant est par trop affilé, et la lame agit d'une façon irrégulière en mordant sur la marge, comme cela a lieu avec les simples couteaux ou avec les canifs, dont un soigneux bibliophile n'emploiera jamais le secours¹. N'avez-vous point remarqué, sur ces belles marges dont nous parlons ici, des déchirures aiguës désho-

1. Sauf, comme nous l'avons déjà dit (t. III, p. 58, note 2), et comme nous allons le redire dans un moment (pp. 108-109), pour les volumes tirés sur papier du Japon.

norant un livre? C'est presque toujours la preuve du crime secret accompli par le coupe-papier cimetière, et il ne se révèle, hélas! bien souvent qu'après de nombreuses années, alors que l'on croyait posséder un livre vierge de tous les outrages qu'on peut redouter d'un distrait ou simplement d'un maladroit.

« Pour être juste maintenant à l'égard des fabricants de coupe-papier, il faut mettre sous les yeux du lecteur réfléchi les causes nombreuses de détérioration ou même de destruction à peu près complète qui s'attachent aux utiles auxiliaires de la science bibliographique, qu'on nous vend journellement à des prix si modérés. Rappelez-vous (et tout habitué des grands centres littéraires en a pu faire la remarque) qu'on rencontre très peu de coupe-papier dont le manche ou le tranchant n'ait reçu quelque injure notable. Les uns, mutilés jusqu'à la lame, peuvent être à peine saisis par deux doigts; les autres périssent par le bout opposé, et déchirent au lieu de couper; il y en a un grand nombre qu'un canif pernicieux a tailladés d'une façon désolante, et qui n'offrent plus que l'aspect d'une scie; d'autres encore, tombés entre les mains d'un ciseleur émérite, sont finement ornés sur la partie plane de leur tranchant, et Dieu sait s'ils sont propres en cet état à l'usage auquel on les destine! Les moins maltraités, il faut l'avouer, sont ceux qu'une plume inatten-

tive a couverts de caricatures parfois bien enfantines, ou de paysages trop primitifs pour qu'un ami de l'ordre ne s'efforce pas de les effacer. Qu'arrive-t-il, hélas ! quand une nécessité pressante force un lecteur soigneux à faire usage d'un pareil instrument ? Des déchirures involontaires se produisent inmanquablement sur les marges qu'on a tenté de séparer ; de fâcheuses maculatures se manifestent si le papier est encore humide. Pour expliquer ces cas désolants, fruits de l'étourderie ou de l'inattention, il suffit de se rappeler qu'un coupe-papier simple ou surchargé d'ornements superflus devient presque toujours, entre certaines mains désœuvrées, une sorte de jouet, ou, si on le préfère, un objet servant de contenance, et propre tout au moins à accentuer la pensée. Les réflexions lentes ou les mouvements désordonnés lui sont également fatals ; on le taillade ou bien on le brise, et ceux qui l'ont mis en ce triste état n'ont pas songé un seul moment qu'un livre mal coupé est presque toujours un livre perdu. »

Ainsi que chacun a pu s'en convaincre, un couteau de bois n'a pas de prise, ou n'a qu'une prise très difficile, sur le papier du Japon. En forçant avec un de ces couteaux à tranchant mousse, on risquerait même, soit de rompre l'instrument, soit de déchirer le papier, plutôt que de le couper. Force est donc d'employer ici un coupe-papier *coupant*, c'est-

à-dire un couteau de métal ou un canif, qu'on manœuvre, bien entendu, avec la plus extrême prudence, pour qu'il ne glisse pas à faux, ne dévie pas du droit chemin et n'entame pas les marges.

* * *

Afin d'épargner une perte de temps et une peine¹ au lecteur, afin aussi d'épargner au livre les risques de vilaines estafilades et d'irréparables blessures, ne serait-il pas préférable de ne mettre en vente les volumes brochés que *coupés d'avance*? Bien des éditeurs se sont dit que oui, et ont essayé et essayent encore fréquemment de faire réussir ce système. Jusqu'à présent le public est ou paraît rebelle aux livres² *coupés d'avance*. Voici, à ce sujet, quelques réflexions émanant d'une personne du métier, dans lesquelles la question se trouve étudiée avec soin et compétence et fort bien résumée⁵.

« On trouve aujourd'hui, parmi les nouveautés mises en vente en librairie, certains volumes dont les pages sont coupées d'avance, à la machine. Cette

1. Une peine qui, pour beaucoup, est un plaisir, comme il va être dit plus loin.

2. Je parle des livres de bibliothèque, de format in-8 ou in-18, et non des collections populaires à bon marché.

5. Elles sont extraites du *Bulletin-Journal des fabricants de papier*, cité dans le *Mémorial de la librairie française*, 24 octobre 1901, pp. 588-589.

mode, qui nous vient de l'étranger, commence à se répandre. Certaines revues l'ont adoptée. Elle a son avantage et ses inconvénients.

« L'avantage principal est que les feuilles sont proprement coupées, ce qui n'arrive pas toujours quand une main inexpérimentée ou nerveuse y promène le coupe-papier. Plus de déchirures à craindre, de ces déchirures qui font si fâcheux effet quand le livre revient de chez le relieur. Un autre agrément est que l'on va plus vite en lisant. Pas de temps perdu. Si un bas de page du roman sensationnel pose l'énigme dont le mot se trouve à la page suivante, le lecteur, anxieux de savoir, sera tout à fait — et tout de suite — fixé.

« En revanche, le livre coupé d'avance a perdu, aux yeux de la plupart de ceux qui aiment les livres, un peu de son charme. Il y a deux opérations bien distinctes et d'autant plus séparables qu'une fois la première achevée, on ne passe pas toujours à la seconde. La première consiste à couper le livre, la seconde à le lire. Quand on lit un livre, il peut arriver que l'on éprouve une déception. Sans aller jusqu'à cette extrémité, tous les livres ne donnent pas à les lire le même plaisir. Mais tous les livres donnent à les couper un plaisir égal. Là, point de déception ! Il est toujours agréable de glisser le coupe-papier sous la page fermée. Aussi, pour ma part, je ne souhaite pas qu'on en vienne, sous prétexte que

cela est plus pratique, à ne nous donner que des livres coupés d'avance.

« Vous coupez un livre intéressant, l'intérêt redouble, pour ainsi dire, à chaque arrêt. Vous coupez un livre ennuyeux, vous en êtes quitte pour penser à autre chose en le coupant¹. Rien de plus facile. La main fait mécaniquement sa besogne, l'imagination voyage. Puis, tout en coupant, on se fait une impression. C'est bon, c'est mauvais, c'est médiocre. On a jeté les yeux sur une demi-page, on a lu par-ci par-là quelques bribes du récit. C'est souvent autant qu'il en faut pour se prononcer. Combien de critiques ne vont pas plus loin !

« Un livre coupé d'avance, cela se dévore. Un livre non coupé, cela se déguste. Je voudrais que l'on donnât aux enfants des livres non coupés ; il y aurait des maladresses et même des malheurs, mais ils seraient obligés d'aller plus lentement. Les enfants qui

1. Il faut admettre, bien entendu, dans cet exposé et cette analyse de sensations, que le lecteur coupe le livre au fur et à mesure de la lecture. Mais c'est là un système que nous ne préconisons pas, tant s'en faut. Ne mêlons pas deux choses, deux opérations absolument différentes, — coupe et lecture, — si nous voulons les mener toutes les deux à bien. Pour être proprement coupé, un livre doit, comme nous l'expliquions tout à l'heure (pp. 102-104), être coupé à plat, sur une table : et nombre de lecteurs lisent en tenant leur livre à la main, assis dans un fauteuil, et souvent sans avoir de table à leur portée. Rien, d'ailleurs, de plus énervant que d'interrompre sa lecture à tout bout de champ pour introduire le coupe-papier entre les feuillets du volume.

aiment à lire lisent terriblement vite. C'est un peu leur faute sans doute, mais c'est aussi la faute des éditeurs, qui font pour eux des livres dorés sur tranches et tout coupés. L'œil n'a qu'à courir. *Pour lire lentement, pour aimer à lire lentement, il faut toute une éducation de l'esprit et du goût. On naît gourmand, on devient gourmet.*

« Presque tous les livres, hormis les livres techniques ou de pure science, sont des confidences de l'auteur au lecteur. Il y a, dans presque tous les livres, un mystère qui lentement se dévoile, à mesure que l'on tourne les pages et qu'on les coupe. Si les pages sont coupées d'avance, c'est un peu de ce mystère qui s'évapore.

« Jadis un auteur pensait que le lecteur devait collaborer, en quelque mesure, à l'œuvre, par l'effort d'intelligence nécessaire pour la comprendre. Et, de là, des obscurités, parfois systématiques, des penseurs. On a changé tout cela. Aujourd'hui le premier mérite d'un écrivain, quoi qu'il ait à nous dire, c'est la clarté. Le lecteur n'a plus à y mettre du sien, ou, du moins, il ne lui reste plus que cette très humble et très modeste tâche qui consiste à couper les pages : le labeur effectif de l'esprit a fait place à une sorte de travail symbolique.

« Il y a cependant une catégorie de gens qui doivent être des fanatiques de la nouvelle méthode : ce sont les auteurs qui ont des raisons de craindre

qu'on ne rencontre leurs livres non coupés dans la boîte du bouquiniste. Le jour où tous les livres seraient coupés d'avance, une sorte d'égalité semblerait régner dans le monde des lettres. »

Comme corollaire des prescriptions que Richard de Bury, ce très expert, très fervent et illustre ami des livres, nous adressait il y a un instant, il convient de rappeler les recommandations d'un bibliographe moderne, de l'Américain Harold Klett. Elles résument, d'une façon parfois un peu trop humoristique et fantaisiste, toutes les précautions à prendre pour consulter un livre, et le docteur Graesel déclare qu'il voudrait les « voir affichées dans tous les bureaux de prêt » des bibliothèques publiques¹.

1. GRAESEL, *op. cit.*, p. 407, notes. — A propos des livres des bibliothèques publiques et de leur malencontreux sort, on ne lira pas sans intérêt les réflexions suivantes de M. Henri BERARDI (*Voyage d'un livre à travers la Bibliothèque nationale*, p. 28) : « ... D'une façon générale, plaignons le livre mis en service public. On a décrit les ravages exercés sur les bibliothèques par les rats, les vers, les petites bêtes. Il faut, hélas ! y joindre les désordres graves causés par ce gros microbe qui s'appelle l'homme, brutal, sans soin, et pas toujours très propre ; désordres qui finissent par faire périr le livre d'une véritable cachexie de surmenage. Le processus de cette redoutable affection est tel : décoloration du maroquin par exposition au grand jour, bris du dos, éraillure des nerfs, cassure des coins, salissure de la tranche de gouttière par les pouces ; à l'intérieur, taches

L'article d'Harold Klett a paru dans *the Library Journal* de New-York¹, sous le titre de *Don't*, « Ce qu'on ne doit pas faire ». En voici la traduction² :

- « Ne pas lire au lit ;
- « Ne pas faire d'annotations marginales, à moins qu'on ne soit un Coleridge³ ;
- « Ne pas faire de cornes à ses livres⁴ ;
- « Ne pas couper avec négligence les livres neufs ;
- « Ne pas griffonner votre intéressant et précieux autographe sur les pages de titre ;

d'encre, plis et cassures du papier par un maniement sans égards ; puis, sur les marges, aux passages les plus consultés, accumulation d'une noirâtre couche de crasse confluente : c'est la gangrène précédant les accidents ultimes, les déchirures, bientôt multiples, que nulle chirurgie, nulle biblioplastie ne saurait réparer. »

1. Volume XI, n° 4, avril 1886, pp. 117-118.

2. La traduction donnée par le docteur GRAESEL (*op. cit.*, p. 407, notes) est très incomplète. *La Grande Encyclopédie* (art. Bibliophilie, t. VI, p. 644) en a publié une plus complète, mais qui n'est pas toujours exacte.

3. Coleridge (Samuel Taylor) (1772-1834), célèbre poète anglais, un des chefs de l'école des *lakistes* ; il passait pour le causeur le plus spirituel de son temps. Nous avons cité de lui (t. IV, p. 100, notes) cette jolie pensée, presque toujours d'une si frappante vérité : « Ce n'est que dans les contes de fées que l'homme obtient ce qu'il mérite ou mérite ce qu'il obtient ».

4. Ou, comme on disait du temps de Pascal, ne pas faire d'oreilles à ses livres : « Voyez ce livre du P. Annat... ; lisez la page 54 où il y a une oreille, et voyez les lignes que j'ai marquées avec du crayon : elles sont toutes d'or ». (PASCAL, *les Provinciales*, quatrième lettre, t. I, p. 78 ; Paris, Hachette, 1886 : Collection des Grands Écrivains de la France.)

« Ne pas faire mettre à un livre d'un dollar une reliure de cinq dollars;

« Ne pas mouiller le bout de ses doigts pour tourner plus facilement les feuillets;

« Ne pas lire en mangeant;

« Ne pas confier des livres précieux à de mauvais relieurs;

« Ne pas couper ses livres avec les doigts;

« Ne pas laisser ses livres à l'abandon et sans les fermer;

« Ne pas laisser tomber sur ses livres la cendre des cigares;

« Ce qui vaut mieux, ne pas fumer en lisant : cela fait mal aux yeux¹;

« Ne pas enlever les vieilles gravures des livres;

« Ne pas poser v^{os} livres sur le *rebord d'avant*² (c'est-à-dire sur la gouttière, — comme on le fait souvent, lorsqu'on est en train de lire, et que, momentanément interrompu dans cette lecture, au lieu de prendre la peine de fermer le volume après y avoir laissé une marque, on le place debout sur la tranche de devant, sur la gouttière écartée et béante);

« Ne pas faire sécher des feuilles (de plantes) dans les livres;

1. En outre, rappelons-le, la fumée de tabac est nuisible au cuir des reliures : cf. *supra* pp. 18-21, note.

2. *Don't stand your books on the fore-edge.*

« Ne pas placer de rayons (de bibliothèque) au-dessus des becs de gaz ;

« Ne pas tenir les livres par les plats de la couverture¹ ;

« Ne pas éternuer sur les pages ;

« Ne pas arracher les feuillets de garde ;

« Ne pas acheter des livres dépourvus de valeur ;

« Ne pas nettoyer ses livres avec des linges sales ;

« Ne pas loger ses livres dans des buffets, des commodes ni des armoires : ils ont besoin d'air² ;

« Ne pas faire relier ensemble deux livres différents³ ;

« Dans aucun cas, n'enlever ni les planches ni les cartes des livres ;

« Ne pas couper les livres avec des épingles à cheveux⁴ ;

« Ne pas faire relier de livres en cuir de Russie⁵ ;

1. Ce qui risque de casser ou de faire gauchir le dos.

2. C'est ce que nous avons déjà dit plusieurs fois et en ces termes mêmes : cf. tome IV, pp. 156, 157-158 ; et tome V, p. 2 et *passim*.

3. Cf. ce que nous avons dit à ce sujet, t. III, p. 554 ; et t. IV, p. 279.

4. Qui sont, « au dire de maints bibliographes, le coupe-papier habituel de la femme » : cf. notre tome II, p. 295. Il aurait été plus rationnel de réunir dans le même article ces trois prohibitions, qui se trouvent disséminées au hasard dans ces *Don't* : « Ne pas couper avec négligence les livres neufs ; — Ne pas couper ses livres avec les doigts ; — Ne pas couper les livres avec des épingles à cheveux ». La même remarque pourrait s'appliquer à d'autres articles.

5. Recommandation contestée, ainsi que nous allons le

« Ne pas employer les livres pour caler des chaises et des tables boiteuses ;

« Ne pas lancer les livres sur les chats ou sur la tête des enfants ;

« Ne pas briser le dos des livres en les ouvrant entièrement et de force ;

« Ne pas lire les livres reliés trop près du feu ou du poêle, ni en hamac ou en bateau ;

« Ne pas laisser les livres prendre de l'humidité

« Ne pas oublier ces conseils. »

« On peut encore ajouter à cette liste, dit M. E.-D. Grand¹, la recommandation de toutes les bibliothèques publiques :

« Ne pas poser les livres ouverts les uns sur les autres, et ne pas écrire en appuyant le papier sur les pages. »

« Tous les préceptes du *Library Journal*, conclut le même bibliographe, sont d'accord avec les principes de la raison, et il n'y aurait lieu de faire d'objection qu'au sujet de l'exclusion qui frappe le cuir de Russie dans les reliures, et qui ne semble pas plus justifiée que les reproches de La Bruyère au maroquin. »

voir dans un instant. — Sur les reliures en cuir de Russie, cf. *supra*, t. III, p. 281.

1. *La Grande Encyclopédie*, art. Bibliophilie, t. VI, p. 644.

*
* * *

Plusieurs de ces avis et prohibitions ont besoin d'être discutés ou développés et appuyés d'exemples.

La question de la lecture au lit ou à table nous amène à envisager d'abord quels sont les moments de la journée les plus convenables pour lire.

Au dire des médecins, et selon leur expresse et unanime déclaration, lire en mangeant est une pernicieuse habitude ; et ce n'est pas d'hier que la remarque est faite.

Nous avons déjà cité¹ le mot de saint Louis à ses chapelains, quand, après le repas, ils lui offraient de lui lire quelque'un de ses livres favoris : « Non, disait-il avec un sourire, il n'est si bon livre qui vaille après manger une causerie ».

« Nous sommes tous portés, quand nous sommes seuls, dit *l'Hygiène moderne*², à lire en mangeant, soit que nous déjeunions, soit que nous dînions, et c'est là une habitude extrêmement mauvaise et qui doit être condamnée, surtout si, pour ne pas perdre de temps, on continue à table une étude ou un travail commencé.

« Si vous lisez, que ce soit quelque chose d'amusant.

1. Dans notre tome I, p. 91.

2. Numéro de septembre 1898, p. 191.

« L'habitude commune de lire à déjeuner le journal du matin n'est pas absolument préjudiciable ; elle fournit des sujets de conversation et ne fatigue pas trop le cerveau ; mais, si l'on nous demandait notre avis, nous conseillerions de ne rien lire du tout pendant les repas.

« La digestion se fait toujours mieux quand l'esprit est libre de toute préoccupation, et que les processus naturels s'accomplissent sans être entravés par le travail de la pensée.

« Il est extrêmement sain de dîner en compagnie de personnes gaies. Le stimulant qui est ainsi donné à l'activité nerveuse agit puissamment et efficacement sur la digestion.

« Tout au contraire, une personne qui est ennuyée, fatiguée ou excitée, ne peut digérer d'une façon satisfaisante. »

Jean Darche, dans son *Essai sur la lecture*¹, estime, d'une façon générale, que le temps le plus favorable pour lire, c'est le matin, en se levant, et le soir avant de se coucher. Tel était aussi l'avis d'Érasme².

Quant à la lecture au lit, si elle est dangereuse pour les livres, qu'on ne peut, en effet, dans la position horizontale, tenir aisément ouverts, et qu'on risque d'endommager, elle n'est qu'incommode pour les

1. Pages 512-515.

2. *Ibid.*

lecteurs, et, — à moins que ceux-ci ne lisent la nuit, et ne s'endorment avant d'avoir éteint leur luminaire, ce qui pourrait occasionner un incendie, — ne les menace d'aucun péril direct. Outre les paresseux qui la pratiquent et s'y complaisent, la lecture au lit est d'un grand secours pour les malades, et elle ne mérite pas l'ostracisme impitoyable prononcé contre elle par Harold Klett, en tête de ses *Don't*.

A ceux qui lisent au lit, les médecins recommandent « la position assise » préférablement à « la position couchée¹ », qui, comme nous venons de le dire, est gênante. Certains lecteurs trouvent même dans cette gêne un moyen de combattre l'insomnie : « Étendu sur le dos, vous avez la peine de tenir votre livre, et la fatigue survient bientôt; en outre, les yeux sont tourmentés par un éclairage défectueux, frappant de biais les caractères d'imprimerie.... Mais, pour ces lecteurs, lire au lit est dangereux, remarque très justement le même docteur²; ils oublient, avant de fermer les yeux, de souffler lampe ou bougie ou d'éteindre leur cigarette, » et risquent ainsi d'incendier leur couche et d'y griller.

Ce danger mis à part, « l'insomnie peut-elle être combattue par la lecture, et celle-ci doit-elle être recommandée avant de se livrer au sommeil? En d'autres termes, est-il bon de lire au lit, et quel doit

1. Cf. docteur LEMANSKY, *Pougues-Journal*, 1^{er} juillet 1906.

2. *Id.*, *ibid.*

être, dans ce cas, le livre de chevet? » C'est ce que se demande un rédacteur de *la Revue*¹, et voici sa réponse : « Un savant anglais, le docteur Osler, professeur de médecine à Oxford, a étudié attentivement la question, et conclut à l'utilité et au bienfait de la lecture au lit, pendant une demi-heure au moins, une heure au plus, mais il recommande de ne choisir que des ouvrages faciles à comprendre, comme Plutarque, et, tout naturellement, puisque M. Osler est Anglais, Dickens, Thackeray et Walter Scott; aux Français il conseille Anatole France. Un autre spécialiste, sir Henry Holland, ne trouve rien « de plus endormant » que les œuvres poétiques et surtout le sonnet. Il y a là une ressource pour les rimeurs². »

Mais, encore une fois, laissons aux malades la lecture au lit. Pour vous, jeune et valide, mieux vaut la lecture dans votre fauteuil ou à votre table. « Ma lecture finie dans la lasse satiété, dit le docteur Lemansky³, j'irai tout bonnement demander au lit ce qu'il me doit, le repos avec le sommeil. On y gagne

1. Ancienne *Revue des Revues*, 15 novembre 1905, p. 265.

2. On sait comment un des personnages d'Henry Murger qualifiait les recueils poétiques, tous ces *Soupirs*, *Sanglots*, *Rêves brisés*, *Préludes*, *Aspirations*, etc., dont la vente est d'ordinaire complètement nulle, et qui encombrant la place : « Un garçon de bon sens appelait ce genre de recueils *les punaises de la librairie* ». (HENRY MURGER, *Scènes de la vie de jeunesse*, Un Poète de gouttières, p. 250; Paris, Michel Lévy, 1859.)

3. *Loc. cit.*

l'habitude de dormir, dès que la tête est sur l'oreiller, et ce n'est pas à dédaigner. Ainsi, pas de détours pour commencer une bonne nuit, pas de recherche de littérature inférieure pour trouver un hypnotique intellectuel. »

Et quelle est la meilleure lumière pour lire, soit au lit, soit devant sa table? Quelle est la lumière qui fatigue le moins les yeux?

Nous avons entendu Victor Advielle nous déclarer qu'il ne s'était « jamais servi que de bougie pour travailler le soir ¹ », et attribuer à cet usage exclusif l'excellente vue qu'il avait conservée à soixante-seize ans. Mais des expériences récentes démontrent que, tout au contraire, « la lumière la plus fatigante serait la bougie, l'antique et respectable bougie; viendrait ensuite le gaz, puis le soleil, et enfin la lumière électrique ² ».

Suivant les conseils de nombreux médecins spécialistes, on ne doit pas lire continûment des heures entières, et il est bon d'interrompre fréquemment sa lecture pour regarder au loin, à travers la fenêtre, ou, si la vue est bornée par un mur très rapproché, porter les yeux en haut, vers le ciel, — le meilleur moyen de reposer les yeux étant de regarder au loin. Il est bon également de quitter son livre pour prendre des

1. Cf. *supra*, t. III, p. 220, note 1. Voir toute cette note, relative aux rapports de l'éclairage avec les facultés visuelles.

2. *L'Électricien* cité dans le *Journal de la Jeunesse*, 25 janvier 1902, Supplément.

notes, pour réfléchir, ou, mieux encore, se lever de son siège, marcher et circuler quelque peu dans l'appartement ou la pièce¹.

1. Cf. *supra*, t. II, p. 58; et Édouard ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, t. III, p. 49. — Sur l'influence de la lecture sur la vue, voici de très intéressantes considérations, empruntées à l'ouvrage du docteur Émile JAVAL, *Physiologie de la lecture et de l'écriture* (pp. 184-186), que nous avons amplement déjà mis à contribution : « Ce n'est pas sans raison que la lecture passe pour l'une des occupations les plus fatigantes qu'on puisse imposer à la vue; nous allons rechercher les causes spéciales de la fatigue éprouvée par tant de personnes, lorsqu'elles lisent pendant longtemps sans désespérer, et déduire de cette étude les conditions qu'il faut remplir pour pouvoir lire impunément pendant un temps presque indéfini. Il faut remarquer tout d'abord que la rétine peut fonctionner sans interruption toute la journée, sans qu'il se produise le moindre symptôme de fatigue. En effet, à la chasse ou en voyage, nous pouvons regarder autour de nous pendant des journées entières sans que nos yeux éprouvent jamais le moindre sentiment de lassitude. Il n'en est plus de même quand nous appliquons notre vue à distinguer des objets très rapprochés : dessinateurs, écrivains, ouvriers de précision ou couturières, ceux qui passent de nombreuses heures tous les jours à leur table de travail, sont sujets à se fatiguer plus ou moins et à devenir myopes. L'application prolongée de la vue sur des objets voisins est donc une cause de fatigue si généralement reconnue, qu'elle n'est mise en doute par personne. Ce n'est pas une raison pour poser en axiome l'influence nocive de la vision des objets voisins; *a priori*, rien ne permettait de prévoir ce fait, qu'il nous faut accepter tout d'abord comme purement expérimental... C'est par une tension permanente interne que nous avons expliqué la fatigue de l'homme de lettres, de l'artiste et de l'ouvrier de précision. Mais cette fatigue, et la myopie qui en résulte si souvent, atteignent un degré d'intensité et de fréquence bien plus remarquable chez le



La défense faite par Harold Klett de corner les feuillets d'un livre en guise de signet s'explique tout naturellement, puisque cette corne casserait le papier et y laisserait un pli ineffaçable. Pour marquer

lecteur que chez les ouvriers qui se livrent au travail le plus assidu : pour le démontrer, il n'est même pas besoin de recourir aux statistiques, dont les résultats confirment d'ailleurs nos assertions. Passez en revue les artisans, les couturières, les artistes les plus laborieux que vous connaissez, et, si vous prenez la peine de mettre en parallèle le nombre des myopes que vous remarquez parmi eux et celui des myopes que vous comptez parmi les savants de votre connaissance, c'est parmi ces derniers que la proportion des myopes est la plus grande, et de beaucoup. Connaissez-vous beaucoup de bibliothécaires qui ne soient pas myopes ? Comptez-vous beaucoup de myopes parmi les couturières ? Autre exemple : entrez dans la salle de rédaction d'un journal, les myopes sont en majorité ; passez dans l'atelier des compositeurs, la proportion est retournée ; et cependant les compositeurs, tout comme les couturières, fournissent généralement un nombre effectif d'heures de travail bien plus grand que les littérateurs les plus laborieux [Assertion des plus contestables, soit dit en passant]. Remarquons encore, parmi les littérateurs, la fréquence plus grande de la myopie chez ceux qui lisent beaucoup : le compilateur a bien plus de chance d'être myope que le poète, l'auteur dramatique ou le compositeur de musique. Si nous voulons remonter aux causes, nous remarquerons tout d'abord que la myopie date souvent de l'enfance.... Nous noterons ensuite que la lecture exige une application *absolument permanente* de la vue. L'artiste, l'écrivain, l'artisan même, interrompent à tout instant leur travail pour réfléchir, tandis que le lecteur n'accorde pas un

l'endroit où vous vous arrêtez dans votre lecture, à défaut de ruban attaché à la tranchefile, servez-vous d'une languette de papier, que vous glisserez entre les pages.

Humecter son doigt pour tourner les feuillets d'un livre est, il faut l'avouer, un procédé bien commode et bien tentant. Lorsque, debout devant une boîte de bouquiniste ou le comptoir d'un libraire, vous parcourez un volume et vous trouvez arrêté par deux feuillets, qui, en dépit de vos essais réitérés et de toutes vos insistances, s'obstinent à ne pas se décoller, que faire, sinon mouiller votre doigt et l'appliquer aussitôt sur le feuillet à soulever? Et tous ceux qui ont des quantités de minces feuilles de pa-

instant de repos à l'organe. La couturière n'a besoin de toute son attention qu'au moment où elle pique dans l'étoffe, le typographe ne regarde la lettre que, tout au plus, au moment où il la saisit; tandis que le lecteur voit défiler les mots sans trêve ni relâche pendant des heures. Cette application continue est accompagnée nécessairement d'une tension permanente du muscle ciliaire... En troisième lieu, les livres sont imprimés en noir sur fond blanc; devant eux, l'œil est donc en présence du contraste le plus absolu qu'on puisse imaginer, et il n'est guère de profession où cette circonstance se présente à un aussi haut degré. Nous proposons d'atténuer les inconvénients de ce contraste en faisant usage de papier jaune pour l'impression des livres. La nature du jaune à employer n'est pas chose indifférente. Nous préférons du jaune résultant de l'absence des rayons bleus et violets, analogue à celui que donnent les pâtes de bois, et qu'on corrige bien à tort par une addition de bleu d'outremer... » — Sur la meilleure teinte du papier pour les yeux, cf. t. III, p. 47.

pier à manipuler ou à compter, les employés de banque, par exemple, qui vérifient des coupons, de quoi se servent-ils pour tourner une à une toutes ces menues fiches? D'un de leurs doigts, un doigt mouillé, mouillé d'ordinaire sur une éponge¹.

Le doigt mouillé, encore une fois, est tout à fait de circonstance, dans ces opérations, et comme tout indiqué : chacun y a recours, tout naturellement et involontairement.

Oyez pourtant ce dont nous avertit un doyen de notre Faculté de médecine, le docteur Brouardel (1857-1906), des plus autorisés en l'espèce :

« Parmi les causes de propagation de la tuberculose, il faut noter l'habitude trop répandue de s'aider d'un doigt préalablement humecté de salive pour feuilleter un livre, un dossier, des papiers quelconques, — jusqu'aux plus crasseux billets de banque. Si « la moitié » du personnel des instituteurs

1. M. Albert MAIRE écrit (*Hygiène du livre à l'École*, dans *l'Éducation moderne*, janvier 1906, pp. 15-16) : « Les lecteurs ne doivent jamais mouiller les doigts pour tourner les feuillets d'un livre. *Il est facile* d'en soulever les feuillets, aussi rigide que soit le papier, en prenant, dans le coin droit, plusieurs feuillets à la fois; on les roule sous les doigts, et les feuillets se présentent un à un; il suffit alors de les soulever et de les retourner. » Non, et il faut bien le reconnaître, *il n'est pas toujours facile* de soulever et séparer les feuillets; souvent ils semblent collés les uns aux autres, et rien, encore une fois, n'est plus expéditif et plus souverain que le doigt mouillé. Que ce procédé soit dangereux et doive être énergiquement blâmé et déconseillé, nous n'en disconvenons pas, mais c'est une autre question.

primaires de Paris est phtisique, elle le doit, pour une bonne part, à cette pratique malpropre et funeste. Ceci, on le voit d'ailleurs faire tous les jours, non pas seulement dans l'enseignement, mais dans les bureaux, les offices ministériels, etc. Les élèves, les employés, les clercs font ce qu'ils voient faire; ils emportent ensuite partout, dans leur carrière administrative ou dans leur vie d'hommes d'affaires, l'habitude de ces immenses dangers.

« Le tuberculeux dépose innocemment sur les feuilles de papier des bacilles que l'homme sain y ramasse et porte inconsciemment à sa bouche: il suffit d'un malade pour empoisonner toute une bibliothèque, tous les cartons d'une étude ou d'un bureau.

« Les professeurs, pères de famille, maîtres de pension, instituteurs, ou autres personnes chargées de surveiller la jeunesse studieuse, feront bien de ne pas perdre de vue ce danger.

« Un avis pourrait même être affiché dans les bibliothèques et salles de lecture pour mettre le public en garde contre cette fâcheuse habitude¹. »

Les preuves abondent de la réalité de ce péril, de la fréquence de cette contagion, et nous n'a-

1. Conférence faite à Nancy par le docteur BROUARDEL, doyen de la Faculté de médecine de Paris, sur les causes de la propagation de la tuberculose. (*L'Indépendance de l'Est*, 26 mars 1900.)

vons, pour en fournir, que l'embarras du choix.

Il y a quelques années, à Kharkow, chef-lieu de gouvernement de la Russie méridionale, « une véritable épidémie de tuberculose s'était abattue sur les employés de la municipalité, surtout sur ceux spécialement affectés aux archives. Émus de cet état de choses, les médecins soumièrent ces archives à des analyses bactériologiques et micrographiques, et constatèrent bientôt que les bacilles de Koch y pullulaient. L'enquête établit que l'employé préposé très longtemps auparavant aux archives, tuberculeux à la dernière période, avait la mauvaise habitude de *se mouiller le doigt avec de la salive* pour feuilleter et compulser les pièces. Il avait ainsi contaminé les archives soumises à sa garde; les bacilles, avec le temps, s'y étaient développés, et avaient créé un véritable foyer de tuberculose qui avait infecté les employés. Que ceci serve de leçon aux personnes qui ont la mauvaise habitude de ne pouvoir feuilleter un livre sans l'intervention de la salive. Avis aussi à celles qui empruntent des livres aux cabinets de lecture, livres prêtés en grand nombre aux malades de toute sorte¹. »

Nous avons du reste déjà relaté des exemples de contagion, et des plus concluants, dans notre chapitre du « Prêt des livres² », — livres de bibliothèques

1. *Revue encyclopédique*, 14 juillet 1900 (l'Actualité), p. 110.

2. Tome II, pp. 519-525.

publiques, livres de cabinets de lecture, livres classiques que se transmettent les écoliers.

Et ce ne sont pas seulement les livres qui sont à redouter, mais les lettres, mais toute feuille de papier.

Dans le rapport de M. le docteur Josias à l'Académie de médecine, du 19 décembre 1905¹, on lit ce fait caractéristique : « En août 1877, une lettre est adressée à une dame résidant avec sa fille dans une localité de Bretagne absolument indemne de scarlatine, par son institutrice, qui se trouvait alors en Allemagne. Cette institutrice lui apprend qu'elle vient d'avoir la scarlatine, qu'elle est convalescente, dans la période de desquamation, desquamation abondante, au point qu'elle doit à chaque instant secouer le papier sur lequel elle écrit pour en faire tomber les squames. Quelques jours après, la mère et la fille avaient la scarlatine : la mère mourut, et l'enfant ne fut sauvée qu'à grand'peine². »

Quels moyens employer pour parer à ces trop réels dangers, à quels procédés de désinfection recourir?

Un fait reconnu « par tous les médecins et hygiénistes, c'est l'influence salutaire et heureuse de l'air libre, et surtout de la lumière solaire, pour la stérilisation des matières contaminées par les micro-

1. Cf. *supra*, p. 65.

2. Albert JOSIAS, *loc. cit.*, p. 478.

organismes¹. » Nous avons vu² que, pour combattre la moisissure qui ronge les livres, il fallait exposer ces livres grands ouverts au soleil, et les y laisser plusieurs jours, des semaines entières.

Aussi un savant hongrois, M. Arthur Krausz³, est-il d'avis « que la durée des vacances suffit, *en général*, pour rendre inoffensifs les livres des écoles ». Un bain d'air de deux mois, du soleil à flots et le plus possible, et les voilà purifiés, redevenus indemnes et inoffensifs.

Pour ce bain de soleil, M. Albert Maire⁴ conseille de se servir « d'un plateau en bois blanc de 1 mètre de long sur 0^m,60 à 0^m,80 de large, avec des rebords sur le pourtour de 0^m,05 à 0^m,06 de haut. Ce plateau sera monté sur châssis ou sur un bâti à roulettes, pour en faciliter le déplacement. Les livres y seront posés à plat, leurs feuillets retournés de temps à autre. L'exposition aux rayons du soleil, les fenêtres ouvertes, variera selon la saison et l'état du livre, mais devra toujours être supérieure à vingt-quatre heures. »

1. ALBERT MAIRE, Hygiène du livre à l'École, *loc. cit.*, p. 14
« Le bureau d'hygiène de l'État du Massachusetts a fait procéder à des expériences de stérilisation. Il a suffi de trente à soixante minutes d'exposition à la lumière solaire pour stériliser des eaux d'égouts chargées de bacilles. (Id., *ibid.*, note.)

2. *Supra*, p. 75.

3. Cité par M. ALBERT JOSIAS, *loc. cit.*, p. 480. Nous avons déjà parlé des expériences du docteur Arthur Krausz : c'est notre tome II, pp. 525-525.

4. *Loc. cit.*, p. 17.

Mais, pour les volumes en mauvais état et vraiment suspects, il est indispensable d'user d'un traitement plus énergique. Dans le cours de ses expériences sur la *neutralisation du livre*, « M. Arthur Krausz a inoculé le péritoine de deux cobayes en se servant de livres contaminés, et ces animaux ont succombé à la péritonite. Les expériences touchant la durée de la virulence des germes sur des feuilles de papier imprégnées de divers bouillons de culture ont donné les résultats suivants :

Vibron cholérique	2 jours ;
Bacille diphtérique	28 jours ;
Staphylocoque	51 jours ;
Bacille d'Eberth (typhoïde) . .	40 à 50 jours ;
Bacille de Koch (tuberculose) .	150 jours ¹ . »

Ainsi, c'est précisément le germe le plus dangereux dont la durée de résistance est la plus longue, et dépasse de beaucoup le temps des vacances.

Le formol passe généralement, à l'heure qu'il est, pour le meilleur désinfectant des livres. Il s'emploie principalement au moyen de caisses ou étuves dans le genre de celle construite par M. E.-B. Soubiron, de Toulouse, « qui est imprimeur

1. Albert JOSIAS, *loc. cit.*, p. 479. Cf. aussi docteur A. CARTAZ, la Contagion par les livres : *la Nature*, 10 août 1907, Supplément.

libraire et relieur, donc grand manieur de livres¹, » et que nous avons décrite², en parlant de la destruction des insectes bibliophages. Il suffit que les volumes demeurent enfermés quinze minutes³ dans cette étuve, exposés à l'action des vapeurs d'aldéhyde formique, pour être parfaitement désinfectés, et ne plus présenter aucun danger.

Mais ces conclusions, qui sont celles des docteurs Miquel, Barbe, Bernard, Young et de « la plupart des hygiénistes⁴ », n'ont pas réuni l'unanimité des suffrages ; d'après M. Albert Maire et d'autres bibliographes ou praticiens, « les résultats obtenus avec le formol ne sont pas concluants⁵ ». Tout ce qu'on

1. *Mémorial de la librairie française*, 28 juin 1906, p. 521 ; et MAX DE NANSOUTY, *le Temps*, 19 juin 1906, Causerie scientifique.

2. *Supra*, pp. 63-64.

3. Et non plus de nombreuses heures, « 50 à 60 heures, au bas mot », selon M. Houlbert, comme quand il s'agit de la destruction des larves d'anobiides. (Cf. *supra*, p. 64.) « Il [M. Young] conclut que les livres peuvent être désinfectés, dans un espace clos, par des vapeurs de formol commercial, à raison de 1 centimètre cube de formol par 500 centimètres cubes de capacité. Les vapeurs agissent rapidement : au bout de quinze minutes, l'effet est aussi complet qu'après plusieurs heures. Si même la désinfection n'a pas été complète, la vitalité des micro-organismes est tellement affaiblie, » etc. (ALBERT JOSIAS, *loc. cit.*, p. 485.)

4. ALBERT MAIRE, *op. cit.*, p. 41.

5. *Id.*, *op. cit.*, pp. 41 et 42. « ... De son côté, le docteur Schwab ne reconnaît pas au formol le pouvoir de détruire les germes des microbes ; il préfère l'emploi du mélange de gaz de Pictet. » (*Id.*, *op. cit.*, p. 44.) Voir, sur la même question, tout cet article de M. Albert Maire, article très docu-

peut dire, dans l'état actuel de la question, c'est que le formol *semble* être un des meilleurs désinfectants que nous possédions, et l'un de ceux dont l'emploi est relativement le moins dangereux, le plus pratique, et aussi des moins coûteux. On évalue, en effet, à vingt centimes seulement la dépense nécessaire pour désinfecter, par ce procédé, un *train* de cent volumes. Néanmoins, M. Max de Nansouty n'hésite pas à conseiller « de détruire par le feu les livres d'école ou autres vraiment malpropres, ou simplement sus-

menté. Nous avons vu ci-dessus (p. 64) que, pour la destruction des insectes bibliophages, M. Houlbert, lui non plus, ne se montre pas fervent partisan du formol. A propos de « la désinfection des livres », on lit, dans la *Revue scientifique*, n° du 15 juillet 1907, p. 52 : « MM. J. Badia et N. Greco ont fait l'étude expérimentale des divers modes de désinfection préconisés pour la stérilisation des livres. Les vapeurs de formol, les vapeurs nitreuses, le gaz sulfuré, ne donnent que des résultats imparfaits... Seul l'emploi de la vapeur sous pression, c'est-à-dire la stérilisation à l'autoclave, procure une sécurité complète; les livres brochés ou cartonnés sont *fort peu détériorés*, surtout si l'on prend soin de les disposer à plat et de les soumettre à une légère pression à leur sortie de l'appareil; les reliures en parchemin ou en cuir subissent au séchage une très forte rétraction; aussi est-il prudent de s'en débarrasser [*s'en débarrasser?*] avant de procéder à l'opération. Malgré ces *quelques* inconvénients, on doit donc s'en tenir, pour la désinfection des livres, à ce dernier procédé; c'est le seul qui donne une garantie absolue, les autres sont d'une efficacité tout illusoire. » — Je tâche de rassembler ici les principaux témoignages, de faire entendre tous les sons de cloches : actuellement, il est impossible de les mettre d'accord et de donner un avis absolu.

pects. Au prix, dit-il, où sont ces livres chez les éditeurs, leur destruction en temps voulu est plus économique que le paiement des frais de maladie¹. »

Notons enfin cette remarque de M. Albert Maire, qui confirme ce que nous avons dit à propos des reliures en toile², reliures très fréquemment employées dans les bibliothèques publiques, et qui cependant ne réalisent aucun des avantages qu'on en attend : moins coûteuses sans doute que les reliures en peau, elles durent aussi bien moins longtemps, elles sont d'un vilain aspect et se salissent très facilement. « Plus que le papier et le cuir, écrit

1. *Loc. cit.* Cf. ces très sagaces considérations de M. Henry MARET (*le Journal*, 11 janvier 1906) : « ... Ces livres, qui ont passé dans toutes les mains, qui ont été feuilletés et salis par mille petits malades, constituent de véritables ordures, que, sinon au nom de l'hygiène, au moins au nom de la simple propreté, on devrait se garder de prêter sans examen à tous les enfants.... Il n'est rien de tel que de savoir ce dont on parle. Ah! si nos hommes politiques se faisaient quelquefois cette réflexion! Mais il ne faut pas demander l'impossible. En attendant, ce qui serait évidemment possible, ce serait d'avoir pour les enfants des livres propres. L'idée est excellente d'inciter un éditeur intelligent... à publier des livres bon marché, que les municipalités pourraient non prêter, mais donner, ce qui ne leur coûterait pas plus d'argent, et ce qui ferait l'affaire de tout le monde. J'appuie d'autant plus cette idée, que je n'ai jamais été grand partisan du prêt des livres. *Les livres ne sont pas faits pour être prêtés, mais pour être gardés.* Est-ce que je vous prête ma pendule? La librairie à bon marché a déjà tué les anciens cabinets de lecture. Il faut qu'elle tue, ou plutôt qu'elle transforme les bibliothèques scolaires. »

2. Cf. *supra*, t. III, pp. 285 et suiv.

M. Albert Maire¹, le tissu est susceptible d'être contaminé, ou directement par la main du lecteur, ou par la pose du livre sur un meuble poussiéreux, gras ou humide; ce tissu absorbe, par sa capillarité, les liquides suspects. Il a donc plus besoin que les autres d'être protégé ou désinfecté, à moins qu'on n'ait commencé par relier les livres avec des tissus apprêtés, plongés au préalable dans une dissolution résineuse ou gommeuse, gutta-percha, caoutchouc. ou autre matière analogue, tissu pégamoïd, etc.². »

*
* *

La prohibition des annotations marginales formulée par Harold Klett dans le susdit article *Don't*, s'explique et se justifie d'elle-même, lorsqu'il s'agit des livres d'une bibliothèque publique : si chaque lecteur s'avisait de mentionner, sur chaque ouvrage qu'il emprunte, ses impressions ou remarques personnelles, les marges des plus grands in-folio n'y suffiraient pas, et les volumes seraient dans un étrange état.

Mais, si l'on considère une bibliothèque privée, et c'est notre cas, la même restriction doit-elle être maintenue? En d'autres termes, avons-nous tort ou

1. *Op. cit.*, p. 15.

2. Ce qui jusqu'ici ne se fait pas d'une façon courante et ne paraît guère pratique. Voir ce que nous avons dit (t. III, pp. 285-284) sur les reliures en pégamoïd.

raison de souligner des passages ou d'inscrire des notes sur des livres qui nous appartiennent et ne sont qu'à nous?

Nous avons répondu à cette question dans un de nos tomes précédents¹, en traitant des « Annotations manuscrites sur les livres »; mais il ne messied pas de revenir sur ce point important et de rappeler cette réponse.

« Il est, disions-nous, des bibliophiles qui ne considèrent pas leurs livres uniquement comme des objets de spéculation; il en est qui tiennent à s'en servir, qui tiennent à *les lire*, les ont achetés pour cela, et sans aucune arrière-pensée de revente et de trafic. Pour ceux-là, — et c'est à ces lecteurs que notre ouvrage s'adresse de préférence, — les livres sont mieux que des articles de parade et de luxe: ce sont des instruments de travail, que nous avons certes le devoir de soigner et de ménager, mais que nous avons aussi le droit de rectifier et de compléter; ou plutôt ce sont des collaborateurs, des compagnons, des amis, que nous nous plaisons à consulter, mais dont nous ne sommes pas tenus d'adopter sans réplique tous les avis, avec lesquels nous avons licence de douter et d'objecter, que nous contrôlons, reprenons et amendons au besoin.

« Le lecteur qui veut mettre à profit, savourer et conserver le fruit de ses lectures, doit forcément

1. Tome II, pp. 79-85.

marquer de quelque signe les passages qui le frappent le plus, inscrire dans la marge, de côté, en tête ou en pied, au crayon — le crayon suffit, la plume prendrait trop de temps, et le papier peut boire, d'ailleurs, — telle remarque, telle critique, qui vous vient à l'esprit, ou telle comparaison que cet endroit vous suggère¹. Il n'est pas question ici, bien entendu, de ces annotations ou exclamations dont certains commentateurs surchargeaient jadis les bas de pages des ouvrages classiques : « Beau ! » « Superbe ! » « Admirable ! » « Sublime ! » « Comme cela est vrai ! » « Comme cela est peint ! » etc., de ce qu'on pourrait appeler « les notes bêtes » ; ce ne sont que « les notes utiles » que nous approuvons

1. Parmi les procédés à employer pour aider la mémoire se place, en effet, en première ligne, l'écriture : *Qui scribit bis legit*, disaient les Latins (*ap. LAROUSSE, op. cit., 2^e supplément, art. Qui*). « ... Souligner, prendre des notes, écrire en marge en faisant une lecture, force la pensée à se concentrer sur le sujet de celle-ci, oblige à l'analyser, et a pour résultat de le graver dans la mémoire. » (GUYOT-DAUBÈS, *la Méthode dans l'étude et dans le travail intellectuel*, p. 50.) C'était déjà le conseil donné par Pétrarque, grand poète autant qu'amant passionné des livres et des lettres : « ... En faisant certaines marques aux endroits principaux, tu retireras du fruit de la lecture. — Quelles marques ? — Chaque fois qu'en lisant tu rencontres des maximes salutaires par lesquelles tu sens que ton âme est excitée ou retenue, ne te fie point aux ressources de ton esprit, mais grave-les au fond de ta mémoire.... Imprime aux sentences utiles... certaines marques qui te serviront de crochets pour les retenir, quand elles voudront s'échapper de ta mémoire.... » (PÉTRARQUE, *Mon secret*, Deuxième Dialogue, p. 108; Paris, Bibliothèque nationale, 1898.)

et conseillons, les rectifications d'abord, puis les rapprochements et analogies de forme ou de fond, les objections, etc. De cette façon et dans ce sens, c'est un charme que d'annoter ses livres, et, pour le connaître et l'apprécier, ce charme, ainsi que nous en avertit l'érudit bibliographe Gustave Brunet¹, « il faut l'avoir goûté ».

A ces considérations et avis, que nous avons cru devoir renouveler, au moment où cette question des annotations marginales se représente dans notre étude, à un point de vue, il est vrai, plus spécial que précédemment, au point de vue strict de la propreté et de l'entretien des livres, il convient d'ajouter les remarques suivantes, empruntées à l'intéressante monographie de M. GUYOT-DAUBÈS, *l'Art de classer les notes et de garder le fruit de ses lectures et de ses travaux*². Elles s'appliquent non seulement aux notes marginales, mais à toutes les notes de lecture en général : références, observations, extraits, etc., et comme on le constatera, elles sont des plus dignes d'attirer l'attention de tout lecteur sérieux, désireux de ne pas « perdre son temps ».

« L'habitude de prendre des notes est une de pratiques les plus profitables que l'on puisse conseiller.

1. *Fantaisies bibliographiques*, p. 264. (Paris, Gay, 1864.)

2. Pages 16-18 et 29-55. (Paris, P. Guyot, éditeur, s. d. in-18, 144 pp.)

« Il est bon de prendre des notes sur tout et à propos de tout.

« Dans les lectures les plus frivoles, on trouve toujours quelques lignes, quelques réflexions qui méritent d'être notées.

« *La lecture doit être en quelque sorte faite dans le but de prendre des notes*¹.

1. En d'autres termes, un livre ne peut être considéré comme lu, que si on l'a annoté soi-même, que si l'on a fait, d'une façon ou d'une autre, le relevé de tout ce qui vous a le plus frappé, le plus intéressé, en le lisant. « Dans toutes les lectures, écrit encore M. GUYOT-DAUBÈS (*la Méthode dans l'étude et dans le travail intellectuel*, pp. 52-55), même dans celles n'ayant pour objet qu'une occupation agréable, qu'une distraction, il y a avantage, au point de vue du profit qu'on peut en tirer, à suivre les lignes un crayon à la main, à souligner les passages intéressants, à mettre en marge les réflexions personnelles, à prendre des notes sur des fiches ou des feuilles volantes; autrement dit, à faire une lecture intelligente et profitable, au lieu d'une lecture superficielle. *Un livre bien lu et bien annoté a, pour son possesseur, une valeur centuple du prix qu'il a coûté.* De plus, la lecture faite dans ces conditions constitue un excellent exercice intellectuel, donnant l'habitude de l'attention, même en dehors des études proprement dites, apprenant à discerner ce qui est réellement important dans une page, un alinéa, habituant à faire un choix, à apprécier à sa juste valeur, en un mot, ce qu'on lit et ce qu'on voit. » Écoutons aussi sur ce point l'historien MICHELET (*Mon Journal*, 1820-1825, pp. 200-201; Paris, Marpon et Flammarion, 1888): « Le seul moyen de tirer un bon parti de mes lectures serait d'en faire des extraits raisonnés. J'ai souvent pensé à me donner, pour mon usage personnel, un petit traité de philosophie pratique, composé uniquement de pages détachées des auteurs anciens et de quelques paraboles de l'Évangile, celles qui formulent des vérités éternelles, indépendantes

« Prendre une note, du reste, est un moyen de fixer l'attention et de graver dans le souvenir le fait auquel se rapporte cette note.

« Tous les hommes qui ont laissé un nom comme savants, comme érudits, ont été collectionneurs de notes....

« Il est incontestable que le savoir, la science, se fixent non seulement dans la mémoire, mais aussi et surtout dans les notes.

« La collection des notes, classée rationnellement, constituera donc pour l'homme d'étude une sorte de mémoire artificielle, ou, plus exactement, un précieux procédé mécanique propre à suppléer à l'insuffisance, toujours trop considérable, de sa mémoire naturelle.

« On peut dire, par suite, que *l'érudition consiste tout au moins pour une large part, à pouvoir retrouver au besoin la note que l'on a recueillie antérieurement, le passage d'un livre qu'on a lu autrefois, la pensée, la remarque qu'on a consignée à la hâte.*

« En outre, un père qui lègue à son fils une bibliothèque nombreuse, à laquelle est jointe une collection de notes de références formant comme une immense table des matières contenues dans ces volumes ; qui

de toute religion établie. Bien avant qu'un jeune et savant rabbin eût l'idée de les réunir, elles étaient le patrimoine des plus antiques nations, mais elles étaient éparses. En les groupant dans le beau livre des Évangiles, le Christ et les apôtres ont rendu un grand service à l'humanité. »

il laisse également une collection de notes diverses, abondantes et bien classées; ce père, disons-nous, légue en réalité à son fils son savoir, sa science, et, pour une grande part, le capital intellectuel que péniblement, durant toute sa vie, il s'est efforcé d'accumuler.

« Si le fils surtout suit la même profession que son père, s'occupe des mêmes sujets d'étude, ces matériaux lui seront d'une immense utilité, et leur possession constituera pour lui la transmission héréditaire du fruit du travail cérébral, des aptitudes, duabeur de son ancêtre....

« Dans la pratique, il est difficile de prendre des notes complètes au courant de la lecture; il en résulterait, en effet, un changement dans la direction de l'attention, et une interruption désagréable et plus ou moins prolongée qui ôterait tout intérêt au sujet que l'on étudie.

« De plus, il arrive souvent que la position du corps dans laquelle se fait cette lecture n'est pas favorable à l'action d'écrire, surtout lorsque la note qu'on veut prendre est d'une certaine étendue.

« C'est ce qui arrive notamment lorsque, afin de pouvoir lire longtemps, on recherche une position confortable, évitant la fatigue corporelle; quand, par exemple, on est assis dans un fauteuil, étendu sur une chaise longue, ou lorsque, le soir, on lit tant couché....

« Il en est de même quand on lit dehors en marchant, ou assis dans un jardin, etc. Le lecteur passionné a toujours un livre, un journal, dans sa poche et leur consacre tous ses instants disponibles.

« On ne saurait donc conseiller de s'interrompre à chaque instant dans sa lecture pour prendre une note complète.

« Toutefois, il est toujours possible de consigner au crayon, sur un feuillet de papier, le même pour tout un volume, une rapide indication, spécifiant par un seul mot, le sujet, le fait, l'idée ou le passage à retrouver; en faisant suivre ce mot, ce titre, si l'on veut, du chiffre de la page du volume.

« Bien souvent même on n'a pas recours à un feuillet détaché, et c'est sur la page blanche, au verso de la couverture, que l'on consigne à la hâte l'indication à retrouver.

« Ensuite, la lecture du volume étant terminée, on retrouve facilement, à l'aide de ces indications sommaires, les passages qu'on a jugés dignes d'être conservés, et on les recueille, soit textuellement, soit en quelques mots, sur des feuillets séparés, qui constituent les notes à garder.

« Ces notes à garder doivent être prises à l'encre¹ et, pour que plus tard elles puissent être réelle

1. Il s'agit ici, bien entendu, de notes (observations ou extraits) à transcrire sur « des feuillets séparés », des fiches, et non sur les marges des volumes.

ment utiles, on doit y apporter un certain soin....

« Les notes à garder doivent, disons-nous, être fixées à l'encre.

« C'est, en effet, un grand tort de prendre au crayon des notes définitives. Les caractères tracés à la mine de plomb s'effacent sous la seule influence du temps, par suite du froissement ou par le simple contact des papiers entre eux.

« Quand on travaille sur des volumes prêtés ou dépendant d'une bibliothèque publique, il est naturellement impossible de les couvrir de marques au crayon... ou de mettre des annotations et des références sommaires sur les dernières pages ; dans ce cas, ces références sont prises au crayon, au fur et à mesure de la lecture, sur un seul feuillet [une fiche]. On pourra compléter ces indications, soit sous forme de notes de références, si l'on est à même de se procurer facilement ce volume, soit sous forme d'extraits, dans le cas contraire.

« Quand on se livre à une étude spéciale, à laquelle on reporte [rapporte] toutes ses lectures, on prend, d'une façon aussi complète que possible, des extraits, que l'on pense pouvoir utiliser prochainement. Mais, en même temps, il est bon de noter les autres choses intéressantes qu'on rencontre. Pour celles dont on ne voit pas l'application immédiate, les notes de références suffisent et doivent être préférées en raison de la rapidité de leur confection. »

En maint endroit de son livre, M. Guyot-Daubès insiste sur cette nécessité, pour qui veut profiter de ses lectures, de ne pas lire trop vite et de prendre des notes, — simples notes de références, ou observations ou extraits.

« Souvent les jeunes gens mettent leur amour-propre à lire un volume avec rapidité : *avoir lu un ouvrage en trois heures* est un tour de force dont quelques-uns sont fiers¹. C'est là, on ne saurait trop le répéter, une profonde erreur. L'amour-propre devrait être, au contraire, de lire avec lenteur.

« Un ouvrage à la lecture duquel on aura consacré plusieurs jours, dont on se sera assimilé la substance, dont on aura recueilli, sous forme de notes ou d'extraits, tous les documents et tous les faits importants, aura dès lors acquis pour nous, quelque minime qu'ait été son prix d'achat, une valeur incalculable; nous saurons que nous devons nous reporter à telle ou telle page pour retrouver tel ou tel document, il représentera une partie de notre savoir, de notre érudition, il deviendra partie intégrante de notre capital intellectuel.

« On peut dire que la valeur que présente pour nous le volume que nous aurons lu sera *en raison du nombre des notes qu'il nous aura fournies* ². »

1. Cf. *supra*, pp. 111-112 : « ... Les enfants qui aiment à lire lisent terriblement vite, » etc.

2. GUYOT-DAUBÈS, *op. cit.*, pp. 15-14.

Si vous craignez d'altérer, avec vos notes manuscrites, la netteté et la beauté d'un exemplaire de quelque auteur favori, que vous vous plaisez à consulter ou à relire, ayez, selon le conseil que nous vous avons jadis donné¹, une autre édition moins luxueuse et plus familière. Ou bien inscrivez vos notes, non dans la marge, mais sur une fiche, avec renvois aux pages, que vous placerez ensuite en tête ou en queue du volume.

Il est aussi des travailleurs qui font interfolier les livres sur lesquels ils présument avoir de nombreuses notes à inscrire : ceux-là feront bien, soit dit en passant, de fournir eux-mêmes au relieur le papier destiné à cet interfoliage, — un papier mince, afin qu'il grossisse le moins possible le volume, et de bonne qualité, surtout si l'on a l'intention d'écrire ses notes à l'encre.

Mais la plupart des lecteurs et chercheurs préfèrent et préféreront toujours se servir des marges, et y consigner leurs remarques au crayon, ce qui est doublement plus expéditif.

Ici encore nous constatons combien l'écriture droite est plus commode et plus pratique que l'écriture penchée : la place même vous manquerait le plus souvent pour écrire en anglaise quelques petits mots dans la marge d'un livre, forcément il vous faut écrire droit².

1. Tome II, p. 81.

2. Lorsqu'un livre porte des annotations manuscrites dans

Oui, la meilleure manière de prouver à nos livres tout le cas que nous faisons d'eux et toute l'affection que nous leur portons, c'est, non de les considérer comme « sacrés », à la façon des Cantiques de Lefranc de Pompignan¹; mais, bien au contraire, de les fréquenter et compulsuer le plus possible, de les traiter en camarades et confidents, avec lesquels on aime à deviser et discuter, à se rappeler, conférer et s'épancher.

En terminant, pour prendre congé du lecteur et le laisser sur ce qu'on nomme la bonne bouche adressons à ces chers livres, comme un dernier

ses marges, nombre de relieurs ont la très fâcheuse habitude de replier ces marges, de façon qu'elles ne soient pas atteintes par le rognage. Ce procédé a deux graves inconvénients : d'abord le feuillet ainsi traité se trouve marqué d'un pli ineffaçable, se trouve cassé, et jamais, sous aucun prétexte, il ne faut casser un feuillet; en second lieu, les annotations faites au crayon d'un côté du pli se reportent naturellement de l'autre côté, lorsque le volume est pressé et passé au cylindre : il en résulte que la note devient toute surchargée, mâchurée et illisible. Le meilleur système à suivre, c'est d'exiger du relieur qu'il intercale, devant chaque page contenant des notes au crayon, une feuille de papier pelure, — feuille protectrice, qu'il sera loisible de lever une fois la reliure terminée; et ensuite et surtout, — possible, — les relieurs, on s'en souvient (cf. t. III, pp. 5 et suiv.), sont d'acharnés et terribles « tondeurs », — de pas rogner le livre.

1. Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

(VOLTAIRE, le Pauvre Diable : *Œuvres complètes*, t. VI, p. 66 Paris, édit. du journal *le Siècle*, 1867-1870.)

salut et un suprême hommage, cet hymne de gratitude, d'amour et de glorification, composé à leur los :

« Livres, don précieux, par qui existe le commerce intime des âmes dès ce monde, trésor impérissable, si doux à acquérir, si facile à conserver, soutien de l'âme fatiguée, consolation pour les mauvais jours, moyen sublime d'obtenir pour nous-même et de répandre sur nos frères la joie sereine, la vérité, l'amour, « la chose la meilleure qui soit en nous ! » puissiez-vous être l'objet d'une affection véritable et digne de vous ! Puisse le culte de l'intelligence renaître et se conserver pur ! Puisse la soif des grandes choses ramener la foule dédaigneuse, qui s'éloigne, vers vous, source féconde d'où s'épanchent la lumière qui grandit toujours et la vie qui ne finit pas¹ ! »

1. Gustave MOURAVIT, *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur*, pp. 565-566.



APPENDICE

I

ABRÉVIATIONS

A propos des incunables, nous avons fait mention¹ des *sigles* et des *notes tironiennes* (du nom de Tullius Tiro, affranchi de Cicéron, qui avait perfectionné ce procédé), système d'abréviations en usage chez les Romains et au moyen âge, et qui consistait à représenter les mots par quelques-unes de leurs lettres, ou simplement et le plus souvent par leur initiale. Nous avons aussi parlé² du petit trait horizontal, appelé *titre*³, placé jadis au-dessus des mots abrégés : $\overline{nr̄e}$ pour notre, $b\overline{os}$ pour bons, $pres\overline{et}$ ou $p\overline{rst}$ pour présent, etc. ainsi que des signes abrégatifs les plus fréquemment employés dans les anciens manuscrits et les premiers livres : un z pour la conjonction *et* ; — une sorte de 3 ou de 9 pour la particule latine *cum* ou la particule française *con*, et pour la finale de certains mots : te_3 ou te_9 = *tecum* ; neq_3 = *neque*⁴ ; $quib_3$ = *quibus* ; no_9 = nous ;

1. Dans notre tome III, chap. III, p. 157.

2. *Loc. cit.*, p. 156.

3. En latin *titulus* ; en espagnol *tilde* (\tilde{n} , n tilde) : cf. LITTRÉ, *Dictionnaire*, 2. Titre.

4. Dans les manuscrits et les anciens livres, on abrégait aussi le *que* latin en faisant suivre le q d'un ; (q) : d'où le nom de *petit-que* ou *petit-qué* donné au point et virgule.

• Les imprimeurs nomment le point et virgule (;) *petit que*,

voꝑ = vous ; etc. ; — le q avec la partie inférieure traversée par un trait en forme de croix pour signifier *quam* ou *quod* ; — le signe ꝛ correspondant au latin *rum* : *nostroꝛ* = *nostrorum* ; *angeloꝛ* = *angelorum* ; *quoꝛ* = *quorum* ; *eaꝛ* = *earum* ; *utꝛ*₃ = *utrumque* ; etc.

Nombre de ces anciennes marques, initiales, lettres enclavées, signes et formules brachygraphiques¹, sont encore usités fréquemment, et il n'est pas inutile de les connaître. Telles sont, par exemple, les abréviations suivantes : IHS ou I. H. S., Jhesus Christus ou Jesus Hominum Salvator ; — INRI ou I. N. R. I., Jesus Nazaraeus Rex Judæorum ; — X, XRS, Xꝑ, Christus, Χριστός ;

parce qu'autrefois, dans les éditions latines, on imprimait *nosq* ; *vosq* ; pour *nosque*, *vosque*. » (Gabriel PEIGNOT, *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, art. Orthographe, t. II, p. 12.) Cf. aussi LITTRÉ, *op. cit.*, art. 5. Que : « petit que » (sans trait d'union). LAROUSSE (*op. cit.*, art. Que) donne aussi « petit que » (sans trait d'union). M. Émile LECLERC (*Nouveau Manuel complet de typographie*, p. 145) : « petit-que » (avec trait d'union). Jules CLAYE (*Manuel de l'apprenti compositeur*, p. 121), Henri FOURNIER (*Traité de typographie*, 4^e édit., p. 77), DAUPELEY-GOUVERNEUR (*le Compositeur et le Correcteur typographes*, p. 262, note 1), Eugène MOUTON (*l'Art d'écrire un livre*, p. 156), etc., donnent « petit-qué », « petits-qués ».

1. La brachygraphie (de βραχύς, bref, et de γράφω, j'écris) est l'art d'écrire par abréviation. Voir, pour les sigles, notes tironiennes et autres systèmes brachygraphiques anciennement en usage, L.-Alph. CHASSANT, *Dictionnaire des abréviations latines et françaises usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen âge* ; Paris, Auguste Aubry, 5^e édit., 1866. in-18 ; et Adriano CAPPELLI, *Lexicon Abbreviaturarum...*, Leipzig, Weber, 1901. in-16. Pour les différentes abréviations modernes dont il est question ci-après, consulter les manuels de typographie de Théotiste Lefevre, Daupeley-Gouverneur, E. Desormes, Émile Leclerc, etc. ; et les traités spéciaux : grammaire, géographie, chimie, botanique, etc.

— D. M., Dis manibus ou Deo magno ; — D. O. M., Deo optimo maximo ; — M. P., Maximus pontifex ; — S. P. Q. R., Senatus populusque romanus ; — S., saint ; — SS. saints ou sanctissimus ; — TH. ou θ, la mort ou décédé (de θάνατος) ; — etc.

Quantité de termes du langage courant, de titres officiels ou de cérémonie, etc., sont très souvent représentés par leurs abrégés : M., monsieur ; — MM., messieurs ; — Mmes, mesdames ; — Mlles, mesdemoiselles ; — Mgr., Monseigneur ; — S. A., Son Altesse ; — LL. AA. RR., Leurs Altesses Royales ; — S. É., Son Éminence ; — S. E. ou S. Exc., Son Excellence ; — S. S., Sa Sainteté ; — S. G., Sa Grandeur ; — S. Gr., Sa Grâce ; — N. S. P., Notre Saint-Père (le pape) ; — PP., Pères (de l'Église) ; — SS. PP., Saints-Pères (de l'Église) ; — R. P., Révérend Père ; — NN. TT. CC. FF., Nos Très Chers Frères ; — etc.

La grammaire a de nombreuses abréviations spéciales : adj., adjectif ; — adv., adverbe ; — art., article ; — pr. ou pron., pronom ; — m. ou masc., masculin ; — f. ou fém., féminin ; — s. ou sing., singulier ; — p., pl. ou plur., pluriel ; — syn., synonyme ; — etc.

La géographie a les siennes : N., Nord ; — S., Sud ; — E., Est ; — O., Ouest ; — N.-N.-E., Nord-Nord-Est ; — fl., fleuve ; — affl., affluent ; — confl., confluent ; — riv., rivière ; — mont., montagne ; — dép., départ. ou dépt, département ; — arr., arrond. ou arrondt, arrondissement ; — etc.

La chimie a, dans sa nomenclature, toute une série d'abréviatifs, on pourrait dire de *sigles*¹ : O, oxygène ; — Az, azote ; — H, hydrogène ; — Hg, mercure (*hydrargyrus*) ; — Cl, chlore ; — S, soufre ; — K, potassium (anciennement kalium, de l'arabe *kaly* ou *kali*) ;

1. Régulièrement, comme nous le verrons dans la note suivante (p. 155) et dans la note 1 de la page 176, il faudrait un point après ces lettres initiales : O Az, H, etc.

— AzH⁵, ammoniacque; — SO², acide sulfureux; — SO³, acide sulfurique; — etc.

Le système métrique: g. ou gr., gramme; — m., mètre; — hect., hectare; — c., cent. ou centigr., centigramme; — c., cent. ou centim., centimètre; — c. ou cent., centime; — f. ou fr., franc; — cmq ou cm², centimètre carré; — cmc ou cm³, centimètre cube; — etc.¹.

1. Telles sont, pour les principales unités du système métrique, les abréviations *usitées en typographie*. Il convient de remarquer qu'elles ne concordent pas avec celles fixées par le décret ministériel du 28 juillet 1905 (paru dans le *Bulletin des lois*, n° 2497, pp. 259-260; voir aussi le *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique*, 5 mai 1906, n° 1722, p. 505, et un erratum inséré dans le n° suivant), dont voici le tableau :

MESURES DE LONGUEUR.		MESURES DE MASSE ET DE POIDS.	
Myriamètre	Mm	Tonne	t
Kilomètre	km	Quintal métrique . .	q
Hectomètre	hm	Kilogramme	kg
Décamètre	dam	Hectogramme	hg
Mètre	m	Décagramme	dag
Décimètre	dm	Gramme	g
Centimètre	cm	Décigramme	dg
Millimètre	mm	Centigramme	cg
		Milligramme	mg
MESURES AGRAIRES.		MESURES DE CAPACITÉ.	
Hectare	ha	Kilolitre	kl
Are	a	Hectolitre	hl
Centiare	ca ou m ²	Décalitre	dal
MESURES DES BOIS.		Litre	l
Décastère	das	Décilitre	dl
Stère	s ou m ³	Centilitre	cl
Décistère	ds	Millilitre	ml

Les créateurs de ce système ont tenu, comme on le voit, à n'employer, dans leurs *sigles*, que des lettres minuscules;

Les mathématiques, outre les abréviations : cos., cosinus ; log., logarithme ; — sin., sinus ; — tg. ou tang., tangente ; — C. Q. F. D., ce qu'il fallait démontrer ; — Q. E. D., *quod erat demonstrandum* (ce qu'il fallait démontrer) ; — etc., ont de nombreux signes brachygraphiques : + plus ; — moins ; \times multiplié par ; \div divisé par ; = égal ; $>$ plus grand ; $<$ plus petit ; ∞ infini ; \int somme ; etc.

De même pour la musique, la botanique, l'astronomie, la météorologie, la médecine, la pharmacie, etc., toutes les branches du savoir humain.

Nous nous sommes borné, dans la liste suivante, aux abréviations concernant spécialement l'objet de notre travail, aux *abréviations bibliographiques*. On y trouvera néanmoins et forcément plus d'une abréviation appartenant à d'autres matières. C'est que ces abréviations

mais on constate aussi que, dès le début, ils ont dû se départir de leur principe pour ne pas établir de confusion entre myriamètre (Mm) et millimètre (mm). Il est à remarquer, en outre, que les abréviations de décamètre (dam), décastère (das), décagramme (dag), décalitre (dal), sont bizarres et peu claires. pour ne pas dire obscures. Enfin, il est une règle typographique absolue en abréviations qui a été omise d'un bout à l'autre de la liste : toutes les fois que vous abrégez un mot, que vous le coupez, il faut indiquer cette coupure par un point. Au lieu de mètre, d'are, de stère, tonne, gramme, litre, etc., s'il vous plaît d'écrire : m., a., s., t., g., l., il faut un point après chacune de ces lettres, absolument comme il en faudrait un après mètr., st., ton., gr., etc.

Un des plus logiques, des plus clairs et des meilleurs systèmes, voire le meilleur, d'abréviations des unités métriques a été proposé, il y a un demi-siècle environ, par Achille Thirion, directeur de l'École normale de la Meuse et éducateur de premier ordre, dans ses *Leçons sur le Système métrique*, page 29 (Paris, Dezobry, 1860 ; ou Delagrave, s. d., 16^e édit., in-12, 144 pp.). Il consiste à exprimer par des majuscules l'unité et toutes les unités secondaires supérieures,

se rencontrent fréquemment soit, pour les titres de personnages, par exemple, sur des frontispices de volumes, soit dans des catalogues de librairie, des traités ou journaux de bibliographie ou de typographie. etc., dans tous les recueils et documents relatifs à la connaissance ou au commerce des livres, et qu'on peut avoir besoin de se renseigner sur la signification précise de ces initiales.

Mais, avant de donner cette liste, nous ferons encore, à propos des abréviations, et particulièrement des abréviations bibliographiques et typographiques, quelques observations d'ordre général.

1° Afin que les abréviations ne pussent être confondues les unes avec les autres, il serait bon de ne pas les exagérer jusqu'à représenter un mot par sa lettre initiale seulement, surtout quand cette initiale est celle d'un autre mot fréquemment employé, et par cela même pouvant être abrégé, lui aussi. Malheureusement il n'y a pas de règles fixes à cet égard, et les libraires

et par des minuscules *toutes les unités secondaires inférieures*. Exemple :

MESURES DE LONGUEUR.		MESURES DE CAPACITÉ.	
Myriamètre.	MM.	Kilolitre	KL.
Kilomètre.	KM.	Hectolitre	HL.
Hectomètre.	HM.	Décalitre.	DL.
Décamètre.	DM.	Litre.	L.
Mètre.	M.	Décilitre	dl.
Décimètre	dm.	Centilitre.	cl.
Centimètre.	cm.	Millilitre	ml.
Millimètre	mm.		
		MESURES DE VOLUME (DES BOIS)	
Hectare.	HA.	Stère.	St.
Are.	A.	Décastère	DSt.
Centiare	ca.	Décistère.	dst.
		Etc., etc.	

crivent aussi bien *f.* que *fasc.* pour *fascicule* ; *f.* que *form.* pour *format* ; *p.* pour *page*, aussi bien que pour *papier*, *petit*, *peigne* (tranches peigne¹), etc. L'habitude, la pratique, et aussi le sens de la phrase aideront à débrouiller ces confusions².

1. Sur ce mot, voir *infra*, p. 179, note 1.

2. Donnons, en note tout au moins, quelques exemples de ces quiproquos, et des inconvénients et dangers que peuvent présenter les abréviations. On se rappelle la plaisanterie de Voltaire à l'adresse d'un de ses ennemis, Jean-François Boyer (1675-1755), qui, après avoir été nommé évêque de Mirepoix (aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Ariège), devint précepteur du dauphin, puis premier aumônier de la dauphine, et membre de l'Académie française, membre de l'Académie des sciences, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc., etc. Ce très illustre personnage avait coutume de signer « BOYER, anc. évêque de Mirepoix » ; et c'est uniquement grâce à cette insignifiante circonstance que son nom n'est pas aujourd'hui totalement oublié. De l'abréviation *anc.*, Voltaire s'était amusé à faire *âne* : BOYER, l'âne évêque de Mirepoix :

... Il croyait mettre l'abréviation d'*ancien*, et il signait son nom tout au long ». (VOLTAIRE, lettre à d'Alembert, 10 juillet 1760 : *Œuvres complètes*, t. VI, p. 680 ; Paris, édit. du journal *le Siècle*, 1869.) — L'abréviation SS. (Saints) a donné lieu, il y a moins d'un siècle, à une plaisante confusion. Sainte-Beuve conte qu'un érudit, M. de Sinner, ayant reçu les manuscrits de Leopardi (1798-1857), en publia des extraits dans le *Rheinisches Museum* (Bonn, 1854) : « Une faute typographique qui s'y est glissée a causé une singulière méprise, qui s'est reproduite depuis dans l'édition de Florence (1845). M. de Sinner avait parlé d'un recueil, fait par Leopardi, des *fragments des SS. Pères* ; or, ces SS. Pères sont devenus, par un tour de main de l'imprimeur allemand, 55 Pères, et, dès lors, les plus modestes ont répété que Leopardi avait recueilli les fragments de cinquante Pères de l'Église. Il y en a un peu moins. » (SAINTE-BEUVE, *Portraits contemporains*, t. IV, p. 367, note.) — De même, la très succincte abréviation 2-S., employée par un corres-

2° En revanche, typographiquement et théoriquement, la suppression de la lettre finale toute seule est condamnée comme inutile : « les abréviations d'une lettre ne sont pas acceptées » (Émile LECLERC. *op. cit.*, p. 158) ; et cela se conçoit, puisque cette lettre finale est remplacée par un point, c'est-à-dire par un signe

pondant de l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* (20 juin 1907, col. 74), pour signifier *Deux-Sèvres* (département des Deux-Sèvres) : ce correspondant s'étonne — et il n'y a guère de quoi cependant — que le prote, ou plutôt le compositeur, s'obstine à traduire ce 2-S. par 2-5. — Comme preuve des erreurs et bévues auxquelles peuvent donner lieu les abréviations exagérées, on cite la mésaventure arrivée à l'helléniste Gail (1755-1829), lorsqu'il composa l'index bibliographique de son édition d'Anacréon. Rencontrant dans un catalogue l'annonce d'un exemplaire des *Odes* de ce poète suivie de la mention *e. bro.*, au lieu de traduire cette mention, ainsi qu'il le fallait, par *exemplaire broché*, il la prit pour un nom de ville, et indiqua l'édition de cet exemplaire comme imprimée à *Ébro*. Cette bourde et d'autres pareilles valurent au malheureux savant des lazzis et brocards de toutes sortes. Les critiques d'outre-Rhin lui décochèrent l'épithète latine de *socors*, que de mauvais plaisants traduisirent par *sot corps*, et le terrible Paul-Louis se déclara dans une lettre à son futur beau-père, que Gail lui « paraît trop sot pour être ridicule ». (Cf. *Curiosités littéraires* p. 286 ; Paris, Paulin, 1845 ; petit in-8, s. n. d'aut. ; — et Paul Louis COURIER, lettre à M. Clavier, datée de Rome, le 15 octobre 1810 : *Œuvres*, p. 548 ; Paris, Didot, 1865 ; in-18. — Encore une anecdote, à propos des amphibologies causées par les abréviations exagérées : elle m'est fournie par DÉCEMBRE ALONNIER, dans son volume *Typographie et Gens de lettres*, p. 125 (Paris, Michel Lévy, 1864, in-18) « ...Voyez ces prospectus de dentistes qui font précéder leur qualité d'un grand M avec un petit n au-dessus (Mⁿ) : le public lit : « Médecin-Dentiste » ; et, si l'on demande l'exhibition du diplôme, ils vous répondent fort tranquillement « C'est Mécanicien-Dentiste qu'il faut lire ».

un caractère occupant une place équivalente à celle de la lettre enlevée. Ainsi on n'écrira pas, ou plutôt on ne devrait pas écrire, *pag.* pour *page*, mais *p.*; — *tom.* pour *tome*, mais *t.*; — *librair.-édit.* pour *libraire-éditeur*, mais *libr.-édit.* Cependant on rencontre fréquemment de telles abréviations de ce genre; il en est même qui sont généralement admises, comme *loc. cit.*, pour *loco citato*, au lieu de *l. cit.* ou *l. c.* C'est que ces simples lettres: *l.* (pour *loco*), *p.* (pour *page*), *t.* (pour *tome*), etc., semblant insuffisantes et incompréhensibles, on a jugé utile d'en laisser plusieurs à leur suite, de moins pour trancher le mot, et comme, ainsi qu'il va être dit, on ne doit régulièrement s'arrêter qu'après une consonne (*loc.*, *pag.*, *tom.*, etc.), seule, la voyelle finale s'est trouvée tranchée.

5° On ne devrait jamais terminer une abréviation par une voyelle; mais comment, par exemple, abréger distinctement les mots *blanc* et *bleu*? Certains auteurs n'hésitent donc pas à se servir, dans leurs catalogues, de l'abréviation *bla.*, pour *blanc*, *blanche*; à écrire *chi.*, pour *chine*, etc. La règle, mais règle fréquemment inobservée sans risque d'ambiguïté ni de confusion, c'est « d'exprimer, dans toute abréviation, les voyelles et les consonnes qui appartiennent à la première syllabe non énoncée » (DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 95); par conséquent, d'écrire: *arch.* pour *archives*, *bibl.* ou *biblioth.* pour *bibliothèque*, *bull.* pour *bulletin*, *dict.* ou *dictionn.* pour *dictionnaire*, *fasc.* pour *fascicule*, *hist.* pour *histoire*; et non: *arc.*, *lib.*, *bul.*, *diction.*, *fas.*, etc. Cependant on rencontre couramment *let.* (au lieu de *lettres*), *lig.* (au lieu de *lignes*), *ouv.* (au lieu de *œuvres*), etc., etc.

4° Encore en règle générale, il vaut mieux, dans une préface ou un titre d'ouvrage, etc., qu'on veut abréger, faire supporter l'abréviation au substantif. (Cf. Émile MEYER, *op. cit.*, p. 156.) Ainsi on écrira: *Classific.*

décimale plutôt que *Classification décim.*; — *Prescript. trentenaire* plutôt que *Prescription trenten.*; — *Pap. quadrillé* plutôt que *Papier quadril.*; — *Rel. monastique* plutôt que *Reliure mon. ou monast.*; — etc. La raison de cette règle, c'est que l'abréviation du substantif se saisit généralement mieux que celle de l'adjectif. Il n'est pas douteux que *Rel. monastique* ne soit plus clair que *Reliure mon. ou même Reliure monast.* Mais si c'était l'inverse qui dût se produire, on n'hésiterait pas à faire supporter l'abréviation par un autre mot, à écrire, par exemple, *Miscellanées bibliogr.*, de préférence à *Misc. ou Miscell. bibliographiques*, parce que l'abréviation *Misc. ou Miscell.* est moins claire que l'abréviation *bibliogr.* Donc, et pour mettre la règle susdite au point, la rendre plus exacte et plus précise « c'est le mot qui, sous sa forme abrégée, reste le plus facile à comprendre, — mot qui est très souvent le substantif, — qui doit supporter l'abréviation ». L'essentiel, encore une fois, est d'épargner le plus possible au lecteur toute hésitation et toute peine, et de se faire promptement et parfaitement comprendre.

5° Enfin, et contrairement aux procédés suivis dans les anciens manuscrits et les premiers livres, il convient, dans les textes ordinaires, d'*user des abréviations le moins possible*. Non seulement elles sont une cause fréquente d'indécisions et d'embarras, voire d'erreurs; mais encore elles nuisent presque toujours au bon aspect typographique. Ce n'est que dans les notes et dans les ouvrages spéciaux : dictionnaires, grammaires, manuels, catalogues, répertoires, annuaires, guides, vade-mecum, etc., qu'elles peuvent être employées avec plus ou moins de réserve, et sont couramment admises

1. Voir une liste d'initiales abrégatives, de *sigles*, dans *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 août 1907, no 264-267.

A., a.	acier (gravure sur a : gravure sur acier); adresse (let. av. a. : lettre avec adresse); an, année; autographe (l. a. : lettre autographe); autographié, e; avant (a. J.-C. : avant Jésus-Christ); avec (let. a. s. : lettre avec signature); azuré, s (f. a. : fers azurés).
A., a., an.; A., a., an.	an, année; <i>anno</i> (lat.) ¹ .
A. A. C., a. a. C. . . .	<i>anno ante Christum</i> (lat.) ¹ .
az.	azuré, s. (f. a. : fers azurés).
A. C., a. C.	<i>ante Christum</i> (lat.) ¹ .
A. C., an. Chr.	<i>anno Christi</i> (lat.) ¹ .
comp.	à compartiments.
A. D., an. Dom., an. dni.	<i>anno Domini</i> (lat.) ¹ .
ad verb.	<i>ad verbum</i> (lat.) ¹ .
E., Et.	<i>ætatis</i> (lat.) ¹ .
fr.	à froid.
A. H. S., a. h. s.	<i>anno humanæ salutis</i> (lat.) ¹ .
al.	<i>alia lectio</i> (lat.); <i>alias</i> (lat.); <i>aliter</i> (lat.) ¹ .
A. M. D. G.	<i>ad majorem Dei gloriam</i> (lat.) ¹ .
Amst.	<i>Amstelodami</i> (lat.) : à Amsterdam.
an., ann.	année; annuel, s, le, les.
anast., anastat.	anastatique (livre, planche, reproduction, etc., anastatique) ² .
anc. ³	ancien, ne; anciennement.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. Sur ce mode de reproduction des livres et des estampes, voir notre tome III, p. 189.

3. Sur l'abréviation *anc.*, voir *supra*, p. 155, note 2, l'anecdote concernant Voltaire et Boyer, l'aw. évêque de Mirepoix.

ang., angl.	anglais, e (r. angl. : reliure anglaise).
anon.	anonyme.
ant.	antique; antiqué, e (tr. ant. : tranches antiquées) ¹ .
<i>Antwerp</i>	<i>Antverpiæ</i> (lat.) : à Anvers.
ap.	après (ap. J.-C. : après Jésus-Christ).
<i>ap</i>	<i>apud</i> (lat.) ² .
app.	appendice.
aquar.	aquarelle, s.
art.	article.
<i>art</i>	<i>articulus</i> (lat.) ² .
atl.	atlantique; atlas (f. atl. : format atlantique) ³ .
<i>A. U. C, a. u. c.</i>	<i>anno urbis conditæ</i> ou <i>ab urbe condita</i> ² .
<i>Aug. Vind.</i>	<i>Augustæ Vindelicorum</i> (lat.) : à Augsbourg.
a., aut., autogr.	autographe; autographié, e.
aut.	auteur.
av., a.	avant.
av. J.-C.	avant Jésus-Christ.
av. la let.	avant la lettre.
av., a.	avec.
av. a.	avec adresse (dans les annonces de lettres autographes).
av. fig.	avec figures.
av. grav.	avec gravures.
av. ill.	avec illustrations.

1. Sur ce mot, voir notre tome III, pp. 271-272.

2. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Loci-tions latines*.

3. Sur ce mot, voir notre tome III, p. 89.

av. let.	avec lettre.
av. n.	avec nom.
av. rem.	avec remarque.
z., a.	azuré, s. (f. az. : fers azurés).
B.	Bénédictin ¹ .
b.	basane; billet (b. a. : billet autographe); bois (gr. s. b. : gravure sur bois).
b. a. s.	billet autographe signé.
bas., b.	basane.
bas. gran.	basane granitée ² .
bibl., bibliogr., bibliograph.	bibliographe; bibliographie bibliographique.
bibl., biblioph.	bibliophile; bibliophilie.
bibl., biblioth.	bibliothèque.
bl.	blanc, che; bleu, e.
bla.	blanc, che.
blas.	blason.
B. M.	<i>Beatæ Memorix</i> (lat.) ³ .
B ^{on} , B ^{no}	baron, baronne.
B. Q.	<i>Bene quiescat</i> (lat.) ⁵ .
br., br., Brad., brad.	Bradel, bradel (cart. brad. : cartonnage bradel ⁴).
br.	brun, e.
br., bro.	broché, e.
br., broch.	brochure.

1. « Cette lettre de Prevost [l'abbé Prevost ou Prévost] était encore signée Prevost, B. Il se croyait toujours bénédictin. » (SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, t. III, p. 457.)

2. Sur ce mot, voir plus loin, p. 169, la note 3, relative à *granit*

3. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

4. Sur le cartonnage Bradel, voir notre tome III, pp. 265, 269 et suiv.

bull.	bulletin.
B. V.	Bienheureuse Vierge.
<i>B. V.</i>	<i>Beata Virgo</i> (lat.) ¹ .
C.	Code romain ² ; -- citoyen ⁵ .
C., c., Ch., ch., Chi., chi.	Chine, chine.
c.	carré (format de papier); centi- grade, s; centimètre, s; chiffré (ffc. : feuillets chiffrés); coins; complet, ète; complètement; coupé (vol. br. n. c. : volume broché non coupé); cuir.
<i>ca</i>	<i>circa</i> (lat.) ¹ .
c.-à-d.	c'est-à-dire.
cap.; <i>cap.</i>	capitale; <i>capitulum</i> (lat.) ¹ .
car., caract.	caractère, s.
car. elz., goth., ital., mier., rom., r. et n.	caractères elzevieriens, gothi- ques, italiques, microsco- piques, romains, rouges e noirs.
car., c.	carré (format de papier).
cart.	carton; cartonnage; cartonné, e

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locution latines*.

2. Cf. RABELAIS, livre III, chap. xxxix; t. I, p. 704, note édit. annotée par Burgaud des Marets et Rathery. (Paris: Didot, 1880.)

5. « *Contes et Poésies du C. Collier* (c'est-à-dire du citoyen Collier). » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 février 1904, col. 200.) « .. L'édition des tables de Gardine revue par le C. Callet (le citoyen Callet). » (*Ibid.*)

cart. Brad. ou brad.	cartonnage bradel.
cart. n. r.	cartonné non rogné.
catal.	catalogue.
c. d. R.	cuir de Russie.
cent., c.	centigrade, s; centimètre, s.
c. et ferm.	coins et fermoirs.
cf., cf. r	conférer: « comparer, faire col- lation, en parlant de textes ». (LITTRÉ, <i>op. cit.</i>)
c. f.	<i>cum figuris</i> (lat.) ¹ .
ch.	chant.
ch., chagr.	chagrin.
ch., chap.	chapitre.
Ch ^{er}	chevalier.
Chi., chi., Ch., ch., C., c.	Chine, chine.
chiff., c.	chiffré, e.
ch.-l.	chef-lieu.
ch.-l. d'arr.	chef-lieu d'arrondissement.
ch.-l. de c.	chef-lieu de canton.
Ch. M., ch. m.	<i>charta magna</i> (lat.) ¹ .
chrom., chromolith.	chromolithographie.
C ^{ie}	compagnie.
cir., circ.	<i>circa, circiter, circum</i> (lat.) ¹ .
citr.	citron.
C ^o	compagnie (<i>company</i> , en an- glais).
col.	colombier (papier); colorié, c.
col., colon.	colonne, s.
com.	commune (subst. fém.) et com- mun, e (adj.).
comp.	compartiments; composé, e.
comp., compl., cp., cplt, c.	complet, ète; complètement.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205 *Locutions latines.*

cons.	conservé, ée (couv. cons. : couverture conservée).
coul.	couleur.
cour.	couronne (papier).
couv.	couverture.
couv. bl.	couverture blanche.
couv. cons.	couverture conservée.
couv. fact.	couverture factice.
couv. impr.	couverture imprimée.
couv. orig.	couverture originale.
cp., cplt, comp.,	
compl., c.	complet, ète; complètement.
C ^{te} , C ^{sse}	comte, comtesse.
D.	dom; don (D. Calmet : dom Calmet; D. Juan : don Juan) ¹ .
d.	date (s. d. : sans date); de; demi; docteur; doré; doublé. e.
d.-b.	demi-basane.
d.-ch.	demi-chagrin.
d. d. t.	doublé de tabis ² .

1. **Dom**, s. m. « Titre d'honneur que l'on donnait à certains religieux, entre autres aux bénédictins : dom Calmet. ... Du lat. *dominus*, seigneur. » (LITTRÉ, *op. cit.*) **Don**, s. m. qui a la même étymologie que *dom*, et devient au féminin *doña* en espagnol et *dona* en portugais, était autrefois un titre d'honneur particulier aux nobles d'Espagne et de Portugal. Ce titre s'applique aujourd'hui à toute personne de naissance et de tenue convenables, en le faisant suivre du nom de baptême ou prénom : don Juan, don César, doña Inés, etc. En d'autres termes, *don* et *doña* ou *dona* ont à peu près la même valeur en espagnol et en portugais que *monsieur* et *madame* en français.

2. **Tabis**, s. m. « Sorte de moire de soie à petits grains. (LAROUSSE, *op. cit.*) « Étoffe de soie unie et ondée, passée la calandre sous un cylindre qui imprime sur l'étoffe les négalités onduleuses gravées sur le cylindre même.... D

déd.	dédicace.
déd. aut.	dédicace autographe.
déd. impr.	dédicace imprimée.
déd. man. ou manus.	dédicace manuscrite.
<i>del.</i>	<i>delineavit</i> (lat.) ¹ .
dent.	dentelle (dent. int. : dentelle intérieure ²).
dép., départ., dépt .	département.
dern.	dernier, ère.
des.	dessin, s.
<i>D. G., D. g.</i>	<i>Dei gratia</i> (lat.) ¹ .
<i>dir.</i>	<i>direxit</i> (lat.) ¹ .
div., D ^{on} , D ^{ons}	division, s.
D.-M., d.-m.	docteur-médecin.
D.-M. P., d.-m. P. . .	docteur-médecin de la Faculté de Paris.
d.-m.	demi-marouquin.
D ^o , d ^o	dito (de l'italien <i>detto</i>) : déjà dit énoncé précédemment.
<i>D. O. M.</i>	<i>Deo optimo maximo</i> (lat.) ¹ .
D ^{on} , D ^{ons} , div.	division, s.
dor. s. t., d. s. t. . . .	doré sur tranches.
doub., d.	double; doublé, e.
doub. c.	double carré (papier).
doub. cour.	double couronne (papier).
doub. rais.	double raisin (papier).

l'arabe *'attâbîya*, nom d'étoffes bigarrées et ondées, qu'on fabriquait dans un quartier de Bagdad, dit *el'attâbîya....* » (LITTRÉ, *op. cit.*)

Les livres, en un mot, richement établis,

Sont presque tous doublés de moire ou de tabis.

(LESNÉ, *la Reliure*, chant VI, p. 97; et pp. 215-217, note 19.)

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. Sur la *dentelle*, terme de reliure, voir notre tome III p. 286.

Dr, D ^r , D., d.	docteur.
dr.	droite.
d.-r., d.-rel., demi-rel..	demi-reliure.
d. s. t.	doré sur tranches.
dupl.	duplicata.
d.-v.	demi-veau.
<i>eal.-pag.</i>	<i>eadem pagina</i> (lat.) ¹ .
éb.	ébarbé, e.
éc.	écaille (v. éc. : veau écaille ²).
éd., édit.	éditeur; édition.
e.-f.	eau-forte, eaux-fortes.
elz.	elzevier; elzevierien, ne.
encadr.	encadrement, s.
enl.	enluminé, e.
entr.	entrelacs.
env. d'aut.	envoi d'auteur.
<i>eod. loc.</i>	<i>eodem loco</i> (lat.) ¹ .
<i>epist.</i>	<i>epistola, æ</i> (lat.) ¹ .
épr.	épreuve, s.
est.	estampe; estampé ⁵ , e.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. **Écaille**, s. f. « Terme de relieur : sorte de rouge écarlate (LITTRÉ, *op. cit.*) « L'écaille, qui n'est plus guère en usage aujourd'hui, se fait avec une forte décoction de bois de Fernambouc, auquel on joint de l'alun et même de la cochenille; quand on veut qu'elle soit belle, on la pose à chaud avec une patte de lièvre; » etc. (LESNÉ, *op. cit.*, p. 200, notes.)

De deux seules couleurs l'écaille se compose.

Le noir s'obtient du fer ou de la couperose.

Pour le rouge on l'obtient du bois de Fernambourg

[Fernambouc].

(ID., *op. cit.*, chant V, p. 82.)

5. Sur le mot *estampé*, terme de relieur, voir notre tome III, p. 285.

ét.	état (d'un volume, d'une gravure, etc.).
ét. n.	état de neuf (volume d'occasion à l'état de neuf).
ét. p., ét. parf.	état parfait (volume d'occasion en parfait état de conservation).
&., &c.	et.
etc., &c.; etc., &c.	<i>et cætera</i> (lat.) ¹ .
ex.; p. ex.	exemple; par exemple.
ex., exempl.	exemplaire, s.
exc.	<i>excudit</i> (lat.) ¹ .
excus.	<i>excusum</i> (lat.) ¹ .
extr.	extrait.
extr.	<i>extremo</i> (lat.) ¹ .
ex typ.	<i>ex typographia</i> (lat.) ¹ .
f.	fascicule; fauve (v. f. : veau fauve); fers; feuille ou feuillet; filets; format; franc, s; français, e, es; frontispice.
f., fec.	<i>fecit</i> (lat.) ¹ .
f.	fers ² .
f. a.; f. à fr.; f. d.	fers azurés; fers à froid; fers dorés ² .
p. f.	petits fers ² .
f.	feuille ou feuillet.
ff.	feuilles ou feuillets.
ff. chif., ffc.	feuillets chiffrés.
ff. nchif., ffnc.	feuillets non chiffrés.
fn., f. n. c.	feuillet non chiffré.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. Sur les *fers* et *petits fers*, termes de reliure, voir notre tome III, pp. 285-286.

f., fil.	filet, s.
f. comp., fil. à comp.	filets à compartiments.
f. comp., fil. comp.	filets composés.
f. d., fil. dor. . . .	filets dorés.
f. d. s. l. p., fil. dor.	
s. l. pl.	filets dorés sur les plats.
f., form.	format.
f. atl., f. obl. . . .	format atlantique ¹ . format oblong.
fact.	factice (couv. fact. : couverture factice).
fasc., f.	fascicule, s.
<i>fec. f.</i>	<i>fecit</i> (lat) ² .
ferm.	fermoirs.
feuil.	feuillage; feuille, s.; feuillet, s.
F.F., f.f., ff., ff ^{on} ou ff ^{ons}	faisant fonction ou fonctions.
ff.	Digeste ³ .
ff., ffe., ffe., fnc., etc.	Voir ci-dessus: f. : feuille ou feuillet, etc.
ff. ff ^{os} , f ^{os} ,	folios.
ff ^{on} ou ff ^{ons} , F. F., f. f., ff.	faisant fonction ou fonctions.
ff ^{os} , f ^{os} , ff.	folios.
fig.	figure, s.
figg.	figures.
fig. col.	figures coloriées.
fig. s. b.	figures sur bois.
fil., f.	filet, s.

1. Sur ce mot, voir notre tome III, p. 89.

2. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

3. **Digeste**, s. m., ou **Pandectes**, s. f. pl. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien (485-545), qui convertit ces décisions en lois. — Cf. RABELAIS, livre III, chap. xxxix; t. I, p. 704, note; édit. annotée par Burgaud des Marets et Rathery.

fil. à comp., fil comp., fil.dor., etc.	Voir ci-dessus : f, fil. : filet, s; etc.
fil., filigr.	filigrane ¹ ; filigrané, e.
l.	fleuve.
l. d. l.	fleurs de lis.
°. fol.	folio.
f°, ff°, ff.	folios.
°. in-fol.	in-folio.
form., f.	format.
form. atl., obl.	Voir ci-dessus : f., form. : format, etc.
fr. f.	franc, s; français, e, es.
fr., à f.	froid, à froid (f. à fr. : fers à froid ²).
fr., front., f.	frontispice.
fr. gr.	frontispice gravé.
x tit.	faux titre.
ga.	gauche.
gauf., gf.	gaufré, e.
gén.	général, e.
gf., gauf.	gaufré, e.
goth.	gothique.
gr.	grand, e; granit ³ ou granité, e; gravé. e; gravure, s; grec.

1. Sur ce mot, voir notre tome III, pp. 28, 45, 55.

2. Sur les *fers à froid*, voir notre tome III, pp. 285-286.

3. **Granit**, s. m. « Sorte d'apparence de granit donnée à la reliure. » (LITTRÉ, *op. cit.*)

Pour faire le granit, le jaspe ou le porphyre [*sic*],

Il est mille détails qu'on ne saurait décrire,

Mille soins imprévus qu'il faut pourtant avoir.

Presque toujours leur base est le rouge ou le noir

Quant à les varier, chacun a ses recettes :

L'un fait sur son granit des taches violettes

gran., gr.	granit ou granité, e.
grav., gr.	gravé, e; gravure. s.
grav. en b., gr. s. b.	gravure (ou gravures) en bois, gravure (ou gravures) sur bois.
grav. sur a., gr. sur a.	gravure (ou gravures) sur acier.
gr. marg., gr. m. . .	grandes marges.
gr. p., gr. pap. . . .	grand papier.
H., h., Holl., holl. .	Hollande, hollande.
h. ^h	heure.
<i>h. e.</i>	<i>hic est, hoc est</i> (lat.) ¹ .
hebd.	hebdomadaire.
héliogr.	héliogravure, s.
hist.	histoire: historien.
<i>H. J.</i>	<i>Hic jacet</i> (lat.) ¹ .
<i>H. J. S.</i>	<i>Hic jacet sepultus</i> (lat.) ¹ .
<i>H. M. P.</i>	<i>Hoc monumentum posuit</i> (lat.) ¹ .
<i>H. S. E.</i>	<i>Hic sepultus est</i> (lat.) ¹ .
<i>i., i. e.</i>	<i>id est</i> (lat.) ¹ .
<i>ib., ibid.</i>	<i>ibidem</i> (lat.) ¹ .
<i>id.</i>	<i>idem</i> (lat.) ¹ .
<i>I. D. N.</i>	<i>in Dei nomine</i> (lat.) ¹ .
<i>I. H. S.</i>	<i>Jesus Hominum Salvator</i> (lat.) ¹ .

L'autre avec trois couleurs fait un jaspe très fin,
Ou [sic], sur un fond uni d'un beau rouge sanguin.
Tacheté d'outre-mer, de blanc d'argent, d'eau-forte,
On forme des granits de mainte et mainte sorte.
Avec quelques couleurs et de grossiers pinceaux.
Vous pouvez imiter les marbres les plus beaux.

(LESNÉ, *op. cit.*, chant V, pp. 81-82.)

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205. *Locutio latines.*

l., illustr.	illustrations ; illustré, e.
op., impr.	imprimé, e ; imprimerie ; imprimeur.
impr.-édit.	imprimeur-éditeur.
impr.-libr.	imprimeur-libraire.
Impr. nat.	Imprimerie nationale.
n-f°.	in-folio.
n-pl.	in-plano.
n-4° ou 4°, ou mieux ¹ in-4.	in-quarto ou in-quatre.
n-8° ou 8°, ou mieux in-8.	in-octavo ou in-huit.
n-12 ou 12° ; in-16 ou 16° ; in-18 ou 18° ; in-24 ou 24° ; etc.	in-douze, in-seize, in-dix-huit, in-vingt-quatre, etc.
nc., incis.	incisé, e : entaillé, gravé (couv. cuir incis. : couverture cuir incisé).
nc., incompl., in- complt	incomplet, ète ; incomplète- ment.
nc., incun.	incunable.
nd.	index.
nf.	<i>infra</i> (lat.) ² .
nit.	<i>initium, initio</i> (lat.) ² .
nit. grav.	initiales gravées.
n lim.	<i>in limine</i> (lat.) ² .
n mem.	<i>in memoriam</i> ² .
n pr.	<i>in principio</i> (lat.) ² .

1. « L'usage moderne ... préfère supprimer l'° dans in-4 et in-8. » (DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 401.) « ... In-4, n-8... » (Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 162). Cf. *supra*, t. III, p. 89, note 1.

2. Pour la traduction, voir plus loin. pp. 190-205, *Locutions latines*.

<i>I. N. R. I.</i>	<i>Jesus Nazaraeus Rex Judæorum</i> (lat.) ¹ .
int.	intérieur, e.
<i>in trans.</i>	<i>in transitu</i> (lat.) ¹ .
<i>inv.</i>	<i>invenit</i> (lat.) ¹ .
<i>i. q.</i>	<i>idem quod</i> (lat.) ¹ .
ital.	italique, s; italien, ne.
J., j., Jap., jap.	Japon, japon.
j.	jaune.
j., jas., jasp. ²	jaspé, e, s, es.
jans.	janséniste.
<i>J. U. D.</i>	<i>juris utriusque doctor</i> (lat.) ¹ .
jurispr.	jurisprudence.
L., LL.	Leur, Leurs.
L. A., LL. AA.	Leur Altesse, Leurs Altesse:
LL. AA. II.	Leurs Altesse Impériales.
LL. AA. RR.	Leurs Altesse Royales.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locution latines*.

2. Ainsi que nous l'avons dit ci-dessus (p. 156, 2°), cette forme d'abréviation (dans laquelle la lettre finale est remplacée par un point), quand elle se rapporte à un mot masculin singulier (pap. jasp. : papier jaspé), devrait être rejetée comme inutile, puisque, typographiquement, la place occupée par le point est équivalente à celle de la lettre enlevée : *jasp.* équivaut à jaspé, et ne diminue en rien l'étendue du texte. D'autre part, l'abréviation *jas.* « n'exprimant pas la consonne *p*, qui appartient à la syllabe non énoncée » (cf. p. 157, 3°), n'est pas régulière : resterait donc seulement, comme abréviation possible de *jaspé*, la lettre qu'on peut, avec grande raison, considérer comme toute incertaine et vraiment insuffisante. C'est ce qui explique ce qui justifie encore une fois (cf. p. 156, 2°) les abréviations *jasp.* ou *jas.* Cette remarque s'applique à plusieurs autres des abréviations ci-dessus : *lig.* pour *ligne*, *orn.* pour *orné*, et

LL. AA. SS.	Leurs Altesses Sérénissimes.
LL. ÉÉ. (ou ÉÉm.).	Leurs Éminences.
LL. EE. (ou EExc.).	Leurs Excellences.
LL. GG.	Leurs Grandeurs.
LL. GGr.	Leurs Grâces.
LL. HII. PP.	Leurs Hautes Puissances.
LL. MM.	Leurs Majestés.
LL. MM. II.	Leurs Majestés Impériales.
LL. MM. RR.	Leurs Majestés Royales.
.	lavé, e; lettre, s; ligne, s; lilas; lis (fl. de l. : fleurs de lis); livraison, s; livre, s.
, let., lettr.	lettre, s.
l. a. s.	lettre autographe signée, ou lettre avec signature.
l. s. et c. a. ou même :	lettre signée et compliment
l. s. e. c. a.	autographe.
, lig.	ligne, s.
, lil.	lilas (m. l. : maroquin lilas).
, liv., livr.	livraison, s; livre, s.
, loc.	<i>loco</i> (lat.) ¹ .
at.	latin, e.
aud.	<i>laudatus, i</i> (lat.) ¹ .
a Val., Laval.	La Vallière, Lavallière.
. c., loc. cit.	<i>loco citato</i> (lat.) ¹ .
et., lettr., l.	lettre, s.
ib., libr.	libraire; librairie.
libr.-édit.	libraire-éditeur.
ib.	<i>liber</i> (lat.) ¹ .
ig., l.	ligne, s.
il., l.	lilas.
im., limin.	liminaire, s (feuillet).
Lips.	<i>Lipsiæ</i> (lat.) : à Leipzig.
ith., lithogr.	lithographie; lithographié, e.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205. *Locutions latines.*

liv., livr., l.	livre, s; livraison, s.
liv. st.	livre sterling.
<i>l. l., loc. laud</i>	<i>loco laudato</i> (lat.) ¹ .
<i>L. N. N.</i>	<i>lucet non nocet</i> (lat.) ¹ .
loc.	locution, s.
<i>loco., l.</i>	<i>loco</i> (lat.) ¹
<i>loc. cit., l. c.</i>	<i>loco citato</i> (lat.) ¹ .
<i>loc. laud., l. l.</i> . . .	<i>loco laudato</i> (lat.) ¹ .
<i>loc. sig., L. S., l. s.</i>	<i>loco sigilli</i> (lat.) ¹ .
<i>Lugd.</i>	<i>Lugduni</i> (lat.) : à Lyon.
<i>Lugd. Bat., Lugd. B.</i>	<i>Lugduni Batavorum</i> (lat.) : Leyde.

M., Mons., Mr; MM.,

Mess, Mrs.	monsieur, messieurs.
m.	marbré, e (v. m. : veau marbré maroquin; mètre, s; mill mètre, s; mouillures.
m., mar.	maroquin.
m. ant.	maroquin antique.
m. bl.	maroquin bleu.
m. bla.	maroquin blanc.
m. citr.	maroquin citron.
m. du L.	maroquin du Levant.
m. d. d. m.	maroquin doublé de maroquin
m. d. d. t.	maroquin doublé de tabis ² .
m. j.	maroquin jaune.
m. jans.	maroquin janséniste.
m. l.	maroquin lilas.
m. n.	maroquin noir.
m. o., m. ol.	maroquin olive.
m. pl.	maroquin plein.
m. r.	maroquin rouge.

1. Pour la traduction, voir plus loin. pp. 190-205, *Locution latines*.

2. Sur ce mot, voir *supra*, p. 164, note 2.

m. v.	maroquin vert.
m. viol.	maroquin violet.
m., marb., marbr. . .	marbré, e (v. m. : veau marbré).
m., ^u , mètr.	mètre, s.
m., mill.	millimètre, s.
m., mouill.	mouillures.
m. et p.	mouillures et piqûres.
mar.	marine.
mar., m.	maroquin : voir ci-dessus.
marb., marbr., m. . .	marbré, e (tr. marbr. : tranches marbrées).
marg.	marges (gr. marg. : grandes marges).
M ^d , M ^{de}	marchand, marchande.
M ^e	maître (M ^e X... notaire).
méd.	médecin; médium (pap. méd. : papier médium ou moyen ¹).
mens.	mensuel, le.
mérid., méridion. . .	méridional, e.
Mess. MM., Mrs. . . .	messieurs.
Messrs	<i>messieurs</i> (mot anglais : pluriel de <i>mister</i>).
Mgr, Mgrs.	monseigneur, messeigneurs.
micr.	microscopique.
mil.	milieu.
mill., m.	millimètre, s.
min.	miniature, s.
minusc.	minuscule.
M ^{is} , M ^{ise}	marquis, marquise.
Mlle, Mlles.	mademoiselle, mesdemoiselles.
Mme, Mmes.	madame, mesdames.
MMs, mms, Mss, mss ² .	manuscrits.
monogr.	monogramme, monographie.

1. Mentionné par M. Édouard ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, 5^e éd., t. I, p. 132; et 5^e éd., t. II, p. 120.

2. Voir la note 1 de la page suivante.

Mons., Mr, M.	monsieur.
mos.	mosaïque.
mouill., m.	mouillures.
mouill. et piq. (et même m. et p.).	mouillures et piqûres.
moy.	moyen, ne.
mq., mqq.	manque, manquent, manquant.
Mr, M., Mons.	monsieur.
Mr.	<i>mister</i> (mot anglais : monsieur).
Mrs, Mess., MM.	messieurs.
Mrs.	<i>mistress</i> (mot anglais : madame).
Ms., ms.	manuscrit (substantif singulier). et manuscrit, e (adjectif singulier).
Mss, mss ¹ , MMs, mms.	manuscrits (substantif pluriel)

1. Il est à remarquer que *ms.* (abréviation du substantif singulier manuscrit) se termine par un point, ainsi que toutes les autres abréviations qui, comme on le voit dans la présente liste, laissent le mot inachevé, brusquement interrompu, mais que *mss* (abréviation du substantif pluriel manuscrits) au contraire, n'est pas suivi de point : « au pluriel, *mss* sans point final » (Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 156); « pluriel *mss*, sans point final » (*Règles typographiques adoptées dans les publications de la librairie Hachette*, p. 50); cf. aussi Albert MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire*, p. 278. Voici la raison de cette règle : dans *ms.* (abréviation de manuscrit, au singulier), l'*s* finale correspond à l'*s* médial du mot (*manus.*), après laquelle la coupure a été faite : donc il faut mettre un point après cette lettre, comme après toute coupure de mot; dans *mss* (abréviation de manuscrits, au pluriel), la seconde *s*, l'*s* finale de l'abréviation, correspond à l'*s* finale du mot : donc pas de point après cette lettre puisqu'il n'y a pas là coupure de mot. L'abréviation du mot négociant, que nous allons voir, rentre dans le même cas. *Nég.* (avec un point final), *Négt* (sans point final), puisque le *t* est ici la dernière lettre du mot et qu'il n'y a pas coupure. De même pour *portrait*, que nous verrons plus loin. *ptr.* (*portrait*, au singulier), *ptrs* (sans point final, pour *port*

et manuscrits, ites (adjectif pluriel).

mus. musique.

N., NN. Notre, Nos (N.-S. : Notre-Seigneur).

N., NN¹. Nom ou noms qu'on ne connaît pas ou qu'on ne veut pas désigner. (Monsieur N., Mesdames NN.; on écrit aussi, dans ce même cas : Monsieur X..., Madame ***, Monsieur Un Tel.)

N., n., N., n. note, *nota* (lat.)².

N., n. *natus, a* (lat.)².

n. nerfs; neuf (ét. de n. : état de neuf); noir, e; nom; non (n. c. : non coupé); note.

N. B., N. B. *nota bene* (lat.)².

N. C. notable commerçant.

n. c. non chiffré (f. n. c. : feuillet non chiffré; on écrit plutôt : fnc.);

traits, au pluriel). De même encore saint et saints : *St* et *Sts* (sans point final). Mais quand, pour indiquer le pluriel, on redouble la lettre initiale : *SS.* (pour saints ou seigneurs; comme *PP.*, Pères de l'Église; *pp.* pages; etc.), la seconde *S* n'est pas ici considérée comme l'*s* finale et doit être suivie d'un point. Manuscrit, adjectif, suit la même règle que manuscrit, substantif : *n. ms.*, note manuscrite; *n. mss* (sans point final), notes manuscrites.

1. « ... A l'endroit où, dans un acte, doit être placé le nom de la personne visée par l'acte, on a mis la lettre N., initiale du mot latin *nomen* (nom). Et, lorsqu'il y avait lieu de mettre plusieurs noms, on redoublait cette lettre initiale, NN., suivant l'usage, pour indiquer le pluriel. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 avril 1907, col. 525.)

2. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

	non coupé (vol. br. n. c. : volume broché non coupé).
N.-D.	Notre-Dame.
Nég., Négt, Ngd .	négociant.
N. L., n. l.	<i>non licet</i> ou <i>non liquet</i> (lat.) ¹ .
n. ms., n. mss, not.	
mss	note manuscrite. notes manuscrites.
N ^o , N ^{os} , Num.	numéro, s.
nouv. édit.	nouvelle édition.
n. r., n. rog.	non rogné.
N.-S. J.-C.	Notre-Seigneur Jésus-Christ.
NN. SS.	Nos Seigneurs.
N. S.-P	Notre Saint-Père (le pape).
n. st.	nouveau style ² .
Num., N ^o , N ^{os}	numéro, s.
N. V., n. v.	<i>ne varietur</i> (lat.) ¹ .
o., ol.	olive (couleur).
Ob., ob.	<i>obiit</i> (lat.) ¹ .
obl.	oblong.
occ.	occasion (vol. occ. : volume d'occasion).
œuv.; œuv. compl.	œuvres; œuvres complètes.
ol., o.	olive (couleur).
op.	<i>opera</i> (lat.) ¹ .
op. cit.	<i>opere citato</i> (lat.) ¹ .
or.	orange.
orig.	original. e.
orn.	orné, e; ornement, s.
O. S. A.	<i>Ordinis Sancti Augustini</i> (lat.) ¹ .
O. S. B.	<i>Ordinis Sancti Benedicti</i> (lat.) ¹ .
O. S. F.	<i>Ordinis Sancti Francisci</i> (lat.) ¹ .

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locuti latines*.

2. Voir plus loin, p. 185, la note 2 relative à *style*.

ouv., ouvr.	ouvrage.
P.	Paris (P., s. d., in-8 : Paris, sans date, in-huit).
P., PP.	Père, Pères de l'Église.
R. P.	révérend père.
S.-P.	Saint-Père (le pape).
p.	page; papier; parfait (ét. p. : état parfait); peau; peigne (tr. p. : tranches peigne ¹); petit, e; piastre; pièce; porphyre (v. p. : veau porphyre).
pp.	pages; petit papier.
p., pap.; — p. p., pp.	papier; — petit papier.
pap. ch., p. de C.	papier de Chine.
pap. holl., p. de H.	papier de Hollande.
pap. jap., p. du J.	papier du Japon.
pap. méd., p. méd.	papier médium ou moyen ² .
pap. moy., p. moy.	papier moyen ² .
pap. v., p. v. . .	papier vergé.
pap. vél., p. vél.	papier vélin.
pap. Wh., p. Wh.	papier Whatman.
par., paragr. . . .	paragraphe.
parch.	parchemin; parcheminé, e.
parf., p.	parfait (ét. parf. : volume d'occa-

1. C'est-à-dire tranches dont le dessin en couleur représente des dents de peigne : ce dessin est d'ailleurs effectué au moyen d'un peigne à dents de cuivre. Il y a aussi des papiers *peigne*, comme nous l'avons vu en traitant de la reliure (t. III, p. 275); nous avons dit qu'on les employait spécialement, ainsi que d'autres papiers de couleur dits *escargot* ou *tourniquet*, *queue de paon*, etc., comme feuillet de garde des livres. Voir, sur la fabrication des papiers *peigne*, *escargot*, etc., BLANCHON, *l'Art et la Pratique en reliure*, pp. 75-79. (Paris, Hetzel, s. d.; in-18.)

2. Voir *supra*, p. 175, la note 1, relative à *médium* ou *moyen*.

	sion en parfait état de conservation).
part.	partie, s.
<i>pass.</i>	<i>passim</i> (lat.) ¹ .
P. C. C., p. c. c.. . .	Pour copie conforme.
p. de mus.. . . .	pièce de musique.
p. de tr.	peau de truie.
perc., percal. . . .	percaline.
pet., p.	petit, e.
pet. f., p. f. . . .	petits fers.
pet. form.. . . .	petit format.
pet. pap., p. p., pp.	petit papier.
p. ex.	par exemple.
p ⁱ , pp ⁱ	pied, s (mesure linéaire).
<i>pinx.</i> , <i>p̄xt</i>	<i>pinxit</i> (lat.) ¹ .
piq. de v.	piqûres de vers.
pl.	plats; planches; plein, e.
pl. col.	planches coloriées.
pl. enl.	planches enluminées.
pl. n.	planches noires.
plaq.	plaquette.
<i>P. M.</i> , <i>p. m.</i>	<i>post mortem</i> (lat.) ¹ .
P. O.	Par ordre.
p ^o , pp ^o	pouce, s (mesure linéaire).
point.	pointillé.
portr., ptr., ptrs . .	portrait, s.
PP.	Pères (de l'Église).
pp.	pages; petit papier.
P. P. C., p. p. c.. . .	Pour prendre congé.
<i>P. R.</i>	<i>populus romanus</i> (lat.) ¹ .
pr., princ., ppal. . .	principal.
préf.	préface.
prov.	province.
<i>prox.</i>	<i>proxime, proximo</i> (lat.) ¹ .

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205. *Locution latines.*

ps.	psaume.
ps., pseud.	pseudonyme.
P.-S.	post-scriptum.
<i>psxt, pinx.</i>	<i>pinxit</i> (lat.) ¹ .
Q., quest.	question.
Q. L., q. l.	<i>quantum libet</i> (lat.) ¹ .
Q. P., q. p.	<i>quantum placet</i> (lat.) ¹ .
Q. E., q. e.	<i>quod est</i> (lat.) ¹ .
qq.	quelques.
qqf.	quelquefois.
qq. mouill.	quelques mouillures.
Q. S., q. s.	<i>quæ supra</i> (lat.) ¹ .
Q. S., q. s.	<i>quantum sufficit</i> (lat.) ¹ .
R.	révérend, Révérence (V. R. : Votre Révérence).
R. P., RR. PP.	révérend père, révérends pères.
R., rép.	réponse.
r.	raisin (papier); recto; relié, e; reliure; rogné, e; rouge.
rac.	racine (v. rac. : veau racine ²).

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. **Racine**, s. f. Terme de reliure. « Les bibliothécaires nomment racine la marbrure qui imite les veines des racines d'arbres débitées en planches et polies : Veau racine. » (LITTRÉ, *op. cit.*) **Racinage**, s. m. « Dessin imitant des racines, qu'on forme sur les couvertures des livres. » (Id., *op. cit.*) « La racine est le plus beau marbre [c'est-à-dire imitation de marbre] qu'on ait imaginé. Il fut inventé en Allemagne, de là passa en Angleterre; puis il nous est parvenu. La réussite consiste dans quelques précautions qui ne sont rien en elles-mêmes, mais qui, le moins négligées, font qu'on ne saurait réussir. Le noir qui sert à cette espèce de marbre est peu dispendieux; quelques ouvriers mettent de vieilles ferrailles dans un pot de terre avec du vinaigre

rais., r.	raisin (papier).
rb.	rouble.
récl.	réclame, s.
rég., régl.	réglé, e.
rel., r.	relié, e; reliure.
rel. anc., r. anc..	reliure ancienne.
rel. angl., r. angl.	reliure anglaise ¹ .
rel. brad., r. brad.	reliure bradel ¹ .
rel. en ch., r. ch.	reliure en chagrin.
rel. jans., r. jans.	reliure janséniste ² .
rel. p. de tr., r. p.	
de tr.	reliure en peau de truie.
rel. pl., r. pl. . . .	reliure pleine ³ .
rel. s. n., r. s. n.	reliure sur nerfs ⁴ .
rem.	remarque.
rép.	réponse; réparé, e.
reprod.	reproduction.
r. et n.	rouge et noir.
rhét.	rhétorique.
R. I. P.	<i>Requiescat in pace</i> (lat.) ⁵ .
r ^o , r.	recto.
rog.; n. rog., n. r.	rogné, e; non rogné, e.
rom.	romain.
R. S. V. P.	réponse, s'il vous plaît.

et de la bière; ils font bouillir le tout deux ou trois heures, l'écument, et laissent toujours la ferraille tremper dans cette mixtion. Ils tirent à clair quand ils veulent s'en servir. » Etc. (LESNÉ, *op. cit.*, p. 199, notes.)

1. Sur la reliure anglaise et sur la reliure bradel, voir notre tome III, p. 540.

2. Sur la reliure janséniste, voir notre tome III, pp. 519, 520, 555.

3. Sur la reliure pleine, voir notre tome III, pp. 277 et suiv.

4. Sur la reliure sur nerfs, voir notre tome III, pp. 259, 275 et suiv.

5. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

S., SS.	Son, Sa, Ses.
S. A.	Son Altesse.
S. A. É.	Son Altesse Électorale.
S. A. Ém.	Son Altesse Éminentissime.
S. A. I.	Son Altesse Impériale
S. A. R.	Son Altesse Royale.
S. A. S.	Son Altesse Sérénissime.
S. É.	Son Éminence.
S. Exc.	Son Excellence.
S. G.	Sa Grandeur.
S. Gr.	Sa Grâce.
S. H.	Sa Hautesse.
S. M.	Sa Majesté.
S. M. B.	Sa Majesté Britannique. (Roi d'Angleterre.)
S. M. C.	Sa Majesté Catholique. (Roi d'Espagne.)
S. M. T. C.	Sa Majesté Très Chrétienne. (Roi de France.)
S. M. T. F.	Sa Majesté Très Fidèle. (Roi de Portugal.)
S. R.	Sa Révérence.
S. S.	Sa Sainteté ¹ .
S. S., Sa Seign.	Sa Seigneurie ² .
S., SS ³ ; St, Sts; Ste, Stes	saint, s; sainte, es.
s	sans; siècle; signature, s; signé, e; style; suivant, e, s, es; su-

1. Cf. E. DESORMES et A. BASILE, *op. cit.*, t. I, p. 16.

2. « L'abréviation S. S. veut bien dire Sa Seigneurie... Tous les pairs de France (sous la Restauration) avaient droit à cette qualification. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 juillet 1905, col. 91-92.)

3. Sur l'abréviation SS., voir *supra*, p. 155, note 2, une anecdote contée par Sainte-Beuve. Voir aussi, p. 176, la note 1, relative à l'abréviation de *manuscrits*, *mss.*

- périeur, e (tr. s. : tranche supérieure); sur.
- s., sig., sign. . . . signature, s; signé, e; signet, s.
- s., suiv., ss. . . . suivant, s; e, es (a. 1884 et ss. : années 1884 et suivantes).
- s. a. sans année (de publication) (synon. de s. d.).
- s. b. sur bois (gr. s. b. : gravé [ou gravure] sur bois).
- sc. scène.
- sc., scil. *scilicet* (lat.)¹.
- sc., sculps. *sculpsit* (lat.)¹.
- sch., sh. schelling, shilling.
- s. d. sans date.
- s. d. *sine die* (lat.).
- sect. section.
- seq., seqq. *sequens, sequentes, sequentia* (lat.)¹.
- S. G. D. G. sans garantie du gouvernement.
- sh., sch. shilling, schelling.
- sig., sign., s. . . . signature, s; signé, e; signet, s.
- s. impr. sans (nom d') imprimeur.
- S. J., Soc. J. *Societatis Jesu* (lat.)¹.
- s. l. sans lieu (sans indication de lieu de publication).
- s. l. n. a. sans lieu ni année.
- s. l. n. d. sans lieu ni date.
- s. l. n. d. n. typ. (ou n. t.) sans indication de lieu, ni de date ni de typographe.
- s. l. n. d. n. typ. n. libr. sans indication de lieu, ni de date ni de typographe, ni de libraire.
- s. l. n. n. sans lieu ni nom (d'imprimeur).
- s. l. n. typ. (ou n. t.) sans lieu ni typographe.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locution latines.*

. l. pl.	sur les plats (écusson s. l. pl.).
. m.	sans millésime.
. n. d'aut.	sans nom d'auteur.
. n. d'impr.	sans nom d'imprimeur.
Soc. J., S. J.	<i>Societatis Jesu</i> (lat.) ¹ .
S.-P.	Saint-Père (le pape).
SS. PP.	Saints Pères (de l'Église).
. parch.	sur parchemin.
q., sqq.	<i>sequens, sequentes, sequentia</i> (lat.) ¹ .
sr.	sieur (le).
SS.	seigneurs (NN. SS. : Nos Seigneurs).
SS., sts	saints.
SS.	<i>sanctissimus</i> (lat.) ¹ .
SS., ss	<i>suprascriptus</i> (lat.) ¹ .
s, suiv., s.	suivant, es.
S.-S.	Saint-Siège.
SS. PP.	Saints Pères (de l'Église).
St, S.; Sts, SS.;	
Ste, Stes	saint, s; sainte, s.
st., s.	style (anc. st. : ancien style; v. st. : vieux style; n. st. : nouveau style ²).

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. *Ancien style* ou *vieux style* se dit, en chronologie, de la manière de compter les jours de l'année avant la réforme opérée par Grégoire XIII en 1582, et qui est encore suivie dans les pays de religion orthodoxe, notamment en Grèce et en Russie. On dit, par opposition, *nouveau style*, pour la façon de compter depuis cette époque. Le vieux style est actuellement (1907) en retard de treize jours sur le nouveau; ainsi le 1^{er} janvier, dans le vieux style, est le 14 janvier dans le nouveau. *Vieux style*, qui a alors pour synonyme *style féodal*, se dit aussi de l'ère chrétienne, par opposition au *style républicain*, à l'ère républicaine commencée le 22 septembre 1792. (Cf. LITTRÉ, *op. cit.*, art. Style, 8°.)

s. t.	sans titre; sans (nom de) typographe.
stér.	stéréotype (édit. stér. : édition stéréotype); stéréotypé, ée.
s. tit., s. t.	sans titre.
s. typ., s. t.	sans (nom de) typographe.
suiv., ss, s.	suivant, s; e, es.
sup., supér., s.	supérieur, s; e, es.
<i>sup.</i>	<i>supra</i> (lat.) ¹ .
supp., suppl.	supplément.
<i>S. V.</i>	<i>Sancta Virgo</i> (lat.) ¹ .
<i>s. v., s. verbo, s. voce.</i>	<i>sub verbo, sub voce</i> (lat.) ¹ .
<i>S. V. P., s. v. p.</i>	s'il vous plaît.
syn., synonym.	synonyme.
t.	tabis ² ; taille (taille-douce); tête titre; tome; typographe.
t., tit.	titre.
tab.	table; tableau.
<i>tal. qual.</i>	<i>talis qualis</i> (lat.) ¹ .
T. C. F., TT. CC. FF.	Très Cher Frère, Très Chers Frères
t. d.	taille-douce; tête dorée.
tit., t.	titre.
tit. cour.	titre courant.
tit. gr.	titre gravé.
tit. r. et n.	titre rouge et noir.
t. j.	tête jaspée ³ .
tr.	tranche, s; truie (p. de tr. : peau de truie).
tr. ant.	tranches antiques ⁴ .

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutio latines*.

2. Sur ce mot, voir *supra*, p. 164, note 2.

3. Sur ce mot, voir notre tome III, p. 272.

4. Sur ce mot, voir notre tome III, pp. 271-272.

r. cis.	tranches ciselées.
r. dor., tr. d. . . .	tranches dorées.
r. éb.	tranches ébarbées.
r. j.	tranches jaspées.
r. marb.	tranches marbrées.
r. p.	tranches peigne ¹ .
r. r.	tranches rouges.
r. rog.	tranches rognées.
r. s. d.	tranche supérieure dorée.
trad.	traduit; traducteur; traduction.
traduct., trad. . . .	traducteur; traduction.
T. S. V. P.	tournez (la page), s'il vous plaît.
typogr., typogr., t. . .	typographe; typographie.
.	<i>ultimo</i> (lat.) ² .
<i>dict.</i>	<i>ut dictum</i> (lat.) ² .
<i>sup.</i>	<i>ut supra</i> (lat.).
, VV.	Voire, Vos.
V. Ém.	Votre Éminence.
V. Exc.	Votre Excellence.
V. G.	Votre Grandeur.
V. Gr.	Votre Grâce.
V. M.	Votre Majesté.
V. P.	Votre Puissance.
V. R.	Votre Révérence.
³ v., voy.	Voir, voyez.
.	veau; vélin; vergé, e; vers (poésie); verset; verso; vert, e; vieux; voir ou voyez; volume.

1. Voir *supra*, p. 179, note 1.

2. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions tines*.

3. L'abréviatif V. a l'inconvénient de se confondre avec le chiffre romain V (V. le livre V : voir le livre cinq), et avec initiale des prénoms Valentin, Victor, Vincent, etc. (V. JAC-EMONT. *Correspondance*, lettre du ... : Victor? ou Voir?)

v.	veau.
v. ant.	veau antique.
v. bl.	veau bleu.
v. br.	veau brun.
v. éc.	veau écaillé ¹ .
v. est.	veau estampé ² .
v. f.	veau fauve.
v. f. ant.	veau fauve antique.
v. fil.	veau (avec) filets.
v. gr.	veau granit ³ .
v. jas., v. j.	veau jaspé ⁴ .
v. marb., v. m.	veau marbré.
v. pl.	veau plein.
v. porph., v. p.	veau porphyre.
v. rac.	veau racine ⁵ .
v. t.	veau tacheté.
v. v.	veau vert.
v. viol.	veau violet.
var. lect.	<i>varia lectio</i> (lat.) ⁶ .
vél., v.	vélin.
v. a. v.	vélin d'agneau ayant vécu ⁷ .
vél. de H.	vélin de Hollande.
Venet.	<i>Venetia</i> (lat.) : à Venise.
vers, v., ŷ.	verset.
vign.	vignette, s.
V. M.	Vierge Marie.
v ^o	verso.

1. Sur ce mot, voir *supra*, p. 166. note 2.

2. Sur ce mot, voir notre tome III, p. 285.

3. Sur ce mot, voir *supra*, p. 169, note 5.

4. Sur ce mot, voir notre tome III, p. 272.

5. Sur ce mot, voir *supra*, p. 181, note 2.

6. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locuti latines*.

7. Cf. la *Gazette des tribunaux*, 18 décembre 1858, p. 1, col. 2 (affaire Chavin de Malan).

v ^o .	<i>verbo, verbis</i> (lat.) ¹ .
v., v.	volume, s.
v ^y ., V ² ., v.	voyez.
v. s.	vieux style ² .
Ve, V ^{re} .	veuve.
v. ll.	<i>variar lectiones</i> (lat.) ¹ .
Wh.	Whatman (papier).
.	Inconnu, anonyme ⁴ .
XRS, Xp, Xt	Christ.

EXEMPLES :

1 vol. in-8, 4 ff. n. ch., 185 pp., rel. m. d. L., dent. t., f. d. s. l. pl., tr. s. d.

Lire : 1 volume in-huit, 4 feuillets non chiffrés, 35 pages, relié en maroquin du Levant, dentelle intérieure, filets dorés sur les plats, tranche supérieure orée.

1 vol. in-18, d. r. ch., t. jas., n. r., qq. m.

Lire : 1 volume in-18, demi-reliure chagrin, tête jassée, non rogné, quelques mouillures.

N. B. — Les millésimes s'abrègent quelquefois par la suppression du premier chiffre de gauche, le chiffre des mille : 825, pour 1825; 845-847, pour 1845 à 1847.

1. Pour la traduction, voir plus loin, pp. 190-205, *Locutions latines*.

2. Voir la note 5 de la page 187.

3. Voir la note afférente à s., st. : style (p. 185) « François I^{er} donna des lettres patentes datées du 17 janvier 1538 (v. s.)... » (Edmond WERDET. *Histoire du livre en France*, t. II, p. 60.)

4. Voir *supra*, p. 177 : N., NN., Nom ou noms qu'on ne connaît pas, etc.

II

LOCUTIONS LATINES

- a... ad...* de ... à. Ex. : *a p. 20 ad 28* : de la page 20 à la page 28.
- absque* sans. Cf. *sine*.
- absque nota, absque ulla nota* sans indication, sans aucune indication (sans nom de ville d'imprimeur, ni d'éditeur). Ex. : *absque ulla nota, sec Parisiis, circa 1495*; — c'est à-dire ouvrage publié sans aucune indication (de nom de ville ni d'imprimeur, ni d'éditeur), mais qu'on sait avoir été imprimé et mis à jour à Paris, vers 1495.
- ab urbe condita* (A. U. C., a. u. c.) Voir plus loin : *anno urbis condita*
- ad* à, vers, chez, jusqu'à, pour, sur etc. (*Francofurtum ad Oderam* Francfort-sur-l'Oder.
- ad annum* à l'année¹, dans l'année, vers l'année.
- ad calcem* au bas de la page (*calx, calcis* talon). Cf. *ad extremum, a finem, extremo in fine, sub fine, sub finem*

1. « Juvénal des Ursins, p. 275, *ad annum 1414*. » (MICHELET *Origines du droit français*, p. 168, note 5; Paris, Calman Lévy, s. d.)

- ad extremum* . . . au bout, à l'extrémité. Cf. *ad calcem, ad finem, extremo, in fine, sub fine, sub finem, ultimo.*
- ad finem*. . . . à la fin, vers la fin. Cf. *ad calcem, ad extremum, extremo, in fine, sub fine, sub finem, ultimo.*
- ad initium*. . . . au commencement, vers le commencement.
- ad libitum*. . . . à volonté, au choix.
- ad litteram*. . . . à la lettre, mot pour mot, fidèlement. Ex. : Traduction *ad litteram*. Cf. *ad verbum*.
- ad majorem Dei gloriam* (A. M. D. G.) pour la plus grande gloire de Dieu. (Devise de l'ordre des Jésuites.) Cf. *lucet non nocet.*
- ad referendum*. . . (*refero, referre, rapporter, reproduire, mentionner, soumettre à, etc.*), pour citer, pour faire mention de, soumettre à¹.
- ad usum*. . . . à l'usage (*ad usum Delphini*, à l'usage du Dauphin : à propos des livres expurgés).
- ad verbum* (*ad verb.*) au mot, à l'article. Ex. : Voir Littré, *Dictionnaire, ad verb.* Livre; c'est-à-dire : Voir Littré, *Dictionnaire*, au mot ou à l'article Livre. Cf. *sub verbo, sub voce, verbo, voce.* — *Ad verbum* a aussi le sens de

1. « Tous ces jugements de Cousin, je ne les donne ici qu'*ad referendum* et sous toutes réserves. » (SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. XI, p. 501.)

	<i>ad litteram</i> , mot pour mot, littéralement ¹ .
<i>addendum, addenda.</i>	à ajouter; chose ou choses qui doivent être ajoutées.
<i>ædes, ædis; in ædibus, ex ædibus.</i>	maison; dans la maison, dans l'imprimerie de; de la maison. de l'imprimerie de.
<i>ætatis (Æ. Æt.).</i>	de l'âge de ou à l'âge de, âgé de.
<i>alia lectio (al.).</i>	autre leçon. Cf. <i>varia lectio</i> .
<i>alias (al.).</i>	autrement, autrement dit. Ex. : Henri Beyle, <i>alias</i> Stendhal. Cf. <i>aliter, seu, sive, vel, vulgo</i> .
<i>alibi.</i>	ailleurs, dans un autre endroit.
<i>aliter (al.).</i>	autrement. Cf. <i>alias, seu, sive, vel, vulgo</i> .
<i>anno (A., a., An., an.).</i>	année, dans l'année.
<i>anno ante Christum (A. A. C., a. a. C.).</i>	en l'an avant Jésus-Christ.
<i>anno Christi (A. C., an. Chr.).</i>	en l'an du Christ.
<i>anno Domini (A. D., an. Dom., an. Dni ou dni).</i>	en l'an du Seigneur.
<i>anno humanæ salutis (A. H. S., a. h. s.).</i>	en l'an de l'humain salut. d l'ère chrétienne.
<i>anno mundi (A. M., a. m.).</i>	en l'an du monde.

1. « Version littérale, *ad verbum*: la phrase, la construction, les repos, tout comme dans le grec. » (P.-L. COURRIER *Œuvres complètes, Notes sur les Pastorales de Longus*, t. I p. 257; Paris. Paulin, 1854.)

<i>annus urbis conditæ</i> ou <i>ab urbe condita</i> (A. U. C. a. u. c.). . .	en l'an de la fondation de la ville (de Rome).
<i>ante</i>	avant.
<i>ante Christum</i> (A. C. a. C.)	avant Jésus-Christ.
<i>apud</i> (<i>ap.</i>)	chez, dans. Ex. : Sophocles, <i>Quæ exstant omnia</i> ... <i>Argentorati</i> , <i>apud</i> Jo.-Geor. Treuttel, 1786, 2 vol. in-4; c'est-à-dire : Sophocle, <i>Œuvres complètes</i> ... A Strasbourg, chez Joseph-Georges Treuttel, 1786, 2 volumes in-4. — Voir Montaigne <i>ap.</i> Littré, <i>Dictionnaire</i> , art. Père; c'est-à-dire : Voir Montaigne dans Littré, <i>Dictionnaire</i> , à l'article Père.
<i>articulus</i> (<i>art.</i>) . . .	article.
<i>collatis passim articulis</i>	çà et là dans les articles réunis ¹ .
<i>Beata Virgo</i> (B. V.).	Bienheureuse Vierge (Marie).
<i>Beatæ memoriæ</i> (B. M.)	A la bienheureuse mémoire de...
<i>benequiescat</i> (B. Q.).	Qu'il repose bien, qu'il dorme en paix.
<i>cætera desunt, cætera desiderantur</i> .	le reste manque, est désiré. (For-

1. Cf. PETIT-RADEL, *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes*, pp. 184 et 185

- mule qui se met parfois au bas d'un ouvrage inachevé¹.)
- capitulum* (*cap.*) . . . chapitre.
- charta magna* (*Ch. M.*, *ch. m.*) . . . grand papier.
- circa* (*ca.*) . . . à l'entour de, environ, près de. Ex. : *circa* 1450 ; environ l'an 1450. Cf. *circiter*, *circum*.
- circiter* (*cir.*, *circ.*) . . . à l'entour de, environ, près de. Cf. *circa*, *circum*.
- circum* (*cir.*, *circ.*) . . . à l'entour de, environ, près de. Cf. *circa*, *circiter*.
- collatis passim articulis* . . . Voir ci-dessus : *articulus*.
- corrigendum*, *corrigenda* . . . à corriger. Erreur ou erreurs à corriger. — *Corrigenda* s'emploie quelquefois comme synonyme d'*errata*.
- cum figuris* (*c. f.*) . . . avec figures, vignettes.
- Dei gratia* (*D. G.*, *D. g.*) . . . par la grâce de Dieu.
- deleatur* (δ) . . . qu'il soit effacé. Terme de typographie désignant le signe, peu près semblable à la lettre grecque *delta* (δ), qui sert à indiquer, sur les épreuves, qu'il faut retrancher une lettre, un mot, une phrase, etc.
- delineavit* (*del.*) . . . a dessiné, dessiné par.... (Marque du dessinateur.)
- Deo optimo maximo* (*D. O. M.*) . . . au Dieu très bon et très grand

1. Cf. Joseph DE MAISTRE, *les Soirées de Saint-Petersbourg*, t. II, p. 504. (Lyon, Pélagaud. 1870.)

<i>de quo supra.</i> . . .	dont il a été question ci-dessus ¹ .
<i>direxit (dir.).</i> . . .	a dirigé, sous la direction de.
<i>Dominus, Domini</i> (<i>Dom., Dnus, Dni</i> ou <i>dni</i>)	le Seigneur, du Seigneur (<i>anno Domini, an. Dom., an. Dni</i> ou <i>dni</i> : en l'an du Seigneur).
<i>eadem pagina (ead. pag.)</i>	la même page, dans la même page.
<i>eodem loco (eod. loc.)</i>	au même endroit.
<i>epistola, æ (epist.)</i>	épître, s; lettre, s.
<i>erratum, errata</i>	erreur, erreurs. On donne le nom d' <i>errata</i> à la liste des fautes commises dans le texte d'un ouvrage imprimé, suivies de leurs corrections ² .
<i>et cætera (etc., Æc. : etc., &c.)</i>	et le reste, et les autres.
<i>ex.</i>	de, du.
<i>ex ædibus</i>	Voir <i>ædes</i> .
<i>ex-dono</i>	du don de... (donné par l'auteur ou par l'éditeur, etc.). <i>Ex-dono</i> s'écrit avec un trait d'union : cf. LITTRÉ, <i>op. cit.</i>

1. Cf. *la Satyre Ménippée*, édit. Jouaust, Paris, 1876, p. 297.

2. L'*errata* se met ordinairement à la fin du volume, après la table. « Il serait sans doute plus convenablement en place au commencement, après le frontispice, comme avertissement essentiel au lecteur; mais, à cause de leur effet, de prime abord jugé fâcheux, on préfère reporter — pour ne pas dire dissimuler — ces indications tout à l'extrémité du volume. » (Émile LECLERC, *op. cit.*, pp. 255-256.) Sur les *errata*, voir notre tome III, pp. 199 et suiv., ainsi que Ludovic ALANNE, *Curiosités bibliographiques*, pp. 272-282; et Ambroise BRUN-DIDOT, *Essai sur la typographie*, col. 675-676.

- Supplément, art. Ex-dono...
« mot formé sur le modèle
d'*ex-voto* ».
- ex-libris*. des livres, d'entre les livres
(c'est-à-dire volume faisant
partie des livres de... de la
bibliothèque de...; volume
appartenant à...). *Ex-libris*
s'écrit avec un trait d'union :
cf. LITTRÉ. *op. cit.*, Supplé-
ment.
- ex meis* (sous-en-
tendu *libris*). de mes livres, des miens (c'est-
à-dire volume de ma biblio-
thèque).
- ex musæo, ex mu-
seo*. du musée, de la bibliothèque
de...
- ex officina*. de l'atelier, de l'imprimerie
de...
- ex typographia*
(*ex typ.*). de l'imprimerie de...
- excudit* (*exc.*) a imprimé, imprimé par (*excudo*
excudere, faire sortir en frap-
pant, tirer de, forger, coule
[une statue], composer [un ou-
vrage], etc.).
- excusum* (*excus.*). imprimé, imprimé par. Cf. *in-
pressum*.
- extremo* (*extr.*). à la fin, à la fin du chapitre ou d
livre¹. Cf. *ad calcem, ad extr-*
imum, ad finem, in fine, sub fin-
sub finem, ultimo.
- fecit* (*fec. f.*). a fait, fait par. (Marque de l'a

1. Cf. FREUND, *Grand Dictionnaire de la langue latine*, t. 1.
p. xxxiii.

	tiste, particulièrement du dessinateur.)
<i>finis</i>	Voir <i>ad finem</i> , <i>in fine</i> , etc.
<i>hic est, hoc est (h. e.)</i> .	c'est.
<i>Hic jacet (H. J.)</i> . . .	Ici repose, ei-gît.
<i>Hic jacet sepultus (H. J. S.)</i>	Ci-gît enseveli.
<i>Hic sepultus est (H. S. E.)</i>	Ici est enseveli.
<i>hoc monumentum posuit (H. M. P.)</i> .	a érigé ce monument.
<i>ibidem (ib., ibid.)</i> . .	là même, dans le même endroit.
<i>idem (id.)</i>	le même, la même.
<i>idem quod (i. q.)</i> . .	la même chose que ¹ .
<i>id est (i., i. e.)</i> . . .	c'est, c'est-à-dire, c.-à.-d.
<i>impressum</i>	imprimé. Cf. <i>excusum</i> .
<i>in</i>	dans. Ex. : Cité <i>in Géogr. univ.</i> de Reclus : Cité dans la <i>Géographie universelle</i> de Reclus ² .
<i>in ædibus</i>	Voir <i>ædes</i> .
<i>in Dei nomine (I. D. N.)</i>	au nom de Dieu.
<i>in extenso</i>	en entier.
<i>in fine</i>	à la fin. Ex. : Voir tel ouvrage ou tel chapitre <i>in fine</i> , à la fin. Cf. <i>ad calcem</i> , <i>ad extremum</i> , <i>ad finem</i> , <i>extremo</i> , <i>sub fine</i> , <i>sub finem</i> , <i>ultimo</i> .
<i>in globo</i>	en masse, en entier.
<i>in initio</i> ou <i>initio (init.)</i>	au commencement. Ex. : Col. 1,

1. Cf. FREUND, *op. cit.*, t. I, p. xxxiii.

2. « Vopiscus *in* Aureliano, 55. » (MICHELET, *Origines du droit français*, p. 129; Paris, Calmann Lévy, s. d.)

- in initio* : Colonne 1, au commencement. — Voir tel ouvrage ou tel chapitre *init.* : au commencement. Cf. *in limine*, *in principio*.
- in limine* (*in lim.*). sur le seuil, à l'entrée. Cf. *in initio*, *in principio*.
- in memoria*, *in memoriam* (*in mem.*). . . . à la mémoire, en souvenir de.
- in principio* (*in pr.*) ou *principio*. en tête, au début.
- in transitu* (*in trans.*). . . . en passant.
- infra* (*inf.*) (opposé de *supra*) plus bas, ci-dessous.
- initio* (*init.*) Voir *in initio*.
- invenit* (*inv.*). . . . a inventé, inventé par.
- Jesus hominum Salvator* (*I. H. S.*). . . . Jésus, Sauveur des hommes.
- Jesus Nazaræus Rex Judæorum* (*I. N. R. I.*) Jésus de Nazareth, roi des Juifs.
- juris utriusque doctor* (*J. U. D.*). . . . docteur dans les deux droits (droit canon et droit civil).
- laudatus* (*laud.*) . . . loué, cité.
- supra laudati omnes* tous les ouvrages loués (cités ci-dessus¹).
- liber* (*lib.*) livre.
- limen*, *inis*. . . . Voir *in limine*.

1. Cf. PETIT-RADEL, *op. cit.*, pp. 154, 146, 147.

- loco (l)*. à l'endroit, dans l'ouvrage.
- loco citato (loc. cit., l. c.)*. à l'endroit ou dans l'ouvrage cité précédemment.
- loco laudato (loc. laud., l. l.)*. à l'endroit ou dans l'ouvrage loué (cité) précédemment.
- loco sigilli (loc. sig., L. S., l. s.)*. à l'endroit ou à la place du sceau, de l'empreinte du timbre.
- luceat non nocet (L. N. N.)*. il luit et ne nuit pas. (Devise de l'ordre des Jésuites.) Cf. *ad majorem Dei gloriam*¹.
- memorandum*. souviens-toi. Livre, cahier ou registre sur lequel on écrit ce dont on veut se souvenir.
- memoria*. Voir *in memoria, in memoriam*.
- natus, a (N., n.)*. né, ée.
- ne varietur (N. V., n. v.)*. afin qu'il n'y soit rien changé.
Ex. : Édition *ne varietur* : édition définitive.
- non licet (N. L., n. l.)*. ce n'est pas permis.
- non liquet (N. L., n. l.)*. ce n'est pas clair.

1. « Ce livre (une *Histoire de France* écrite par les Jésuites) et tous ceux de la même main sont désignés dans les catalogues par le signe A. M. D. G. (*ad majorem Dei gloriam*), ou par L. N. N. (*luceat non nocet*). » (MICHELET, *Des Jésuites*, Troisième leçon, p. 57, note 2: Paris, 1845.)

- nota, nota bene* (N. n., N. B.; N., n., N. B.). notez, notez bien, remarquez bien.
- obiit* (*Ob.*, *ob.*) . . . mourut, décéda.
- omnia quæ supersunt, omnia quæ exstant* ou *exlant*. tout ce qui est resté, toutes les œuvres qui ont surnagé (œuvres complètes). Cf. *opera*.
- opera* (*op.*) (nomina-
tif pluriel de *opus*,
operis). œuvres.
- opera quæ supersunt, opera quæ exstant* ou *ex-
tant*. œuvres qui sont restées, qui ont
surnagé (œuvres complètes).
Cf. *omnia quæ supersunt*.
- opere citato* (*op. cit.*). dans l'ouvrage cité précédem-
ment.
- Ordinis Sancti Au-
gustini* (*O. S. A.*). De l'ordre de Saint-Augustin.
- Ordinis Sancti Bene-
dicti* (*O. S. B.*) . . De l'ordre de Saint-Benoît.
- Ordinis Sancti Fran-
cisci* (*O. S. F.*) . . De l'ordre de Saint-François.
- passim* (*pass.*) . . . çà et là, en divers endroits.
- per* par.
- pinxit* (*pinx.*, *pict*) . a peint, peint par.... (Marque du
peintre.)
- post mortem* (*P. M.*,
p. m.) après la mort.
- populus romanus*
(*P. R.*) le peuple romain.

- inceps* premier, ière : édition — .
- incipio* (de *prin-*
cipium) Voir *in principio*.
- ipse* près, à peu près, presque.
- proxime, proximo*
prox.) très près, tout près.
- quæ supersunt, quæ*
restant ou extant. les choses (les œuvres) qui sont
restées, qui ont surnagé. (Voir
omnia et opera.)
- quæ supra* (Q. S.,
q. s.) les choses (dites ou indiquées) ci-
dessus, les ouvrages mention-
nés ci-dessus.
- quantum libet* (Q. L.,
q. l.) autant qu'il plaît, à volonté.
- quantum placet* (Q.
P., q. p.) autant qu'il plaît, à volonté.
- quantum sufficit* (Q.
S., q. s.) autant qu'il faut, quantité suffi-
sante.
- quasi* comme, de même que, ayant le
même sens que. Ex. : *Barrum*
quasi Barra ; — c'est-à-dire :
Barrum ayant le même sens que
Barra. Cf. *ut*.
- quod est* (Q. E., q. e.) qui est.
- referendum* Voir *ad referendum*.
- requiescat in pace*
(R. I. P.) Qu'il (ou qu'elle) repose en paix.
- retro* en arrière ; s'emploie dans le
même sens que *supra*. Ex. : *Vide*
retro, p. 607 : Voyez en arrière
(c'est-à-dire plus haut), page 607.

- revertatur* qu'il soit retourné. Terme de typographie désignant le signe, à peu près semblable à un 3, qui sert à indiquer, sur les épreuves, qu'une lettre ou un caractère quelconque placé à l'envers doit être retourné¹.
- Sancta Virgo* (*S. V.*). Sainte Vierge.
- Sanctissimus* (*SS.*) . très saint.
- scilicet* (*sc.*, *scil.*) . . à savoir, savoir, c'est que, c'est-à-dire.
- sculpsit* (*sc.*, *sculps.*). a taillé, a gravé, gravé par... (Marque du graveur.)
- sequens*, *sequentes*,
sequentia (*seq.*,
seqq., *sq.*, *sqq.*) . . suivant, e; suivants, antes; la suite.
- seu* ou, ou bien, autrement dit. Ex.
Henri Beyle *seu* Stendhal
Henri Beyle autrement dit
Stendhal. Cf. *alias*, *aliter*; *sive*
vel, *vulgo*.
- sic*. ainsi, c'est ainsi. Ex. : Boullier
Traité (*sic*) de la certitude mo-
rale; — c'est-à-dire que, dans le
titre de cet ouvrage de Boullier
le mot Traité se trouve ainsi
écrit avec deux t : Traitté.
- sine*. sans. Cf. *absque*.
sine anno, loco et
nomine sans année, lieu d'impression
ni nom d'imprimeur.

1. Cf. Auguste VITU, *Petite Histoire de la typographie*
p. 167.

<i>sine die</i> (s. d.) . . .	sans jour fixé.
<i>sine menda.</i> . . .	sans faute.
<i>sine nota.</i>	sans indication (de ville, d'im- primeur, etc.).
<i>ve.</i>	ou, ou bien. Ex. : Henry Beyle, <i>sive</i> Stendhal. Cf. <i>alias</i> , <i>aliter</i> , <i>seu</i> , <i>vel</i> , <i>vulgo</i> .
<i>Societatis Jesu</i> (Soc. J., S. J.)	de la Société de Jésus.
<i>b.</i>	sous, dans, à, vers.
<i>sub fine</i> , <i>sub fi-</i> <i>nem</i> ¹	à la fin, vers la fin. Cf. <i>ad calcem</i> , <i>ad extremum</i> , <i>ad finem</i> , <i>extre-</i> <i>mo</i> , <i>in fine</i> , <i>ultimo</i> .
<i>sub verbo</i> , <i>verbo</i> ² (s. <i>verbo</i> , s. v., v ^o); <i>sub verbis</i> , <i>ver-</i> <i>bis</i> , (s. <i>verbis</i> , s. v., v ^{is}).	au mot, à l'article; aux mots, aux articles. Ex. : Voir Littré, <i>Dictionnaire</i> , <i>verbo</i> Livre; — c'est-à-dire : Voir Littré, <i>Dic-</i> <i>tionnaire</i> , au mot ou à l'article Livre. Cf. <i>ad verbum</i> et <i>sub voce</i> .
<i>sub voce</i> , <i>voce</i> (s. <i>voce</i> , s. v.).	même sens que <i>sub verbo</i> et <i>ad</i> <i>verbum</i> . Ex. : Voir Larousse, <i>Grand Dictionnaire</i> , s. <i>voce</i> Catalogue; — c'est-à-dire : Voir Larousse, <i>Grand Diction-</i>

1. Cf. MICHELET, *Origines du droit français*, p. LXXXVI, note 1, et p. 26, note 1.

2. « Voyez CARPENTIER, I, 164, *sub verbo* Allot. » (MICHELET, *op. cit.*, p. 177, note 5.) « DUCANGE, *verbo* Bestornatus. » (ID., *op. cit.*, p. 80, note 2.)

naire, au mot ou à l'article
Catalogue.

- supra* (*sup.*) (opposé
d'*infra*) plus haut, ci-dessus. Cf. *retro*.
- suprascriptus* (*SS.*,
*ss*¹) écrit plus haut, ci-dessus; susdi
- talis qualis* (*tal.*
qual.) tel quel, telle quelle.
- ubi supra* là ci-dessus, dans l'ouvrage dési-
gné ci-dessus (s'emploie dans
le même sens que *op. cit.*
loc. cit., etc.).
- ultimo* (*ult.*) à la fin. Cf. *ad calcem*, *ad exte-*
rum, *ad finem*, *extremo*, *in fin-*
sub fine, *sub finem*.
- ut* comme, ainsi que. Ex. : *Barru-*
ut *Barrium*; — c'est-à-dire *Bar-*
rum comme *Barrium*, *Barru-*
ayant le même sens que *Bar-*
rium. Cf. *quasi*.
- ut dictum* (*ut*
dict.) comme il a été dit.
- ut supra* (*ut sup.*). comme ci-dessus.
- vade-mecum* va avec moi. « Se dit surtout d'un
livre portatif destiné à rappeler
en peu de mots les notions
principales d'une science, d'un
art, etc. » (LITTRÉ, *op. cit.*) (1)

1. Pas de point final après cette abréviation (*ss*), puisque
le mot n'est pas coupé, et que l'*s* qui termine l'abréviation
est bien l'*s* finale du mot. Au contraire, après l'abréviation
formée par le redoublement conventionnel de la majuscule
(*SS.*), on met un point : cf. p. 176 (177). la note 1 re-
lative à l'abréviation de *manuscripts*, *mss.*

dit aussi quelquefois *veni-mecum* (viens avec moi).

- ria lectio* (*var. cct.*); au pluriel : *variæ lectiones* (*rr. ll.*) autre leçon, version différente au pluriel : autres leçons, etc. Cf. *alia lectio*.
- riorum* (de *varius*, *a. um*). édition — : voir t. IV, p. 26, note 2.
- l.* ou, ou bien. Ex. : Henri Beyle *vel* Stendhal. Cf. *alias, aliter, seu, sive, vulgo*.
- rbum, verbo, ver-bis*. Voir *ad verbum, sub verbo, sub ver-bis*.
- ide*. vois, voyez (impératif de *videre, voir*). Ex. : *Vide retro*, p. 607 : Voyez plus haut, page 607.
- ocœ* (de *vox, vocis*). Voir *sub voce*.
- vulgo*. généralement, très souvent, d'ordinaire. Ex. : Henri Beyle, *vulgo* Stendhal; — c'est-à-dire Henri Beyle, généralement désigné sous le nom de Stendhal. Cf. *alias, aliter, seu, sive, vel*.

ADVERBES NUMÉRAUX

1° Primo.	Une fois	Semel.
2° Secundo.	2	— Bis.
3° Tertio.	3	— Ter.
4° Quarto.	4	— Quater.
5° Quinto.	5	— Quinquies.
6° Sexto.	6	— Sexies.

7° Septimo.	7 —	Septies.
8° Octavo.	8 —	Octies.
9° Nono.	9 fois	Novies.
10° Decimo.	10 —	Decies.
11° Undecimo.	11 —	Undecies.
12° Duodecimo.	12 —	Duodecies.
13° Tertiodecimo.	13 —	Tredecies.
14° Quartodecimo.	14 —	Quaterdecies.
15° Quintodecimo.	15 —	Quindecies.
16° Sextodecimo.	16 —	Sedecies.
17° Septimodecimo.	17 —	Septies decies.
18° Octavodecimo <i>ou</i> Duo- devicesimo.	18 —	Duodevicies.
19° Nonodecimo <i>ou</i> Unde- vicesimo.	19 —	Undevicies.
20° Vicesimo <i>ou</i> Vigesi- mo.	20 —	Vicies.
21° Vicesimo primo.	21 —	Vicies semel, <i>ou</i> semel et vicies.
22° Vicesimo altero.	22 —	Bis et vicies.
23° Vicesimo tertio.	23 —	Ter et vicies.
30° Tricesimo <i>ou</i> Trige- simo.	30 —	Tricies.
40° Quadragesimo.	40 —	Quadrages.
50° Quinquagesimo.	50 —	Quinquages.
60° Sexagesimo.	60 —	Sexages.
70° Septuagesimo.	70 —	Septuages.
80° Octogesimo.	80 —	Octoges.
90° Nonagesimo.	90 —	Nonages.
100° Centesimo.	100 —	Centies.
200° Ducentesimo.	200 —	Ducenties.
300° Trecentesimo.	300 —	Trecenties.
400° Quadringentesimo.	400 —	Quadringenties.
500° Quingentesimo.	500 —	Quingenties.
600° Sexcentesimo.	600 —	Sexcenties.
1000° Millesimo.	1000 —	Millies.

III

TERMES GÉOGRAPHIQUES LATINS ¹

Outre les termes géographiques qu'on rencontre le plus fréquemment dans les catalogues de librairie, tels que les noms de contrées, de capitales, etc., on trouvera dans la liste suivante les noms de la plupart des localités où l'imprimerie a été introduite dès ses débuts ou peu après, c'est-à-dire dès la seconde moitié du xv^e siècle ou au commencement du xvi^e. Les chiffres placés à la suite de ces noms de lieux, dans la seconde colonne, indiquent la date de l'apparition de l'imprimerie dans chacune de ces localités². Ces dates sont empruntées soit à l'ouvrage de M. Henri

1. Voir le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, par UN BIBLIOPHILE (Pierre DESCHAMPS), Supplément au *Manuel du libraire* de Jacques-Charles BRUNET (Paris, Didot, 1870), œuvre d'une patiente et solide érudition, et d'une importance capitale pour la géographie bibliographique (796 pages in-8; 1592 colonnes); — et l'« Appendice premier » du *Manuel de bibliographie générale*, par M. Henri STEIN, pp. 555-656 (Paris, Alphonse Picard, 1897; in-8), « Géographie bibliographique ou Liste raisonnée des localités du monde entier qui ont possédé une imprimerie avant le xix^e siècle ». — Voir aussi le *Grand Dictionnaire de la langue latine...*, par le docteur G. FREUND; — le *Dictionnaire latin-français*, par L. QUICHERAT et A. DAVELUY, revu par Émile CHATELAIN (42^e édit.; Paris, Hachette, 1899); — et le *Dictionnaire latin-français des noms propres de lieux*, par l'abbé CHEVIN (Paris, Retaux, s. d.; in-18). Ce dernier ouvrage est insuffisamment documenté et très incomplet.

2. On compte « environ 250 villes d'Europe qui ont joui, dès le xv^e siècle, des bénéfices de l'imprimerie, de cet art que Massillon appelle une émanation de la divinité ». (UN

Stein mentionné dans la note I de la page précédente (le plus récemment paru, et celui qui a, par conséquent, le plus de chances d'être au niveau de l'état actuel de la science d'être le mieux renseigné et le plus exact), soit à celui de M. Pierre Deschamps (*Un Bibliophile*), également spécifié ci-dessus.

Nous avons, en outre, fait suivre ces noms de lieux du nom de l'État, et même du nom de la province, contrée ou département, auxquels ils appartiennent. Néanmoins, pour les États de peu d'étendue, comme la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, etc., nous avons pensé pouvoir omettre cette dernière indication. Pour l'Italie, actuellement divisée en 69 provinces ou départements dont les noms sont souvent ignorés à l'étranger, nous avons préféré nous servir de anciennes grandes divisions (Piémont, Lombardie, Toscane, etc.), et, à l'occasion, prendre pour point de repère le voisinage de la Méditerranée ou de l'Adriatique, ou la situation de quelque ville importante, universellement connue.

<i>Abbatis Villa, Abbavilla . . .</i>	Abbeville (France, Somme). — 1486.
<i>Abrincæ, Ingena.</i>	Avranches (France, Manche). — 1590.
<i>Adjacium, Ursinum</i>	Ajaccio (France, Corse) — Circa 1790.
<i>Aduaticorum Oppidum, Atuatica, Namon, Namurcum, Namurum.</i>	Namur (Belgique). — 1617.
<i>Amona, Labacum.</i>	Laybach (Autriche-Hongrie, Carniole). — 156
<i>Aesis, Aesium, Essium.</i>	Jesi (Italie, Marches, près d'Ancône). — 1472.

BIBLIOPHILE [Pierre DESCHAMPS], *op. cit.*, col. 990.) Cf., dans notre tome III, p. 125, le mot de Louis XII sur l'imprimerie, invention qui « semble estre plus divine que humaine » ; la note 1 (pp. 125-129) tout entière.

<i>endicum, Senones.</i>	Sens (France, Yonne). — 1552.
<i>genno, Agennum.</i>	Agen (France, Lot-et-Garonne). — 1526.
<i>rippina, Colonia</i>	Cologne ou Köln (Allemagne, Prusse rhénane). — 1465.
<i>chstadium, Eustadium.</i> . .	Eichstaedt (Allemagne, Bavière). — <i>Circa</i> 1475.
<i>anguera</i>	Alenquer (Portugal). — 1512.
<i>ata Castra, Aneda, Castra Puellarum, Edemburgum ou Edenburgum, Edinum</i> . . .	Édimbourg (Écosse). — 1508.
<i>hani (Villa Sancti), Sanctus Albanus, Verolanum ou Verulamium.</i>	Saint-Albans (Angleterre, Hertfordshire). — 1480.
<i>bia</i>	Albie ou Alby (France, Haute-Savoie). — 1481.
<i>bia, Albiga</i>	Albi (France, Tarn). — 1479.
<i>biburgum, Albiorium, Albiorum, Leucorca, Witteberga.</i>	Wittenberg (Allemagne, Saxe). — 1505.
<i>emaria</i>	Alkmaar (Pays-Bas). — <i>Circa</i> 1514.
<i>demburgum.</i>	Allenbourg (Allemagne, Saxe). — 1525.
<i>denarda, Aldenardum</i> . . .	Oudenarde ou Audenarde (Belgique). — 1489.
<i>enconium, Alentio.</i>	Alençon (France, Orne). — 1529.
<i>etium, Alitium, Lycium.</i> .	Lecce (Italie méridio-

	nale, près d'Otrante). — 1490.
<i>Alostum</i>	Alostou Aalst (Belgique). — 1475.
<i>Alta Villa</i>	Eltville (Allemagne, Nas- sau, près de Mayence). — 1467.
<i>Alvernia, Arvernia</i>	l'Auvergne.
<i>Ambianum</i>	Amiens (France, Som- me). — <i>Circa</i> 1507.
<i>Ambivaritum, Antuerpia, Ant- verpia, Handoverpia</i>	Anvers ou Antwerpe (Belgique). — 1480.
<i>Amstelodamum</i>	Amsterdam (Pays-Bas). — 1506.
<i>Ancona</i>	Ancône (Italie, Marches). — <i>Circa</i> 1515.
<i>Andegava, Andegavum</i>	Angers (France, Mair- et-Loire). — 1477.
<i>Andemantunum, Lingonæ</i> . . .	Langres (France, Hau- Marne). — <i>Circa</i> 1515.
<i>Aneda</i>	Voir <i>Alata Castra</i> .
<i>Angolstadium, Ingolstadium</i> .	Ingolstadt (Allemagne, Bavière). — 1487.
<i>Anicium, Podium</i>	Le Puÿ - en - Vely (France, Haute-Loire). — 1617.
<i>Annecium, Annesiacum</i>	Annecy (France, Haute- Savoie). — 1555.
<i>Annonæum, Annoniacum</i> . . .	Annonay (France, Arde- che). — <i>Circa</i> 1791.
<i>Ansloa, Ansloga, Christiania</i> .	Christiania (Norvège). — 1644.
<i>Antiquaria</i>	Antequera (Espagne et dalousie). — 1516.
<i>Antuerpia, Antverpia</i>	Voir <i>Ambivaritum</i> .

- Aquæ, Badena, Badense Oppidum* Baden (Allemagne, Bade). — 1511.
- Aquæ Sextiæ* Aix-en-Provence (France, Bouches-du-Rhône). — *Circa* 1552.
- Aquila in Vestinis, Aquilia* Aquila (Italie, Abruzzes). — 1482.
- Aquileja* Aquileja (Autriche-Hongrie, Frioul, à l'extrémité nord de l'Adriatique). — 1751.
- Aquincum, Buda* Bude, Budapest ou Ofen (Autriche - Hongrie, Hongrie). — 1473.
- Aquisgranum* Aix-la-Chapelle ou Aachen (Allemagne, Prusse rhénane). — 1591.
- Aquitania* l'Aquitaine : partie S.-O. de la Gaule, depuis l'Auvergne et la Saintonge jusqu'à l'Océan et aux Pyrénées.
- Arausio* Orange (France, Vaucluse). — 1575.
- Arelas, Arelate* Arles (France, Bouches-du-Rhône). — 1501.
- Arenacum, Harnemium* Arnhem (Pays-Bas). — 1582.
- Argentoratum* Strasbourg (Allemagne, Alsace - Lorraine). — *Circa* 1460.
- Ariminium, Ariminum* Rimini (Italie, Marches). — 1518.

<i>Armorica</i> (du celtè <i>Ar Mor</i> , qui signifie : près de la mer). . .	l'Armorique, la Bretagne.
<i>Arnavia</i>	Arnau (Autriche-Hongrie, Bohême). — 1525.
<i>Arriaca</i>	Guadalajara (Espagne, Nouvelle-Castille) — 1482.
<i>Artaunum, Herbipolis, Wirceburgum</i>	Wurtzbourg (Allemagne, Bavière). — Circa 1477.
<i>Arverna, Augustonemetum, Claromontium</i>	Clermont - Ferrand (France, Puy-de-Dôme). — 1525.
<i>Asculum Picenum</i>	Ascoli Piceno (Italie, Marches, près d'Ancone). — 1477.
<i>Asta, Astensis Civitas</i>	Asti (Italie, Piémont). — Circa 1479.
<i>Athenæ ad Salam, Jena</i>	Iéna (Allemagne, Saxe) — 1545.
<i>Atrebatum</i>	Arras (France, Pas-de-Calais). — 1528.
<i>Atualica</i>	Voir <i>Aduaticorum Oppidum</i> .
<i>Audomaropolis, Audomarum</i> . . .	Saint-Omer (France, Pas-de-Calais). — 1601.
<i>Augusta Ausciorum, Auxorum</i>	Auch (France, Gers). — 1555.
<i>Augusta Nemetum, Noviomagus, Spira</i>	Spire ou Speyer (Allemagne, Bavière). — 1471.

- Augusta Prætoria* Aoste (Italie, Piémont).
— 1685.
- Augusta Suessorum, Suessona* Soissons (France, Aisne). — 1617.
- Augusta Taurinorum, Taurinum* Turin ou Torino (Italie, Piémont). — 1474.
- Augusta Tiberii* Ralisbonne ou Regensburg (Allemagne, Bavière). — 1485.
- Augusta Trevirorum* Trèves ou Trier (Allemagne, Prusse rhénane). — 1481.
- Augusta Veromanduorum, Quintinopolis, Sanctus Quintinius* Saint-Quentin (France, Aisne). — 1626.
- Augusta Vindelicorum* Augsburg (Allemagne, Bavière). — *Circa* 1468.
- Augustobona, Treceæ, Tricassium* Troyes (France, Aube). — 1485.
- Augustodunum, Medua* Autun (France, Saône-et-Loire). — 1554.
- Augustomagus, Civitas Silvanectum* Senlis (France, Oise). — 1667.
- Augustonemetum* Voir *Arverna*.
- Aurelia, Aurelianum, Genabum* Orléans (France, Loiret). — 1490.
- Aureliacum* Aurillac (France, Cantal). — Avant 1685.
- Austrasia* l'Austrasie ou « royaume de l'est »; à l'époque

	mérovingienne, partie N.-E. de la France et O. de l'Allemagne (Lorraine, Alsace, Thuringe, etc.).
<i>Austria</i>	l'Autriche.
<i>Autissiodorum</i>	Auxerre (France, Yonne). — 1580.
<i>Autricum, Carnotum, Carnutum</i>	Chartres (France, Eure-et-Loir). — 1482.
<i>Auxorum</i>	Voir <i>Augusta Ausciorum</i> .
<i>Avaricum, Bituricæ</i>	Bourges (France, Cher). — 1550.
<i>Avenio</i>	Avignon (France, Vaucluse). — 1497 ou <i>circu</i> 1444 ¹ .

1. « ... Des essais [d'impression en caractères mobiles] avaient cependant été faits à Avignon dès 1444. Un certain Procope Waldfogel, orfèvre de Prague, homme d'un esprit inventif, était venu se fixer dans cette ville. Il apportait avec lui divers secrets d'arts et métiers dont le plus important était l'art d'écrire artificiellement (*ars scribendi artificialiter*), ainsi dénommé dans des monuments authentiques du temps, découverts par l'abbé Requin. Il est question, en effet, dans des contrats passés par-devant notaire, de « lettres, bien et « justement taillées en fer, selon la science et pratique de « l'écriture mécanique », et d'engins de bois, d'étain et de fer, sans autres détails. Waldfogel prend des associés qui lui apportent les fonds nécessaires pour compléter son outillage. Mais ses essais ne semblent pas avoir produit de résultat pratique, car il disparaît au bout de deux ans en laissant des dettes, et son matériel est vendu à un serrurier. » (A. CHRISTIAN, Directeur de l'Imprimerie nationale, *Origines de l'imprimerie en France*, Conférences..., pp. 14-15; Paris, Imprimerie nationale, 1900. — D'après la déclaration d'Arthur Christian lui-même [cf. *op. cit.*, p. LXI], ces confé-

- Aversæ* Aversa (Italie méridionale, près de Naples). — 1520.
- Baberga, Bamberga, Papberga* Bamberg (Allemagne, Bavière). — *Circa* 1460.
- Bacodurum, Passavia, Patavia.* Passau (Allemagne, Bavière). — 1481.
- Badena, Budense Oppidum* . . Voir *Aquæ*.
- Bagaudarum Castrum, Monasterium Fossatense.* Saint-Maur-des-Fossés ou les-Fossés, ancien monastère de Bénédictins (France, Seine). — ...
- Bayias, Bajocæ* Bayeux (France, Calvados). — 1628.
- Bajonna* (*Baya ona*, bonne baie, en langue basque), *Lapurdum* Bayonne (France, Basses-Pyrénées). — 1642.
- Bamberga.* Voir *Baberga*.
- Bancona, Oppenheimium.* Oppenheim (Allemagne, Hesse). — *Circa* 1494.
- Barchino, Barcino.* Barcelone (Espagne). — 1478.
- Barcum.* Barco (Italie, Lombardie, près de Brescia). — *Circa* 1495.

rences ont été préparées par l'érudit Anatole Claudin, qui avait fait des origines de la typographie française l'objet constant de ses recherches, le but des études de toute sa vie : le haut fonctionnaire Christian n'a été ici que le porte-parole et le « reflet » de cet humble, modeste, dévoué et passionné bibliographe.)

<i>Barium</i>	Bari (Italie méridionale, sur l'Adriatique). — 1516.
<i>Barro-Ducum. Barrum Ducis</i> ¹	Bar-le-Duc (France, Meuse). — 1701.
<i>Barrum super Albam</i>	Bar-sur-Aube (France, Aube). — Circa 1701.
<i>Baruthum</i>	Bayreuth (Allemagne, Bavière). — 1660.
<i>Basilea</i>	Bâle ou Basel (Suisse). — 1471.
<i>Batavia</i>	la Hollande.

1. C'est à tort que le *Dictionnaire de géographie ancienne et moderne...* de Pierre DESCHAMPS (UN BIBLIOPHILE) donne *Barium* pour Bar (Bar-le-Duc : *Barium Ducis*; — Bar-sur-Aube : *Barium ad Albulam*; — Bar-sur-Seine : *Barium, Barum ad Sequanam*). D'une note publiée dans le *Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 25 mars 1902, p. XL, par M. H. DANNREUTHER, secrétaire de cette Société, il résulte que la forme *Barium* doit être rejetée, et qu'il faut lire *Barrum Ducis*. Cf. aussi Félix LIÉNARD, *Dictionnaire topographique du département de la Meuse* (Paris, Imprimerie nationale, 1872), qui donne : *Barrivilla, Barrovilla, Barrum*, etc., et pas une seule fois *Barium*; — Jules BAUDOT, *Lettres sur l'étymologie de Bar-le-Duc*, en appendice de l'ouvrage *les Princesses Yolande et les Ducs de Bar de la famille des Valois* (Paris, Alphonse Picard, 1900), où on lit (p. 568) : « *Barrum* (quasi *Barra*) *Ducis* et primitivement : *Barrum ad Ornam, Barrum Leucorum* ». M. Henri STEIN (*op. cit.*, p. 561) ne mentionne non plus que *Barrum*; *Barrum Ducis*, Bar-le-Duc (d'après l'historien Servais) : *Barrum super Albam*, Bar-sur-Aube. En revanche, — ce qui tend à prouver que la forme *Barium* a aussi signifié Bar. — DUCANGE donne : « *Barium*, vide *Barrum*; *Barrum ut Barrum* ». Gabriel PEIGNOT (*Dictionnaire raisonné de bibliologie*, t. II, p. 415) écrit : *Barum Ducis* et *Barum ad Sequanam*.

<i>Belloracum</i>	Beauvais (France, Oise). — 1602.
<i>Belua</i>	Beaune (France, Côte-d'Or). — 1659.
<i>Benedictum Casinate, Casinus Mons. Casinensis Mons.</i> . . .	Mont-Cassin, monastère de Bénédictins ¹ (Italie, près et au nord de Naples). — 1740.
<i>Bergomum, Pergamus, Pergamum</i>	Bergame (Italie, Lombardie). — 1577.
<i>Berna</i>	Berne (Suisse). — 1557.
<i>Berolinum</i>	Berlin (Allemagne, Prusse). — 1540.
<i>Berona in Ergovia, Monasterium Beronense</i>	Berone ou Beromunster (Suisse, près de Lucerne). — 1470.
<i>Bipontium</i>	Deux-Ponts ou Zweibrücken (Allemagne, Bavière). — 1595.
<i>Bisuntium, Vesonti</i>	Besançon (France, Doubs). — 1486.
<i>Biterræ</i>	Béziers (France, Hérault). — 1612.
<i>Bituricæ</i>	Voir <i>Avaricum</i> .
<i>Blesæ</i>	Blois (France, Loir-et-Cher). — 1555.
<i>Bomelia</i>	Bommel ou Zalt-Bommel (Pays-Bas). — 1491.

1. « La plus illustre abbaye du monde entier; ce fut là qu'en 529 saint Benoît fonda la congrégation à laquelle il légua son nom glorieux. » (UN BIBLIOPHILE [Pierre DES-QUAMPS], *op. cit.*, col. 277.)

<i>Bonna, Bonna ad Rhenum</i> . . .	Bonn (Allemagne, Prusse rhénane). — 1545.
<i>Bononia</i>	Bologne (Italie, Émilie). — 1471.
<i>Bononia, Bononia in Francia, Gessoriacum</i>	Boulogne - sur - Mer (France. Pas-de-Calais). — 1665.
<i>Borbetomagus, Vormatia</i> . . .	Worms (Allemagne, Hesse). — 1515.
<i>Boscoducum, Buscoduca, Buscum Ducis</i>	Bois-le-Duc ou s'Hertogenbosch (Pays-Bas). — 1484.
<i>Brestia, Brestum</i>	Brest (France, Finistère). — 1681.
<i>Briocæ, Briocense Oppidum</i> . .	Saint-Brieuc (France Côtes - du - Nord). — 1620.
<i>Briovera, Oppidum Sancti Laudii</i>	Saint-Lô (France, Manche). — 1564.
<i>Brixia</i>	Brescia (Italie, Lombardie). — 1471.
<i>Brugæ</i>	Bruges (Belgique). — Circa 1472.
<i>Brunna</i>	Brünn (Autriche-Hongrie, Moravie). — 1485.
<i>Bruxelæ, Bruccella</i>	Bruxelles (Belgique). — 1472.
<i>Buda</i>	Voir <i>Aquincum</i> .
<i>Budissima</i>	Bautzen (Allemagne Saxe). — 1550.
<i>Burdigala</i>	Bordeaux (France, Gironde). — 1486.

<i>Burgdorfium</i>	Burgdorf ou Berthoud (Suisse, Berne). — 1475. Et Burgdorf (Allema- gne, Hanovre). —
<i>Burgi, Burgum</i>	Burgos (Espagne, Cas- tille). — 1485.
<i>Burgundia</i>	la Bourgogne.
<i>Bursfelda</i>	Bursfeld (Allemagne, Hesse, près de Mayen- ce). — 1498.
<i>Boscoduca, Buscum Ducis</i> . . .	Voir <i>Boscoducum</i> .
<i>Byzantium</i>	Byzance ou Constantino- ple (Turquie). — 1488.
<i>Chabellia, Cabelliacum</i>	Chablis (France, Yonne). — 1478.
<i>Caenodomum</i>	Caen (France, Calvados). — 1480.
<i>Cahorsicum</i>	Cahors (France, Lot). — 1585.
<i>Caesaraugusta</i>	Saragosse ou Zaragoza (Espagne). — 1475.
<i>Caesarodunum, Turoni, Turo- num Civitas</i>	Tours (France, Indre-et- Loire). — 1484.
<i>Caeta</i>	Gaëte (Italie, Terre de Labour, sur la Médi- terranée). — 1487.
<i>Calaris, Caralis</i>	Cagliari (Italie, Sardai- gne). — 1495.
<i>Calce, Portus Calensis</i>	Porto ou Oporto (Por- tugal). — 1540.
<i>Caledonia, Scotia</i>	l'Écosse (ancienne Calé- donie).
<i>Caletum</i>	Calais (France, Pas-de- Calais). — 1582.

<i>Calium, Callis</i>	Cagli (Italie, Marches à l'ouest d'Ancône). — 1475.
<i>Calmontium Bassiniæ, Calvus Mons</i>	Chaumont-en-Bassigny (France, Haute-Marne). — 1598.
<i>Camberiacum, Camberinum</i> . .	Chambéry (France, Savoie). — 1484.
<i>Camboricum, Cantabrigia, Cantabrigia</i>	Cambridge (Angleterre) — 1521.
<i>Cameracum</i>	Cambrai (France, Nord) — 1518.
<i>Camerinum</i>	Camerino (Italie, Ombrie). — 1525.
<i>Campania</i>	la Campanie, c.-à-d. « la Campagne » par excellence ¹ , nommée depuis la Terre de Labour province de l'Italie méridionale.
<i>Campania</i>	Campagna (Italie, près de Salerne). — 1545.
<i>Campania ad Isalam, Campi</i> .	Kampen (Pays-Bas). — 1501.
<i>Camplum</i>	Campli (Italie, Abruzzes non loin de l'Adriatique). — 1592.
<i>Cantabrigia, Cantabrigia</i> . . .	Voir <i>Camboricum</i> .
<i>Cantuaria, Darvernum, Durovernum</i>	Canterbury (Angleterre) — 1549.

1. Cf. Élisée RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle*, t. 1, p. 546.

<i>Capua</i>	Capoue ou Capua (Italie, Terre de Labour). — 1547.
<i>Charentonum, Pons Charentoniensis</i>	Charenton-le-Pont (France, Seine). — 1615.
<i>Carcaso, Carcassona</i>	Carcassonne (France, Aude). — 1518.
<i>Charitas super Ligerim</i>	La Charité-sur-Loire (France, Nièvre). — 1496.
<i>Carmagnola</i>	Carmagnole (Italie, Piémont). — 1522.
<i>Carnotum, Carnutum</i>	Voir <i>Autricum</i> .
<i>Cracovium, Cracovia</i>	Cracovie, Krakau ou Kraków (Autriche-Hongrie, Galicie). — 1474.
<i>Charololesium, Caroloregium</i>	Charleroi (Belgique). —
<i>Charolopolis</i>	Charleville (France, Ardennes). — 1613.
<i>Carpium</i>	Carpi (Italie, Émilie). — 1506.
<i>Casale, Casale Sancti Evasii</i>	Casale Monferrato (Italie, Piémont). — 1481.
<i>Casale Majus</i>	Casal Maggiore (Italie, Lombardie). — 1486.
<i>Casellarum Oppidum</i>	Caselle (Italie, Piémont). — 1475.
<i>Cassinus Mons, Cassinensis Mons</i>	Voir <i>Benedictum Cassinate</i> .
<i>Cassella</i>	Cassel (Allemagne, Hesse). — 1594.

<i>Castellodunum, Castrodunum.</i>	Châteaudun (France, Eure-et-Loir). — 1610.
<i>Castra Puellarum</i>	Voir <i>Alata Castra</i> .
<i>Castrodunum</i>	Voir <i>Castellodunum</i> .
<i>Castrum Bigorrense, Tarbæ . .</i>	Tarbes (France, Hautes Pyrénées). — <i>Circa</i> 1714.
<i>Castrum Radulphi</i>	Châteauroux [Chastel Raoul] (France, Indre) — <i>Circa</i> 1794.
<i>Catalaunum, Cathalaunum. .</i>	Châlons-sur-Marne (France, Marne). — 1495.
<i>Catolacum, Catolocum, Fanum Sancti Dionysii, Sanctus Dionysius in Francia. . . .</i>	Saint-Denis (France, Seine). — 1595.
<i>Caurium</i>	Coria (Espagne, Léon) 1489.
<i>Cenomanum, Subdinnum, Vindinum.</i>	Le Mans (France, Sarthe). — <i>Circa</i> 1564.
<i>Centum.</i>	Cento (Italie, Émilie près et au nord de Bologne). — 1545.
<i>Cesena</i>	Cesena (Italie, Émilie) — 1525.
<i>Cetigna, Cetigne.</i>	Cettigne ou Cetinj (Monténégro). — 1494
<i>Cetobriga</i>	Setubal (Portugal). — 1509.
<i>Chinonium</i>	Chinon (France, Indre et-Loire). — <i>Circa</i> 1595
<i>Christiania</i>	Voir <i>Ansloa</i> .
<i>Cistercium.</i>	Cîteaux (France, Côte d'Or). — 1602.

<i>ivitas Austriae, Forum Julii.</i>	Cividale del Friuli (Italie, Frioul). — 1480.
<i>ivitas Castellana, Tifernum.</i>	Città di Castello (Italie, Ombrie). — 1559.
<i>laromontium.</i>	Voir <i>Arverna</i> .
<i>lavasium.</i>	Chivasso (Italie, Piémont). — 1486.
<i>liniacum, Cluniacum, Cluniacense Monasterium.</i>	Cluny (France, Saône-et-Loire). — 1495.
<i>loburgum.</i>	Cobourg (Allemagne, Saxe). — 1522.
<i>collis.</i>	Colle (Italie, Toscane). — 1471.
<i>colmaria, Columbaria.</i>	Colmar (Allemagne, Alsace-Lorraine). — 1525.
<i>colonia, Colonia Agrippina.</i> . .	Voir <i>Agrippina</i> .
<i>colonia Julia Augusta, Crisopolis, Parma.</i>	Parme (Italie, Émilie). — 1472.
<i>Columbaria.</i>	Voir <i>Colmaria</i> .
<i>Compendium.</i>	Compiègne (France, Oise). — 1652.
<i>Complutum.</i>	Alcalá de Henarès (Espagne, Castille). — 1502.
<i>Complutum, Methymna Campestrus, Metina Campi.</i> . . .	Medina del Campo (Espagne, Vieille-Castille). — 1511.
<i>Comum.</i>	Côme (Italie, Lombardie). — 1474.
<i>Conca, Concha.</i>	Cuenca (Espagne, Nouvelle-Castille). — 1529.
<i>Condote Rhedonum, Redones.</i>	Rennes (France, Ille-et-Vilaine). — 1485.

<i>Conimbrica</i>	Coïmbre (Portugal). — 1550.
<i>Consentia, Cosentia, Cusentia</i> .	Cosenza (Italie, Calabre). — 1478.
<i>Constantia</i>	Coutances (France, Manche). — 1597.
<i>Constantia, Valeria</i>	Constance (Allemagne, Bade). — 1505.
<i>Corabilium, Corbolium, Corbonium ad Sequanam</i>	Corbeil (France, Seine-et-Oise). — 1590.
<i>Corbeja vetus, Corbeia</i>	Corbie, ancien monastère de Bénédictins (France, Somme). —
<i>Corbolium, Corbonium ad Sequanam</i>	Voir <i>Corabilium</i> .
<i>Corcyra</i>	Corfou (Grèce). — 1799.
<i>Corduba</i>	Cordoue ou Córdoba (Espagne, Andalousie). — 1486.
<i>Coriosopitum</i>	Quimper (France, Finistère). — 1655.
<i>Cortona</i>	Cortone (Italie, Toscane). — 1541.
<i>Cosentia</i>	Voir <i>Consentia</i> .
<i>Cracovia</i>	Voir <i>Carodunum</i> .
<i>Cremona</i>	Crémone (Italie, Lombardie). — 1471.
<i>Crisopolis</i>	Voir <i>Colonia Julia Augusta</i> .
<i>Culenburgum</i>	Culemborg ou Kulenburg (Pays-Bas). — 1485.
<i>Cuneum</i>	Coni ou Cuneo (Italie Piémont). — 1507.
<i>Cusentia</i>	Voir <i>Consentia</i> .

- utna, Kuttemberga, Kutenberga* Kuttlenberg ou Kutná-Hora (Autriche-Hongrie, Bohême).— 1488.
- antiscum, Gedanum* Dantzic, Danzig ou Gdansk (Allemagne, Prusse occidentale).— 1539.
- ariorigum, Dartoriturum, Venetia, Venetorum Civitas.* Vannes (France, Morbihan). — 1589.
- armstadium.* Darmstadt (Allemagne, Hesse). — 1605.
- artoriturum* Voir *Dariorigum*.
- arvernium* Voir *Cantuarina*.
- aventria, Devonturum.* Deventer (Pays-Bas). — Circa 1476.
- elst, Delphi.* Delft (Pays-Bas). — 1477.
- codatum, Sanctus Deodatus.* Saint-Dié (France, Vosges). — 1507.
- ertosa, Dertusa.* Tortosa (Espagne, Catalogne). — 1477.
- evonturum.* Voir *Daventria*.
- ilinga* Dillingen (Allemagne, Bavière). — 1555.
- inandum, Dionantum.* Dinant (Belgique). — 1679.
- inantium* Dinan (France, Côtes-du-Nord). — 1595.
- ivio, Diviodunum.* Dijon (France, Côte-d'Or).— 1490.
- ivodurum, Mediomatrica, Metæ, Metis. Mettensis Civitas, Mettis.* Metz (Allemagne, Alsace-Lorraine). — 1482.

<i>Dola Britonum</i>	Dol (France, Ille-et-Vilaine). — 1651.
<i>Dola Sequanorum, Dolum</i> . . .	Dôle (France, Jura). — 1490.
<i>Dordrechum, Dortracum</i> . . .	Dordrecht (Pays-Bas). — 1550.
<i>Dresda</i>	Dresde (Allemagne, Saxe). — <i>Circa</i> 1519.
<i>Duacum</i>	Douai (France, Nord). — 1565.
<i>Dublinia, Dublinum</i>	Dublin (Irlande). — 1551.
<i>Durovernum</i>	Voir <i>Canthuarìa</i> .
<i>Dusseldorpium</i>	Dusseldorf (Allemagne, Prusse). — 1561.
<i>Dutenstenium</i>	Duttenstein (Allemagne, Württemberg). — 1506 ¹
<i>Ebernburgum</i>	Ebernbourg (Allemagne, Palatinat). — 1519
<i>Ebora</i>	Evora (Portugal). — 1519
<i>Eboracum</i>	York (Angleterre, York shire). — 1509.
<i>Ebrodunum</i>	Embrun (France, Hautes-Alpes). — 1490.
<i>Ebroica, Ebroicum</i>	Évreux (France, Eure). — 1600.
<i>Edenburgum, Edinum</i>	Voir <i>Alata Castra</i> .
<i>Eilenburgum, Heburgum</i> . . .	Eilenbourg (Allemagne, Saxe). — 1524.
<i>Einsilda</i>	Einsiedeln (Suisse). — 1664.
<i>Elberfeldia</i>	Elberfeld (Allemagne, Westphalie). — 152
<i>Elbinga</i>	Elbing (Allemagne, Prusse). — 1565.

1. Cf. Henri STEIN. *op. cit.*, p. 576.

- Embda, Emda*. Emden (Allemagne, Hanovre). — 1528.
- Embrica, Emerica*. Emmerich (Allemagne, Prusse rhénane). — 1575.
- Emerita*. Merida (Portugal). — 1545.
- Engolisma*. Angoulême (France, Charente). — 1491.
- Epidamnium*. Durazzo (Turquie, Albanie). — 1584.
- Erfordia, Erfurtum*. Erfurt (Allemagne, Saxe). — 1479.
- Eridanium*. « Nom de lieu d'impression supposé, que l'on trouve sur un grand nombre de livres italiens... et qui, sur la plupart, doit être traduit par *Milan*. » (Pierre DESCHAMPS, *op. cit.*, col. 464 et 465.)
- Esilinga, Estinga, Ezelinga*. Esslingen (Allemagne, Wurtemberg). — 1472.
- Essium*. Voir *Æsis*.
- Eustadium*. Voir *Aichstadium*.
- Ezelinga*. Voir *Esilinga*.
- Fæsulæ*. Fiesole (Italie, Toscane). — XIX^e siècle.
- Fanum Cæsaris, Fanum Fortunæ*. Fano (Italie, Marches, sur l'Adriatique). — 1502.
- Fanum Sancti Dyonisiï*. Voir *Catolacum*.
- Fanum Sancti Nicolai a Portu, Nicolai Portuensis Civitas*. Saint-Nicolas-du-Port

	(France, Meurthe-et-Moselle). — 1505.
<i>Fanum Sancti Viti Flumoniensis.</i>	Fiume (Autriche-Hongrie, Hongrie, port sur l'Adriatique). — 1551.
<i>Fara</i>	Fara (Portugal). — 1487.
<i>Faventia.</i>	Faenza (Italie, Émilie). — 1523.
<i>Ferrara, Ferraria.</i>	Ferrare (Italie, Émilie). — 1471.
<i>Firmum.</i>	Fermo (Italie, Marches, au sud d'Ancône). — 1517.
<i>Fivizanum.</i>	Fivizzano (Italie, Toscane). — 1472.
<i>Flavium Aurgitanum, Giennium, Giennum.</i>	Jaen (Espagne, Andalousie). — 1555.
<i>Flesinga, Flessinga.</i>	Flessingue ou Vlissingen (Pays-Bas). — 1575.
<i>Florentia</i>	Florence ou Firenze (Italie, Toscane). — 1471.
<i>Fontanacum Comitum, Fontenacum</i>	Fontenay-le-Comte (France, Vendée). — Avant 1604.
<i>Forilivium, Forolivium, Forum Livii.</i>	Forlì (Italie, Émilie, près et au sud de Ravenne). — 1495.
<i>Forum Sempronii.</i>	Fossombrone (Italie, Ombrie, à l'ouest d'Ancône). — 1512.
<i>Fossatense Monasterium</i>	Voir <i>Bagaudarum Castrum</i> .

<i>Franciscopolis, Portus Gratiaë.</i>	Le Havre [Le Havre-de-Grâce] (France, Seine-Inférieure). — 1670.
<i>Francofurtum ad Mœnum, Francophordia.</i>	Francfort-sur-le-Mein (Allemagne, Hesse-Nassau). — 1511.
<i>Francofurtum ad Oderam, Francofurtum Marchionum.</i>	Francfort-sur-l'Oder (Allemagne, Brandebourg). — 1502.
<i>Franckera, Franchera.</i>	Franeker (Pays-Bas). — 1586.
<i>Fraxinum, Frisinga, Fruxinum.</i>	Freising (Allemagne, Bavière). — 1495.
<i>Freiberga.</i>	Freiberg (Allemagne, Saxe). — 1495.
<i>Friburgum.</i>	Fribourg (Suisse). — 1585. Et Fribourg-en-Brigau (Allemagne, Bade). — 1495.
<i>Frisinga, Fruxinum.</i>	Voir <i>Fraxinum</i> .
<i>Fulgineum, Fulginium.</i>	Foligno (Italie, Ombrie). — 1470.
<i>Fuxum.</i>	Foix (France, Ariège). — 1799.
<i>Gallia.</i>	la Gaule, la France.
<i>Ganda, Gandavum.</i>	Gand ou Gent (Belgique). — 1485.
<i>Garactum.</i>	Guéret (France, Creuse). — 1716.
<i>Gedanum.</i>	Voir <i>Dantiscum</i> .
<i>Genabum.</i>	Voir <i>Aurelia</i> .

<i>Geneva, Genava, Genua.</i>	Genève (Suisse). — <i>Circa</i> 1477.
<i>Genua</i> ¹ , <i>Zena</i>	Gênes ou Genova (Italie). — 1471.
<i>Germania.</i>	la Germanie, l'Allemagne.
<i>Gessoriacum.</i>	Voir <i>Bononia</i> .
<i>Giennium, Giennum.</i>	Voir <i>Flavium Aurgitanum</i> .
<i>Girona</i>	Gerone ou Gerona (Espagne, Catalogne). — 1485.
<i>Glascovia, Glascua.</i>	Glasgow (Écosse). — 1654.
<i>Goettinga, Gottinga.</i>	Göttingue (Allemagne. Hanovre). — 1666.
<i>Goritia, Gurizza.</i>	Goritz, Gorizia ou Görz (Autriche, Istrie). — 1664.
<i>Gottinga.</i>	Voir <i>Goettinga</i> .
<i>Gouda, Tergum.</i>	Gouda ou ter Gouw (Pays-Bas). — 1477.
.	Goupillières (France, Eure). — 1491.
<i>Gradiscia.</i>	Gradisca (Autriche-Hongrie, Istrie, près de Goritz). — <i>Circa</i> 1670.
<i>Granada, Granata.</i>	Grenade ou Granada (Espagne, Andalousie). — 1490.
<i>Gratianopolis.</i>	Grenoble (France, Isère). — 1490.
<i>Guillervilla</i>	Guillerville (France. Seine-Inférieure, près

1. *Genua*, comme on vient de le voir, désigne aussi, mais plus rarement, Genève (Suisse).

- de Bolbec). — *Circa*
1520.
- Gurizza* Voir *Goritia*.
- Hafnia* Copenhague (Dane-
mark). — *Circa* 1490.
- Haga Comitum* La Haye, s'Gravenhage
ou ten Haag (Pays-
Bas). — 1518.
- Hagenoa* Haguenu (Allemagne,
Alsace-Lorraine). —
1489.
- Hala Saxonum* Halle-sur-la-Salle (Alle-
magne, Saxe). — 1520.
- Hala Suevorum* Hall ou Schwæbisch-
Hall (Allemagne, Wur-
temberg). — 1495.
- Halberstadiu* Halberstadt (Allemagne,
Prusse). — 1520.
- Hamborgum* , *Hamburgum* ,
Marionis Hambourg (Allemagne).
— Avant 1491.
- Handoverpia* Voir *Antuerpia*.
- Hannovera* Hanovre (Allemagne,
Hanovre). — 1544.
- Harlemium* Harlem ou Haarlem
(Pays-Bas). — 1485.
- Harnemium* Voir *Arenacum*.
- Hasseletum* Hasselt (Pays-Bas, Over-
Ijssel). — 1480.
- Hasseletum ad Demeram* Hasselt (Belgique, Lim-
bourg). — *Circa* 1670.
- Hedua* Voir *Augustodunum*.
- Heidelberga* (Mont des myr-
tilles) Heidelberg (Allemagne,
Bade). — 1485.

<i>Helvetia</i>	l'Helvétie, la Suisse.
<i>Herbipolis</i>	Voir <i>Artaunum</i> .
<i>Hesdinium</i>	Hesdin (France, Pas-de-Calais). — 1512.
<i>Hibernia</i>	l'Irlande.
<i>Hispalis</i>	Séville (Espagne, Andalousie). — <i>Circa</i> 1476.
<i>Hispania</i>	l'Espagne.
<i>Holmia</i>	Stockholm (Suède). — 1485.
<i>Hungaria, Ungaria</i>	la Hongrie.
<i>Ileburgum</i>	Voir <i>Eilenburgum</i> .
<i>Ilerda</i>	Lérída (Espagne, Catalogne). — 1479.
<i>Ingena</i>	Voir <i>Abrincæ</i> .
<i>Ingolstadium</i>	Voir <i>Angolstadium</i> .
<i>Insula</i>	Lille (France, Nord). — 1594.
<i>Ipra</i>	Ypres ou Yperen (Belgique). — 1544.
<i>Iria, Viqueria</i>	Voghera (Italie, Piémont). — 1486.
<i>Isenacum, Ysenacum</i>	Eisenach (Allemagne, Saxe). — 1524.
<i>Jena</i> ¹ , <i>Athenæ ad Salam</i>	Iéna (Allemagne, Saxe). — 1545.
<i>Juvavum, Salisburgum</i>	Salzbourg (Autriche-Hongrie, Salzbourg). — 1551.
<i>Kilonium</i>	Kiel (Allemagne, Schleswig-Holstein). — 1528.

1. Cf. G.-A. CRAPELET, *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, p. 194, note.

<i>Attemberga, Kuttlenberga . .</i>	Voir <i>Cutna</i> .
<i>Bacum</i>	Voir <i>Amona</i> .
<i>Landeshütum</i>	Landshut (Allemagne, Bavière). — 1505.
<i>Langobardia, Longobardia . .</i>	la Lombardie.
<i>Lantenacum.</i>	Lantenac (France, Côtes-du-Nord). — 1488.
<i>Lantriguerum, Trecora, Tre-</i> <i>corium</i>	Tréguier ou Lantréguier (France, Côtes-du-Nord). — 1485.
<i>Lepurdum.</i>	Voir <i>Bajona</i> .
<i>Lahr</i>	Lahr (Allemagne, Bade). — 1515.
<i>Lugdunum (Oppidum Sancti) . . .</i>	Voir <i>Briovera</i> .
<i>Lugdunum, Lugdunum Clava-</i> <i>tum.</i>	Laon (France, Aisne). — 1661.
<i>Lauringa, Lavinga.</i>	Lauringen ou Lauringen (Allemagne, Bavière). — 1475.
<i>Lausanna</i>	Lausanne (Suisse). — 1495.
<i>Lons-le-Saulnier, Lugdunum</i> <i>Salinatorium, Lonsalinum.</i>	Lons-le-Saulnier (France, Jura). — 1762.
<i>Lugdunum Batavorum.</i>	Leyde ou Leiden (Pays-Bas). — 1485.
<i>Limovicum.</i>	Limoges (France, Haute-Vienne). — 1496.
<i>Liège, Leodium, Leudicum</i>	Liège, Luik ou Lüttich (Belgique). — 1556.
<i>Lemberg, Leopoldopolis.</i>	Lemberg, Leopold, ou Lwów (Autriche-Hongrie, Galicie). — 1574.

<i>Leoardia</i>	Leeuwarden (Pays-Bas). — Circa 1485.
<i>Leucorea</i>	Voir <i>Albiburgum</i> .
<i>Leudicum</i>	Voir <i>Leodicum</i> .
<i>Lexovium</i>	Lisieux (France, Calva- dos). — 1608.
<i>Limonum, Pictavum</i>	Poitiers (France, Vienne). — 1476-1477.
<i>Lingonæ</i>	Voir <i>Andemantunum</i> .
<i>Lipsia</i>	Leipzig (Allemagne, Saxe). — 1481.
<i>Lochavia</i>	Lochau (Allemagne, Ba- vière). — 1520.
<i>Lodeacum, Loudeacum</i>	Loudéac (France, Côtes du-Nord), et plus par- ticulièrement Bréhan Loudéac ¹ . — 1484.
<i>Londinium, Londinum</i>	Londres ou London (An- gleterre). — 1480.
<i>Longa Villa</i>	Longeville - devant - Ba- (France, Meuse). — 1527.
<i>Longobardia</i>	Voir <i>Langobardia</i> .
<i>Lonsalinum</i>	Voir <i>Ledum Salarium</i> .
<i>Lotharingia</i>	la Lorraine.
<i>Lovania, Lovanium</i>	Louvain ou Loven (Be- gique). — 1475.
<i>Lubeca, Lubecensis Urbs</i>	Lübeck (Allemagne). — 1475.
<i>Lublinum</i>	Lublin (Russie, Polo- gne). — 1559.
<i>Luca</i>	Lucques ou Lucca (Ita- lie, Toscane). — 1477.

1. Bien que tout proche de Loudéac, Bréhan-Loudéac appartient au département du Morbihan.

<i>Lerna Helvetiorum</i>	Lucerne ou Luzern (Suisse). — 1525.
<i>Liburgum, Luciliburgum, Luxemburgum</i>	Luxembourg (Grand-Du- ché de Luxembourg). — 1577.
<i>Lironium, Logrunium</i>	Logroño (Espagne, prov. de Logroño, non loin et à l'est de Burgos). — 1505.
<i>Lus Asturum, Ovetum</i>	Oviedo (Espagne, Astu- ries). — 1556.
<i>Lugdunum</i>	Lyon (France, Rhône). — Avant 1475.
<i>Lugdunum Batavorum</i>	Voir <i>Leida</i> .
<i>Lugdunum Clavatum</i>	Voir <i>Laudunum</i> .
<i>Lugdunum Salinatorium</i>	Voir <i>Ledum Salarium</i> .
<i>Lüneburgum, Luneburgium</i> . .	Lünebourg (Allemagne, Hanovre). — 1495.
<i>Lunaris Villa</i>	Lunéville (France, Meur- the - et - Moselle). — 1577.
<i>Lusitania</i>	le Portugal, ancienne- ment nommé Lusita- nie.
<i>Lutetia, Lutetiæ Parisiorum (Parisius)</i>	Lutèce (Paris). — 1469.
<i>Luxemburgum</i>	Voir <i>Luciburgum</i> .
<i>Lycium</i>	Voir <i>Aletium</i> .
<i>Macerata</i>	Macerata (Italie, Mar- ches). — 1556.
<i>Mézières</i>	Mézières (France, Ar- denes). — 1795.
<i>Matritum, Matritum</i>	Madrid (Espagne). — 1560.

- Magdeburgum* Magdebourg (Allemagne, Prusse). — 1481
- Magontia, Maguntia, Moguntia, Moguntiacum, Moguntiacus, etc.* Mayence ou Mainz (Allemagne, Hesse). (« Cette ville est à jamais célèbre par la découverte de la typographie et par le nom de Gutenberg. » Pierre DES CHAMPS, *op. cit.* col. 850.) — 1449.
- Maimanis* Meymans, commune de Beauregard (France Drôme). — 1518.
- Majoricensis Palma, Palma, Palma Balearia* Palma (Espagne, Ile Baléares). — 1485.
- Malmogia* Malmö (Suède). — *Circ.* 1528.
- Mantua* Mantoue ou Mantova (Italie, Lombardie). — 1475.
- Marburgum* Marbourg (Allemagne Hesse). — 1527.
- Marianopolis* Marienbourg (Allemagne, Prusse). — 1495.
- Marionis* Voir *Hamborgum*.
- Marsiburgum, Marsipolis, Marsipolis* Mersebourg (Allemagne Saxe). — 1475.
- Massilia* Marseille (France, Bouches-du-Rhône). — 1594.
- Matisco* Mâcon (France, Saône-et-Loire). — 1494.

<i>Medritum</i>	Voir <i>Madritum</i> .
<i>Mazara</i>	Mazzara del Vallo (Italie, Sicile). — 1519.
<i>Maliniæ</i>	Malines ou Mechelen (Belgique). — 1581.
<i>Meckelburgum</i>	Mecklenbourg (Allemagne, Mecklenbourg). — 1475.
<i>Mediolanium, Mediolanum, Mantones</i>	Saintes (France, Charente - Inférieure). — 1598.
<i>Mediolanum</i>	Milan (Italie, Lombardie). — 1469. (Voir <i>Eridanium</i> .)
<i>Meliomatrica</i>	Voir <i>Divodurum</i> .
<i>Meldæ, Meldorum Civitas</i>	Meaux (France, Seine-et-Marne). — 1522.
<i>Melodunum</i>	Melun (France, Seine-et-Marne). — 1590.
<i>Memminga</i>	Memmingen (Allemagne, Bavière). — Avant 1482.
<i>Mirecurii Curtis, Miracuria</i>	Mirecourt (France, Vosges). — 1616.
<i>Messana</i>	Messine (Italie, Sicile). — 1478.
<i>Methæ</i>	Voir <i>Divodurum</i> .
<i>Methymna Campestris</i>	Voir <i>Complutum</i> .
<i>Methina Campi</i>	Voir <i>Complutum</i> .
<i>Mettis, Mettensis Civitas, Mettis</i>	Voir <i>Divodurum</i> .
<i>Mexicum</i>	Mexico (Amérique Mexique). — 1559.
<i>Minda</i>	Minden (Allemagne, Westphalie). — 1542.

<i>Mindelhemium, Rostrum Nemoviæ (?)</i>	Mindelheim (Allemagne Bavière). — 1518.
<i>Miracuria</i>	Voir <i>Mercurii Curtis</i> .
<i>Miramar</i>	Miramar - Valdemoros (Espagne, Iles Baléares). — 1485.
<i>Mirandula</i>	Mirandola (Italie, Émilie non loin et au nord de Modène ¹). — 1519.
<i>Misna, Misnia</i>	Meissen (Allemagne Saxe). — 1520.
<i>Modicia, Modoetia</i>	Monza (Italie, Lombardie). — 1529?
<i>Mogontia, Moguntia ou Moguntiacum, Moguntiacus, etc.</i>	Voir <i>Magontia</i> .
<i>Molinæ</i>	Moulins (France, Allier) — 1606.
<i>Monachium</i>	Munich ou Münche (Allemagne, Bavière) — 1481.
<i>Monasterium</i>	Moutier, Moustiers; Montiers, Münster, etc. (Moutiers-Tarentais [France, Savoie]. — Circa 1785.)
<i>Monasterium Fossatense</i>	Voir <i>Bagaudarum Castrum</i> .
<i>Mons Albanus</i>	Montauban (France Tarn-et-Garonne). — 1518.
<i>Mons Argi, Mons Arginus</i>	Montargis (France Loiret). — Avant 1667.

1. Ne pas confondre avec Mirandola-Ozzano, près de Bologne.

<i>Mons Biligardus, Mons Pelgar- lium</i>	Montbéliard (France, Doubs). — 1587.
<i>Mons Brisonis</i>	Montbrison (France, Loire). — 1655.
<i>Mons Ferratus</i>	Montferrat ou Monfer- rato (Italie, Piémont). — 1505.
<i>Mons Pellusanus, Mons Pessu- lanus, Mons Pessulus, Mons Puellarum</i>	Montpellier (France, Hérault). — 1577.
<i>Mons Regalis, Mons Regius</i> . . .	Monterey (Espagne, Ga- lice, près de la fron- tière portugaise). — 1494.
<i>Mons Regalis, Mons Vici</i> . . .	Mondovi (Italie, Pié- mont). — 1472.
<i>Mons Regius, Monteregio¹, Re- giomontium Borussiae, Re- giomontum</i>	Kœnigsberg ou Króle- wiec (Allemagne, Prusse orientale). — 1525.
<i>Montes, Montes Hannonia</i> . . .	Mons ou Bergen (Bel- gique). — 1580.
<i>Moscovia, Moscua</i>	Moscou ou Moskva (Rus- sie). — 1554.
<i>Mulhusium Elsatia</i>	Mulhouse ou Mülhausen (Allemagne, Alsace - Lorraine). — 1551.
<i>Muranum</i>	Murano (Italie, Vénétie). — 1492.

1. Cf. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Essai sur la typographie*,
col. 658 et 659.

<i>Murcia</i>	Murcie (Espagne, prov. de Murcie). — 1487.
<i>Mussipons, Mussipontum</i>	Pont-à-Mousson (France, Meurthe-et-Moselle). — 1582.
<i>Mutina</i>	Modène (Italie, Émilie). 1475.
<i>Namnetum, Namnetus Portus</i>	Nantes (France, Loire Inférieure). — 1495.
<i>Namon, Namurcum, Namurum</i>	Voir <i>Aduaticorum Oppidum</i> .
<i>Nanceium</i>	Nancy (France, Meurthe-et-Moselle). — 1566.
<i>Narbo Martius, Narbona</i>	Narbonne (France Aude). — 1491.
<i>Neapolis</i>	Naples ou Napoli (Italie). — 1470.
<i>Nemausa</i>	Nîmes (France, Gard) — 1578.
<i>Neo Boleslavia</i>	lung Bunzlau ou Mladá Boleslava (Autriche Hongrie, Bohême). — 1500.
<i>Neoburgum</i>	Neuchâtel (Suisse). — 1555.
<i>Neoburgum Fionix, Nyburgum</i>	Nyborg (Danemark). — 1522.
<i>Neracum</i>	Nérac (France, Lot-et-Garonne). — 1549.
<i>Neu Troyja, Nova Troja</i>	Kirchheim (Allemagne Alsace-Lorraine). — 1497.
<i>Neustria</i>	la Neustrie ou « royaume de l'ouest » ; à l'époque

- mérovingienne, partie N.-O. de la France jusqu'à la Loire; s'appliqua ensuite spécialement à la Normandie.
- colai a Portu (Fanum Sancti), Nicolai Portuensis Civitas* Voir *Fanum Sancti Nicolai a Portu*.
- ortum in Pictonibus* Niort (France, Deux-Sèvres). — 1594.
- ssa Silesiorum* Neisse (Allemagne, Silésie, près de la frontière autrichienne). — 1557.
- vernum, Noviodunum* Nevers (France, Nièvre). — 1556.
- nantula* Nonantola [abbaye de] (Italie, Émilie, près de Modène). — 1480.
- rdovicum* Norwich (Angleterre, Norfolkshire). — *Circa* 1566.
- riberga¹, Norimberga* Nuremberg ou Nürnberg (Allemagne, Bavière). — 1464.
- rlingiacum* Nordlingen (Allemagne, Bavière). — 1525.
- rmannia, Neustria* la Normandie.
- va Troja* Voir *Neu Troyga*.
- vimagus, Noviomagus* Nimègue (Pays-Bas). — 1479.
- viodunum* Voir *Nivernum*.
- viomagus, Novum Castrum* Neufchâteau (France, Vosges). — 1766.

. Cf. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *op. cit.*, col. 657, note 5.

<i>Noviomagus</i>	Voir <i>Augusta Nemetum</i> .
<i>Noviomagus Veromanduorum</i> , <i>Noviomum</i>	Noyon (France, Oise). — 1686.
<i>Novis</i>	Novi (Italie, Piémont). — 1485.
<i>Nyburgum</i>	Voir <i>Neoburgum Fionia</i> .
<i>Ocellodurum</i> , <i>Zamora</i>	Zamora (Espagne, Léon, non loin de la frontière portugaise). — <i>Circa</i> 1480.
<i>Ælsna Silesiorum</i>	OËls (Allemagne. Silé- sie). — 1550.
<i>Ænipons</i> , <i>Ænipontum</i> , <i>Pons</i> <i>Æni</i>	Inspruck ou Innsbruck (Autriche - Hongrie Tyrol). — 1548.
<i>Offenburgum</i>	Offenbourg (Allemagne Bade). — 1496.
<i>Olisipo</i> , <i>Ulyssipo</i> ¹	Lisbonne ou Lisbo- (Portugal). — 1489.
<i>Olmutium</i> , <i>Olomucensis Civi-</i> <i>tas</i> , <i>Olomucium</i>	Olmütz (Autriche-Ho- grie, Moravie). — 149
<i>Oppenheimium</i>	Voir <i>Bancona</i> .
<i>Oriens</i>	Lorient (France, Me- bihan). — <i>Circa</i> 17:
<i>Orthesium</i>	Orthez (France, Basse Pyénées). — 1585.

1. « ... Costoyant vers Galice et Portugal, pillerez tous lieux maritimes, jusques à Ulisbone.... » (RABELAIS, *Gargantua*, chap. xxxiii; t. I, p. 214; édit. Burgaud des Marets-Rathery. — En note : Ulisbone, « la ville d'Ulysse, la bonne ».)

<i>Odona</i>	Odense (Danemark). — 1482.
<i>Orbetum</i>	Voir <i>Lucus Asturum</i> .
<i>Oxononia, Oxonium</i>	Oxford (Angleterre). — 1478.
<i>Palentia, Pallantia</i>	Palencia (Espagne, Léon). — 1572.
<i>Palenza, Palum</i>	Pau (France, Basses- Pyrénées). — 1552.
<i>Pallantia</i>	Voir <i>Palentia</i> .
<i>Palma, Palma Balearia</i>	Voir <i>Majoricensis Palma</i> .
<i>Palum</i>	Voir <i>Palenza</i> .
<i>Pampalona, Pampitona</i>	Pampelune ou Pam- plona (Espagne, Na- varre). 1495.
<i>Panormitum, Panormus</i>	Palerme (Italie, Sicile). — 1477.
<i>Papeberga</i>	Voir <i>Bamberga</i> .
<i>Papia, Ticinum</i>	Pavie (Italie, Lombar- die). — 1471.
<i>Parisis, Parisius. Cf. Lutetia</i>	Paris (anc. Lutèce). — 1469.
<i>Parma</i>	Voir <i>Colonia Julia Au- gusta</i> .
<i>Passavia, Patavia</i>	Voir <i>Bacodurum</i> .
<i>Patavia, Patavium</i>	Padoue ou Padova (Ita- lie, Vénétie). — 1471- 1472.
<i>Pergamum, Pergamus</i>	Voir <i>Bergomum</i> .
<i>Perpenianum, Perpinianum</i>	Perpignan (France, Py- rénées-Orientales). — 1500.
<i>Perusia</i>	Pérouse ou Perugia (Ita- lie, Ombrie). — 1475 1474.

- Petricordium, Petrocoræ* . . . Périgueux (France, Dordogne). — 1498.
- Petropolis* Saint-Pétersbourg (Russie). — 1711.
- Phorca, Phorcenum* Pforzheim (Allemagne, Bade). — 1500.
- Pictavum* Voir *Limonum*.
- Pilona, Pilsna* Pilsen (Autriche-Hongrie, Bohême). — 1475.
- Pinarolium* Pignerol (Italie, Piémont). — 1479.
- Pinciacum, Pincianum* Poissy (France, Seine-et-Oise). —
- Pinczovia* Pinczów (Autriche-Hongrie, Galicie). — 1559.
- Pintia, Valdoletum, Vallis Oletum* Valladolid (Espagne, Léon). — 1492.
- Pisa* Pise (Italie, Toscane). — 1482.
- Pisaurum* Pesaro (Italie, prov. de Pesaro e Urbino, sur l'Adriatique). — 1504.
- Piscia* Pescia (Italie, Toscane). — 1485.
- Placentia* Plaisance ou Piacenza (Italie, Émilie). — 1475.
- Plebisacum, Plevisacium* Pieve di Sacco (Italie, Vénétie). — 1478.
- Podium* Voir *Anicium*.
- Pollianum Rus* Pogliano (Italie, Vénétie, près de Vérone). — 1476.
- Pons Audomari* Pont-Audemer (France, Eure). — 1555.

<i>Pons Charentonius</i>	Voir <i>Carantonum</i> .
<i>Pons OEni</i>	Voir <i>OEnipons</i> .
<i>Pontes Santonum</i>	Pons (France, Charente-Inférieure). — 1590.
<i>Portesium</i>	Portesio (Italie, Lombardie, près de Brescia). — 1489.
<i>Portus Calensis</i>	Voir <i>Cale</i> .
<i>Portus Gratiaë</i>	Voir <i>Franciscopolis</i> .
<i>Portus Regius</i>	Port-Royal-des-Champs (France, Seine-et-Oise). —
<i>Portus Santonum, Rupella</i> . .	La Rochelle (France, Charente - Inférieure). — 1557.
<i>Portus Venetus, Venetia</i> . . .	Venise ou Venezia (Italie, Vénétie). — 1469.
<i>Posna, Posnania</i>	Posen (Allemagne, Posen). — <i>Circa</i> 1577.
<i>Posonium</i>	Presbourg ou Pozsony (Autriche - Hongrie, Hongrie). — 1610.
<i>Praga</i>	Prague, Prag ou Praha (Autriche - Hongrie, Bohême). — 1478.
<i>Privatum</i>	Privas (France, Ardèche). — 1505.
<i>Promontorium</i>	Promenthoux (Suisse). — 1482.
<i>Provinum, Pruvinum</i>	Provins (France, Seine-et-Marne).— <i>Circa</i> 1496.
<i>Quedlinburgum</i>	Quedlinbourg (Allemagne, Saxe). — 1566.
<i>Quintinopolis</i>	Voir <i>Augusta Veromanduorum</i> .

- Ragusium, Rhaugia* Raguse ou Dubrovnik
(Autriche - Hongrie, Dalmatie). — *Circa*
1780.
- Ravenna* Ravenne (Italie, Émilie).
— 1578.
- Redones* Voir *Condote Rhedonum*.
- Regiomontanus, Regiomontium*
Borussix, Regiomontum Voir *Montereggio*.
- Regium Calabriæ, Rhegium* Reggio (Italie, Calabre).
— 1475.
- Regium Lepidi, Rhegium Æmi-*
liæ Reggio (Italie, Émilie).
— 1480.
- Regula, Reola* La Réole (France, Gi-
ronde). — 1517.
- Remis, Remorum Civitas* Reims (France, Marnel).
— 1550.
- Rhætia* le Tyrol, les Grisons
(anc. Rhétie).
- Rhaugia* Voir *Ragusium*.
- Rhegium* Voir *Regium*.
- Rhotomagus, Rothomagus, Ro-*
tomagus Rouen (France, Seine-
Inférieure). — *Circa*
1485.
- Ricolocus* Richelieu (France. In-
dre-et-Loire). — Avant
1655.
- Ricomagus, Riomum* Riom (France, Puy-de-
Dôme). — 1589.
- Ripa, Ripæ Cimbriæ* Ripen (Danemark). —
1504.
- Roeschildia* Roskilde (Danemark)
— 1554.
- Roma* Rome (Italie). — 1467.

<i>omanum</i>	Romans (France, Drôme). — 1518.
<i>ostochium</i>	Rostock (Allemagne, Mecklembourg). — Avant 1476.
<i>ostrum Nemoviæ (?)</i>	Voir <i>Mindelhemium</i> .
<i>otena Urbs, Segodunum</i>	Rodez (France, Aveyron). — 1624.
<i>oterodamum</i>	Rotterdam (Pays-Bas). — Circa 1520.
<i>othomagus</i>	Voir <i>Rhotomagus</i> .
<i>oto</i>	Redon (France, Ille-et-Vilaine). — Circa 1708.
<i>otomagus</i>	Voir <i>Rhotomagus</i> .
<i>Rubeus Mons</i>	Rougemont [couvent de] (Suisse, Vaud). — 1481.
<i>Ruotlinga, Rutlinga</i>	Reutlingen (Allemagne, Wurtemberg). — 1479-1480.
<i>Rupella</i>	Voir <i>Portus Santonum</i> .
<i>Rupes Fortis</i>	Rochefort (France, Charente-Inférieure). — Avant 1704.
<i>Rutlinga</i>	Voir <i>Ruotlinga</i> .
<i>Sabate, Savona</i>	Savone (Italie, Ligurie). — Circa 1471.
<i>Salernum</i>	Salerne (Italie méridionale, province de Salerne). — 1545.
<i>Salinæ, Salinis</i>	Salins (France, Jura). — 1484.
<i>Salisburgum</i>	Voir <i>Juvavum</i> .
<i>Salmantica</i>	Salamanque (Espagne, Léon). — 1480-1481.

- Salmurium* Saumur (France, Maine-et-Loire). — 1582.
- Salonica, Thessalonica*. Salonique (Turquie). — 1515.
- Salutarium Civitas*. Saluces ou Saluzzo (Italie, Piémont). — 1479.
- Samielum in Lotharingia*. Saint-Mihiel (France, Meuse). — 1615.
- Samoscium, Zamoscium* Zamosc (Russie, Pologne). — 1557.
- Sanctus Albanus*. Voir *Albani* (*Villa Sancti*).
- Sanctus Deodatus* Voir *Deodatum*.
- Sanctus Dyonisius in Francia*. Voir *Catolacum*.
- Sanctus Quintinius*. Voir *Augusta Veromandorum*.
- Sanctus Ursius*. Sant' Orso (Italie, Vénétie, près de Vicence). — 1472.
- Santones, Santonum* Voir *Mediolanum*.
- Sarisberia, Sarum*. Salisbury (Angleterre, Wiltshire). — 1715.
- Savilianum* Savillan ou Savigliano (Italie, Piémont, au sud de Turin). — Circa 1470.
- Savona* Voir *Sabate*.
- Scandia, Scandinavia* la Scandinavie (presqu'île comprenant la Suède et la Norvège. On considère aussi le Danemark comme faisant partie de la Scandinavie).
- Scandianum*. Scandiano (Italie, Émi-

	lie, près de Modène). — 1495.
<i>Schiedamum, Sciedammæ</i> . . .	Schiedam (Pays-Bas). — 1490.
<i>Schoonhovia, Scoonhovia</i> . . .	Schoonhoven (Pays- Bas). — 1495.
<i>Scotia</i>	Voir <i>Caledonia</i> .
<i>Sedanum</i>	Sedan (France, Arden- nes). — 1565.
<i>Stettinum</i>	Stettin (Allemagne, Po- mèranie). — 1569.
<i>Segustero, Segustero</i>	Sisteron (France, Bas- ses-Alpes). — 1513.
<i>Segorbrica</i>	Segorbe (Espagne, prov. de Valence, au nord et non loin de Valence). — 1615.
<i>Rotodunum</i>	Voir <i>Rotena Urbs</i> .
<i>Senæ Julia, Senæ</i>	Sienne ou Siena (Italie, Toscane). — 1485.
<i>Agendicenses</i>	Voir <i>Agendicum</i> .
<i>Sequana</i>	la Seine.
<i>Augustanum Civitas</i>	Voir <i>Augustomagus</i> .
<i>Slesvicum</i>	Schleswig ou Slesvig (Allemagne, Provinces danoises). — 1486.
<i>Soncinum</i>	Soncino (Italie, Lom- bardie). — 1485.
<i>Souria, Soria</i>	Voir <i>Caurium</i> .
<i>Soura</i>	Soura ou Ischar (Portu- gal). — 1485.
<i>Épinalium</i>	Épinal (France, Vosges). 1616.
<i>Augusta Nemeta</i>	Voir <i>Augusta Nemetum</i> .
<i>Stutgardia</i>	Stuttgart (Allemagne, Wurtemberg). — 1485.

<i>Subdinnum</i>	Voir <i>Cenomanum</i> .
<i>Sublaqueum</i> ¹ , <i>Sublacense Cæ-</i> <i>nobium</i> , <i>Subiacum</i>	Subiaco (Italie. non loin et à l'est de Rome). — 1464.
<i>Suessonæ</i>	Voir <i>Augusta Suesso-</i> <i>num</i> .
<i>Suevia</i>	la Souabe (Wurtem- berg. Bavière, etc.).
<i>Suria</i> , <i>Surlacus</i> , <i>Sursum</i> . . .	Sursee (Suisse). — 1500.
<i>Tarbæ</i>	Voir <i>Castrum Bigorrense</i> .
<i>Tarraco</i>	Tarragone (Espagne. Ca- talogne, sur la Médi- terranée). — 1484.
<i>Tarvisium</i>	Trévise (Italie, Vénétie) — 1470-1471.
<i>Taurinum</i>	Voir <i>Augusta Tauri-</i> <i>norum</i> .
<i>Telo Martius</i> , <i>Telonis Portus</i> .	Toulon (France, Var). — 1650.
<i>Tergesta</i>	Trieste (Autriche-Hon- grie, Istrie). — 1625.
<i>Tergovistum</i>	Tirgoviste ou Tergovit (Turquie. Herzégo- vine). — 1508.
<i>Tergum</i>	Voir <i>Gouda</i> .
<i>Thessalonica</i>	Voir <i>Salonica</i> .
<i>Thiernum</i> , <i>Thierrium</i> , <i>Tiger-</i> <i>num</i>	Thiers (France. Puy-d- Dôme). — 1518.
<i>Tholosa</i>	Voir <i>Tolosa Tectosagu</i>

1. « Subiaco, l'antique Sublaqueum, ainsi nommée d trois lacs qu'avait formés Néron au moyen de digues retenues. » (Élisée RECLUS, *op. cit.*, t. I, p. 505.)

- Torunium* Thorn ou Torun (Allemagne, Prusse occidentale). — 1568.
- Tur.* Tivoli (Italie, non loin et à l'est de Rome). — 1646.
- Tinum.* Voir *Papia*.
- Ternum.* Voir *Civitas Castellana*.
- Turum* Zurich (Suisse). — 1504.
- Tletum.* Tolède (Espagne, Castille). — 1485.
- Tolosa.* Tolosa (Espagne, Guipuzcoa, non loin et au sud de Saint-Sébastien). — *Circa* 1750.
- Tolosa, Tolosa Tectosagum, Tholosa.* Toulouse (France, Haute-Garonne). — 1475-1476.
- Tornacum Nerviorum.* Tournai (Belgique). — 1609.
- Tornomagensis Vicus* Tournon (France, Ardèche). — *Circa* 1582.
- Trajectum, Trajectum Superius, Trajectus Mosæ ou ad Mosam* Maëstricht ou Maastricht (Pays-Bas). — 1551.
- Trajectum Inferius, Trajectum Rheni ou ad Rhenum, Ultrajectum.* Utrecht (Pays-Bas). — 1475.
- Treba, Trèvium* Trevi (Italie, Ombrie, près de Spolète). — 1470.
- Treca.* Voir *Augustobonu*.

<i>Trecora, Treorium</i>	Voir <i>Lantriguerum</i> .
<i>Trevirorum Augusta</i>	Voir <i>Augusta Trevirorum</i> .
<i>Trevium</i>	Voir <i>Treba</i> .
<i>Trevoltium, Trivurtium</i>	Trévoux (France, Ain) — 1471.
<i>Tricassium</i>	Voir <i>Augustobona</i> .
<i>Tridentum</i>	Trente ou Trient (Autriche - Hongrie, Tyrol). — 1475.
<i>Trivurtium</i>	Voir <i>Trevoltium</i> .
<i>Tubinga</i>	Tubingen (Allemagne Wurtemberg). — 1498.
<i>Tullym</i>	Toul (France, Meurthe et-Moselle). — 1505.
<i>Tunonium</i>	Thonon (France, Haute Savoie). — 1589.
<i>Turlacum</i>	Durlach (Allemagne Bade). — 1512.
<i>Turoni, Turonum Civitas</i> . . .	Voir <i>Cæsarodunum</i> .
<i>Tusculanum, Tusculanum Lacus Benaci</i>	Toscolano ou Tusculan (Italie, Lombardie, sur le lac de Garde). — 1479.
<i>Tutela</i>	Tulle (France, Corrèze) — 1589.
<i>Ucelia</i>	Uzès (France, Gard). — 1495.
<i>Ulma</i>	Ulm (Allemagne, Wurtemberg). — 1470.
<i>Ultrajectum</i>	Voir <i>Trajectum Inferius</i> .
<i>Ulyssipo</i>	Voir <i>Olisipo</i> .
<i>Ungaria</i>	Voir <i>Hungaria</i> .

<i>Ursula</i>	Upsal (Suède). — 1510.
<i>Uraniburgum</i>	Uranibourg ou Uranien- borg (Suède). — 1586.
<i>Urbino</i>	Urbino (Italie, prov. de Pesaro e Urbino, près d'Ancône). — 1495.
<i>Ursinum</i>	Voir <i>Adjacium</i> .
<i>Ursius (Sanctus)</i>	Voir <i>Sanctus Ursius</i> .
<i>Udine</i>	Udine (Italie, Venétie, ancienne capitale du Frioul). — 1485.
<i>Udoletum</i>	Voir <i>Pintia</i> .
<i>Valencianæ, Valentiana, Va- lentiniana</i>	Valenciennes (France, Nord). — 1500.
<i>Valentia</i>	Valence ou Valencia (Espagne, Valence). — 1474.
<i>Valentia, Valentinorum Civitas</i>	Valence (France, Drôme). — 1496.
<i>Valentia ad Padum</i>	Valenza (Italie, Pié- mont, non loin et au nord d'Alexandrie). — 1497.
<i>Valentiana, Valentiniana</i> . . .	Voir <i>Valencianæ</i> .
<i>Valentinorum Civitas</i>	Voir <i>Valentia</i> .
<i>Valeria</i>	Voir <i>Constantia</i> .
<i>Valleis Guidonis</i>	Laval (France, Mayenne). — Circa 1652.
<i>Valleis Oletum</i>	Voir <i>Pintia</i> .
<i>Varavia, Varsovia</i>	Varsovie, Warschau ou Warszawa (Russie, Pologne). — 1578.
<i>Vasconia</i>	la Gascogne.

<i>Vendocinum, Vindocinutn</i> . . .	Vendôme (France, Loir-et-Cher). — 1514.
<i>Venetia</i>	Voir <i>Portus Venetus</i> .
<i>Venetia, Venetorum Civitas</i> . . .	Voir <i>Dariorigum</i> .
<i>Vercellæ</i>	Vercell ou Vercelli (Italie, Piémont). — 1485
<i>Verodunum, Virodunum</i>	Verdun (France, Meuse) — 1560.
<i>Verolanium</i>	Voir <i>Albani (Villa Sancti)</i> .
<i>Verona</i>	Vérone (Italie, Vénétie) — 1472.
<i>Versaliæ</i>	Versailles (France, Seine-et-Oise). — <i>Circa</i> 1685.
<i>Verthemium</i>	Wertheim (Allemagne, Bade). — 1524.
<i>Verulamium</i>	Voir <i>Albani (Villa Sancti)</i> .
<i>Vesalia</i>	Wesel (Allemagne, Prusse rhénane). — 1545.
<i>Vesolum, Vesullum</i>	Vesoul (France, Haut-Saône). — Avant 170
<i>Vesuntio</i>	Voir <i>Bisuntium</i> .
<i>Vicentia, Vincentia</i>	Vicence ou Vicenza (Italie, Vénétie). — 147
<i>Victoriacum Francisci, Victriacum</i>	Vitry-le-François (France, Marne). 1645.
<i>Vienna</i>	Vienne-en-Dauphiné (France, Isère). <i>Circa</i> 1478.
<i>Vienna, Vindobona</i>	Vienne ou Wien (A

	triche - Hongrie, Autriche). — 1477.
<i>igornia</i>	Worcester (Angleterre). — 1548.
<i>ilna</i>	Vilna ou Wilno (Russie, Lithuanie). — 1517.
<i>inaria, Wimaria</i>	Weimar (Allemagne, Saxe). — 1581.
<i>inentia</i>	Voir <i>Vicentia</i> .
<i>indinum</i>	Voir <i>Cenomanum</i> .
<i>indobona</i>	Voir <i>Vienna</i> .
<i>indocinum</i>	Voir <i>Vendocinum</i> .
<i>interberga</i>	Winterberg ou Vimberg (Autriche - Hongrie, Bohême). — 1484.
<i>iqueria</i>	Voir <i>Iria</i> .
<i>irodunum</i>	Voir <i>Verodunum</i> .
<i>iterbium</i>	Viterbe (Italie, prov. de Rome). — 1489.
<i>ormatia</i>	Voir <i>Borbetomagus</i> .
<i>ratislavia</i>	Breslau (Allemagne, Silésie). — 1475.
<i>Westmonasterium</i>	Westminster (Angleterre, Middlesex). — Circa 1475.
<i>Wirceburgum</i>	Voir <i>Artaunum</i> .
<i>Willeberga</i>	Voir <i>Albiburgum</i> .
<i>Ysenacum</i>	Voir <i>Isenacum</i> .
<i>Zamora</i>	Voir <i>Ocellodurum</i> .
<i>Zamoscium</i>	Voir <i>Samoscium</i> .
<i>Zena</i>	Voir <i>Genua</i> .
<i>Zutphania</i>	Zutphen (Pays-Bas). — 1517.
<i>Zwollæ</i>	Zwolle (Pays-Bas). — 1478.

IV

CHIFFRES ROMAINS

CHIFFRES ROMAINS	VALEUR	CHIFFRES ROMAINS	VALEUR
I.	1	XXVI.	26
II.	2	XXVII.	27
III.	3	XXVIII.	28
IIII ou IV.	4	XXIX.	29
V.	5	XXX.	50
VI.	6	XXXX ou XL.	40
VII.	7	XLI.	41
VIII.	8	XLII.	42
VIII, VIV ou IX.	9	L.	50
X.	10	LI.	51
XI.	11	LX.	60
XII.	12	LXX.	70
XIII.	13	LXXX ou XXC.	80
XIV ou XIII ¹	14	LXXXX ou XC.	90
XV.	15	XCI.	91
XVI.	16	XCII.	92
XVII.	17	XCVIII.	98
XVIII.	18	XCIX ou IC.	99
XIX.	19	C.	100
XX.	20	CI.	101
XXI.	21	CII.	102
XXII.	22	CL.	150
XXIII.	23	CC.	200
XXIV.	24	CCL.	250
XXV.	25	CCC.	500

1. On sait qu'il existe en Belgique une famille noble qui porte le nom bizarre de VILAIN XIII, écrit quelquefois, mais bien plus rarement, VILAIN XIV. On n'est pas sûrement et absolument fixé sur l'origine de ce nom. Voici les deux versions les plus accréditées. * Le chiffre XIII qui est joint

CHIFFRES ROMAINS	VALEUR	CHIFFRES ROMAINS	VALEUR
CCC ou CD	400	DC.	600
CCC ou CC	550	DCC.	
CCC ou CC		550	DCC.
CCC ou CC	550		DCC.
CCC ou CC		550	DCC.
CCC ou CC	550		DCC.

nom patronymique de la famille Vilain, provient d'une devise, espèce de rébus, dont quelques membres de la maison de Gand, dite Vilain, ont fait usage. Ce chiffre, placé au milieu d'une guirlande de fleurs de houblon (en flamand *hope*), signifiait en flamand *verdien* (mérite) ou *verthien* (quatorze) *in hope*, c'est-à-dire en français : *Mérite sans la foi*. Le premier... qui ajouta ce chiffre à son nom fut Charles-François-Joseph Vilain, seigneur de Welle, vocat admis au conseil provincial de Flandre, licencié en 1729, receveur héréditaire du pays d'Alost, mort le 2 août 1786.... Telle est l'explication donnée par le savant Félix Goethals, dans le tome IV de son *Dictionnaire des familles nobles du royaume de Belgique*. » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 octobre 1890, col. 590-591.) « ... Il y eut treize membres de cette famille (Vilain ou Villain), successivement appelés à l'administration de la municipalité de Gand. Louis XIV, passant dans cette ville lors de l'administration du quatorzième Vilain, et étant fêté avec une pompe digne du conquérant des Flandres, demanda au bourgmestre Vilain ce qu'il pourrait faire pour lui personnellement, en échange du souvenir que le roi de France apporterait de la ville de Gand. « Sire, répondit le bourgmestre, il y a eu jusqu'ici treize membres de ma famille qui ont administré la ville de Gand; je suis le quatorzième. Permettez-moi d'ajouter à mon nom ce chiffre 14, qui me sera d'autant plus cher qu'il perpétuera en même temps, dans ma famille, un titre de gloire et le souvenir du plus grand monarque du monde. » Et la faveur fut également accordée.... Telle est l'origine de ce nombre 14 (XIII).... J'en tiens l'explication du comte Vilain XIII lui-même. » (Ed. F., dans *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 janvier 1866, col. 16-17.)

1. Au lieu de DC (600), je trouve, avec la même valeur,

CHIFFRES ROMAINS	VALEUR	CHIFFRES ROMAINS	VALEUR
DCCC. }	800	IƆƆ∞. }	6000
IƆCCC ou IƆccc. . }		VI∞. }	
DCCCC. }	900	V̄M. }	10000
IƆCCCC ou IƆcccc. }		CCIƆƆ ou ccIƆƆ. }	
M. }	1000	ƆMC. }	20000
CIƆ ou cIƆ. }		IMI. }	
∞. }		X∞. }	
∞. }		XM. }	
MM. }	2000	XX∞. }	50000
CIƆCIƆ ou clcIƆ. }		XXX∞. }	
IICIƆ ou IIcIƆ. . . }		IƆƆƆ ou IƆcc. . . }	
CXƆ ou cxƆ ¹ }		L∞. }	
∞∞. }	5000	L̄. }	60000
MMM. }		LX∞. }	
CIƆCIƆCIƆ. }		L̄X. }	
IIICIƆ. }		CCCIIƆƆƆ	
∞∞∞. }	5000	ou cccIƆcc. . . }	10000
IƆƆ ou IƆc. }		C∞. }	
V∞. }		CM. }	
V̄. }		CC∞. }	
	5000	CCM. }	20000
		M̄. }	
		MM̄. }	20000

ces lettres ainsi disposées : ƆIC, dans un ouvrage de M. Henry HAVARD, *Michiel Van Mierevelt et son gendre* (Paris, Librairie de l'Art, s. d.), p. 88 : MƆICXLI (1641), date de mort de Mierevelt, d'après son épitaphe. Peut-être cette transposition n'est-elle que le résultat d'une de ces erreurs de copie ou de typographie, si fréquentes dans les chiffres romains.

1. Cf. MONTAIGNE, *Essais*, livre III, chap. IX : t. IV, p. 1 (Paris, Charpentier, 1862) : « Anno ab urbe condita cxcƆ cxxxI... L'an de la fondation de Rome 2551... ».

Les principes originels de la numération romaine paraissent être les suivants¹ :

Les doigts de la main sont le symbole des premiers chiffres, I, II, III et IIII ; le V représente le pouce et l'index écartés. Deux V unis par la pointe (X) firent lix. Les lettres C et M, initiales majuscules de *centum* et de *mille* ou *millia*, valurent cent et mille, et eurent souvent pour formes, la première : C, la seconde (M) ou CIO. Le signe C (cent, coupé par moitié dans sa hauteur, donne deux L, ou deux fois cinquante ; CIO donne, comme moitié de droite, IO ou D, qui représente cinq cents. On peut aussi considérer ce D comme l'initiale majuscule de *dimidium*, moitié (moitié de *mille*).

Dans cette numération, sept lettres suffirent, par leur adjonction et leur position, pour exprimer tous les nombres :

$$\begin{array}{l} I=1; \quad V=5; \quad X=10; \quad L=50; \\ C=100; \quad D=500; \quad M=1000. \end{array}$$

Encore peut-on considérer, ainsi que nous venons de le voir, X comme formé de deux V unis par la pointe, et D comme la combinaison de l'I et du C retourné.

D'une façon générale, on procède par addition et par soustraction. Une lettre de valeur moindre, placée à la droite d'une autre lettre, augmente la valeur de celle-ci de la valeur qu'elle a elle-même ; et, inversement, une lettre de valeur moindre, placée à la gauche d'une autre lettre, diminue d'autant celle-ci. Ainsi VI = 5 + 1 = 6 ; et, au contraire, IV = 5 - 1 = 4 ; LX = 50 + 10 = 60 ; XL = 50 - 10 = 40. Un nombre plus compliqué, 1695, par exemple, étant composé de 1000 + 600 [500 + 100] - 100 - 5, s'écrira : MDCVC.

Mais il faut observer que ce mode de numération additif et soustractif comporte, à mesure que les

1. Cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 octobre 1896, col. 465.

chiffres s'ajoutent les uns aux autres et que les nombres s'élèvent, de fréquentes exceptions. Ainsi XM qui, selon la règle précédente, devrait signifier M—X, c'est-à-dire 990, signifie X multiplié par M, soit 10 000. CM, au lieu de signifier M—C (900), signifie C multiplié par M (100 000)¹. Un autre principe, principe multiplicatif, est donc introduit, à partir des mille, dans ce système de numération. « Pour les nombres supérieurs, dit M. Paul Tannery², les Romains n'avaient pas de système régulier; le plus souvent, dans les manuscrits latins, le nombre des mille est écrit comme un nombre d'unités simples, mais soit surmonté d'un trait horizontal, soit suivi de la lettre M (abréviation de *millia*). Ainsi, dans Pline³, DCCCXC.M.D, pour 890 500. D'autre part, un nombre encadré par un trait horizontal au-dessus, et deux traits verticaux à droite et à gauche, exprime des *centena millia*. Ainsi, encore dans Pline, $\overline{\text{LXXXVIII}}\text{XC.M}$ doit se lire 8 890 000. Il y a là introduction de principes multiplicatifs et élevatoires étrangers au système répétitif, additif et soustractif originaire. »

« Dans la numération romaine, écrit Larousse⁴, c valait 100 et s'ajoutait à lui-même en se répétant :

1. On a de même écrit II C pour 200 : « En ce livre de *Ethiques* a II C, III XX, XI feuelles [291 feuilles] et *histoires* II C et III [204 miniatures]. » (*Ethiques d'Aristote*, trad. de Nicolas ORESME, manuscrit du XV^e siècle, conservé à la Bibliothèque nationale sous le n^o 6865, ap. Paul LACROIX, Édouard FOURNIER et Ferdinand SERÉ, *Histoire de l'imprimerie*, p. 46.)

2. *La Grande Encyclopédie*, art. Chiffres. Cf. aussi CAPELLI *Lexicon abbreviaturarum*, Vorrede, pp. XLVII-LI.

3. Il s'agit, ici et plus bas, de PLINE L'ANCIEN; cf. sa *Histoire naturelle*, xxxiii, 47 : « Non erat apud antiquo numerus ultra centum millia », etc.

4. *Op. cit.*, art. C, t. III, p. 2, col. 2.

ainsi $c = 100$, $cc = 200$, $ccc = 500$, etc. Placé devant un m , qui valait mille, il le multipliait : ainsi $cm = 100$ mille ; $ccm = 200$ mille ; $cccm = 500$ mille ; etc. cio valait comme m , et pouvait se multiplier de même : ainsi $ncio = 2$ mille ; $mcio = 5$ mille ; $xcio = 10$ mille ; etc. Quand c et o se répétaient simultanément avant et après cio , ils le multipliaient par 10 ; ainsi $cio = 1$ mille ; $ccioo = 10$ mille ; $ccciooo = 100$ mille, etc. io , qu'on écrit souvent o , valait 500, et le signe o répété le multipliait par 10 ; ainsi $io = 500$, $ioo = 5000$, $ioooo = 50\ 000$. \bar{C} valait mille. » (C'est par une erreur évidente que Larousse dit, dans ce dernier paragraphe, que o valait 50 ; il faut lire 500, et modifier en conséquence les nombres suivants.)

Il arrive assez fréquemment qu'on compose les chiffres romains en bas de casse (c'est-à-dire en lettres minuscules) ; dans ce cas, si l'unité finale est un i déjà précédé d'un autre i , on emploie, pour cette finale, au lieu de l' i voyelle, l' i consonne, aujourd'hui nommé j . Exemples :

i	1	$viiij$	8
ij	2	xi	11
$iiij$	5	xij	12
iv	4	$xiiij$	15
v	5	$xviij$	17
vi	6	$xviiij$	18
vij	7	Etc., etc.	

On mélange même souvent, comme on l'a vu déjà dans la liste des chiffres romains qui figure en tête de ce chapitre, des lettres ou caractères en grandes capitales avec des caractères en petites capitales ou en bas de casse : lo pour LO , lol pour LOL , etc.

Au lieu de bas de casse ordinaires (romains), on emploie parfois des bas de casse italiques, et l'on se sert, comme dans l'ancienne langue, de l' u à la place du v : on nomme ces chiffres romains italiques *chiffres finan-*

ciers¹. Exemples : *iu* : 4; — *u* : 5; — *ui* : 6; — *uij* : 7; — *uiij* : 8; — etc.

L'usage d'exprimer la date de publication d'un livre en chiffres romains remonte à l'origine de l'imprimerie²; mais si le mode d'emploi et la valeur attributive des chiffres arabes ont des règles immuables et certaines, il n'en est pas de même des chiffres romains, surtout maniés et combinés par les anciens imprimeurs. Non seulement ceux-ci remplacent fréquemment le D (500) par ses éléments IO, et l'M (1000) (originairement M) par CIO, mais ils substituent volontiers à l'I un simple accent : 'O pour IO; C'O pour CIO; dans leurs combinaisons de chiffres, ils se servent de la multiplication tout autant que de l'addition et de la soustraction; et ils font si bien qu'on leur a très justement reproché de ne suivre « d'autre règle que leur caprice »³, et qu'« on serait tenté de penser que leur but était de se rendre inintelligibles »⁴. Ce sont très souvent, en effet, des énigmes qu'ils vous proposent, énigmes qui restent parfois indéchiffrables.

1. Cf. Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 185.

2. Cf. NAMUR, *Manuel du bibliothécaire*, p. 188.

3. Jules COUSIN, *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques...*, p. 104.

4. NAMUR, *op. cit.*, pp. 189-190. — Ce chapitre de Namur sur les chiffres romains est littéralement et tout entier (sauf les notes) copié dans le *Dictionnaire bibliographique* de PSAUME (t. I, pp. 96-100; Paris, Ponthieu, 1824; 2 vol. in-8), sans que rien n'en avertisse le lecteur. C'est un de ces cyniques plagiats habituels au bibliographe belge Jean-Pie Namur (1804-?), dont nous avons déjà parlé (p. 90, note 1). « *La bibliographie vit d'emprunts*, mais l'emprunteur nomme toujours l'écrivain à qui il a des obligations; celui qui s'en dispense est moins qu'un compilateur, » écrit très justement QUÉRARD, précisément à propos de Namur, dans ses *Supercherics littéraires dévoilées*, t. II, col. 1224-1226.

Voici quelques exemples de ces bizarres et embarrassants millésimes¹ :

I CC ^o M ^o	1250
I cccc L xx z (1000 + 400 + 50 + 20 + 2).	1472
(cccc 7z (1000 + 400 + 7 + 2).	1472
I cccc. II et L xx.	1472
I cccc iiij xx viii (1000 + 400 + [4 × 20 =] 80 + 8).	1488
iiii c iiiii xx viij (1000 + [4 × 100 =] 400 + [4 × 20 =] 80 + 8)	1488
Mille iiiii c xx et dix ⁵	1490
I III ^c III ^{xx} XIII ⁴	1495
I iiij D (1000 + 500 - 4)	1496
I iij D ou M III D	1497
I cccc xc viii ou M cccc ic	1498
IID	1499
M cd X ci X (lire : M cd Xc iX).	1499
M cccc ID.	1499
M cccc XCV iiij ⁵ (1000 + 400 + [109 - 10 =] 99).	1499
MCDXCIX	1499

1. Exemples empruntés, pour la plupart, aux ouvrages précédemment cités de Jules COUSIN, p. 104, et de NAMUR, p. 188; au *Dictionnaire des arts graphiques* de E. DESORMES et A. BASILE, t. I, p. 55. Cf. aussi Gabriel PEIGNOT, *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, art. Chiffres, t. I, pp. 175-179.

2. Cf. *le Magasin pittoresque*, septembre 1855, p. 544.

3. Cf. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *Essai sur la typographie*, col. 745. Comme on le voit, « il arrive quelquefois qu'une partie de la date se trouve écrite en toutes lettres, tandis qu'une autre partie l'est en chiffres romains ou arabes, comme dans l'exemple suivant : *Anno millesimo cccc octogesimo VIII* (1488). » (NAMUR, *op. cit.*, p. 190.)

4. PETIT-RADEL (*Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes...*, p. 227) donne cette même date ainsi disposée : M III^{ec} III^{xx} treze (*sic*).

5. MM. E. Desormes et A. Basile (*loc. cit.*, *ibid.*) donnent : M ccccxcv iiij, ce qui me semble une erreur.

M CCCC iCi (1 000 + 400 + [100 — 1 + 1 =] 100)	1500
M CDC II (1 000 + [500 — 100 + 100 =] 500 + 2	1502
M 'D VIII.	1508
M D XL IIX.	1548
∞ D L XX	1570
& C. L XX ¹	1570
CID ID XXC.	1580
∞ D XXC IIX.	1588
CID ID XXC IIX	1588
CID. ID. VIIIIC. ²	1592
c' d' d' XC VI (lire : c' d' d' XC VI = 1 000 + 500 + 96)	1596
CID ID CX	1610
ClD IdC LXXV.	1675
CID ID CCL OU CID D CCL.	1750

Il résulte de ce qui précède que les chiffres romains, à cause de leurs complications, de leur multiplicité, de la place relativement longue qu'ils exigent le plus souvent pour former un nombre. et aussi et surtout des intarissables sources d'erreurs qu'ils occasionnent, *doivent être employés le moins possible*, et seulement pour les nombres peu élevés³, et qu'il est souvent

1. Cf. E. DESORMES et A. BASILE, *op. cit.* t. I, p. 55.

2. Cf. Charles LOUANDRE, *Notice sur Michel de Montaigne : MONTAIGNE, Essais*, t. I, p. XXVIII, note 1. (Paris, Charpentier, 1862.) C'est par erreur que Charles Louandre traduit ce millésime romain par 1582 : il suffit de se reporter à la première ligne de la note pour voir qu'il faut lire 1592.

3. Au lieu, par exemple, d'écrire Livre II, chap. xxxviii, n'est-il pas plus commode, plus simple et plus sûr, d'écrire Livre II, chap. 58? Cependant la plupart des imprimeurs, et des meilleurs, emploient, pour ce dernier nombre, des chiffres romains petites capitales. De même, au lieu de xvi^e, xvii^e, xviii^e... siècle, je préfère, et j'aurais préféré écrire, toujours en toutes lettres, seizième, dix-septième, dix-huitième... siècle: si je ne l'ai pas fait, dans le cours du

nécessaire, lorsqu'on reproduit une date inscrite en romain, d'en donner la traduction entre parenthèses et les chiffres arabes. « On conçoit que, dans les chiffres romains, une omission échappe plus facilement [que dans les chiffres arabes] à l'œil du correcteur, remarque F. Mondet, dans son *Histoire du livre en France*¹; est ce qui est arrivé souvent dans les premiers temps de l'imprimerie], et a plongé les savants et les curieux de notre temps dans des disputes sans fin. »

Le grand historien Michelet fait, de son côté, cette constatation, qui vient encore à l'appui de notre conseil d'employer le moins possible les chiffres romains : « Quoiqu'il est probable que Charles V eût essayé d'introduire un peu d'ordre dans la comptabilité, il n'y pouvait voir clair. L'usage des chiffres romains, maintenu presque jusqu'à nous pour la Chambre des Comptes, suffisait à rendre les calculs impossibles². »

Le présent ouvrage, c'est que je n'ai pas voulu gêner et changer la marche de l'imprimeur.

1. Tome IV, p. 67.

2. MICHELET, *Histoire de France*, t. V, p. 48, note. (Paris, Larpon et Flammarion, 1879; in-18.) A ce même propos, un de ses intimes et des meilleurs amis de Michelet, le très original et humoristique philosophe, érudit et vulgarisateur normand Eugène Noël, — auteur de *J. Michelet et ses enfants* (Paris, Dreyfous, 1878; in-18), — a écrit, dans son volume *la Champagne* (pp. 282-285; Rouen, Cagniard, 1890; in-8) : « ... Beaucoup de gens savent-ils que la comptabilité est une chose toute moderne? Elle commença sous Louis XIII, en Normandie, puis en Languedoc, et fut généralisée par Colbert; mais on ne connaissait encore, au temps de Colbert, que la comptabilité simple; c'est au siècle dernier seulement, sous Louis XV, que l'on connut la comptabilité en partie double. Les chiffres arabes eux-mêmes ne furent que très tard adoptés en Europe, c'est-à-dire, je crois, vers la fin du xv^e siècle; les budgets des empires, avant cette époque, se supputaient à l'aide des chiffres romains, qui rendaient impossible notre arithmétique actuelle, si facile et si simple. »

« La numération romaine, écrit, à son tour, le grammairien Lemare¹, est si pénible, si embarrassante, si éloignée de la perfection de celle des Arabes, qui est devenue la nôtre, qu'il faut la laisser aux Trissotins et déterreurs de médailles et faiseurs d'inscriptions. »

Nous venons de dire que les millésimes en chiffres romains étaient souvent de véritables énigmes. Parfois même ces chiffres, ces signes, étaient non pas représentés, mais seulement décrits, et ces énigmes étaient en vers. En voici une qui termine le *Doctrinal du temps présent*, par Pierre MICHHAULT (....-1467?), secrétaire du duc Charles de Bourgogne (Charles le Téméraire) et poète des plus remarquables de son siècle; nous en reproduisons l'orthographe et la disposition :

Vn trepier et quatre croissans
Par six croix avec sy nains faire
Vous feront estre congnoissans
Sans faillir de mon miliaire.

Cy fine le doctrinal du temps present
Imprime par Colard Mansion a Bruges.

Par un trépied, l'auteur entend une M; par quatre croissants, quatre C; par six croix, six X; et par six nains, six i. Ce qui donne : M CCCC XXXXXX iiiii (1466)².

1. Ap. LAROUSSE, *op. cit.*, art. Chiffre, t. IV, p. 98, col. Lemare cite, à l'appui de ses critiques, l'édition des *Maxime* de La Rochefoucauld, de Firmin-Didot, où les 504 maxime de ce recueil (plus trois suppléments : voir l'édition in-1 Paris, 1858) sont précédées chacune d'un numéro d'ordre exprimé en chiffres romains. On y lit des nombres comme ceux-ci : ccccxxxviii, cccclxxvii, cccc lxxxviii, etc. N'aurait-il pas mieux encore une fois écrire tout simplement : 458, 477, 488, etc., et ne pas obliger le lecteur à faire des calculs aussi fastidieux ?

2. Cf. NAMUR, *op. cit.*, pp. 192-195; et Jacques-Charles BRUNET, *Manuel du libraire*, t. III, col. 1699. De même RAB

ici, pour terminer, divers autres exemples des fréquentes erreurs causées par l'emploi des chiffres romains :

Guillaume Caxton, qui est considéré comme l'introducteur de l'imprimerie en Angleterre, « commença à imprimer à Cologne quelques ouvrages non datés. De retour en Angleterre, le premier livre sorti de ses presses porte la date de 1474; car on croit, avec raison, que le chiffre X fut oublié à la date de l'*Expositio in symbolum Apostolorum, impressa Oxonie et finita anno Domini MCCCC LXVIII* (1468, au lieu de 1478). Autrement, ce serait à Oxford que l'imprimerie aurait été introduite, et par un autre imprimeur que Caxton, puisqu'il était alors sur le continent¹. » Il y a là, comme le constate Ambroise Firmin-Didot, « un subterfuge ou une erreur qui se rencontre dans un assez grand nombre d'ouvrages ».

Jean Koelhoff, imprimeur à Cologne, « date un de ses livres ainsi : MCCCC, en omettant un C. Il en date un autre de MCCCC LVIII, cette fois peut-être avec intention... Il paraît certain qu'à la date du *Decor Puellarum*, imprimé par Nicolas Jenson à Venise, MCCCC LXI, manque un X, puisque tous les autres ouvrages imprimés à Venise par Jenson sont de 1470 à 1480, et que Adelin de Spire, dans son édition des *Épîtres de Céron*, datée de 1469, qui est le plus ancien ouvrage qu'il ait imprimé, affirme que c'est lui qui le premier introduisit l'imprimerie à Venise² ».

(*Gargantua*, chap. II; p. 7, Paris, Charpentier, 1861) :

Mais l'an viendra, signé d'un arc turquoys,
De cinq fuseaulx, et troys culz de marmite...

Des commentateurs voient là l'indication de l'an 1500 », ajoute ici en note le bibliophile Jacob, mais en omettant d'expliquer et de justifier cette indication.

1. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *op. cit.*, col. 678.

2. *Id.*, *op. cit.*, col. 681-682, notes.

« Anvers dispute à Alost et à Louvain l'honneur d'avoir été la première ville de la Belgique qui ait joui des bénéfices de l'imprimerie. Elle fonde cette prétention sur l'existence d'un livre imprimé en 1472. Ce livre, dont nous possédons un exemplaire à la Bibliothèque [nationale], est intitulé : *Het boeck van Todalus visioen*, imprimé par Mathis van der Goes, an. m.cccc.lxxij, petit in-4 gothique de 55 ff. non chiffrés, mais avec des signatures de A à Eijj. Mais, comme il est prouvé que Mathieu van der Goes n'a commencé à imprimer à Anvers qu'en 1482, et que l'emploi de ces signatures n'a commencé à se répandre en Belgique que plusieurs années après la date prétendue de ce livre, il est certain que l'imprimeur a omis un ou peut-être deux dans la souscription¹. . . »

Rappelons enfin que la fameuse légende de sainte Ursule, massacrée par les Huns avec *onze mille vierges*, ses compagnes, et *onze mille princes*, fiancés des *cent mille vierges*, repose aussi très vraisemblablement sur une erreur provenant des chiffres romains. Une ancienne inscription portait : SANCTA URSULA XI M. au lieu de lire XI *Martyres Virgines*, le chroniqueur Sigebert a lu XI *Millia Virginum*².

Un capitaine envoie son ordonnance consulter les affiches de théâtre, afin de savoir le spectacle qui se joue au théâtre de la Porte-Saint-Martin. On donne *Richard III*, drame en cinq actes, d'après Shakespeare, par Victor Séjour. « Mon capitaine, dit l'ordonnance en revenant, ce soir on joue *Richard cent onze*³. »

1. UN BIBLIOPHILE [Pierre DESCHAMPS], *Dictionnaire géographique ancienne et moderne, à l'usage du libraire et de l'amateur de livres*, col. 77, art. *Antverpia*, ANVERS.

2. LAROUSSE, *op. cit.*; et Charles JOLIET, *Journal de la Jeunesse*, 28 juin 1902, Supplément.

3. Cf. le journal *l'Indépendance de l'Est*, 6 janvier 1905

V

SIGNES DE PONCTUATION ET SIGNES TYPOGRAPHIQUES

Pour la valeur et l'emploi des principaux signes de ponctuation (point [.], deux-points [:], virgule [,], point et virgule [;], etc.), nous renvoyons aux divers manuels de typographie mentionnés par nous, au *Traité pratique de la ponctuation* de S.-A. TASSIS (4^e édit., Paris, Didot, 1875; in-18, 150 pp.), au *Traité raisonné de ponctuation* de F. LIERNAULT (Paris, Boyer, 1881; in-18, 179 pp.); aux grammaires françaises, notamment à la *Grammaire des Grammaires* de GIRAULT-DUVIVIER (t. II, pp. 984-1000; 17^e édit., Paris, Cotelle, 1859); etc.

Nous avons dit, à propos des Abréviations (p. 149, note 4), que le point et virgule ou point-virgule¹ [;] porte, en typographie, le nom de *petit-que* ou *petit-qué*.

Le deux-points (ou *les deux-points* [:]) se nomme aussi *comma* (de *κόμμα*, division, ce qui est coupé). Le comma désignait jadis la virgule.

(?) Point d'interrogation entre parenthèses.

Placé après un mot ou une phrase, ce point d'interrogation indique que ce mot est douteux, que cette phrase

1. « Point et virgule » (LITTRÉ, *op. cit.* HATZFELD, *Dictionnaire général de la langue française*; etc.). « Point-virgule » (GIRAULT-DUVIVIER, *op. cit.*, t. II, p. 992; DAUPELEY-GOUVERNEUR, *le Compositeur et le Correcteur typographes*, p. 262 [Paris, Rouvier et Logeat, 1880; in-16]; Émile LECLERC, *Nouveau Manuel complet de typographie*, p. 142 [Manuels Roret; Paris, Mulo, 1897; in-18]; etc.). LAROUSSE (*op. cit.*, art. Point, t. XII, p. 1257, col. 5) donne : « Point et virgule ou Point-virgule ».

suggère une incertitude dans l'esprit de l'auteur, comme s'il s'interrogeait et se demandait : Est-ce bien cela ?

(!) Point d'exclamation entre parenthèses.

Indique une chose bizarre, déraisonnable ou grotesque digne de provoquer l'étonnement ou le rire, l'indignation ou la moquerie.

... Points suspensifs.

Voir plus loin : Astérisque. (Quelle que soit l'étendue de la suspension, trois points suffisent pour l'indiquer.

. Points conducteurs ou points de conduite, dits aussi *gros points*.

Points qui servent à prolonger une ligne, et dont on se sert surtout dans les tables des matières et les tableaux pour mettre en rapport les objets qui se correspondent :

	Page
Chapitre III	65
Frais de voyage	375 fr.

Les *gros points* sont ainsi nommés, non pas qu'ils soient plus gros que les autres, mais parce qu'ils sont fondus sur un petit bloc d'alliage plus gros que les points ordinaires, fondus, pour préciser, « sur demi-cadratin du corps ». Ils étaient autrefois fondus sur cadratins ; aussi les appelait-on *points carrés* : cf. Théotiste LEFEVRE, *op. cit.*, t. I, p. 450. Nous avons vu, en effet (t. III, p. 164, note 3 ; cf. aussi p. 160), que « le cadratin est un parallépipède rectangle à base carrée », ou encore que « le cadratin est un cadrat (pièce de fonte) dont l'épaisseur est égale à sa force de corps, et dont les faces supérieure et inférieure (c'est par erreur que ces deux adjectifs sont au pluriel dans la note 5 de la page 164, tome III) offrent, par conséquent, la figure d'un carré ». C'est-à-dire qu'un cadratin du corps sept, par exemple, — caractère employé pour la composition du présent texte, — a ses deux extrémités, celle du haut et celle du bas, disposées en carré régulier

ayant de chaque côté sept points typographiques. Un demi-cadratin est un cadratin sectionné par moitié dans le sens longitudinal (voir les figures, t. III, p. 160) : ses deux extrémités forment donc, pour le demi-cadratin du corps sept, un petit rectangle ayant sept points sur deux côtés et trois points et demi sur les deux autres.

Pour le caractère dit *gros point*, le point se trouve fondu au milieu de ce petit rectangle, et il a ainsi un peu d'espace, de *talus*, de *blanc*, à sa droite et à sa gauche. Le *point ordinaire*, lui, est fondu sur caractère plus étroit ; il n'a, pour ainsi dire, pas de *talus*. Si l'on voulait composer une ligne de points avec des *points ordinaires* seuls, — non séparés, comme on le fait à l'occasion, par des cadratins, — ces points se trouveraient très rapprochés, presque collés les uns aux autres. Avec le *gros point*, — ainsi qu'on le constate dans les deux lignes de points données en exemple ci-dessus (p. 270), — il y a du blanc entre chaque point, blanc égal à deux demi-cadratin, soit un cadratin. Les lignes de points sont, avec le *gros point*, plus faciles à disposer, à aligner principalement. Dans certains cas spéciaux, on fond des lignes entières de points, ce qu'on pourrait appeler des *filets pointillés*, mais ce n'est pas là, en typographie, une *fonte* commune, un caractère *courant*.

— Tiret ou *moins*¹.

Le tiret, appelé *moins* dans les imprimeries, n'était originairement qu'un signe de mathématiques opposé au +. Il remplit en typographie différentes fonctions, dont la principale est de marquer, dans les conversations écrites, le changement d'interlocuteur, et de dispenser ainsi de répéter les expressions : *dit-il*, *répondit-il*, *reprit-il*, etc. C'est Marmontel (1725-1799), assure-t-on, qui a fait le premier un emploi fréquent du tiret dans les dialogues². Plusieurs écrivains, Gustave Flaubert

1. Voir *supra*, t. IV, p. 287 (288), note 5, ce que nous avons dit déjà sur le tiret ou *moins* et sur le trait d'union ou *division*.

2. Cf. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 50, note.

notamment, ont blâmé ce procédé à cause même de sa commodité, et l'ont taxé de supercherie¹.

Le tiret sert aussi à éviter, dans les tables et nomenclatures, la répétition des mots sous lesquels on le place, ou l'emploi des termes *idem* ou *dito* (voir un exemple, *infra*, p. 280, bas); — il s'emploie également pour séparer les matières dans les sommaires ou dans certains textes; — placé après une virgule, un point-virgule ou un point, il renforce, pour ainsi dire, ce signe de ponctuation et accertue le changement de sens, la transition d'idées²; — enfin, très souvent maintenant, il remplace la parenthèse. Ces deux derniers modes d'emploi nous viennent des typographes anglais³.

- Trait d'union ou *division*.

Par une singulière fortune, le trait d'union porte en typographie le nom, à première vue contradictoire, de *division*. C'est que ce petit signe servant à la fois, selon les règles grammaticales aussi bien que typographiques, à unir certains mots et à indiquer en fin de ligne les coupures des mots par syllabes, on n'a envisagé, en grammaire, que le premier rôle, d'où le nom de *trait d'union*, et, en typographie, que le second, d'où le nom de *division*.

Sans relater tous les cas grammaticaux où l'on fait usage du trait d'union, nous remarquerons qu'on l'emploie en français : 1° entre les prénoms ou les initiales

1. «... Comme je trouve très canaille de faire du dialogue en remplaçant les *il dit, il répondit* par des barres.... » (Gustave FLAUBERT, *Correspondance*, lettre à Mme X..., s. d., t. II, p. 205.)

2. Alphonse Karr a fait un très grand abus du tiret dans ce dernier cas, c'est-à-dire pour marquer les transitions et renforcer la ponctuation : voir tous ses livres et notamment *les Guêpes*, passim. Voir aussi LAROUSSE, *op. cit.*, art. Tiret.

3. Cf. Théotiste LEFEVRE, *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*, t. I, pp. 49-50; et DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, pp. 50-51.

des prénoms d'une même personne : Jean-Jacques Rousseau; le jurisconsulte Jean-Baptiste-Victor Proudhon, et l'économiste socialiste Prondhon (P.-J.); les bibliographes Jacques-Charles Brunet, Techener (Jacques-Joseph), J.-M. Quérard, Renouard (A.-A.), etc.; — 2^o entre les noms du mari et de la femme, les noms propres composés, etc. : Bussy-Rabutin, Royer-Collard, Garnier-Pagès, etc.; — 5^o entre les mots désignant une ville, un département, une rue, une place, etc.¹ : Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne), rue du Pré-aux-Cleres, rue Pierre-Charron, place Victor-Hugo, avenue Louis-Blanc, etc. Mais, comme nous l'avons dit², cette règle n'est pas applicable aux prénoms étrangers ni à leurs initiales, ni, en général, d'après certaines *marches* d'imprimerie, aux expressions géographiques ou topographiques non françaises, et l'on écrit sans trait d'union : Ebert (Friedrich Adolf), bibliographe allemand; John S. Billings, bibliographe américain; E. F. Taylor et Tedder (H. R.), bibliographes anglais, etc.⁵; — et Cività Vecchia, New York, Oil City, Vera Cruz, San Francisco, San José del Morro, Santo Domingo, São Paulo, etc.⁴. Il est bien entendu que si les noms de Pierre Charron, Victor Hugo, Louis Blanc, au lieu de désigner une rue, une place, etc., s'appliquent à ces écrivains eux-mêmes, ils ne prennent pas de trait d'union.

Contrairement à un usage assez répandu, on ne met pas de traits d'union entre les noms propres composés d'un nom et d'un surnom : Julien l'Apostat, Jean sans

1. Cf. t. IV, p. 268 (269), note 1, ce que nous avons dit des noms composés où entre le mot *saint* : Saint-Valery-sur-Somme, église Saint-Sulpice, etc.

2. Cf. *supra*, t. IV, p. 265.

5. Cf. t. IV, p. 265, notes 4 et 5. Sur l'avantage qu'il y a à joindre les prénoms ou leurs initiales par un trait d'union voir t. IV, p. 287, note 2.

4. Cf. Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 156; et Élisée RECLUS, *Nouvelle Géographie universelle*, index alphabétiques à la fin des volumes.

Peur, Louis le Grand, etc.; à moins que ces noms ne désignent un monument, une rue, une place, etc. : la tour de Jean-sans-Peur, le lycée et la rue Louis-le-Grand, etc.

On emploie encore le trait d'union entre les mots exprimant des nombres inférieurs à cent : dix-sept, dix-huit, soixante-dix-neuf, deux cent quatre-vingt-quinze, etc., excepté entre les noms de nombre unis par la conjonction *et* : vingt et un, soixante et onze, etc.

Placé entre deux chiffres ou nombres, le trait d'union tient lieu de la préposition *à* ou de la conjonction *et* pp. 12-19 (c'est-à-dire de la page 12 à la page 19 inclusivement); années 1862-69 (de l'année 1862 à l'année 1869 inclusivement); pp. 8-9 (pages 8 et 9); années 1896-9 (1896 et 1897)¹.

Ajoutons, à propos de la *division* typographique, qu'on s'est jadis quelquefois servi d'un double trait (=) pour indiquer les coupures de mots en fin de ligne.

« » Guillemets.

Les guillemets, dont l'invention remonte à 1546², appartient, dit-on, à un imprimeur du nom de *Guillem* ou de *Guillaume*³, ont la forme de petits traits accolés et courbés, de petits *c*, dont les extrémités sont tournées soit en dedans («) : c'est le *premier guillemet* appelé aussi *guillemet initial* ou *guillemet ouvert* ou *ouvrant*; soit en dehors (») : c'est le *deuxième guillemet* *guillemet final*, *fermé* ou *fermant*.

Les guillemets servent à indiquer les citations, les dialogues, les termes ou locutions que l'on ne veut pas mettre en caractère différent, en italique, par exemple.

1. Cf. Émile LECLERC, *op. cit.*, pp. 149-150.

2. Cf. Ambroise FIRMIN-DIDOT, *op. cit.*, col. 774. « L'origine du guillemet, en tant que signe, serait la lettre grecque *lambda* majuscule (Λ), renversée horizontalement (< >), qui était employée dans les anciens manuscrits pour distinguer les citations. Les anciens livres portent deux virgules jointes qui servaient au même objet. » (Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 149.)

3. Cf. LITTRÉ, *op. cit.*, art. Guillemet.

mais sur lesquels cependant on désire appeler l'attention. Ainsi, dans l'alinéa précédent, les mots en italique : *Guillemet, Guillaume, premier guillemet, etc.*, auraient aussi bien pu être composés dans le caractère courant et placés entre guillemets : « Guillemet », « Guillaume ». « premier guillemet », etc. Aussi est-il de règle, en bonne typographie, de règle pour ainsi dire absolue, de ne jamais mettre, dans un texte en romain, de l'italique entre guillemets : ce serait une superfétation, comme un pléonasme vicieux. C'est l'un ou l'autre : guillemet ou italique.

De même qu'on emploie volontiers l'italique pour les citations en langue étrangère, on compose souvent en caractère inférieur à celui du texte les citations de quelque étendue. Dans ce cas, comme tout à l'heure avec l'italique, les guillemets sont inutiles, la différence de caractère étant suffisante pour indiquer la différence de texte. Cependant, si, dans une citation ainsi composée en caractère inférieur, une autre citation se trouvait intercalée, cette seconde citation serait marquée par des guillemets, ou mise en italique. Exemples :

Nostre religion, écrit Montaigne¹, n'a point eu de plus assuré fondement humain, que le mespris de la vie. Non seulement le discours de la raison nous y appelle;... mais aussi, puisque nous sommes menacés de tant de façons de mort, n'y a-t-il pas plus de mal à les craindre toutes qu'à en soutenir une?... A celui qui disait à Socrates : « Les trente tyrans t'ont condamné à mort : — Et nature, eux, » répondit-il. Quelle sottise de nous peiner, etc.

Depuis, avec l'âge, dit encore Montaigne², j'ay trouvé qu'on avoit une grandissime raison, et que *magis magnos clericos non sunt magis magnos sapientes*. Mais d'où il puisse advenir, etc.

On ne guillemette pas non plus une citation en vers introduite dans un texte, même si ce texte est guillemeté, et « lors même que ces vers ne sont pas composés en caractères différents du texte³ » ; la forme des vers

1. *Essais*, livre I, chap. xix; t. I, p. 104; Paris, Charpentier, 1862.

2. *Op. cit.*, livre I, chap. xxiv; t. I, pp. 174-175.

3. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 107.

(disposition, mise à la ligne, majuscule initiale, etc.) suffit à établir la distinction.

Pour les dialogues et les citations, il est superflu de mettre un guillemet au commencement de chaque ligne, de *guillemeter au long*, comme on dit : il suffit qu'il y ait un guillemet au début, guillemet *ouvrant*, pour ouvrir le dialogue ou la citation, et un autre à la fin, guillemet *fermant*. Exemple :

« Où allez-vous, monsieur ?

— Je rentre chez moi.

— Ne deviez-vous pas passer chez votre libraire ?

— Je viens de le rencontrer, et la visite que je me proposais de lui faire est devenue inutile. »

Aujourd'hui on se dispense même souvent de mettre un guillemet au début et un autre à la fin du dialogue : on se contente de placer un tiret devant les paroles du premier interlocuteur :

— Où allez-vous, monsieur ?

— Je rentre chez moi.

— Ne deviez-vous pas, etc.

Mais c'est là un tort, une mauvaise *marche* : car régulièrement le tiret n'a d'autre fonction, dans les entretiens, que d'indiquer « le changement d'interlocuteur » ; en outre, le guillemet est le véritable signe de la conversation et de la citation ; aussi les meilleures imprimeries, celles qui peuvent être réputées comme faisant autorité, l'ont-elles conservé pour « ouvrir et fermer le dialogue, ainsi qu'il vient d'être spécifié.

Les expressions *dit-il, demanda-t-il, répondit-il, s'écria-t-elle*, etc., intercalées dans le dialogue, mais qui n'en font pas partie intégrante, devraient être logiquement placées en dehors des guillemets, c'est-à-dire précédées d'un guillemet fermant et suivies d'un guillemet ouvrant (« dit-il, ») ; mais, afin d'éviter une gênante et disgracieuse accumulation de guillemets, il est d'usage de ne pas faire précéder ni suivre de ce signe ces courtes incises :

« Je vois, [!]me dit-il, que vous m'avez compris. »

Cependant, si l'incise occupe plus d'une ligne, si, e d'autres termes, elle est accompagnée de quelque pré

position explicative ou corrélatrice, les guillemets sont le plus ordinairement nécessaires, dans ce cas, pour la clarté du texte. Exemple :

« Que faites-vous ? Qu'osez-vous faire ? » demanda-t-il d'une voix menaçante, en promenant autour de lui des regards à la fois ardents et sombres, enflammés d'indignation et de fureur. « Qu'avez-vous donc à prétendre ici ? N'avez-vous pas été reçu, vous étranger, comme un enfant de la maison ?... Et maintenant !... » Etc.

Toutefois, lorsque les expressions *dit-il*, *répondit-il*, *s'écria-t-elle*, etc., terminent la conversation, il est logique de les placer au delà du guillemet final :

« Adieu ! Tu ne me reverras jamais ! » s'écria-t-elle.

Il est de même absolument logique de mettre au delà du guillemet final le terme *etc.*, quand il abrège une citation, *sans en faire partie*. Exemple :

« Heureux qui peut encore, s'écrie Sainte-Beuve, cultiver les Lettres comme du temps de nos pères, dans la retraite ou dans un demi-loisir, faisant aux affaires, aux inévitables ennuis, leur part, et se réservant l'autre ; » etc.

De même encore pour les indications de sources, elles se placent après le guillemet final :

« On fit jadis, dans le sénat, la proposition de distinguer par le vêtement les esclaves des hommes libres. » (SÈNEQUE LE PHILOSOPHE, *De la Clémence*, livre I, xxiv, trad. J. Baillard.)

Quand la citation comporte plusieurs alinéas, on place un guillemet ouvert en tête de chacun d'eux, mais, seul, le dernier alinéa est terminé par un guillemet fermé. Exemple :

« Qu'est-ce que la Justice ? — L'essence de l'humanité.

« Qu'a-t-elle été depuis le commencement du monde ? — Presque rien.

« Que doit-elle être ? — Tout. »

(PROUDHON, *De la Justice dans la Révolution...*, t. I, p. 100.)

On ne guillemette à chaque ligne, *au long*, que les citations intercalées dans une autre citation ou dans un dialogue. Exemple :

« J'étais en bons termes avec de Thou depuis quelques années, raconte l'évêque Huet. Il vint chez moi, l'air

triste... Il me demanda si je croyais pouvoir persuader au roi d'acheter sa bibliothèque pour le Dauphin. « Elle « n'est pas, me dit-il, absolument indigne de cette haute « destination, soit à cause du choix des livres, soit à « cause de leur nombre et de leur beauté. » Je lui promis que la proposition en serait faite au roi et à Colbert. »

Lorsque, dans un dialogue, il se trouve un passage guillemeté, des paroles qu'on cite, un autre dialogue qu'on rapporte, c'est avant le tiret qu'il faut placer les guillemets¹ :

« Comment ce détail vous est-il connu ?

— J'étais caché, penché sur le gouffre, quand ces mots, prononcés à voix basse, m'arrivèrent aux oreilles :

« — Es-tu prêt ? Nous pouvons fuir....

« — Non, attendons la nuit.... »

Dans les citations guillemetées au long, c'est-à-dire dans le cas d'une citation intercalée dans une autre citation, il était jadis et il est encore parfois d'usage de mettre devant chaque ligne un guillemet fermant, ayant, en d'autres termes, ses pointes à gauche (»). Ainsi, en nous servant d'un exemple précédent, relatif à la bibliothèque de de Thou, nous aurions :

«... pour le Dauphin. « Elle n'est pas, me dit-il, absolument indigne de cette haute destination, soit à cause » du choix des livres, soit à cause... », etc.

Aujourd'hui, on se sert plutôt, dans ce cas, de guillemets ouvrants, dont les pointes sont à droite («).

Quant à la place que la ponctuation finale de la phrase doit occuper relativement au guillemet fermant, c'est une question sur laquelle les typographes ne sont pas toujours d'accord. « Nous trouvons deux systèmes en présence, dit Daupeley-Gouverneur² ; l'un suivant lequel, en toutes circonstances, la ponctuation doit figurer avant le guillemet ; l'autre qui admet des exceptions et la veut tantôt après, tantôt avant. Ce dernier système est préférable. »

1. Cf. Désiré GREFFIER, *les Règles de la composition typographique*, p. 59. (Paris, Arnold Muller. s. d. : in-18, 88 pp.)

2. *Op. cit.*, pp. 108 et suiv.

« La ponctuation, dit, de son côté, l'auteur des *Règles typographiques adoptées dans les publications de la librairie Hachette et Cie*¹, ne saurait se placer systématiquement toujours avant ou toujours après les guillemets. Lorsque la ponctuation appartient à la citation, elle doit se placer avant le guillemet. » Exemple :

Mademoiselle se hâta de prendre acte de la permission. « C'est mon intention;... mais au moins, Sire, ne changerez-vous pas comme vous avez fait ? Je ne puis m'empêcher de vous faire ce reproche. »

« Lorsque la ponctuation appartient à la phrase qui contient la citation, elle se place après le guillemet². » Exemple :

Toutes les forces peuvent devenir dangereuses; cela dépend « de l'usage qu'on en fait ».

De nombreux cas embarrassants peuvent se présenter, à propos de la ponctuation qui accompagne les guillemets. Voici quelques-uns de ces cas, empruntés au petit manuel de M. Désiré GREFFIER, *les Règles de la composition typographique*, pp. 60-65, qui convient très franchement que, « pour éviter l'effet bizarre de la rencontre de certaines ponctuations, on a établi des distinctions assez bizarres aussi » :

« Lorsqu'une phrase renferme une citation, on met la ponctuation de la citation avant le dernier guillemet, et on met la ponctuation de la phrase après le dernier guillemet :

« Prenez garde au chien! », lisait-on à l'entrée des maisons romaines.

« Lorsque la citation se trouve placée dans l'intérieur ou au commencement de la phrase, la ponctuation que la citation devrait prendre se supprime, si cette ponctuation est un point :

« C'est par le sang et par le fer et non par des discours que les États grandissent », a dit Bismarck.

1. Pages 57-58. (Nouvelle édition.)

2. *Op. cit.*, *ibid.*

« Lorsque la citation termine la phrase, on fera les remarques suivantes :

« 1° Si la ponctuation de la citation est différente de celle de la phrase, on mettra les deux ponctuations :

A-t-il dit : « Quel grand malheur ! » ?

« 2° Si la ponctuation de la citation est un point, et que la ponctuation de la phrase soit un point d'interrogation ou d'exclamation, le point de la citation se supprime :

A-t-il dit : « Je reviendrai » ?

(Et non : A-t-il dit : « Je reviendrai. » ?)

« 3° Si la ponctuation de la phrase est la même que celle de la citation ou est un point, la ponctuation de la citation subsiste seule :

Quel bonheur d'entendre : « Je vous aime ! »

Il a dit : « Qui est ici ? »

Il a dit : « Je viendrai. »

(Et non : Quel bonheur d'entendre : « Je vous aime ! » ! — Il a dit : « Qui est ici ? ». — Il a dit : « Je viendrai. ». Dans ce dernier cas, il est des imprimeurs qui préfèrent cependant le point final de la phrase à celui de la citation : Il a dit : « Je viendrai ».)

On emploie aussi le guillemet dans les opérations chiffrées comme signe de nullité (voir *infra* : NULLITÉ), c'est-à-dire pour remplacer, non le zéro, mais une quantité absente. On l'emploie également quelquefois pour représenter un ou plusieurs mots placés au-dessus de lui et que l'on évite ainsi de répéter; mais il est préférable de se servir du tiret pour cet usage (cf *supra*, p. 272, haut). Dans ces deux derniers cas, le guillemet a toujours ses pointes tournées à gauche.

Exemples :

15 fr. 25
18 »
55 fr. 25

Notes sur les *Odes* d'Horace.

» sur les *Lettres* de Cicéron.

» sur les *Vies* de Plutarque.

Notes sur les *Odes* d'Horace.

— sur les *Lettres* de Cicéron

— sur les *Vies* de Plutarque

On se sert assez fréquemment de guillemets, dits *guillemets anglais*, ayant la forme de virgules ou apostrophes, les unes retournées, les autres dans leur sens régulier (" "). « Nous ne saurions trop protester, écrit un très compétent typographe, M. Émile Leclerc¹, contre l'introduction des informes guillemets anglais consistant en virgules retournées et apostrophes : c'est simplement affreux, surtout dans les gros caractères. Nombre d'idées anglaises, qu'il est de bon genre d'adopter, sont dans ce cas. » La protestation est des plus justifiées. Comme nous l'avons précédemment noté, et avec attestations et exemples à l'appui, « rien ne réussit mieux en France que ce qui n'est pas français »².

" Nullité.

Sorte de guillemet dont on fait usage dans les colonnes de chiffres, pour indiquer « qu'il n'y a rien », c'est-à-dire zéro ou nul. Au lieu de la *nullité* (n), on emploie souvent, comme nous l'avons dit tout à l'heure, le guillemet les pointes tournées à gauche (»). (Cf. Désiré GREFFIER, *op. cit.*, p. 59; et *le Courrier du livre*, 15 février 1907, p. 124.)

() Parenthèses.

Les parenthèses servent à renfermer soit une réflexion accessoire de la phrase principale, soit un renseignement ou une observation connexes, soit un renvoi à une source, qui pourraient à la rigueur faire l'objet d'une note, mais qu'il est souvent plus simple d'introduire sous cette forme dans le texte³. Souvent aussi elles servent à renfermer et isoler les chiffres d'appels de notes; exemples : (1) (1).

1. *Op. cit.*, p. 148.

2. Cf. t. IV, p. 51, note 1.

3. Ces détails et une partie des suivants sont empruntés à l'ouvrage de M. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *le Compositeur et le Correcteur typographes*, pp. 111 et suiv., où cette question « De la parenthèse et de la ponctuation » est traitée en détail et très congrument.

Selon que la parenthèse est *dépendante* ou *indépendante* de la phrase, — c'est-à-dire a un rapport intime et direct avec la phrase ou partie de phrase qui la précède, ou bien n'a avec elle qu'un rapport secondaire ou éloigné, — la ponctuation se place *en dehors* ou *en dedans* de la dernière parenthèse. Exemples de parenthèses *dépendantes* :

Nancy (Meurthe-et-Moselle) est une des plus belles villes de France.

Cet écrivain est originaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Il existe, dans l'édition de 1511, une variante qui sera indiquée en son lieu (ci-après, p. 497, note).

Comment découvrir le nom de ce diable (car c'en est un assurément) ?

On voit, par ces exemples, que, quand la parenthèse est *dépendante*, le premier mot qu'elle renferme ne prend pas une majuscule, à moins que ce mot ne soit un nom propre.

Exemples de parenthèses *indépendantes* :

Lors donc, messieurs, que nous trouvons que tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes (on rit)¹, avant de nous en prendre au gouvernement, demandons-nous si nous avons fait nous-mêmes tout ce que nous pouvions, tout ce que nous devons. (Applaudissements.)

L'étude a été pour moi le souverain remède contre les dégoûts de la vie. (MONTESQUIEU, *Pensées diverses*, t. II, pp. 419-420; Paris, Hachette, 1866.)

(PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, XXXV, II: t. II, p. 465; collection Nisard; Paris, Didot, 1877 :) *Asinii Pollionis hoc Romæ inventum, qui primus bibliothecam dicando, ingenia hominum rem publicam fecit.*

Lorsque la parenthèse est placée, comme dans ce dernier cas, en tête de la phrase, elle ne peut être qu'*indépendante*.

1. Bien que cette parenthèse (on rit) soit indépendante, nous sommes d'avis de l'écrire sans ponctuation avant la parenthèse et sans majuscule à l'initiale o. DAUPELEY-GOUVERNEUR (*op cit.*, p. 115) est d'une opinion contraire et compose ainsi ce passage : « ... dans le meilleur des mondes. (On rit.) avant de nous en prendre... ». On voit combien ces détails typographiques prêtent à des interprétations différentes et sont sujets à discussions.

« La ponctuation requise par la phrase générale, en dehors de la parenthèse, ne dispense pas de faire figurer un point d'interrogation ou un point d'exclamation que peut exiger à l'intérieur l'expression renfermée¹ » :

Mais la reine... (Ah! qui peut tromper l'œil d'une amante?).
Même avant le danger, elle est déjà tremblante.

Laocoon offrait un pompeux sacrifice,
Quand deux affreux serpents, sortis de Ténédos
(J'en tremble encor d'horreur!), s'allongent sur les flots.

« Dans les notes, où les parenthèses servent le plus souvent à renfermer l'indication d'une source, la parenthèse est généralement dépendante lorsqu'elle se présente dans le cours ou à la fin d'une phrase explicative ; mais elle est indépendante lorsqu'elle suit une citation à laquelle elle se rapporte² » :

Ce dénombrement des livres existants est dû à l'ingénieur et érudit Gabriel Peignot (*Manuel du bibliophile*, t. I, pp. 2-4, note).

« Ce bizarre Mercier..., qui s'intitulait lui-même « le premier « livrier de France »... Il ne pouvait souffrir un livre relié, et, dès qu'il en tenait un, il lui cassait le dos. » (SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. X, p. 84.)

MICHELET, *Histoire de France*, t. I, p. 7 (Paris, Marpon et Flammarion, 1879). Ou : ... p. 7. (Paris, Marpon et Flammarion, 1879.)

Ainsi qu'on le voit dans ce dernier exemple, des cas se présentent, — et ces cas sont fréquents, — « où, selon la remarque de M. Daupeley-Gouverneur³, il est assez difficile de résoudre la question de savoir si la parenthèse est dépendante ou indépendante, parce qu'elle participe également à la fois des deux états. Comme, en cette occurrence, on ne saurait prétendre obtenir une solution sans appel, on comprend que le seul point essentiel est d'adopter indifféremment une des deux manières d'être et de traiter la parenthèse en conséquence. »

C'est surtout lorsque la parenthèse s'ouvre immédiatement après un point d'abréviation (après etc., ou suiv., par exemple) qu'il peut y avoir incertitude et confusion. Supposons que nous ayons à dire, dans une note,

1. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 115.

2. *Id.*, *op. cit.*, p. 114.

3. *Op. cit.*, p. 114.

qu'Édouard Fournier, dans son volume *l'Art de la reliure en France*, pages 97-106, conseille de lire, relativement aux bibliothèques les plus célèbres, les ouvrages de Vigneul-Marville, de Van Praet, de Paul Lacroix, etc. Nous mettrons :

Voir, sur les bibliothèques les plus célèbres, Vigneul-Marville Van Praet, Paul Lacroix, etc. (cf. Édouard FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, pp. 97-106).

Ou bien, en considérant le point qui suit etc. non seulement comme point d'abréviation mais comme point final de la phrase :

Voir, sur les bibliothèques les plus célèbres, Vigneul-Marville Van Praet, Paul Lacroix, etc. (Cf. Édouard FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, pp. 97-106.)

On remarquera que, dans le premier exemple, le point final se trouve *en dehors* de la parenthèse : ce point est en effet, le point final de toute la phrase, puisque le point placé après etc. n'est qu'un point d'abréviation. Dans le second exemple, au contraire, le point final est *en dedans* de la parenthèse ; c'est que ce point n'est pas le point final de la phrase entière : il ne s'applique qu'à la mention placée entre les parenthèses (Cf. Édouard FOURNIER,...); et le point qui suit etc. (.. Paul Lacroix, etc.) est à la fois point d'abréviation et point final de la phrase commençant par : Voir, sur les bibliothèques....

Ajoutons que cette même note pourrait encore, et qui, à notre avis, serait préférable, se composer autrement, sans parenthèses, sous cette forme :

Voir, sur les bibliothèques les plus célèbres, Vigneul-Marville Van Praet, Paul Lacroix, etc. : cf. Édouard FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, pp. 97-106.

Nous disons que cette dernière forme nous semble préférable aux deux précédentes, parce que les deux points placés avant cf. Édouard FOURNIER indiquent plus clairement que la parenthèse, d'une façon plus directe plus *démonstrative*, en quelque sorte, que c'est bien l'ouvrage d'Édouard FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, que nous avons emprunté le conseil de voir

sur les bibliothèques les plus célèbres, Vigneul-Marville, Van Praet, Paul Lacroix, etc. ».

Pour plus de développements sur la question de la parenthèse et de ses rapports avec la ponctuation, nous renvoyons encore une fois à l'ouvrage de M. DAUPELEY-GOUVERNEUR, pp. 111-116.

Crochets.

Les crochets s'emploient pour enclore une restitution ou correction de texte; pour enfermer, au début d'un article, soit une note, soit une introduction de plus ou moins d'étendue et généralement composée en caractère différent; soit encore pour placer une intercalation dans une autre déjà mise entre parenthèses : on la met entre crochets pour la mieux différencier. On emploie aussi un crochet, dans la composition des vers, pour rattacher le mot ou la fraction de mot excédant la justification. Exemples :

Quelqu'un, dit André Chevillier dans sa préface, trouvera peut-être qu'il y a trop de passages [cités] dans ce livre. Je n'ai point pu faire autrement....

Le mot [cités] ne se trouve pas dans le texte d'André Chevillier; il a été ajouté ici pour rendre ce texte plus clair.

En terminant son premier chapitre, l'auteur recommande le caractère de Garmond [Garamond] pour les impressions d'art....

Le texte original porte Garmond; tandis que le nom exact, ou tout au moins le plus accrédité et le plus connu de ce célèbre graveur et fondeur de caractères, est Garamond, et, dans la citation, cette correction se place entre crochets.

Cette pièce avait été déjà publiée dans une des premières éditions de Saint-Simon (*Œuvres complètes* [sic] de Saint-Simon; Strasbourg, 1791).

Le petit mot latin *sic* (ainsi) est entre crochets parce qu'il se trouve intercalé dans une parenthèse. Ajoutons que, dans la phrase immédiatement précédente, ce petit mot est composé en italique parce que la phrase dont il fait partie est composée en romain; dans l'exemple

ci-dessus, au contraire, *sic* est en romain parce qu'il fait partie d'une phrase en italique : *Œuvres....*

Exemple de l'emploi du crochet dans la composition des vers :

Qu'est-ce là? lui dit-il. — Rien. — Quoi? rien? — Peu de
— Mais encor? — Le collier dont je suis attaché [chose.
De ce que vous voyez est peut-être la cause.

§ Paragraphe.

Signe abrégatif des parties d'un chapitre, d'un article d'un titre, etc. : Chap. xv, § 5.

Ce signe s'est aussi employé jadis — et s'emploie encore en anglais — comme *appel de note*, c'est-à-dire pour indiquer au lecteur une note placée au bas de la page¹

* * Astérisque.

L'astérisque (substantif masculin, du grec ἀστερίσκος petite étoile : ἀστὴρ, astre), qui, dans les anciens manuscrits, servait à indiquer quelque défectuosité dans le texte, s'emploie aujourd'hui comme appel de note ou pour séparer les deux parties d'un verset, dans les chants d'église notamment :

*Laudate, pueri, Dominum : * laudate nomen Domini.*

Il s'emploie aussi, au nombre de trois, comme abréviation d'un nom propre : Le comte de M***; Arouet de V***. Au lieu de trois astérisques, on peut en mettre autant qu'il y a de lettres supprimées : Arouet de Voltaire, par exemple, s'écrirait : Arouet de V*****. Dans ce dernier cas, on remplace souvent maintenant les astérisques par des points placés en pied de ligne : Arouet de V..... Il va sans dire qu'ici le dernier point — point final de la phrase — est en plus et ne compte pas. Lorsqu'on veut indiquer une suppression dans un texte, dans un titre de livre, etc., on se sert également de ces points, dits *points de suspension* ou *points suspen-*

1. Voir des appels de notes de ce genre dans l'ouvrage le *Conte du Tonneau*, par Jonathan SWIFT, trad. de l'anglais, t. II pp. 89, 90 et *passim*; la Haye, Henri Scheurleer, 1752; in-12

sifs. Quelle que soit l'étendue de la suspension, trois points suffisent pour l'indiquer, ainsi que nous l'avons dit¹; mais, ici comme tout à l'heure, la ponctuation exigée par le sens de la phrase s'ajoute et n'entre pas en compte.

Les astérisques, disposés en triangle (*:*) à la fin d'un paragraphe, au milieu d'une *ligne de blanc*, tiennent lieu de filet de séparation ou de *cabochon* (petit fleuron, figurine ou vignette, qu'on emploie en typographie, surtout dans la composition des journaux, pour les séparations de texte et les en-tête d'alinéas). Si cette fin de paragraphe tombe au bas de la page ou de la colonne, la ligne de blanc, c'est-à-dire les astérisques ou le cabochon, est mieux placée en tête de la page ou de la colonne suivantes².

‡ Pied-de-mouche.

Ce signe s'employait autrefois, ainsi que l'astérisque et le paragraphe, pour marquer un renvoi, c'est-à-dire comme appel de note. Il servait aussi à signaler, dans un texte, des passages spéciaux, à indiquer des séparations, et à accentuer, en quelque sorte, certains alinéas. Les anciennes éditions des *Caractères* de La Bruyère, par exemple, ont un pied-de-mouche en tête de tous les principaux paragraphes; il en est de même de l'édition donnée par Adrien Destailleur, Paris, Librairie nouvelle, Bourdilliat, 1861; 2 vol. in-18.

† Croix.

La croix, appelée aussi *poignard* ou *obélisque* et anciennement *obèle* (*ὀβελός*, broche, épieu), s'emploie, dans les livres d'église et dans les dictionnaires, avec une valeur conventionnelle. Dans une biographie, placé devant un millésime, ce signe indique que le décès du personnage a eu lieu à cette date. Dans les ouvrages de géographie, la croix simple sert à indiquer un évêché,

1. Cf. *supra*, p. 270, et t. IV, p. 248.

2. Cf. Émile LECLERC, *op. cit.*, p. 151.

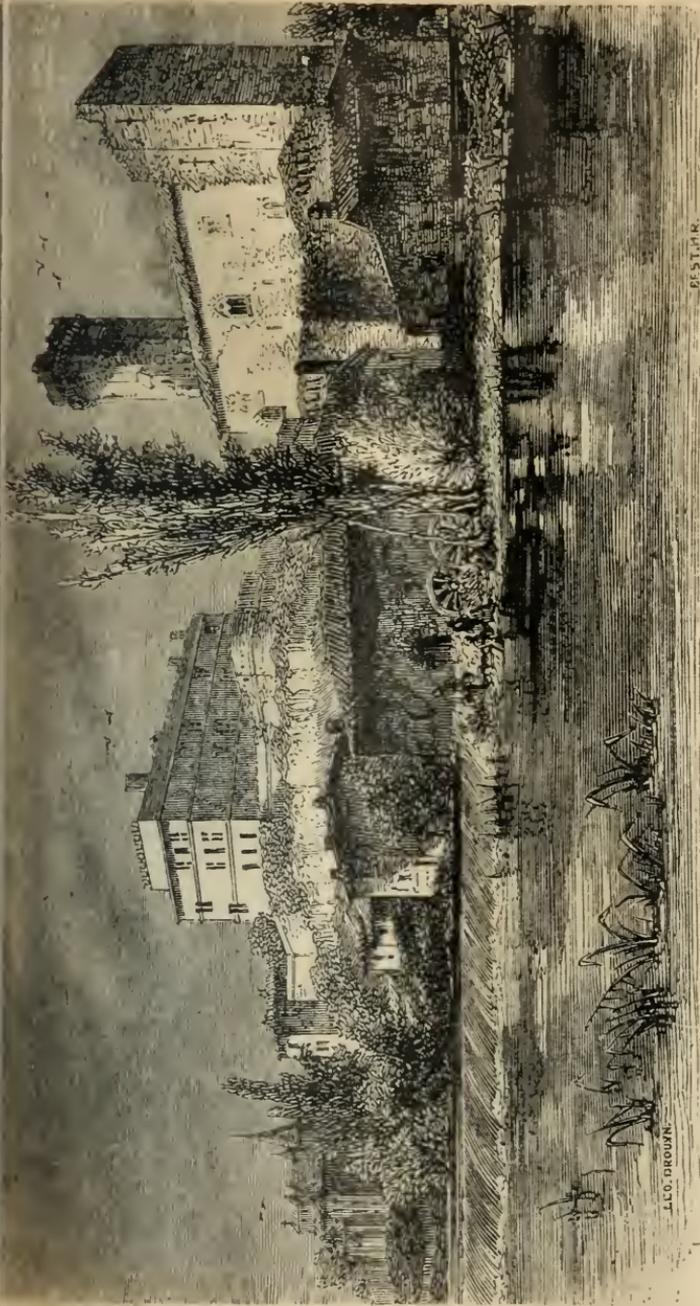
tandis que l'archevêché a pour signe une croix à double bras transversal, dite *croix de Lorraine*, †. La croix sert aussi (servait surtout) d'appel de note, et, afin de varier ces appels, — lorsqu'il y avait plusieurs notes dans la même page, et qu'au lieu des chiffres employés actuellement, on avait usé déjà de l'astérisque, du paragraphe, du pied-de-mouche et de la croix ordinaire, tous signes qu'on aurait pu, il est vrai, doubler et tripler (*, **, etc.), — on avait recours à la croix retournée †¹.

ŷ Verset.

ŕ Répons.

Ces deux signes sont employés dans les livres d'église (paroissiens, missels, bréviaires, etc.) pour indiquer, le premier, les *versets* de l'Écriture sainte qui se disent ou

1. Voir des appels de notes de toutes ces sortes dans l'édition, citée ci-dessus, du *Conte du Tonneau*, par Jonathan SWIFT, t. II, pp. 89, 90 et *passim*. — Comme appel de note, dans les dessins et gravures de paysages, on s'est aussi servi d'un ingénieux système, qui consistait à indiquer les divers sites ou « fabriques » de ce paysage au moyen de menus oiseaux représentés volant au-dessus de ces sites, et reportés en même nombre dans le texte de la légende. Un seul oiseau, par exemple, indique tel village ou telle église; deux indiquent tel autre village ou tel château; trois, tel donjon ou telle montagne; quatre, un cours d'eau ou une route; etc. Nous donnons ci-contre une gravure empruntée au *Magasin pittoresque*, n° de mai 1852, p. 161, où le dessinateur Léo Drouyn s'est servi de ce procédé, bien plus artistique et plus élégant que les lettres A, B, C, D, ... que nous employons d'ordinaire aujourd'hui à cette même fin. Voir aussi, dans le même recueil, n° de juin 1856, p. 197, un dessin signé Freeman, où de menus oiseaux servent pareillement d'appels de notes; et une *Vue du château de Bellevue*, dessinée par le chevalier de Lespinasse, et reproduite dans le livre d'Edmond et Jules DE GONCOURT, *Madame de Pompadour*, pp. 92 et suiv.; Paris, Didot, 1888.



Vue de Bourdeille. — Dessin de Léo Drouyn.

⤴ Église. — ⤴ Château bâti par la sœur de Brauté. — ⤴ Donjon et grande salle des États du Périgord.

Spécimen de gravure de paysage où de menus oiseaux volant au-dessus des sites et « fabriques » servent d'appels de notes. (Extrait du *Magasin pittoresque*, mai 1852, p. 161.)

se chantent aux offices, et forment leçons ou chapitres : et l'autre, les paroles (*réponses* ou *répons*), ordinairement tirées aussi de l'Écriture sainte, qui se disent ou se chantent après les leçons ou chapitres¹.

&, & , Et (conjonction).

 Index ou Main.

C'est-à-dire : Voyez.... C'est en cet endroit.

| ou || / ou // Trait ou double trait vertical ou oblique.

Dans la copie d'un texte imprimé, notamment d'un titre d'ouvrage, et particulièrement d'un titre d'ancien volume, d'incunable, ces traits servent à indiquer les divisions des lignes, les fins de lignes².

Dans certains incunables, les traits obliques / ou // remplacent les virgules et les alinéas³.

C

Dans les incunables, ce signe indique des alinéas qu'on désire caractériser, des phrases qu'on veut détacher du texte davantage⁴. Le signe typographique actuel □, employé dans la correction des épreuves et indiquant l'alinéa ordinaire⁵, en est dérivé.

1. Cf. LITTRÉ, *op. cit.*

2. Voir des exemples de l'emploi de ce signe, à propos des incunables et de leurs fiches détaillées, dans notre tome IV, pp. 299-502.

3. Cf. *the Encyclopædia britannica*, t. III, p. 655, col. 2.

4. Voir un exemple de l'emploi de ce signe, dans notre tome IV, p. 501, ligne 3.

5. Cf. *infra*, p. 405, Épreuve à corriger, Indication des corrections, Alinéa à faire.

VI

BIBLIOGRAPHIE.

Afin de ne pas grossir démesurément notre travail, parvenu déjà à son cinquième tome, nous ne donnerons pas ici la liste de tous les ouvrages auxquels nous avons eu recours, et que chacun pourrait également consulter, pour l'étude des diverses questions bibliographiques. Ces ouvrages se trouvent mentionnés et spécifiés par nous, dans nos nombreuses notes, et dans l'ordre où nous avons nous-même étudié ces questions. C'est-à-dire que, pour connaître, par exemple, les principaux ouvrages traitant du *Papier*, de son historique et de sa fabrication, il suffit de se reporter au chapitre que nous avons consacré à ce sujet, et d'en consulter les notes. De même pour l'*Impression*, pour la *Reliure*, la *Classification*, etc.

Nos notes, avec leurs références précises et détaillées, offrent donc bien, à notre sens, la « bibliographie spéciale » de chacun de ces chapitres, et nous ne ferions que nous répéter. Aussi renvoyons-nous à ces notes, et nous nous bornerons ici aux courtes remarques suivantes :

On évalue à 20 000, chiffre rond, le nombre des ouvrages relatifs à la bibliographie¹. En 1897, d'après M. Léopold Delisle², la Bibliothèque nationale en possédait 14 601, tant volumes que « pièces » (brochures).

1. E.-D. GRAND, *la Grande Encyclopédie*, art. Bibliographie t. VI p. 608, col. 2.

2. *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, t. I, Introduction p. L.

Nous nous sommes appliqué à en consulter le plus possible, « de ces livres sur les livres », nous rappelant ce que nous avons dit, après Pline, dans notre tome I¹, qu' « il n'y a si mauvais livre où l'on ne puisse trouver quelque chose d'utile » : *Nullum esse librum tam malum, ut non aliqua parte prodesset*². Mais nous n'avons pas oublié surtout ce judicieux avis, cet avertissement capital donné par Littré³, qu'en matière de références. « la chose nécessaire est, non pas d'être complet, ce qui est impossible, mais de *fournir un fonds solide de renseignements sûrs* ».

C'est la règle qui nous a guidé dans toute notre tâche, le but que nous nous sommes tout particulièrement et sans cesse proposé.

1. Page 18.

2. PLINE L'ANCIEN. *ap.* PLINE LE JEUNE, *Lettres*, III. 5. trad. Sacy, t. I, p. 190. (Paris, veuve Barbou, 1808.)

3. *Ap.* DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, préface, p. xj, note 1.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Malgré le soin que nous nous sommes efforcés — auteur, éditeur et imprimeur — d'apporter à ce travail, plus d'une erreur s'y est glissée, bien des omissions s'y sont produites. C'était, comme dans toute besogne humaine, chose inévitable. En outre, durant l'impression des volumes précédents, plusieurs ouvrages ont paru dont nous nous sommes servi et que nous avons le devoir de signaler. Avant de clore notre dernier tome, nous allons tâcher de réparer ces fautes et de combler le plus possible ces lacunes.

Tome I, page III, note 2. (Préface.)

« *Je ne crois pas avoir à m'excuser auprès de mes lecteurs pour leur avoir donné ici tant de pages qui ne sont pas de moi, et qui sont de meilleurs que moi.... J'imagine qu'on aura pris, à les lire, quelque chose du plaisir que j'ai eu moi-même à les rassembler.* » Etc. (SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. IV, p. 210.)

A l'éloge des citations fait, dans cette note, par Sainte-Beuve, Chateaubriand, Socrate, Montaigne, Charles Monselet, etc., ajouter le mot de LA BRUYÈRE (*Caractères*, Des ouvrages de l'esprit, p. 59; édit. Hémardinquer; Paris, Dezobry, 1849) : « Le choix des pensées est invention » ; — et, comme contre-partie, le portrait d'Hérille ou le Citateur, également de LA BRUYÈRE (*op. cit.*, Des jugements, p. 525) : « Hérille, soit qu'il parle, qu'il

harangue ou qu'il écrive, veut citer, » etc. Voir aussi, toujours en opposition et comme critique des citations. SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE (Lettres à Lucilius, XXXIII : *Œuvres complètes*, trad. Baillard, t. II, p. 80; Paris, Hachette, 1861) : « Il est peu digne d'un homme d'aller cueillant de menues fleurs, de s'appuyer d'un petit nombre d'adages rebattus, de se guinder sur des citations. Qu'il s'appuie sur lui-même, » etc. Cf. encore PÉTRARQUE, *Mon Secret*, dialogue III, p. 169, trad. Victor Develay (Paris, Bibliothèque nationale, 1898).

Sur les citations, notons aussi cette modeste et prudente déclaration de Louis VIAN, dans la préface de son traité de *la Particule nobiliaire* (p. III; Paris, Dentu, s. d.) : « Si quelqu'un me reproche de faire trop de citations, mon excuse est toute prête : je n'ai pas d'autorité par moi-même, et l'on ne gagne la confiance des lecteurs qu'à l'aide d'une masse de citations de temps divers et de divers lieux. »

Tome I, pages v et vi. (Préface.)

... *L'exactitude, même dans notre France invérificatrice, devant être et devant rester la première vertu du bibliographe.*

Cf. le mot de BUFFON, qui se rendait le témoignage « de n'avoir pas mis, dans ses discours, un seul terme dont il ne pût rendre compte ». (Ap. Gustave MERLET, *Extraits des classiques français*, Cours supérieurs, Prose, p. 285.)

Tome I, page 1, note 1. (L'amour des livres....)

Le bibliographe allemand Joachim-Jean Mader (1626-1680), qui a rédigé un mémoire sur *les Écrits et les Bibliothèques avant le déluge*, était, au dire du savant éditeur et libraire Anatole Claudin (1855-1906), « tellement épris de son sujet, qu'il est arrivé, d'après certaines citations des Livres Saints interprétés à sa

manière, à donner les *titres des livres* qui devaient composer une bibliothèque avant le déluge ». (François FERTIAULT, *les Amoureux du livre*, p. 559.) Cf. aussi LE GALLOIS, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, pp. 5 et suiv. (Paris, Estienne Michallet, 1680; in-12).

Tome I, pages 1 et 2. (L'amour des livres....)

La plus ancienne mention d'une bibliothèque et le plus ancien jugement porté sur les livres datent... du roi d'Égypte Osymandias....

Sur les livres et les bibliothèques chez les Égyptiens, on lit, dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient* par M. G. MASPERO (pp. 68-70) : « Dans un des tombeaux de Gizéh [Memphis], un grand fonctionnaire des premiers temps de la sixième dynastie [environ 4000 ans av. J.-C. : cf. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, t. VII, p. 270, col. 2, art. Égypte] prend le titre de *Gouverneur de la maison des livres*. Cette simple mention, jetée incidemment entre deux titres plus élevés, suffirait, à défaut d'autres, pour nous démontrer le développement extraordinaire qu'avait pris dès lors la civilisation égyptienne. Non seulement il y avait déjà une littérature, mais cette littérature était assez considérable pour remplir des bibliothèques, et son importance assez grande pour qu'un des fonctionnaires de la cour fût attaché spécialement à la « Conservation » de la bibliothèque royale. Il avait sans doute à sa garde, avec les œuvres contemporaines, des livres écrits sous les premières dynasties, des livres datés de Mîni et peut-être des rois antérieurs à Mîni. Le fond de cette bibliothèque devait se composer d'ouvrages religieux, de chapitres du *Livre des Morts*, copiés d'après les textes authentiques conservés dans les temples; de traités scientifiques sur la géométrie, la médecine et l'astronomie; de livres historiques où étaient conservés les dits et faits des anciens rois ensemble [en

même temps que] le nombre des années de leur vie et de la durée exacte de leur règne; des manuels de philosophie et de morale pratique; peut-être aussi quelques romans. Tout cela, si nous l'avions, formerait « une bibliothèque qui serait bien plus précieuse « pour nous que celle d'Alexandrie ». (E. DE ROUGÉ, *Recherches...*, p. 75); par malheur, nous ne possédons plus de tant de richesses que les fragments d'un recueil philosophique. Pour tout le reste, nous en sommes réduits à de rares indications, qui, éclairées et complétées au moyen des données monumentales, nous permettent à peine de déterminer avec quelque certitude l'étendue des connaissances qu'avaient alors les Égyptiens. »

Louis MÉNARD (1822-1901)¹ ne partage pas l'opinion émise ci-dessus par le célèbre égyptologue Emmanuel de Rougé (1811-1872), et il écrit, dans son *Histoire des anciens peuples de l'Orient* (p. 42): « Quand M. de Rougé dit que la bibliothèque de l'ancien Empire serait plus précieuse pour nous que celle d'Alexandrie, il pousse un peu trop loin le culte de l'archéologie: toute la littérature égyptienne, d'après ce que nous en connaissons, ne vaut pas une tragédie de Sophocle ou d'Eschyle, et rien ne consolera l'humanité de la perte des chefs-

1. « Louis Ménard était un solitaire, dit M. Henry Housaye. Il vivait en stylite au sixième étage de sa vieille maison. Il dédaigna les académies, les honneurs, la célébrité. Tout, sauf l'étude, lui semblait chimère. Comme ce Grec qui faisait les statues dans une île déserte, Ménard écrivait pour lui seul. C'est, en quelque sorte, malgré lui qu'il avait des lecteurs, des admirateurs. » (*Revue universelle*, 15 avril 1901, p. 558.) Sur Louis Ménard, voir aussi un curieux article de M. Maurice BARRÈS, dans la *Revue bleue*, 12 juillet 1902, pp. 50-40; — *le Tombeau de Louis Ménard*, par Édouard CHAMPION (Paris, Champion, 1902); — Fernand CALMETTES, *Leconte de Lisle et ses amis*, passim (Paris, Motteroz, s. d.): — etc.

d'œuvre détruits sous Théodose avec le Sérapeion. » A propos de l'ancienne Égypte, de ses livres et de sa littérature, Louis Ménard dit encore (*op. cit.*, p. 41) : « La littérature égyptienne ne paraît pas avoir commencé par la poésie, comme chez les peuples qui n'ont appris que tardivement l'usage de l'écriture. Le papyrus donné par M. Prisse d'Avennes [1807-1879] à la Bibliothèque nationale de Paris est regardé par les égyptologues comme *le plus ancien livre du monde*. Il contient des fragments de deux traités de morale qu'on rapporte l'un à la troisième dynastie, l'autre à la cinquième. Le dernier, désigné sous le titre d'*Instructions de Phtahotep*, contient une série de conseils pratiques pour faire son chemin dans le monde et se diriger dans les circonstances de la vie. C'est d'une platitude et d'une médiocrité banales qui rappelle les moralistes chinois.... »

Je cueille encore cette sentence dans le volume de M. Maspero précédemment cité (pp. 118-119) : « J'ai vu la violence.... C'est pourquoi mets ton cœur après les lettres!... En vérité, il n'y a rien au delà des lettres.... Celui qui connaît les lettres est meilleur que toi par cela seul. » (Le scribe KHRODI à son fils Pepi; douzième dynastie d'Égypte [3700-3400 av. J.-C. : cf. LAROUSSE, *op. cit.*, t. VIII, p. 270, col. 2].)

Tome I, page 6, note 2. (L'amour des livres....)

2. *Sur les bibliothèques publiques dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes, voir....*

A la liste des ouvrages mentionnés dans cette note, ajouter le volume de Johann LOMEIER, *De Bibliothecis Liber singularis* (Zutphaniae [Zutphen], 1669; in-8); — celui de LE GALLOIS, désigné ci-dessus (p. 295), « qui n'est, pour ainsi dire, qu'une traduction abrégée du Traité de Lomeier » (Gabriel PEIGNOT, *Répertoire bibliographique universel....* p. 54); — la plaquette de PARENT

ainé, *Essai sur la bibliographie et sur les talens* (sic) *du bibliothécaire* (Paris, Imprimerie-Librairie chrétienne, et chez l'auteur, an IX; in-8, 54 pp. : « Cet opuscule, d'un style boursoufflé et déclamatoire, est plein d'une érudition curieuse à force d'être naïvement étalée » [Gustave MOURAVIT, *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur*, p. 345]). Voir aussi et avant tout le bel ouvrage de M. John Willis CLARK, secrétaire de l'Université de Cambridge, *the Care of Books...* (le Soins des livres, *Essai sur le développement des bibliothèques et sur leurs installations...*; 2^e édit., Cambridge, 1902; grand in-8), que nous avons mis à contribution dans notre tome IV, pp. 156 et suiv.

Tome I, page 25. (L'amour des livres....)

Horace, dans une épître consacrée A son livre. nous donne d'intéressants détails....

Ajouter ici, en note, ces vers d'HORACE (*Épîtres*, livre I, XVIII, p. 520; Paris, Garnier, 1866; trad. Amar) :

. quid credis, amice, precari?
 Sit mihi, quod nunc est: etiam minus: ...
 Sit bona librorum et provisæ frugis in annum
 Copia.

« ... Savez-vous bien, ami, ce que je demande aux dieux? de conserver le peu que je possède, et moins encore,... de ne jamais manquer de livres, et d'avoir toujours devant moi une année de mon petit revenu... »

Tome I, page 70. (L'amour des livres....)

L'usage du calamus (roseau), pour écrire, a duré jusqu'au VI^e ou au VII^e siècle.

Et même bien plus tard, jusqu'au XVI^e siècle. « Plusieurs passages des lettres du savant Reuchlin et d'Érasme prouvent que les *roseaux à écrire* étaient encore employés au XVI^e siècle. En 1520, Reuchlin se

rouvant réduit à la plus extrême misère, Pirkheimer lui envoie, entre autres objets, *du papier, des canifs, les plumes de cygne, et ses propres roseaux*. Reuchlin fut si charmé de leur excellent service, qu'il prétendit que son ami les avait tirés de Cnide ou de l'Égypte. Érasme, redevable à Reuchlin de *trois roseaux à écrire*, l'invita à adresser pour lui en Angleterre, à un ami commun, *ceux qu'il pourrait encore se procurer*. » (LOUIS FIGUIER, *les Merveilles de la science*, t. II, l'Industrie du papier, p. 172; Paris, Furne-Jouvet, s. d. [1875-1876].)

Tome I, page 70. (L'amour des livres....)

« *Quant aux plumes métalliques, bien qu'on les regarde comme une invention moderne, elles sont d'une origine assez ancienne.... On a découvert, au XVI^e siècle, une plume métallique reconnue pour être un ustensile ancien.* » (GÉRAUD.)

L'invention et la vulgarisation de la *plume métallique* sont un sujet litigieux et obscur. SAINTE-BEUVE, dans son *Port-Royal* (t. III, p. 515, note 5; 4^e édit.; Paris, Hachette, 1878) affirme qu'« on doit à Port-Royal l'usage des plumes de métal ». LAROUSSE (*op. cit.*, t. XII, p. 1204, col. 5, art. Plume) déclare que la plume métallique « fut inventée, au milieu du XVIII^e siècle, par le mécanicien français J. Arnoux, mais ne devint d'un usage vulgaire que vers la fin de la Restauration ». Enfin la revue scientifique *Cosmos* (15 septembre 1900, pp. 521-522) nous fournit les renseignements suivants, qui ne concordent ni entre eux ni avec les précédents : « L'invention de la plume métallique remonte à 1800 et est due à l'Américain Pellegreno Williamson, ouvrier bijoutier. Il fréquentait une école du soir et ne pouvait jamais arriver à tailler sa plume d'oie; il se fabriqua alors, pour son usage personnel, une plume d'acier. Sa première plume à pointe unique ne le satisfaisant point, il la fendit, de façon à lui donner

plus d'élasticité. L'invention eut un grand succès, et l'on raconte que l'inventeur ne s'occupa plus que de la fabrication de ses plumes, et qu'il gagnait à ce travail plus de 600 dollars par mois. Les Anglais s'approprièrent cette invention, et les premiers fabricants devinrent extraordinairement riches. — Une autre version attribue l'invention des plumes d'acier au professeur Burger, de Kœnigsberg (Prusse orientale). En 1808, il fit savoir qu'il fabriquait des plumes métalliques, et cet avis fut connu d'un certain Perry, de Birmingham, qui, en 1850, obtint un brevet de fabrication. Perry devint millionnaire, et Burger mourut à l'hôpital. »

Quant au *crayon*, à notre crayon actuel, — mine de plomb renfermée dans une sorte de tube de bois, — il date, d'après MM. LECOY DE LA MARCHE (*les Manuscrits et la Miniature*, p. 45) et P. LOUISY (*le Livre et les Arts qui s'y rattachent*, p. 51), « de la fin du moyen âge, des premières années du xv^e siècle ». Dans un article très précis et détaillé, *la Grande Encyclopédie* se montre moins absolue et fait remonter bien plus haut l'invention des crayons. « De temps immémorial, écrit-elle (art. Crayon), on s'est servi de poinçons de métal pour régler le parchemin et obtenir une écriture régulière, mais c'est seulement dans la dernière période de l'antiquité classique que les copistes commencèrent à se servir du crayon. Soit que l'usage du crayon antique se fût perdu, soit qu'on eût de la difficulté à se le procurer, les copistes du xi^e siècle se servaient généralement d'un stylet de fer ou pointe sèche pour la réglure des pages. A partir du xii^e siècle, on remplaça le stylet de fer par une tige de plomb simple et taillée en pointe. Dans les pays qui possèdent des gisements de graphite, on ne tarda pas à découvrir la propriété que possède cette substance de laisser sur le papier une teinte grise et luisante, et l'idée vint de l'appliquer au même usage que les stylets de plomb, qui avaient le défaut d'inciser le

papier. Seulement, comme la mine est très fragile, on imagina de la rendre plus solide en l'enfermant dans de petits cylindres de bois. Ainsi naquit, en Angleterre ou en Allemagne, peut-être dans les deux pays à la fois, la fabrication des crayons modernes ou crayons de mine de plomb, mais on ignore à quelle époque précise. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle existait bien avant le *xvi^e* siècle. Comme la plombagine la plus pure se trouve à Borrowdale, dans le Cumberland, c'est en Angleterre que, depuis très longtemps, on a pu faire des crayons de bonne qualité. Nos crayons à régler ou à prendre des notes devinrent d'un usage général à partir du *xviii^e* siècle ; il existait alors deux espèces de crayons, toutes deux vendues à Paris par les petits marchands installés sur les parapets du Pont-Neuf.

« En 1795, Conté inventa un procédé très ingénieux pour fabriquer artificiellement des crayons de mine de plomb d'excellente qualité. L'Angleterre fournissait alors l'Europe de crayons fabriqués chez elle avec le graphite.... Le Conseil des mines de la République, lorsque la guerre eut privé la France des crayons anglais, chargea Conté de rechercher les moyens de fabriquer des crayons artificiels. Conté, dès le 2 pluviôse de l'an III, avait résolu la question et obtenu un brevet. L'invention consistait à mélanger, avec de l'argile parfaitement purifiée, du graphite faisant l'effet et jouant le rôle de plombagine.... »

Sur Nicolas-Jacques Conté (1755-1805), à la fois peintre, chimiste et mécanicien, né à Saint-Céneri-près-Sées, commune d'Aunou-sur-Orne (Orne), et dont la vie, une vie exemplaire, fut des plus mouvementées et des plus curieuses, voir une bonne et longue étude dans la *Biographie universelle* de MICHAUD (2^e édit.). Conté était un esprit d'une étonnante originalité et d'une fécondité sans pareille ; c'est de lui que Monge disait qu'« il avait toutes les sciences dans la tête. et

tous les arts dans la main » ; lui que Bonaparte proclamait « bon à tout » (cf. *la Grande Encyclopédie*). Sur Nicolas Conté et la fabrication des crayons, M. Paul Chaumet a récemment publié, dans *la Revue des arts graphiques* (24 novembre 1906, pp. 455-455), un article auquel nous empruntons, en raison même du grand intérêt que présentent la vie et les travaux de Conté, les détails suivants :

« ... Conté (qui était né de parents pauvres) révéla, tout jeune, des dispositions étonnantes pour le dessin et la peinture ; son père le poussa donc dans la voie des arts et lui fit donner des leçons de l'illustre Greuze. Mais la peinture, qui, pourtant, l'avait mené à contracter un fort beau mariage, n'était, pour Conté, qu'une sorte de passe-temps, un art d'agrément, et, ses goûts l'ayant porté vers les sciences exactes, il se mit à étudier d'arrache-pied la physique et la chimie, qu'il devait plus tard faire avancer à grands pas.

« Il s'occupa d'abord d'aérostation. Il avait trouvé, en collaboration avec Coustelle, un procédé pour rendre imperméable l'étoffe des ballons à gaz hydrogène, et au moyen duquel ce gaz se conservait, sans aucun renouvellement, pendant deux et même trois mois. Malheureusement, le secret de ce procédé est perdu, et, aujourd'hui, on ne peut guère conserver ce gaz plus de quarante heures dans les enveloppes des ballons actuels, qui sont, comme on ne l'ignore pas, de soie vernie. Jusqu'ici, personne n'a pu retrouver le procédé de Conté.

« Le Directoire nomma Conté directeur, avec le grade de commandant, des établissements aérostatiques de Meudon, organisés quelque temps auparavant par le commandant Coustelle. C'est dans ces établissements que furent construits les ballons envoyés aux armées du Rhin et de la Moselle. Je ne dois pas passer sous silence qu'au cours de ces travaux, en tentant des

xpériences, Conté eut l'œil gauche crevé à la suite de explosion d'un matras rempli d'oxygène. »

Peu de temps après, Conté fut appelé à organiser le musée qu'on venait de créer dans les dépendances de abbaye de Saint-Martin-des-Champs, aujourd'hui le Conservatoire des Arts et Métiers. Il fut ensuite désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, en qualité de chef du corps des aéroliers.

Rentrée en France, la compagnie des aéroliers fut dissoute, et Conté reprit le cours de ses travaux scientifiques. C'est alors qu'« il perfectionna le crayon graphique tel que nous le connaissons, et en répandit la pratique. Mais ce fut son chant du cygne, car il mourut peu de temps après, usé par le travail, le 6 décembre 1805. Il avait cinquante ans.

« Cette invention des crayons, ajoute M. Paul Chaumet, fut la seule dont Conté tira profit. Il avait fondé à Paris une manufacture où, aidé par son frère, il fabriquait ses crayons. Cette manufacture existe encore et est dirigée par les petits-fils de Conté. »

Quant à la fabrication même des crayons, voici quelques détails techniques extraits également de l'article de M. Paul Chaumet :

« Ce qu'on appelle la *mine* d'un crayon, et qui est enfermée dans une sorte d'étui en bois, est un composé d'argile plastique et de graphite. C'est à la proportion de graphite, augmentée ou diminuée, qu'on doit la dureté ou la tendreté de la mine d'un crayon, dénommée techniquement *âme*. Argile et graphite, humectés d'eau, sont mélangés et forment une pâte livrée à de puissantes machines qui la broient, la malaxent, l'assouplissent et en font un tout homogène et d'une ductilité parfaite. D'autres appareils laminent, puis tréfilent cette pâte, et les minces cordons obtenus sont rangés dans des moules et coupés aux dimensions voulues.

« Pour les crayons de couleur, on emploie des argiles blanches aussi fines que le kaolin, auxquelles on incorpore la matière colorante en poudre.

« En ce qui concerne le bois formant la gaine destinée à maintenir et à protéger l'âme de graphite, son choix n'est pas indifférent. Il faut que ce bois ait le grain serré et les fibres assez tendres pour être facilement entamé par un canif. C'est le cèdre qui est employé exclusivement à tout autre bois. Il n'est fait exception que pour les crayons industriels tels que ceux dont se servent les menuisiers. Ces crayons sont faits de bois blanc. Ces bois doivent être d'une siccité parfaite.

« De ces bois on fait des planchettes dans lesquelles on creuse à la machine plusieurs rainures parallèles. Dans chacune de ces rainures, badigeonnées de colle forte, on incruste un des cordons de graphite dont il a été parlé plus haut, puis on applique sur chaque planchette garnie une autre planchette dont les rainures sont vides et qui viennent emboîter hermétiquement les *mines* placées dans la première. Le tout est serré à la forme et mis à sécher. Quand ces blocs de bois et de graphite sont secs, des machines les découpent dans le sens de la longueur, puis d'autres les arrondissent ou leur donnent la forme hexagonale. Lorsque les crayons sont polis, des vernisseuses leur font subir leur dernière toilette. Il ne reste plus qu'à les marquer à l'or fin à chaud, ou simplement à les timbrer au timbre sec ou humide. »

Ces marques et timbrages ont pour but non seulement d'indiquer le nom du fabricant, mais de donner à chaque crayon un numéro qui fasse connaître le degré de dureté de sa mine. C'est le n° 1 qui est le plus dur.

Le crayon, objet si bénin, si inoffensif, a causé la mort d'un célèbre voyageur allemand, Édouard Vogt

(1829-1856). « Vogel était dans l'intérieur de l'Afrique, où il faisait une de ces pérégrinations auxquelles la science moderne est redevable de tant de renseignements curieux. Le premier ministre d'un État où il se trouvait alors, tenté par la beauté de son cheval, le lui demanda. Vogel refusa. Le ministre résolut de perdre le maître pour s'approprier l'animal qu'il convoitait; il ameuta la population contre lui, le représenta comme un sorcier, parce qu'il écrivait *avec une plume sans encre*, et excita à un tel point les imaginations que les indigènes se jetèrent sur le voyageur et le massacrèrent. » (LAROUSSE, *op. cit.*, t. V, p. 458, col. 5, art. Crayon.)

Tome I, page 82, note 2. (L'amour des livres....)

... « *Saint Jérôme fut battu de verges par un ange, qui lui reprochait, en le frappant, de lire avec plus d'ardeur Cicéron que l'Évangile.* » (LACORDAIRE.)

Sur saint Jérôme et son amour pour les lettres et pour Cicéron, cf. VILLEMALIN, *Tableau de l'éloquence chrétienne au IV^e siècle*, pp. 557-558 (Paris, Didier, 1851) : « Jérôme conservait, dans sa cellule de Bethléem, les chefs-d'œuvre de l'éloquence profane qu'il avait rassemblés jadis avec beaucoup de soin, pendant son séjour à Rome et dans les Gaules. C'était le seul trésor qu'il eût apporté avec lui dans l'Orient. Le charme de ces lectures le ravissait encore, et son christianisme jaloux s'effrayait d'un semblable enthousiasme. C'était, à ses yeux, un danger nouveau, une tentation de l'esprit, non moins redoutable que celle des sens. On a dit avec raison que l'univers est gouverné par des livres; cette puissance ne fut jamais plus visible que dans la lutte des deux civilisations, pendant les premiers siècles du christianisme; et rien ne peut en donner une idée à la fois plus singulière et plus vraie que saint Jérôme racontant qu'il luttait par la pénitence

et par la prière contre le charme de la littérature profane... « Homme faible et misérable, écrit-il, je jeûnais
 « avant de lire Cicéron. Après plusieurs nuits passées
 « dans les veilles, après des larmes abondantes que
 « m'arrachait le souvenir de mes fautes, je prenais
 « Platon. Lorsque ensuite, revenant à moi, je m'at-
 « tachais à lire les prophètes, leur discours me semblait
 « rude et négligé. Aveugle que j'étais, j'accusais la
 « lumière! »

« Jérôme raconte que cette anxiété fut suivie d'une
 fièvre violente qui consuma toutes ses forces et le jeta
 dans une effrayante léthargie. « Alors, dit-il, je me crus
 « transporté en esprit devant le tribunal du Juge suprême,
 « qui semblait entouré d'une si vive et si éblouissante
 « clarté, que, retombé sur la terre, je n'aurais pu jamais
 « y fixer les yeux. Une voix me demanda qui j'étais :
 « Je suis chrétien, répondis-je. — Tu mens, dit le Juge
 « suprême, tu es un cicéronien, et non pas un chrétien ;
 « où est ton trésor, là est ton cœur. »

Tome I, page 97, note 1. (L'amour des livres....)

A la suite de l'éloge de Paris et des vers : *O dulci Parisius*, etc., ajouter :

Le président de la république des États-Unis THOMAS JEFFERSON (1745-1826), qui connaissait la France et le Français surtout par Paris, disait : « Pour tout homme le premier séjour préféré, c'est la Patrie; le second c'est la France ». (MICHELET, *Sur les chemins de l'Europe*, chap. IX, p. 159; Paris, Marpon et Flammarion, 1895.)

Tome I, page 107. (L'amour des livres....)

Avant le paragraphe commençant par : FRANÇOIS (1494-1547), ajouter :

Le fameux seigneur de LA PALICE, JACQUES DE CHABANNE (... 1525), un des plus grands capitaines

son temps, qui fut tué à la bataille de Pavie, possédait une bibliothèque riche de 62 000 volumes; c'était un passionné bibliophile. (Cf. *le Magasin pittoresque*, août 1867, p. 245.)

Tome I, page 125, note 5. (L'amour des livres....)

Parmi les princes peu lisards, selon l'expression de la maréchale Lefebvre, etc.; ajouter :

On sait de quelle brutale façon le duc de Montausier s'acquittait de ses fonctions de gouverneur du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Mme de Caylus écrit, à ce sujet, dans ses *Souvenirs* (pp. 72-75; Paris, Charpentier, 1881) : « La manière rude avec laquelle on le forçait [Monseigneur. le Grand Dauphin] d'étudier lui donna un si grand dégoût pour les livres, qu'il prit la résolution de n'en jamais ouvrir quand il serait le maître. Il a tenu parole. »

Tome I, page 158, note 1. (L'amour des livres....)

Sur Gabriel Naudé, voir un important et substantiel article de SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, t. II, Gabriel Naudé, pp. 467-512. (Paris, Garnier, s. d.)

Tome I, page 142, note 1. (L'amour des livres....)

On est allé jusqu'à dire que Louis XIV ne savait pas lire couramment l'impression....

L'extrême ignorance de Louis XIV a été maintes fois signalée et constatée. « Il (Louis XIV) ne savait, à proprement parler, que ce que la nature lui avait appris. » (Abbé DE CHOISY, *Mémoires*, livre I, t. I, p. 58; Paris, Librairie des bibliophiles, 1888.) « Louis XIV.... Élevé dans l'ignorance, le bon sens avec lequel il était né le rendait timide. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*, chap. VI : *Œuvres complètes*, t. II, p. 585; Paris, édit. du journal *le Siècle*, 1867.) « Louis XIV savait à peine lire

et écrire. » (Abbé LE GENDRE, *ap.* Georges AVENEL, note des *Œuvres complètes de Voltaire*, édit. du journal *le Siècle*, t. II, p. 455.)

Tome I, page 150. (L'amour des livres....)

« *Si l'on veut bien considérer, nous dit d'Olivet, qu'il (Huet) a vécu quatre-vingt-onze ans....* »

Comme l'évêque Huet, l'abbé D'OLIVET (1682-1768) fut un très ardent ami des livres et des lettres : « J'aime mes livres plus que jamais, écrit-il (lettre du 22 décembre 1757, *ap.* Edmond et Jules DE GONCOURT, *Portraits intimes du XVIII^e siècle*, p. 105), et je suis même parvenu à n'aimer que mes livres. Il y a cinq ans que je me suis défendu absolument de souper dehors et j'y dine rarement. Du reste nulle sorte de passion. Je trouve le secret de ne m'ennuyer jamais. et au fond je vis heureux. »

Tome I, page 152. (L'amour des livres....)

« *Je compare* (disait Huet, l'évêque d'Avranches, « celui de tous les hommes qui a peut-être le plus lu ») *l'ignorant et le savant à deux hommes placés au milieu d'une campagne unie, dont l'un est assis contre terre et l'autre est debout.* » Etc.

Cf. PÉTRARQUE, *Mon Secret*, dialogue II, p. 64 (Paris, Bibliothèque nationale, 1898) : « ... De tout ce que tu as lu, qu'est-il resté dans ton esprit pour y germer et produire des fruits à propos? Fouille soigneusement dans ta mémoire, tu verras que tout ce que tu sais rapproché de ce que tu ignores, est comme un petit ruisseau que tarit l'ardeur d'un soleil d'été, comparé à l'Océan. »

Tome I, pages 155-156. (L'amour des livres....)

« *Quand une lecture vous élève l'esprit et qu'elle vous inspire des sentiments nobles et courageux, ne cherche*

pas une autre règle pour juger de l'ouvrage, il est bon, et fait de main d'ouvrier. » (LA BRUYÈRE.)

Cf. le mot d'ARISTOTE (cité dans l'*Encyclopédiana*, p. 559; Paris, Garnier, s. d.) : « Pour juger du mérite d'un livre, examinez si l'auteur dit tout ce qu'il faut, s'il ne dit que ce qu'il faut, s'il le dit comme il faut ».

Et Joseph DE MAISTRE (cité dans *le Magasin pittoresque*, août 1864, p. 265) : « Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir par qui ils sont aimés et par qui ils sont haïs. »

Tome I, pages 162-165. (L'amour des livres....)

« *L'amour de l'étude est presque en nous la seule passion éternelle; toutes les autres nous quittent, à mesure que cette misérable machine qui nous les donne s'approche de sa ruine....* » (MONTESQUIEU.)

Cf. Sébastien MERCIER (*l'An 2440*, t. II, p. 59, note 1; Paris, Bibliothèque nationale, 1887) : « L'homme a plus longtemps à vivre avec l'esprit qu'avec les sens; donc il sera plus sage de chercher les plaisirs dans l'un plutôt que dans les autres. »

Tome I, page 165. (L'amour des livres....)

« *Quelque chose qu'il arrive, aimez toujours les lettres,* » écrivait Voltaire....

« ... De dix-huit à quatre-vingt-quatre ans, Voltaire n'est pas un seul instant distrait de sa tâche : ni les troubles de la jeunesse, ni l'ambition, ni les maladies, ni les persécutions, ni la vieillesse ne purent l'arrêter. On raconte qu'à Ferney, dans une maladie très grave qui l'avait tenu plusieurs jours en danger de mort, il se faisait faire des lectures dont il ne perdait pas un mot; mais le médecin, craignant que ces lectures ne lui causassent quelque fatigue, les fit interdire. Bien plus, on lui défendit de parler et même de penser.

Le malade était donc resté pendant quinze jours immobile et silencieux. Mais aussitôt que la permission de parler lui fut rendue, on s'aperçut que, pendant ce temps, il avait composé et retenu par cœur une tragédie tout entière, qu'il s'empessa de dicter. » (Eugène NOËL, *Voltaire et Rousseau*, p. 162; Bibliothèque utile. Paris, Dubuisson, s. d.)

Tome I, page 168. (L'amour des livres....)

Avant le paragraphe relatif à FRÉDÉRIC LE GRAND (1712-1786), ajouter :

Jean-Jacques ROUSSEAU (1712-1778), dans une lettre à Voltaire (lettre du 10 septembre 1755 : *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, t. VII, p. 15; Paris, Hachette, 1864), fait, en ces termes, l'éloge des lettres : « Si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis... »

Et DIDEROT (1715-1784), déjà cité dans notre chapitre sur « l'Amour des livres et de la lecture » (t. I, p. 149) : « ... Ces auteurs qui charment si puissamment nos ennuis, qui nous ravissent à nous-mêmes, à qui Nature a mis en main une baguette magique dont ils ne nous touchent pas plus tôt que nous oublions les maux de la vie, que les ténèbres sortent de notre âme, et que nous sommes réconciliés avec l'existence. sont à placer entre les bienfaiteurs du genre humain. » (*Lettres à Mlle Voland*, XLIX, 51 octobre 1760 : *Mémoires, Correspondance... de Diderot*, t. I, pp. 195-194; Paris, Fournier et Garnier, 1841.) « ... Moi qui lis les hommes comme les auteurs, et qui ne charge ma mémoire que des choses bonnes à savoir et à imiter. » (*Op. cit.*, CVIII 4 octobre 1767, t. II, p. 101.)

Tome I, page 171, note 5. (L'amour des livres...)

... *La réponse de l'oracle à Zénon...* « Converse avec les morts » (avec les livres).

Sur cette citation, cf. LA MOTHE-LE VAYER, *Œuvres*, Du moyen de dresser une bibliothèque d'une centaine de livres seulement, t. X, pp. 116-117 (Paris, Guignard, 1684).

Tome I, page 175. (L'amour des livres...)

Avant le passage relatif à l'historien GIBBON (1757-1794), ajouter :

L'historien anglais ROBERTSON (1721-1795) inscrivait sur tous ses cahiers d'étudiant cette devise : *Vita sine litteris mors est* (La vie sans les lettres est une mort). (Cf. LAROUSSE, *op. cit.*, art. Robertson.)

Tome I, même page.

L'historien GIBBON (1757-1794) disait qu'il n'échangerait pas cette passion (de la lecture) « pour les trésors de l'Inde ».

Il disait aussi : « Nous ne devons lire que pour nous aider à penser ». (Cité dans *le Magasin pittoresque*, janvier 1857, p. 15.)

Tome I, page 180, note 1. (L'amour des livres...)

... Deux souscriptions avaient été ouvertes en faveur d'un autre docte et infatigable bibliographe, « de Quérard, l'une pour le faire vivre, l'autre pour le faire enterrer ». (Firmin MAILLARD.)

Joseph-Marie QUÉRARD (1797-1865), l'auteur de *la France littéraire*, des *Supercheries littéraires dévoilées* et de bien d'autres ouvrages, avait projeté de publier une *Encyclopédie du bibliothécaire*, en quinze volumes, pour laquelle il avait, durant de longues années, rassemblé quantité de fiches, mais dont le prospectus seul a paru. Quérard, petit homme sec, nerveux et bilieux,

était un travailleur acharné; sa biographie, a-t-on dit, peut se résumer dans un seul mot : le travail. Son existence n'en fut pas moins des plus précaires et des plus pénibles, et ce n'est pas sans raison qu'il disait, vers la fin de sa vie : « Le métier de bibliographe n'est peut-être pas un métier de sot, mais c'est à coup sûr un sot métier ». (Cf. LAROUSSE, *op. cit.*)

Tome I, page 195, note 6. (L'amour des livres....)

L'érudit Anatole CLAUDIN (1855-....)....

Lire : (1855-1906). Anatole Claudin, qui, outre d'innombrables catalogues très documentés et très soignés, a publié quantité de monographies sur les origines de l'imprimerie, qui avait entrepris une superbe et magistrale *Histoire de l'imprimerie en France* (dont trois volumes seulement ont paru), et littéralement consacré toute sa vie au Livre, est mort le 25 février 1906.

Tome I, page 200. (L'amour des livres....)

« *Heureux ceux qui lisent, qui relisent, ceux qui peuvent obéir à leur libre inclination dans leurs lectures! Il vient une saison, dans la vie, où, tous les voyages étant faits, toutes les expériences achevées, on n'a pas de plus vives jouissances que d'étudier et d'approfondir les choses qu'on sait, de savourer ce qu'on sent, comme de voir et de revoir les gens qu'on aime.* » Etc. (SAINTE-BEUVE.)

Cf. cette remarque de MICHELET (*l'Insecte*, Introduction, p. xxxiv; Paris, Hachette, 1890) : « ... Le vrai sens, le sens exquis de la vie, n'est pas de courir les surfaces, mais d'étudier, de chercher, de jouir en profondeur. »

Tome I, page 204, note 2. (L'amour des livres....)

« ... *alors que Schérer et Montégut écrivaient encore....* » (Jules CLARETIE.)

Lire : Scherer.

Tome I, page 204, note 2. (L'amour des livres...)

« ... Jules Levallois était un esprit supérieur que hantait les problèmes de la destinée humaine; mais ... c'était aussi un esprit charmant, très brillant et très gai, qui séduisait tous ceux qui l'approchaient. » (Jules CLARETIE, *le Figaro*, 18 septembre 1905, Un secrétaire de Sainte-Beuve.)

On ne saurait mieux mettre en lumière les qualités maîtresses de Jules Levallois, mieux définir ce fervent ami des livres et des lettres et ce vrai sage que ne l'a fait là M. Jules Claretie. Pendant que je travaillais au présent ouvrage, Jules Levallois, qui m'avait ouvert, depuis plus de trente-cinq ans, les trésors de son cœur, de son intelligence et de sa science, et à qui j'avais voué une affection toute filiale, est décédé (le 14 septembre 1905) dans son ermitage de Pontaubault, près d'Avranches. Il était né à Rouen, le 10 mai 1829. Mme Lépiney, belle-sœur et héritière de Jules Levallois, a bien voulu me confier le journal manuscrit où, dès sa dix-huitième année, il s'était fait une coutume de relater ses impressions, d'enregistrer son examen de conscience, de noter surtout les remarques, considérations et objections que ses nombreuses et incessantes lectures lui suggéraient. J'exprime ici à Madame Lépiney mes très profonds remerciements pour ce témoignage d'estime et de confiance. Dans le cours de ces études bibliographiques, j'ai déjà fait plus d'un emprunt au journal manuscrit de Levallois, qui comprend trente cahiers, d'un format analogue tantôt à l'in-8, tantôt à l'in-18, d'environ 500 pages chacun, et d'une écriture fine, compacte, mais très lisible. Voici encore quelques extraits de ce mémorial, relatifs surtout à la question traitée dans mon premier tome, à « L'Amour des livres et de la lecture », extraits des plus suggestifs, des plus féconds en enseignements, et que j'aurais pu

étendre bien davantage, si la place ne m'était pas forcément mesurée.

« *Totus sum in libris* : c'est ma devise. » (Cahier n° 4, 29 avril 1854, p. 75.)

« ... L'étude, c'est elle encore aujourd'hui qui occupe et emporte mes meilleurs moments, elle qui sera jusqu'au bout la grande consolation de ma vie. » (Cahier n° 11, 1^{er} octobre 1868, p. 222.)

« Irai-je jusqu'au bout de ma tâche?... Passerai-je sur la terre n'ayant eu que de droites intentions, ayant à peine eu le temps et le pouvoir de manifester quelques vues justes et utiles? Je ne sais. La volonté de Dieu sera faite. Ce dont j'ose répondre, c'est que je ne laisserai point entamer ni abaisser mon âme. Quand la mort me prendra, je pourrai dire, au point de vue moral, ce que disait La Fayette à quelqu'un qui lui demandait ce qu'il avait fait sous l'Empire : « Je me suis tenu debout. » (*Ibid.*, 20 octobre 1868, p. 225.)

« Amoureux fou de la lecture et longtemps privé de livres par mon extrême pauvreté, j'ai cédé à un véritable accès de gloutonnerie intellectuelle, lorsque je me suis trouvé exercer une profession où les livres m'arrivaient en abondance. J'ai accumulé les volumes dans ma bibliothèque : il me semblait que je n'en aurais jamais assez. Cette fièvre, qui a duré près de dix ans, commence à tomber aujourd'hui. Si c'était par suite d'un alanguissement, d'un blasement, je ne m'en féliciterais pas, — moi qui ai pour principe que toute la science et tout le mérite de la vie consistent à *se tenir en appétit*. Mais la sévérité et la sobriété qui succèdent à mon engouement sont le résultat de la réflexion, de l'expérience, et c'est pourquoi je m'en réjouis. » (*Ibid.*, 22 juin 1870, pp. 265-264.)

« Ce n'est point pour ceux qu'on connaît, pour la gloire immédiate, pour son canton, où l'on n'est jamais prophète, qu'on cherche et qu'on écrit ; c'est pour l'ami

inconnu que l'article ou le livre va trouver à travers l'espace ou le temps. Emerson ne m'a jamais vu; Joubert était mort avant ma naissance; Senancour disparaissait avant que j'eusse ouvert *Oberman*. Et cependant ils ont écrit pour moi; ils n'ont jamais eu un meilleur ami. Je ne souhaite rien de mieux ni de plus. Un tel succès est ce que j'ambitionne. C'est là mon idéal. » (*Ibid.*, 25 octobre 1875, p. 558.)

« L'âge mûr ne lit pas comme la jeunesse : on commence par être curieux, on finit par être studieux. » (Cahier n° 14, 12 novembre 1877, p. 114.)

« ... Pour moi, tant que mes facultés ne me feront point défaut, je suis bien déterminé à étudier sans relâche, à m'instruire, à me rendre un peu moins imparfait de toutes façons. La mort ne me trouvera point « bêchant mon jardin », mais je voudrais qu'elle me surprit lisant un bon livre, regardant un beau tableau, écoutant une belle symphonie, ou bien encore contemplant la nature dans ce qu'elle a de doux et de grand. Je crois trop à l'éternité pour ne pas vivre comme si la vie était éternelle. Faisons provision de notions et de vérités : qui sait si nous n'en aurons pas besoin, même au delà? » (*Ibid.*, 14 septembre 1881, p. 182.)

« ... A l'âge auquel je suis parvenu (cinquante-huit ans), il n'y a plus guère pour l'homme que des événements moraux, j'entends par là des perfectionnements de culture, des accroissements d'information, des redressements de méthode, des éclaircissements sur l'homme, le monde et l'infini, des conceptions agrandies, élargies, renouvelées, des résolutions définitives. des vues sur l'*au-delà*. » (Cahier n° 25, 17 août 1887, p. 2.)

« ... J'ai repris, achevé les *Lettres à Lucilius*, et révisé l'ensemble. Quel trésor de belles maximes que ce Sénèque! Aussi Montaigne ne s'est-il pas gêné pour y puiser. Et quelle langue fine, subtile, abondante, élégante, éclatante! Quelle anticipation sur l'avenir! Que

de pensées modernes ! La pure antiquité n'est plus là, et, autant que j'en puis juger, elle n'est déjà plus dans Cicéron. Sénèque ne fut peut-être pas un sage, mais je doute fort que l'on ait jamais tenu une boutique de sagesse mieux fournie, plus richement ornée. » (Cahier n° 25, 50 juin 1890, p. 125.)

« Aucun être n'a de droit sur un autre être. Aucun être ne peut se passer d'un autre être : les Romains appelaient l'amitié *necessitudo*. » (*Ibid.*, 9 avril 1891, pp. 144-145.)

« *De Senectute*. — Quelques bons moments dans la journée, quelques bons jours dans l'année, passé un certain âge, ne demandons rien de plus. La vieillesse est une retraite qu'il faut conduire en bon ordre, si l'on ne veut pas qu'elle se change en déroute. » (*Ibid.*, 9 avril 1891, p. 145.)

« Tout homme sachant tenir une plume et ayant exercé une plus ou moins grande influence doit compte à ceux qui viennent après lui des enseignements qu'il a reçus, des expériences qu'il a faites, des épreuves qu'il a traversées, et des vues que le passé lui suggère sur l'avenir. Nous devons à tous un aveu, un bilan, fût-ce celui de notre défaillance morale, notre conclusion, fût-elle que nous ne concluons pas : on conclura pour nous. Ce qu'on est en droit d'attendre de nous, ce n'est pas un enseignement, mais un renseignement. » (*Ibid.*, 17 décembre 1892, p. 180.)

« ... Il se fait en moi un travail intérieur continu dont j'aimerais à noter les phases et les résultats. Le monde religieux, intellectuel, politique, offre en ce moment à l'observateur le plus curieux et le plus intéressant des spectacles. Je trouve là, pour mon activité mentale, un inépuisable aliment. Rien n'aide à vivre comme de penser : c'est un élément de santé. Il ne faut pas croire que les vues générales détachent des observations particulières ; au contraire, elles donnent aux

moindres faits une couleur, une signification, un attrait particulier. Le philosophe ne connaît pas l'ennui. Comment pourrait-il s'ennuyer? « Il emporte partout, comme le dit si bien Renan dans ses *Dialogues*, le parlerre charmant de la variété de ses pensées. » (Cahier n° 25, 50 juin 1896, p. 246.)

Tome I, page 206, note 1. (L'amour des livres....)

On connaît l'admirable panégyrique de la pauvreté tracé par Proudhon....

Voir aussi la très belle et célèbre ballade, *la Bonne Déesse de la Pauvreté*, de George SAND, dans *la Comtesse de Rudolstadt* (t. II, pp. 299-302; Paris, Michel Lévy, 1861): « Chemins sablés d'or, landes verdoyantes, ravins aimés des chamois, grandes montagnes couronnées d'étoiles, torrents vagabonds, forêts impénétrables, laissez-la, laissez-la passer, la bonne déesse, la déesse de la pauvreté! — Depuis que le monde existe, depuis que les hommes ont été produits, elle traverse le monde, elle habite parmi les hommes, elle voyage en chantant, ou elle chante en travaillant, la déesse, la bonne déesse de la pauvreté! — Quelques hommes se sont rassemblés pour la maudire. Ils l'ont trouvée trop belle et trop gaie, trop agile et trop forte.... Ils ont enchaîné la bonne déesse, ils l'ont battue et persécutée; mais ils n'ont pu l'avilir: elle s'est réfugiée dans l'âme des poètes, dans l'âme des paysans, dans l'âme des artistes, dans l'âme des martyrs, et dans l'âme des saints, la bonne déesse, la déesse de la pauvreté! — ... Elle fait toujours les plus grandes et les plus belles choses que l'on voit sur la terre; c'est elle qui cultive les champs et qui émonde les arbres; c'est elle qui conduit les troupeaux en chantant les plus beaux airs; c'est elle qui voit poindre l'aube et qui reçoit le premier sourire du soleil, la bonne déesse de la pauvreté! » Etc.

Déjà un des plus anciens, sinon le plus ancien écri-

vain dont les œuvres soient parvenues jusqu'à nous, HÉSIODE (.... -), avait qualifié la pauvreté de « présent des dieux immortels ». (*Les Œuvres et les Jours* [Ἔργα καὶ Ἡμέραι], poème, ap. CERVANTÈS, *Don Quichotte*, traduct. Louis VIARDOT, t. II, p. 505, note 1; Paris, Hachette, s. d.; in-16.)

VICTOR DE LAPRADE, dans ses *Poèmes évangéliques* (la Tentation, VIII, p. 95; Paris, Lemerre, s. d.; in-12), a aussi magnifiquement parlé de la pauvreté :

Nul ne veut de ton joug que le Christ a porté,
Et chacun te blasphème, ô sainte Pauvreté!
Le sage même, épris des lutttes qu'il surmonte,
T'appelle une douleur, et le riche une honte.
Eh bien! moi, je te nomme un vrai présent du ciel.
Non, la haine en ton sein ne cuve pas son fiel.
O mère des grands cœurs, nourrice aux flancs robustes!
Dieu te donne à former les voyants et les justes.
Et tu leur fais goûter, dans l'ombre où tu te plais,
Ces fortes voluptés qui n'énervent jamais.

MICHELET, dans *Mon Journal* (1820-1825, p. 75; Paris, Marpon et Flammarion, 1888; in-18), a fait également un bel éloge de la pauvreté : « Ne nous plaignons pas d'être pauvre. La sagesse doit nous faire désirer, au contraire, de n'être jamais comblé des faveurs de la fortune. Pauvre, on est riche d'un autre bien, celui d'éprouver le besoin de penser. Qui sait même si la privation du bien-être matériel n'est pas jusqu'à un certain point un aiguillon? Le génie est seul sur la terre; mais, isolé des individus, il ne s'unit que plus puissamment à l'humanité. — On est pénétré, quand on songe que les grands esprits dont l'influence a le plus servi le monde ont été pauvres et méprisés. J'aimerais à faire un livre là-dessus. »

« Les gens de lettres, disait Jean-Jacques ROUSSEAU (ap. SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, t. XI, p. 155, doivent faire trois vœux : *pauvreté, liberté, vérité.* »

« ... La *sainte pauvreté*, ce qui est encore la seule chose un peu haute dans ce bas monde. du moins chez

les gens de lettres et les philosophes, qui n'ont guère que cette vertu, quand ils l'ont. » (Jules Bois, *l'Ève nouvelle*, p. 92.)

Et Sébastien MERCIER (*Tableau de Paris*, t. 1, chap. VIII, Auteurs, p. 55; Paris, Bibliothèque nationale, 1901) : « ... Les pensions que le gouvernement accorde aux gens de lettres ne se donnent ni aux plus pauvres, ni à ceux qui ont le plus utilement travaillé : les plus souples, les plus intrigants, les plus importuns enlèvent ce que d'autres se contentent d'avoir mérité au fond de leur cabinet. La pauvreté de l'homme de lettres est, à coup sûr, un titre de vertu, et une preuve du moins qu'il n'a jamais avili ni sa personne ni sa plume. » Etc.

Sur la pauvreté et sur le rôle et l'influence de l'argent dans la littérature, voir aussi notre tome IV, p. 106 (107, 108), note 2, où l'on trouve, entre autres témoignages, ces vers de FABRE D'ÉGLANTINE (*le Philinte de Molière ou la Suite du Misanthrope*, acte I, sc. VI) :

Sachez que, dans un temps si funeste au devoir,
Où rien n'enrichit mieux que le crime et le vice,
La pauvreté souvent est un heureux indice.

Tome I, page 209. (L'amour des livres....)

Dans les souvenirs de jeunesse du grand historien MICHELET (1798-1874) se trouve, etc.

Ajouter : « Mon charme le plus grand, qui me remettait le cœur, c'était, le dimanche ou le jeudi, de lire deux ou trois fois de suite une élégie de Tibulle, un livre de mon Horace stéréotype, que j'ai encore et dont les marges d'en bas portent les marques de l'assiduité avec laquelle je l'ai étudié; mais surtout un chant de Virgile. Peu à peu je le retenais. Lui surtout était au ton de mon âme.... Voilà les amis de ma solitude, avec lesquels j'ai vécu pendant deux années entières. Ils m'ont fait éprouver tous les enthousiasmes.... » (MICHELET, *Ma Jeunesse*, livre I, XII, pp. 99-100; Paris, Cal-

mann Lévy, 1884; in-18.) « Un livre unique qu'on lit et qu'on relit, qu'on rumine et digère, développe souvent mieux qu'une vaste lecture indigeste. J'ai vécu des années d'un Virgile, et m'en suis bien trouvé. » (MICHELET, *le Peuple*, chap. III, p. 101; Paris, Calmann Lévy, s. d.) « Tendre et profond Virgile! moi, qui ai été nourri par lui et comme sur ses genoux... » (Id., *op. cit.*, chap. VI, p. 225.) Et ceci encore : « Dans mon enfance, et même plus tard, on n'avait guère qu'un ou deux livres de prédilection. Aussi que n'y mettait-on pas? A peu près tout ce qu'on avait soi-même dans l'âme. Selon qu'il faisait beau ou laid, selon qu'on était gai ou triste, heureux ou non, plus ou moins pauvre, ce livre se colorait diversement. Nul ami plus fidèle. Le camarade, souvent, qui vient vous voir est discordant; il vient gai quand on est triste. L'ami imprimé? Non. Je ne sais comment il se faisait qu'il se mettait toujours à l'unisson de mes pensées. » (Id., *Ma Jeunesse*, livre II, VII, p. 224.) Cf. *infra*, p. 556, un extrait de *Nos Fils* de MICHELET, où se retrouvent ces mêmes idées dans les mêmes termes.

Tome I, p. 209. (L'amour des livres....)

Avant le paragraphe relatif à Édouard LABOULAYE (1811-1885), ajouter :

Gustave FLAUBERT (1821-1880) a été toute sa vie un « liseur infatigable; ses repos étaient des lectures, et il possédait une bibliothèque entière des notes prises dans tous les volumes qu'il avait fouillés ». (Guy DE MAUPASSANT, *Gustave Flaubert*, pp. LXIX-LXX, en tête des *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand*; Paris, Charpentier, 1884.) « Je vais me mettre à Sophocle, que je veux savoir par cœur, dit-il dans une de ses lettres; la bibliothèque d'un écrivain doit se composer de cinq à six livres, sources qu'il faut relire tous les jours. Quant aux autres, il est bon de les connaître, et puis c'est

tout. Mais c'est qu'il y a tant de manières différentes de lire, et cela demande aussi tant d'esprit que de bien lire! » (Gustave FLAUBERT, *Correspondance*, 1852, t. II, p. 146.) « Prends donc, toi, pauvre Muse, écrit-il encore à la même Madame X..., l'habitude de lire *tous les jours un classique*. Tu ne lis pas assez; si je te prêche cela sans cesse, chère amie, c'est que je crois cette hygiène salubre. » (Id., *loc. cit.*, t. II, pp. 500-501.)

Tome I, pages 214-215. (L'amour des livres....)

« On a parfois comparé... les grandes bibliothèques à des nécropoles. Que de vivants sont moins vivants que ces prétendus morts! » Etc. (Albert COLLIGNON.)

Sur l'influence des livres, des *morts* et de la tradition, notons ces très belles considérations de M. Maurice BARRÈS (*le Livre seule richesse normale essentielle*, dans *le Livre à travers les âges* par Georges BRUNEL, pp. 25-24; Paris, Mendel, 1894) : « Toujours les morts commandent à la vie.... Nous vivons dans un ordre social qu'ils nous imposent, que nous n'avons pas choisi. De nos pensées elles-mêmes, sommes-nous les maîtres? Combien en est-il que nous ayons vérifiées dans notre esprit? Formules et préjugés, c'est tout notre bagage. Les morts habitent notre cerveau, animent tout notre être. Tous les livres sont des morts.... Les livres sont des morts, et en même temps ils sont la survie des siècles passés. Telles paroles inscrites, il y a trois mille ans, sur un parchemin, sont plus vivantes et plus fraternelles pour nous que la voix même de notre frère. Le livre est, dans l'humanité, la force qui conserve par excellence, en même temps que la force qui éveille; en lui repose l'essence même de l'énergie humaine. C'est toute force et toute richesse. » Etc.

Tome I, page 215 (216), note 2. (L'amour des livres....)

... *Lé livre de M. Mouravît* (le Livre et la Petite Biblio-

thèque d'amateur), où abondent les précieux conseils, les lumineuses réflexions et les plus sages maximes.

Parmi ces excellents avis se trouve le suivant, qui explique on ne peut mieux l'importance de la science bibliographique, et le rôle qu'elle devrait occuper : « Il serait bon, il serait souhaitable que les littérateurs, les hommes de goût, la masse même de ceux qui lisent, comprissent enfin la nécessité de s'éclairer par des connaissances personnelles en matière de livres. En considérant les lumières que la bibliographie peut nous donner sur la date et le succès des compositions, sur le choix des textes, sur les matériaux accumulés autour de chaque question scientifique ou artistique, on apprendra à apprécier à sa juste valeur cette science, que l'on peut dire nouvelle, car elle ne s'est guère offerte jusqu'à ce jour au monde lettré que sous la forme fastidieuse d'un inventaire. Et cependant la bibliographie n'est-elle pas le *pronaos* [portique en façade, vestibule] qui donne accès dans le temple de la Science, et sur lequel s'ouvrent les portes qui livrent à chacun la partie du sanctuaire où il souhaite s'asseoir plus à l'aise et mieux recueilli? Ne renferme-t-elle pas le foyer de cette lumière inspiratrice et féconde propre à éclairer le talent et à doubler le prestige et l'auréole du génie? Il faut donc que la connaissance des livres et le culte des lettres se donnent la main, qu'ils s'unissent dans un embrassement qui les honorera, les élèvera. » (Gustave MOURAVIT, *op. cit.*, pp. 540-542.)

Tome I, page 218 (219), note 2. (L'amour des livres....)

« L'étude est si maternellement bonne, qu'il y a peut-être crime à lui demander des récompenses autres que les pures et douces joies dont elle nourrit ses enfants. » (H. DE BALZAC.)

Cf. la simple et sublime déclaration que LINNÉ (1707-1778) inscrivit en tête de ses œuvres (*ap.* Eugène NOEL

la Vie des Fleurs, xxix, p. 87) : « *Dedisti mihi, Domine, artem meam mercedem, et in illa laudabo nomen tuum.* Vous m'avez donné, Seigneur, ma récompense dans la science, et c'est par elle que je louerai votre nom. »

Tome I, page 222. (L'amour des livres....)

Silvestre DE SACY (1801-1887)....

Lire : (1801-1879), et ajouter, en note : « C'est par l'amour des lettres qu'il faut être conduit à l'amour des livres », disait encore Silvestre DE SACY (*ap. Gustave MOURAVIT, op. cit., p. 9.*)

Tome I, page 228. (Prédilections particulières....)

Pour PÉTRARQUE (1504-1574), comme nous l'avons vu, *Cicéron est un homme unique, etc.*

Ajouter :

Selon Michelet, qui a omis d'indiquer la source de ce renseignement, Pétrarque, dans sa vieillesse, avait fait d'Homère son auteur de prédilection. « Pétrarque, pour *Bible*, prit Homère. C'est sur cette poésie de jeunesse éternelle qu'il passa ses vieux jours. Et il s'y endormit de son dernier sommeil. Il en fit son chevet. On lui trouva la tête sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*. » (MICHELET, *Nos Fils*, p. 156; Paris, Calmann Lévy, 1891.)

Tome I, page 250, note 2. (Prédilections....)

C'est à tort que Gabriel PEIGNOT, dans son *Manuel du bibliophile* (t. 1, p. 95), donne à l'un des fils de Jules-César Scaliger les prénoms de Joseph-Jules; il faut lire : Joseph-Juste.

Tome I, page 251. (Prédilections particulières....)

MÉLANCHTHON (1497-1560) bornait toute sa bibliothèque à quatre auteurs dont les noms commencent par la même lettre : Platon; Pline, Plutarque et Ptolémée. . . .

Ajouter :

C'était ce qu'on appelait « les quatre P de Mélanchthon ». « Lomeier dérange le quatuor en indiquant Aristote, au lieu de Platon. » (François FERTIAULT, *les Amoureux du livre*, pp. 558-559.)

Tome I, page 256. (Prédilections particulières....)

« Je compte, au nombre de mes intimes et des premiers auteurs modernes, le bon Érasme.... » (Gui PATIN.)

Sur Érasme (1467-1536), savant et infatigable liseur, cf. Pierre BAYLE, qui, dans son *Dictionnaire historique et critique* (art. Érasme; t. VI, p. 241; Paris, Desoer. 1820), conte l'anecdote suivante : « La lecture des *Lettres des hommes obscurs* (*Epistolæ obscurorum virorum*) le fit tant rire, qu'un abcès qu'il avait au visage en creva : il ne fut plus nécessaire de le percer, comme les médecins l'avaient ordonné.... Ne mettra-t-on pas ceci entre les exemples du profit de la lecture? »

Tome I, page 245 (246), note 2. (Prédilections....)

Voir un très bel éloge de La Fontaine dans NISARD. *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 152 : « La Fontaine est le lait de nos premières années, le pain de l'homme mûr, le dernier mets substantiel du vieillard.... C'est le génie familial de chaque foyer.... Celui qui n'a que deux ouvrages dans sa maison a les *Fables* de La Fontaine. »

Et M. DE BONALD (*Pensées sur divers sujets*, p. 259; Paris, Adrien Le Clère, 1817) : « Notre poète le plus national est La Fontaine, parce qu'il parle une langue que nous seuls entendons, la langue naïve, la langue innée, si je peux le dire, et que les étrangers ne peuvent savoir que la langue apprise.... »

On se rappelle aussi et surtout l'opinion émise par LA BRUYÈRE sur La Fontaine, dans son discours de réception à l'Académie (à la suite des *Caractères*, p. 458

édit. Hémardinquer; Paris, Dezobry, 1849) : « ... Il instruit en badinant, persuade aux hommes la vertu par l'organe des bêtes, élève les petits sujets jusqu'au sublime; homme unique dans son genre d'écrire; toujours original, soit qu'il invente, soit qu'il traduise; qui a été au delà de ses modèles, modèle lui-même difficile à imiter. »

Tome I, page 248, note 1. (Prédilections....)

LEIBNITZ (1646-1716)... *La véritable orthographe, conforme à la signature, est LEIBNIZ.* Etc.

On lit, dans *le Magasin pittoresque*, juin 1869, p. 199 : « Le *t* intercalé dans le nom de Leibniz date de loin. Nous le trouvons discuté et adopté, dès 1754, par M. de Neufville, qui publia, vers cette époque, sa traduction de la *Théodicée*. Ce *t* lui paraissait plus conforme, dit-il, à la terminaison des noms propres allemands; mais son motif déterminant était que Leibniz signait *Leibnitius* pour ses travaux écrits en langue latine, au lieu de *Leibnizius*, qui eût semblé plus logique. M. de Neufville voyait là comme une indication du *t* donnée par Leibniz lui-même. Cependant on avait plus de six mille lettres écrites en français et signées *Leibniz*, ce qui militait bien autrement en faveur de l'orthographe sans *t*. Quelle influence avait alors la langue latine, pour qu'une indication étymologique dominât aussi fortement le fait! Mais aujourd'hui le latin n'a plus le même crédit, et l'on s'est enfin décidé à écrire le nom de Leibniz comme il l'écrivait lui-même. »

Tome I, page 249. (Prédilections particulières....)

Le célèbre marin et ingénieur militaire RENAULT D'ÉLIGARAY, dit PETIT-RENAULT (1652-1719)....

Voltaire parle de Petit-Renaud dans son *Siècle de Louis XIV* (chap. XIV; t. II, p. 402; édit. du journal *le Siècle*, 1867); il écrit *Renaud et petit Renaud* : « Il y

avait un jeune homme, nommé Bernard Renaud, connu sous le nom de *petit Renaud*, qui, sans avoir jamais servi sur les vaisseaux, était un excellent marin à force de génie. » Etc.

Tome I, page 250, note 2. (Prédilections....)

Parmi les dépréciateurs de la rime et des vers, on cite encore Malebranche, La Motte et l'abbé Prévost....

Sur La Motte (ou Lamotte) et son antipathie pour les vers, cf. LAROUSSE, *op. cit.*, art. Lamotte-Houdar, t. X, p. 125, col. 4 : « Lamotte avait un axiome : « La prose « peut dire plus exactement tout ce que disent les vers, « et les vers ne peuvent pas dire tout ce que dit la « prose ». Etc.

Tome I, même page. même note.

Stendhal en voulait au vers alexandrin qu'il... comparait « à une paire de pincettes brillantes et dorées, mais droites et roides ». (SAINTE-BEUVE.)

Ajouter :

« J'ai mis le mot sur le compte de Stendhal, il est de moi. » avoue Sainte-Beuve, dans une note de l'édition posthume de son *Tableau de la poésie française au XVI^e siècle*, t. I, p. 107, note 1 (Paris, Lemerre, 1876), ap. G. MICHAUT, *Études sur Sainte-Beuve*, p. 221.

Tome I, page 266, note 1. (Prédilections....)

« ... Massillon, le premier prosateur de la littérature française. » (FRAYSSINOUS.)

Ajouter :

Sur Massillon, cf. *supra* (t. I), p. 258, note 2.

Tome I, page 268, note 1. (Prédilections....)

1. M^{me} ROLAND, *Mémoires*, t. III, p. 27.

Ajouter :

« J'avais choisi Rousseau pour mon bréviaire, Plutarque pour mon maître, et Montaigne pour mon ami. » (Mme ROLAND, *op. cit.*, t. IV, p. 148.)

Tome I, page 269. (Prédilections particulières....)

Avant le paragraphe commençant par ces mots : KANT (1724-1804) *soutenait que*, etc., ajouter :

SEDAINE (1719-1797) eut pour auteurs favoris Horace et Virgile, Molière et Montaigne, qui « furent les adorations de toute sa vie ». (Alfred DE VIGNY, *De Mlle Sedaine et de la propriété littéraire*, dans le volume *Journal d'un poète*, p. 558; Paris. Charpentier et Calmann Lévy, 1882; in-52.)

Tome I, page 275. (Prédilections particulières....)

Dès sa prime jeunesse, NAPOLÉON I^{er} (1769-1821) manifesta « une insatiable passion pour la lecture ».... (Gustave MOURAVIT.)

Compléter ce qui est dit à cet endroit, sur les goûts et prédilections de lecture de Napoléon I^{er}, par les renseignements suivants, également extraits de l'ouvrage de M. Gustave MOURAVIT, *Napoléon bibliophile* (Paris, Blaizot, 1905, in-8; originairement paru dans la *Revue biblio-iconographique*, 1905-1905) :

« Les romans occupent souvent le rang de front dans la bibliophilie napoléonienne.... On ne saurait trop le redire : il est certain que ni le vainqueur de tant de batailles célèbres, ni le dictateur..., ni même le vaincu de Waterloo, n'a cherché, d'ordinaire, l'oubli et le réconfort chez les grands maîtres de la littérature. C'est au livre courant, au livre d'actualité, que Napoléon s'adresse de préférence.... » (Pages 21-22.)

« On était au lendemain même de Waterloo, à la Malmaison, où l'Empereur trahi, en face de l'évanouissement de son éblouissante fortune, n'avait plus qu'à

songer à organiser sa sortie de France. L'heure était troublante, s'il en fût. Autour du héros tombé, tous étaient dans la plus anxieuse attente. Lui, cependant, que faisait-il? La comtesse de Montholon va nous l'apprendre : « La reine Hortense, écrit-elle, allait continuellement dans l'appartement de l'Empereur; et, dans un moment où elle venait de le voir, elle dit aux personnes qui se trouvaient là : « Je ne comprends pas l'Empereur! Au lieu de prendre un parti, de décider quelque chose pour son départ, il lit un roman! » (Page 26.)

« L'Histoire, on s'en doute bien, est au premier rang dans la bibliophilie napoléonienne. C'est incontestablement l'Histoire et toutes les sciences s'y rattachant qui encombraient les bibliothèques de Napoléon. Les ouvrages sur l'art militaire, l'économie politique, la législation, les sciences en général, s'en vont un peu aux arrière-plans. Quelles œuvres ont donc le second rang?... Les Romans, les pièces de Théâtre et la Poésie. » (Pages 52-55.)

« ... Napoléon, insatiable liseur, impatient justicier des *nouveautés*.... Fidèle à lui-même, grand jusqu'en son extraordinaire chute, avec une simplicité et une constance qui émerveillent, Napoléon reste l'ami des livres, qui, aux temps prospères, étaient son cher souci et son délassement, — peut-être une partie de sa force. En 1814, prisonnier à l'île d'Elbe, son premier soin n'avait-il pas été d'avoir des livres? Rentré aux Cent-Jours, une de ses premières démarches ne fut-elle pas d'aller au Louvre visiter la bibliothèque? Quand il monta sur le vaisseau qui ne portait plus que « César et son infortune », l'une de ses plus vives préoccupations ne fut-elle pas de n'y point manquer de livres? A Sainte-Hélène, rien n'est changé. Dès les premières heures, il réclame encore ses livres; il fait de ses livres une de ses occupations favorites. Le banni s'y délecte,

comme autrefois le souverain redouté... « Envoie-nous, écrit en son nom le général de Montholon à la comtesse, sa femme, alors en Europe (14 juillet 1819), « *envoie-nous tous les ouvrages qui paraissent...* » (Pages 48-49.)

Tome I, page 278. (Prédilections particulières....)

Après le paragraphe commençant par ces mots : *Le législateur SIEYÈS (1748-1856) et l'idéologue DESTUTT DE TRACY (1754-1856)...*, ajouter :

M. DE JOUY, *l'Ermite de la Chaussée d'Antin (1764-1846)*, dans sa jeunesse, alors qu'il était aspirant de marine et courait les mers de l'Inde, n'avait, pour ainsi dire, d'autres livres qu'« un petit volume d'Horace, qu'il récitait sans cesse, et un ouvrage quelconque de Voltaire, qui ne le quittait jamais ». (Ernest LEGOUVÉ, *Soixante Ans de souvenirs*, t. I, p. 196; 12^e édit., Paris, Hetzel, s. d.; in-18.)

Tome I, même page. (Prédilections particulières....)

CHATEAUBRIAND (1768-1748)...:

Lire :

CHATEAUBRIAND (1768-1848)....

Tome I, page 281. (Prédilections particulières....)

Après le paragraphe commençant par ces mots : *Henri HEINE (1797-1856) aimait Don Quichotte...*, ajouter :

LAMARTINE (1790-1869) plaçait en tête des poètes Job, Homère, David : « Job, Homère, David sont les trois poètes de ma prédilection. On ne descend pas plus profondément dans l'abîme de la destinée humaine que Job; on ne retrace pas plus pathétiquement la nature humaine qu'Homère; on ne gémit pas plus douloureusement que David. Les poètes qui les ont suivis ont été des artistes : ceux-là sont des hommes, plus que

des hommes, des géants de l'expression ! Quand on les a lus, on n'a qu'à se taire. » (LAMARTINE, *Recueils poétiques*, Entretien avec le lecteur, p. xxiv; Paris, Hachette, 1902.) Et, après les avoir lus, ces géants de l'expression, Lamartine a plus que jamais écrit, plus que jamais parlé.

Le compositeur BERLIOZ (1805-1869) « n'avait guère que deux livres de chevet, ... Virgile et Shakespeare. Il les savait par cœur. » (Ernest LEGOUVÉ, *op. cit.*, t. II, pp. 188-189.)

SAINTE-BEUVE (1804-1869) avait pour auteurs préférés : Homère (*Illiade*), Virgile, Racine et Lamartine. (Cf. Jules TROUBAT, *la Revue* [ancienne *Revue des Revues*], 1^{er} janvier 1907, p. 7.)

Tome I, page 281. (Prédilections particulières....)

GUIZOT (1787-1874) lisait, chaque soir, quelques sonnets de Pétrarque....

Ajouter : « M. Guizot me disait qu'il travaillait dans la première partie de la journée, qu'il faisait une promenade selon le temps, et que, tous les jours de sa vie, il rentrait à quatre heures pour se faire lire un roman anglais. » (E. CARO, *George Sand*, p. 150; Paris, Hachette 1898.)

Tome I, page 282. (Prédilections particulières....)

Avant le paragraphe commençant par ces mots Auguste VACQUERIE (1819-1895), l'auteur de *Tragalda* bas, ... ajouter les renseignements suivants relatif à Gustave Flaubert et à Gambetta :

Gustave FLAUBERT (1821-1880), qui était, comme nous l'avons dit (*supra*, p. 520), un infatigable liseur, avait de nombreuses prédilections. Dans l'antiquité : Sophocle ainsi que nous l'avons vu également tout à l'heure (p. 520); Aristophane, « l'immense, le sacro-saint, l'incomparable Aristophane » (Gustave FLAUBERT, *Correspon*

ance, t. IV, p. 175); Lucrèce (Gustave FLAUBERT, *loc. cit.*, p. 190); Homère et Eschyle (ID., *loc. cit.*, t. I, p. xxxvi). Ensuite Shakespeare, Rabelais. Montaigne, Cervantès et Spinoza étaient ses préférés, entre tous : « Shakespeare... Quel homme c'était ! Comme tous les autres poètes, et sans en excepter aucun, sont petits à côté, et paraissent légers surtout ! Lui, il avait les deux éléments, imagination et observation, et toujours large, toujours ! » (ID., *loc. cit.*, t. II, p. 146 ; et cf. t. IV, p. 218.) « ... Je ne *dé*lis pas (je ne cesse pas de relire) Rabelais et *Don Quichotte*... Quels écrasants livres ! Ils grandissent à mesure qu'on les contemple, comme les pyramides. et on finit presque par avoir peur. Ce qu'il y a de prodigieux dans *Don Quichotte*, c'est l'absence d'art et cette perpétuelle fusion de l'illusion et de la réalité qui en fait un livre si comique et si poétique... (ID., *loc. cit.*, t. II, p. 148 ; et cf. t. III, p. 591.) « Je lis beaucoup de Rabelais... Quel homme que ce Rabelais ! Chaque jour on y découvre du neuf. » (ID., *loc. cit.*, t. II, p. 500.) « ... Je tombe avec voracité sur mon vieux et trois fois grand Spinoza. Quel génie, quelle œuvre que *l'Éthique* ! » (ID., *loc. cit.*, t. IV, p. 100.)

GAMBETTA (1858-1882) faisait de Rabelais son livre de chevet. (Cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 10 avril 1905, col. 541-542.)

Tome II, page 15, note 2. (La religion des lettres.)

« *L'incrédulité est le plus grand effort que l'esprit de l'homme puisse faire contre son propre instinct....* » (Abbé GALIANI.)

Ajouter :

« ... Il (Diderot) reçut, le soir, ses amis ; la conversation s'engagea sur la philosophie et les différentes routes pour arriver à cette science : « Le premier pas.

« dit-il, vers la philosophie, c'est l'incrédulité ». Ce mot est le dernier qu'il ait prononcé devant moi... » (*Mémoires sur Diderot* par Mme DE VANDEUL, sa fille, en tête des *Mémoires, Correspondance... de Diderot*, t. I, p. 56; Paris, Paulin, 1850.) « ... J'ai vu des individus de cette espèce inquiète qui ne concevaient pas comment on pouvait allier la tranquillité d'esprit avec l'indécision. « Le moyen de vivre heureux sans savoir qui l'on est, d'où l'on vient, où l'on va, pourquoi l'on est venu ! » Je me pique d'ignorer tout cela, sans en être plus malheureux... Ce n'est point ma faute si j'ai trouvé ma raison muette quand je l'ai questionnée sur mon état. Toute ma vie j'ignorerai, sans chagrin, ce qu'il m'est impossible de savoir. Pourquoi regretterais-je des connaissances que je n'ai pu me procurer, et qui, sans doute, ne me sont pas fort nécessaires, puisque j'en suis privé? J'aimerais autant, a dit un des premiers génies de notre siècle, m'affliger sérieusement de n'avoir pas quatre yeux, quatre pieds et deux ailes. » (DIDEROT, *Pensées philosophiques*, xxviii : *Chefs-d'œuvre de Diderot*, t. II, p. 17; Nouvelle collection Jannet-Picard; Paris, Marpon et Flammarion, s. d.) « Égaré dans une forêt immense pendant la nuit, je n'ai qu'une petite lumière pour me conduire. Survient un inconnu qui me dit : « Mon ami, souffle ta bougie pour mieux trouver ton chemin ». Cet inconnu est un théologien. » (ID., *op. cit.*, Addition... VIII, p. 58.) « ... A propos, Jacques, crois-tu à la vie à venir? — Je n'y crois ni décrois; je n'y pense pas. Je jouis de mon mieux de celle qui nous a été accordée en avancement d'hoirie... » (ID., *Jacques le Fataliste et son maître* : *Chefs-d'œuvre de Diderot*, t. IV, p. 209; même édition que ci-dessus.) « Les hommes n'ont pas besoin de maîtres pour douter », a doctrinalement déclaré le vicomte DE BENALD (*ap. H. DE BALZAC*, avant-propos de la *Comédie humaine*, t. I, p. 7; Paris, Librairie nouvelle, 1860). Hélas! si, les

hommes, surtout quand on leur enseigne, dès l'enfance, l'*infaillible* et l'*absolu*, quand, dès leur bas âge, ils sont dressés à croire, à croire ce que la raison refuse d'admettre (*credo quia absurdum*), à affirmer, soutenir et certifier, ont besoin de maîtres qui leur apprennent la réserve, la prudence, l'humilité, — en d'autres termes, le doute, « qui est le commencement de la sagesse » (ARISTOTE, *ap.* LAROUSSE, *op. cit.*, art. Doute), « le doute, qui est l'école de la vérité » (BACON, *ibid.*). Pour racheter la sentence précédente du vicomte de Bonald, rappelons sa fière et sage devise, si contraire aux préceptes de nos *arrivistes* : « Ne rien demander, et ne se plaindre de personne, est une excellente recette pour être heureux ». (M. DE BONALD, *Pensées sur divers sujets*, p. 172; Paris, Adrien Le Clère, 1817.)

Tome II, p. 18 (19), note 1. (La religion des lettres.)

« *Saint Augustin riait de ceux qui croyaient aux antipodes....* » (P.-J. MARTIN.)

Lactance (... - 525) aussi : « Se peut-il que des hommes soient assez insensés pour croire que les moissons, les arbres et les animaux croissent la tête en bas, et que les habitants de l'autre hémisphère ont les pieds plus hauts que la tête? » (LACTANCE, *ap.* ISID. MASSERON, *Danger et nécessité du socialisme*, p. 189; Paris, Alcan, 1883; in-18.)

Tome II, page 28, note 1. (Premières lectures.)

1. *Les mésaventures arrivées à la bibliothèque de Jacques de Thou....*

Sur les de Thou, consulter l'ouvrage de M. Henry HARRISSE, *le Président de Thou et ses descendants, leur célèbre bibliothèque, leurs armoiries, etc.*, d'après des documents nouveaux. (Paris, H. Leclerc, 1905.)

Tome II, page 40. (Premières lectures.)

Avant le paragraphe concernant STENDHAL (Henri BEYLE, 1785-1842), ajouter les renseignements suivants relatifs aux « premières lectures » de Joseph DE MAISTRE (1754-1821) et de Walter SCOTT (1771-1852) :

« Pendant tout le temps que le jeune Joseph de Maistre passa à Turin pour suivre les cours de l'Université, il ne se permit jamais la lecture d'un livre, sans en avoir écrit à son père ou à sa mère pour en obtenir l'autorisation. » (*Notice sur Joseph de Maistre par son fils*, ap. É. DE POMPERY, notice en tête des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, p. IX; Paris, Bibliothèque nationale, 1900.)

Walter Scott raconte, dans son autobiographie, qu'à peine âgé de treize ans sa passion pour la lecture était sans bornes. Les ballades surtout et la poésie dramatique avaient pour lui un irrésistible attrait. Infirmes et délicats à cette époque, ils dormaient sous l'aile maternelle. « Dans le cabinet de toilette où je couchais, écrit-il, je découvris quelques vieux volumes de Shakespeare, et je n'oublierais pas aisément l'intense joie avec laquelle, pelotonné en chemise au coin de la cheminée de ma mère, je lisais, à la clarté du feu, jusqu'à ce que le bruit des chaises remuées m'avertit que la famille avait fini de souper. Bien vite alors je me faufilais dans le petit lit où l'on me croyait endormi depuis bien longtemps.... »

« Ravi d'Ossian et de Spencer, lorsque la bibliothèque du docteur Blacklock me fut ouverte, je me sentis plus particulièrement ensorcelé par ce dernier, la phraséologie monotone d'Ossian m'ayant fatigué plus vite qu'on ne l'eût supposé à mon âge. Quant à Spencer, je ne m'en pouvais détacher. Peu soucieux du sens de ses allégories, je vivais avec les chevaliers, les dames, les dragons, les géants... La quantité de stances que je

« j'avais par cœur et pouvais répéter était chose incroyable. Mais cette fantasque mémoire n'était et n'est pour moi qu'une alliée traîtresse; de ma vie elle ne m'a servi que selon ses capricieuses allures. En vérité, j'aurais eu le droit de répondre à ceux qui me l'enviaient, à la façon du vieux Beattie de Meikledale : complimenté un jour par certain prédicateur sur la puissance que devait lui donner cette merveilleuse faculté : « Eh ! non, monsieur, » répondit le vieux gentleman, ne me félicitez point; je n'ai pas le moindre empire sur cette maudite mémoire : elle ne veut jamais retenir que ce qui plaît à mon imagination. Tenez, vous pourriez me prêcher deux heures, j'en répondrais, sans qu'il fût en mon pouvoir de retenir un seul mot de tout ce que vous auriez dit ».

« Ma mémoire est précisément du même genre; elle ne se prend qu'à ce qui me charme. » (*Le Magasin pittoresque*, octobre 1865, p. 558.)

Tome II, page 49. (Premières lectures.)

Avant le paragraphe commençant par ces mots : *Dans ses Lettres d'un Voyageur*, George SAND (1804-1876) a, elle aussi, ... ajouter :

Edgar QUINET (1805-1875) était élève interne au collège royal de Lyon, lorsqu'il fit connaissance avec les chefs-d'œuvre de la littérature italienne. Il avait quatorze ans quand il arriva dans ce collège, où il devait rester trois ans; un directeur tolérant et plein de confiance lui donna la clef d'une petite chambre, véritable taudis, où il passait une grande partie de ses journées. « C'est là, a-t-il écrit, que je naquis à l'intelligence, à l'amour des beaux livres, des belles idées immortelles, de tout ce qui n'avait fait jusque-là qu'effleurer ma vie. » C'est là qu'il entreprit d'immenses lectures et qu'il apprit l'italien. La dernière année de son séjour au collège, la nuit, pour se délasser des mathématiques, il allumait une petite lampe sourde, et revenait aux poètes.

« Dans le profond silence de minuit à quatre heures du matin, je lus pour la première fois, dans l'original, Dante, Pétrarque, Arioste, le Tasse, j'entrevis Machiavel. Il m'est toujours resté depuis, en relisant ces grands hommes, l'impression matinale de ces moments pris au sommeil. La solennité des heures qui sonnaient aux horloges de la ville m'est restée présente.... Dès lors, j'aimai l'Italie; je me jurai de ne pas mourir sans la voir, et je n'ai plus cessé de m'occuper d'elle. Ces heures nocturnes sont les plus douces de ma vie. » (*La Revue bleue*, 6 juillet 1907, p. 24; art. *Edgar Quinet et l'Italie*, par Jules GAY.)

Tome II, page 52. (Diverses façons de lire.)

La lecture à haute voix.... Les sons de la voix aident puissamment à graver les pensées dans la mémoire, etc.

Rappelons, à ce propos, que l'Église oblige les prêtres à lire, à *réciter*. chaque jour leur bréviaire, sinon tout à fait à haute voix, du moins en articulant des lèvres toutes les syllabes du texte. « ... L'Église, redoutant des somnolences irrésistibles dans le retour de prières mille fois répétées, a voulu qu'on articulât le bréviaire, au lieu de se contenter de le lire des yeux. (Ferdinand FABRE, *Mon Oncle Célestin*, p. 188.) « Un prêtre... dépêchait à haute voix, pour s'entendre lui-même, selon les prescriptions des Conciles, les derniers versets de son bréviaire. » (Id., *op. cit.*, p. 198.)

Tome II, page 52, note 2. (Diverses façons de lire.)

Ajouter :

Sur la lecture à haute voix, *le Magasin pittoresque*, dans son numéro de janvier 1867 (p. 22), a publié, sous le titre : *Un Art d'agrément négligé*, un très intéressant article. « Trois choses sont douces en commun : manger, prier et lire, » est-il dit et démontré dans cet article.

Tome II, page 61. (L'art de parcourir.)

« Les vieux routiers de l'art de lire savent seuls... parcourir du regard le champ entier d'une page,... aller droit à la perle.... » (PAUL STAFFER.)

Ajouter :

« A force de dévorer les longues pages in-folio, pour en extraire une phrase et quelquefois un mot entre mille, mes yeux acquièrent une faculté qui m'étonna, et dont il m'est impossible de me rendre compte, celle de lire, en quelque sorte, par intuition, et de rencontrer presque immédiatement le passage qui devait m'intéresser. La force vitale semblait se porter tout entière vers un seul point. » (Augustin THIERRY, *Dix Ans d'études historiques*, préface, p. 14; Paris, Furne, 1868; in-16.)

« Quand il [Lamartine]... avait besoin d'un ouvrage, il l'envoyait chercher chez le libraire voisin, et le lisait, comme les avoués lisent un dossier, avec cette intuition merveilleuse qui les fait tomber juste sur les passages qui leur sont utiles, comme si ces passages étaient écrits en rouge. » (Ernest LEGOUVÉ, *op. cit.*, t. IV, p. 215.)

Le savant chimiste Berthelot (1827-1907) avait aussi le don de lire très rapidement. Voici ce que conte, à ce sujet, M. Ludovic HALÉVY (*le Temps*, 20 mars 1907) : « Un jour, je le vis feuilleter devant moi un exemplaire d'une de nos grandes revues. En un quart d'heure, il fut arrivé à la dernière page. Je le plaisantai en lui disant qu'il paraissait attacher bien peu d'importance à ce que contenait le volume. Et comme il m'affirmait l'avoir lu, je le mis à l'épreuve, et, prenant l'ouvrage, je l'interrogeai sur chacun des articles qu'il contenait. Il me répondit sans une hésitation ni une erreur. Il avait véritablement lu plus de cent pages en quelques minutes. »

Ajouter encore ces réflexions et conseils, extraits d'un

article anonyme du *Magasin pittoresque* (avril 1870, p. 150) :

« Il est nécessaire de s'habituer à lire rapidement beaucoup de livres qu'il est utile de connaître, quoiqu'ils soient loin d'être au premier rang pour la profondeur de la pensée ou pour l'excellence de la forme. Plus on sait concentrer fortement son attention, plus on a acquis antérieurement de connaissances, plus il est facile de lire ces livres de second ordre avec rapidité; les yeux courent, mais l'esprit, calme et appliqué, perçoit jusqu'aux moindres détails au passage, et ne s'arrête que lorsqu'il rencontre une obscurité ou un sujet qui demande d'être sérieusement médité. On voit des personnes qui emploient jusqu'à une heure et plus à lire un journal; d'autres en ont fini avec la même feuille en moins d'un quart d'heure, et sont aussi parfaitement en état que les premières de dire tout ce qu'elle contient. Il y a bien peu d'ouvrages qui méritent qu'on les lise avec beaucoup de lenteur : il est vrai que ceux-là sont comparables aux aliments qui contiennent une substance très nutritive sous un petit volume; il en est qu'il faut relire le plus souvent possible, ou même dont il n'est besoin de lire que quelques lignes chaque fois. Il doit être bien entendu que les réflexions qui précèdent s'appliquent seulement au grand nombre des livres qu'il suffit d'avoir lus une seule fois dans tout le cours de la vie. »

Sur la rapidité de la lecture, voir notre tome III, p. 218 (219), note 1, où le docteur JAVAL (*Physiologie de la lecture et de l'écriture*, pp. 159 et 162) estime qu'« on lit aisément 100 lignes par minute, soit 6000 lignes par heure.... Un de mes amis, lecteur très rapide..., a lu 550 mots par minute. » Ailleurs (*Entre Aveugles*, p. 102; Paris, Masson, 1905; in-18), le docteur JAVAL (1839-1907) — belle et forte intelligence, savant et puissant travailleur, qui, devenu aveugle à soixante-deux ans, fit preuve de la plus admirable énergie, mort tout récem

ment, et dont je salue ici la mémoire, — donne, comme moyenne de lecture mentale rapide et complète, 500 mots par minute :

« Il ne serait pas difficile de réunir quelques chiffres sur la rapidité de la lecture mentale, celle qui importe réellement à l'homme lettré. On trouvera des différences individuelles considérables. Faute de renseignements précis, j'admettrai qu'on lit aisément, *sans rien laisser passer*, cinq cents mots par minute. »

Autre problème : « A quel âge lit-on le plus ? A cette question, la Bibliothèque publique de Cambridge répond ainsi : Un adolescent de quatorze ans lit en moyenne 45 volumes par an ; à vingt ans, la moyenne est de 59 volumes ; à trente ans, le besoin de lecture est à son point culminant, à cet âge les habitués de la Bibliothèque s'attribuent 174 volumes ; à cinquante ans, la moyenne est de 27 ; enfin, à soixante ans, elle n'est plus que de 15 volumes seulement par an. » (*Mémorial de la librairie française*, 1^{er} mars 1906, p. 106.)

Tome II, pages 82-85. (Annotations manuscrites....)

« *La signature de Jacques-Auguste de Thou se lit sur quelques-uns des beaux volumes qui composaient sa fameuse bibliothèque.... Racine a tracé son nom,* » etc. (Charles NODIER.)

On pourrait considérer ces signatures comme « une forme d'ex-libris » (cf. Édouard ROUYEYRE, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, t. VI, pp. 150-154), et rattacher tout ce passage à ce que nous disons des *ex-libris* dans notre tome IV, pp. 255 et suiv. Charles V, le fondateur de la *librairie* du Louvre, « aimait à tracer son nom sur les livres qui étaient l'objet de ses prédilections ». (Léopold DELISLE, *op. cit.*, t. VI, p. 95, note.) Rabelais, Ronsard et le poète Desportes apposaient volontiers leurs signatures sur les livres qui leur appartenaient : cf. *l'Intermédiaire des chercheurs et*

curieux, 30 juin 1906, col. 946. Sur Rabelais et ses inscriptions sur ses livres, cf. notre tome II, p. 351.

Tome II, page 90, notes. (Dénombrement des livres.)

« Par an, l'Allemagne publie 25 000 livres nouveaux;... la France 13 000; » etc. (*Mémorial de la librairie française*.)

Il y a là, en ce qui concerne l'Allemagne, une capiteuse confusion, une grosse erreur, que M. Henri LE SOUDIER a signalée et démontrée dans son *Rapport officiel de la section de librairie à l'Exposition de Saint-Louis en 1904* (Paris, Bourse de commerce, 1906, pp. 55 et suiv.; ou *Bibliographie de la France*, 15 décembre 1906, II, Chronique, pp. 229 et suiv.). Dans ce total de 25 000 (plus exactement 27 606) ouvrages parus en Allemagne en 1905, on a fait entrer la production de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse et de tous les pays qui ont publié des livres en langue allemande, *y compris la France*. Ce total n'exprime donc nullement le nombre des ouvrages publiés, en 1905, dans l'empire d'Allemagne.

« Ce chiffre formidable de plus de 27 000 ouvrages par an, écrit M. Henri Le Soudier, n'est pas atteint par l'Allemagne avec sa seule production. On ignore généralement qu'il est obtenu avec le concours de plusieurs pays, on pourrait dire *de tous les pays*. En effet, la statistique allemande présente en bloc la production de tout ce qui se publie en langue allemande un peu partout, dans l'Empire d'Allemagne d'abord, puis en Autriche-Hongrie, dans la Suisse allemande et enfin dans tous les autres pays, même en France. Considérons le chiffre de la population d'Allemagne, d'Autriche-Hongrie et de Suisse, pour ne parler que des pays qui fournissent le plus fort contingent dans la production des livres en langue allemande : Empire d'Allemagne, 56 567 000 habitants; Autriche-Hongrie,

47 145 000 ; Suisse, 5 550 000 : au total 106 840 000 habitants... Or, la statistique que nous avons donnée pour la France ne comporte que les livres publiés dans notre pays même, et de plus le nombre de ses habitants n'atteint guère que 39 millions. Par conséquent, en produisant annuellement plus de 12 000 ouvrages, la France, en raison de l'étendue moindre de son territoire et du chiffre moins élevé de sa population, fait un effort supérieur à ceux réunis de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Suisse avec leurs 27 000 ouvrages, à la publication desquels contribuent aussi les autres pays qui publient plus ou moins de livres en langue allemande.

« Si l'on ajoute, et ceci a une grande importance puisqu'on parle de chiffres, qu'en France la statistique des imprimés ne peut se faire qu'au moyen du dépôt légal, c'est-à-dire sur les ouvrages déposés au Ministère de l'intérieur à Paris par les imprimeurs, on verra que le chiffre annoncé de 12 000 ouvrages est au-dessous de la réalité, une foule d'imprimés n'étant pas déposés au Ministère pour Paris ou dans les préfectures pour la province. La preuve réside dans ce fait, que la Bibliothèque nationale, qui doit recevoir un exemplaire de tout ce qui est déposé, se voit contrainte de faire de nombreuses et fréquentes réclamations au sujet d'ouvrages dont le dépôt n'a pas été fait... De ce qui précède, il résulte qu'on ne s'éloignerait certainement pas de la vérité en estimant au bas mot la production de la France à 15 ou 18 000 ouvrages, si ce n'est plus. »

Toujours d'après le rapport de M. Henri Le Soudier (pp. 35-54), et en sus de l'Allemagne, voici le total des ouvrages publiés, en 1905, dans les principaux pays : France, 12 264 ; Grande-Bretagne, 8 581 ; États-Unis, 7 865 ; Suisse, 7 816 (?) ; Italie, 6 155 ; Hollande, 5 005 ; Belgique, 2 659 ; Autriche-Hongrie, 2 198 ; Danemark, 1 544 ; Norvège, 712. Il résulte de cette statistique que

Le chiffre (10 000), afférant à la production des livres en Italie, donné par nous, d'après le *Mémorial de la librairie française*, à la page 90 de notre tome II, est de beaucoup exagéré.

Tome II, page 90, notes. (Dénombrement des livres.)

Quant à la richesse des grandes bibliothèques publiques....

Je trouve dans le *Magasin pittoresque* (mars 1875, p. 91) le résumé suivant d'un des rapports faits à la Convention, par l'abbé Grégoire, « sur la bibliographie, la destruction des patois, » etc., accompagné de très intéressantes considérations relatives aux bibliothèques municipales : « ... On venait de trouver, dans les divers établissements, ecclésiastiques et autres, déclarés propriétés nationales, cinq millions de volumes : que ferait-on de ces cinq millions de volumes ? Il y avait deux avis. Les uns proposaient de les brûler, les autres voulaient qu'on en formât une bibliothèque nationale. L'abbé Grégoire n'était ni de l'un ni de l'autre avis. Il demandait que ces cinq millions de volumes fussent non pas brûlés (ce projet lui faisait horreur), ni réunis à Paris en une seule bibliothèque ; il proposait d'en faire quatre-vingt-neuf bibliothèques départementales. Mais laissons ici la parole à l'abbé Grégoire lui-même :

« Des bibliothèques, dit-il, et des musées formés
« avec choix sont en quelque sorte l'atelier de l'esprit
« humain. Que de gens qui étaient tourmentés par
« l'inquiétude indécise du génie ont connu leur vocation
« à la lecture d'un bon livre, à l'aspect d'un ouvrage
« bien exécuté !

« Vous avez émancipé l'esprit humain, il faut actuel-
« lement révolutionner les arts, rassembler tous leurs
« matériaux, tous leurs moyens, et transmettre cet
« héritage aux générations futures. Tous les genres de
« connaissances sont liés : ouvrons-en toutes les sources,

« afin que toutes les vérités éclipsent toutes les erreurs,
 « afin que la raison publique s'avance à pas de géant,
 « et que tout concoure à la gloire et à la prospérité de
 « la république.... »

« Les quatre-vingt-neuf bibliothèques publiques que demandait l'abbé Grégoire ont été réalisées, et réalisées bien au delà de ce qu'on pouvait souhaiter alors. Il n'est pas, en effet, de chef-lieu de département, pas de ville de quelque importance, qui n'ait aujourd'hui sa bibliothèque; voici que, même à l'heure où nous sommes [1875], commencent à s'organiser les bibliothèques communales. Le vœu de l'abbé Grégoire est donc de beaucoup dépassé. C'était une véritable utopie, il y a soixante-dix-huit ans, que de songer à créer en France quatre-vingt-neuf bibliothèques publiques; et voilà qu'aujourd'hui rien ne paraît plus simple que d'en avoir quarante ou cinquante mille. » Voir aussi Eugène DESPOIS, *le Vandalisme révolutionnaire*, chap. xv, Rapports de Grégoire... et chap. xvi, Bibliothèques.

Tome II, page 91, notes. (Dénombrement des livres.)

Avant : *Besançon* : 150 000 vol..., ajouter :

Aix-en-Provence : « La Bibliothèque Méjanès, à Aix-en-Provence, est la troisième des bibliothèques provinciales par le nombre des volumes (plus de 150 000); pour la beauté et pour la rareté de ses anciennes collections, nous ne voyons guère que la Nationale, la Mazarine et l'Arsenal qui puissent entrer en lutte avec elle.... Jean-Baptiste-Marie Piquet, marquis de Méjanès [qui légua ses livres à la ville d'Aix], est né à Arles le 5 août 1729, et mort à Paris le 5 octobre 1786. » (É. AUDE, *la Bibliothèque Méjanès : le Magasin pittoresque*, 15 avril 1901, pp. 229-234.) *Minerva* (1906-1907) donne, pour la bibliothèque d'Aix-en-Provence : 160 000 vol., 1555 mss, 500 incunables.

Tome II, page 95, notes. (Dénombrement des livres.)

Milan... Bibliothèque Ambrosienne (de saint Ambroise, fondée vers 1608....)

Sur cette célèbre bibliothèque, fondée par le cardinal Frédéric Borromée (Federigo Borromeo), archevêque de Milan de 1595 à 1651, et cousin de saint Charles Borromée, on ne lira pas sans intérêt les détails suivants, extraits de MANZONI, *les Fiancés*, trad. Giovanni Martinelli (t. II, chap. XXII, pp. 26-28; Paris, Hachette, 1897) :

« ... Federigo Borromeo conçut le projet de cette Bibliothèque Ambrosienne avec une hardiesse splendide.... Il est à noter que, pour l'orner et l'enrichir de livres et de manuscrits, outre le don qu'il fit de tous ceux qu'il avait déjà collectionnés au prix de tant de soins et à ses propres frais, il expédia huit hommes, les plus érudits et les plus habiles qu'il put trouver, pour en faire acquisition en Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Flandre, en Grèce, dans le Liban et à Jérusalem. C'est ainsi qu'il parvint à y accumuler environ 50 000 volumes imprimés et 14 000 manuscrits. Il joignit à la Bibliothèque un collège de docteurs (ils furent d'abord neuf et entretenus à ses frais, tant qu'il vécut; après sa mort, les revenus ordinaires ne suffisant plus à cette dépense, ils furent réduits à deux), dont la mission était de cultiver différentes branches d'études, à savoir, la théologie, l'histoire, les belles-lettres, l'archéologie ecclésiastique, les langues orientales; et avec l'obligation, pour chacun d'eux, d'avoir à publier quelque travail sur la matière qui lui était spécialement assignée. Il y joignit aussi un collège appelé par lui *Trilingue*, pour l'étude des trois langues grecque, latine et italienne; ainsi qu'un collège d'élèves appelés à être initiés et instruits dans ces sciences et dans ces langues, pour plus tard les pro-

fesser à leur tour. Il y joignit, en outre, une imprimerie pour les langues orientales, c'est-à-dire pour l'hébreu, le chaldéen, l'arabe, le persan et l'arménien; de plus une galerie de tableaux, une autre de sculptures....

« Dans les ordres qu'il laissa relativement à l'usage et à l'administration de la Bibliothèque, on aperçoit un but de constante utilité, non seulement louable en soi, mais, sous bien des rapports, empreint d'une sagesse et d'une délicatesse beaucoup plus grandes que ne le comportaient les idées et les coutumes alors en vigueur. Il prescrivit au bibliothécaire d'avoir à se tenir en relations avec les hommes les plus savants de l'Europe, afin d'être, par eux, tenu constamment au courant des progrès des sciences et averti des meilleures publications qui paraîtraient en tout genre, pour en faire l'acquisition; il le chargea du soin d'indiquer aux travailleurs les ouvrages qui pourraient le mieux convenir à leurs études; et il lui donna ordre de leur procurer, à tous, nationaux ou étrangers, les facilités nécessaires pour profiter des livres qui y étaient conservés. Une telle disposition doit aujourd'hui sembler à tout le monde chose trop naturelle, inhérente même à la fondation d'une bibliothèque; mais alors elle ne l'était pas. En effet, dans une histoire de la Bibliothèque Ambrosienne, écrite (dans le style ampoulé et avec l'élégance de mauvais goût propres à ce siècle) par un certain Pierpaolo Bosca, qui en fut bibliothécaire après la mort de Federigo, il est noté expressément, comme une chose alors extraordinaire, que, dans cet établissement, fondé par un particulier, et presque entièrement à ses frais, les livres étaient exposés à la vue de tous, mis entre les mains de quiconque en faisait la demande; qu'on donnait même, à ceux qui voulaient travailler, des sièges pour s'asseoir; du papier, des plumes et de l'encre à ceux qui désiraient prendre des notes; tandis que, dans de certaines bibliothèques publiques très

célèbres d'Italie, les livres n'étaient rien moins que visibles, mais cachés dans des armoires d'où on ne les faisait sortir que par une faveur toute spéciale (ainsi s'exprime notre historien) des présidents, lorsqu'ils daignaient les laisser voir pendant quelques instants. Quant à un endroit et à une commodité quelconques pour l'étude, à pouvoir offrir aux visiteurs, on n'en avait pas même l'idée. De telle sorte que, enrichir de pareilles bibliothèques, c'était soustraire les livres à l'usage général : c'était une de ces cultures, comme il y en avait et comme il y en a tant encore, qui stérilisent le champ. »

Tome II, page 94, notes. (Dénombrement des livres.)

Washington, Bibliothèque du Congrès : 1 195 555 vol., 105 115 mss (1 800 000 mss, dit le Bulletin mensuel de l'Association amicale....)

Lire : 1 195 555 vol., 105 115 mss (1 800 000 vol., 110 000 mss, dit le *Bulletin mensuel de l'Association amicale....*)

Tome II, page 105, note 1. (Beaucoup de livres....)

1. *Conseils pour former une bibliothèque....*, pp. ix et 7.

Lire : p. 7, et supprimer p. ix.

Tome II, page 116. (Choix des livres.)

... *Les Jugements sur les ouvrages des savants, de Baillet....*

Le titre exact de l'ouvrage d'Adrien Baillet est : *Jugements des savants sur les principaux ouvrages des auteurs (1685-1686)*; il y a une édition de ces jugements « revus, corrigés et augmentés par M. de la Monnoye »; Paris, 1722-1750; 8 vol. in-4.

Tome II, page 124. (Choix des livres.)

Sur cette question du choix des livres, on peut encore consulter avec fruit....

Depuis la publication de notre tome II, où nous traitons du choix des livres et des lectures à faire, ont paru deux importants ouvrages relatifs à ce sujet, l'un le M. Henri MAZEL, *Ce qu'il faut lire dans sa vie* (Paris, Mercure de France, 1906; in-16, 591 pp.), l'autre de M. Joël DE LYRIS, *le Choix d'une bibliothèque, Guide de la lecture* (Avignon, Aubanel frères, s. d. [1906]; in-16, 199 pp.). Nous allons analyser succinctement ces deux volumes et en faire connaître les conclusions.

M. Henri Mazel classe les lectures à faire selon les âges, et divise, pour cela, la vie humaine en six périodes ou « stades de sept ans. Le premier, de 18 à 24 ans, accuserait une dominance des poètes et des romanciers. Le second, de 25 à 31 ans, serait consacré aux grands poètes étrangers, aux classiques français, aux historiens anciens. Le troisième, de 32 à 38 ans, aux grands poètes antiques, aux politiques modernes, aux vieux chroniqueurs. Le quatrième, de 39 à 45 ans, à nos poètes classiques et à nos moralistes contemporains, aussi aux grands philosophes et aux auteurs de mémoires des siècles derniers. Le cinquième, de 46 à 52 ans, à nos grands penseurs des XVII^e et XVIII^e siècles, aux philosophes anciens, aux récents auteurs de mémoires. Le sixième enfin, de 53 à 59 ans, aux plus hauts esprits religieux. » (Pages 7-8.)

M. Henri Mazel prend, pour chaque année, un écrivain principal, qu'il considère comme étant de tout premier ordre, et autour de cet écrivain hors ligne, il en groupe d'autres d'une importance moindre; puis d'autres encore, moins importants que ceux-ci. A Larmartine, par exemple, qu'il conseille de lire à 18 ans, il adjoint d'abord « André Chénier, Brizeux, Laprade, et les élégiaques de la Restauration » (p. 41); puis « George Sand, Alexandre Dumas père et tous les feuilletonistes de 1850 » (pp. 59-60); puis « Walter Scott...

Daniel de Foë, Swift, Sterne, Goldsmith, Fielding, Smollett, » etc. (Pages 61 et suiv.)

M. Henri Mazel finit ainsi par étendre peu à peu ses choix jusqu'aux plus extrêmes limites, et, en somme, par nous conseiller de tout lire. Il introduit même dans sa liste des personnages historiques qui n'ont rien écrit, mais qui méritent d'être étudiés, et mentionne pareillement plusieurs graves questions ou chapitres : *l'Église, le Procès de la Pucelle, l'Inquisition*, etc., en oubliant un événement capital, entre tous, *la Révolution française*.

Peut-être trouvera-t-on aussi qu'il place en toute première ligne des auteurs de valeur bien différente et parfois même très discutable. Cournot à côté de Cornille me semble exagéré, et plus d'un lecteur préférera certainement à M. Henri de Régnier son presque homonyme, le vieux et savoureux Mathurin Regnier.

De l'immortel Molière immortel devancier.

En revanche, et contrairement à l'opinion exprimée par tous ceux qui ont le plus aimé les lettres et qui en sont l'honneur, par (cf. *supra*, t. I, pp. 10-12, et t. V, pp. 505-506) Pline l'Ancien, Quintilien, saint Jérôme, Érasme, S. de Sacy, Sainte-Beuve, Doudan, Renan, MM. Alfred Mézières, Gaston Boissier, etc., etc., qui tous font de Cicéron un si grand et si magnifique éloge. M. Henri Mazel nous déclare, lui, le tenir en piètre estime et émet ce singulier jugement, singulier surtout sous la plume d'un ami des livres : « Comme beaucoup de phraseurs, Cicéron fut un homme de conduite médiocre et d'infatuation énorme; il est si peu sympathique qu'il vous rend indulgent pour Catilina lui-même; mais sa mort efface toutes ses petites taches. On surmontera donc le peu de goût qu'inspire sa faconde, pour lire le *De Officiis* ou le *De Natura rerum*; et, dans tous les cas, rebuté ou non, on lira, car

Il faut avoir lu quelque chose de lui, *le Songe de Scion*. » (Page 556.)

Voici le résumé du « Choix de lectures » proposé par M. Henri Mazel, le « Tableau méthodique », dressé par lui dans l'Appendice de son livre (pp. 561-565), et où ne figurent que les « chefs de file » :

Première Période.

18 ans	Lamartine.	George Sand,	Walter Scott.
19 —	Musset,	Feuillet,	Dickens.
20 —	Hugo,	Mérimée,	Thackeray.
21 —	Vigny,	Chateaubriand,	d'Annunzio.
22 —	Baudelaire,	Flaubert,	Edgar Poe.
25 —	H. de Régnier,	Goncourt,	Tolstoï.
24 —	Balzac,	Stendhal,	Ibsen.

Deuxième Période.

25 ans	Shakespeare,	Rabelais.	Moïse.
26 —	Milton,	Montaigne,	Hérodote.
27 —	Shelley,	La Bruyère,	Thucydide.
28 —	Gœthe.	Saint-Simon,	Xénophon.
29 —	Heine,	Voltaire,	Plutarque.
30 —	Cervantès,	Diderot,	Tite-Live.
31 —	Calderon,	J.-J. Rousseau,	Tacite.

Troisième Période.

52 ans	Dante, J. de Maistre, Grégoire de Tours, <i>Byzance</i> .		
55 —	L'Arioste, Mme de Staël, Charlemagne, <i>les Cathédrales</i> .		
54 —	Virgile, Lamennais, Villehardouin, <i>l'Église</i> .		
55 —	Lucrèce, Guizot, Joinville, <i>les Universités</i> .		
56 —	Homère, Michelet, Froissart, <i>les Templiers</i> .		
57 —	Eschyle, Quinet, <i>le Procès de la Pucelle, l'Inquisition</i> .		
58 —	Aristophane, Fustel de Coulanges, Commines, <i>le Monde asiatique</i> .		

Quatrième Période.

39 ans	Molière, Auguste Comte, Machiavel, Érasme.		
40 —	Corneille, Cournot, Fernand Cortez, Bacon.		

- 41 ans Racine, Tocqueville, Luther, Hobbes.
 42 — La Fontaine, Le Play, le chevalier Bayard, Spinoza.
 43 — Boileau, Taine, Cromwell, Leibniz.
 44 — Ronsard, Renan, Louis XIV, Kant.
 45 — *La Chanson de Roland*, Tarde, Frédéric II. Hegel.

CINQUIÈME PÉRIODE.

46 ans	Mirabeau,	Montesquieu,	Socrate.
47 —	Mme Roland.	Bossuet,	Platon.
48 —	Marbot,	Malebranche.	Aristote.
49 —	Pasquier,	Pascal,	Plotin.
50 —	Guizot,	Descartes.	Epictète.
51 —	Bismarck,	Buffon,	Sénèque.
52 —	Gordon,	Claude Bernard,	Boèce.

SIXIÈME PÉRIODE.

- 53 ans Saint François de Sales.
 54 — Saint Jean de la Croix.
 55 — Saint Augustin.
 56 — *Les Prophètes*.
 57 — *Les Psaumes*.
 58 — *Les Évangiles*.
 59 — *L'Imitation*.

Passons à l'ouvrage de M. Joël DE LYRIS, *le Choix d'une bibliothèque*, Guide de la lecture.

Bibliothèque de l'enfant; Bibliothèque du jeune homme; Bibliothèque de la jeune fille; Bibliothèque de la femme; Bibliothèques professionnelles; Bibliothèque pour tous : telles sont les principales divisions de ce livre.

A l'enfant, M. Joël de Lyris conseille, comme livres de lecture courante, *l'Histoire sainte* et *l'Histoire de France*. « Jusqu'à douze ans, pas de fables, pas de contes, pas de romans d'aucune sorte; mais des livres d'*histoire*, d'*histoire naturelle*, des *biographies*, des récits authentiques de *voyages* » (pp. 55-54). Et M. Joël de Lyris indique *l'Histoire de Jeanne d'Arc* par WALLON,

l'Histoire de Christophe Colomb par Washington IRVING ou *l'Histoire de la découverte de l'Amérique* par ROBERTSON ; puis la *Vie de Charlemagne* par EGINHARD, la *Vie de Louis le Gros* par l'abbé SUGER, la *Vie de saint Louis* par JOINVILLE, *l'Histoire des Croisades* de MICHAUD, *l'Histoire des ducs de Bourgogne* de M. DE BARANTE, etc. (tous ouvrages qui, soit dit entre parenthèses, me semblent bien sérieux pour des enfants de douze à quinze ans).

Dans la bibliothèque du jeune homme, M. Joël de Lyris place (p. 44) : « *les Caractères* de LA BRUYÈRE ; le *Discours de la méthode* de DESCARTES ; les *Pensées* de PASCAL ; *l'Art d'arriver au vrai* de BALMÈS ; la *Philosophie fondamentale* du même auteur », qui, quel que soit son mérite, doit être passablement surpris de se trouver sur la même ligne que Pascal, Descartes et La Bruyère¹. Viennent ensuite : *Du Vrai, du Beau et du Bien* par Victor COUSIN ; les *Harmonies providentielles* par Charles LÉVÊQUE ; les *Sources* du Père GRATRY. Puis Bossuet, Montesquieu, Montalembert ; etc.

Ce guide est, comme on s'en aperçoit, destiné surtout à la jeunesse catholique.

Dans la bibliothèque de la jeune fille, l'auteur place

1. Le nom de Balmès manque dans MICHAUD et dans le *Dictionnaire de la Conversation*. Il figure dans LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, et dans le *Nouveau Larousse*. Voici un résumé de ces deux articles : BALMÈS (Jacques-Lucien), publiciste et philosophe, né à Vich, en Catalogne, en 1810, mort en 1848. Il publia en 1840 sa première brochure : *Observations sociales, politiques et économiques, sur les biens du clergé*, dans laquelle il s'attachait à montrer le rôle bienfaisant qu'avait joué dans le passé la propriété ecclésiastique, et le danger qu'il y avait, pour la société moderne, à dépouiller l'Église. Balmès fut un des plus ardents et des plus éloquents défenseurs du système monarchique ; en dehors de l'institution monarchique, il ne voyait que des périls de toutes sortes pour les sociétés modernes.

(p. 57) : « les *Lettres* de Mme DE SÉVIGNÉ, de Mme DE MAINTENON, d'Eugénie DE GUÉRIN », etc. D'accord avec le Père de Boylesve, de la Compagnie de Jésus, il interdit à la jeunesse la lecture des romans, et ne fait grâce qu'à *Don Quichotte* et à *Télémaque*. A ces deux ouvrages, M. Joël de Lyris ajoute *Fabiola* du cardinal WISEMAN, et *les Martyrs* de CHATEAUBRIAND.

Dans la « Bibliothèque pour tous », nous trouvons d'abord les livres *indispensables* (p. 108) : dictionnaire français, grammaire française, arithmétique, géométrie, astronomie, atlas, etc. ; puis les livres *utiles* (p. 109), parmi lesquels réapparaissent Bossuet, Descartes, Pascal, Victor Cousin, Charles Lévêque, et l'inévitable Balmès. Dans la longue liste des livres *utilisables* (pp. 110 et suiv.) figurent, « pour les malades, pour les lecteurs peu lettrés des campagnes » : Walter Scott, Fenimore Cooper, Mayne-Reid ; puis César, Tacite, Amédée Thierry, Augustin Thierry, l'abbé Fleury, l'abbé Dubos (historien et critique : 1670-1742 : — l'abbé Dubos sur la même ligne que César, Tacite, Augustin Thierry!), etc., etc.

Chemin faisant, nous rencontrons, sous la plume de M. Joël de Lyris, plus d'un sage conseil, et de judicieux et féconds aperçus : « Toute lecture, même d'agrément, devra avoir un but d'utilité, soit immédiate, soit future » (p. 155). « *Lisez peu* signifiera donc : lisez avec un but précis ; ne lisez que des livres choisis, et, au lieu de les dévorer, assimilez-vous-en la substance posément, lentement, avec réflexion.... Pour bien lire, il faut être tout entier à ce qu'on lit. *Age quod agis* : ne fais pas autre chose que ce que tu fais... » (pp. 148-149). « Enfin, pour retirer de ses lectures le plus grand profit possible au point de vue de la formation intellectuelle et morale, rien ne vaut la méthode conseillée par tous les auteurs qui se sont occupés de cette importante question, savoir : Toute lecture doit être faite la plume

à la main, et donner lieu à des extraits, à des résumés, à des réflexions et à des commentaires personnels sur ce qu'on a lu » (pp. 161-162).

Tome II, page 125, note 2. (Choix des livres.)

A propos des bibliothèques de Napoléon I^{er}, si complet et définitif que soit l'ouvrage de M. Gustave MOURAVIT, *Napoléon bibliophile*, cité par nous à plusieurs reprises (cf. notamment *supra*, p. 527), il convient de rappeler Antoine-Alexandre BARBIER et son *Dictionnaire des ouvrages anonymes...* : cf. t. I, pp. xi et suiv., et p. xxvii. Barbier, comme nous l'avons dit (t. IV, p. 199), fut bibliothécaire du Conseil d'État sous l'Empire, et c'est à lui que Napoléon s'adressait pour tout ce qui concernait ses achats de livres.

Tome II, page 127. (Choix des livres.)

Oui, autant de lecteurs, autant de choix différents....

Une enquête, faite par les instituteurs et institutrices de France, et à laquelle nous nous sommes déjà référé (t. III, p. 85, note 1), nous apprend « qu'un seul écrivain a pénétré partout avec ses romans : c'est Victor Hugo. Victor Hugo est véritablement notre auteur national, et ce qui surprend tout d'abord, c'est que ses œuvres poétiques sont à peu près inconnues. Les œuvres qu'on lit, c'est, avant tout, *les Misérables*, puis *les Travailleurs de la Mer* et *Notre-Dame de Paris*. D'ailleurs, d'une façon générale, *les poètes sont peu goûtés en France*, à l'exception de Lamartine et Hugo. Dans beaucoup de contrées, la poésie cause de l'ennui (Seine-Inférieure, Loire-Inférieure, Loiret), et, dans certains départements, comme la Bretagne et la Corse, la poésie n'est pas comprise du tout. Du reste, la plupart des instituteurs de France, déjà consultés sur les lectures qu'ils faisaient [à leurs élèves], avaient ré-

pondu que la prose est partout en faveur, à l'exclusion presque totale de la poésie.

« Après Victor Hugo, deux romanciers sont cités dans toutes les listes, c'est Alexandre Dumas père et Eugène Sue; ensuite viennent Jules Verne, Erckmann-Chatrian, Daudet. Un seul historien est cité, mais sans enthousiasme, c'est Michelet.

« Quant aux romanciers de nos jours, Zola, Loti, André Theuriet obtiennent le plus grand nombre de suffrages. C'est Loti qui semble avoir exercé la plus réelle séduction; ceux qui l'ont lu le citent avec la joie un peu vaniteuse que procure une découverte. Plusieurs correspondants nomment Voltaire, sans jamais mentionner une seule de ses œuvres; on leur en a parlé dans des réunions publiques, et ils s'imaginent l'avoir lu. » (Jean VIGNAUD, *le Paysan lit-il? Revue bleue*, 16 décembre 1905, pp. 785-786.)

Tome II, page 155. (Choix des livres.)

... *Si, d'accord avec Gœthe et avec Lacordaire*, — « on ne devrait lire que ce qu'on admire », — « il ne faut lire que les chefs-d'œuvre... », — nous n'avons pas de temps à consacrer aux écrits de second ordre...

VOLTAIRE a dit (lettre à Mlle X... [ou à Mme Dupuy], 20 juin 1756 : *Œuvres complètes*, t. VII, p. 910; Paris, édit. du journal *le Siècle*, 1869) :

« ... La lecture de nos meilleurs poètes vaut mieux que toutes les leçons.... Je vous invite à ne lire que les ouvrages qui sont depuis longtemps en possession des suffrages du public, et dont la réputation n'est point équivoque.... On s'accoutume à bien parler, en lisant souvent ceux qui ont bien écrit; on se fait une habitude d'exprimer simplement et noblement sa pensée sans effort. Ce n'est point une étude; il n'en coûte aucune peine de lire ce qui est bon, et de ne lire que cela; on n'a de maître que son plaisir et son goût. »

Et SAINT-ÉVREMOND (cité dans *le Magasin pittoresque*, septembre 1871, p. 299) : « Les choses communes font regretter le temps qu'on met à les lire ; celles qui sont finement pensées donnent à un lecteur délicat le plaisir de son intelligence et de son goût ».

Tome II, page 155, note 2. (Lire beaucoup....)

« *Jean-Jacques Rousseau... est comme un homme qui serait nu,... nu et dépouillé de sa peau, et qui, ainsi au vif, aurait à lutter avec l'intempérie des éléments....* » (David HUME.)

Ernest LEGOUVÉ (*Soixante Ans de souvenirs*, t. II, pp. 178-179) en a dit autant d'Hector Berlioz : « La faculté dominante de Berlioz était la faculté de souffrir.... J'avais souvent remarqué en lui cette disposition fatale ; je prétendais qu'on ne pouvait pas le toucher sans le faire crier, et je l'appelais quelquefois en riant : mon cher écorché. »

Tome II, page 156, note 2. (Relectures.)

« *Trop de lecture rend l'esprit paresseux.... Un livre ne doit être pour un homme de lettres qu'un point de départ....* » (Albert COLLIGNON.)

« *... La lecture, cette paresse déguisée....* » (Le Père GRATRY.)

Ajouter :

« La lecture peut n'être qu'une forme dangereuse de l'oisiveté, si nous ne nous en faisons qu'un plaisir passif, si, pour nous épargner la peine de penser par nous-mêmes, d'observer, de comparer, de juger, nous nous laissons seulement entraîner au courant des pensées d'autrui. Que le livre, bien choisi, soit pour nous un compagnon, un ami, même un adversaire ; conversons, raisonnons, disputons avec lui : la lecture ne peut profiter qu'à cette condition. » (*Le Magasin pittoresque*, juillet 1866, p. 251.)

Tome II, page 156, note 5. (Relectures.)

5. *Timeo hominem unius libri*, sentence attribuée à saint Thomas d'Aquin...

Ajouter : L. DEROME (*le Luxe des livres*, p. 112 ; Paris, Rouveyre, 1879 ; in-18) attribue cet adage à Ovide, et le formule ainsi : *Timeo lectorem unius libri*.

A propos des lecteurs « d'un seul livre », MICHELET écrit (*Nos fils*, pp. 295-296 ; Paris, Calmann Lévy, 1891) : « Dans ma jeunesse un mot me frappait quelquefois, un mot que l'ouvrier, le pauvre, répétaient volontiers : « Mon livre ». On n'était pas, comme aujourd'hui, inondé de journaux, de romans, d'un déluge de papiers. On n'avait guère qu'un livre (ou deux), et on y tenait fort, comme le paysan tient à son almanach. Ce livre unique inspirait confiance. C'était comme un ami. A tel moment de vide, où un ami vous eût mené au cabaret, on restait près des siens, et on prenait « son livre ». On lisait beaucoup moins, avec un esprit neuf, on y mettait du sérieux, et la disposition qu'on avait ce jour-là. Selon qu'il faisait beau ou laid, selon qu'on était gai ou triste, heureux ou non, plus ou moins pauvre, ce livre complaisant se colorait diversement. Nul ami plus docile. Le camarade souvent qui vient vous voir, est discordant ; il vous vient gai quand on est triste. L'ami imprimé ? non. Je ne sais comment il se faisait qu'il se mettait toujours à l'unisson. [Cf. *supra*, p. 520, un extrait de *Ma Jeunesse*, de MICHELET.] On l'avait lu vingt fois. Il ne dominait point par l'attrait de la nouveauté, comme tant de livres d'aujourd'hui, qui prétendent être neuvs et s'imposent à ce titre. Ce livre aimé était réellement un texte élastique, qui laissait le lecteur broder dessus. Il ne pouvait donner l'information diverse des livres d'aujourd'hui. Mais, en revanche, il stimulait, éveillait l'initiative. La pensée solitaire, se lisant à travers, souvent entre les lignes, voyait

trouvait, créait. C'est ainsi que Rousseau, qui eut si peu de livres, ressassant son Plutarque, finit par y trouver et l'*Inégalité*, et le *Contrat social*, et tant d'autres de ses écrits.

« Pour bien des jeunes cœurs qui ont besoin du rythme, le livre unique, su par cœur, est un récitatif qui soutient, qui anime, qui fait comme *la chaîne* du tissu des pensées, sur laquelle l'*ingegno* surajoute sa *trame* féconde. Pour beaucoup d'Italiens (un peu légers) suffit le Tasse. Pour moi, c'était Virgile; son demi-chant, très bas, me roulant dans l'esprit, n'interrompait jamais, harmonisait plutôt, soutenait l'incessant effort du travailleur. » Sur Michelet et sa prédilection pour Virgile, cf. *supra*, pp. 519-520.

Tome II, page 140 (141), note 5. (Relectures.)

... *Le mot de Royer-Collard à Alfred de Vigny* : « *Je ne lis plus, monsieur, je relis* ».

Voici le mot exact, tel qu'Alfred de Vigny le rapporte dans son *Journal d'un poète*, p. 208 (Paris, Charpentier-Calmann Lévy, 1882) : « ROYER-COLLARD. — ... Je l'ai déjà dit à d'autres, je suis d'un âge où l'on ne lit plus, mais où l'on relit les anciens ouvrages. »

Tome II, page 149. (Livres de luxe....)

... *Silvestre DE SACY* (1801-1887).

Lire : (1801-1879).

Tome II, page 151, note 2. (Livres de luxe....)

2. « BOUQUIN : *livre ancien, livre d'occasion...* »

Ajouter :

Au xvii^e et au xviii^e siècles, « entre les libraires et les bouquinistes, c'est une lutte perpétuelle, sur la question de savoir ce qui distingue un bouquin d'un livre ». (Louis BLANC, *Histoire de la Révolution française*, livre III, chap. III, t. I, p. 419; Paris, Lacroix, 1869.)

Tome II, pages 157-159. (Livres de luxe...)

Comme pendant des strophes de MM. Fertiault et Piedagnel, voici les vers que M. Félix George a consacrés à la glorification du LIVRE, et que je trouve dans son recueil *Chants et Sanglots* (p. 1; Paris, Ollendorff, 1906) :

LE LIVRE.

Le Monde agonisait, maudissant et maudit;
Le Peuple, sans soutien, marchait comme un homme
C'est alors qu'inspiré, Gutenberg lui tendit
Le Livre! —

Soudain le ciel bleuit; le jour devint plus clair;
L'esclave fut armé du levier qui délivre;
Un idéal rayon jaillit, sublime éclair,
Du Livre! —

La Nuit fut dispersée au souffle de l'Esprit;
Quelque chose de nous put enfin nous survivre,
Et, dans chaque hameau, chacun prit et comprit
Le Livre! —

Les bons furent meilleurs, et les meilleurs parfaits:
La Foule enfin connut le vrai but à poursuivre;
Vaincre l'ombre et l'oubli, ce fut un des bienfaits
Du Livre! —

O toi, dont on écoute à travers l'Infini,
La plainte de cristal ou le refrain de cuivre,
Sois à jamais chanté! sois à jamais béni,
O Livre! —

Dans son *Décatalogue du parfait bibliophile*, publié dans l'Annuaire de 1906 du *Livre contemporain* (pp. 99-100 : siège social, 11 bis, rue de Prony), M. Alfred MELLY parle du livre en très jolis termes, mais à un point de vue différent du nôtre, au point de vue du riche *amateur*, plutôt que du liseur et du travailleur. Voici ces « Commandements du livre » :

De beaux livres achèteras.
Sans lésiner aucunement.

Numérotés tu les prendras,
A petit nombre seulement.

Hollande ou velin choisiras,
Chine ou japon également.

Au relieur tu les porteras,
En le choisissant prudemment.

De maroquin les couvriras,
En un élégant vêtement.

D'un ex-libris les orneras,
Les chérissant jalousement.

Dans un beau meuble les mettras
Bien à l'aise, sans frottement.

Alors tu les contempleras
Dans un exquis recueillement,

Et quelquefois tu les liras,
Les prenant amoureusement.

Lors, sans te vanter, tu pourras
Te dire heureux complètement.

Tome II, page 175. (Thérapeutique....)

... *A ces malades, Bulwer-Lytton conseille donc la lecture d'Hérodote, et des aventures de Christophe Colomb, de Cortez, de Pizarre, etc.*

Cf. cette autre ordonnance, signée de CHAMPFLEURY :

« Champfleury, l'auteur des *Aventures de Mademoiselle Mariette*, conseillait la lecture de Paul de Kock aux convalescents, pour hâter leur guérison. Il prétendait lui-même s'en être bien trouvé, au sortir de la fièvre typhoïde. La thérapeutique ferait bien d'en essayer : ce serait de l'empirisme sans gravité et plutôt bienfaisant, car, comme l'a dit Diderot, « tout ce qui amuse et fait rire est fort bon ». (Jules TROUBAT, *Souvenirs sur Champfleury et le Réalisme*, Conférence faite, le 25 novembre 1905, à l'Association Polytechnique, p. 7; Paris, L. Duc, 1905.)

Tome II, page 181. (Le calendrier des livres.)

« *L'hiver invite naturellement aux longues lectures....* »
(Jules LEVALLOIS.)

Ajouter :

« C'est surtout pendant l'hiver qu'il faut demander aux livres tout ce qu'ils peuvent nous donner. »
(Jules LEVALLOIS, *Journal manuscrit*, Cahier n° 11, 1865, p. 59.)

Tome II, pages 186-187. (Les romans.)

... Renan prétend que, dans notre siècle, « la lecture presque exclusive des romans devint, pour les femmes, une véritable cause d'abaissement ».

Ajouter les considérations suivantes de MICHELET (*Nos Fils*, p. 100) : « On leur fait lire le Tasse (aux femmes), plutôt qu'Homère et Dante, le faible *Télémaque*, au lieu de son modèle *l'Odyssee*, ce poème et si jeune et si sage, d'un éternel amusement. Quoique écrites dans la décadence, les *Vies* de Plutarque nous gardent mille choses grandes, héroïques, de la belle antiquité, intéressantes, et plus qu'aucun roman. Mais elles lisent plutôt Walter Scott, auteur très inégal, fort dans ses romans écossais, ailleurs presque toujours faible et banal. Innocente lecture qu'on donne aux demoiselles, et qui pourtant éloigne des livres sérieux, qui développe en elles le goût de l'aventure et la maladie du roman. Elles en boivent bientôt l'alcool, les romans d'adultère; puis les tristes romans de filles et de camélias; puis (tel est le progrès de ces honteuses habitudes) toutes sortes de compilations grossières. Les unes sales et les autres fades, de même que plus d'une, par un goût dépravé, avale du plâtre et du charbon. Ainsi débilitées, fanées, elles perdent tout sens de la nature, souvent de l'amour même! Qu'espérer pour l'enfant de cette mère vieillie et tarie? »

Tome II, page 205, note 2. (Les journaux.)

Sur la solitude, cf. le mot de Benjamin CONSTANT,

cité dans notre tome I, p. 187 : « Les lettres et la solitude, voilà mon élément ».

Et cet avertissement de Joseph DE MAISTRE (cité dans *le Magasin pittoresque*, septembre 1869, p. 295) : « Il n'y a pas de méthode facile pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode, c'est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler ».

Tome II, page 206. (Les journaux.)

La presse est de plus en plus l'instrument et la chose des chevaliers de la finance.... La publicité vénale, l'annonce tarifée a tué toute appréciation sincère....

Déjà, en 1845, Alphonse KARR écrivait, dans ses *Guêpes* (juillet 1845; t. VI, pp. 75-74; Paris, Calmann Lévy, 1885) :

« ... On a créé *l'Époque*, qui, du premier coup, a pris un format double des plus grands des autres journaux, dans le but avoué d'avoir plus de place à consacrer aux annonces; car aujourd'hui on avoue hautement ce qui était vrai depuis longtemps, c'est que la politique, la littérature, c'est-à-dire les grandes phrases d'en haut du journal et les mauvaises phrases d'en bas, ne sont que *la bagatelle de la porte*, — les lazzi de paillasse pour attirer la foule; après quoi, on commence à proposer sa vraie marchandise : la poudre pour les dents, etc., etc. « Combien la vends-tu? — Je ne la vends pas, je la donne. » — Quand le journal a réuni un certain nombre d'abonnés, c'est pour les vendre aux faiseurs d'annonces. Quand la foule est amassée autour du tréteau, on appelle les compères, qui se glissent dans les rangs serrés des badauds et explorent attentivement leurs poches. — Ce genre d'industrie n'est pas aujourd'hui autre chose. »

Et M. Maurice TALMEYR (*la Liberté*, 21 juillet 1906) :

« Je me vois toujours, voilà une vingtaine d'années, entrant un matin dans le cabinet d'un critique à la

mode. Il me recevait avec la meilleure grâce... et me demandait aimablement : « Et que puis-je pour vous faire plaisir, mon cher confrère? — Mon cher maître, je vous apporte, pour vous le soumettre, un volume qui paraît demain.... — Ah! m'interrompait-il tout de suite avec une belle franchise, parfaitement.... Mais votre éditeur veut-il y aller de 50 louis, ou bien en disposez-vous personnellement?... Car, voici l'usage au Z**** : tout article sur un livre s'y paye 1000 francs. 500 francs pour le journal, 500 francs pour le rédacteur. » L'« affaire » en restait là, et, cinq ou six ans plus tard, j'entrais moi-même au journal en question, quand le directeur me disait, avec une grande cordialité et dans une excellente intention de camaraderie : « Vous savez l'usage ici.... Quand un nouveau volume paraît, vous pouvez toujours en faire l'objet d'une chronique.... si l'éditeur ou l'auteur donnent 1000 francs, il y a 500 francs pour vous et 500 francs pour le journal. — Ma foi, lui dis-je, mon cher ami, je vous suis infiniment reconnaissant de l'offre, mais je n'en userai pas.... Autant il peut être naturel que le directeur d'un journal, agissant comme administrateur, fasse des affaires avec les éditeurs, autant il me semble extraordinaire que les écrivains en fassent aussi. Si je commence à ne trouver du talent aux hommes de talent qu'à la condition qu'ils payent, je ne tarderai pas à ne plus en trouver qu'à ceux qui paieront, et je finirais même probablement par en trouver à tous ceux qui voudraient payer.... »

Tome II, page 207, note 1. (Les journaux.)

« *J'appelle ploutocratie un état de société où la richesse est le nerf principal des choses, où l'on ne peut rien faire sans être riche....* » (ERNEST RENAN.)

Ajouter :

« *Naître sans fortune est le plus grand des maux.*

On ne s'en tire jamais dans cette société basée sur l'or. »
 Alfred DE VIGNY, *Journal d'un poète*, p. 55.)

Tome II, page 222, note 1. (Bibliomanes....)

1. Cf. BAYLE, *Dictionnaire historique et critique*....

Pierre Bayle fut aussi, et plus que tout autre, un passionné lecteur et travailleur. Voici ce qu'il écrit, dans la préface de la première édition de son *Dictionnaire* (t. XVI, p. 8; Paris, Desoer, 1820) : « ... Je leur dirai (à ceux qui me reprochent d'avoir mis moins de cinq ans à faire mon *Dictionnaire*) que je me souviens aussi bien qu'eux du distique de Caton :

Interpone tuis interdum gaudia curis,
 Etc.;

mais que je m'en sers très peu. Divertissements, parties de plaisir, jeux, collations, voyages à la campagne, visites, et telles autres récréations nécessaires à quantité de gens d'étude, à ce qu'ils disent, ne sont pas mon fait; je n'y perds point de temps. Je n'en perds point aux soins domestiques, ni à briguer quoi que ce soit, ni à des sollicitations, ni à telles autres affaires. J'ai été heureusement délivré de plusieurs occupations qui ne m'étaient guère agréables, et j'ai eu le plus grand et le plus charmant loisir qu'un homme de lettres puisse souhaiter. Avec cela un auteur va loin en peu d'années; son ouvrage peut croître notablement de jour en jour.... »

Tome II, pages 222 et suiv. (Bibliomanes....)

A Guillaume Budé, Adrien Turnèbe, Magliabecchi, etc., ajoutons encore quelques noms de fervents travailleurs et d'amoureux du Livre :

Adrien BAILLET (1649-1706), dont nous avons déjà plusieurs fois parlé (cf. t. II, p. 116, et t. V, p. 346), qui fut bibliothécaire de l'avocat général Lamoignon, offre

un des types les plus curieux de l'homme de lettres et de l'érudit, dont la vie tout entière est concentrée dans ses livres et ses études. Il dormait à peine quelques heures, et souvent tout habillé, ne sortait jamais, et, afin de ne pas perdre de temps, ne faisait qu'un seul repas. Il abrégéa ses jours par ses excès de travail et l'austérité de son régime. (Cf. MICHAUD, LAROUSSE. etc., *op. cit.*)

Le frère de l'historien Anquetil, le savant orientaliste ANQUETIL-DUPERRON (1751-1805), dont nous avons fait également mention (cf. t. I, p. 275), manifesta, dès sa première jeunesse, le goût le plus vif pour les livres et la science. Nous avons dit qu'afin d'étudier la langue et la religion des Indiens, il s'engagea, à vingt-trois ans, dans un régiment qui partait pour les Indes. Cet engagement fut heureusement résilié, et le jeune « missionnaire de la littérature indienne », comme on l'appelait, put, en toute liberté, se livrer à ses recherches. De retour en France, en 1762, il se consacra tout entier à la rédaction de ses matériaux, et publia, en 1771, sa traduction du *Zend-Avesta*, ou recueil des livres sacrés des Parses, avec une relation de ses voyages et une *Vie de Zoroastre*. C'est là son œuvre capitale. De plus en plus absorbé par ses lectures et ses travaux, Anquetil-Duperron finit par ne plus vivre qu'avec ses livres. Modeste, simple, d'un désintéressement qui lui faisait repousser toute récompense et pour ainsi dire tout salaire, il avait réduit ses besoins au plus strict nécessaire, vivant de pain et de laitage, se privant de feu l'hiver, de matelas et même de linge, et l'on raconte qu'il sortait parfois si misérablement vêtu qu'on le prenait pour un mendiant et qu'on lui offrait l'aumône. Lorsque l'Institut fut réorganisé, Anquetil-Duperron en fut nommé membre; mais, toujours rebelle à l'apparat et aux honneurs, il ne tarda pas à donner sa démission. Épuisé par ses longs travaux, par le régime

auquel il s'était astreint, et par les infirmités de la vieillesse, ce grand érudit, qui possédait presque toutes les langues de l'Europe, s'éteignit à Paris le 17 janvier 1805. Quelques instants avant de rendre le dernier soupir, il dit à son médecin : « Je vais partir pour un voyage bien plus grand que tous ceux que j'ai déjà faits; mais je ne sais où j'arriverai. » (Cf. MICHAUD, LA-ROUSSE, etc., *op. cit.*)

A propos d'Anquetil-Duperron, rappelons ce que nous a dit (cf. *supra*, p. 296, note 1) du poète et helléniste LOUIS MÉNARD (1822-1901) M. Henry Houssaye : « Il dédaigna les académies, les honneurs, la célébrité. Tout, sauf l'étude, lui semblait chimère. » Etc.

Le grand patriote polonais Kościuszko (1746-1817), alors qu'il appartenait à l'École des Cadets, de Varsovie, témoignait, pour s'instruire, d'un zèle extraordinaire et de la plus énergique volonté. « Il prolongeait ses études bien avant dans la nuit, se plongeait les pieds dans l'eau froide pour combattre le sommeil. Dure épreuve dans un tel climat. Chaque soir, il avertissait le veilleur qui, toute la nuit, entretenait les feux et chauffait les bâtiments de l'école. Un cordon, lié à son bras, et circulant dans les corridors, le tirait du lit à trois heures. » (MICHELET, *Légendes démocratiques du Nord*, Pologne et Russie, p. 54; Paris, Calmann Lévy, 1899.)

Chez le savant hongrois MONTELLI (... - ...), « le besoin de savoir et l'amour de l'étude avaient atteint un degré extraordinaire. Sauf un jour par semaine, consacré à donner des leçons ou à servir de modèle pour subvenir à ses besoins, il travaillait tout le reste du temps vingt heures par jour. Il habitait seul une sorte de cave, vivant de pain et de pommes de terre et dépensant sept sous par jour, quatre pour l'éclairage, trois pour la nourriture. Il ne se chauffait jamais, quelle que fût la rigueur de la saison. Il conservait ses habits, jus-

qu'à ce qu'ils fussent en lambeaux, et ne portait pas de linge. Tout ce qu'il gagnait par ses leçons était consacré à l'achat de livres. Et cet homme qui connaissait à fond les sciences exactes, qui savait toutes les langues mortes et la plupart des langues vivantes, n'a pas laissé un seul ouvrage, un seul mémoire. C'était bien la manie de l'étude pour l'étude dans toute sa pureté. » (DESCURET, *la Médecine des passions*, ap. H. BEAUNIS, *les Sensations internes*, p. 57; Paris, Alcan, 1889.) Et c'est précisément parce que Montelli n'a laissé aucun écrit, aucune œuvre, que son nom ne figure dans aucun dictionnaire.

Tome II, page 228. (Bibliomanes et Bibliolâtres.)

PÉTRARQUE (1504-1574) mourut en belle place....

Sur son Virgile ouvert le doux Pétrarque est mort.

(FERTIAULT, *les Légendes du livre*, p. 49.)

Michelet, dans son volume *Nos Fils* (p. 156 : cf. *supra*, p. 525), dit que Pétrarque « s'endormit de son dernier sommeil sur Homère. Il en fit son chevet. On lui trouva la tête sur *l'Iliade* et *l'Odyssée*. »

Voilà bien des « oreillers ». Il est regrettable que ni M. Fertiault ni Michelet n'aient indiqué la source originale de leur renseignement.

Tome II, page 255, note 3. (Bibliomanes....)

... C'est le typographe Alcan aîné qui conte la chose...

Sur le typographe et bibliographe ALKAN aîné (1809-1889), voir l'opuscule intitulé *les Quatre Doyens de la typographie parisienne*, « avec cinq portraits, et une petite notice sur Pierre Alauzet (1816-1881), constructeur mécanicien », par ALKAN aîné et LEPRINCE (Angers, typographie de André Burdin, 1889; in-8, 104 pp.). Ces « quatre doyens » sont : Théotiste Lefevre (1798-1887), Henri Fournier (1800-1888), Jules Claye (1806-1880),

et Alkan aîné. Les trois premières de ces biographies sont dues à Alkan aîné, celle de ce dernier à Leprince. LORENZ (*Catalogue général de la librairie française...*) dit que Alkan aîné, né à Paris en 1809, mourut à Neuilly (Seine) en 1889. Malgré la différence d'orthographe des noms, Alphonse Alkan aîné était très probablement parent et peut-être même le frère de l'imprimeur Alcan-Lévy.

Tome II, page 259. (Bibliomanes et Bibliolâtres.)

... Certains amateurs se sont avisés de faire peindre sur les panneaux de leur appartement des rangées de volumes vus de dos...

Ajouter :

Cf. LA BRUYÈRE, *Caractères, De la Mode*, p. 549 (édit. Hémardinquer; Paris, Dezobry, 1849) : « ... sa galerie est remplie [de livres], à quelques endroits près qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres arrangés sur des tablettes, et que l'œil s'y trompe.... »

Tome II, page 260. (Bibliomanes et Bibliolâtres.)

... Il existe des spécimens de ces bibliothèques fictives ou bibliothèques factices (de ces rangées de livres peintes sur des panneaux de bois, principalement sur des portes, comme pour les masquer), notamment dans le château de Compiègne et dans celui de Chantilly. »

Ajouter : et à la Bibliothèque de l'Arsenal.

Tome II, page 262. (Bibliomanes et Bibliolâtres.)

A propos des livres de bois, des livres peints sur bois, et particulièrement de la bibliothèque factice ou fictive d'Eugène Scribe (1791-1861), ajouter :

La bibliothèque fictive d'Eugène Scribe se rapprochait quelque peu, par l'ironie des titres, de celle de l'intendant Turgot. Dans ses très intéressants *Petits Mémoires*

de l'Opéra (p. 287; Paris, Librairie nouvelle, 1857), Charles DE BOIGNE nous la décrit en ces termes : « Il serait long et fastidieux d'énumérer un à un tous les ouvrages qui composent la bibliothèque de M. Scribe... Quels sont donc ces livres dans le coin à droite? *Discours des muets célèbres*, un volume, un petit volume! ô malice! *Crimes des jésuites*, vingt gros volumes! encore une malice! *Critiques sur mademoiselle Mars*, vingt-cinq volumes in-folio! Je ne reviens pas de ma surprise. Chez l'auteur de *Valérie*, vingt-cinq volumes de critiques contre Valérie! Mais Valérie, elle venait quelquefois s'asseoir à la table du poète. Que dut-elle penser, le jour où elle lut, de ses propres yeux lut, ce formidable intitulé : *Critiques sur mademoiselle Mars*? Est-ce donc ainsi que M. Scribe entendait la reconnaissance, l'hospitalité? Inviter une femme, une artiste, une grande artiste, pour l'insulter! Mais le mystère s'éclaircit : la porte de la bibliothèque s'ouvre; ces livres ne sont pas des livres, ce sont des dos de livres; il ne peut pas plus exister de *Discours des muets célèbres* que de *Critiques sur mademoiselle Mars* : l'amphitryon a mystifié son hôte, mystifié de la manière la plus délicate, la plus inattendue. Quand M. Scribe s'en mêle, il est galant comme un grand seigneur d'autrefois, spirituel comme un proverbe de Théodore Leclercq. »

Nos grands-pères employaient aussi volontiers les livres factices, les *livres de bois*, pour simuler des meubles, des coffres, des bahuts, et tout spécialement des chaises percées : le dos de ces livres était alors, on le devine, revêtu de titres *ad hoc*, titres de *haulte gresse*, tout à fait appropriés à la matière.

Tome II, page 274, note 1. (Biblioclastes....)

Dom Vincente, le fameux libraire assassin de Barcelone....

Lire : Dom Vicente [Vincent]....

Tome II, page 281. (Biblioclastes....)

Quant aux collectionneurs d'antiques couvertures de livres....

Sur les dégâts causés aux livres par les collectionneurs, — principalement les collectionneurs de couvertures, de frontispices, de gravures, d'ex-libris et de gardes, — on trouve de nombreux et curieux détails dans un article de M. Jules CLARETIE, publié dans *le Temps* du 16 août 1907, sous la rubrique générale *la Vie à Paris*, et le titre particulier *le Livre*. Un de ces maniaques et massacreurs a été Armand de Barenton, dont M. Jules Claretie nous parle en ces termes :

« A la vente de la bibliothèque de M. Armand de Barenton, qui pendant une dizaine d'années, de 1845 à 1855, écrivit à *l'Illustration*, au *Siècle*, à *l'Ordre* et à *l'Assemblée nationale*, on a vu défiler une cinquantaine de boîtes, toutes plus ou moins curieuses et quelques-unes fort belles, creusées dans des livres anciens. Il y avait là des reliures en vélin blanc ou en peau de truie du xvi^e siècle, avec portraits estampés à froid sur les plats; des reliures armoriées des xvii^e et xviii^e siècles, provenant du pape Innocent X, de Louis XIV, de Marie-Thérèse d'Autriche, de Louis XV, de Madame Sophie de France, de Sully, de Mathieu Molé, de Louvois.... Oh! massacres!

« La mode aidant, ces fantaisies de quelques curieux sont devenues un objet de commerce, et les étalages des libraires ou des marchands de curiosités montrent couramment des « reliures anciennes transformées en « boîtes ou en bloc-notes ». Un bloc-notes aux armes de la Du Barry, songez donc, c'est exquis, à la fois historique et ultra-moderne!

« On a recherché ainsi [aussi?] les buvards et les portefeuilles anciens, mais ils sont peu communs, et ceux que le temps a respectés sont plus rares encore. Le

buvard de Colbert, très fatigué, s'est vendu dernièrement plus de 200 francs. Mais les vrais buvards étant achetés, casés, catalogués, il fallut trouver un moyen pour satisfaire les amateurs. Toutes les reliures in-folio en maroquin, toutes les reliures en veau armoriées qui se trouvaient sur des volumes anciens, livres victimes de la mode nouvelle, furent recherchées, et leur prix, qui varie en raison de la provenance, de la décoration et de la conservation, s'accrut en peu de temps d'une manière extraordinaire. *Quod non fecerunt barbari...* Ce que n'ont pas fait les rats, les amateurs et les marchands, aux ordres des amateurs, l'ont fait. »

Tome II, page 285, note I. (Biblioclastes....)

DE ROME On écrit plus généralement DEROME.

L'orthographe donnée par JAL (*op. cit.*, pp. 1082-1083) est de Rome, les de Rome : cf. notre tome III, p. 290, note 5.

Tome II, page 285. (Biblioclastes et Bibliophobes.)

Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, ... entra chez un tailleur et se fit prendre mesure d'un habit. Là, « il s'aperçut que le misérable artisan avait decoupé les bandes sacrilèges, servant à prendre les mesures, dans les OEuvres de saint Augustin en grand papier... ».

Cf. le récit suivant du comte DE LAS NAVAS, *Bibliotecario mayor* de S. M. le roi d'Espagne (Amis et Ennemis des livres : *la España moderna*, 1^{er} novembre 1904, p. 48) : « ... A Santa Maria de Huerta, le curé me raconta, il y a quelque temps, qu'il avait connu un de ces artistes [un de ces dépeceurs de vieux livres] qui prenait les mesures avec un mètre fabriqué avec des bandes de parchemin arrachées aux manuscrits les plus remarquables de ce riche monastère, et qu'on voyait nettement, sur ces mesures, des fragments de précieuses miniatures. »

Tome II, pages 292 et s. (Les femmes et les livres.)

Comme correctif à ce qu'ont dit des femmes et de leur antipathie si fréquente pour les livres, — les bons et vrais livres, — MM. Octave Uzanne, Paul Eudel, B.-H. Gausseron, Porel, le bibliophile Jacob, Alkan aîné, René Vallery-Radot, etc., une de mes lectrices (Madame M.-M.-M.) m'a fait l'honneur de m'adresser les lignes suivantes, empreintes de justesse et de bon sens :

« ... Il se peut que les femmes n'aient ni ne respectent les livres. Est-ce seulement de leur faute? Apprit-on jamais à l'enfant à aimer son livre, à le soigner? C'est à l'école, dès le premier jour, qu'il en faudrait donner l'habitude, et plus tard l'homme aurait l'amour et le respect du livre. Initiée, la femme ne verrait dans le livre qu'un ami, et cela créerait une génération non de bibliophiles, ce qui est un peu effrayant au premier abord, mais de lectrices et de « conservatrices ». Alors les cheveux blancs pourraient impunément survenir; l'isolement, l'ennui seraient hôtes inconnus à la plupart d'entre nous.... »

Tome II, page 294, note 2. (Les femmes et les livres.)

M. POREL.... *Préface du catalogue de sa bibliothèque.*

Voir, sur la bibliothèque de M. Porel, et sur la vente de cette bibliothèque, un intéressant article de M. Jules CLARETIE, dans le journal *le Temps*, 9 mars 1906 : « *la Vie à Paris* : Un directeur de théâtre bibliophile. — L'amour des livres, à propos d'une vente de livres ».

Tome II, page 296. (Les femmes et les livres.)

La mode des papillotes est, je crois, un peu passée, etc.

Cf. VOLTAIRE (*Correspondance générale*, lettre à M. Lefebvre [1752?]) : *Œuvres complètes*, VII, p. 571; Paris, édit. du journal *le Siècle*, 1869) : « Vous portez

en tremblant votre livre à une dame de la cour; elle le donne à une femme de chambre qui en fait des papilotes ».

Tome II, page 296, note 3. (Les femmes et les livres.)

Il convient de rappeler, comme... exemples de femmes bibliophiles, les noms d'Isabeau de Bavière, d'Anne de Bretagne....

En tête des femmes bibliophiles mentionnées dans cette note, ajouter les noms de Marguerite de Flandre et de Yolande de France.

Marguerite de Flandre (1350-1405), comtesse de Flandre et duchesse de Bourgogne, épouse du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, « ... partageait les nobles goûts de son époux, avait sa bibliothèque à part, où les *Belles-Lettres* comptaient 54 volumes, dont 59 romans; la *Théologie*, 45; les *Sciences et Arts*, 26; l'*Histoire* et la *Jurisprudence*, chacune 6 ». (Gustave MOURAVIT, *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur*, p. 415.)

Yolande de France (1434-1478), fille de Charles VII, sœur de Louis XI, femme d'Amédée IX, duc de Savoie, enlevée par Charles le Téméraire après la défaite de Morat, était grande amie des livres, du luxe et des arts. Elle « faisait venir ses robes de Paris », et avait en quelque sorte à ses gages un orfèvre et un enlumineur de missels. Les livres de sa bibliothèque, contenus dans trois coffres qui la suivaient partout, sont dignes d'une âme qui ne craignait pas « de se blesser aux épines de la vie pour leur dérober une fleur », comme disait si joliment le rimeur Marquet. On voyait, dans cette bibliothèque, les *Epîtres* de Sénèque, les *Tusculanes* de Cicéron, Valère Maxime, Dante, saint Bernard, le *Vieil Digeste*, la *Consolation* de Boèce, les *Chroniques de Savoie*, le livre de la *Belle Hélène*, les *Cent Nouvelles* en toscan, quatre *Bibles*, et quantité de missels à miniatures. (Cf. COMMINES, *Mémoires*, p. 766; édit. Chante-

lauze; Paris, Didot, 1881; — et *le Magasin pittoresque*, avril 1869, p. 111.)

Voici, en outre, quelques détails sur Isabeau de Bavière bibliophile : « La trop fameuse Isabeau de Bavière [1371-1455]... ne se séparait point de ses livres en voyage, et en avait un tel souci que, dans l'espace de deux ans, nous voyons portés généreusement sur ses comptes, à deux reprises différentes, les frais d'un « coffre fermant à « clef pour transporter ses livres et romans ». (Cf. Gustave MOURAVIT, *op. cit.*, p. 378.) « Isabeau de Bavière fit mettre un exemplaire de *la Somme des vices et des vertus* en « l'église des Innocens à Paris, afin que ceste « matière fust sceue comme souveraine de touz ceulx « qui là le voudroient lire. » Ce fut encore pour la reine Isabeau que fut faite, en 1398, une traduction de la passion, dont il y a trois exemplaires.... » (Léopold DELISLE, *le Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 50.)

Tome II, page 298. (Les femmes et les livres.)

« *En dehors de rares et très nobles exceptions, les femmes sont antibibliophiles.* » (René VALLERY-RADOT.)

Ajouter :

Cf. Alfred DE VIGNY (*De Mlle Sedaine et de la propriété littéraire*, dans le volume intitulé *Journal d'un poète*, p. 380; Paris, Charpentier et Calmann-Lévy, 1882): « ... Rentrée dans sa chambre à coucher, elle [la marquise de Clainville, personnage de *la Gageure imprévue*, de SEDAINE] prend un livre (affreuse extrémité pour une femme du monde).... »

Tome II, page 299.

Dans le titre courant, au lieu de : *Biblioclastes et Bibliophobes*, lire : LES FEMMES ET LES LIVRES.

Tome II, page 500. (Biblioclastes et Bibliophobes.)

Jean-Jacques ROUSSEAU nous a formellement avertis de

sa haine du papier imprimé : « Je hais les livres.... »

Ajouter :

Un élève de Rousseau, le célèbre pédagogue suisse PESTALOZZI (1746-1827), « dès l'âge de vingt ans, avait brûlé ses livres. Dans sa maturité, et tant qu'il fut lui-même, il en avait horreur, ne voulait regarder que le réel et la nature. Il se vantait de n'avoir pas touché un livre en trente ou quarante ans. Il défendait de lire ce qu'il voulait que l'on trouvât et créât de soi-même. Ses disciples, au contraire, gardaient la foi aux livres.... » (MICHELET, *Nos Fils*, livre III, chap. vi, pp. 195-194. Ce qui, par une plaisante contradiction et une bien naïve outrecuidance, n'a pas empêché Pestalozzi, pas plus que son maître Rousseau, d'écrire quantité d'ouvrages et d'en recommander instamment et chaleureusement la lecture. Dans le même ordre d'idées *antilivresques*, cf. le mot d'Eugène NOEL (cité dans le volume *le Monument d'Eugène Noel*, p. 140 ; Rouen, Lecerf, 1906 in-8) : « Les livres cachent le monde à bien des esprits »

Tome II, page 500, note 1. (Biblioclastes....)

1. *Supra*, chap. V, p. 145, n. 1.

Lire : p. 144.

Tome II, même page, note 4.

4. David HUME... chap. IV, p. 154, n. 2.

Lire : p. 155.

Tome II, page 501, note 2. (Biblioclastes....)

Ce qui n'empêcha pas... le roi Charles X, alors qu'il n'était que comte d'Artois, de « signaler son goût pour les lettres »....

M. Henry Martin, l'éminent administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, a bien voulu me fournir les intéressants détails suivants, relatifs aux services ren-

des aux lettres et à la bibliophilie par le comte d'Artois (Charles X) :

« Ce prince n'était certainement pas lettré et son éducation avait été négligée; mais nous devons lui savoir d'autant plus gré de ce qu'il a fait. En 1785, il acheta, pour 412 000 livres, toute la bibliothèque du marquis de Paulmy, aujourd'hui l'Arsenal. L'année suivante, en 1786, il acquit, pour la somme de 80 000 livres, la seconde partie de la bibliothèque du duc de la Vallière (catalogue de Nyon)... C'est au comte d'Artois, pour une bonne part, que la Bibliothèque de l'Arsenal doit son existence.... »

Tome II, page 302, note 1. (Biblioclastes....)

« Boileau lisait Longin dans l'original. » (CHATEAUBRIAND.)

Le célèbre rhéteur grec LONGIN (210-275), auteur du *Traité du sublime*, traduit par Boileau, fut ministre de la reine de Palmyre Zénobie, et était appelé par Plotin « une bibliothèque vivante et une académie ambulante ». (Cf. É. EGGER, *Histoire du livre*, p. 268.)

Tome II, pages 305-304 (Biblioclastes....)

« Lamartine n'avait jamais eu de goût pour la lecture.... » (Edmond TEXIER.)

Comme commentaire de ce passage, cf. Ernest LEGOUVÉ, *Soixante Ans de souvenirs*, t. IV, p. 215 : « Lamartine avait beaucoup lu, mais au hasard, sans méthode, par caprice. Il n'avait pas de capital d'instruction; il n'avait pas même de bibliothèque. Quelques volumes courant l'un après l'autre, dans sa chambre, sans domicile connu, voilà tout son bagage d'études. Quand il avait besoin d'un ouvrage, il l'envoyait chercher chez le libraire voisin, et le lisait, comme les avoués lisent un dossier, avec cette intuition merveil-

leuse qui les fait tomber juste sur les passages qui leur sont utiles, comme si ces passages étaient écrits en rouge. » Etc. Cf. *supra*, p. 537.

Tome II, pages 508 et suiv. (Biblioclastes....)

Sébastien Mercier n'avait pas attendu l'avènement de la Révolution pour réclamer la suppression des bibliothèques publiques : «... Qui saisira un flambeau pour anéantir... la Bibliothèque royale?... ».

Mercier a longuement et énergiquement réclamé, ou, si l'on veut, pronostiqué cette destruction des livres, cet absurde incendie des bibliothèques, dans le chapitre xxx de son singulier ouvrage, *l'An 2440, Rêve s'il en fut jamais* (t. II, pp. 1 et suiv.; Paris, Bibliothèque nationale, 1887) : « ... Nous avons découvert qu'une bibliothèque nombreuse était le rendez-vous des plus grandes extravagances et des plus folles chimères... ». [Nous avons donc décidé de supprimer tous les livres opposés à nos idées, tous les livres écrits par d'autres que nous :] « ... D'un consentement unanime, nous avons rassemblé dans une vaste plaine tous les livres que nous avons jugés ou frivoles ou inutiles ou dangereux; nous en avons formé une pyramide qui ressemblait en hauteur et en grosseur à une tour énorme : c'était assurément une nouvelle tour de Babel. Les journaux couronnaient ce bizarre édifice, et il était flanqué de toutes parts de mandements d'évêques, de remontrances de parlements, de réquisitoires et d'oraisons funèbres.... Nous avons mis le feu à cette masse épouvantable, comme un sacrifice expiatoire offert à la vérité, au bon sens, au vrai goût.... L'embrasement fut long. » [Certes!] « ... Cependant... nous avons fait un choix : de bons esprits ont tiré la substance de mille volumes in-folio, qu'ils ont fait passer tout entière dans un petit in-12.... Nous avons fait des abrégés de ce qu'il y avait de plus important; on a

réimprimé le meilleur : le tout a été corrigé d'après les vrais principes de la morale. » Etc.

Nous avons vu plus haut (t. V, p. 542), à propos d'un des rapports de l'abbé Grégoire devant la Convention, qu'au moment de la saisie, faite par le pouvoir révolutionnaire, de cinq millions de livres provenant des établissements ecclésiastiques et autres, des représentants ou de simples pétitionnaires (« les uns », dit le texte ; mais sans doute en assez grand nombre, puisque leur projet se trouve discuté : ce qui tend à prouver que les sauvages et folles idées de Mercier comptaient des partisans) avaient proposé de brûler ces cinq millions de livres.

Sur un incendie (accidentel) de bibliothèque, voir une une lettre de DAGUESSEAU (*Œuvres complètes*, t. XVI, p. 551, Lettres sur divers sujets ; Paris, Fantin, 1819 ; in-8) : « J'apprends dans le moment, monsieur, le malheur qui vient de vous arriver ; et on me le dépeint si grand, que j'ai besoin que vous m'en consoliez en le réduisant à ses véritables circonstances. Je souhaite surtout d'apprendre qu'il n'est pas vrai que le feu ait dévoré votre bibliothèque et une infinité de mémoires manuscrits.... Je conçois que la métaphysique sans la religion est bien inutile dans de pareils accidents ; mais la dernière est si forte et si bien affermie chez vous, que je suis persuadé qu'elle vous aura mis au-dessus d'un si triste événement : je crains seulement pour votre santé. » Etc.

On pourrait rapprocher de ce qui précède les détails suivants, donnés par l'évêque d'Avranches HUET, dans ses *Mémoires* (pp. 256-257 ; trad. Charles Nisard), à propos d'un grave accident survenu à sa bibliothèque, de l'écroulement de la maison où se trouvaient ses livres, qui furent alors exposés au pillage : «... Pendant que je remplissais les devoirs de mon ministère à Avranches, un malheur inattendu fondit sur ma bibliothèque et,

par conséquent, sur moi-même. Je l'avais laissée tout entière à Paris, et, pensais-je, en lieu de sûreté. Mais la maison que j'avais louée et que j'habitais dans cette ville, étant bâtie avec de mauvais matériaux, s'écula une nuit, ensevelissant sous ses décombres et laissant exposés au pillage de la populace, non seulement mes livres, mais tous mes papiers, mes manuscrits, fruit du travail de plusieurs années, et une partie de mon mobilier, assez considérable. A cette nouvelle, les jésuites, qu'elle intéressait comme moi-même (car je leur avais déjà cédé tous mes droits), dépêchèrent aussitôt quelqu'un pour arrêter cette canaille, tirer des ruines tout ce qu'on pourrait de livres, de papiers, etc., et faire transporter le tout à la maison professe. La dernière fois que j'avais quitté Paris, il avait été convenu entre nous qu'ils me prépareraient un appartement dans cette maison, et que je l'occuperais quand mes affaires m'appelleraient à Paris. Je me retirai là, en effet, et je n'eus pas d'autre demeure dans cette ville, même après que j'eus résigné le siège d'Avranches. »

Voir dans notre tome I, p. 147, le pillage de la magnifique bibliothèque de David Ancillon (à Metz, en 1685); pp. 157-158, l'incendie de la bibliothèque de Troussel de Valincour (en 1725 ou 1726); etc. C'est sans doute à son ami Valincour que Daguesseau adressa la lettre dont nous venons (p. 577) de donner un extrait : cf. SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III, p. 422.

Sur les destructions et incendies de bibliothèques, Victor Hugo a écrit (dans *l'Année terrible*, Juin, VIII. A qui la faute?, pp. 220-221; Paris, Hetzel-Quantin in-18) les vers suivants, inspirés sans doute par le désastreux et à jamais déplorable incendie de la Bibliothèque du Louvre :

Tu viens d'incendier la bibliothèque?

— Oui.

J'ai mis le feu là.

— Mais c'est un crime inouï!

Crime commis par toi, contre toi-même, infâme !
 Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme !
 C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler !

.....
 As-tu donc oublié que ton libérateur,
 C'est le livre ? Le livre est là sur la hauteur ;
 Il luit ; parce qu'il brille et qu'il les illumine,
 Il détruit l'échafaud, la guerre, la famine ;
 Il parle : plus d'esclave et plus de paria.

.....
 Le livre est ta richesse, à toi ! c'est le savoir,
 Le droit, la vérité, la vertu, le devoir,
 Le progrès, la raison dissipant tout délire.
 Et tu détruis cela, toi !

— Je ne sais pas lire.

Tome II, page 519. (Du prêt des livres.)

Louis XI, désirant faire copier un manuscrit du médecin arabe Razi ou Rasis (...-925)...

Ce médecin est aussi appelé Razy, Rhasès ou Rhasès. (Cf. LAROUSSE, *op. cit.*; etc.)

Tome II, page 524. (Du prêt des livres.)

«... Avec le bacille tuberculeux, le résultat reste douteux après 105 jours... » (*Revue scientifique.*)

Lire : après 150 jours.

Tome II, page 555. (Du prêt des livres.)

De nos jours, le sénateur Victor SCHŒLCHER (1804-1894) avait adopté cet ex-libris...: Pour tous et pour moi. En vrai et magnanime philanthrope, il commençait la charité par autrui, par tout le monde, et se servait le dernier.

Ernest LEGOUVÉ, dans ses *Soixante Ans de souvenirs* (t. III, pp. 140-167), a donné de curieux renseignements sur Victor Schœlcher, sa bibliothèque et ses collections, ainsi que sur son généreux caractère. Voici un extrait de ce chapitre (pp. 142-145) : « Sa bibliothèque est admirable, elle contient plus de douze mille livres de choix. Aux livres, Schœlcher a ajouté une multitude de curiosités, de costumes, de bronzes. Pendant ses

vingt ans d'exil à Londres, il a réuni une collection complète des œuvres de Haendel, et enfin il a ramassé, acheté, un ensemble de neuf mille gravures, par neuf mille graveurs différents! Eh bien, toutes ces richesses ont disparu de chez lui. Comment? par un vol? par un incendie? Non. Par sa volonté. Tous ces objets d'art, acquis avec tant de peine, classés avec tant de soin, regardés sans cesse avec tant de joie, il s'en est dépouillé lui-même; il les a donnés, non pas légués, donnés de son vivant : il a envoyé ses livres à la Martinique, ses collections à la Guadeloupe, ses gravures à l'École des Beaux-Arts, les chefs-d'œuvre de Haendel au Conservatoire. Pourquoi? Pour fonder un commencement de bibliothèque dans une colonie, un commencement de musée dans l'autre, pour fournir un sujet d'étude aux artistes, sacrifiant ses goûts les plus chers au désir d'être utile, et portant ainsi, dans la passion, si souvent égoïste, du collectionneur, cet oubli de soi et ce dévouement aux autres qui fait l'honneur de son rôle d'abolitionniste. » Etc.

Tome II, page 541. (Du prêt des livres.)

Le peintre Daniel DU MOUSTIER (1575-1646?)....

Tallemant des Réaux écrit : du Moustier, mais on écrit aussi et avec plus de raison : du Monstier, et même Dumonstier. (Cf. JAL, *op. cit.*, art. Monstier ou Moustier [les du]; LAROUSSE, *op. cit.*; etc.)

Tome II, page 548. (Du prêt des livres.)

Parmi les emprunteurs peu enclins à restituer, on cite....

Ajouter :

« Mlle Victoire (fille de Louis XV) aimait les livres, mais elle faisait des emprunts dans les collections publiques et ne restituait pas toujours. Nombre d'estampes demandées par elle en communication ne sont

jamais rentrées. » (Henri BOUCHOT, *les Reliures d'art à la Bibliothèque nationale*, p. XXII, planche LXXVIII.)

Tome III; page 15, note 3. (Le papier.)

3. Une récente statistique établit que la production européenne du papier....

Sur la production et la consommation mondiales du papier, voici les chiffres les plus récents que j'ai recueillis :

D'après un article de la *Revue de statistique*, cité dans le *Mémorial de la librairie française* du 12 avril 1906 (p. 186), « il existait, en 1904, dans le monde entier, 2780 fabriques de papier, avec un total de 4189 machines continues et 1586 cuves, avec une production totale de 46 millions de quintaux évaluée à 2 milliards de francs. Le capital engagé dans cette industrie se montait au moins à 5 milliards de francs.

« A la tête de tous les pays producteurs sont les États-Unis, avec une production annuelle de 15 500 000 quintaux, une importation de 528 000 quintaux, une exportation de 845 000 quintaux, et une consommation annuelle de 17 kil. 5 de papier par habitant.

« Ensuite vient l'Allemagne, avec une production de 8 500 000 quintaux, une importation de 69 000, une exportation de 1 037 000, et une consommation annuelle de 13 kil. 6 par habitant.

« Après viennent : l'Angleterre, avec une production de 5 000 000, importation de 3 000 000, exportation de plus de 1 000 000, consommation de 16 kil. 6 ;

« La France : production 4 000 000, importation 85 000, exportation 266 000 quintaux, consommation 9 kil. 3 ;

« L'Autriche : production 3 000 000, importation 40 000, exportation 550 000, consommation 8 kil. 6 ;

« L'Italie : production 2 500 000, importation 45 000, exportation 15 100, consommation 7 kil.

« Sur la Russie, l'Espagne et la Scandinavie, les données manquent.

« Quant aux autres pays, voici la consommation annuelle par habitant en kilogrammes : Bulgarie, 0,95; Serbie, 0,5; Turquie, 0,65; Égypte, 0,9; Chine, 0,5; Tonkin, 0,72; Venezuela, 0,61; Inde, 0,1.

« Les États-Unis d'Amérique exportent principalement dans l'Amérique du Sud, au Canada, en Australie, en Angleterre et dans les colonies anglaises, où ils cherchent à distancer l'Allemagne, au Japon, etc.

« L'Autriche-Hongrie exporte surtout dans le Levant, et tout dernièrement dans l'Asie orientale, surtout dans l'Inde, en Chine et au Japon; à présent elle tente l'exportation dans l'Amérique du Sud, pas directement, mais par Hambourg, avec le concours de négociants.

« La France exporte spécialement en Afrique et dans ses colonies.

« La Belgique exporte en Amérique, dans les Indes orientales, en Chine et au Japon.

« La Suède et l'Italie exportent également dans ces contrées, et leur exportation augmente continuellement. »

Quelques-uns de ces chiffres (notamment pour les États-Unis, où la différence est considérable) sont en désaccord avec ceux donnés par M. Albert MAIRE, dans un article très documenté, publié par la *Revue scientifique* (n° du 22 septembre 1906, pp. 557-564: Le papier moderne, ses variétés et ses différents emplois), et dont j'extrais le passage suivant : « Pour 1904, voici, selon l'importance de leur production en papier, un tableau des principaux pays :

États-Unis	20 610 000	quintaux métriques.
Allemagne	8 500 000	—
Angleterre	5 200 000	—
France	5 800 000	—
Autriche	5 140 000	—
Italie.	2 400 000	—

« Et, dans le monde entier, il s'est fabriqué, dans cette même année (1904), 51 078 000 quintaux métriques de papier, ce qui représente un cube de plus de 51 000 mètres en hauteur, en largeur et en profondeur. »

Tome III, pages 15-16. (Le papier.)

... *Les emplois du papier sont innombrables... on en fait... des cols, des manchettes, ... des chaussures, des tonneaux, des vases, des tuyaux, des roues de voiture, etc.*

« Le papier est sans cesse utilisé à des applications nouvelles : on en fait des roues, des pavés, des bouteilles, des meubles, des panneaux, des églises et des maisons (il y a en Norvège une église pour mille personnes, toute en papier, sauf la cloche)... ». (*L'Illustration*, citée dans le *Mémorial de la librairie française*, 27 décembre 1906, p. 650.) Voir aussi, sur la fabrication et les innombrables emplois du papier, un intéressant article dans le *Mémorial de la librairie française*, 15 et 20 septembre 1906, principalement page 461.

Tome III, page 17. (Le papier.)

Les chiffons seuls, voire le coton, les cocons de soie et le bambou, n'auraient pu fournir à une aussi colossale consommation (du papier).

Sur le papier de coton, on lit, dans le *Mémorial de la librairie française*, 27 décembre 1906, p. 650 (article emprunté à *L'Illustration*) : « On a découvert que la fibre du cotonnier peut fournir un papier excellent, ou plutôt des papiers excellents, les plus fins comme les plus forts. C'est aux États-Unis qu'a été faite cette constatation, et ce nouveau débouché offert aux planteurs de coton les ravit, naturellement. Les études faites montrent que la superficie de terre qui fournit une balle de coton fournit aussi une tonne de tiges à papier. Les États du Sud pourraient donc fournir par an de

10 à 12 millions de tonnes de tiges, ce qui augmenterait la valeur de la récolte du coton de près de 250 millions de francs. Une compagnie énorme a été fondée pour l'exploitation du cotonnier au point de vue de la papeterie, au capital de 75 millions de francs. »

Tome III, page 19. (Le papier.)

Parmi les autres matières... qu'on peut transformer en papier, nous citerons : la mousse, les feuilles d'arbres, etc.

Ajouter : le liège. En juin 1906, il a été publié en Espagne, à San Feliu de Guixols (ville de 10000 habitants, célèbre par ses fabriques de bouchons de liège, port de mer de la province de Catalogne). une édition de *Don Quichotte* SUR FEUILLES DE LIÈGE. « Les feuilles laminées de liège sont d'une suavité et d'une souplesse incomparables, pouvant défier le meilleur des papiers. Un ingénieur espagnol, M. Artiga, très compétent dans la matière, certifie que les feuilles du livre peuvent durer indéfiniment, comme le meilleur des parchemins ou des *papyrus*. Du reste, on connaît des morceaux de liège des x^e et xi^e siècles en parfait état de conservation. Les feuilles de liège, qui ont servi pour cette édition unique, ont été préalablement traitées par un procédé scientifique, grâce auquel elles sont devenues aseptiques et, partant, réfractaires à toute avarie par les vers. » (*Bibliographie de la France*, 30 juin 1906, III, p. 1508.)

Tome III, page 77 (77-79), note 1. (Le papier.)

Sur Raoul Spifame, ou de Spifame, et sur son frère Jacques, évêque de Nevers, qui se fit calviniste et, après une existence des plus mouvementées, fut condamné à la peine capitale par les magistrats de Genève, à l'instigation de Jeanne d'Albret, et mis à mort en 1566, voir Gabriel PEIGNOT, *Manuel du bibliophile*, t. II, pp. 451-452.

Tome III, page 82, note 5. (Le format.)

Au lieu de : 5. *Id.*, *op. cit.*, p. 94, n. 1.

Lire :... p. 174, n. 1.

Tome III, pages 91 et suiv. (Le format.)

... Dans le papier mécanique, fabriqué en bandes, continu, puis sectionné à volonté, ces termes provenant des anciens papiers à la forme : jésus, raisin, cavalier, colombier, etc., n'ont plus de raison d'être, plus de sens.... Il serait donc bien plus logique, plus clair et plus simple de désigner présentement les formats par leurs dimensions réelles, exprimées en centimètres ou millimètres; au lieu d'in-8 jésus, de dire 0 m. 175 sur 0 m. 275, ou, par abréviation, 175 × 275; au lieu d'in-18 jésus, 0 m. 117 sur 0 m. 185; etc.

Au point de vue rationnel, la remarque est absolument juste, indiscutable. Mais un très expert bibliophile me fait observer que, pour tous les gens du métier, ces expressions in-4, in-8, in-18, même non suivies de la désignation du papier employé (in-4 raisin, in-8 jésus ou écu, etc.), sont *plus rapidement saisissables par la pensée* que les formules métriques 0,25 × 0,525, 0,175 × 0,275, 0,15 × 0,20, etc. Évidemment la pensée, dans ce cas, ne peut aller jusqu'à la précision mathématique, puisqu'il est impossible de se représenter exactement les dimensions d'un format in-4, in-8, in-18, etc., non suivi de la désignation du papier (raisin, jésus, écu, etc.); mais elle en aura *instantanément* un sens suffisant pour ne pas confondre un in-4 ordinaire avec un in-8 ordinaire, établir une différence très appréciable entre l'in-8 ordinaire et l'in-18 ordinaire, l'in-18 courant. En revanche, entre les formats in-18, in-16 et in-12, cette différence est, généralement et sans désignation du papier, trop peu sensible, pour que l'esprit puisse en avoir une perception exacte instantanée.

Tome III, page 111, note 1. (Le format.)

« *M. Th. Baudoire, l'érudit fondateur en caractères....* »
(Émile JAVAL.)

Il faut lire : Beaudoire, et non Baudoire. (Théophile Baudoire : 1853-1905.)

Tome III, page 128, notes. (L'impression.)

... *En opposition et comme contre-partie* (de l'éloge de l'imprimerie), signalons la célèbre tirade de Jean-Jacques Rousseau, etc.

Signalons aussi, dans le même sens d'idées, ce passage du *Journal d'un poète* d'Alfred DE VIGNY (p. 165) : « Les anciens avaient sur nous l'avantage de ne pas connaître l'imprimerie. Ceci paraîtra singulier, mais ma conviction est que cette ignorance, défavorable à la rapidité de la propagation des idées et à leur conservation, était favorable à l'épuration du goût et au choix dans les chefs-d'œuvre. Démosthène dit quelque part qu'il copia huit fois de sa main les œuvres de Thucydide. Un poète ou un grand écrivain avait donc ainsi des lecteurs forcément attentifs, et appliqués à connaître et observer minutieusement le moindre détail des beautés du style. Ces lecteurs choisissaient les plus belles choses pour les multiplier. » Etc.

Tome III, page 164, note 5. (L'impression.)

« *Le cadratin est un cadrat... dont les faces supérieure et inférieures....* » (HENRI FOURNIER.)

Lire : les faces supérieure et inférieure.

Tome III, page 169. (L'impression.)

L'elzevier, type de caractères créé à Paris, en 1540, par le graveur français Claude Garamond, et employé par les célèbres imprimeurs de Leyde [les Elzevier] qui lui ont donné leur nom....

C'est-à-dire que le nom d'*elzevier* a été donné à c

type de caractères. C'est l'éminent fondeur Théophile Beadoire qui a ainsi baptisé ce type de lettres. « Les Elzevier ne furent pas graveurs; jamais ils ne créèrent le moindre caractère. Cela n'empêcha pas presque tous ceux qui eurent à parler soit dans les livres, soit dans la presse, des caractères anciens employés aujourd'hui, d'en attribuer la paternité aux célèbres imprimeurs franco-hollandais. Th. Beadoire, en bon parrain, prit souvent la plume pour redresser cette erreur historique et mettre les choses au point. » (Pierre CUCHET, *Théophile Beadoire*, pp. 12-13; Paris, Imprimerie Capiomont, s. d.)

Tome III, page 170. (L'impression.)

... *La boucle de l'e... semble moins développée, plus basse dans l'elzevier que dans le romain.*

Autres différences entre ces deux sortes de caractères

Le t, dans l'elzevier, est un peu moins haut que dans le romain;

Le petit trait placé à la partie supérieure des lettres b, d, h, i, l, ... l'obit ou *apex* (cf. t. III, p. 165), au lieu d'être tout à fait horizontal, comme dans le romain, est, dans l'elzevier, légèrement oblique :

Romain, corps dix : e, t, b, d, h, i, l, ...

Elzevier, corps dix : e, t, b, d, h, i, l, ..

Tome III, page 189. (L'impression.)

... *Le procédé dit anastatique... qui s'effectuait jadis par des moyens chimiques, imaginés, en 1844, par Baldermus, de Berlin....*

D'après une communication qu'a bien voulu m'adresser M. René BILLOUX, du *Bulletin officiel de l'Union syndicale des maîtres imprimeurs de France*, « le procédé anastatique n'a pas été trouvé par Baldermus en 1844, mais bien par Senefelder, en 1819, ainsi qu'il le décrit dans son *Traité* ».

Tome III, page 191. (L'impression.)

On se sert aussi maintenant, surtout pour la composition des journaux, de machines à composer....

Sur les machines à composer, notamment la Meray-Rozar, la Monotype, le Calendoli, la Burg, etc., voir un bon article dans le *Mémorial de la librairie française*, 24 mai et 9 août 1906, principalement pages 595-595. Voir aussi *la Nature*, 21 octobre 1895, p. 515; 5 novembre 1900, p. 557; 22 juin 1901, p. 56; 26 avril 1902, p. 527; et 18 août 1906, p. 180; — et l'ouvrage de M. A.-L. MONET, *Machines typographiques et Procédés d'impression*, Guide pratique du conducteur, 5^e édit., Paris, Gauthier-Villars, 1898.

Tome III, page 191. (L'impression.)

« *La première de ces machines (à composer) remonte à l'Anglais Church, qui en a été le créateur en 1822, croyons-nous.* » (Daniel BELLET.)

D'après M. René Billoux, que je remercie de ses intéressants renseignements, « la première machine à composer n'a pas été faite, en 1822, par Church, mais par Forster en 1815; une autre fut faite par Pierre Leroux en 1820, puis par Ballanche (de Lyon) également vers 1820 ».

Tome III, page 202. (L'impression.)

Nous n'avons pas à nous occuper, dans cette étude consacrée à la connaissance, à l'usage et à l'amour du Livre, des rapports des auteurs avec les éditeurs et les imprimeurs. Nous ne faisons qu'effleurer ici... cette très intéressante et très complexe question : la correction des épreuves, etc.

Nous nous sommes effectivement proposé d'étudier ici surtout le « livre fait », le livre en vente chez le libraire et le bouquiniste, ou en rayon dans la bibliothèque, et non le livre en exécution, le « livre à faire ».

nous n'avons donc pas cru devoir parler en détail de la correction des épreuves et donner un ensemble de conseils pratiques relatifs à cette correction. D'après notre programme, nous ne voulions et nous ne pouvions, encore une fois, qu'« effleurer » le sujet.

Plusieurs de nos lecteurs nous ayant exprimé le désir de trouver, dans le présent ouvrage, un tableau des signes usités pour la correction des épreuves typographiques, un *protocole de corrections*, nous avons dressé, à leur intention, un spécimen (voir plus loin, pp. 404-405), où à *peu près* toutes les difficultés et toutes les fautes qui peuvent se présenter, partant, à *peu près* tous les signes à employer, sont rassemblés. Ces signes n'existent dans aucune imprimerie, ne font partie d'aucune *fonte* : on comprend, en effet, qu'ils n'ont aucun motif d'existence, puisqu'ils ne servent qu'à indiquer au compositeur les fautes commises et les corrections à effectuer, et, par conséquent, ne jouent qu'un rôle tout à fait provisoire. Au lieu de composer typographiquement ce protocole, il a donc fallu inscrire à la main, sur l'« épreuve à corriger », lesdits signes conventionnels, accompagnés des corrections qu'ils indiquent, et faire reproduire l'ensemble par la photogravure ¹.

1. Parmi les plus intéressants et les meilleurs *protocoles de corrections* publiés dans les manuels de typographie, nous citerons en première ligne celui qu'a donné G.-A. CRAPELET dans ses *Études pratiques et littéraires sur la typographie*, pp. 204-210; — celui de Théotiste LEFEVRE, *Guide pratique du compositeur d'imprimerie*, t. I, pp. 286-287 (Paris, Didot, 1855), qui a été maintes fois reproduit, notamment par LAROUSSE, *Grand Dictionnaire*, art. Correcteur; par Albert MAIRE, *Manuel pratique du bibliothécaire*, pp. 316-317, etc.; — celui de BRUN, *Manuel pratique et abrégé de la typographie française*, pp. 162-165, reproduit par Auguste TASSIS, *Guide du correcteur*, pp. 8-9; — celui de J. CLAYE, *Manuel de l'apprenti compositeur*, pp. 104-105; — celui de DAUPELEY-GOUVERNEUR, *le Compositeur et le Correcteur typographes*, pp. 216-217: —

Comme préambule de notre protocole, voici quelques succincts avis et remarques, qu'on ne jugera sans doute pas déplacés.

Correction des épreuves.

La première chose à faire, lorsqu'on reçoit une épreuve à corriger (et il est bon, il est indispensable, que cette épreuve vous soit toujours envoyée en double exemplaire *au moins*), c'est de conférer, de collationner *la copie*¹ avec l'épreuve, le texte original avec le texte

celui de Désiré GREFFIER, *les Règles de la composition typographique*, pp. 78-79, reproduit par E. DESORMES et A. BASILE, *Dictionnaire des arts graphiques*, t. I, pp. 42-45; etc. — Nous signalons tout particulièrement, comme des plus instructifs et des plus originaux, l'article Correcteur du *Grand Dictionnaire* de LAROUSSE (t. V, pp. 181-185, neuf colonnes). D'après Eugène BOUTMY (*Dictionnaire de l'argot des typographes*, p. 41), cet article est d'Alexandre BERNIER, ancien président de la Société des correcteurs. — Je profite de cette fin de note pour renouveler mes remerciements à M. Jattefaux, prote de l'Imprimerie Générale Lahure, pour les conseils et toute l'aide que j'ai reçue de lui dans cette partie de mon travail.

1. *Copie*, en typographie, s'applique indifféremment à tout texte manuscrit *ou imprimé*, — *en réimpression*, comme on dit, — destiné à être composé. LITRÉ (*op. cit.*) se trompe en définissant ce terme : « Texte manuscrit sur lequel travaillent les compositeurs. » HATZFELD commet la même erreur. La *copie* peut être un texte imprimé. « Copie manuscrite, imprimée. » (Théotiste LEFEVRE, *op. cit.*, t. I, p. 422.) « Texte écrit ou imprimé... » (LAROUSSE, *op. cit.*) Etc. « On nomme, en argot typographique, *copie*, le manuscrit à composer, sans doute parce que les auteurs sont censés n'envoyer que la copie de leur œuvre. Peut-être aussi est-ce une ironique traduction du mot latin *copia* (abondance), car la copie manque toujours! » (H. DE BALZAC, *Illusions perdues*. Un grand homme de province à Paris, t. I, p. 516; Paris, Librairie nouvelle, 1855.) La traduction aujourd'hui n'a

nouvellement composé. Donc, n'acceptez jamais une épreuve non accompagnée de sa copie.

De même pour une deuxième ou une troisième épreuve : vérifiez toujours bien et avant tout si les corrections portées sur l'épreuve précédente ont été effectuées.

Ne vous dites pas que ce collationnement ou ce contrôle ont été déjà faits par l'imprimeur, d'abord parce que ce n'est pas sûr, ensuite parce que, dans les opérations typographiques surtout, on n'est jamais bien servi que par soi-même.

Si la composition est non plus en *placards*¹, mais en pages, commencez par vérifier le foliotage, les titres courants, l'interlignage, etc. ; si des notes accompagnent le texte, assurez-vous qu'elles sont bien rangées dans l'ordre numérique et répondent bien à leurs *appels*.

plus rien d'ironique ; en librairie, comme dans les journaux, la *copie*, loin de manquer, abonde et surabonde toujours ; elle écrase de plus en plus *le marché*, et comme conséquence, subissant la loi fatale de l'offre et de la demande, elle perd de plus en plus toute valeur commerciale.

1. **Placard**, s. m. Typogr. « Réunion provisoire d'un certain nombre de *paquets*, pour être corrigés avant la mise en pages, lorsque l'ouvrage est susceptible de beaucoup de changements. » (Théotiste LEFEVRE, *op. cit.*, t. I, p. 450.) « Épreuve imprimée [sur un seul côté du papier] en colonnes espacées et sans pagination, pour recevoir des corrections. » (LAROUSSE, *op. cit.*) **Paquet**, s. m. Typogr. « Nombre déterminé de lignes composées, liées provisoirement avec une ficelle, et remises par les compositeurs au metteur en pages. » (LAROUSSE, *op. cit.*) — On comprend sans peine que les corrections, les *ajoutés* surtout, sont bien plus faciles à exécuter sur les placards que sur la mise en pages : dans ce dernier cas, pour peu qu'un ajouté ait plusieurs lignes, il oblige à des remaniements longs et laborieux parfois et dispendieux.

Tracez vos corrections au crayon sur une des épreuves; vous les reporterez ensuite à l'encre sur l'autre.

Ces corrections ne s'inscrivent *jamais entre les lignes*, dans le corps de l'épreuve, mais dans la marge. Certains correcteurs adoptent *la marge la plus large*, la marge extérieure; cette marge est la marge de droite pour la page recto, et la marge de gauche pour la page verso. D'autres correcteurs, qui ont peut-être raison, préfèrent toujours, autant que possible, *la marge de droite*, parce que l'écriture va de gauche à droite, que « la droite est le sens naturel de notre écriture ». En effet, inscrites dans la marge de gauche, les corrections se trouvent rangées à rebours. Si elles sont très nombreuses néanmoins, si la place vous manque dans une marge, vous n'hésitez pas à vous servir soit de l'autre marge, soit du pied ou de la tête de la page; mais en ayant toujours grand soin d'indiquer vos renvois d'une façon bien distincte.

Les corrections s'inscrivent devant chaque ligne *dans l'ordre même où elles se font*, c'est-à-dire que la première est toujours la plus rapprochée de l'extrémité de la ligne et sur le même niveau qu'elle. Le trait du renvoi, ce qu'on pourrait nommer l'*appel* de correction, se place au delà de la lettre ou du signe (*a | ≠*), et non en deçà.

Quand il y a plusieurs corrections dans la même ligne, il est bon de varier les renvois, afin d'éviter toute erreur. C'est pour cela que nous avons mis, en face des *coquilles* des deux premières lignes du texte (voir le protocole, verso), deux sortes d'appels de corrections : les uns uniformes, de simples et menus traits verticaux pour tous les renvois ou appels de la même ligne; les autres, ceux de la seconde ligne, variés et tous différents entre eux; et que nous avons fait pré-

céder cette dernière sorte, ce second système, de la mention marginale : *Ou mieux*.

On remarquera que quand une lettre ou un signe doit être intercalé dans un mot, ou une espace entre deux mots réunis, l'appel de correction se termine par un petit crochet à angle aigu, indice de l'intercalation : cf. le protocole, verso : Lettre... à ajouter, Mots à séparer, Apostrophe à ajouter.

En général, d'ailleurs, les signes se correspondent : un trait de renvoi correspond à un trait, une croix à une croix, etc. ; mais il y a des corrections qui, indiquées à l'endroit où elles doivent être faites (l'échelle de remaniement, par exemple : voir le protocole, recto : Ligne à faire en plus), n'ont pas besoin d'être signalées dans la marge ; elles se voient suffisamment.

Dans les manuscrits, sur la copie, comme pour les corrections d'épreuves, on souligne d'un simple trait la lettre, le mot ou les mots à composer en italique (italique : *italique*) : cf. le protocole, verso : Lettre et mot à mettre en italique.

Pour indiquer, sur copie ou sur épreuve, qu'on désire qu'une lettre, un mot ou plusieurs mots soient composés en petites capitales ou petites majuscules, on souligne deux fois cette lettre, ce mot ou ces mots (petites capitales : PETITES CAPITALES) : cf. le protocole, recto : Mot et lettre à mettre en petites capitales. Les petites capitales s'emploient spécialement, en bien des cas, pour la composition des noms propres de personnes, pour les signatures épistolaires, par exemple.

Mots ou lettres sont soulignés trois fois, s'ils doivent être composés en grandes capitales ou grandes majuscules (grandes capitales : GRANDES CAPITALES) : cf. le protocole, recto : Grande capitale à mettre... en romain.

Quatre soulignés indiquent les grandes capitales italiques (capitales italiques : CAPITALES ITALIQUES) :

cf. le protocole, recto : Grande capitale à mettre en italique.

Les caractères gras bas de casse (c'est-à-dire égyptienne ou normande minuscule) s'indiquent par un souligné ondulé (égyptienne: égyptienne): cf. le protocole, verso : Sous-titre à mettre ... en égyptienne; — et les capitales de ces mêmes caractères par quatre soulignés dont le premier est ondulé (égypt. : ÉGYPT.). Mais si

l'on emploie, dans le même ouvrage, plusieurs sortes de caractères gras, tantôt de l'égyptienne, tantôt de la normande, il est indispensable de les différencier, et, pour cela, à côté du trait ondulé, on ajoute, dans la marge et en abrégé, le nom du caractère désigné (~~~~ég. ou égypt., ~~~~~norm.).

Quand la substitution d'un mot à un autre n'implique que le remplacement de certaines lettres du mot par d'autres lettres, il faut se borner à n'indiquer que ces lettres. Veut-on, je suppose, mettre le mot *terreur* à la place de *frayeur*, on n'efface pas ce dernier mot en entier, on ne biffe que la partie à remplacer : *fray.* et l'on inscrit dans la marge la partie de mot, *terr*, qui doit remplacer *fray* : voir, dans le protocole, verso, le mot *envi* à remplacer par *envers*. A première vue, il paraîtrait plus clair de biffer le mot entier : (*envi*) et d'écrire aussi en entier le mot qui doit le remplacer (*envers*). « Mais cela n'est point typographique : il faut toujours considérer la chose au point de vue de la plus grande simplicité pour le correcteur appelé à lever ses corrections dans le composeur, et dont le travail doit se réduire à la levée stricte des lettres qui n'existent pas déjà dans la composition ¹. »

Au lieu d'indiquer les lettres sales comme devant être nettoyées (-----) (cf. le protocole, verso : Lettre à

1. DAUPELEY-GOUVERNEUR, *op. cit.*, p. 220.

nettoyer), on peut les considérer comme gâtées et demander leur remplacement (*a*, *b*...) : cf. le protocole, verso : Lettres gâtées.

La similitude de forme qui existe entre la virgule et l'apostrophe pouvant donner lieu à des confusions, on distingue l'apostrophe par un petit trait vertical ou mieux deux petits traits verticaux, placés en dessous (') : cf. le protocole, verso : Apostrophe à ajouter. On procède de même pour distinguer les lettres *supérieures* des lettres ordinaires (1^{re}, 2^e, 1^{re} : $\frac{r}{\parallel}$, $\frac{e}{\parallel}$, $\frac{e}{\parallel}$) : cf. le protocole, verso : Lettre supérieure à ajouter.

On pourrait se contenter, pour indiquer les rapprochements de mots (voir le protocole, recto : Mots trop espacés), du signe en forme de parenthèse horizontale, \bigcirc , placé en dessus et en dessous de la ligne, et répété dans la marge. Si nous y avons ajouté — avec la mention : *Ou mieux* — le signe de séparation (qui a la forme d'un dièse, #), c'est afin de bien indiquer que, tout en rapprochant ces mots, on doit laisser entre eux une séparation, un blanc égal aux autres blancs de la ligne.

Nous aurions pu de même, en indiquant des suppressions de lettres (voir le protocole, verso : Lettres à supprimer), mettre, à côté du petit signe en forme de *d* grec, δ , appelé *deletur*, le signe du rapprochement \bigcirc . En effet, il ne suffit pas que le correcteur enlève, dans les deux mots *diviers* et *détarils*, les lettres *i* et *r* qui s'y sont indûment glissées; il faut, ces lettres ôtées, qu'il rapproche les deux parties de chaque mot, *div ers*, *déta ils*, et c'est ce dont l'aurait averti notre signe \bigcirc . Mais ce surcroît de signes, ces minutieux détails, auraient, d'une part, l'inconvénient de trop charger les épreuves; ils sont, d'autre part, presque toujours superflus, le correcteur se rendant bien compte des conséquences qu'entraîne la suppression d'une lettre dans un mot, c'est-à-dire de la nécessité de ce rapprochement.

Les séparations de lignes s'indiquent (voir le protocole, verso : Lignes à séparer) par un long trait horizontal portant à ses extrémités deux petits traits verticaux courbes, analogues à des parenthèses :) (; à gauche, parenthèse fermée ; à droite, parenthèse ouverte.

Pour indiquer que les lignes doivent être rapprochées, ces petits traits courbes, ces parenthèses sont dirigées dans l'autre sens, c'est-à-dire que la première, celle de gauche, est ouverte, et la seconde fermée : () : cf. le protocole, verso : Lignes à rapprocher.

Il est admis qu'on répète ces petits traits courbes ou parenthèses, à l'extrémité du long trait horizontal, autant de fois qu'on veut obtenir de *points typographiques* pour la séparation ou le rapprochement des deux lignes entre lesquelles court ledit trait. Ainsi, ces deux signes)) ((, placés chacun à l'extrémité du trait horizontal, indiquent qu'il faut séparer de deux points les deux lignes de texte ; ces trois signes ((())) indiquent qu'il faut rapprocher les deux lignes de trois points.

On évite le plus possible de terminer une ligne par une lettre commençant un mot (a-linéa, é-crit) : cf. le protocole, verso : Mauvaise division de mot ; — ou encore de commencer une ligne par une division de mot formant une syllabe muette (extrême, laquelle, typographique) : cf. le protocole, recto : Ligne à regagner : mauvaise division de mot. Ces mauvaises divisions peuvent et doivent surtout, on le comprend de reste, être évitées lorsque les lignes ont une longueur rationnelle et convenable, 0^m,08 ou 0^m,10 au moins ; dans les ouvrages à lignes courtes, à justification étroite, particulièrement dans l'habillage des gravures¹, il est très souvent impossible de toujours couper régulièrement les mots.

On évite de même, à cause du mauvais effet produit par cette disposition, de commencer une page par une

1. Sur l'habillage des gravures. cf. notre tome III, pp. 227-228.

ligne qui ne remplit pas toute la justification, une « ligne courte », c'est-à-dire plus courte que les autres, une fin d'alinéa, par exemple. On évite aussi de terminer trop fréquemment les lignes par des coupures ou divisions de mots : théoriquement, il ne faut pas qu'il y ait *plus de trois divisions* de suite.

En général, les auteurs ou correcteurs n'ont pas à s'occuper du détail du remaniement à opérer sur plusieurs lignes, ni de l'*échelle* de divisions à tracer dans ce cas (voir le protocole, recto : Ligne à faire en plus) : ils peuvent se borner à demander ce remaniement, en laissant au compositeur le soin de l'effectuer le mieux possible.

Les mots omis (*bourdons* de petite étendue) seront inscrits en marge, en tête ou en pied de l'épreuve : cf. le protocole, recto : Mots omis (*bourdon*). Pour les *bourdons* comprenant plusieurs lignes, on joint à l'épreuve la page de la copie où se trouvent ces lignes, en inscrivant sur l'épreuve la mention : *Bourdon, voir copie ci-jointe, p. 00*, entourée d'un rectangle ou d'un cercle : cf. le protocole, recto : Lignes omises (*bourdon* de grande étendue).

Les *lézardes*, appelées aussi *rues*, sont des raies blanches produites dans la composition par la rencontre fortuite d'espaces placées les unes au-dessous des autres : cf. le protocole, recto : *Lézarde* à éviter. Ces raies blanches nuisent au bon aspect de la page, et exigent un remaniement.

Les lettres *hautes* sont des lettres qui dépassent la surface de la composition, qui *piquent* et qui *viennent* noires et empâtées : cf. le protocole, verso : Lettre haute. Ce défaut provient de ce que la forme est mal taquée; il faut donc la taquer¹ de nouveau, — taquer

1. Au moyen du taquoir. « Taquoir, s. m. Typogr. Morceau de bois de sapin, doublé de chêne, sur lequel on frappe avec un maillet pour mettre de niveau toutes les lettres

ces lettres qui dépassent, afin de les abaisser, de les mettre au niveau des autres. On ne doit évidemment pas confondre les lettres *hautes* avec les lettres *supérieures*, dont nous parlions tout à l'heure, lettres placées à l'angle droit supérieur de certains chiffres ou de certaines lettres, de capitales surtout : IV^c, 1^c, 2^c, n^o, M^c, M^o, etc : cf. le protocole, verso : Lettre supérieure à ajouter.

Les lettres *basses* sont celles qui, par suite d'un défaut quelconque, de l'usure notamment, n'atteignent pas la surface de la composition, et, par conséquent, ne peuvent prendre l'encre et marquer : cf. le protocole, verso : Lettre basse. Au lieu de hausser les lettres basses, il est plus expéditif et plus sûr de les rem placer.

On entend par *manchette* ou *addition* tout texte, note, glose, date, indication sommaire de chapitre, etc., qui se trouve placé en marge de la page, hors de la justification : cf. le protocole, recto : Manchette à baisser, manchette à hausser.

Nous avons dit, dans notre tome III (voir pp. 160, 164 et 50), ce que signifient les mots *espace*, *interligne* et *frisquette*, qui figurent également dans notre protocole.

On a vu aussi dans notre tome III (pp. 215 et suiv.) qu'il était, en général, plus commode pour le lecteur de trouver les notes rangées au bas des pages, que d'aller les chercher à la fin du volume. Seules, les notes d'une longueur anormale, ou qui forment un sujet complet, absolument distinct de celui du texte (insertion de lettres, de documents, etc.), peuvent être, sans inconvénient, rejetées, en appendice, à la fin du livre.

d'une forme. » (LITTRÉ, *op. cit.*) C'est naturellement le bois le plus tendre, le sapin, qui s'applique sur la forme, et la face opposée, la surface supérieure de la plaque de chêne, est d'ordinaire recouverte d'une bande de cuir destinée à amortir les coups du maillet ou du marteau.

Les notes sont toujours composées — à moins de cas tout à fait spéciaux — en caractère inférieur — inférieur de deux points au moins — à celui du texte, et elles sont séparées de ce texte par un blanc plus ou moins large ou par un filet maigre. Autant que possible, chaque note ne doit former qu'un alinéa. Si une note se trouve scindée et occupe deux ou plusieurs bas de page, il faut veiller à ce qu'aucun fragment, aucun bas de page, en d'autres termes, ne se termine par un point. Ce point pourrait laisser croire au lecteur que la note est terminée à cet endroit, et le dispenser de passer à la page suivante. C'est surtout quand la note enjambe d'un recto sur un verso que cet inconvénient est sensible.

Les vers insérés dans une page de prose se composent en caractère inférieur à celui de cette prose, et se rentrent, *se renfoncent*, suivant leur nombre de syllabes. Exemple :

A l'œuvre on connoit l'artisan.
 Quelques rayons de miel sans maître se trouvèrent :
 Des frelons les réclamèrent ;
 Des abeilles s'opposant,
 Devant certaine guêpe on traduisit la cause.

Pour indiquer qu'une ligne doit être rentrée, *renfoncée*, voir le protocole, verso : Ligne à rentrer ; et recto : Ligne à renfoncer. Ces deux termes *rentrer*, *renfoncer*, sont du reste synonymes dans ce cas.

On remarquera dans notre protocole (recto : Nombres intervertis), la courbe qui enlace les nombres 45-106, et indique qu'ils doivent être substitués l'un à l'autre. Cette courbe passe de chaque côté de la *division* (trait-d'union) qui se trouve entre ces deux nombres, et l'isole en quelque sorte : c'est pour montrer au correcteur que la division ne doit pas changer de place, qu'elle doit rester entre les deux nombres, quelle que soit leur position. Vous pourriez encore recourir à une autre méthode, indiquer l'interversion

de ces deux groupes de chiffres sans vous occuper de la division, c'est-à-dire par une courbe enlaçant les deux nombres, et la laissant à sa gauche ou à sa droite : puis, pour qu'il ne subsiste aucun doute, pour bien faire voir au correcteur que la division doit se trouver entre les deux nombres, vous inscririez dans la marge, à côté de la petite courbe indicatrice de la correction, les deux nombres séparés par la division, tels qu'ils doivent se présenter dans le texte ; et, afin que le correcteur ne compose pas ces chiffres à nouveau, ne les prenne pas pour un *ajouté*, voyez bien, en d'autres termes, qu'il ne s'agit là que d'un éclaircissement, vous les entoureriez d'un rectangle ou d'un cercle : 106-15 .

Toutes les fois, d'ailleurs, que vous êtes embarrassé pour indiquer une correction, écrivez tout simplement, dans la marge ou dans un coin de l'épreuve, ce que vous désirez : le metteur en pages, chargé de diriger le travail de correction, vous comprendra, vous devinera au besoin, et fera exécuter vos volontés. Mais que ces volontés soient toujours réfléchies et raisonnables. Pour cela, si vous avez affaire à « un bon imprimeur », ne vous targuez pas de lui imposer vos idées, votre *marche* ; dites-vous bien, au contraire, que cet imprimeur possède, dans les choses de son métier, plus de compétence et plus d'expérience que vous, et... oui, laissez-le faire *typographiquement*. Et puis n'oubliez pas qu'il n'y a pas de *marche* infaillible, applicable sans réserve et partout (notamment en ce qui concerne l'emploi des majuscules) : ici ou là, tôt ou tard, surgit le cas particulier, l'exception.... L'absolu n'est pas de ce monde.

Sur votre copie, pas plus que sur vos épreuves, ne mettez jamais ni poudre ni sable pour faire sécher l'encre, parce que le compositeur étant obligé, afin d'effectuer son travail, de déplier et de manier ces papiers au-dessus de la composition, ce sable ou cette

poudre tombe et s'insinue entre les caractères, produit des *approches* que rien ne peut faire disparaître, et endommage, en outre, l'œil de la lettre¹.

Enfin, que tout ce que vous écrivez sur vos épreuves et *qui ne doit pas être composé* — à moins qu'il n'y ait absolument aucun doute, comme, par exemple, pour les chiffres marquant l'ordre des lignes à transposer : cf. le protocole, recto, — soit toujours, ainsi que je viens de vous le dire, *entouré d'un rectangle ou d'un cercle* au crayon ou à l'encre. Autrement, vous vous exposeriez à une mésaventure analogue à celle qui advint jadis à George Sand.

Un compositeur allemand — compositeur de musique et non typographe — l'avait instamment priée de lui confier « un poème d'opéra », écrit par elle, et qu'il se faisait fête et gloire de mettre en musique. Ce compositeur, peu familiarisé avec la langue française, avait un tel respect pour les moindres coups de plume de l'auteur de *Consuelo*, qu'il n'omit aucune ligne du manuscrit, et alla jusqu'à prendre pour un vers du livret une simple indication de jeu de scène. C'est ainsi qu'à la fin du premier acte, un chœur de villageois saluait le départ du seigneur en chantant triomphalement à tue-tête :

Il sort par la porte du fond!

Il sort par la porte du fond!²

Vous, de même, en n'isolant pas vos explications par les carrés ou cercles dont je viens de vous parler, vous risqueriez de retrouver ces gloses, commentaires et hors-d'œuvre au milieu de votre texte, insidieusement interpolés dans votre thèse ou discours, — ce qui, avouez-le, comme tout à l'heure pour George Sand, « ne serait pas de jeu ».

1. Cf. BRUN, *op. cit.*, p. 166.

2. Anecdote contée par le journal *le Radical*, 4 janvier 1882.

Épreuve à corriger.

(VERSÔ).

TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE TYPOGRAPHIE

Changer
la disposition
de ce titre.

HISTORIQUE

Filet à enlever.

Sous-titre à mettre au milieu
et en égyptienne.

On s'est pas d'une fois stonné que }
las Anciens, — les Grecs et les }
Romains, — n'aient con l'imprimerie : }
divers détails, fournis par leurs }
historiens, leurs grammairiens ou }
moralistes, prouvent qu'ils n'ont }
pas eu de la voie cette le invention et }
bien près d'atteindre but.

Lettres à changer (coquilles).

Lettre, mot et fraction de mot
à ajouter.

Lettres à supprimer (deletur).

Mot répété (doublet) à supprimer.

Lettres et mot à retourner
(reversatur).

Lettres et mots à transposer.

Lettres gâtées.

Ainsi quand Plutarque, dans ses

Lettres d'un autre œil.

Dits notables des Lacédémoniens, nous
conte la ruse employée par Agésilas

Lettre et mot à mettre en
italique.

Lettres à nettoyer.

(IV siècle av. J.-C.) pour reconfor-
ter ses soldats — « Il écrivit dans
sa main gauche, à l'envers, le mot
victoire. [vixn], et, prenant le foie de

Lettre supérieure à ajouter.

Accent à mettre.

Lettre haute. Ponctuation à
mettre.

Lettre basse. Fraction de mot
à changer.

Espaces et interligne à bais-
ser.

Mots à séparer. Lettres
réunir.

Mauvaise division de mot

lavictime, il le mit dans cette main,
où ce petit mot venait d'être ainsi é-
crit à rebours, et il ly tint serré,

Apostrophe à ajouter. Lettre
et virgule à redresser

Ligne à redresser.

puis

Ligne à rentrer.

il le montra à ses soldats, en leur
disant que cette empreinte était un
présage tout à fait favorable : elle
annonçait que les dieux leur pro-
mettaient; la victoire » — n'y a-t-il

Ligne à sortir.

Lignes à séparer (Blanc
augmenter.)

Lignes à rapprocher. (Blanc
diminuer.)

Régulariser l'espace.

Ponctuation à changer.

(RECTO)

chette à baisser.
 rên à faire.
 bres intervertis.
 es à transposer.
 it d'union (*division*) à
 mettre.
 rection hors de sa place.
 rên à supprimer.
 rections semblables suc-
 cessives.
 t hiffé à conserver.
 ts omis (*bourdon*) à indi-
 quer en marge, en tête ou
 u pied
 uide capitale à mettre en
 talique; — en romain.
 ts trop espacés.
 ne à regagner: mauvaise
 lvision de mot.
 ne à renfoncer. Lettre à
 mettre en minuscule (*bas
 le casse*).
 chette à hausser.
 arde à éviter.
 rsure de frisquette.
 nes à transposer.
 t et lettre à mettre en
 petites capitales
 illemets à mettre.
 ue à faire en plus.
 t à mettre en romain.
 nes omises (*bourdon* de
 grande étendue).
 n de page à redresser.

pas là un véritable exemple d'im-
 pression en CARACTÈRES FIXES? Quant
 aux Romains, lorsque Cicéron (45-106
 { prétendent que l'harmonie de l'uni-
 (av. J. C.), s'adressant à ceux qui
 vers n'ost qu'uu souple effet du
 hasard, leur dit :

« Autant vaudrait croire que si l'on
 jetait à terre quantité de caractères
 d'or ou d'autre matière, représentant
 les vingt et une lettres pourraient
 tomber dans un ordre tel qu'elles
 formeraient les *Annales* d'ennius » ;
 { ne semble-t-il pas près d'en-
 { trevoir notre système typographi-
 que ?

Et lorsque Quintilien (42-120 Ap.
 J.-C.) nous apprend qu'on donnait
 comme jouets aux enfants des lettres
 en ivoire, dont ils s'amusaient à for-
 mer des mots, n'y a-t-il pas là aussi
 comme un prélude ou symptôme de)
 Et ne peut-on pas en dire autant des
 typographie, un premier pas vers
 lettres et cachets que les Romains
 { l'impression en caractères MOBILES ?
 imprimaient sur des briques ou des po-
 teries, comme nos relieurs poussent à
 présent un titre sur le dos d'un livre ?

Et cette « invention nouvelle » dont
 nous parle Pline l'Ancien ? Ces por-
 traits, a-t-on prétendu, étaient gravés

Argument de
 Cicéron.

Propos de
 Quintilien.

Indication des corrections. (*Voir page suivante.*)

Épreuve à corriger. — Indication des corrections

Cite à remanier

(Protocole)

(VERSO)

[gr. cap.] TRAITÉ [THÉORIQUE]
 [gr. cap.] ET PRATIQUE [DE TYPOGRAPHIE]

Changer la disposition de ce titre.

Égypt. [HISTORIQUE]

Filet à enlever.

Sous-titre à mettre au m et en égyptienne.

l e | e | u | e On s'est plus d'une fois étonné que

Lettres à changer (coquill

Ou mieux :

f c | é | n | e les Anciens, — les Grecs et les

Lettres à changer (coquill

nu | pas | i Romains, — n'aient con l'imprimerie :

Lettre, mot et fraction de à ajouter.

l d | d divers détails, fournis par leurs

Lettres à supprimer (det tur).

H d historiens, leurs grammairiens ou b H

Mot répété (double) à supprimer.

H 3 | 3 | 3 moralistes, prouvent qu'ils fuoerq

Lettres et mot à retour (revertatur).

U | U | U s'eu de la voie cette le invention et

Lettres et mots à transpo

(a | è bien près d'atteindre | but.

Lettres gâtées.

[a | u Ainsi quand Plutarque, dans ses

Lettres d'un autre cil.

ital. | a Dits notables des Lacédémoniens, nous

Lettre et mot à mettre italique.

..... conte la ruse employée par Agésilas

Lettres à nettoyer.

è | e | e (IV siècle av. J.-C.) pour reconfor-

Lettre supérieure à ajout Accent à mettre.

| : x ter ses soldats — « Il écrivit dans

Lettre haute. Ponctuation à mettre.

l e r s (n sa main gauche, à l'envers, le mot

Lettre basse. Fraction de à changer.

x x victoire [vixn], et, prenant le foix de

Espaces et interligne à liser.

l l l l l la victime, il le mit dans cette main,

Mots à séparer. Lettre à réunir.

[où ce petit mot venait d'être ainsi é-

Mauvaise division de mo

crit à rebours, et il y tint serrié,

Apostrophe à ajouter. L et virgule à redresser

~~~~~ jusqu'à ce que les lettres se fussent

Ligne à redresser.

imprimées à la superficie du foie; puis

Ligne à rentrer.

il le montra à ses soldats, en leur

Ligne à sortir.

disant que cette empreinte était un

Lignes à séparer. (Blanc à augmenter.)

présage tout à fait favorable : elle

Lignes à rapprocher. (Blanc à diminuer.)

annonçait quelles dieux leur pro-

Régulariser l'espacement

mettaient la victoire — n'y a-t-il

Ponctuation à changer

(RECTO)

ette à baisser.  
 n à faire.  
 res intervertis.  
 s à transposer.  
 d'union (division) à  
 titre.  
 ction hors de sa place.  
 a à supprimer.  
 ections semblables suc-  
 sives.  
 iffé à conserver.  
 omis (bourdon) indiqués  
 marge, en tête ou en  
 ed.  
 ide capitale à mettre en  
 ilique; — en romain.  
 i trop espacés.  
 ie à regagner: mauvaise  
 vision de mot.  
 ie à renfoncer. Lettre à  
 etre en minuscule (bas  
 : casse).  
 chette à hausser.  
 rde à éviter.  
 sure de frisquette.  
 nes à transposer.  
 et lettre à mettre en  
 eltes capitales.  
 lements à mettre.  
 ne à faire en plus.  
 à mettre en romain.  
 nes omises (bourdon de  
 rde étendue).  
 n de page à redresser.

pas là un véritable exemple d'im-  
 pression en CARACTÈRES FIXES? Quant  
 aux Romains, lorsque Cicéron (106-44)  
 prétendent que l'harmonie de l'uni-  
 av. J.(C.), s'adressant à ceux qui  
 vers n'est qu'un simple effet du  
 hasard, leur dit :  
 « Autant vaudrait croire que si l'on  
 jetait à terre quantité de caractères  
 d'or ou d'autre matière, représentant  
 les vingt et une lettres qui pourraient  
 tomber dans un ordre tel qu'elles  
 formeraient les Annales d'Ennius » ;  
 ne semble-t-il pas près d'en-  
 trevoir notre système typographi-  
 que ?  
 Et lorsque Quintilien (42-120 Ap.  
 J.-C.) nous apprend qu'on donnait  
 comme jouets aux enfants des lettres  
 en ivoire, dont ils s'amusaient à for-  
 mer des mots, n'y a-t-il pas là aussi  
 comme un prélude ou symptôme de  
 Et ne peut-on pas en dire autant des  
 typographie, un premier pas vers  
 lettres et cachets que les Romains  
 l'impression en caractères mobiles ?  
 imprimaient sur des briques ou des po-  
 teries, comme nos relieurs poussent à  
 présent un titre sur le dos d'un livre ?  
 Et cette « invention nouvelle » dont  
 nous parle Pline l'Ancien ? Ces por-  
 traits, a-t-on prétendu, étaient gravés

Argument de Cicéron.  
 [ m ]  
 - |  
 3 | im He f  
 [ a ] |||  
 [ bon ]  
 de l'alphabet, ces lettres  
 a | e f  
 Ou mieux :  
 # |||  
 [ a ]  
 Propos de Quintilien.  
 ||  
 X X  
 3 |||  
 1 |||  
 4  
 ? [ n. cap. e ]  
 « | »  
 rom.

Bourdon: voir copie  
 - jointe, p. 3.

Épreuve corrigée. (Voir page suivante.)

## Épreuve corrigée

# TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE DE TYPOGRAPHIE

### Historique

On s'est plus d'une fois étonné que les Anciens, — les Grecs et les Romains, — n'aient pas connu l'imprimerie : divers détails, fournis par leurs historiens, leurs grammairiens ou moralistes, prouvent qu'ils étaient sur la voie de cette invention et bien près d'atteindre le but.

Ainsi quand Plutarque, dans ses *Dits notables des Lacédémoniens*, nous conte la ruse employée par Agésilas (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) pour reconforter ses soldats : — « Il écrivit dans sa main gauche, à l'envers, le mot victoire [*vizri*], et, prenant le foie de la victime, il le mit dans cette main, où ce petit mot venait d'être ainsi écrit à rebours, et il l'y tint serré jusqu'à ce que les lettres se fussent imprimées à la superficie du foie : puis il le montra à ses soldats, en leur disant que cette empreinte était un présage tout à fait favorable : elle annonçait que les dieux leur promettaient la victoire » ; — n'y a-t-il pas

là un véritable exemple d'impression  
EN CARACTÈRES FIXES?

Quant aux Romains, lorsque Cicéron (106-43 av. J.-C.), s'adressant à ceux qui prétendent que l'harmonie de l'univers n'est qu'un simple effet du hasard, leur dit : « Autant vaudrait croire que si l'on jetait à terre quantité de caractères d'or ou d'autre matière, représentant les vingt et une lettres de l'alphabet, ces lettres pourraient tomber dans un ordre tel qu'elles formeraient les *Annales* d'Ennius » ; ne semble-t-il pas près d'entrevoir notre système typographique?

Argument de  
Cicéron.

Et lorsque Quintilien (42-120 ap. J.-C.) nous apprend qu'on donnait comme jouets aux enfants des lettres en ivoire, dont ils s'amusaient à former des mots, n'y a-t-il pas là aussi comme un prélude ou symptôme de l'impression en CARACTÈRES MOBILES? Et ne peut-on pas en dire autant des lettres et cachets que les Romains imprimaient sur des briques ou des poteries, comme nos relieurs « poussent » à présent un titre sur le dos d'un livre?

Propos de  
Quintilien.

Et cette « invention nouvelle » dont nous parle Pline l'Ancien, ce procédé employé par Varron pour « insérer dans ses livres nombreux... les ressemblances de sept cents personnages illustres, et sauver ainsi leurs traits de l'oubli »? Ces portraits, a-t-on prétendu, étaient gravés

Tome III, pages 202-205. (L'impression.)

...*La correction des épreuves, qui a fait et fera toujours le tourment des écrivains, qui sera toujours leur enfer, — leur paradis étant de rêver à leur œuvre et de l'exécuter en imagination, et leur purgatoire de la coucher par écrit — pour peu qu'ils aient la haine de l'à peu près, la passion de l'exactitude, de l'ordre et de la clarté.*

Ajouter cette déclaration d'Alfred DE VIGNY (*Journal d'un poète*, p. 45) :

« Le seul beau moment d'un ouvrage est celui où on l'écrit. »

Tome III, page 211. (L'impression.)

*Les folios (numéros des pages) se placent au sommet de la page, soit au milieu de ce sommet, si l'ouvrage ne comporte pas de titre courant, soit, s'il en comporte un... à gauche ou à droite de ce titre....*

*Folioter un livre au bas des pages est une fâcheuse méthode, qui dérouté l'œil, entrave les recherches, et ne peut s'expliquer que par la manie de vouloir faire moins bien pour faire autrement. Etc.*

Que dirait-on d'un dictionnaire, d'un index, d'un répertoire quelconque, dans lequel les syllabes ou mots de repère, au lieu d'être placés en tête des pages, dans le titre courant, seraient mis, comme les folios de ces livres *modern style*, en bas de pages?

Tome III, page 215, note 1. (L'impression.)

1. « *Combien la rage de dire des choses nouvelles a-t-elle fait dire de choses extravagantes!* » (VOLTAIRE.)

Ajouter cette remarque de Théophile GAUTIER (cité dans la *Revue bleue*, 1<sup>er</sup> juin 1907, p. 704) : « Si je disais que cette nappe est blanche, ferait-on attention à mes articles? Mais si je prouve que cette nappe est *bleue*, je suis lu, et l'on m'accorde quelque talent. »

Tome III, page 241. (L'illustration.)

A l'appui des explications fournies par nous sur la *similigravure* ou *simili* (pp. 237 et suiv.), nous avons donné (p. 241) un spécimen de trame moyenne et un de trame forte. On saisira mieux encore la différence des trames ou réseaux en ayant sous les yeux une même photographie reproduite à l'aide de trames de différentes grosseurs, et en comparant entre elles ces reproductions.

Avec le même portrait photographique, trois clichés ont été faits (voir pp. 410-411) : l'un, le plus grossier, sur une trame numérotée 65, l'autre sur une trame 110, le troisième sur une trame 150.

Ces numéros de trames proviennent du nombre de *points* « calculé au pouce anglais carré » ; c'est-à-dire que, dans le premier cas, un pouce anglais carré, soit environ 2 centimètres et demi carrés, renferme 65 de ces petits points blancs, ces minuscules losanges, formés par l'entre-croisement des lignes de la trame ; dans le second cas, il en renferme 110 ; dans le troisième, 150.

Il va de soi que plus une trame est grosse, moins le cliché qu'elle fournit, le dessin qui en résulte, a de finesse. Aussi, en regardant de près le portrait de la trame 65, on se rend bien compte de l'effet produit par le lacis de la trame, par le réseau, sur les teintes plates de la photographie.

Les plus grosses trames ne dépassent guère actuellement 50 ou 55 ; les plus fines vont jusqu'à 200.

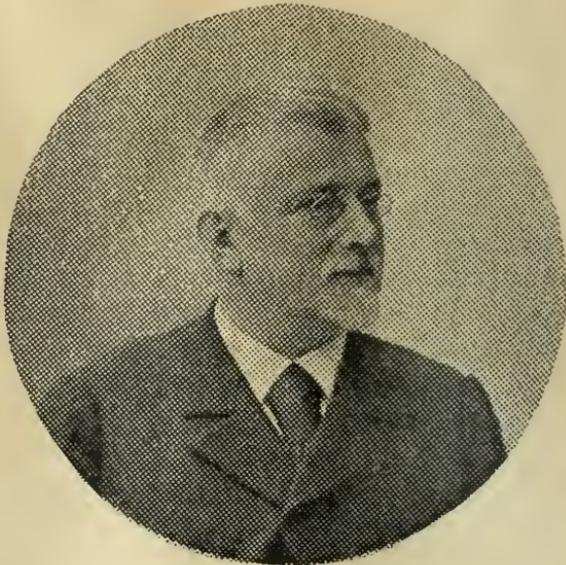
Les trames de 50 ou 55 ne servent que pour les tirages sur mauvais papiers, les affiches et quelques journaux. Grâce aux progrès réalisés par la *similigravure*, les journaux, même les grands quotidiens imprimés sur gros papiers et tirés sur machines rotatives, arrivent à employer des trames de 80 et 90.

La trame 100 s'emploie d'ordinaire pour tirages sur

papiers non couchés, mais cependant satinés. (Sur les papiers *couchés* et les papiers satinés, voir notre tome III, pp. 42-45.)

La trame 150 est la plus usitée pour les tirages dits « de luxe », sur papiers couchés.

Pour les tirages « de grand luxe », et toujours sur papiers couchés, on emploie la trame 200, la plus fine.



SIMILIGRAVURE : TRAME N° 65.

Tome III, page 289, et note 1. (La reliure.)

... Jean Grolier, qu'on peut considérer comme le père de la reliure française, et qui faisait graver sur les plats de ses livres ces deux devises....

« C'est au célèbre bibliophile Jean Grolier (sic) qu'il semble de droit appartenir l'honneur d'avoir créé la reliure française. » (P. L. JACOB.)

Il est bien entendu que Grolier ne doit pas être classé parmi les ouvriers relieurs: ce n'est pas u



SIMILIGRAVURE : TRAME N° 110.



SIMILIGRAVURE : TRAME N° 150.

(Cliché provenant de la maison Eugène Pirou.)

« professionnel », mais un riche amateur, un « célèbre bibliophile », comme il vient d'être dit, possédant mieux que quiconque l'art de la reliure, combinant les dessins de ses plats (« il maniait le crayon avec une certaine sûreté de main » : Édouard FOURNIER, *l'Art de la reliure en France*, p. 85), dirigeant ses ouvriers, toujours très soigneusement choisis par lui, et mettant probablement lui-même à l'occasion la main à la besogne : « Pour les dessins à pousser en or sur ce cuir précieux, ou à y disposer en découpures et incrustations,... nous avons dit que Grolier s'y employait sans doute lui-même... » (Édouard FOURNIER, *op. cit.*, pp. 88-89.) En Italic, Grolier entra en rapport avec des ouvriers relieurs, les mit d'abord à l'essai, puis « emmena en France quelques-uns des plus habiles, afin de former pour lui seul un atelier capable d'exécuter, sous sa direction, les magnifiques bijoux que le temps nous a transmis ». (Léon GRUEL, *Conférences sur la reliure et la dorure des livres*, p. 49.)

Sur Jean Grolier, vicomte d'Aiguisy, né à Lyon en 1479, un des quatre trésoriers généraux de France, ayant surtout la charge des bâtiments de la couronne, mort à Paris en 1565, deux ans environ après être tombé en disgrâce, et qui fut inhumé à Saint-Germain-des-Prés, voir J.-A. DE THOU, *Histoire de mon temps*, t. II, chap. xxxvii; VIGNEUL-MARVILLE, *Mélanges d'histoire et de littérature*, t. I, pp. 186-188; et Édouard FOURNIER, *op. cit.*, pp. 78-109. Nous avons d'ailleurs déjà signalé tout particulièrement cette dernière source dans la note 1 de la page 289 de notre tome III.

Tome III, page 295. (La reliure.)

*La peau humaine fournit, paraît-il, un excellent cuir.*

Dans son n° du 15 mars 1907 (p. 186), *la Chronique médicale* nous parle de la « bibliothèque macabre » du docteur Stockton, de Trenton (New-Jersey), léguée à

l'hôpital de Philadelphie, et qui « compte au moins six ouvrages reliés en peau humaine ». Sur la première page de l'un d'eux, le docteur Stockton a écrit : « Relié en cuir tanné, provenant de la jambe de Maria L..., atteinte de trichinose, et morte de consommation à l'hôpital de Philadelphie. C'était une Irlandaise, veuve, âgée de vingt-huit ans. »... Cette reliure, d'après le *Medical News*, « ressemble si exactement à une peau de porc qu'un profane ne saurait faire la différence ». On sait, en effet, combien de ressemblances anatomiques possèdent le corps de l'homme et celui du porc; Montaigne déjà en faisait la remarque (*Essais*, livre II, chap. xii; t. II, p. 556; Paris, Charpentier, 1862) : ce qui ressemble le plus à l'homme, « pour le dedans et parties vitales, c'est le porc ».

Tome III, page 525. (La reliure.)

*Reliure à compartiments mosaïqués.*

Ajouter :

Ce genre de mosaïque est dit à *répétition*. (On remarque, en effet, dans la figure, que le sujet ou motif ne fait que *se répéter* sur le plat de la couverture.)

Tome III, page 551. (La reliure.)

*Reliure à l'S barré.*

Régulièrement, la reliure représentée sur cette page devrait être retournée, mise le haut en bas. Ce qui nous a décidé à la placer de la sorte, c'est que l'S barré et la devise qui l'entoure ont, à notre avis, un aspect plus rationnel et meilleur dans ce sens que dans l'autre.

Tome IV, page 2. (Achat des livres.)

*Voyons quels livres il convient d'acheter, quels types d'éditions méritent nos préférences. etc.*

On consultera utilement, sur ce point, les différentes listes des plus importants ouvrages qui existent (livres célèbres au point de vue littéraire : grecs, latins, français; principaux livres relatifs à la théologie, à la jurisprudence, aux sciences, aux arts, à la géographie, à l'histoire, etc.; les plus beaux livres illustrés publiés tant en France qu'à l'étranger depuis le xv<sup>e</sup> siècle; les curiosités typographiques, etc.), insérées dans le volume de M. Édouard RAHIR, *la Bibliothèque de l'Amateur, Guide sommaire à travers les livres anciens les plus estimés et les principaux ouvrages modernes*; Paris. Édouard Rahir, 1907; in-8 illustré, 408 pp.

Tome IV, page 5. (Achat des livres.)

... *On a intérêt ... à être abondamment pourvu d'ouvrages à consulter, de livres de référence, dictionnaires, annuaires, etc.*

Ajouter en note :

« Napoléon tenait particulièrement à s'entourer de bons dictionnaires : j'emprunte sa propre expression.... » (Gustave MOURAVIT, *Napoléon bibliophile*, p. 80, note 1.)

Tome IV, page 11 (12), note 1. (Achat des livres.)

... *L'île de Cabrera, qui se trouve sur les côtes d'Espagne, près des Baléares.*

Lire :

L'île de Cabrera, qui se trouve près et au sud de l'île Majorque ou Mallorca, et appartient au groupe des Baléares.

Tome IV, page 18, note 1. (Achat des livres.)

... *A la fin de décembre 1905, la Revue universelle... a cessé de paraître : on peut dire que rien ne la remplace.*

Pendant l'impression de notre tome IV, en mars 1907, la maison Larousse a entrepris, sous la direction de

M. Claude Augé, une publication, le *Larousse mensuel illustré*, qui comble le vide laissé par la *Revue universelle*. Le *Larousse mensuel* tient à la fois « du dictionnaire et du périodique »; ses douze fascicules formeront une « Revue encyclopédique de l'année », en même temps qu'une « mise à jour » du *Grand Dictionnaire* de Larousse et du *Nouveau Larousse*. Cette collection constituera « des archives privées », en quelque sorte, « de véritables annales », où, — comme nous le demandions dans ce chapitre de notre livre, — les recherches seront des plus faciles, grâce à l'ordre adopté, l'ordre alphabétique, et à des tables annuelles. Chacun trouvera ainsi instantanément tous les renseignements dont il peut avoir besoin, — renseignements politiques, littéraires, artistiques, scientifiques, industriels, etc., épars dans les revues et les journaux quotidiens, et qu'il ne pourrait se procurer qu'au prix de longues et pénibles recherches. Comme l'était son aînée la *Revue universelle*, le *Larousse mensuel* est accompagné de nombreuses illustrations documentaires.

Tome IV, page 26. (Achat des livres.)

*Ces volumes in-18 jésus* (« classiques » de Louandre publiés dans le catalogue Charpentier) sont marqués 5 fr. 50 et vendus couramment à l'état de neuf 1 fr. 75.

C'est ce qu'on appelle le *prix fort* ou *prix marqué* et le *prix net* ou *prix de vente*. D'ordinaire, entre ces deux prix, la différence est bien moindre : une nouveauté marquée 5 fr. 50 se vend au public 3 francs (elle se vendait 2 fr. 75 il y a quelques années); et, d'après des conventions stipulées entre éditeurs et libraires, elle ne doit pas se vendre au-dessous de ce chiffre de 5 fr. Marquée 7 fr. 50, elle se vend 6 fr. 75; — 10 fr. : 9 fr.; — 15 fr. : 13 fr. 50; — 20 fr. : 18 fr.; etc. Tout libraire qui ferait un rabais plus grand s'exposerait à être dénoncé au syndicat des éditeurs et à voir fermer son

compte. Seuls, les *classiques* Charpentier, Didot, Garnier et Jouaust font exception à cette règle : cotés 3 fr. ou 3 fr. 50, ils se vendent *régulièrement* et, bien entendu, à l'état de neuf, 1 fr. 75; on a même vu quelquefois de ces volumes mis en vente à 1 fr. 50. Cette vieille coutume du *prix fort* et du *prix net* n'a aucune raison d'être, il faut bien le dire, et elle a été souvent attaquée. Pourquoi, en effet, ne pas vendre tout simplement les livres au prix qui est annoncé, au prix marqué sur la couverture?

Quant au prix de vente des éditeurs aux libraires, au rabais fait à ces derniers, il est, en général, de 55 pour 100, ou, ce qui revient au même, et selon une formule courante, de  $\frac{5}{2}$  : c'est-à-dire que pour deux exemplaires ou volumes, qu'il paye au prix fort, le libraire en reçoit trois.

Tome IV, page 37, note 1. (Achat des livres.)

« ... *Cet idéal du plus délicat... des bibliophiles classiques, Ustade de Sacy....* » (Gustave MOURAVIT.)

Lire : Ustazade de Sacy.

Tome IV, page 77, note 1. (Achat des livres.)

« *Charles Nodier avait le don de l'inexactitude.* » (SAINTE-BEUVE.)

Il avait aussi de bien singulières idées, une étrange façon de comprendre l'amour des livres et des lettres : « Est-ce qu'un jour Charles Nodier n'a pas agité sérieusement la question de savoir s'il ne valait pas mieux conserver un livre dans toute sa virginité native (c'est-à-dire sans en couper les pages) que d'y porter la moindre atteinte, fût-ce même en le livrant aux mains des Trautz-Bauzonnet? » (Gustave MOURAVIT, *le Livre et la Petite Bibliothèque d'amateur*, p. 55.)

Tome IV, même page, même note.

« *Jules Janin, c'est de la crème fouettée.* » (SAINTE-

BEUVE.) « ... Janin, qui donna tant d'entorses à l'histoire littéraire. » (Octave UZANNE.)

Ajouter :

« ... Janin, dont les âneries empliraient un volume. » (Gustave FLAUBERT, lettre à Louis Bouilhet, 23 septembre 1856 : *Correspondance*, t. III, p. 57.)

Tome IV, page 86, note 1. (Achat des livres.)

... La vente des romans, qui, par suite de cette incalculable surproduction et de cet encombrement inouï, par suite aussi de la concurrence des journaux et périodiques à bas prix, de l'engouement pour la bicyclette, l'automobile, les sports, etc., subissent de plus en plus la loi de l'offre et de la demande, c'est-à-dire se vendent de moins en moins.

Pour combattre les désastreuses conséquences de l'encombrement du papier imprimé, réagir contre l'indifférence toujours croissante du public, et attirer, affriander le lecteur, les romanciers et leurs éditeurs s'ingénient, s'évertuent de maintes façons, se battent les flancs à qui mieux mieux. Les uns revêtent leurs productions de couvertures en couleurs ultra-criardes, et intercalent dans le texte des photographies « d'après nature », déclarées « audacieusement suggestives ». D'autres baissent leurs prix tant qu'ils peuvent, mettent leurs volumes à 0 fr. 95, à 0 fr. 50, 0 fr. 30, 0 fr. 20 ! C'est absolument pour rien. Un romancier américain — en fait de trucs et de réclames, la palme appartiendra toujours aux compatriotes de Barnum, — a trouvé autre chose, lui. « Il a promis, paraît-il, la somme de 25 000 francs à la personne qui lui adresserait le meilleur compte rendu de son dernier roman. Inutile de s'imaginer le nombre formidable de Yankees qui se sont tout à coup improvisés critiques littéraires. Aussi le volume a-t-il déjà dépassé sa cinquantième édition. » (*Mémorial de la librairie française*, 25 juillet 1907, p. 578.)

Le moyen n'est malheureusement pas à la portée de toutes les bourses; mais il nous fait voir une fois de plus que, là-bas comme chez nous, et selon le mot de Sainte-Beuve, l'argent est le grand dieu de la littérature moderne, le meilleur *sésame* et le plus sûr *Fia lux*.

Tome IV, page 88 (89), note 1. (Achat des livres.)

... *L'anecdote suivante contée par BARBIER, médecin de Louis XV...*

Effacer : médecin de Louis XV. BARBIER (Edmond Jean-François) (1689-1771), auteur du *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, commencé en 1741 et continué jusqu'à la fin de 1762, était avocat au Parlement.

Tome IV, page 91 (92 et 95), note 5. (Achat des livres.)

5. *Il y aurait une bien curieuse étude à faire sur la publicité dans les journaux, la réclame et ses mille formes, etc.*

Voici encore un ingénieux et amusant spécimen de réclame de librairie : je le cueille dans les « Nouvelle diverses » du *Journal*, n° du 17 avril 1907 : « Une jeune fille de seize ans a été, hier, victime d'un vol singulier. Elle suivait la rue de la Paix en lisant un livre, quand un adroit pickpocket lui enleva son réticule. Des passants, qui avaient vu le manège du voleur, arrêterent celui-ci et le remirent entre les mains des gardiens de la paix. Il semble surprenant qu'une jeune fille puisse ainsi se laisser voler sans s'apercevoir de rien. Tout s'explique cependant : elle lisait *Vertigineux Amour*, le passionnant roman de X..., que vient de publier l'éditeur Z..., et ce livre est tellement attachant qu'il peut facilement absorber une jeune personne au point de la rendre insensible à tout ce qui se passe autour d'elle. »

Tome IV, page 96 (et 97), note 5. (Achat des livres.)

5. *Sainte-Beuve a même fait cette remarque qu'à part deux hommes seulement, Épaminondas et Washington, aucun grand homme d'État n'est arrivé et n'a gouverné par des moyens honnêtes.... Tous les grands politiques ont été plus ou moins de grands dissimulateurs.... Socrate a même été jusqu'à dire qu'il est impossible de vaquer aux choses publiques en honnête homme, etc.*

Cf. H. DE BALZAC (*la Maison Nucingen*, p. 54; Paris, Michel Lévy, 1865) : « Un grand politique doit être un scélérat abstrait, sans quoi les sociétés sont mal menées. Un politique honnête homme est... un pilote qui ferait l'amour en tenant la barre : le bateau sombre. »

Mentir, mentir le plus habilement, le plus perfidement et impudemment possible, *impudentissime*, comme les jésuites de Pascal, telle est la première règle et tel le premier devoir des politiques. C'est ce que RENAN a bien mis en lumière dans un chapitre de *l'Avenir de la science* (p. 454) : « Qu'est-ce que la politique de nos jours? Une agitation sans principe et sans loi, un combat d'ambitions rivales, un vaste théâtre de cabales, de luttes toutes personnelles. Que faut-il pour y réussir, pour être *possible*, comme l'on dit? une vive originalité? une pensée ardente et forte? une conviction impétueuse? Ce sont là au succès d'invincibles obstacles : il faut ne pas penser ou *ne pas dire sa pensée*; il faut user tellement sa personnalité, qu'on n'existe plus; songer toujours à dire, *non pas ce qui est, mais ce qu'il convient de dire*; s'enfermer en un mot dans un cercle mort de conventions et de *mensonges officiels*. »

Et plus loin (*op. cit.*, pp. 454-455) : « La plus haute question de la politique est celle-ci : Qui sera ministre? Mais l'humanité sera-t-elle plus avancée, je vous prie, si c'est M\*\* ou M\*\*\* qui tient le portefeuille? Je vous affirme que M\*\*\* sait tout aussi peu que M\*\* le fin mot

des choses, que le problème ne sera pas plus près de sa solution qu'il ne l'était auparavant...

« Considérez combien est humiliant, aux époques comme la nôtre, le rôle de l'homme politique. Banni des hautes régions de la pensée, déshérité de l'idéal, il passe sa vie à des labeurs ingrats et sans fruit, soucis d'administration, complications bureaucratiques, mines et contre-mines d'intrigues. Est-ce la place d'un philosophe? Le politique est le goujat de l'humanité, et non son inspirateur. Quel est l'homme amoureux de sa perfection qui voudra s'engager dans cet étouffoir? » Etc.

Tome IV, page 97. (Achat des livres.)

*On n'arrive pas innocemment.*

Cf. le mot (déjà cité dans notre tome I, p. 180, note 1) de l'érudit et modeste Ludovic LALANNE (1815-1898), qui ne fut rien et ne voulut rien être, que bibliothécaire : faisant allusion à sa haute taille, il disait que, « pour arriver, il fallait se résoudre à passer sous des portes trop basses, et que cela le gênait de se courber ».

Tome IV, page 100, notes. (Achat des livres.)

Le célèbre poète et publiciste anglais COLERIDGE (1772-1854), qui a formulé cette si véridique et humoristique constatation : *Ce n'est que dans les contes de fées que l'homme obtient ce qu'il mérite ou mérite ce qu'il obtient*, avait eu un moment l'idée, dans sa jeunesse, à la mort de son père, de se faire cordonnier, et nous remarquerons, à ce sujet, que la profession de saint Crépin a été illustrée par nombre d'écrivains, de poètes, de savants, etc., parmi lesquels nous nommerons :

Le pape URBAIN IV, né à Troyes, mort à Pérouse (...-1264); — le poète et conteur allemand Hans SACHS (1494-1576); — Benoît BAUDOUIN ou BALDUIN, né à Amiens, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, auteur d'un très curieux ouvrage

sur les différentes espèces de chaussures chez les anciens (1615) ; — le poète bordelais Nicolas LESTRANGE, qui fut nommé cordonnier de Louis XIV, *cordonnier royal*, et dont toute la vie est un tissu de curieuses aventures (cf. Paul LACROIX, *Histoire de la chaussure...*, et la *Grande Encyclopédie*, art. Cordonnier) ; — George FOX (1624-1690), fondateur de la secte des quakers ; — le pompeux Jean-Baptiste ROUSSEAU (1671-1741), le prétendu Pindare de la France<sup>1</sup> ; — le grand naturaliste suédois LINNÉ (1707-1778) ; — le célèbre antiquaire WINCKELMANN (1717-1768) ; — l'auteur dramatique et romancier anglais Thomas HOLCROFT (1745-1809) ; — les poètes anglais William GIFFORD (1757-1820) et Robert BLOOMFIELD (1766-1825) ; — l'helléniste italien FURIA (commencement du XIX<sup>e</sup> siècle), si malmené par Paul-Louis Courier dans sa *Lettre à M. Renouard* (*Œuvres*, p. 278 ; Paris, Didot, 1865 ; in-18) ; — l'érudit Auguste LONGNON (1844-....), auteur de la *Géographie de la Gaule au VI<sup>e</sup> siècle*.

En outre, le *Grand Dictionnaire* de LAROUSSE (art. Cordonnier) mentionne, comme ayant appris ou exercé la profession de cordonnier, les personnages suivants : John BRANDT, savant anglais, secrétaire de la Société des antiquaires d'outre-Manche ; — Léopold HARDIN, d'Héricourt, chambellan du grand-duc de Wurtemberg, — David PARCUS, théologien allemand ; — PRENDALI, savant anglais ; — le mathématicien français RIGAUT (XIX<sup>e</sup> siècle) ; — le poète Henri SELIER, né à Saint-Quentin (XVIII<sup>e</sup> siècle) ; — Roger SHERMAN, homme d'État américain.

Ajoutons que le bibliographe Pierre PINÇON (1802-1875), qui fut bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, de 1856 à 1871, a exercé la profession de coiffeur pendant de longues années.

1. Sur Jean-Baptiste Rousseau, voir notre tome IV, p. 119.

Tome IV, page 102. (Achat des livres.)

Après le passage relatif aux auteurs grecs dont les œuvres ont disparu, ajouter en note ces détails sur

### Le livre de Crantor.

« C'était un petit livre charmant, un livre d'or, qu'il fallait apprendre mot pour mot, plein de substance exquise, où la sagesse était encore parée de grâce attique et platonicienne. On le lisait dans ses propres peines, on le copiait pour ses amis affligés, on y puisait chaque fois qu'on avait soi-même le devoir de consoler.

« Comme l'ouvrage de Crantor, dit le critique Martha (1820-1895), résumait tout ce que la sagesse grecque avait produit de plus salubre, qu'il avait pour ainsi dire capté, en un réservoir commun et accessible, les sources diverses descendues de toutes les hauteurs philosophiques, il devint une sorte de fontaine publique où l'antiquité allait sans cesse soulager ses douleurs. »

« Quel livre désirable ! Qui ne voudrait le posséder ? Hélas ! il est perdu, comme tant d'autres chefs-d'œuvre grecs. On nous dit bien que tous les moralistes, tous les consolateurs de l'antiquité, Cicéron, Plutarque, Sénèque, et d'autres encore, s'en sont servis et l'ont fait connaître, argument par argument, et comme par feuillets détachés, à la postérité ». Mais le détail, les fragments, ne sont jamais de même effet que l'ensemble. Supposez Montaigne perdu : y aurait-il compensation dans les citations, extraits, raisonnements qu'on en aurait tirés ? Non. Il sera toujours très naturel de rêver du livre de Crantor et de le regretter.

« Qui était ce Crantor ? Diogène de Laërte nous apprend qu'il était né à Soles (aujourd'hui Metzlu), en Cilicie, et que, déjà très estimé dans sa patrie, il vint

continuer l'étude de la philosophie à Athènes, sous la direction de Xénocrate, de Chalcédoine, élève de Platon (environ de 500 à 525 av. J.-C.); il suivit aussi les leçons de Polémon. Il avait beaucoup écrit, et, entre autres choses, des Commentaires qui n'avaient pas moins de « trente mille lignes ». Il passait pour avoir une grande originalité de langage, ce qui permet de supposer que le style de son livre devait avoir aussi un caractère particulier propre à faire impression sur les lecteurs. » (*Le Magasin pittoresque*, avril 1874, p. 151.)

Tome IV, pages 106 et 110, notes 1. (Achat des livres.)

« *Le goût public se compose d'un élément passager, qui est la mode, et d'un élément stable, qui est la médiocrité.* » (Paul STAPFER.)

« *J'ai peu d'estime pour une pièce qui réussit, c'est signe de médiocrité; il faut au public quelque chose d'un peu grossier.* » (Alfred DE VIGNY.)

Cf. cette remarque de M. Albert COLLIGNON (*Notes et Réflexions d'un lecteur*, p. 17) : « Depuis que le peuple des lecteurs est une foule et non plus une élite, la littérature et l'art dramatique ne sont populaires qu'à la condition d'être médiocres ».

Outre les ouvrages cités dans nos notes des pages 106 et suiv., voir, sur les conditions du succès en littérature, la *Correspondance* de Gustave FLAUBERT, *passim*, et notamment ces extraits : « ... Chercher ce qui peut plaire me paraît la plus chimérique des entreprises. Car je délie qui que ce soit de me dire par quels moyens on plaît. Le succès est une conséquence et ne doit pas être un but. Je ne l'ai jamais cherché (bien que je le désire), et je le cherche de moins en moins. » (Gustave FLAUBERT, *loc. cit.*, t. IV, pp. 250-251.) « ... Pourquoi Renan s'est-il présenté à l'Académie? Quelle modestie! Quand on est quelqu'un, pourquoi vouloir être quelque chose? » (Id., *loc. cit.*, t. IV, p. 265.) « ... Je suis

tout bonnement un bourgeois qui vit retiré à la campagne, m'occupant de littérature, et sans rien demander aux autres : ni considération, ni honneur, ni estime même. » (Gustave FLAUBERT, *loc. cit.*, t. II, p. 125.)

Tome IV, page 106, note 2. (Achat des livres.)

2. « *L'argent, l'argent, on ne saurait dire combien il est vraiment le nerf et le dieu de la littérature d'aujourd'hui.* » (SAINTE-BEUVE.)

Cf. le mot du sculpteur PRÉAULT (1809-1879), doué d'un esprit si fin et d'une si humoristique philosophie : « Les écrits dont on vit ne vivent pas ». (Cité dans le journal *le National*, 25 septembre 1885.) — C'est Préault qui, visitant l'appartement d'un artiste-amateur, qu'on disait être arrivé par les femmes, demanda, avec une feinte candeur, sur le seuil de la chambre à coucher : « C'est ici votre atelier ? » (*Ibid.*)

Tome IV, page 106 (107), note 2. (Achat des livres.)

« *Omnis dives aut iniquus est, aut hæres iniqui : Tout homme riche est un malhonnête homme ou l'héritier d'un malhonnête homme.* » (Saint JÉRÔME.)

Dans son sermon *Sur les richesses*, BOURDALOUE (*Œuvres*, t. I, p. 270; Paris, Didot, 1840, in-8) cite plusieurs fois ce mot de saint Jérôme.

Tome IV, p. 106 (107 et 108), note 2. (Achat des livres.)

« *Cinq ou six pendants partagent la meilleure partie du monde et la plus riche. C'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses.* » (Le janséniste DOMAT.)

Cf. LA BRUYÈRE (*les Caractères*, Des biens de fortune, p. 154; édit. Hémardinquer) : « Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes, en leur abandonnant les richesses, l'ar-

gent, les grands établissements et les autres biens, que la dispensation qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le mieux pourvus ».

Tome IV, p. 106 (107 et 108), note 2. (Achat des livres.)

*La pauvreté souvent est un heureux indice.*

(FABRE d'ÉGLANTINE.)

Cf. Sébastien MERCIER (*Tableau de Paris*, chap. VIII t. I, p. 55; Paris, Bibliothèque nationale, 1901) : « Les pensions que le gouvernement accorde aux gens de lettres ne se donnent ni aux plus pauvres ni à ceux qui ont le plus utilement travaillé : les plus souples, les plus intrigants, les plus importuns, enlèvent ce que d'autres se contentent d'avoir mérité au fond de leur cabinet. La pauvreté de l'homme de lettres est à coup sûr un titre de vertu, et une preuve du moins qu'il n'a jamais avili ni sa personne ni sa plume. Ceux qui ont sollicité et obtenu des pensions n'en peuvent pas dire autant, » etc.

Tome IV, p. 115; et p. 116, note 1. (Achat des livres.)

« Bossuet... sa gloire périra et ne pourra résister aux efforts des siècles. » (GRIMM.)

1... *Les oraisons funèbres... ne sont guère, et c'est forcé, que des tissus de mensonges.*

Cf. Sébastien MERCIER (*l'An 2440*, t. II, pp. 16-18; Paris, Bibliothèque nationale, 1887) : « Où est donc ce fameux Bossuet, imprimé de mon temps en quatorze volumes in-quarto? — Tout a disparu.... — Quoi! cet aigle, qui planait dans la haute région des airs, ce génie?... — En conscience, que pouvions-nous conserver?... *L'Histoire universelle* de ce Bossuet n'était qu'un pauvre squelette chronologique sans vie et sans couleur.... Ses *Oraisons funèbres*.... C'était bien là le misérable langage de la servitude et de la flat-

terie.... Nous ne sommes point amis de ce Bossuet. Outre qu'il était un homme orgueilleux, dur, un courtisan souple et ambitieux, c'est lui qui a accredité ces oraisons funèbres, qui, depuis, se sont multipliées.... Ce genre nous a paru le plus mauvais, le plus futile, le plus dangereux de tous, parce qu'il était tout à la fois faux, froid, menteur, fade, impudent, » etc.

Aux sèveres jugements portés par Grimm, Renan, Littré, Jules Levallois, Paul Stapfer, etc., sur Bossuet, ajouter cette irrévérencieuse boutade de Gustave FLAUBERT (lettre à Guy de Maupassant, 15 juillet 1878 : *Correspondance*, t. IV, p. 505) : « ... Ne lisez pas ce que je viens de lire aujourd'hui : *Politique tirée de l'Écriture sainte*, par Bossuet. L'Aigle de Meaux me paraît décidément une oie. »

Tome IV, page 152. (Achat des livres.)

« *Mon cœur s'est réjoui de mon travail, et c'est tout ce que j'ai eu de mon travail.* » (L'ECCLÉSIASTE.)

Cf. le mot de LINNÉ, cité plus haut (pp. 522-525) : *Dedisti mihi. Domine, artem meam mercedem, et in illa laudabo nomen tuum.*

Tome IV, pages 144-145. (Aménagement....)

*A la cathédrale d'Hereford aussi bien qu'à Leyde.... les livres étaient non seulement rangés debout et enchaînés, mais ils avaient le dos tourné vers le fond du rayon, c'est-à-dire que la gouttière ou tranche latérale se trouvait en avant.... Comme conséquence de ce mode de rangement, les titres des volumes devaient être inscrits sur cette tranche gouttière, etc.*

De même, à la Bibliothèque du Monastère royal de Saint-Laurent de l'Escorial, ainsi qu'a eu l'obligeance de m'en informer M. le comte DE LAS NAVAS, *Bibliotecario mayor* de S. M. le roi d'Espagne : « Les livres

ppartenant à la fondation de cette Bibliothèque sont disposés le dos tourné vers le fond du rayon et la tranche goultière en dehors, splendidement dorée, avec le titre en gros caractères noirs en sens longitudinal ».

Tome IV, pages 209-210. (Rangement des livres.)

*Faut-il, dans le rangement des livres d'une bibliothèque, commencer par les rayons du haut ou par ceux du bas?*

... *Les bibliographes les plus autorisés sont d'avis de commencer par la plus basse tablette.*

A ces bibliographes (Constantin, docteur Graesel, Albert Maire), ajouter B. Sobolstchikoff, « Bibliothécaire supérieur de la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg », qui, dans sa brochure, *Principes pour l'organisation et la conservation des grandes bibliothèques*, pp. 55 et 59 (Paris, Vve Jules Renouard, 1859; in-12, 72 pp.), est d'avis d'effectuer le rangement *de bas en haut*.

Tome IV, page 218. (Rangement des livres.)

... *L'excellente règle posée par un bibliophile anonyme : « Un livre doit être placé dans une bibliothèque de manière à n'être jamais cherché, mais tout simplement pris ».*

Le bibliophile qui a posé cette règle est B. Sobolstchikoff; elle se trouve à la page 27 de la brochure dont il est l'auteur, et que nous venons de mentionner dans l'article précédent.

Plus loin (p. 71), à propos des bibliothèques publiques, le même écrivain fait cette remarque :

«... Dans une bibliothèque bien organisée, en conservant toujours le même ordre, le bibliothécaire ne se trouve jamais dans la nécessité de chercher des motifs pour se disculper, lorsqu'il ne peut donner tel ou tel livre. Pour le bibliothécaire qui a la conscience de son devoir, il ne peut y avoir de moment plus triste que celui où il ne peut dire au juste si tel livre est présent

dans sa bibliothèque ou non, ni de position plus ridicule et plus désagréable que de chercher un livre à la place indiquée par le catalogue, de ne pas le trouver et de ne pouvoir dire où il est. »

Tome IV, pages 223-224. (Catalogues....)

... *Écrivez sur ces fiches dans le sens ordinaire et normal, c'est-à-dire dans le sens le moins large, absolument comme sont disposées les lignes d'un livre....*

Si les fiches, au lieu d'être étroitement serrées dans leur boîte, comme dans le système Bonnange, se trouvaient rangées plus à l'aise, de façon à se mouvoir, à se feuilleter plus aisément, comme dans les boîtes de M. Galante (cf. la note et la figure de la page 224), on pourrait avoir avantage à écrire dans le sens anormal, le sens de la largeur : les lignes étant alors plus longues, les mots sont moins fréquemment coupés; si l'on colle sur les fiches des annonces bibliographiques imprimées, on peut en coller dont précisément la longueur des lignes, la justification, est plus étendue; etc.

Tome IV, page 229, note 5. (Catalogues....)

Au lieu des trois registres d'entrée (correspondant aux trois catégories de formats) spécifiés dans l'*Instruction générale relative au service des bibliothèques universitaires*, il nous semble bien plus pratique et bien plus simple de n'ouvrir qu'un seul registre pour les trois, voire les quatre catégories de formats, et de réserver, sur chaque page dudit registre, une colonne où le format sera indiqué par une lettre ou autre indice, qui, pour les bibliothèques publiques, sera reporté sur l'étiquette collée au dos du volume, et inscrit sous le numéro d'entrée. En supposant que le grand format (in-4 et au-dessus) soit désigné par la lettre A, le moyen (in-8) par B, et le petit (in-18 et au-dessous) par C, nous verrons tout de suite quel est le format du volume demandé, et dans

quelle série, de quel côté, il faudrait chercher des livres inscrits sur le registre d'entrée avec, par exemple, les numéros et les indices : 1215-A, 1216-C, 1217-A, 1218-B, etc., inscriptions qui, sur les étiquettes et pour ménager la place, seraient ainsi disposées :  $\frac{1215}{A}$ ,  $\frac{1216}{C}$ ,  $\frac{1217}{A}$ ,  $\frac{1218}{B}$ , etc.

Tome IV, pages 306-307 et 349. (Catalogues....).

*Un des plus anciens catalogues bibliographiques qui soient parvenus jusqu'à nous est celui de la bibliothèque de l'église de Saint-Emmeran de Ratisbonne; il a été rédigé en 1547....*

*... Il faudrait, pour en faire une étude complète (des systèmes de classification bibliographique), remonter jusqu'à Aristote (384-322 av. J.-C.),... rappeler le Novum organum du chancelier Bacon (1561-1626), etc.*

Il faudrait mentionner aussi le catalogue des livres de la bibliothèque du monastère d'York, dont le diacre saxon Alcuin (735-804), — « l'homme le plus savant de son époque », au dire d'ÉGINHARD (*Vie de l'empereur Charles*, chap. xxv, p. 55, trad. Teulet; Paris, Didot, 1856), et que Charlemagne avait attiré près de lui et choisi en quelque sorte pour précepteur, — nous a donné la liste. On trouve, sur ce sujet, de très intéressants renseignements dans l'ouvrage de Francis MONNIER, *Alcuin et son influence littéraire, religieuse et politique chez les Franks*, pp. 9-10 (Paris, Durand, 1855; in 8), renseignements qui ont inspiré au *Magasin pittoresque* (février 1866, p. 59) les réflexions suivantes :

« Qui le croirait? Le premier catalogue, dont la disposition presque érudite mérite ce nom, est une œuvre de poésie, si ce n'est l'œuvre d'un poète. Avant qu'il ne vint en France pour y fonder l'école palatine, Alcuin, élève du savant Elbert, avait eu sous sa garde ce

qu'on pouvait alors considérer comme l'une des plus belles collections de livres qu'il y eût au monde, celle du monastère d'York<sup>1</sup>; et il a plu au maître de Charlemagne, en un jour de regrets, d'apprendre au monde quelle était la valeur du trésor intellectuel jadis confié à ses soins. »

Voici l'énumération de ces trésors, telle que la présente Francis MONNIER (*op. cit.*, pp. 8-9) :

« C'est là que vous trouverez tous les ouvrages des anciens Pères, tout ce que les Romains revendiquent pour eux, tout ce que la Grèce brillante a transmis aux Latins, toutes les pluies divines qui apaisent la soif du peuple hébreu, toutes ces lumières resplendissantes dont l'Afrique a recouvert ses ouvrages, les traités de Jérôme, d'Hilaire, de l'évêque Ambroise, d'Augustin, d'Athanase, le livre d'Orose, les enseignements de Grégoire le Grand, de Léon; la parole éclatante de Basile et de Fulgence; Cassiodore, Jean Chrysostome; puis les doctrines d'Althelme<sup>2</sup>, de maître Bède, de Victorin et de Boëce; les anciens historiens, [Trogu] Pompée, Pline, le pénétrant Aristote, et Cicéron, le grand orateur; enfin les chants de Sedulius<sup>3</sup>, de Juvencus<sup>4</sup>, d'Alcime, de Clément, de Prosper, de Paulin, d'Arator<sup>5</sup>, de Fortunat, Lactance, Virgile, Stace, Lucain; les écrits des maîtres de grammaire, Probus, Phocas,

1. Cette riche bibliothèque, rassemblée par les soins de l'archevêque d'York Hegbert ou Egbert et de son parent et élève Elbert, fut malheureusement détruite par un incendie en l'an 1069. (Cf. LE GALLOIS, *Traité des plus belles bibliothèques de l'Europe*, p. 89; Paris, Michallet, 1680; et LAROUSSE, *op. cit.*, art. Egbert.)

2. « ALDHELMUS vel ALTHELMUS, abbas malmesburiensis.... » (DUCANGE, *Glossarium...*, t. VII, Index auctorum.)

3. « SEDULIUS, presbyter poeta.... » (Id., *ibid.*)

4. « JUVENCUS, Hispanus, presbyter et poeta.... » (Id., *ibid.*)

5. « ARATOR, subdiaconus, poeta.... » (Id., *ibid.*)

Donat, Priscien, Servius, Euticius<sup>1</sup>, Pompée, Commienien. »

« En faisant la part de la contrainte métrique, ajoute Francis Monnier, ce classement de la bibliothèque d'York est assez régulier ; c'est le catalogue le plus ancien, et l'un des plus complets qu'il reste sur une bibliothèque du moyen âge. C'est bien là, dans le premier âge de la scolastique, le dépôt littéraire d'un professeur des sept arts. »

Tome IV. page 550. (Catalogues et Classification.)

... *Les systèmes de classification de l'abbé Girard, de Gabriel Peignot, de Camus...*

Ce dernier n'est autre qu'Armand-Gaston Camus, jurisconsulte et homme politique, membre de l'Institut, etc., né à Paris en 1740, mort en 1804. (Cf. LAROUSSE, *op. cit.*, art. Catalogue, p. 551, col. 2 ; et art. Camus [Armand-Gaston].) Il ne faut pas le confondre avec l'évêque Camus, dont Charles Nisard, dans sa traduction des *Mémoires de Daniel Huet* (p. 12, note ; Paris, Hachette, 1855), a tracé cet amusant portrait :

« Camus (Jean-Pierre), né à Paris en 1582, mort en 1652, fut successivement évêque de Belley, abbé d'Aulnay et évêque d'Arras, siège que la mort l'empêcha d'occuper. C'était un saint homme, et même un homme d'esprit, et toutefois il n'aimait ni les nouveaux saints ni surtout les moines. Il disait un jour en chaire : « Je donnerais cent de nos saints nouveaux pour un ancien. Il n'est chasse que de vieux chiens ; il n'est chässe que de vieux saints. » Il se plaisait fort à faire des allusions. Prononçant un jour le panégyrique de saint Marcel, son texte fut le nom latin de ce saint, *Marcellus*, qu'il coupa en trois pour les trois parties de son discours. Il dit qu'il trouvait trois choses cachées dans le nom

1. « EUTYCHES, grammaticus.... » (DUCANGE, *Glossarium...*, t. VII, Index auctorum.)

de ce grand saint : 1° que *Mar* voulait dire qu'il avait été une *mer* de charité et d'amour envers son prochain ; 2° que *cel* montrait qu'il avait eu au souverain degré le *sel* de la sagesse des enfants de Dieu ; 5° que *lus* prouvait assez qu'il avait porté la lumière de l'Évangile à tout un grand peuple. On voit qu'il n'était pas du goût le plus fin. Il comparait les moines, avec leurs courbettes, à des cruches qui se baissent pour mieux se remplir. « Jésus-Christ, disait-il, avec cinq pains et cinq poissons, ne nourrit que trois mille personnes, et une seule fois en sa vie ; saint François, avec quelques aunes de bure, nourrit tous les jours, par un miracle perpétuel, quarante mille fainéants. »

# TABLE GÉNÉRALE

DES

ILLUSTRATIONS, FIGURES, TABLEAUX, ETC.

---

## TOME I

|                                           | Pages |
|-------------------------------------------|-------|
| <i>Volumen</i> roulé . . . . .            | 55    |
| — en partie déroulé . . . . .             | 55    |
| <i>Scrinium</i> ou <i>Capsa</i> . . . . . | 55    |
| Tablettes . . . . .                       | 65    |
| Styles . . . . .                          | 65    |

## TOME III

|                                                                                                                                         |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Forme pour la fabrication du papier raisin vergé . . .                                                                                  | 29  |
| Cadre, nommé <i>couverte</i> , <i>couverture</i> ou <i>frisquette</i> , que le<br>puiseur pose sur la forme (fabrication du papier) . . | 29  |
| Tableau des diverses sortes de papiers, avec leurs<br>dimensions et modes d'emploi . . . . .                                            | 52  |
| Tableau des principaux formats des principales sortes<br>de papiers avec leurs dimensions . . . . .                                     | 94  |
| Tableau des signatures des vingt premières feuilles<br>pour les principaux formats . . . . .                                            | 101 |
| Forme d'une feuille in-8 : huit pages serrées dans le<br>châssis. . . . .                                                               | 102 |
| Imposition d'une feuille in-8 . . . . .                                                                                                 | 103 |
| — d'une feuille in-18 en deux cahiers séparés.                                                                                          | 104 |
| — d'une feuille in-18 en trois cahiers . . . . .                                                                                        | 105 |
| Marques d'anciens imprimeurs :                                                                                                          |     |
| Marque des Alde. . . . .                                                                                                                | 146 |
| — de Josse Bade. . . . .                                                                                                                | 146 |
| — des Angelier. . . . .                                                                                                                 | 147 |

|                                                                                                                                                                                                                                              | Pages |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Marque de Gilles Corrozet . . . . .                                                                                                                                                                                                          | 147   |
| — de Simon de Colines. . . . .                                                                                                                                                                                                               | 148   |
| Autre marque de Simon de Colines . . . . .                                                                                                                                                                                                   | 148   |
| Marque de Gillet Couteau . . . . .                                                                                                                                                                                                           | 149   |
| — d'Étienne Dolet . . . . .                                                                                                                                                                                                                  | 149   |
| — de Jehan du Moulin . . . . .                                                                                                                                                                                                               | 150   |
| — de Guillaume du Puy . . . . .                                                                                                                                                                                                              | 150   |
| — des Elzevier . . . . .                                                                                                                                                                                                                     | 151   |
| — des Estienne. . . . .                                                                                                                                                                                                                      | 151   |
| — de Galliot du Pré . . . . .                                                                                                                                                                                                                | 152   |
| — des Gryphe . . . . .                                                                                                                                                                                                                       | 152   |
| — de Michel Le Noir. . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 155   |
| — de Guyot Marchant . . . . .                                                                                                                                                                                                                | 155   |
| — des Plantin . . . . .                                                                                                                                                                                                                      | 154   |
| — de Jean Temporal . . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 155   |
| — de Geoffroy Tory . . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 155   |
| — d'Antoine Vérard . . . . .                                                                                                                                                                                                                 | 156   |
| — de Pierre Vidoue ou Vidove. . . . .                                                                                                                                                                                                        | 156   |
| Caractères, pièces et termes d'imprimerie : œil de la<br>lettre, force de corps, hauteur, talus, approches, cran,<br>espaces, interlignes, cadrat, cadratin, demi-cadratin,<br>garnitures ou lingots. . . . .                                | 160   |
| Compositeur sur lequel une ligne et demie est com-<br>posé. . . . .                                                                                                                                                                          | 161   |
| Spécimens de lettres majuscules et minuscules de dif-<br>férents corps, en romain, elzevier et italique . . . . .                                                                                                                            | 175   |
| Spécimens de diverses lettres majuscules et minuscules : allongées ou capillaires, alsaciennes, antiques, classiques, égyptiennes, elzevier gras, italiennes, latines, normandes, jensoniennes, blanches, ombrées, maigrettes, etc . . . . . | 176   |
| Casse ancien modèle . . . . .                                                                                                                                                                                                                | 178   |
| — parisienne . . . . .                                                                                                                                                                                                                       | 179   |
| Police de 100 000 lettres . . . . .                                                                                                                                                                                                          | 181   |
| Spécimen de gravure sur bois . . . . .                                                                                                                                                                                                       | 252   |
| — — au trait . . . . .                                                                                                                                                                                                                       | 255   |
| — — en simili . . . . .                                                                                                                                                                                                                      | 259   |
| Trame moyenne . . . . .                                                                                                                                                                                                                      | 244   |
| — forte . . . . .                                                                                                                                                                                                                            | 244   |
| Burins, pointe, pointe sèche, berceau, brunissoirs, ébarboir, roulettes . . . . .                                                                                                                                                            | 245   |
| Livre relié : noms de ses différentes parties. . . . .                                                                                                                                                                                       | 269   |
| — antiqué sur tranches . . . . .                                                                                                                                                                                                             | 271   |
| Reliures jumelles. . . . .                                                                                                                                                                                                                   | 307   |

|                                                                                                      | Pages |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Reliure monastique . . . . .                                                                         | 521   |
| — à compartiments et à filets . . . . .                                                              | 522   |
| — — mosaïqués (à répétition) . . . . .                                                               | 523   |
| — à l'emblème du « Pot cassé » . . . . .                                                             | 524   |
| — à compartiments et au pointillé . . . . .                                                          | 525   |
| — rayonnante et en même temps symbolique ou parlante . . . . .                                       | 526   |
| — symbolique ou parlante . . . . .                                                                   | 527   |
| — — . . . . .                                                                                        | 528   |
| — <i>au porc-épic</i> . . . . .                                                                      | 529   |
| — <i>à la salamandre</i> . . . . .                                                                   | 550   |
| — <i>à l'S barré</i> . . . . .                                                                       | 551   |
| — <i>à la toison</i> . . . . .                                                                       | 552   |
| — janséniste . . . . .                                                                               | 555   |
| — <i>à l'oiseau</i> , de de Rome . . . . .                                                           | 554   |
| — <i>à la Fanfare</i> . . . . .                                                                      | 555   |
| — <i>à la cathédrale</i> . . . . .                                                                   | 556   |
| Tableau des prix approximatifs des divers genres de reliure (Tarif de la chambre syndicale). . . . . | 571   |

TOME IV

|                                                                                                                                                                                   |         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Ancienne bibliothèque (fin du xv <sup>e</sup> siècle) où les livres sont rangés à plat . . . . .                                                                                  | 158     |
| Bibliothèque du chapitre de la cathédrale d'Hereford (livres enchainés) . . . . .                                                                                                 | 159     |
| Intérieur de la bibliothèque de l'Université de Leyde. . . . .                                                                                                                    | 140-141 |
| Bibliothèque Malatestienne, à Cesena (livres enchainés). . . . .                                                                                                                  | 142     |
| — Laurentienne, à Florence — . . . . .                                                                                                                                            | 145     |
| Meuble-bibliothèque défectueux (époque romantique) . . . . .                                                                                                                      | 161     |
| Supports de bibliothèques : supports fixes : tenons, mortaises, tasseaux; — supports hybrides : rayon fixe et rayon mobile; — supports mobiles : crémailières, clavettes. . . . . | 165     |
| Ensemble d'une bibliothèque : noms des diverses parties et rangement des livres . . . . .                                                                                         | 168-169 |
| Rayons mobiles Staender . . . . .                                                                                                                                                 | 176     |
| Bibliothèque à échelles en fer . . . . .                                                                                                                                          | 176     |
| Support à coulisses, système Galante . . . . .                                                                                                                                    | 178     |
| Bibliothèque à supports à coulisses, système Galante. . . . .                                                                                                                     | 179     |
| — extensible . . . . .                                                                                                                                                            | 185     |
| — tournante. . . . .                                                                                                                                                              | 185     |

|                                                                                                          | Pages |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Bibliothèque de table . . . . .                                                                          | 185   |
| — du Trinity College, à Cambridge (rayons<br><i>en épis</i> ) . . . . .                                  | 185   |
| Appuis-livres . . . . .                                                                                  | 189   |
| Fantômes . . . . .                                                                                       | 189   |
| Chevalet-liseuse, pupitre-liseuse . . . . .                                                              | 189   |
| Spécimens d'anciens lutrins et pupitres, sièges, etc. .                                                  | 191   |
| Pupitre tournant ou roue d'étude de Grollier de Ser-<br>vière . . . . .                                  | 195   |
| Pupitre tournant ou roue d'étude de la Bibliothèque<br>de l' Arsenal . . . . .                           | 197   |
| Rangement des livres : méthode normale, méthode ser-<br>pentante . . . . .                               | 205   |
| Boîte à fiches, système Galante . . . . .                                                                | 224   |
| — ordinaires (cabriolet) . . . . .                                                                       | 225   |
| Fiches articulées, système Bonnange . . . . .                                                            | 225   |
| Boîte à fiches articulées, — . . . . .                                                                   | 225   |
| Spécimens d'ex-libris :                                                                                  |       |
| Ex-libris de Mme Victoire de France . . . . .                                                            | 256   |
| — de J. d'Estrées . . . . .                                                                              | 256   |
| — du maréchal Jourdan . . . . .                                                                          | 257   |
| — de L.-P. d'Hozier . . . . .                                                                            | 257   |
| — de L.-A.-P. Bourbon-Busset . . . . .                                                                   | 258   |
| — de Joseph Dudley . . . . .                                                                             | 258   |
| — d'Albert Tissandier . . . . .                                                                          | 259   |
| — de Francis Wilson . . . . .                                                                            | 259   |
| — d'Edward Hale Bierstadt . . . . .                                                                      | 259   |
| — d'Edmond et Jules de Goncourt . . . . .                                                                | 240   |
| — de Théophile Gautier . . . . .                                                                         | 240   |
| — de Champfleury . . . . .                                                                               | 241   |
| — de François Coppée . . . . .                                                                           | 241   |
| Spécimen de rédaction d'une fiche bibliographique<br>(fiche Bonnange) . . . . .                          | 244   |
| Boîtes-livres ou boîtes-reliures . . . . .                                                               | 281   |
| Reliures mobiles : biblorhapte, reliure de sûreté à vis<br>sans fin, reliure à fils (grèbiche) . . . . . | 281   |
| Tableau synoptique des grandes divisions... du système<br>bibliographique de J.-Ch. Brunet . . . . .     | 319   |
| Spécimen d'une fiche bibliographique, type de l'Office<br>international de Bruxelles . . . . .           | 587   |

## TOME V

|                                                                                                                                    | Pages   |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Insectes bibliophages : <i>Anobium paniceum</i> , <i>Lepisma saccharina</i> , <i>Atropos divinatoria</i> . . . . .                 | 25      |
| <i>Anthrenus musæorum</i> , <i>Dermestes lardarius</i> . . . . .                                                                   | 55      |
| <i>Ptinus fur</i> , <i>Tinea tapezella</i> , <i>Periplaneta orientalis</i> (Blatte) . . . . .                                      | 55      |
| Termes (Termite) . . . . .                                                                                                         | 59      |
| Caisse en bois pour la désinfection des livres par le sulfure de carbone . . . . .                                                 | 59      |
| Étuve ou armoire de M. E.-B. Soubiron, pour la désinfection des livres par l'aldéhyde formique . . . . .                           | 65      |
| Chiffres romains avec leur valeur en chiffres arabes . . . . .                                                                     | 256-258 |
| Millésimes divers en chiffres romains . . . . .                                                                                    | 265-264 |
| Spécimen de gravure de paysage où de menus oiseaux volant au-dessus des sites et « fabriques » servent d'appels de notes . . . . . | 289     |
| Correction des épreuves : Épreuve à corriger . . . . .                                                                             | 402-405 |
| Épreuve à corriger. Indication des corrections (Protocole) . . . . .                                                               | 404-405 |
| Épreuve corrigée . . . . .                                                                                                         | 406-407 |
| Spécimen de similigravure, trame n° 65 . . . . .                                                                                   | 410     |
| — — — n° 110 . . . . .                                                                                                             | 411     |
| — — — n° 150 . . . . .                                                                                                             | 411     |

---

IN

ABAT

ABD-

be

Abel

ce

et

AN-

ABO

IV

ABR

Abr

in

-

14

ACA

d

le

te

2

ACC

ACC

ACI

del

s

del

# INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL<sup>1</sup>

- ABAUZIT : II, 7.
- ABD-ALLATIF, médecin arabe : II, 266.
- Abeilles, les — comparées à certains lecteurs : II, 65 et s.
- ABLANCOURT (D') : I, 255, 285.
- ABOUT (Edmond) : II, 178; IV, 81.
- ABRAHAM : II, 94.
- Abréviations, — dans les incunables : III, 156 et s.; — bibliographiques : V, 149-189.
- Académie française, projet de publication d'une collection des grands auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle : IV, 24 et s.; — : 128-129.
- ACCIAIOLI (Donat) : I, 88.
- ACCURSE : II, 148.
- ACHARD (Amédée) : IV, 126.
- Achat des livres : IV, 1 et s.; V, 415 et s.
- ACKERMANN (Mme) : I, 250.
- ADAM, le premier homme : I, 1.
- ADAM (Paul) : IV, 107.
- ADANSON (Mme Aglaé) : III, 220.
- ADDISON : I, 175; II, 117.
- Addition* ou *manchette* (Typ.) : V, 598, 405.
- ADÉLAÏDE (Mme), fille de Louis XV : III, 510.
- ADELINE (Jules) : III, 226, 243, 246, 247.
- Adresse*, synonyme de *subscription* et de *colophon* (Impr.) : III, 156.
- Adresse*, c'est-à-dire lieu de publication, nom de l'éditeur et millésime d'un ouvrage (Catalogues) : IV, 228.
- ADRIEN, empereur romain : I, 9, 227, 285, 284, 288, 290, 292, 505, 507.
- Adverbes numéraux latins : 205 et s.
- Adversaria* : I, 62.
- ADVIELLE (Victor) : III, 220; V, 122.
- AGÉSILAS : I, 166, 259, 270; V, 406.
- AGUESSEAU (D') : voir DAGUESSEAU.
- AIMÉ-MARTIN (Louis) : II, 118; III, 87; IV, 288, 350.

1. Les chiffres gras (égyptiennes) indiquent des pages contenant des renseignements détaillés.

- AIMON D'HALBERSTADT : I, 88.
- AÏSSÉ (Mlle) : II, 277.
- A KEMPIS (Thomas) : I, 80.
- ALAUZET (Pierre) : V, 566.
- ALBANY (comtesse d') : I, 185-186, 272, 298; II, 75; IV, 99.
- ALBERT (Paul), littérateur : IV, 16.
- ALBERT, de Munich : III, 251.
- Albertypic* (Illustr.) : III, 251.
- ALCAN-LÉVY : V, 567.
- ALCIBIADE : I, 4, 166, 270.
- ALCIME : V, 450.
- ALCUIN : I, 85; V, 429.
- ALDE (les). imprimeurs : III, 72, 112, 141, 146, 185, 287; IV, 507.
- ALDE L'ANCIEN : IV, 507.
- ALDE MANUCE : II, 82, 145, 257; III, 110, 111, 159, 141, 172, 202.
- Aldéhyde formique (formol), désinfectant : V, 61 et s.
- ALDHIELME OU ALTHELME (abbé) : V, 450.
- Aldines, lettres — : III, 111, 172.
- ALEMBERT (d') : I, 7, 169, 265, 265, 269, 285, 288, 295, 296, 500, 504, 507; II, 154, 199, 279, 280, 529, 555; III, 115; IV, 4, 219, 549; V, 155.
- ALEXANDRE LE GRAND : I, 4, 5, 6, 226, 250, 255, 276, 292; II, 220.
- ALEXANDRE VI, pape : III, 112.
- ALEXANDRE POLYHISTOR : II, 265.
- Alexandrie, Bibliothèque d' —, la plus célèbre et la plus riche des temps anciens, nombre de volumes qu'elle renfermait. la — ne fut pas brûlée par Omar : I, 6-9, 52; II, 265 et s.
- Alexandrine ou de la *Sapienza*, Bibliothèque — à Rome : II, 92.
- Alfa, papier d' — : III, 17, 61 et s.
- ALFIERI (Victor) : I, 166, 185, 270-272, 298, 501; II, 57, 84; III, 205, 204.
- ALFRED LE GRAND : I, 228, 291.
- ALIGHIERI : voir DANTE.
- ALKAN AINÉ (Alphonse) : II, 255, 296, 298; IV, 155; V, 5, 15, 65, 366 et s., 571.
- Allongées ou capillaires, lettres — : III, 174, 176.
- ALMELOVEEN (Jans. d') : II, 145; III, 196.
- ALOYSIA SIGEA : voir SIGÉE.
- ALPHONSE I<sup>er</sup>, roi d'Aragon : I, 105.
- ALPHONSE II, roi d'Aragon : III, 10.
- ALPHONSE V, roi d'Aragon : I, 89, 91, 92, 200.
- ALPHONSE IV, roi de Castille : III, 10.

- ALPHONSE X, roi de Castille : I, 92.
- alsaciennes ou écrasées, lettres — : III, 174, 176.
- ALTHELME : voir ALDHELME.
- AMAR : V, 298.
- Amateurs et collectionneurs, leur nombre : IV, 61. Voir Collectionneurs.
- AMBROISE (saint) : I, 90; II, 95; IV, 501; V, 544, 450.
- Ambrosienne ou Ambrosienne, Bibliothèque —, à Milan (*la Brera*) : I, 79 et s.; II, 95; IV, 149; V, 344 et s.
- AMÉDÉE IX, duc de Savoie : V, 572.
- AMEILHON : IV, 550.
- AMELOT DE LA HOUSSAYE : I, 268.
- Amitié, l' —, appelée par les Romains *necessitudo* : V, 516.
- AMMIEN MARCELLIN : I, 8, 79.
- AMPÈRE (André-Marie) : II, 175, 176.
- AMPÈRE (Jean-Jacques) : II, 176.
- AMROU-BEN-ALAS, lieutenant d'Omar : II, 266, 267.
- AMYOT (Jacques) : I, 4, 5, 9, 21, 22, 119-120, 157, 268; II, 64, 95; IV, 107.
- ANACRÉON : I, 257, 285; II, 122; V, 156.
- Anastatique, mode de reproduction des livres, des estampes, etc. : III, 189; V, 587.
- ANCELOT (Mme) : IV, 70.
- ANCILLON (David) : I, 146-147; II, 72, 85, 146; III, 87; V, 578.
- ANDRÉ (Paul) : IV, 49.
- ANGELIER (Arnould et Charles) : III, 141, 147.
- Angélique, Bibliothèque —, à Rome : II, 92.
- Anglaise (caract. d'impr.) : III, 174, 176.
- Anglaise, reliure — : III, 540.
- ANGUERRAND (Pierre) : III, 291.
- ANJOU (Robert d') : I, 105.
- ANNAT (le Père) : V, 114.
- ANNE DE BRETAGNE : II, 296; III, 505, 518, 529; V, 572.
- ANNIBAL : I, 248.
- Annotations manuscrites sur les livres : II, 79 et s.; V, 155 et s.; c'est un charme que d'annoter ses livres : 158; un livre ne peut être considéré comme lu, que si on l'a annoté soi-même, que si l'on a fait le relevé de tout ce qui vous a le plus frappé en le lisant : 159.
- ANNUNZIO (D') : V, 549.
- Anobiums*, insectes bibliophages : V, 25 et s.
- Anonymes, classement des ouvrages — : IV, 280 et
- ANQUETIL : IV, 127; V, 564.
- ANQUETIL-DUPERRON : I

- 273, 285, 287, 298; V, 364 et s.
- ANSSE DE VILLOISON (J.-B. d') : V, 51.
- ANTHOINE (E.) : III, 58.
- Anthrènes*, insectes bibliophages : V, 25 et s.
- ANTIGONE DE CARYSTE : I, 27.
- ANTIMAQUE : I, 227, 285.
- ANTIPATER (Cœlius) : I, 227, 284, 288.
- Antiqué (Rel.), livre — sur tranches : III, 271 et s.
- Antiques, lettres — : III, 174, 176.
- ANTOINE, triumvir : I, 9.
- Apex* (Impr.) : III, 160, 165, 167.
- APOLLON : I, 55, 41, 42.
- Appel de note (Typ.) : V, 286 et s.
- APPIEN : II, 55.
- Approche* (Impr.) : III, 160 et s., 221.
- Appui-livre* : IV, 187, 189.
- APULÉE : I, 51.
- Aquatinte (Illustr.) : III, 244, 248.
- ARAGON (don Enrique d'—, marquis DE VILLENA) : II, 271 et s.
- ARATOR : V, 450.
- ARBOGASTE (saint) : III, 505.
- ARCHIMÈDE : I, 249, 284.
- ARGENSON (René-Louis, marquis d') : I, 161-162, 196, 256, 287.
- Argent (l'), sa toute-puissance, « le nerf et le dieu de la littérature d'aujourd'hui » (SAINTE-BEUVE) : II, 207 et s., et IV, 106 et s.; « l'amour des lettres n'a jamais enrichi personne » (PÉTRONE) : I, 218; « tout homme riche est un malhonnête homme ou l'héritier d'un malhonnête homme » (saint JÉRÔME) : IV, 107; « naître sans fortune, le plus grand des maux » (Alfred DE VIGNY) : V, 562 et s.; influence de l' — dans la littérature : 418, 424; « cinq ou six pendants partagent la meilleure partie du monde et la plus riche... » (DOMAT) : IV, 107, et V, 424.
- ARGENTAL (comte d') : I, 167; II, 56.
- Argilète (l'), quartier de Rome habité par les libraires : I, 24-26; II, 540.
- ARIOSTE (L.) : I, 148, 240, 241, 250, 257, 284; II, 107, 121; V, 556, 549.
- ARISTIDE : I, 259.
- ARISTIPPE de Cyrène : II, 91, 94.
- ARISTOPHANE : I, 3, 4, 101; II, 122; V, 550, 549.
- ARISTOTE : I, 5, 14, 15, 24, 79, 215, 226, 252, 255, 254, 255, 248, 254, 260, 266, 284; II, 76; IV, 219, 549; V, 260, 509, 524, 555, 550, 429, 450.

- rmarium. a* : I, 61.  
*rmarius* : I, 61.  
 ARNAULD (Antoine) : I, 12, 259, 254, 284, 287.  
 ARNOUX (J.) : V, 299.  
 Arraphique, reliure — : III, 550.  
 ARRIEN (Flavius) : I, 254, 255, 284.  
 Arsenal, Bibliothèque de l'—, sa fondation : I, 162, et V, 574-575; nombre de volumes qu'elle possède : II, 91, 511; IV, 196, 197.  
 ARSOUILLE (milord L') [lord Henry SEYMOUR] : II, 209.  
 ARTAMÈNE : I, 259.  
 ARTIGA : V, 384.  
 ARTOIS (comte d') : voir CHARLES X.  
*Arundo* : I, 69.  
 ASKEW (Antoine) : III, 294.  
 ASSE (Eugène) : III, 510.  
 ASSELINEAU (Charles) : I, 220; II, 544, 546; III, 264; IV, 68.  
 Assemblage (classement des feuilles d'un livre) : III, 96.  
 ASSÉZAT (J.) : I, 265; IV, 5.  
 Astérisque (Typ.) : V, 286 et s.  
 ATALE I<sup>er</sup> : I, 9.  
 ATHANASE (saint) : V, 450.  
 ATHÉNÉE, écrivain grec : I, 22, 24, 52.  
 Atlantique ou atlas, format — : III, 89, 108; IV, 205.  
*Atramentum* (encre) : I, 71.  
 ATRECTUS : II, 540.  
*Atropos divinatoria* (pou des livres) : V, 50.  
 ATTERBURY, évêque : I, 252, 285, 291, 294, 297, 299, 502, 505, 507.  
 ATTICUS : I, 15, 14, 19, 28, 252.  
 AUBERT (abbé) : II, 157.  
 AUBIGNÉ (Agrippa d') : I, 125; II, 61.  
 AUBRY (J.-Thomas) : II, 541.  
 AUDE (É.) : V, 545.  
 AUGÉ (Claude) : V, 415.  
 AUGER (L.-S.) : IV, 127.  
 AUGIER (Émile) : IV, 118.  
 AUGUSTE, empereur : I, 9, 28, 54, 59, 40, 41, 42, 47, 252; II, 108, 329; IV, 104.  
 AUGUSTIN (saint) : I, 12, 85, 86, 90, 228, 284; II, 19, 56, 285; V, 555, 550, 570, 450.  
 AULARD (A.) : IV, 72.  
 AULU-GELLE : I, 5, 8, 22, 26, 27, 55, 51.  
 AUMALE (duc d') : II, 221; III, 5.  
 Aumônière (Rel.) : III, 285.  
 AURELIANUS : V, 197.  
 AUSONE : I, 70, 251, 284; II, 97, 155.  
 Auteurs, — anciens : II, 161 et s., 180; — modernes : II, 161 et s.; — les plus lus en France : V, 555 et s. Voir Écrivains et Gens de lettres.  
 Autographes joints aux livres reliés : III, 566.

- Autotypie (Illustr.) : III, 236.
- AVENEL (Georges) : I, 252, 278; II, 107; III, 6, 7, 10, 12, 15, 16, 17, 20, 21, 25, 51, 54, 55, 56, 57, 50, 61, 62, 65, 70; IV, 25; V, 308.
- AVICENNE : I, 104.
- Avignon, essais d'impression faits à — en 1444 : V, 214.
- BABOU (Hippolyte) : IV, 68.
- BACON (François) [lord VERULAM OU VERULAMIUS], chancelier : I, 427, 233, 265, 284, 291, 299, 501; II, 95, 115; IV, 219, 349; V, 355, 349, 429.
- BADE (Josse) : III, 142, 146.
- BADIA (J.) : V, 153.
- BAEDEKER : IV, 17, 157, 185.
- Bagasse* (Pap.) : III, 19.
- BAGFORD (John) : II, 277.
- BAILLARD (J.) : I, 15, 17, 156, 207; V, 277, 294.
- BAILLET (Adrien) : II, 116; III, 110; V, 546, 363 et s.
- BAILLIÈRE (Henri) : II, 252, 257.
- BAILLY (Benoist), libraire : IV, 57.
- BAILLY (J.-L.-A.), bibliographe : I, 6; III, 77.
- BAILLY (Sylvain), maire de Paris : II, 212.
- BAKER (Richard) : I, 257.
- BALARD DE LANCY : IV, 69, 70.
- BALDERMUS : III, 189; V, 387.
- BALDUIN OU BAUDOIN (Benoit) : V, 420.
- BALLANCHE : III, 206; V, 388.
- BALMÈS (Jacques-Lucien) : V, 351, 352.
- BALUZE (Étienne) : I, 142-143; II, 85, 355.
- BALZAC (GUEZ DE) : I, 129, 150, 255, 285; II, 62.
- BALZAC (Honoré DE) : I, 198, 218, 250, 251; II, 21, 107, 112, 185, 200, 201, 210, 222, 307; III, 8, 56, 78, 106, 195; IV, 60, 64, 73, 80, 96, 97, 98, 129, 154, 294, 295, 296; V, 50, 522, 552, 549, 390, 419.
- BANVILLE (Théodore DE) : IV, 125.
- BARANTE (M. DE) : V, 551.
- BARANZANE OU BARANZANUS : II, 115.
- BARATOUX (docteur) : IV, 395.
- BARBE (docteur) : V, 152.
- Barberini, Bibliothèque — à Rome : II, 92.
- Barbes* (Illustr.) : III, 244, 247.
- BARBEY D'AUREVILLY : II, 210; III, 195, 518, 527; IV, 90, 91, 100, 122.
- BARBIER (Antoine-Alexandre), bibliographe et bibliothécaire : IV, 7; curieux procédé qu'il emploie pour déménager la bibliothèque du Conseil d'État : 199; V, 555.

- BARBIER (Edmond-Jean-François), avocat au Parlement : IV, 89; V, 418.  
 BARBIN : IV, 41, 42, 47.  
 BARCLAY (Jean) : I, 255, 285.  
 BARDOUX (Agénor) : I, 184, 281; II, 57, 109.  
 BARENTON (Armand DE) : V, 569.  
 BARÈRE OU BARRÈRE, conventionnel : II, 511.  
 BARLÆUS : II, 245.  
 BARNÈS : III, 515.  
 BARNUM : V, 417.  
 BARRACAND (Léon) : II, 9.  
 BARRÈRE : voir BARÈRE.  
 BARRÈS (Maurice) : V, 296, 521.  
 BARRIENTOS (Lope DE) : II, 272.  
 BARROW (Isaac) : I, 149, 217.  
 BARTHÉLEMY (abbé) : II, 125.  
 BARUCH : I, 241, 285.  
*Bas de casse* (Impr.) : III, 177.  
 Basane (Rel.) : III, 278.  
 BASILE (saint) : II, 225; V, 450.  
 BASILE (A.) : III, 96, 227, 251, 255; V, 185, 265, 264, 590.  
 BASKERVILLE (John) : III, 55.  
 Bâtarde (caractère d'impr.) : III, 174, 176.  
 BATHIS : II, 551.  
*Battées* (Rel.) : III, 542.  
 BAUDELAIRE (Charles) : V, 549.
- BAUDOT (Émile), ingénieur électricien : III, 195, 194.  
 BAUDOT (Jules), historien : V, 216.  
 BAUDOUIN OU BALDUIN (Benoit) : V, 420.  
 BAUDOUIN (Marcel) : IV, 575, 595.  
 BAULMONT (N.-D.) : I, 178, 179.  
 BAUMGARTEN : III, 288.  
 BAUZONNET : III, 291.  
 BAYARD (chevalier) : V, 550.  
 BAYLE (Pierre) : I, 82, 159, 146, 147, 246, 297, 500; II, 72, 155, 142, 146, 195, 222, 556, 540; III, 87; IV, 4, 198; V, 524, 363.  
 BEATTIE DE MEIKLEDALE : V, 555.  
 BEAUDOIRE (Théophile) (et non BAUDOIRE) : III, 111; V, 586, 587.  
 BEAUFORT : IV, 52.  
 BEAULIEU (Geoffroi DE) : I, 90.  
 BEAUMARCHAIS : III, 565; IV, 29, 100, 122, 127, 129.  
 BEAUNIS (H.) : V, 566.  
 BECCARIA : III, 365.  
 BECQUE (Henry) : IV, 100.  
 BÈDE (saint), surnommé le Vénérable : V, 450.  
 BEDFORD (duc DE) : I, 104, 106.  
 BEECHER STOWE (Mrs) : III, 565.  
 BÉGIN (Émile) : I, 177; II, 288, 289.  
 BÉGON (Michel) : II, 551, 552.

- BELLET (Daniel) : III, 191, 194; V, 588.
- BELLOC (Alexis) : I, 112.
- BELLOT DES MINIÈRES : III, 364.
- BEN JOHNSON : voir JOHN-SON (Benjamin).
- Bénédictins de Saint-Maur (les) : IV, 15, 16.
- BENOÎT (saint) : I, 81; V, 217.
- BENSINGER (Max) : II, 521, 522.
- BENTHAM (Jérémie) : IV, 550.
- BENTKOWSKI (Félix) : II, 240.
- BENVENUTO DA IMOLA : I, 101, 102, 103; IV, 12.
- BERALDI (Henri) : II, 147; III, 292; IV, 184; V, 115.
- BÉRANGER : I, 215.
- BERARDI (G.) : IV, 28.
- Berceau* (Illustr.) : III, 245, 246.
- BERCHTOLD : III, 256.
- BERGÈS (Aristide) : III, 50.
- BERGIER : II, 116.
- BERLIOZ (Hector), ses livres de chevet : V, 550; sa faculté dominante : 555.
- BERNARD (saint) : II, 144; V, 572.
- BERNARD (Auguste), bibliographe : III, 155.
- BERNARD (Claude), physiologiste : V, 550.
- BERNARD (docteur) : V, 152.
- BERNARD (Mlle) : II, 116.
- BERNARD (Charles DE), romancier : IV, 125.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE : voir SAINT-PIERRE (Bernardin DE).
- BERNIER (Alexandre) : V, 590.
- BERNIS (cardinal DE) : I, 165.
- BÉROALDE DE VERVILLE : II, 184; III, 15; IV, 98.
- BÉROSE : II, 265.
- BERQUIN, auteur de *l'Ami des Enfants* : II, 44.
- BERTHELOT : V, 557.
- BERTHOUD (Henry) : II, 252.
- BERTIN (Armand) : II, 228; III, 87.
- BÉRULLE (cardinal DE) : I, 255, 285.
- BESSARION, cardinal : I, 112-115, 217; II, 93.
- BEVAN (E.-J.) : III, 19, 25, 61.
- BEYLE (Henri) : voir STENDHAL.
- Bibelots ou bilboquets* (Impr.) : III, 52.
- Bible* (la) : I, 67, 76, 275, 285, 289, 290, 294, 297, 505; II, 106, 110, 112, 120; V, 101, 426.
- Biblioclastes : II, 263 et s.; V, 568 et s.
- Bibliographe, « l'exactitude, la première vertu du — » (G.-A. CRAPELET) : I, v-vi, et V, 294; pauvreté et détresse de divers — : I, 180; « le métier de — n'est peut-être pas un métier de sot, mais c'est à coup sûr un sot métier » (QUÉRARD) : V, 512.
- Bibliographie, définition

- fantaisiste de la — : I, 217; « l'histoire de l'esprit humain inscrite tout entière dans la — » (Ambroise FIRMIN-DIDOT) : III, 127; la — est, avant tout et plus que toute autre, « une science d'exactitude et de détails minutieux » (Edmond WERDET) : IV, 77; « la — vit d'emprunts » (QUÉRARD) : V, 262; nombre des ouvrages relatifs à la — : 291 et s.; importance et rôle de la science bibliographique, elle devrait être connue des littérateurs et de tous ceux qui lisent : 522; statistique bibliographique : nombre de livres publiés chaque année dans les principaux pays : II, 90 et s., et V, 540 et s. Voir *passim*.
- Bibliokleptes : II, 218.
- Bibliolâtres : II, 216 et s.
- Bibliomanes : II, 216 et s.; les — sont des gens heureux : IV, 81; V, 565 et s. Voir *passim*.
- Bibliopégistique, l'art — (la reliure) : III, 555.
- BIBLIOPHILE (UN) : voir DESCHAMPS (Pierre).
- BIBLIOPHILE (UN) : voir MULSANT (Étienne).
- BIBLIOPHILE JACOB : voir LACROIX (Paul).
- Bibliophiles : II, 216 et s.; « le véritable — est celui qui a déjà lu tous les livres qu'il possède... » (TENANT DE LATOUR) : II, 256; sainte Wiborade, patronne des — : 296 et s.; *Décatalogue du parfait* — : V, 558 et s. Voir Bibliophilie et *passim*.
- Bibliophilie, origine et signification de ce mot : I, 216 et s.; le bonheur de la — : II, 150-151. Voir Bibliophiles et *passim*.
- Bibliophobes : II, 263 et s.; « nos grands seigneurs de la politique, de la banque, etc., sont généralement bibliophobes » (Charles NODIER) : II, 301.
- Bibliopola, æ* : I, 27.
- Bibliotaphes : II, 218.
- Bibliothèque, — avant le déluge : I, 1, et V, 294; la plus ancienne mention d'une —, — chez les Égyptiens : I, 1 et s., 46, et V, 295 et s.; première — publique : I, 5; — d'Alexandrie, de Pergame, d'Athènes, de Rome : 6-9; — de Cicéron, « l'âme de ma maison » : 14; — publiques romaines : 41 et s., 59; premières — publiques au moyen âge : 79 et s., et V, 297-298; — capitulaires : I, 85; — populaires : 174-175, et II, 125 et s.; — de Da-

niel Huet : II, 27-29; — de Jacques de Thou : 28-29; nombre de volumes que possèdent les — des principales villes du monde : 90-94; — merveilleuse du monastère de la Sainte-Croix (Éthiopie) : 94; plans de — (choix des livres) : 115 et s., et V, 550 et s.; — de Napoléon I<sup>er</sup> : II, 125; vendre sa —, « un des grands malheurs de la vie » (Joseph SCALIGER) : 224 et s.; — fictives ou factices (livres de bois) : 260 et s., et V, 567 et s.; — des califes d'Égypte (au Caire) : II, 269; — de Tripoli, de Syrie : 269; incendie des — : 308-311, et V, 376-379, 450; — à un franc le kilogramme : III, 50; aménagement d'une — : IV, 135 et s.; — anciennes : 155 et s.; — en *épis* ou *épinés* : 145, 182, 185; situation et emplacement des — : 148 et s., 156 et s.; humidité dans les —, moyens de la combattre : 155 et s., et V, 10 et s., 72 et s., 76; rayonnement des — : IV, 159 et s., 165, 168-169; différents modes de supports des rayons : 165 et s.; noms des diverses parties d'une — : 168-169; —

à échelles en fer : 176 177; — système Galante à supports à coulisses 177 et s.; — extensibles 181, 185; — tournantes 181 et s.; — de table : 182, 185; meubles accessoires des — (*appuis-livres*, *fantômes*, pupitres, etc.) : 186 et s.; — universitaires : 164, 204; classement et rangement des livres dans les — universitaires : 211 et s., 229 et s., 252, 268, 280, 289, 515, 555 et s.; nettoyage des — : V, 2 et s., 52; rayons et rayonnages des — : 10; poussière dans les — : 2 et s.; dégâts causés dans les — par les insectes bibliophages : 22 et s.; — métalliques, un de leurs avantages : 29; livres des — publiques : 115 et s.; dangers que présentent les livres des — publiques : 128 et s.; — scolaires : 154; — départementales, rapport fait à la Convention par l'abbé GRÉGOIRE : 542 et s. Voir Livres et *passim*. Bibliothèque nationale, à Paris, anciennement Bibliothèque du Roi : 1, 105-108; 155, 144, 154; nombre de volumes que possède la — : II, 90; classement et rangement

- des livres à la — : III, 109, et IV, 171, 211 et s., 252, 274 et s., 287, 318, 348, 351-353; Réserve de la — : 184, 298; combien la — possède d'ouvrages relatifs à la bibliographie : V, 291.
- Bibliothèque d'Alexandrie : voir Alexandrie.
- Bibliothèque Alexandrine ou de *la Sapienza* : voir Alexandrine.
- Bibliothèque Ambroisienne ou Ambrosienne : voir Ambroisienne.
- Bibliothèque Angélique : voir Angélique.
- Bibliothèque de l'Arsenal : voir Arsenal.
- Bibliothèque Barberini : voir Barberini.
- Bibliothèque Bodléienne : voir Bodléienne.
- Bibliothèque Borbonica : voir Borbonica.
- Bibliothèque *Casanatense* ou de la Minerve : voir *Casanatense*.
- Bibliothèque du Congrès : voir Congrès.
- Bibliothèque du monastère de Saint-Laurent de l'*Escorial* (Escorial) : voir *Escorial*.
- Bibliothèque du chapitre de la cathédrale d'Hereford : voir Hereford.
- Bibliothèque Laurentienne, *Laurenziana* ou *Me-*
- dico-Laurenziana* : voir Laurentienne.
- Bibliothèque de l'Université de Leyde : voir Leyde.
- Bibliothèque *Magliabecchiana* : voir *Magliabecchiana*.
- Bibliothèque Malatestienne : voir Malatestienne.
- Bibliothèque *Marucelliana* : voir *Marucelliana*.
- Bibliothèque Mazarine : voir Mazarine.
- Bibliothèque *Meermanno-Westreenianum* : voir *Meermanno-Westreenianum*.
- Bibliothèque Méjanes : voir Méjanes.
- Bibliothèque du monastère du Mont-Cassin : voir Mont-Cassin.
- Bibliothèque Octavienne : voir Octavienne.
- Bibliothèque Ossolinski : voir Ossolinski.
- Bibliothèque Palatine : voir Palatine.
- Bibliothèque *Riccardiana* : voir *Riccardiana*.
- Bibliothèque de Saint-Emmeran de Ratisbonne : voir Ratisbonne.
- Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor : voir Saint-Victor.
- Bibliothèque Sainte-Genève : voir Sainte-Genève.

- Bibliothèque de la Sorbonne ou de l'Université de France : voir Sorbonne.
- Bibliothèque du Trinity College, à Cambridge : voir Cambridge.
- Bibliothèque Ulpienne : voir Ulpienne.
- Bibliothèque nationale polonaise, à Varsovie : voir Varsovie.
- Bibliothèque Vaticane : voir Vaticane.
- Bibliothèque du monastère d'York : voir York.
- Bibliothèque nationale, collection des meilleurs auteurs anciens et modernes* : IV, 29 et s.
- Bibliorhapte* (reliure mobile) : IV, 281, 298.
- BIERSTADT (Edward Hale) : IV, 259.
- BIGNAN : III, 128.
- BIGNON (Jérôme) : I, 142, 255, 285.
- Bilboquets ou bibelots* (Impr.) : III, 52.
- BILLARD, poète : IV, 95, 94.
- BILLINGS (John S.) : IV, 592; V, 275.
- BILLOUX (René) : V, 587, 588.
- BION : II, 122.
- BISMARCK : IV, 96; V, 279, 550.
- BJONESS : III, 65.
- BLACKLOCK (docteur) : V, 554.
- BLADES (William) : II, 278, 232 et s.; III, 555; V, 16, 28, 51, 54.
- BLAISE (saint) : III, 505.
- BLAIZE (A.) : I, 187.
- Blanc, subst. masc. (Impr.) : III, 165 et s.
- Blanc (Rel.), livres en — (non reliés) : III, 562.
- BLANC (Charles) : I, 195, 196; III, 267, 270, 272, 509, 515, 565; IV, 17.
- BLANC (Louis) : III, 565; IV, 8, 9, 98; V, 275, 557.
- BLANCARD : II, 244, 245.
- Blanches, lettres — (Impr.) : III, 174, 176.
- Blanchiment du papier : V, 77 et s.
- BLANCHON (H.-L.-Alph.) : III, 275, 278, 279, 281, 282, 287, 288, 504, 519, 545, 547, 550; V, 179.
- Blattes, insectes bibliophages : V, 25 et s.
- BLOIS (Pierre DE) : I, 88.
- BLONDEL (Spire) : III, 275, 287, 289, 517, 518, 519.
- BLOOMFIELD (Robert) : V, 421.
- Bobine (Pap.) : III, 49.
- BOCCACE : I, 101-103, 105, 148, 251, 240, 241, 285; II, 270, 507, 518; IV, 12.
- BOCHART (Samuel) : II, 85.
- BODIN : IV, 115.
- Bodléienne, Bibliothèque —, à Oxford, sa fondation, nombre de volumes qu'elle possède : II, 92, 264, 515 et s.
- BODLEY (Thomas) : II, 92.
- BODONI : III, 185.

- BOËCE OU BOËCE : I, 59, 79 ; V, 550, 572, 450.
- BOEHME (Jacob) : II, 11.
- BOERHAAVE : I, 164.
- BOIGNE (Charles DE) : IV, 85 ; V, 568.
- BOILEAU-DESPRÉAUX (Nicolas) : I, 157, 158, 159, 247, 252, 264, 285, 292, 299, 506 ; II, 64, 121, 125, 155, 256, 502, 546 ; IV, 24, 29, 42, 71, 106, 201 ; V, 550, 575.
- BOIS (Jules) : V, 519.
- BOISLISLE (A. DE) : II, 79 ; IV, 15.
- BOISSERÉE : II, 196.
- BOISSIER (Gaston) : I, 12, 15 ; V, 548.
- BOISSONADE : II, 67, 84.
- Boîte-livre ou boîte-reliure : IV, 279, 281.
- BOITEAU (Paul) : I, 168.
- BOIVIN : I, 159.
- BOLL (Johann) : V, 57.
- BOLLIOD-MERMET : I, 171 ; II, 102, 103 ; III, 121.
- BONALD (vicomte DE) : I, 165, 184-185 ; II, 104 ; IV, 74 ; V, 524, 332-333.
- BONAVENTURE DES PERIERS : voir DES PERIERS (Bona-venture).
- Bonheur, le — *de ce monde*, sonnet de l'imprimeur PLANTIN : I, 181 ; le — du lettré : IV, 155-154 ; « recette pour être heureux : ne rien demander, ne se plaindre de personne » (M. DE BONALD) : V, 555.
- BONIFACE (saint) : I, 68 ; II, 145.
- BONNANGE (Ferdinand) : IV, 225 ; 227, 228, 245, 244, 545, 588 ; V, 428.
- BONNARDOT (A.) : V, 74.
- BONNEMET : III, 86.
- BONNET (Max) : IV, 104.
- BONNEVIE (abbé DE) : II, 502.
- Borbonica*, Bibliothèque —, à Naples : II, 95.
- BORDAS-DEMOULIN : II, 246-247.
- BORDIER (Henri) : IV, 15.
- BORNIER (Henri DE) : III, 48.
- BORROMÉE (saint Charles) : V, 544.
- BORROMÉE (Frédéric), cardinal : I, 80 ; II, 95 ; V, 344 et s.
- BOSCA (Pierpaolo) : V, 545.
- BOSQUET (Émile) : III, 95, 292, 545.
- BOSSANGE (Martin) : II, 275.
- BOSSUET : I, 2, 195, 244, 252, 254, 264, 265, 275, 278-280, 281, 285, 295, 299 ; II, 11, 21, 54, 107, 121, 125 ; III, 515 ; IV, 45, 66-67, 114-118, 256 ; V, 550, 551, 552, 425-426.
- BOUANT (*Dictionnaire manuel... par —*) : V, 67, 84.
- BOUCHARDON : I, 251, 252, 295.
- BOUCHER, peintre : IV, 255.
- BOUCHOT (Henri) : II, 550 ; III, 111, 112, 129, 156, 170, 261, 292, 504, 511, 512, 520, 522, 525, 526, 555, 541, 544 ;

- IV, 156, 157, 255; V, 581.
- BOUFFLERS (chevalier DE) : II, 95.
- BOUHOURS (le Père) : I, 247.
- BOUILHET (Louis) : V, 417.
- BOUILLAUD : voir BOUILLIAU.
- BOUILLET (*Dictionnaire universel des sciences* par —) : III, 25, 255, 276.
- BOUILLIAU ou BOUILLAUD : IV, 511, 512.
- BOULAND (docteur Ludovic) : V, 70, 71.
- BOULANGER, philosophe : I, 270, 286.
- BOULARD (Antoine-Marie-Henri), bibliomane : II, 251 et s. ; III, 110 ; IV, 79, 80.
- BOULARD (Mme Antoine-Marie-Henri) : II, 256, 257.
- BOULARD (Martin-Sylvestre), imprimeur, libraire et bibliographe : II, 79, 85, 117, 251 ; III, 567 ; IV, 62, 80.
- BOULARD (Michel), tapisier : II, 251.
- BOULLIER : V, 202.
- Bouquin*, définition et étymologie de ce mot : II, 151 ; amour des — : II, 151 et s. ; V, 557.
- Bouquinistes des quais (les) : IV, 46 et s. ; portrait du bouquiniste-étalagiste : 50 ; habitudes et manies des — : 51 et s. ; se méfier des -- qui n'in-
- diquent pas d'avance le prix de vente de leurs volumes : 55 ; V, 557.
- BOURBON (Louis-Joseph DE —, prince de CONDÉ) : I, 275, 286, 289.
- BOURBON-BUSSET : IV, 258.
- BOURDALOUE : I, 242, 246, 265, 286, 287, 299 ; II, 121 ; IV, 114 ; V, 424.
- Bourdon* (Typ.) : V, 597, 405.
- BOURGET (Paul) : II, 112 ; III, 219 ; IV, 16.
- BOURGOGNE (duc DE) : I, 105, 107, 161.
- BOURGOUGNON (G.) : IV, 252.
- BOURLET DE VAUXCELLES : III, 294.
- BOURNONVILLE (Henri DU BOUCHET, sieur DE) : I, 158.
- BOURSAULT : I, 255, 286.
- BOUTMY (Eugène) : III, 182 ; V, 590.
- BOUTOILLE (Albéric) : III, 298.
- BOUVENNE (Aglaüs) : IV, 255.
- BOYER (Jean-François), évêque : V, 155, 159.
- BOYET, relieur : III, 290, 292.
- BOYLESVE (le Père DE) : V, 552.
- BOZE (M. DE) : III, 288.
- Brachygraphie, art d'écrire par abréviation : V, 150.
- Bradel, reliure ou cartonnage — : III, 265, 559 et s.
- BRADEL, relieur : III, 559.

- BRANDT (John) : V, 421.  
 BRANTOME : III, 365.  
 BRASSICANUS : I, 116.  
 BRÉBEUF : III, 127.  
 BREHM (*Merveilles de la nature* par —) : V, 40, 45, 47, 50.  
 BREHMER : III, 545, 546.  
*Breva (la)* : voir Ambrosienne ou Ambrosienne (Bibliothèque).  
 BRIEUS (Antoine) : II, 94.  
 BRIGITTE (sainte) : III, 305.  
 BRILLON (Pierre-Jacques) : III, 78.  
 BRIQUET : III, 12.  
 BRISSART-BINET : IV, 57.  
 BRISSON (Adolphe) : I, 279; II, 299; IV, 28.  
 Bristol (Pap.) : III, 67.  
 British Museum : II, 92.  
 BRIVOIS (J.) : III, 562.  
 BRIZEUX : II, 180; V, 547.  
 Brochure, synonyme de pièce, différence de la — et de la plaquette : III, 82.  
 Brochure (Rel.), couture des livres brochés : III, 258, 541.  
 BROGLIE (duc DE) : III, 118.  
 BROSSES (président DE) : I, 257-258, 505.  
 BROUARDEL (docteur) : V, 126, 127.  
 BROUGHAM (lord) : II, 99.  
 Brouillard ou buvard (Pap.) : III, 40 et s.  
 BRUGES (Jean DE) : I, 107.  
 BRUGES (Louis DE) : I, 106-107.
- BRUN, typographe : V, 589, 401.  
 BRUNCK (Richard) : II, 225.  
 BRUNEL (Georges) : II, 505, 504; V, 521.  
 BRUNET (Gustave), bibliographe : I, 180, 248; II, 81, 83, 85, 281, 527, 550, 551, 554; IV, 242, 311; V, 158.  
 BRUNET (Jacques-Charles), bibliographe : I, 176, 267; II, 84, 85, 229, 501; III, 142, 145; IV, 7, 219, 245, 245, 291, 299, 500, 501, 502, 505, 506, 508, 311 et s., 518, 319, 520, 321, 522, 524, 529, 551, 559, 545, 547, 550, 551, 555, 569; V, 207, 266, 275.  
 BRUNETIÈRE (Ferdinand) : I, 222; II, 164; IV, 14, 16.  
 Brunissoir (Illustr.) : III, 245, 247.  
 BRUNO (Giordano) : II, 5.  
 BRUTUS (Marcus) : I, 167, 226, 250, 259, 270, 501.  
 BRYAN : II, 226, 227.  
 BUDÉ (Guillaume) : I, 107; II, 222; V, 565.  
 BUFFON : I, 260, 265-266, 269, 272, 284, 286, 291, 295, 297, 298, 500, 502; II, 55, 120, 280; IV, 29, 155; V, 294, 550.  
 Bulle, teinte — (couleur du papier), la meilleure pour les yeux : III, 47; papier — : 67.

- BULWER-LYTTON : I, 3 ; II, 171 et s. ; V, 359.
- BUNYAN : II, 40, 126.
- BURCHARD : IV, 255.
- BURCKHARDT : IV, 17.
- BURE (les DE), libraires et bibliophiles : I, 222, 225 ; II, 149, 528 ; IV, 48, 511.
- BURGAUD DES MARETS : II, 551 ; V, 162, 168, 242.
- BURGER : V, 500.
- Burin (Illustr.) : III, 245, 245.
- BURTON : II, 40.
- BURTY (Philippe) : III, 505, 504.
- BURY (Richard DE) : I, 81, 93-97, 98, 155, 157 ; II, 171, 291, 292, 314 et s. ; IV, 75 ; V, 96-101, 115.
- BUSSY-RABUTIN : IV, 116 ; V, 275.
- BUTTURA : IV, 265.
- Buvard (Pap.) : III, 40 et s.
- BYRON (lord) : II, 21, 109, 146 ; III, 205.
- CABANÈS (docteur) : III, 298 ; IV, 8.
- Cabinets de lecture, — à Athènes et à Rome : I, 27 ; premier — établi à Paris : II, 519 ; livres des —, dangers qu'ils présentent : II, 519 et s., et V, 129 et s.
- Cabocho* (Typ.) : V, 287.
- Cabriolet* (boîte à fiches) : IV, 224, 225.
- CABS (Maurice) : II, 295.
- CADMUS : I, 69.
- Cadrat (Impr.) : III, 160, 164 ; V, 270, 586.
- Cadratin (Impr.) : III, 160, 164 ; V, 270, 271, 586.
- Cafard*, insecte bibliophile : V, 56.
- Cahier (carton ou encart) (Impr.) : III, 98 et s.
- Caissons, reliure à — : III, 518.
- Calamus* : I, 69, 70 ; V, 298 et s.
- CALCAGNINI (Celio) : I, 118, 119.
- CALDERON : V, 549.
- CALENDOLI : III, 194.
- Calendrier des livres (le) : II, 177 et s. ; V, 559 et s.
- CALENDRINI (Mme) : II, 277.
- CALIGULA : I, 68.
- CALLET : V, 162.
- CALLIMAQUE : I, 51.
- CALLISTRATE : I, 55-56.
- CALMET (dom) : V, 164.
- CALMETTES (Fernand) : V, 296.
- CALONNE (M. DE) : IV, 95.
- CALVUS : IV, 105, 104.
- Cambridge, Bibliothèque du Trinity College, à — : IV, 185.
- CAMERATA (prince) : II, 226.
- CAMINADE : I, 229, 296.
- CAMPBELL (lord) : II, 79 ; IV, 15.
- CAMPENON : IV, 128.
- CAMPREDON (Eugène) : III, 25.
- CAMUS (Armand-Gaston), jurisconsulte, membre

- de l'Institut : IV, 550 ; V, 451.
- CAMUS (Jean-Pierre), évêque : V, 431 et s.
- Cancrelat*, insecte bibliophage : V, 36.
- CANEVARI (Demetrio) : II, 341.
- CANSON (Barthélemy DE) : III, 54.
- CANTU : II, 115.
- CAPÉ : III, 291.
- Capillaires ou allongées, lettres — : III, 174.
- Capitales (lettres), petites, —, grandes — : V, 395, 404, 405.
- CAPPELLI (Adriano) : V, 150, 260.
- Capsa*, æ : I, 55, 58, 59.
- CARACCIOLI : III, 48.
- Caractères typographiques : voir Lettres ; — gras : V, 394.
- CARAYON : III, 292.
- CARDAN (Jérôme) : II, 104.
- CARDON : III, 142.
- CAREZ (Joseph) : III, 189.
- CARLYLE (Thomas) : II, 128-133, 205 ; IV, 8.
- CARNÉ : IV, 128.
- CARO (Edme) : II, 12 ; IV, 128 ; V, 350.
- CARPENTIER : V, 205.
- Carré, papier — : III, 52.
- CARRÉ (Eugène) : IV, 111.
- CARTAZ (docteur A.) : V, 151.
- Cartes pour catalogues : voir Fiches.
- Cartes géographiques tirées sur japon ou simi-japon : III, 58 et s.
- CARTIER (Jacques) : IV, 15.
- Carton (cahier, encart) (Impr.) : III, 98 et s.
- Carton (Pap.) : III, 67.
- Cartonnage (Rel.) : III, 358 et s.
- CARTOUCHE, criminel : IV, 15, 89.
- CASANATE (cardinal) : II, 92.
- Casanatense*, Bibliothèque — ou de la Minerve, à Rome : II, 92.
- CASAUBON : I, 50, 250.
- CASIRI : III, 8.
- Casse (Impr.) : III, 177 et s.
- Casser un volume* (Rel.) : III, 510.
- CASSIEN (saint) : I, 68.
- CASSIODORE : I, 79 ; V, 450.
- CASSIUS : I, 68.
- CASTELLANUS [Pierre DUCHATEL], évêque : I, 107 ; IV, 274.
- CASTILLE (Hippolyte) : II, 207 ; IV, 9.
- CASTRO (Paul DE) : I, 251, 286.
- Catalogage ou Catalogue-ment? IV, 220.
- Catalogues (Classification), différentes sortes de — : IV, 219 et s. ; — alphabétique : 222 et s., 282 ; — méthodique ou systématique : 222 et s., 282, 305 et s. ; timbrage des volumes : 252 et s. ; V, 428 et s. ; le plus ancien — bi-

- bliographique : 429 et s.  
 Catalogues (Librairie), — de livres d'occasion : IV, 54 et s.; il est bon que les — ne soient pas trop volumineux : 59; éviter de les expédier *roulés* : 59-60.  
*Catenati* (livres enchainés) : II, 519; IV, 159 et s.  
 Cathédrale, reliure à la — : III, 520, 536.  
 CATHERINE II, impératrice de Russie : I, 268, 288, 295, 297, 298, 501, 502, 504, 505, 507; IV, 96.  
 CATHERINE DE MÉDICIS, reine de France : II, 296; III, 551; IV, 196.  
 CATILINA : V, 548.  
 CATON : I, 166, 270; V, 565.  
 CATRIN (docteur) : II, 520.  
 CATULLE : I, 22, 25, 28, 229, 251, 252, 259, 252, 280, 286; II, 122; IV, 105, 201.  
 Cavalier, papier — : III, 52.  
 CAXTON (Guillaume) : V, 267.  
 CAYEUX : IV, 81.  
 CAYLUS (Mme de) : V, 507.  
 CAZAL (docteur) : voir DU CAZAL (docteur).  
 CAZIN : III, 47; éditions — : IV, 36-37.  
 Cellulose au bisulfite (Pap.) : III, 55, 62, 74 et s.  
 CELSE : II, 52.  
*Ceræ* : I, 62.  
*Ceratæ tabellæ* : I, 62.  
 CERVANTÈS : I, 245, 256, 281, 287; II, 46, 47, 107, 109, 111, 117, 125, 166, 188, 507; V, 518, 331, 549, 552.  
 CÉSAR (Jules) : I, 8, 10, 57, 40, 52, 68, 121, 166, 167, 226, 228, 250, 252, 242, 254, 262, 270, 274, 281, 287; II, 76, 124, 220, 266; IV, 97; V, 528, 552.  
 Chagrin (Rel.) : III, 278.  
 CHAILLOT (P.) [UN LIBRAIRE] : I, 92; III, 205, 207.  
 CHALABRE (marquis de) : II, 227-228.  
 CHAMBOLLE : III, 291.  
 CHAMFORT : I, 171-172; II, 204; IV, 96, 98.  
 CHAMPAGNY : IV, 128.  
 CHAMPFLEURY : II, 196; IV, 46, 94, 241, 274, 278; V, 359.  
 CHAMPION (Édouard) : V, 296.  
 CHAMPOLLION-FIGEAC : I, 177.  
 Chancellerie (Impr.), caractère de — : III, 172.  
 CHANNING : I, 211, 217; II, 181.  
 CHANTELAUZE : V, 572-575.  
 CHANTELOUP (M. de) : III, 287.  
 CHAPELAIN : I, 154.  
 CHAPELET (Sébastien) : III, 142.  
 CHAPELLE : I, 257, 287.  
 CHARBONNÉ (Mme) : II, 58.  
*Charge* (Pap.) : III, 17, 59, 76.  
 CHARLEMAGNE : I, 65, 85, 84-

- 85, 89, 228, 284; II, 56; III, 277; V, 549, 429 et s.
- HARLES II, LE CHAUVÉ, roi de France : I, 85.
- HARLES V, LE SAGE, roi de France : I, 105, 104, 105; V, 265, 559.
- HARLES VII, roi de France : V, 572.
- HARLES VIII, roi de France : I, 105; III, 505.
- HARLES IX, roi de France : I, 108.
- HARLES X [comte d'ARTOIS], roi de France : I, 125, 162; II, 301; IV, 8; V, 374 et s.
- HARLES XII, roi de Suède : I, 249, 501.
- HARLES BORROMÉE (saint) : V, 544.
- HARLES-ÉDOUARD (Prétendant) : I, 185.
- HARLES D'ORLÉANS : I, 105, 106.
- HARLES-QUINT : I, 108, 250, 288, 506; II, 290.
- HARLES LE TÊMÉRAIRE : V, 266, 372.
- HARLES, éditeur : IV, 95, 94.
- HARLET : III, 511.
- Harrière* ou *mors* (Rel.) : III, 269, 275, 545.
- Charpentier, format — : III, 115.
- CHARPENTIER (Gervais), éditeur : III, 115.
- CHARPENTIER (Gervais et Georges), classiques publiés par les éditeurs — : IV, 26.
- CHARPENTIER (Paul), auteur d'un ouvrage sur *le Papier* : III, 25, 40, 42, 51, 58, 67, 68.
- CHARRIÈRE (Mme DE) : I, 187.
- CHARRON (Pierre) : I, 255, 275, 287; II, 191; V, 275.
- Charta epistolaris* : I, 50.
- CHARTIER (Alain), poète : IV, 248, 249.
- CHARTIER (René), traducteur d'Hippocrate : III, 199.
- CHARTON (Édouard) : II, 64, 128; IV, 15.
- CHASLES (Philarète) : II, 176.
- CHASSANT (L.-Alph.) : III, 137; V, 150.
- CHASSENEUX : I, 94.
- Chasses* (d'un livre) (Rel.) : III, 269, 272.
- CHATEAUBRIAND : I, III, 245, 278, 286, 294, 297, 299, 502, 507; II, 46, 181, 199, 215, 302 303, 504, 506; III, 565; IV, 64; V, 58, 295, 529, 549, 552, 575.
- CHATEAUBRIAND (Mme DE) : II, 502.
- CHATELAIN (Émile) : IV, 247; V, 205.
- CHATELET (Mme DU) : I, 167; IV, 134.
- CHATHAM (lord) : I, 261, 275, 281, 507.
- CHAULIEU : I, 257, 275, 287.
- CHAUMET (Paul) : V, 502 et s.
- CHAUVELIN : IV, 51.
- CHAVIN DE MALAN : V, 188.
- CHÉNIER (André) : I, 172;

- II, 64, 180, **342** et s. ; III, 365 ; IV, 5, 129 ; V, 547.
- CHÉNIER (Marie-Joseph) : II, 508.
- CHENU (J.-F.) : II, 245.
- CHÉRON : II, 506.
- CHÉRUEL : I, 45.
- CHESNEAU (Ernest), critique d'art : I, 190 ; II, 25.
- CHESNEAU (Nicolas), imprimeur : III, 142.
- CHESTERFIELD (lord) : IV, 4.
- Chevalet-liseuse : IV, 188, 189.
- CHEVILLIER (André) : I, v ; II, **148-149** ; III, 150, 152 ; IV, 59 ; V, 285.
- CHEVIN (abbé) : V, 207.
- CHEVREAU (Urbain) : I, 140-141 ; II, 544.
- CHICHEREAU : III, 559.
- Chiffres arabes, les — préférables aux chiffres romains : IV, 245, 292, 295 ; introduction des — en Europe : V, 265.
- Chiffres romains : V, 256 et s. ; — financiers : 261 et s. ; les —, fréquentes sources d'erreurs, doivent être employés le moins possible : 264 et s. ; exemples de ces erreurs : 267 et s.
- CHI-HOANG-TI, empereur chinois : II, 265.
- Chine, papier de — : III, 55 et s., 72.
- Chinoise, reliure — : III, 540 et s.
- CHIEPIEZ : IV, 17.
- CHOISY (abbé DE) : V, 507.
- CHRISTIAN (Arthur), directeur de l'Imprimerie nationale : III, 155 ; V, 214 et s.
- CHRISTIAN (P.), littérateur : I, 276.
- CHRISTIANUS LIBERIUS GERMANUS (pseudonyme de SALDEN) : I, 216.
- CHRISTINE, reine de Suède : I, **139-140**, **238**, 286, 296, 299, 504 ; II, 82.
- CHRISTINE DE PISAN : I, 104.
- Chromolithographie : III, 255.
- Chromophotogravure : III, 255 et s.
- Chromotypogravure : III, 255 et s.
- CHRYSOSTOME : voir JEAN CHRYSOSTOME (saint).
- CHURCH : III, 191 ; V, 388.
- CICÉRON : I, IV, **10-14** ; sa bibliothèque, « l'âme de ma maison » : 14 ; 19, 21, 28, 59, 82, 84, 101, 115, 155, 156, 141, 167, 168, **226**, 228, 252, 254, 255, 256, **239**, 242, 246, 249, 254, 256, 262, 256, 264, **269**, 274, **282**, 284, 287, 289, 299, 506 ; II, 5, 55, 76, 100, 106, 120, 121, 125, 154, 284, 547 ; III, 155, 157, 266, 274 ; IV, 105, 104, 151, 144, 156, 201 ; V, 149, 267, 280, **305** et s., 516, **348**, 572, 407, 422, 450.
- CIGONGNE : II, 541.

- Cimelia*, *Cimeliens* (trésors des bibliothèques) : IV, 184-185.
- Cinabre : I, 74.
- CINNA, poète : IV, 105.
- Citations, sur les — : I, II et s.; « les — servent ordinairement de preuves aux faits qu'on avance.... Personne ne doit être cru sur sa simple parole » (André CHEVILLIER) : V; V, 295 et s.
- Civilité, caractère d'impr. : III, 175, 176.
- CLARENDON (Hyde DE) : I, 256, 305, 306.
- CLARETIE (Jules) : I, 197, 199, 204, 221; II, 177, 187, 226; III, 47, 304; IV, 9, 15, 111; V, 312, 315, 369, 371.
- CLARETIE (Léo) : IV, 16.
- CLARK (John Willis) : IV, 136, 157, 159, 142, 144, 185; V, 298.
- Classement des livres et des fiches, formats de — adoptés par les bibliothèques universitaires : III, 107 et s.; — par la Bibliothèque nationale : 109; — des noms propres précédés de la particule nobiliaire : IV, 254 et s.; — des homonymes : 266 et s.; — des noms propres précédés du mot SAINT ou SAINTE, *saint* ou *sainte* : 268 et s.; — des pseudonymes : 271 et s.; — des ouvrages faits en collaboration : 275 et s.; — des ouvrages traduits : 277; — des pièces de procédure : 277 et s.; — des anonymes : 280 et s.; — des polygraphes, 348; — par mots-souches ou catalogue-dictionnaire (*Dictionary-Catalogue*) : 370 et s., 394. Voir Classification et Rangement.
- Classification bibliographique, histoire de la — : IV, 306 et s.; nombre de systèmes de — : 306; — de J.-Ch. BRUNET : 312 et s.; différents systèmes de — : 349 et s.; — décimale : 225 et s., 254, 374 et s.; — par mots-souches ou catalogue-dictionnaire (*Dictionary-Catalogue*) : 370 et s., 394; V, 428 et s.
- Classique, caractère d'impr. : III, 174, 176.
- CLAUDIN (Anatole) : I, 195, 196; III, 155, 142, 144, 145, 169, 320; IV, 57; V, 215, 294, 312.
- CLAVIER : V, 156.
- CLAYE (Jules) : V, 150, 366, 389.
- CLEMENS (Claudius) ou CLÉMENT (Claude), jésuite, bibliographe : I, 127; IV, 76, 219, 310.
- CLÉMENT (dom), bénédictin : IV, 16.
- CLÉMENT VII, pape [Jules DE

- MÉDICIS] : II, 95; IV, 157.  
 CLÉMENT XI, pape : III, 205.  
 CLÉMENT XIV, pape : I, 257, 284, 289, 297, 299, 305.  
 CLÉMENT, poète : V, 450.  
 CLÉOPÂTRE : I, 9, 248.  
 Clichage et cliché (Impr. et Illustr.) : III, 185 et s., 255.  
 Cloche, papier — : III, 52.  
*Coccum* : I, 74.  
 COCHERIS (Hippolyte) : I, 82, 95, 94, 98, 135, 157; II, 171, 292, 514 et s.; V, 401.  
 COCHIN (les) : IV, 36, 255.  
*Codex, codices* : I, 61 et s.  
 COEFFETEAU (le Père) : I, 255, 255, 288.  
 COELIUS ANTIPATER : I, 227, 284, 288.  
 COGNIET (Léon) : III, 226.  
 COHN (Hermann) : III, 157, 219, 222.  
*Coiffe* (Rel.) : III, 269, 274.  
 COINDRE (Gaston) : III, 255.  
 COLARD MANSION : V, 266.  
 COLBERT : I, 145, 144, 157; II, 28; V, 265, 278, 370.  
 COLERIDGE : IV, 100; V, 114, 420.  
 COLIGNY (amiral DE) : I, 251, 252, 291, 500.  
 COLINES (Simon DE) : III, 142, 148.  
 Collage ou encollage (Pap.) : III, 59 et s., 76 et s.; V, 76 et s., 92.  
 Colle, — forte, — hygiénique, — à bouche : III, 551.  
 COLLÉ, chansonnier : IV, 242.  
 Collectionneurs, les —, gens heureux : IV, 80-81; dégâts causés aux livres par les — : V, 569 et s. Voir Amateurs.  
 Collections d'ouvrages, leur cataloguement : IV, 291 et s.  
 COLLET (F.) : I, 75.  
 COLLETET (François), poète : II, 545.  
 COLLETET (Guillaume), poète : II, 343 et s.  
 COLLIER, poète : V, 162.  
 COLLIGNON (Albert) : I, II, 41, 42, 129, 160, 214-215, 217, 224; II, 2, 3, 5, 40, 54, 66, 67, 69, 76, 126, 136 et s., 161, 165, 169, 188, 205, 204, 215, 507; IV, 85, 107; V, 521, 555, 425.  
 COLNET DU RAVEL : II, 225.  
 COLOMB (Christophe), navigateur : II, 175; V, 559.  
 COLOMB (R.), littérateur : I, 257, 258; II, 41.  
 COLOMBAN (saint) : I, 81.  
 COLOMBEY (Émile) : IV, 85.  
 Colombier, petit colombier, papier — : III, 52.  
*Colophon* (Impr.) : 156.  
 COLUMELLE : II, 115.  
 COMATAS : I, 5.  
 COMBES (Louis) : III, 502.  
 CÔME (saint) : III, 505.  
*Comète* (Rel.) : III, 274.  
 COMINES : voir COMMINES (Philippe DE).

- Tomma* ou deux-points (Typ.) : V, 269.
- LOMMELINUS : II, 115-116.
- COMMENIUS : II, 115.
- COMMINES, COMINES ou COMMYNES (Philippe DE) : I, 250, 288; V, 549, 572.
- COMMINIEN : V, 451.
- Compartiments (Rel.) (entre-nerfs) : III, 276, 517; reliure à — : 516, 522, 525, 525; V, 415.
- Composteur (Impr.) : III, 161 et s.
- Comptabilité, « la — est une chose toute moderne » (Eugène NOEL) : V, 265.
- COMTE (Auguste) : II, 114, 125; IV, 219, 549; V, 549.
- CONDÉ (prince DE) [le grand Condé] : I, 257, 299; IV, 256.
- CONDÉ (prince DE) : voir BOURBON (Louis-Joseph DE).
- CONDILLAC : I, 264, 269, 288.
- CONDORCET : II, 545, 544.
- CONFESSEUR DE LA REINE MARGUERITE (LE) : I, 91.
- CONFUCIUS : I, 164, 189.
- Congrès, Bibliothèque du —, à Washington, nombre de volumes qu'elle possède : II, 94, et V, 546.
- CONSTANT (Benjamin) : I, 187; V, 560.
- CONSTANTIN, empereur romain : I, 42.
- CONSTANTIN (pseudonyme de Léopold-Auguste-Constantin HESSE), bibliographe : II, 554, 542; III, 114; IV, 199, 204, 210, 222, 271, 504, 511, 569, 570; V, 427.
- CONTADES (maréchal DE) : IV, 111.
- CONTÉ (Nicolas-Jacques) : V, 301 et s.
- CONTEMPORAINE (UNE) : voir SAINT-ELME (Ida).
- CONTI (prince DE) : I, 155.
- Contrefaçon, « brigandage aussi ancien que l'imprimerie » : III, 140.
- CONVENEVOLE ou CONVENEVOLE DA PRATO : II, 548.
- Conversation* (Dictionnaire de la —) : voir *Dictionnaire de la Conversation*.
- COOK (capitaine) : I, 267, 288.
- COOPER (Fenimore) : V, 552.
- COPERNIC : I, 118.
- Copie* (Typ.), signification de ce mot : V, 590.
- COPPÉE (François) : I, 198; IV, 241.
- COQUELIN AINÉ : III, 506.
- Coquille, papier — : III, 52.
- Coquille* (Impr.) : III, 200; V, 592, 404.
- CORAY : I, 278, 292, 295.
- CORBIÈRE (comte DE) : II, 252.
- CORBON : III, 142.
- CORDER : III, 294.
- Cordonnier, profession illustrée par nombre d'écrivains, de savants, etc. :

- I, 120 (George Stephen-son); V, 420 et s.
- CORDULE (sainte) : III, 505.
- CORINNE : IV, 105, 104.
- CORNARO : II, 168.
- CORNEILLE (Pierre) : I, 205, 237, 242, 244, 255, 257, 264, 268-269, 275, 288, 295, 304, 305, 306 ; II, 109, 122, 154, 223 ; III, 565 ; IV, 25, 26, 29, 41, 45, 65, 65, 128 ; V, 548, 549.
- CORNEILLE (Thomas) : IV, 127.
- CORNÉLY (J.) : IV, 28, 102.
- Cornua* : I, 55 et s.
- Corps, force de corps (Impr.) : III, 159 et s. ; 165 et s.
- Correcteur (Impr.) : III, 197 et s. ; n'avoir pas de —, ou n'en employer que d'incapables, a été réputé *crime en matière d'imprimerie* : 198-199 ; portrait du — par EGGER : 201. Voir Imprimerie.
- Correction typographique, « la plus belle parure des livres » (G.-A. CRAPELET) : II, 145 et s., et III, 205 ; 195 et s. ; « la — a fait et fera toujours le tourment des écrivains, sera toujours leur *enfer* » : III, 202, et V, 408 ; *il n'existe aucun livre sans faute* : III, 208 ; — des épreuves : V, 388 et s. ; protocole de — : 404-405. Voir Imprimerie.
- CORROENNE : IV, 57.
- CORROZET (Gilles) : III, 142, 147.
- CORTÈS ou CORTEZ (Fernand) : V, 549, 559.
- CORVIN (Mathias) : I, 115, 116 ; II, 270.
- Cos, cotis* : I, 70.
- COSME DE MÉDICIS : II, 95, 254 ; IV, 157.
- COSTE : IV, 550.
- COSTER (Laurent) : I, 110 ; II, 551, 552.
- Cote* (Catalogues) : IV, 250 et s., 244 et s.
- COTTA : I, 59.
- COTTIN (Mme) : II, 45.
- Couché, papier — : III, 44 et s.
- Coucheur (Pap.) : III, 50 et s.
- Coulée, caractère d'impr. : III, 174.
- Coupe-papier, conditions que doit remplir un bon — : V, 105 et s.
- COURIER (Paul-Louis) : I, 186-187, 278, 289 ; II, 84, 140, 178, 180, 186, 215 ; III, 115 ; IV, 99, 129 ; V, 2, 156, 192, 421.
- COURNOT : V, 548, 549.
- Couronne, double couronne, papier — : III, 52.
- COURSOU : II, 56.
- COUSIN (Jules). bibliographe : III, 90, 158 ; IV, 155, 228, 264, 280, 505, 529 ; V, 5, 4, 5, 75, 77, 82, 86, 87, 89, 262, 265.

- COUSIN (Victor), philosophe : I, 195; II, 185, 555, 349; IV, 68; V, 191, 551, 552.
- Couteau à papier : voir Coupe-papier.
- COUTEAU (Gillet) : III, 142, 149.
- Couture (Rel.) : III, 258 et s.; grecquage ou gré cage : 275 et s., 542 et s.; machines à coudre les livres : 276, 541 et s.; — sur nerfs ou sur rubans : 545, 547; — « tout du long » : 546; — métallique : 548. Voir Reliure.
- Couverte ou couverture, employée dans la fabrication du papier à la forme : III, 29 et s.
- Couvertures des livres brochés; — imprimées, ne pas les supprimer à la reliure : III, 561-562; — muettes : 561; de quelle époque datent les — imprimées et illustrées : 561-562.
- CRAMOISY (les), imprimeurs : II, 199; III, 144.
- Cran des caractères (Impr.) : III, 160 et s.
- CRANTOR, le livre de — : V, 422.
- CRAPELET (Charles), imprimeur : II, 224; III, 200.
- CRAPELET (G.-A.), imprimeur et bibliographe : I, vi; II, 145, 146, 211, 218, 224, 284, 511; III, 112, 125, 126, 132, 154, 182, 195, 196, 197, 199, 200, 201, 202, 205, 205, 207, 208, 209; —, un des maîtres et l'une des gloires de la typographie française : 214; 265; IV, 26, 92; V, 252, 589.
- CRAPELET (Mme) : IV, 92.
- CRASSUS : I, 15.
- Crayons, invention et fabrication des — : V, 500 et s.
- CRÉBILLON (le Tragique) : I, 254, 289; II, 122, 125.
- CRÉMONE (Laurent DE) : II, 94.
- Crénées*, lettres — : III, 162.
- CRÉPET (Eugène) : II, 544; IV, 68.
- CRÉPIN (saint) : V, 420.
- CRÉQUI (marquise DE) : II, 166.
- CRESCIMBENI : II, 555.
- CRÉTIN (Guillaume) : IV, 112.
- CRISPINUS : II, 115.
- Critique littéraire (la) : IV, 120.
- Crochets (Typ.) : V, 285.
- CROISSET : I, 254.
- Croix, poignard* ou *obélisque* (Typ.) : V, 287-288.
- CROMWELL : II, 264; V, 550.
- CROSS (C.-F.) : III, 19, 25, 61.
- CUCHET (Pierre) : V, 586.
- Cuir de Russie, reliure en — : III, 281; V, 116 et s.

- Cuir ou peaux pour reliures : voir Reliure.
- CUJAS : I, 251, 286, 290 ; II, 78.
- CUPER : II, 116.
- Cursive, caractère d'impr. : III, 174.
- Cuve, papier de — : III, 25 et s., 55.
- CUVILLIER-FLEURY : I, 192 ; IV, 220.
- CUZIN : III, 292.
- CYPRIEN (saint) : I, 86.
- CYRIAQUE (saint) : III, 505.
- CYRUS : I, 4.
- DACIER : I, 268 ; II, 56.
- DACIER (Mme) : II, 108.
- DAFFRY DE LA MONNOIE : III, 564.
- DAGUESSEAU : I, 155, 158-160, 253-254, 265, 285, 284, 285, 289, 290, 292, 296, 298, 299, 501, 502 ; II, 70, 71, 126 ; V, 577, 578.
- DAMIEN (saint) : III, 505.
- DANE : III, 44.
- DANNREUTHER (H.) : V, 216.
- DANTE (Durante ALIGHIERI dit) : I, 257, 281, 289 ; II, 46, 72, 106, 109, 117, 124, 127, 154 ; IV, 21, 29, 122 ; ne pas dire *le* Dante, mais Dante, ou bien *l'Alighieri* : 258-259 ; V, 556, 549, 560, 572.
- DARCHE (Jean) : I, 92, 98, 222 ; II, 66, 156, 158, 186, 192, 251 ; IV, 52 ; V, 96, 119.
- DAREMBERG (Charles) : I, 45 ; III, 5, 7 ; IV, 17.
- DARIUS : I, 4, 226.
- DARMESTETER (Arsène) : voir HATZFELD.
- DARU : I, 188.
- DARUTY DE GRANDPRÉ : III, 95, 98, 100.
- DARWIN : II, 115.
- DAUDET (Alphonse) : I, 204, 282, 298 ; II, 112 ; III, 84, 252 ; IV, 21, 129, 245, 246, 249 ; V, 554.
- DAUNOU : I, 272 ; II, 88, 89 ; IV, 15.
- DAUPELEY-GOUVERNEUR : III, 89, 141, 165, 174, 180, 182 ; IV, 257, 259, 260 ; V, 150, 157, 171, 269, 271, 272, 275, 278, 281 et s., 292, 589, 594.
- Dauphin, le Grand —, fils de Louis XIV, son goût pour les livres : V, 507.
- DAURAT : voir DORAT (Jean).
- DAUZE (Pierre) : III, 57, 71 ; V, 72.
- DAVELUY (A.) : V, 207.
- DAVID, roi des Juifs : I, 228, 285, 289 ; III, 289 ; V, 529.
- DAVRAY (Henri-D.) : IV, 52, 54.
- De, du, d', de la, des*, noms propres précédés de la particule nobiliaire, comment les classer : IV, 254 et s. ; les particules *de, du, d'...* ne se placent jamais seules devant le

- nom, ne pas écrire : de Montmorency, de Biron, etc. : 255 et s.; particules étrangères, *von, zum, zur; van, ten; degli...* : 265 et s.
- DEBRAUX (Émile) : III, 340.
- DE BROSSES : voir BROSSES (président DE).
- DEBURE : voir BURE (DE).
- DÉCEMBRE ALONNIER (sans trait d'union<sup>1</sup>) : III, 196, 208; V, 156.
- Dédicaces manuscrites (*ex-dono*) : IV, 234; V, 195.
- Défets (Rek.) : III, 369.
- Défilé (Pap.) : III, 27.
- DELAHAYE (Ph.) : V, 18.
- DELALAIN (Paul) : III, 145.
- DELAUVIGNE (Casimir) : IV, 421.
- DELCAMBRE : III, 191, 192.
- deleatur (Typ.) : V, 194, 395, 404.
- DÉLEROT (Émile) : I, 190, 276; II, 11, 175, 187, 201, 349.
- DELEUZE : II, 117.
- DELILLE (Jacques), poète : I, 251, 275, 274, 289, 302; II, 62, 125; III, 300, 301; IV, 111-112, 201.
- DELILLE, DELISLE ou DE L'ISLE (Léorier ou Léorier), fabricant de papier : III, 22, 25.
- DELISLE (Léopold), bibliographe : I, 7, 104, 145; II, 315, 314; III, 72, 82, 108, 155, 362; IV, 221, 228, 245, 258, 265, 265, 267, 268, 270, 271, 275, 280, 285, 284, 291, 298, 304, 312, 315, 345, 351; système de classement des livres proposé par M. — : 361 et s.; 370, 372, 375, 375, 390, 391; V, 291, 359, 375.
- DELON (Charles) : I, 45; II, 51; III, 180.
- DELORD (Taxile) : IV, 9, 92.
- DELORME (Philibert), architecte : IV, 52.
- DELORME, relieur : III, 288, 349.
- DELVAUX : IV, 56.
- DEMAREST (L.) : III, 19.
- Déménagements : IV, 157; terreur des véritables gens de lettres : « un homme de lettres ne devrait jamais déménager » (RESTIF DE LA BRETONNE) : 198; curieux procédé employé par A.-A. Barbier pour déménager la bibliothèque du Conseil d'État : 199.

1. Joseph Décembre (1856-1906) et son beau-père Edmond lonnier (1828-?) signaient leurs ouvrages faits en commun décembre Alonnier, sans trait d'union, pour indiquer que cette signature s'appliquait non à un seul auteur (Décembre-lonnier), mais à deux. Il eût été certainement plus explicite plus correct de signer dans ce cas : Décembre *et* Alonnier.

- DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE : I, 6, 7, 22.
- Demi-cadratin (Impr.) : III, 160, 164; V, 270, 271.
- Demi-reliure : III, 558.
- DÉMOCRITE : I, 15.
- DEMOGEOT (J.) : I, 82.
- DÉMOSTHÈNE : I, 10, 225, 226, 254, 289, 306; II, 121; IV, 104; V, 586.
- DENIS (Ferdinand) : II, 277; IV, 57, 550.
- Dentelle (Rel.) : III, 269, 286.
- DENYAU (Jacques) : II, 555.
- Départ* (mise en vente d'un livre) : III, 84.
- Dépôt légal : I, 107-108.
- DEPPING : I, 177.
- Dermestes*, insectes bibliophages : V, 25 et s.
- DEROME (L.), bibliographe : I, 155-156; IV, 50; V, 556.
- DEROME ou DEROMME (les), relieurs : voir ROME (les DE).
- DEROUSSENT : II, 281.
- DESCARTES : I, 128-129, 215, 247, 264, 289; II, 155, 182, 188, 204, 256, 306; IV, 45; V, 550, 551, 552.
- DESCAVES (Lucien) : II, 278.
- DESCHAMPS (Gaston), littérateur : IV, 402.
- DESCHAMPS (Pierre) [UN BIBLIOPHILE], bibliographe : I, 180; IV, 511; V, 207 et s., 216, 217, 227, 256, 268.
- DESCHANEL (Émile) : II, 526, 541, 549; IV, 16, 192, 198, 200-202.
- DESCURET (docteur) : II, 256, 257; V, 566.
- DESESSARTS (N.-L.-M.), bibliographe : II, 118.
- DES ESSARTS (Emmanuel), poète et critique : II, 164.
- DSEUIL, abbé et relieur : voir DU SEUIL.
- DES GRANGES : voir SPIFAME (Raoul).
- DESHOULIÈRES ou DES HOULIÈRES (Mme) : I, 257, 289; II, 125; IV, 119.
- Désinfection des livres : V, 58 et s.
- DESMARETS DE SAINT-SORLIN : I, 257, 289.
- DESMOULINS (Camille) : II, 212.
- DESORMAUX (Mlle) : II, 248.
- DESORMES (E.) : III, 51, 96, 100, 165, 227, 251, 255; IV, 269; V, 150, 185, 265, 264, 590.
- DES PERIERS (Bonaventure) : I, 272; II, 184; III, 287; IV, 51.
- DESPOIS (Eugène) : II, 152, 308; III, 511; V, 545.
- DESPORTES : II, 179; V, 559.
- DESPRÉAUX : voir BOILEAU.
- DESTAILLEUR (Adrien) : V, 287.
- DESTUTT DE TRACY : I, 278, 307; IV, 21; V, 529.

- Deux-points ou *comma* (Typ.) : V, 269.
- DEVELAY (Victor) : I, 100; II, 96; IV, 98; V, 294.
- DEVILLE : I, 19.
- DEVILLY : II, 288.
- DEVILLY (Mme) : II, 288.
- DEWEY (Melvil) : IV, 374 et s., 591, 592, 595.
- Diamant (Impr.), éditions — : III, 64, 120.
- DIBDIN : I, VI; II, 218, 285, 284, 311; III, 214, 288, 555; IV, 92.
- DICK : IV, 128.
- DICKENS (Charles) : II, 185; V, 121, 549.
- Dictionary-Catalogue* (Classification) : IV, 570, 574, 594.
- Dictionnaire de la Conversation* : I, 95, 188.
- Dictionnaires, on a intérêt à être abondamment pourvu de — : II, 155 et s., et IV, 5; principaux — : 5 et s.; au lieu d'initiales, dans le titre courant des —, inscrire en entier le nom du dernier article de la page : 6; « Napoléon tenait particulièrement à s'entourer de bons — » (Gustave MOURAVIT) : V, 414.
- DIDEROT : I, 7, 45, 78, 149, 263-264, 265, 270, 285, 290, 291, 295, 502, 505; II, 95, 94, 125, 126, 178, 179, 192, 280, 507; III, 140, 565; IV, 4, 65, 81, 119, 129; V, 510; philosophie de — : 331 et s., 549, 559.
- DIDIER, évêque : I, 82.
- DIDOT (les), imprimeurs : II, 501, 511; III, 46, 186 et s.; collections d'ouvrages publiés par — : IV, 7, 26 et s.; 559.
- DIDOT (Ambroise-Firmin) : voir FIRMIN-DIDOT (Ambroise).
- DIDOT (François-Ambroise) : III, 158.
- DIDOT (Léger) : III, 26.
- DIDOT (Pierre) : III, 127, 209; IV, 50.
- Didot (Impr.), caractère romain — : III, 168 et s.
- DIDRON : IV, 14.
- DIDYME D'ALEXANDRIE : I, 52.
- Digeste ou Pandectes : V, 168.
- DIACLÉTIEEN : I, 42.
- DIODORE DE SICILE : I, 2.
- DIOGÈNE (le Cynique) : I, 155; II, 260.
- DIOGÈNE LAËRCE OU DE LAËRTE : I, 27, 252, 290; II, 94; V, 422.
- DION CASSIUS : I, 254, 255, 290.
- DISRAELI : II, 256.
- Distribution (Impr.) : III, 191.
- Division* (Typ.) : voir Traité d'union.
- DOLET (Étienne) : II, 5; III, 142, 149.

- DOMAT : I, 251, 254, 298; IV, 107; V, 424.
- DOMITIEN : I, 40.
- DOMPMARTIN (abbé DE) : II, 281.
- DONAT : I, 82; V, 451.
- DONNÉ (Mme) : II, 194.
- DORAT (Claude-Joseph), poète du XVIII<sup>e</sup> siècle, auteur des *Baisers* : I, 259; II, 260.
- DORAT OU DAURAT (Jean), poète du XVI<sup>e</sup> siècle : I, 251, 284.
- DOREZ (Léon) : IV, 247.
- Dorure des livres (Rel.) : III, 285 et s.
- Dos (d'un livre) (Rel.), — plein, — brisé : III, 267 et s., 269.
- DOSNE (Mlle) : II, 296.
- Doublon* (Typ.) : V, 404.
- DOUCE (Francis) : II, 555.
- DOUDAN (Ximénès) : I, 11, 192-195, 196, 261, 275, 281; II, 53 et s., 57, 59, 77, 139 et s., 165, 176, 188 et s., 193 et s., 204; V, 548.
- DOUGLAS (Jacques) : I, 256, 295.
- DOUMIC (René) : II, 164; IV, 16.
- Doute, « le — est le commencement de la sagesse » (ARISTOTE), « le — est l'école de la vérité » (BACON) : V, 555.
- Dragontines ou saxonnes, lettres — : III, 175.
- Drap de lit*, format de papier : III, 91.
- Droits d'auteur chez les Romains : I, 54 et s.
- DROUET (Mme) : III, 504.
- DROUOT, général : I, 120-121, 191-192.
- DROUYN (Léo) : V, 288, 289.
- DRUMONT (Édouard) : III, 255.
- DRUSIUS : III, 110.
- DU BARRY (Mme) : V, 569.
- DU BARTAS : II, 55; IV, 115.
- DU BELLAY (Jean), cardinal : I, 229, 502.
- DU BELLAY (Joachim) : III, 126.
- DUBIEF (Eugène) : II, 197, 212, 215, 214.
- DUBOS (abbé) : V, 552.
- DU BOUCHET (Henri) : I, 158, 159.
- DUBUISSON, imprimeur : III, 188.
- DUBUISSON, relieur : III, 291.
- DUCANGE (*Glossarium...* par) : I, 58; III, 158; IV, 6, 184, 190; V, 203, 216, 450, 451.
- DU CAZAL (docteur) : II, 520.
- DU CERCEAU : II, 116.
- DUCHATEL (Pierre) [CASTELANUS], évêque : I, 107; IV, 274.
- DU CHATELET (Mme) : I, 167.
- DUCHESNE (André) [QUERCETANUS] : IV, 274, 275.
- DUCIS : I, 171; II, 179, 204.
- DUCLAUX (Émile) : I, 218.

- DUCLOS : I, 170, 250-251, 269, 290.  
 DUCREST : III, 22.  
 DUCROS (Louis) : II, 46.  
 DU DEFFAND (Mme) : I, 248, 264-262, 272, 287, 288, 295, 297, 302; II, 65; III, 320.  
 DUDIN : III, 278, 362.  
 DUDLEY (Joseph) : IV, 258.  
 DU FAY ou DUFAY (Charles-Jérôme DE CISTERNAY) : II, 552.  
 DUFRENY : IV, 32.  
 DU JARDIN (Carle ou Karl) : IV, 120.  
 DULAURE (Jacques-Antoine) : II, 84; III, 144; IV, 245, 244, 344 et s.  
 DU LORENS : I, 217.  
 DU LUC (comte) : II, 64.  
 DUMARSAIS : II, 64, 65.  
 DUMAS FILS (Alexandre) : III, 118.  
 DUMAS PÈRE (Alexandre) : V, 347, 354.  
 DUMAURIER : I, 254.  
 DUMONSTIER, DU MONSTIER, ou DUMOUSTIER, DU MOUSTIER (Daniel), et les —, peintres : II, 341; V, 380.  
 DU MOULIN (Jehan) : III, 142, 150.  
 DUPERRON, cardinal : I, 255, 290; III, 204.  
 DUPIN : I, 445.  
 DUPONCHEL : IV, 56.  
 DUPONT (Paul) : 228, 250, 252.  
 DUPRAT (Antoine) : I, 229, 302.  
 DU PRÉ (Jean) : III, 142.  
 DUPUIS (Guillaume) [PUTEANUS], médecin et érudit : III, 110.  
 DUPUY (Mme), correspondante de Voltaire : V, 554.  
 DU PUY (Guillaume), imprimeur : III, 42, 150.  
 DUQUET (Alfred) : IV, 9.  
 DURAS (Mme DE) : IV, 121.  
 DUREAU DE LAMALLE : I, 37, 40.  
 DU REFUGE (François) : I, 106.  
 DUREL (A.) : IV, 57.  
 DURET (Théodore) : IV, 9.  
 DU RIEU : V, 55.  
 DURU : III, 291.  
 DURUY (Victor) : I, 3, 227; IV, 7.  
 DUSAULX : I, 39, 41, 274, 290.  
 DU SEUIL ou DUSEUIL et parfois DESEUIL, abbé et relieur : II, 281; III, 288, 290.  
 DU TERTRE (le Père) : V, 58.  
 DU VAIR (Guillaume) : I, 255; IV, 113.  
 DUVERGIER DE HAURANNE : II, 285; V, 370.  
 DYONISIUS : I, 14.  
 Eau-forte (Illustr.) : III, 245 et suiv.  
 Ébarber (Rel.) : III, 270.  
 Ébarboir (Illustr.) : III, 245, 247.  
 EBERT (Friedrich Adolf) : II, 251; V, 275.

- Écaille, veau — (Rel.) : V, 166.
- Ecclésiaste (l')* : voir *Bible (la)*.
- ECKERMANN : I, 190, 247, 276, 278 ; II, II, 175, 187, 201, 549.
- Écolier ou pot, papier — : III, 52.
- Écrasées ou alsaciennes, caractères d'imprimerie : III, 174.
- Écriture, — phonétique : III, 174 ; « une bonne — n'est pas toujours une garantie du bon travail de l'imprimeur » : 206 et s. ; l'— droite préférable à l'— penchée : IV, 249-252, et V, 145.
- Écrivains (auteurs), leur paradis, leur purgatoire et leur enfer : III, 202-205.
- Écu, papier — : III, 52.
- Éditeur, importance d'un bon — pour la vente des livres : IV, 86 ; émotions de l'— comparables à celles du joueur : 105 et s.
- Édition, définition de ce terme, en quoi il diffère du mot *tirage* : III, 85 et s. ; vœu tendant à remplacer, sur les titres des livres, le chiffre de l'édition par le chiffre des mille exemplaires tirés ; 84 et s. ; — *princeps* : 86, IV, 59, et V, 201 ; — originale : III, 87 ; — définitive ou *ne varietur* : 87, et V, 199 ; — *variorum* : IV, 26 ; en quoi consiste une belle — : 38-39 ; — fictives : 95 et s.
- ÉDOUARD III, roi d'Angleterre : II, 515.
- ÉDOUARD VI, roi d'Angleterre : II, 275.
- EDRISI : III, 10.
- EGBERT OU HEBERT, archevêque : V, 450.
- EGGER (Émile) : I, 12, 24, 44, 46, 48, 55, 77, 79, 85, 87, 110 ; II, 515 ; III, 75, 172, 201 ; IV, 102 ; V, 575.
- ÉGINHARD : I, 5, 65, 85, 84-86 ; V, 551, 429.
- Égyptiennes, lettres — : III, 174, 176 ; V, 594.
- Égyptiens, livres et bibliothèques chez les — : I, 1 et s., 46 ; V, 295 et s.
- EILLAUX (Mme) : II, 248.
- EISEN : IV, 255.
- ELBERT : V, 429, 450.
- Électrotypographe Meray Rozar : III, 195 et s.
- Elzevier ou elzevierien (Impr.) ; caractère — : III, 157, 169 et s., 176 ; origine de ce nom : V, 586 et s. ; en quoi l'— diffère du romain : 587.
- ELZEVIER (les), imprimeurs : III, 142, 151, 169, 185 ; IV, 28 ; V, 586 et s.

- ELZEVIER (Louis) : III, 158, 145.
- Emboîtage (Rel.) : III, 558.
- EMERSON : II, 155, 181, 507 ; IV, 155 ; V, 515.
- Empattement (Impr.) : III, 160, 165.
- EMPIRICUS (Sextus) : I, 248, 504.
- EMPIS : IV, 128.
- Empreintes (Impr.) : III, 185 et s.
- ÉNAULT (Louis) : I, 215.
- Encart (Impr.) : III, 98 et s.
- Encaustum* : I, 71.
- Encollage (Pap.) : voir Collage.
- Encre, — chez les anciens : I, 71 et s. ; — d'imprimerie : III, 182 et s. ; — grasses (Illustr.), synonyme d'héliotypie : III, 251 ; taches d'— à écrire sur le papier, leur enlèvement : V, 80 et s. ; moyen de faire reparaître sur le papier l'— à écrire effacée : 85 ; taches d'— d'imprimerie sur le papier, leur enlèvement : 89 et s.
- Encyclopédie (la Grande)* : voir *Grande Encyclopédie (la)*.
- Encyclopédie moderne* : I, 7.
- Endosser un livre (Rel.) : III, 272.
- ENGHEN (duc d') : I, 275.
- Ennemis (les) des livres (poussière, humidité, gaz d'éclairage, insectes, souris, rats, équarrisseurs de volumes, collectionneurs, emprunteurs, relieurs, femmes, etc.) : V, 10 et s.
- ENNIUS : I, 227, 290 ; IV, 105 ; V, 407.
- ENOCH : I, 1 ; II, 94.
- ENTHYDÈME : I, 4.
- Entre-nerfs ou entre-nervures (Rel.) : III, 269, 276.
- Épair* (Pap.) : III, 61 et s., 70.
- ÉPAMINONDAS : IV, 96, 97 ; V, 419.
- ÉPAPHRODITE : I, 45.
- Épi* ou *épine*, bibliothèque rangée en — : IV, 145, 182, 185.
- ÉPICÈTE : I, 254, 290 ; II, 181 ; V, 550.
- ÉPICURE : I, 18, 207 ; II, 5.
- ÉPINAY (Mme d') : II, 15.
- Épine* : voir *Épi*.
- Épreuves d'imprimerie, correction des — : III, 205 ; V, 388 et s. ; protocole de correction des — : 404-405.
- ÉRASME : I, 11, 152, 256, 265, 290 ; III, 151 ; V, 419, 298 et s., 324, 548, 549.
- ERCKMANN-CHATRIAN : V, 554.
- ERMINI (Michel) : II, 255.
- ERNOUF (baron) : II, 296 et s.
- Errata*, définition de ce terme : III, 199, 215 ; place de l'— : V, 195.

- Érudition, « l' — consiste, pour une large part, à pouvoir retrouver, au besoin, la note que l'on a recueillie antérieurement, le passage d'un livre qu'on a lu autrefois » (GUYOT-DAUBÈS) : V, 140.
- Escargot* (Rel.), papier — : III, 275; V, 179.
- ESCHINE : II, 121.
- ESCHYLE : I, 5, 7, 254, 275, 281, 291; II, 111, 112, 168; V, 296, 551, 549.
- Escorial* (Escorial), Bibliothèque du monastère de Saint-Laurent de l' — : V, 426-427.
- ÉSOPE : I, 228, 291; II, 122, 211, 507; IV, 105.
- Espace* (une —) (Impr.) : III, 160, 164; V, 598, 404.
- Estampage (Rel.) : III, 285.
- Estampes, nettoyage des — : V, 92 et s.
- ESTIENNE (les), imprimeurs : III, 72, 145, 151, 185, 199.
- ESTIENNE (Henri) : III, 145, 196; IV, 275.
- ESTIENNE (Robert) : II, 145; III, 196, 199 et s., 202.
- ESTRÉES (Jean d'), bibliophile : IV, 256.
- ESTRÉES (maréchal d') : I, 252, 295; II, 249.
- ÉTEMARE (abbé d') : I, 142.
- ÉTIENNE (saint) : III, 505.
- ÉTIENNE, auteur dramatique : II, 225.
- Étude, amour de l' — : I, 162 et s.; et V, 509; « l' —, maternellement bonne » (H. DE BALZAC) : I, 219, et V, 522 et s. Voir *passim*.
- EUCLIDE : I, 24, 251, 252, 255, 248, 291.
- EUDEL (Paul) : II, 295; III, 190; IV, 278; V, 571.
- EUGÈNE (prince) : I, 295.
- EUMÈNE II : I, 9.
- EUNODIUS, évêque : I, 79.
- EUPHORIION : IV, 101, 105, 111.
- EURIPIDE : I, 5, 7, 24, 254, 242, 254, 265, 264, 291; II, 502; IV, 104, 119, 202.
- EUTICIUS ou EUTYCHES : V, 451.
- EUTRAPEL : II, 184.
- EUTYCHES : voir EUTICIUS.
- ÈVE (les), relieurs : III, 287, 289, 292, 550.
- Exactitude, « l' —, la première vertu du bibliographe » (G.-A. CRAPELET) : I, v-vi; V, 294.
- Ex-dono* : IV, 254; V, 195.
- Exemplaire, définition de ce terme, en quoi il diffère du mot *volume* : III, 82 et s.
- Ex-libris* : IV, 252, 235 et s.; décollement des — : V, 69 et s.; 196, 559.
- Explicit* (*liber explicitus*) : I, 57; — ou *subscription* (Impr.) : III, 155 et s.
- FABIUS : I, 59.
- FABRE (Ferdinand), roman-

- cier : I, 212 ; IV, 123 ; V, 556.
- ABRE (Victorin), littérateur : I, 275.
- ABRE (Xavier), peintre : I, 185.
- ABRE d'ÉGLANTINE, poète dramatique : IV, 108 ; V, 519, 425.
- ac-similé (Illustr.) : III, 254.
- AGE (Émile) : I, 205.
- AGUET (Émile) : I, 245 ; II, 164 ; III, 25, 255, 276 ; IV, 14, 16, 102, 262.
- FALCONET (André), médecin lyonnais : I, 151.
- FALCONET (Camille), médecin : I, 256, 285, 297, 502, 505 ; II, 279, 280, 552.
- FALCONET (Étienne), sculpteur : II, 279, 280.
- FALLIÈRES : IV, 255.
- FALLOUX (comte DE) : II, 74, 142.
- Fanfare, reliure à la — : III, 520, 555.
- FANNIUS : I, 47.
- Fantôme* (Biblioth.) : IV, 188, 189.
- FAURIEL : IV, 15.
- Fausse marges (Rel.) : III, 359.
- FAUST : voir FUST.
- FÉE (A.-L.-A.) : I, 210, 217.
- FÉLETZ : IV, 128.
- Femmes, les — et les livres : II, 290 et s. ; V, 11 et s., 371 et s.
- FÉNELON : I, 156, 252, 264, 266, 267, 269, 291 ; II, 11, 59, 44, 120 ; III, 216 ; IV, 29, 266 ; V, 552.
- FERDINAND d'ARAGON : I, 105.
- FERDINAND IV, roi de Naples : II, 93, 262.
- FERNAND-LAFARGUE : IV, 288.
- FERNEL : I, 155 ; II, 67.
- FERRÉOL (Tonance) : I, 78.
- Fers, petits fers (Rel.) : III, 285.
- FERTIAULT (François) : I, 80, 92, 98, 119, 120, 125, 127, 158, 159, 140, 168, 178, 196, 211, 224, 239 ; II, 22, 58, 61, 64, 78, 95, 96, 105, 104, 127, 145, 149, 151, 157 et s., 162, 169, 176, 222, 225, 224, 226, 228, 229, 251, 256, 249, 251, 260, 279, 503, 507, 551, 555, 554, 555, 541, 548 ; III, 207 ; IV, 58, 81 ; V, 295, 324, 358, 566.
- Feillet, définition de ce terme, en quoi il diffère du mot *page* : III, 88.
- FEUILLET (Octave) : V, 549.
- FEUILLET DE CONCHES : II, 284.
- FEYDEAU (Ernest) : IV, 126.
- FIAUX (Louis) : IV, 9.
- Fiches ou cartes (pour catalogues) : IV, 225 et s. ; boîtes à — 224 et s. ; rédaction des — : 245 et s., 291 et s., 504 et s. ; — im-

- primées : 255, 589 et s. ;  
 — complète ou principale : 271, 275 et s., 504 ;  
 — de rappel ou de renvoi : 271, 275 et s., 504, 547, 375 ; — d'ouvrages signés de pseudonymes : 271 et s. ; — d'ouvrages anonymes : 280 et s. ; — de journaux et périodiques : 290 et s. ; — de collections d'ouvrages : 291 et s. ; — d'incunables : 298 et s. ; — du catalogue méthodique : 545 et s. ; — rédigées selon les règles de la classification décimale : 586-588 ; dans quel sens doit-on écrire sur les — : 225, et V. 428.
- FIELDING : II, 125 ; V, 548.
- FIGUIER (Louis) : III, 4, 6, 10, 17, 19, 25, 25, 26, 51, 52, 58, 59, 40, 42, 45, 44, 50, 51, 55, 56, 57, 60, 66, 68 ; V, 299.
- Filet (Typ.) : V. 402, 404.
- Filets (Rel.), — à froid : III, 285, 286.
- Filigrane (Pap.) : III. 28, 45, 55.
- Filigranées, lettres — : III. 175.
- FINARDI (le Père Angelo) : II, 254.
- FINOT (Jean) : IV, 104.
- Firme (Impr. et Librairie) : III, 141, 214.
- FIRMIN-DIDOT (Ambroise) : I, 140 ; II, 88, 145, 146, 149, 225, 224, 519, 552 ; III, 5, 8, 54, 55, 112, 126, 127, 128, 155, 158, 142, 145, 144, 145, 158, 167, 169, 185, 188, 191, 198, 201, 209, 210, 312, 515, 545 ; IV, 16 ; V, 195, 259, 241, 265, 267, 274. Voir DIDOT (les).
- FISCHER (G.) : III, 288.
- FLAHAUT (Mme) : II, 45.
- FLAMMARION (Camille), astronome : II, 150, 151 ; III, 298 et s.
- FLAMMARION (Ernest), éditeur ; nouvelle collection : *les Meilleurs Auteurs classiques français et étrangers*, publiée par — : IV. 29, 292.
- Flan (Impr.) : III, 185.
- FLAUBERT (Gustave) : II, 112 ; IV, 99, 129 ; V, 271 et s. : ses lectures : 320 et s. : ses livres préférés : 330 et s. ; 549, 417, 423 et s., 426.
- FLÉCHIER : I, 280 ; II, 121.
- FLEURY (abbé) : I, 82 ; II, 265 ; V, 552.
- FLORENT (saint) : II. 505.
- FLORIAN : II, 41, 122 ; IV, 100.
- FLORUS : I. 274, 291.
- Flotre (Pap.) : III, 51 et s.
- Foë (Daniel DE) : I, 260, 291 ; II, 21, 109, 125 ; V, 548.
- Folio, définition de ce

- terme : III, 96 ; folioter les livres au bas des pages est une fâcheuse méthode : 211 et s., et V ; 408 ; il serait utile de folioter toutes les pages : III, 214 et s.
- ondu** (Pap.) : III, 62, 70.
- ONTAINE DE RESBEQ** : I, 222 ; IV, 47, 548.
- ONTANES** : II, 82, 167.
- ONTENELLE** : I, 249, 255, 269, 291, 295 ; II, 141, 552.
- Format**, — des livres chez les anciens : I, 51 et s. ; inconvénients des livres de grand — : 51 ; II, 182, et IV, 22-25 ; — des principales sortes de papier : III, 52 ; — des livres : 80 et s. ; — atlantique ou atlas : 89, 108, et IV, 205 ; formats les plus usités. leur nombre de feuillets et de pages : III, 89 et s. ; il serait préférable de désigner les — par leurs dimensions métriques, et non plus par les termes archaïques : *jésus*, *raisin*, *écu*, etc., et *in-octavo* ou *in-huit*, *in-douze*, *in-seize*, etc. : 91 et s., et V. 385 ; confusion des — : III, 91 et s. ; — *drap de lit* : 91 ; tableau des principaux — avec leurs dimensions métriques : 94 ; tableau des signatures des vingt premières feuilles pour les principaux — : 101 ; — de classement adoptés par les bibliothèques universitaires : 107 et s. ; par la Bibliothèque nationale : 109 ; — des premiers livres : 110 ; — les plus appréciés par les lecteurs : 111 et s. ; triomphe de l'in-8 : 115 et s., 122 ; l'in-8, — préféré par Talleyrand : IV, 214 ; influence des livres de petit — : III, 115 ; « un beau rêve : un seul — » : 114 ; — Charpentier (in-18 jésus : 0,117 × 0,185), avantages qu'il présente : 115 et s. ; les livres de grand — (in-folio ou in-4) plus commodes à consulter qu'à lire : 116 ; les ennemis du grand — : 117 ; concordance des — avec les matières traitées dans les livres : 121 et s. ; inconvénients des — trop petits, des — oblongs (— d'album ou à l'italienne), des — carrés, de tout — anormal : 119 et s., 125 et s. ; rangement des livres par — : IV, 205 et s.
- Forme** (Impr.) : III, 102.
- Forme**, papier à la — : III, 27 et s.
- FORMEY** : I, 115 ; II, 105, 116-117 ; IV, 2.

- Formol (aldéhyde formique), désinfectant : V, 61 et s., 131 et s.
- FORSTER : V, 588.
- FORTIA D'URBIN : IV, 550.
- FORTUNAT : V, 450.
- Foruli* : I, 59.
- FOSTER (Benjamin) : III, 185.
- Fouets. fouettage, fouetter un volume* (Rel.) : III, 272.
- Foulage (Pap. et Impr.) : III, 45.
- FOUQUET (Nicolas) : III, 520.
- FOUQUIER (Henry) : II, 113.
- Fourmi, insecte : V, 61 et s.; — blanche (termite), bibliophage : 38 et s.
- FOURNEL (Victor) : II, 278, 279.
- FOURNIER (Édouard), bibliographe : I, 45, 109, 111, 115, 145, 154; II, 89, 261, 268, 550; III, 55, 128, 131, 135, 140, 144, 145, 260, 274, 277, 278, 281, 287, 289, 290, 509, 510, 519, 520, 562; IV, 68, 156; V, 260, 284, 412.
- FOURNIER (Henri), typographe : III, 100, 164, 165, 180, 182, 195, 225, 227, 255, 257; V, 150, 566, 586.
- FOURNIER (N.), traducteur : I, 172.
- FOURNIER LE JEUNE (Pierre-Simon), typographe : III, 126, 145, 157, 158.
- Fox (Charles James), homme d'État anglais : I, 275, 281, 504; III, 505.
- FOX (George), fondateur de la secte des quakers : V, 421.
- FRAGUIER (Claude-François) : I, 251, 295.
- Français, les — s'engouent aisément de l'étranger, et sont leurs propres mépriseurs : IV, 31-34.
- FRANCE (Anatole), littérateur : IV, 16; V, 121.
- FRANCE (M.), libraire : III, 501.
- FRANÇOIS I<sup>er</sup> : I, 107, 126; III, 196, 197, 198, 200, 202, 287, 519, 550; V, 506.
- FRANÇOIS II : I, 108.
- FRANÇOIS D'ASSISE (saint) : V, 452.
- FRANÇOIS DE BOLOGNE : III, 111, 172.
- FRANÇOIS DE SALES (saint) : I, 187; V, 550.
- FRANKLIN (Alfred), bibliographe : I, 7, 104, 108, 154, 155, 156, 159, 145, 144; III, 297.
- FRANKLIN (Benjamin), homme d'État et publiciste américain : I, 173-175, 211, 267, 501, 508; II, 59, 40, 109, 125, 217; III, 141.
- FRANZ (Shepherd J.) : III, 219.
- FRAYSSINOUS : I, 266; V, 526.
- FRÉDÉRIC II, LE GRAND : I, 168-169, 265, 296; II, 76, 555; IV, 96; V, 510, 550.

- RÉDÉRIC-GUILLAUME : II, 7.
- REEMAN : V, 288.
- REMY : III, 25.
- REUND (*Grand Dictionnaire de la langue latine*, par —) : II, 115; IV, 6; V, 196, 197, 207.
- Risquette (Pap. et Impr.) : III, 50; V, 598, 405.
- ROBEN : III, 202.
- ROISSART : V, 549.
- FROMENTIN (Eugène) : II, 112; III, 129.
- Frontes : I, 55.
- Frontispice : III, 155, 214.
- RUGAIRON (Jean) : IV, 154, 155.
- FULGENCE : V, 450.
- FULLER (Thomas) : III, 55.
- FUMAGALLI (G.) : IV, 590.
- FUNCK-BRENTANO (F.) : IV, 590.
- FURETIÈRE (Antoine) : IV, 77, 84.
- FURIA : V, 421.
- FUST ou FAUST : I, 110; III, 177, 188, 209.
- FUSTEL DE COULANGES : IV, 8; V, 549.
- GABRIAU DE RIPARFONDS : II, 555.
- GAGE : III, 44.
- GAGUIN (Robert) : I, 105.
- GAIGNAT : III, 288.
- GAIL : V, 156.
- GAILLARD (le Père) : IV, 114.
- GAILLON (marquis Isidore DE) : I, 224.
- GAIN DE MONTAIGNAC : I, 261, 298.
- GALANTE (Émile) : IV, 177, 180, 181, 224; V, 428.
- Galée (Impr.) : III, 145, 162.
- GALIANI (abbé) : II, 15, 67, 179, 260; V, 551.
- GALIEN : I, 155, 256, 292.
- GALILÉE : I, 118; II, 19.
- GALITZIN ou GALITZINE (prince Augustin) : II, 169.
- GALLIOT DU PRÉ : III, 145, 152.
- GALLUS, poète : IV, 105, 111.
- GAMBETTA, son livre de chevet : V, 550 et s.
- GANGANELLI (pape) : I, 257.
- GARAMOND (Claude) : III, 169; V, 285, 586.
- GARAT : I, 266.
- Garde (Rel.) : III, 269, 275.
- GARDINER : V, 162.
- GARIEL : IV, 251.
- GARNIER, éditeur : *Collection des meilleurs ouvrages français et étrangers...*, publiée par — : IV, 27.
- GARNIER (Jean), jésuite : IV, 219, 511, 512.
- GARNIER-PAGÈS : IV, 9; V, 275.
- Garniture (Impr.) : III, 96, 160, 165.
- GASCON, relieur : voir LE GASCON.
- GASSENDI ou GASSENDUS : I, 128; II, 115; IV, 154.
- GASTON DE FOIX : III, 127.
- GASTON D'ORLÉANS : III, 509.

- Gaufrage (Rel.) : III, 285.  
 GAULLIEUR : II, 247-248.  
 GAULTIER (Léonard) : II, 281.  
 GAUSSERON (B.-H.) : I, 172, 175; II, 294; V, 371.  
 GAUTHIER-VILLARS : IV, 251.  
 GAUTIER (Théophile) : I, 208; II, 59 et s., 196, 344; III, 365; IV, 55, 123, 129, 240; V, 408.  
 GAVARNI : II, 336.  
 GAVARRET : IV, 251.  
 GAY (Jules) : V, 356.  
 GAYET DE SANSALE : III, 296.  
 Gaz d'éclairage, son action sur la reliure et le papier des livres : V, 15 et s.  
 GAZA OU GAZÈS (Théodore) : I, 228, 259, 500.  
 GAZIER (A.) : III, 355; IV, 16, 75, 115, 119.  
 GEBHART (Émile) : IV, 17.  
 GED OU GEDD (William) : III, 188, 189.  
 GÉNIN (François) : II, 347.  
 GENLIS (Mme DE) : II, 45.  
 Gens de lettres, ignorance de certains auteurs d'aujourd'hui : II, 502; « lire. c'est perdre son temps : larcin fait à la postérité » (CHATEAUBRIAND) : 504 et s.; « les grands auteurs ne lisent guère qu'eux-mêmes » (SAINTE-BEUVE) : 506; « les — doivent faire trois vœux : pauvreté, liberté, vérité » (J.-J. ROUSSEAU) : V, 518; « les pensions que le gouvernement accorde aux — sont pour les plus souples et les plus intrigants... la pauvreté de l'homme de lettres est un titre de vertu » (Sébastien MERCIER) : 519, 425. Voir Auteurs, Écrivains. et *passim*.  
 GEOFFRIN (Mme) et son mari : II, 141 et s.  
 GEOFFROI DE BEAULIEU : I, 90.  
 Géographie, termes géographiques latins les plus usités en bibliographie : V, 207 et s.; localités où l'imprimerie a été introduite dès le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècles : 207 et s.  
 GEORGE (Félix), son poème sur le Livre : V, 558.  
 GÉRAUD (H.) : I, 6, 24, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 37, 38, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 54, 57, 59, 60, 62, 70, 71, 75, 74, 75, 79, 80, 91, 99; II, 144, 318; III, 5; IV, 105, 156; V, 299.  
 GERBERT, pape : I, 87.  
 GERBIER : I, 266, 299.  
 GERING (Ulrich) : III, 145.  
 Gérotpe Gobert (Impr.) : III, 192.  
 GESNER (Conrad), médecin suisse : IV, 219, 307 et s.  
 GESNER OU GESSNER (Salomon), poète suisse : II, 45.

- GIBBON : I, 175; V, 511.
- GIFANIUS : II, 541.
- GIFFORD (William) : V, 421.
- GILLOT : III, 254, 255.
- GILLOT FILS : III, 255.
- Gillotage* (Illustr.) : III, 254 et s.
- GIRALDUS : II, 115.
- GIRARD (Aimé), chimiste : III, 47.
- GIRARD (abbé Gabriel), grammairien : IV, 550; V, 451.
- GIRARDIN (Émile DE) : II, 278, 279.
- GIRARDIN (Mme Émile DE) : II, 201, 299; IV, 91.
- GIRAULT-DUVIVIER : V, 269.
- Glaçage (Pap.) : III, 42 et s.
- GLADSTONE : IV, 182, 184.
- Gloire littéraire, la — et le cabotinage : IV, 97 et s.; la —, déesse aveugle : 110 et s.; « rechercher la — est un anachronisme » (PROUDHON) : 151.
- GLUC DE SAINT-PORT : II, 85.
- GOBERT : III, 192.
- GODEAU, évêque : III, 205.
- GODEFROY (Denis) [GOTHOFREDUS], juriconsulte et historien : IV, 275.
- GODEFROY (Frédéric), lexicologue : III, 145; IV, 6.
- GOES (Mathieu van der) : V, 268.
- GOETHALS (Félix) : V, 257.
- GOETHE : I, 189-190, 198, 199, 215, 247, 276-278, 289, 295, 297, 507; II, 5, 11, 67, 109, 155, 155, 154, 173, 180, 181, 187, 201, 548; III, 220; IV, 2; V, 549, 554.
- GOLDSMITH : I, 172; IV, 154; V, 548.
- GOMBAULD : I, 134.
- GOMEZ DE LA CORTINA (J.) : II, 555.
- GONCOURT (Edmond et Jules DE) : I, 204; III, 297; IV, 12, 15, 91, 132, 240; V, 288, 549.
- GONZAGUE (princesse Anne DE) : IV, 116.
- GONZAGUE (princesse Bénédicte DE) : IV, 116.
- GOPILE ou GOUPIL (Jacques), médecin : II, 225.
- GORDIEN LE JEUNE : I, 45-44.
- GORDON : V, 550.
- GOREAU (Edmond) : III, 501.
- GOSSOT (Émile) : III, 51.
- Gothique, caractère d'impr. : III, 174, 176.
- GOTHOFREDUS [Denis GODEFROY], juriconsulte et historien : IV, 275.
- GOUJET (abbé) : II, 224.
- GOUPIL (Jacques), voir GOPILE.
- GOURMONT (Remy DE) : IV, 102.
- Gouttière* (Rel.) : III, 269, 270, 275; IV, 144; V, 426.
- Gow (docteur James) : I, 45, 50, 60, 76.
- GOZLAN (Léon) : IV, 126.

- GRACQUES (les) : I, 166.
- GRAESEL (docteur Arnim) :  
 II, 71, 251, 515; III, 106,  
 217, 267, 268, 540, 542, 555;  
 IV, 146, 147, 148, 164, 175,  
 184, 204, 210, 221, 225, 252,  
 253, 264, 280, 282, 299, 369,  
 570, 591; V, 5, 4, 5, 16,  
 29, 52, 55, 54, 55, 66, 115,  
 114, 427.
- Grainage* ou *grenage* : (Illustr.) : III, 254 et s.
- GRAND (E.-D.) : IV, 264, 274,  
 278, 287, 288, 506, 515; V,  
 417, 291.
- Grand aigle, papier — : III,  
 52.
- GRAND-CARTERET (John) :  
 IV, 10.
- Grande Encyclopédie (la)* : I,  
 7, 80, 81, 84, 95, 118, 254,  
 248; IV, 4 et *passim*.
- GRANDJEAN : III, 167.
- GRANDLIEU (Ph. DE) : I, 91.
- Granit* (Rel.) : V, 169.
- GRANJON (Nicolas) : III, 174.
- GRANVELLE (cardinal DE) :  
 II, 290.
- GRAPINA : II, 250.
- GRASSET : III, 169.
- GRATRY (le Père) : I, 195; II,  
 156, 202 et s., 505; V, 551,  
 555.
- GRAVELOT : IV, 255.
- Gravure : voir *Illustration*.
- GRAY : I, 201; II, 60, 192.
- Gréliche* (reliure à fils) : IV,  
 281, 299.
- GRECO (N.) : V, 155.
- Grecquage ou grécage
- Grecque ou grécure  
 (Rel.) : III, 275 et s., 542  
 et s.
- GREFFIER (Désiré) : V, 278,  
 279, 281, 590.
- GRÉGOIRE I<sup>er</sup>, LE GRAND,  
 pape, ou GRÉGOIRE (saint) :  
 I, 80, 82, 90; II, 267; V,  
 450.
- GRÉGOIRE XIII, pape : II,  
 94.
- GRÉGOIRE XVI, pape : II,  
 274.
- GRÉGOIRE (abbé), conven-  
 tionnel : II, 151; V, 342 et  
 s., 577.
- GRÉGOIRE DE TOURS, histo-  
 rien : I, 77; V, 549.
- Grenage* (Illustr.) : voir  
*Grainage*.
- GRENIER (Édouard) : IV, 95.
- GRESSET : I, 257, 285, 287,  
 289, 295, 294, 295, 296,  
 297, 299, 500, 505, 504, 505;  
 II, 125, 126.
- GRÉTRY : II, 260.
- GRIFFING (H.) : III, 219.
- GRIGNAN (Pauline DE) : II,  
 189, 190.
- GRIMM, critique, auteur de  
 la *Correspondance litté-  
 raire* : II, 57, 178, 280; IV,  
 115; V, 425, 426.
- GRIMM, philologue : IV, 14.
- Gris, papier — (à filtrer) :  
 III, 41.
- Grises, lettres — (Impr.) :  
 III, 174.
- GROLIER (Jean) : I, 145; II,  
 550, 555, 555; III, 2, 289,

- 515, 516, 522; V, 410 et s.
- GROLLIER DE SERVIÈRE : IV, 194, 195, 196.
- Gros points* ou points conducteurs ou points de conduite (Typ.) : V, 270 et s.
- GROSLEY : I, 265, 290, 298, 502, 504.
- GROTIUS : I, 255, 234, 256, 254, 284, 285, 287, 289, 290, 291, 292, 295, 294, 295, 299, 500, 501, 505, 504, 505, 506; II, 126.
- GRUEL (Léon), relieur : III, 145, 267, 275, 278, 285, 289, 290, 291, 292, 507, 508, 518, 546, 547; V, 412.
- GRUEL (P.), relieur : III, 554.
- GRUINGENS : III, 25.
- GRUTHUYSE (Louis DE BRUGES, seigneur DE LA) : voir LA GRUTHUYSE.
- GRYPHE (les), imprimeurs : III, 145, 152.
- GRYPHE (Sébastien) : III, 110, 145.
- GUÉNEAU DE MONTBÉLIARD : II, 55.
- GUÉRARD (Edmond), pseudonyme de Victor FOURNEL : II, 278, 279.
- GUÉRIN (Eugénie DE) : V, 552.
- GUÉRIN (Maurice DE) : IV, 125, 126.
- GUERLE (J.-N.-M. DE) : I, 257.
- GUÉROULT (Adolphe), journaliste et homme politique : I, 204.
- GUÉROULT (Mathieu), bibliophile : II, 555.
- GUEULETTE (Thomas-Simon) : II, 552-555.
- GUEZ DE BALZAC : voir BALZAC (GUEZ DE).
- GUICCIARDI : II, 126.
- GUIDI (Charles-Alexandre) : III, 205.
- GUIGARD (Joannis) : IV, 255.
- GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT : II, 541, 545; III, 566, 567.
- GUILLAUME (Raymond), évêque : III, 8.
- GUILLAUME OU GUILLEMET, imprimeur : V, 274.
- Guillemets, origine et emploi des — : V, 274 et s.
- GUILLEMOT (Gabriel) : II, 211.
- GUIPATIN : voir PATIN (Gui).
- GUISE (Henri II de Lorraine, duc DE) : IV, 116.
- GUITON (dom) : II, 145.
- GUIZOT : I, 281, 299; II, 290; IV, 9, 21; V, 550, 549, 550.
- GURSON (comtesse DE) : II, 65.
- GUTENBERG : I, 76, 110; III, 14, 128, 129, 177, 185, 184, 185, 188, 189, 267; V, 256, 558.
- GUYARD (Étienne) : III, 48, 215.
- GUYENNE (duc DE) : I, 105.
- GUYOT-DAUBÈS : II, 279; IV, 18, 19, 20, 160, 164, 206, 207, 215, 216, 252; V, 157, 138 et s., 144.
- HABERT (François) : IV, 112.

- HABERT DE MONTMORT : III, 509.
- Habillage des gravures* : III, 227 et s.; V, 596.
- HACHETTE, éditeur; collections de : *les Grands Écrivains de la France*, et *Œuvres des principaux écrivains français*, publiées par — : IV, 25 et s. ; 251 ; — *Règles typographiques adoptées dans les publications de la librairie* — : IV, 269, et V, 279.
- HAENDEL : V, 580.
- HAGEN (docteur) : V, 29.
- HALBERSTADT (Aimon d') : I, 88.
- HALEBIERSTADT (Edward) : IV, 259.
- HALÉVY (Ludovic) : V, 557.
- Half-tone process* (Illustr.) : III, 256.
- HAMEL (Ernest) : IV, 9.
- HAMILTON : I, 202.
- HANOTAUX (Gabriel) : II, 197; IV, 46.
- HARDIN (Léopold) : V, 421.
- HARDUIN (H.) : II, 48.
- HARIUS (Jean) : II, 249.
- HARLAY (Achille de) : I, 121.
- HARMAND : V, 15, 14.
- HARRIS (G.) : I, 189.
- HARRISSE (Henry) : V, 555.
- HARSY OU DE HARSY (Olivier) : II, 149; III, 145.
- HATZFELD (*Dictionnaire général de la langue française... par Adolphe HATZFELD, Arsène DARMESTE-*
- TER et Antoine THOMAS) : III, 40, 159, 177, 275; IV, 5, 190, 220, 287; V, 89, 269, 590.
- HAURÉAU (B.) : II, 547.
- HAUSSCHEIN : voir OÉCOLAMPADÉ.
- HAUSSONVILLE (comte d') : I, 195; III, 118.
- HAUTEROCHE : II, 116.
- Hauteur en papier (Impr.) : III, 159 et s.
- HAVARD (Henry) : IV, 158; V, 258.
- HAVET : I, 8.
- HAVIN (Léonor) : IV, 92.
- HEBER (sir Richard) : II, 250-251, 554.
- HEGBERT OU EGBERT, archevêque : V, 450.
- HEGEL : V, 550.
- Heidelberg, Bibliothèque Palatine, à — : II, 91, 274.
- HEINE (Henry) : I, 281, 287; II, 46, 112; V, 529, 549.
- HEINSIUS : I, 159.
- HÉLIODORE : I, 245, 292.
- Héliogravure : III, 245 et s.
- Héliotypie : III, 251 et s.
- HELVÉTIUS : I, 270, 292; II, 225.
- HÉMARDINQUER : II, 199, 261; V, 295, 525, 567, 424.
- HENDEL (Otto) : IV, 54.
- HENNEQUIN (Jacques) : I, 159.
- HENNET (Léon) : IV, 548.
- HENNIN : IV, 270.
- HENRI II, roi de France : I, 108; III, 77, 78; IV, 112.

- HENRI III, roi de France : II, 276; III, 204, 287, 520; IV, 509.
- HENRI IV, roi de France : I, 125-226, 252, 240, 291, 300; II, 57, 501; III, 287, 289.
- HENRI II de Lorraine, duc de Guise : IV, 116.
- HENRIETTE D'ANGLETERRE : IV, 117.
- HÉRAULT DE SÉCHELLES : I, 264-265.
- HERBOUVILLE (M. D') : IV, 217.
- HERDER : IV, 147.
- HEREDIA (M. DE) : II, 226, 227.
- Hereford (Angleterre), Bibliothèque du chapitre de la cathédrale d' — : IV, 157, 139, 144.
- HERHAN : III, 186, 187, 188.
- HÉRICAULT (Charles D') : IV, 68, 112.
- HERMANN COHN : voir COHN (Hermann).
- HÉRODOTE : I, 225, 292; II, 125, 175, 180, 527; V, 41, 549, 559.
- HERRADE DE LANDSBERG OU LANDSPERG : II, 297.
- HESDIN (Simon DE) : II, 292.
- HÉSIODE : V, 518.
- HESSE (Léopold-Auguste-Constantin), bibliographe : voir CONSTANTIN (pseudonyme de Léopold-Auguste-Constantin HESSE).
- HEYMAN : II, 236, 257.
- HIÉROCLÈS : I, 254, 292.
- HIÉRON : II, 10.
- HILAIRE (saint), évêque : V, 450.
- HILAIRE (saint), pape : I, 79.
- HIPPOCRATE : I, 104, 164, 252, 256, 278, 292; II, 67; III, 199; IV, 151.
- Histoire, considérations sur l' — : I, 247-248.
- HOBBS : II, 506; V, 550.
- HOEFER (*Nouvelle Biographie générale*, publiée sous la direction du docteur —) : I, 92, 95, 145, 248, 261; II, 255, 240, 280, 547; III, 201; IV, 4, 15.
- HOFFMAN, imprimeur : III, 188.
- HOLCROFT (Thomas) : V, 421.
- HOLLAND (Henry) : V, 121.
- Hollande, papier de — : III, 45 et s., 55 et s., 552.
- HOMÈRE : I, 5, 4, 5, 51, 62, 148, 226, 227, 228, 250, 252, 255, 256, 241, 242, 246, 247, 251-252, 254, 265, 264, 276, 278, 282, 292; II, 5, 76, 106-108, 109, 110, 112, 117, 121, 164, 168, 174, 184; III, 515; IV, 29, 100, 101, 104, 112, 119, 201; V, 525, 529, 550, 551, 549, 560, 566.
- Homme, portrait de l' — heureux et de l' — sage (BUFFON) : IV, 155; « le lettré, le plus heureux des — » (EMERSON) : 154.
- HORACE : I, 22, 25, 24, 52, 57,

- 59, 51, 67, 148, 157, 188, 200, 201, 215, 224, 230, 251, 255, 254, 240, 241, 242, 244, **252, 256-257**, 265, 274, 275, 295; II, 21, 65, 67, 106, 121, 122, 164, 174; III, 121; IV, 21, 71, 105, 104, 119; V, 280, 298, 519, 527, 529.
- HORTENSE (reine) : V, 528.
- HOUDETOT (Mme D') : II, 178.
- HOULBERT (C.) : V, 8, **22**, 25, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 51, 52, 54, 57, 40, 42, 46, 49, 50, 52, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 64, 152, 155.
- HOUSSAYE (Arsène) : IV, 128.
- HOUSSAYE (Henry) : IV, 9; V, 296, 365.
- HOYM (comte DE) : III, 510.
- HOZIER (L.-P. D') : IV, 257.
- HUET (Daniel), évêque : I, 142, 148, **150-153**, 259, 241, **249**, 306; II, 25, **26-31**, 85, 84, 355; III, 262; IV, 151; V, 277, 308, **377**, 451.
- HUET (François), philosophe : II, 246.
- HUGO (Victor) : I, 109, 282, 295; II, 107, 110, 111, 114, 127, 196, **303**; III, 85, 127, 505, 504, 565; IV, 65, 66, **67**, **94**, 107, 111, 112, 128, 196, 254, 295 et s.; V, 275, 549, **353**, 554; ses vers sur l'incendie d'une bibliothèque : **378** et s.
- HUGUENOIS (Livin), abbé : III, 151.
- HULTHEM (van) : II, 84, **242-243**.
- HUMBOLDT (Alexandre DE) : II, 415; V, 50.
- HUME (David) : II, 155, 500; V, 555, 574.
- Humidité, l' — dans les bibliothèques, moyens de la combattre : IV, 155 et s.; V, 10 et s.; l' —, la grande ennemie des livres : IV, 155; V, 72 et s.
- HUNTER (John) : III, 294.
- HUSS (Jean) : II, 5.
- HYPATIE : II, 5.
- HYPÉRIDE : I, 60.
- I, i*, se confondaient autrefois avec *J, j*, leur distinction : III, 158; points sur les *i*, leur origine : III, 158.
- IBARRA : III, 185.
- IBSEN : V, 549.
- Illustration (l') des livres : III, **224** et s.; gravures hors texte, dans le texte, *habillage* : 227; gravures en relief ou typographiques : 229 et s.; gravure sur bois ou xylographie : 251 et s.; gravure en teinte, en fac-similé : 254; gravure au trait ou *gillotage* : 254 et s., 242; papier-procédé : 255; zincogravure : 255 et s., 242; *trame* ou *réseau* : **236** et s., et V, **409** et s.; simili-gravure ou simili : III, 236 et s.; gravure en creux : taille-douce, eau-

forte, pointe sèche, en manière noire, héliogravure en creux : 245 et s., 249; aquatinte : 244, 248; gravure au lavis : 248; — au pointillé : 248; photogravure : 249; lithographie : 249 et s.; photolithographie : 251; photozincographie : 251; phototypie ou héliotypie : 251 et s.; photoglyptic : 252 et s.; chromolithographie : 253; chromophotogravure et chromotypogravure : 255 et s.; tarif des principaux modes de gravure : 256.

*Imitation de Jésus-Christ (l')* : I, 255, 295.

IMOLA (Benvenuto DA) : I, 401, 402, 405; IV, 42.

Imposition (Impr.) : III, 91, 95, 97 et s., 165.

Imprimerie, invention de l' — : I, 109 et s., et III, 125 et s.; glorification de l' — : 125 et s., « l' —, invention qui semble estre plus divine que humaine » (LOUIS XII) : 125, et V, 208; « l' —, sœur des Muses » : III, 126; poèmes consacrés à l' — : 126 et s.; mal causé par l' — : 128-129; « l' — mûre en naissant » : 129; origine de l' — : 150 et s.; « ce sont les Français qui ont fait les plus

beaux ouvrages de l' — » (le savant allemand MEIBOMIUS) : 150; diverses phases de l' — : 152 et s.; marques et devises des anciens imprimeurs : 140 et s.; « Ménagez vos yeux », pas de livres imprimés en caractères trop fins : 157 et s.; caractères d' — : 157 et s., 162 et s.; le *point* typographique : 157 et s.; « la théorie de l' — ne devrait être ignorée d'aucun de ceux à qui l'usage des livres est familier » (FOURNIER LE JEUNE) : 158; anciens noms des caractères d' — selon leur force de corps : 166; caractères romains : 166 et s.; caractères distinctifs de l'Imprimerie nationale : 167; elzevier : 169 et s.; italique : 171 et s.; lettres de fantaisie : allongées ou capillaires, alsaciennes ou écrasées, antiques, classiques, égyptiennes, italiennes, latines, normandes, jensoniennes, blanches, maigres, bouclées, grises, de civilité, tourneures ou tournures, etc. : 174 et s.; casse : 177 et s.; police des lettres : 180 et s.; encre d'imprimerie : 182 et s.; tirage, empreintes et clichés,

stéréotypie : 185 et s. ; machines à composer, linotype. électro-typographe, etc. : 191 et s. ; correction typographique : 195 et s. ; « l'avarice, fléau de l'art typographique » (HENRI ESTIENNE) : 196 ; on en donne au public « pour son argent » : 197 ; les correcteurs d'autrefois : 197 et s. ; n'avoir pas de correcteurs, ou n'en employer que d'incapables, a été réputé *crime en matière d'imprimerie* : 198-199 ; correction des épreuves, opinions de Godeau, Crapelet, Byron, Alfieri, Duperron, Voltaire, Sainte-Beuve, Ballanche, Gilles Ménage, Henri de Latouche, etc. : 202 et s. ; *il n'existe aucun livre sans faute* : 208 ; le besoin de « se distinguer » : 212 et s. ; *modern style* : 215 et s. ; aberrations typographiques : 215 et s. ; « la simplicité est l'âme de la beauté » (G.-A. CRAPELET) : 214 ; rapports de la typographie avec les facultés visuelles : 218 et s. ; pas de caractères intérieurs au « huit » : 219 ; « le degré de civilisation d'un peuple peut se mesurer au nombre des myopes » : 221 ; pas de

lignes trop longues, interlignage : 221 et s. ; lisibilité des caractères : 218, 222 ; encore une fois : « Gare à vos yeux » : 225 ; débuts de l' — : V, 207 et s., « l' —, une émanation de la divinité » (MASSILLOX) : 207 ; principales localités où l' — a été introduite dès le xv<sup>e</sup> et le xvi<sup>e</sup> siècle : 207 et s. ; introduction de l' — en Angleterre : 267 ; à Venise : 267 ; en Belgique : 268 ; un inconvénient de l' — : 386 ; machines typographiques (Meray-Rozar, monotype, Calendoli, etc.) : 388 ; historique de l' — : 406 et s.

Imprimerie nationale, ses caractères, indices de ses impressions : III, 167.

In-4, in-8, préférable à in-4<sup>e</sup>, in-8<sup>e</sup> : III, 89 ; V, 171.

Incendie des bibliothèques : II, 308-311 ; V, 376-379, 430.

*Incipit* ou suscription (Impr.) : III, 155 et s.

Incrédulité, « l' —, le plus grand effort de l'homme contre son propre instinct » (abbé GALIANI) : I, 13 ; V, 551 ; « l' —, le premier pas vers la philosophie » (DIDEROT) : V, 552.

Incunables : III, 86, 110,

- 133 et s.; cataloguement des — : IV, 298 et s.; V, 290.
- Index alphabétiques à la fin des volumes, leur absolue nécessité, « accessoire obligé de toute bonne, complète et commode édition » : II, 77 et s.; III, 217; IV, 15. Voir Tables des matières.
- Index ou main*, signe typographique : V, 290.
- Indien, papier — : III, 65 et s.
- INNOCENT X, pape : V, 569.
- Insectes bibliophages : V, 9 et s., 22 et s.
- Interfoliage des livres : III, 552; V, 89, 145, 146.
- Interligne (Impr.) : III, 160, 164; V, 598, 404.
- Intermédiaire des chercheurs et curieux (l')* : IV, 18 et *passim*.
- IRVING (Washington) : V, 551.
- ISABEAU DE BAVIÈRE, son amour pour les livres : II, 296; V, 372, 373.
- ISAÏE : I, 256, 285, 294; V, 101.
- ISAMBERT (Gustave) : IV, 108.
- ISIDORE DE PÉLUSE (saint) : II, 554.
- ISOCRATE : I, 10.
- Italiennes, lettres — : III, 174, 176.
- Italique, caractère d'impr. : III, 111, 157, 174 et s.; emploi de l' — : V, 274-275, 595, 404, 405.
- J, j, création de ces lettres : III, 158.
- JACOB (Bibliophile) et JACOB (P. L<sup>1</sup>) : voir LACROIX (Paul).
- JACOB DE SAINT-CHARLES (le Père Louis) : I, 6, 154, 155; II, 545; IV, 511.
- JACQUEMONT (Victor) : II, 179; V, 187.
- JACQUES (saint) : III, 505.
- JACQUEZ (Ernest) : IV, 565.
- JACQUIN (J.) : III, 227.
- JAL (*Dictionnaire critique de biographie et d'histoire...* par —) : II, 280; III, 290, 291; IV, 4-5, 270; V, 570, 580.
- JAMATI : IV, 181.
- JAMES (William) : IV, 55.
- JAMET LE JEUNE : II, 281.
- JAMIN (dom Nicolas) : I, 196; II, 162.
- JANIN (Jules) : I, 144, 197, 208; II, 221, 224, 226, 541, 544; III, 5, 87; — a « le don de l'inexactitude » : IV, 77, 78; « ses âneries empliraient un volume » (Gustave FLAUBERT) : V, 417.
- JANNET, *Bibliothèque élzévirienne* fondée par — : IV, 29.

1. Pas de trait d'union entre ces deux lettres, qui sont les initiales, non de deux prénoms, mais d'un prénom et d'un nom : Paul LACROIX. (Cf. t. IV. p. 287, note 2, *in fine*.)

- JANNET-PICARD, *Nouvelle Collection* — : IV, 29.
- Janséniste, reliure — : III, 519, 520, 555.
- Japon, papier du — : III, 57 et s., 72, 559; comment on coupe le papier du — : 58, et V, 406, 408, 409; simili-japon : III, 59; nombreux usages du papier chez les Japonais : 59 et s.
- Jasper (Rel.) : III, 272.
- JATTEFAUX : III, 180; V, 590.
- JAVAL (docteur Émile) : III, 47, 111, 116, 117, 125, 158, 157, 165, 167, 169, 170, 174, 218, 220, 221; IV, 249, 250, 251, 252; V, 125, 338 et s., 586.
- JAVOLENUS PRISCUS : I, 50.
- JEAN II, roi de Castille : II, 272.
- JEAN, comte d'Angoulême : I, 106.
- JEAN CHRYSOSTOME (saint) : I, 246, 287; II, 225; V, 450.
- JEAN DE LA CROIX (saint) : V, 550.
- JEAN DE BRUGES : I, 107.
- JEAN DE MÉDICIS : voir Léon X, pape.
- JEAN SANS PEUR : V, 275 et s.
- JEAN-ANDRÉ, évêque : I, 111.
- JEANNE D'ALBRET : V, 584.
- JEANNE D'ARC : V, 550.
- JEFFERSON (Thomas) : V, 506.
- JENNER : II, 215.
- JENSON (Nicolas) : III, 174; V, 267.
- Jensoniennes, lettres — : III, 174, 176.
- JÉRÔME (saint) : I, 82, 86, 90, 111; II, 96, 144, 500; III, 175; IV, 107; V, 305 et s., 548, 424, 450.
- Jésuites, devises des — : V, 190, 199.
- Jésus, grand jésus et petit jésus, papier — : III, 52.
- JOANNE, guides — : II, 274; IV, 17.
- JOANNE (Paul) : II, 90, 91; IV, 17, 260.
- JOB : I, 255, 285, 294; II, 94; V, 529.
- JOBARD : III, 19, 20.
- JOHANNEAU (Éloi) : II, 84.
- JOHANNOT : III, 55.
- JOHNSON (Benjamin) ou BEN JOHNSON, poète anglais; et JOHNSON (Samuel), littérateur et lexicologue anglais : II, 129, 150, 505.
- JOHNSON (Henry), inventeur : III, 192.
- JOHNSON, relieur : III, 288.
- JOINVILLE : III, 10; V, 549, 551.
- JOLIET (Charles) : V, 268.
- JOLIVET : III, 25.
- JOLY (le Père Joseph-Romain) : II, 95.
- JOLY (M. DE), traducteur : II, 95.
- JONQUIÈRE, amiral : III, 47.
- JORDAN (de Berlin), bibliophile : II, 555.
- JORDELL (D.) : IV, 7, 267, 568.
- Joseph, papier — : III, 66.
- JOSÈPHE (Flavius) : I, 88; IV, 71.

- JOSIAS (docteur Albert) : V, 65, 129, 150, 151, 152.
- JOUAUST (Damase) : IV, 27-28.
- JOUBERT (Joseph) : I, 182-184, 187, 246; II, 57, 84, 157, 166 et s., 182, 281; IV, 278; V, 515.
- JOUFFROY (Théodore) : II, 12-15.
- JOURDAN, maréchal: IV, 257.
- JOURDAN (Louis), publiciste : IV, 92.
- Journaux (les) : II, 195 et s.; — « les —, un dessert de l'esprit » : 195; concurrence faite au livre par le journal : 197 et s.; le bien et le mal qu'on a dit des — : 198 et s.; action des — sur la vente des livres : IV, 86 et s., 91 et s.; classement des — et périodiques : 288 et s.; vénalité des —, par Alphonse KARR et Maurice TALMEYR : V, 561 et s.; la publicité et la réclame dans les — : 418. Voir Périodiques.
- JOUY (M. DE), auteur de *l'Ermite de la Chaussée d'Antin*, de *De la morale appliquée à la politique*, etc. : IV, 85; V, 329.
- JUBA : I, 259.
- JUBERT : III, 291.
- JULES II, pape : III, 112.
- JULES DE MÉDICIS : voir CLÉMENT VII
- JULIEN L'APOSTAT : I, 45, 227, 292, 299; II, 225; V, 275.
- Jumelles*, reliures — (livres accouplés) : III, 505 et s.
- JUNIUS (François) : II, 95.
- JUPITER : I, 74.
- JUSTE LIPSE : voir LIPSE (Juste).
- Justification (Impr.) : III, 118, 120, 191.
- JUSTIN, historien : I, 274, 294.
- JUSTIN L'ANCIEN, empereur : I, 79.
- JUSTINIEN : I, 255, 294; II, 266; V, 168.
- JUVÉNAL : I, 34, 55, 57, 59, 40, 41, 59, 74, 255, 265, 274, 294; II, 67, 122.
- JUVÉNAL DES URSINS : V, 190.
- JUVENCUS : V, 450.
- KANT : I, 269, 288; II, 112; V, 527, 550.
- KARR (Alphonse) : V, 272, 561.
- KAUFFMANN (Ernst) : III, 295, 296, 500.
- KEBLE : II, 126.
- KEPLER : II, 6.
- KERVER (Thielman) : III, 143, 521.
- KHRŌDI : V, 297.
- KILIAN (Cornelle) : III, 200.
- KIPLING (Rudyard) : IV, 128.
- KIRCHER (le Père Athanase) : II, 94.

- KLETT (Harold) : IV, 157 ;  
V, 413, 414 et s., 120, 124,  
155.
- KLOCK (Casp.) : III, 126.
- KLOPSTOCK : II, 117.
- KOCK (Paul DE) : II, 184 ; la  
lecture des romans de —  
conseillée aux convales-  
cents, pour hâter leur  
guérison (CHAMPFLEURY) :  
V, 559.
- KOELHOFF (Jean) : V, 267.
- KOSCIUSZKO : V, 565.
- KOZAKIEWICZ (B.) : IV, 52,  
54.
- KRAUSZ (docteur Arthur) :  
II, 525, 524 ; V, 150, 151.
- KÜNCKEL D'HERCULAIS (J.) :  
V, 40.
- LA BÉDOLLIÈRE (Émile DE),  
publiciste : I, 278 ; IV,  
92.
- LABÉDOYÈRE (comte DE).  
bibliomane : II, 226, 552.
- LA BÉDOYÈRE (époux DE) :  
II, 56.
- LABERIUS : I, 280, 281, 294.
- LABESSADE (Léon-Félix DE) :  
I, 214.
- Labeur* (Impr.) : III, 52, 95,  
182.
- LABITTE (Charles) : II, 41.
- LA BOËTIE : II, 227.
- LABORDE (M. DE) : I, 64 ;  
III, 287.
- LABOULAYE (*Dictionnaire  
des arts et manufactures*,  
par Charles —) : III, 22,  
25, 58.
- LABOULAYE (Édouard),  
homme politique et pu-  
bliciste : I, 175, 209-210,  
217 ; II, 40, 150, 152, 153,  
255 ; III, 141 ; V, 520.
- LA BRIÈRE (Léon DE) : II  
505, 526.
- LA BRUYÈRE : I, 154-156, 242,  
255, 257, 274, 275, 285,  
292, 293, 294, 300, 307 ; II,  
98, 120, 199, 261 ; III, 262 ;  
IV, 25, 29, 45, 95 ; V, 117,  
287, 295, 309, 524, 549,  
551, 567, 424.
- LA CAILLE (Jean DE) : III,  
145.
- LACORDAIRE : I, 82, 190-192,  
121 ; II, 155, 205 ; IV, 2 ;  
V, 505, 554.
- LACROIX (Octave), littéra-  
teur, secrétaire de Sainte-  
Beuve : I, 204.
- LACROIX (Paul) [BIBLIO-  
PHILE JACOB et P. L.<sup>1</sup> JA-  
COB], polygraphe : 45, 109,  
177, 180 ; II, 89, 152, 154-  
155, 250, 268, 285 et s., 294,  
308 et s. ; III, 2, 55, 155,  
140, 144, 145, 274, 287, 289,  
502, 559 ; IV, 10, 46, 50,  
156, 145, 285, 287 ; V, 260,  
267, 284, 285, 571, 421.
- LACROIX DU MAINE, biblio-  
graphe : IV, 249, 509.
- LACTANCE : V, 555, 450.
- LACUÉE DE CESSAC : IV, 128.

1. Voir la note 1, p. 487.

- LACURNE DE SAINTE-PALAYE** : II, 280.  
**LAFARGUE (Fernand)** : IV, 288.  
**LAFAYE (Georges)** : III, 5, 7.  
**LAFAYETTE OU LA FAYETTE (Mme DE)**, femme de lettres : II, 189, 190; IV, 42.  
**LA FAYETTE, général** : V, 514.  
**LA FIZELIÈRE (Albert DE)** : III, 559, 560.  
**LAFON (Mary)** : II, 252, 258.  
**LAFONTAINE (Auguste)**, romancier allemand : II, 45.  
**LAFONTAINE OU LA FONTAINE (Jean DE)**, fabuliste : I, 148, 149, 240-241, 242, 244, 246, 247, 252, 264, 278, 284, 285, 292, 295, 294, 296, 297, 500, 502, 505, 505, 506, 507; II, 45, 64, 82, 107, 109, 122, 126, 180, 185, 211, 507; III, 121, 562; IV, 21, 22, 25, 29, 45, 65, 71, 105, 106, 208; V, 62, 66, 324, 550.  
**LAGIDES (les)** : I, 6.  
**LA GORCE (Pierre DE)** : IV, 9.  
**LAGOS** : I, 6.  
**LA GRUTHUYSE (Louis DE BRUGES, seigneur DE)** : I, 106, 107; III, 151.  
**LAMARPE OU LA HARPE** : I, 41, 269, 285, 286, 288, 290, 291, 292, 295, 297, 298, 501, 505, 506, 507; II, 121, 251, 507; III, 140, 510, 511; IV, 115.  
**LA HAYE, criminel** : IV, 89.  
**LAINÉZ** : II, 116.  
**LALANDE (Joseph-Jérôme LE FRANÇAIS DE)** : II, 84; III, 25, 27, 50, 51, 32, 45.  
**LALANNE (Ludovic)** : I, 1, 6, 24, 25, 27, 42, 45, 51, 55, 57, 80, 81, 82, 84, 87, 88, 90, 95, 100, 101, 105, 110, 111, 117; — ne fut rien et ne voulut rien être, que bibliothécaire; — disait que, pour arriver, il fallait se résoudre à passer sous des portes trop basses, et que cela le gênait de se courber : 180, et V, 420; II, 82, 256, 258, 263, 265, 266, 268, 269, 270, 275, 274, 517, 519, 550, 548; III, 55, 110, 115, 115, 155, 157, 174, 177, 187, 217, 274, 277, 292, 505, 565; IV, 4, 156; V, 14, 195.  
**LA MADELÈNE (Henri DE)** : II, 247.  
**LAMARTINE** : I, 244-245, 246; II, 21, 41 et s., 110, 111, 125, 165, 278, 303-304; III, 85, 511; IV, 8, 66, 67, 95, 121; ses poètes préférés : V, 329 et s.; 337, 547, 548, 555; sa façon de lire, — ne possédait pas de bibliothèque : 375 et s.  
**LAMBERT (Mme DE)** : I, 160; II, 182; IV, 108.  
**LAMENNAIS OU LA MENNAIS** : I, 187, 245; II, 85, 207; IV, 89, 548; V, 549.

- LAMOIGNON : V, 365.
- LA MONNOYE : II, 83; IV, 84; V, 546.
- LA MOTHE-LE VAYER : I, 255, 294; II, 104, 105, 114-115, 120, 134, 529; IV, 2; V, 511.
- LA MOTTE-HOUDARD OU LA-MOTTE-HOUDARD : I, 160, 250; II, 156, 157; V, 526.
- LAMY (le Père) : I, 259, 295.
- LANCELLOTI (abbé) : I, 248.
- LANCELOT (Claude) : I, 12, 259, 242, 243, 287, 295, 501, 505, 506, 507; IV, 548.
- Lancement des livres : IV, 94 et s., 105 et s.
- LANCY : voir BALARD DE LANCY.
- LANDRIOT, archevêque : II, 65, 138 et s.
- LANDSBERG OU LANDSPERG (Herrade DE) : II, 297.
- LANGLÈS : II, 527.
- LANGLOIS (Ch.-V.) : IV, 590.
- LA NOUE : IV, 113.
- LANSON (Gustave) : I, 126, 158; II, 164; III, 85; IV, 16, 65, 115, 122, 266.
- LA PALICE (Jacques DE CHABANNES, seigneur DE) : V, 506 et s.
- LAPORTE, bouquiniste : IV, 54.
- LAPRADE (Victor DE), son panégyrique de la pauvreté : V, 318, 547.
- LARCHER, helléniste : II, 327 et s.
- LARCHEY (Lorédan), littérateur : II, 151.
- LARIVE et FLEURY (*Dictionnaire... des mots et des choses*, par —) : I, 46; III, 284; IV, 220, 260.
- LA ROCHEFOUCAULD (duc DE), auteur des *Maximes* : I, 255, 257, 295; II, 120, 182; IV, 25, 129; V, 266.
- LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (duc DE), auteur d'un *Mémoire sur la mort de Louis XV* : III, 510.
- LAROUSSE (*Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* par Pierre —) : I, 2, 92, 95, 174, 177, 207, 248, 261, 275, 276; II, 15, 84, 95, 115, 209, 225, 240, 246, 267, 272, 297, 508; III, 22, 25, 25, 27, 52, 40, 45, 66, 129, 159, 189, 190, 202, 205, 204, 275, 316, 545; IV, 3, 15, 124, 145, 190, 220, 259, 260, 270, 272, 287, 299, 550; V, 25, 89, 157, 150, 164, 205, 260, 261, 266, 268, 269, 272, 295, 297, 299, 505, 511, 512, 526, 555, 551, 564, 565, 579, 580, 589, 590, 591, 421, 450, 451.
- Larousse mensuel illustré* (le) : V, 415.
- Larron* (Impr. et Rel.) : III, 560, 561.
- LARROUMET (Gustave) : I, 198.
- LA RUE (le Père) : IV, 114.

- LA SABLIERE (Mme DE) : II, 64.
- LASCARIS : III, 201.
- LAS NAVAS (comte DE) : IV, 370, 426.
- LATENA (N.-V. DE) : I, 157, 270.
- Latin, locutions latines usitées en bibliographie : V, 190 et s. ; adverbes numériques — : 205 et s. ; termes géographiques — les plus usités en bibliographie : V, 207 et s.
- Latines, lettres — (caractère d'impr.) : III, 174, 176.
- LATOCHE (Henri DE) : III, 205, 207.
- LATOUR (Antoine DE) : II, 47 ; III, 204.
- LAUDE (Jules) : II, 71 ; IV, 146.
- LAUNAY (vicomte Charles DE), pseudonyme de Mme Émile DE GIRARDIN : IV, 91.
- LAURENT I<sup>er</sup> DE MÉDICIS : IV, 157.
- Laurentienne, *Laurenziana* ou *Mediceo-Laurenziana*, Bibliothèque —, à Florence : I, 101 ; sa fondation et nombre de volumes qu'elle possède : II, 92-95 ; IV, 137, 143, 144, 173.
- LAURIN (Marc) : II, 331.
- LAUWERS : II, 241-242.
- LAVALLEE (Théophile) : IV, 14.
- Lavallière ou La Vallière (Rel.), couleur — : III, 316.
- LA VALLIÈRE (duc DE), bibliophile : III, 86, 288 ; V, 375.
- LA VALLIÈRE (Mlle DE), favorite de Louis XIV : III, 316.
- LA VAUGUYON (M. DE) : I, 125.
- LAVEDAN (Léon) : I, 91.
- Lavis, gravure au — : III, 248.
- LAVISSE : IV, 7.
- LAVOCAT : IV, 8.
- Le, la*, noms propres précédés de l'article — (Jean Le Maire, Jean de la Fontaine, ... le Tasse, le Corrège, ... Le Nôtre, Le Verrier, ... Louis le Gros, Philippe le Hardi, ... le Havre, le Mans, ...) comment les écrire et où les classer : IV, 257 et s.
- LÉAUTÉ : III, 37.
- LE BÉ (Guillaume) : III, 145.
- LEBEUF (abbé) : II, 285, 286.
- LE BON (docteur Gustave) : II, 266 ; III, 9.
- LE BOUX, évêque : IV, 114.
- LEBRETON : III, 51.
- LEBRUN (Charles-François), traducteur du Tasse : I, 274, 295 ; II, 42.
- LEBRUN-PINDARE, poète : II, 84.
- LECLERC (Émile), typographe : III, 40, 51, 67, 89, 97, 98, 99, 100, 121, 125, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 175, 180, 182, 185,

- 185, 186, 226, 256, 255; IV, 257, 259, 269, 288; V, 150, 156, 157, 171, 176, 195, 262, 269, 275, 274, 281, 287.
- LE CLERC (Victor), érudit : IV, 15.
- LECLERCO (Théodore), auteur dramatique : IV, 122, V, 568.
- LECOY DE LA MARCHE : I, 16, 45, 64; II, 144; III, 175, 177, 264, 274, 282, 505; V, 500.
- Lectrin* (lutrin) : IV, 190 et s.
- Lecture, « Je suis né pour lire » (DOUDAN), « Dis-moi qui tu lis, et je te dirai qui tu es » (ID.) : I, 195; « la —, cette paresse déguisée » (le Père GRATRY) : 195, et II, 156; premières — : II, 21 et s. et V, 554 et s.; diverses façons de lire : II, 52 et s.; — à haute voix : 52 et s.; — des romans : 57; — des recueils de pensées : 57 et s.; lire vite ou lentement : 58 et s.; l'art de parcourir : 58 et s.; yeux fatigués par la — : 58; savoir lire est une science : 67 et s.; lire en prenant des notes : 68 et s.; abus de la — : 97 et s.; relectures : 155 et s., et V, 555 et s.; « Je ne lis plus, je relis » (ROYER-COLLARD) : II, 140-141, et V, 557; l'hiver invite aux longues — : II, 181, et V, 559 et s.; — des romans : II, 186 et s., et V, 559, 360; rapidité de la —, combien peut-on lire de lignes ou de mots par minute : III, 219, et V, 558 et s.; ne lire que les chefs-d'œuvre : IV, 2; le goût de la —, bonheur qu'il procure (John RUSKIN) : 133-134; aimer à lire lentement : V, 112; — au lit, — en mangeant, les moments de la journée les plus convenables pour la — : 118 et s.; l'insomnie peut-elle être combattue par la — : 120 et s.; la meilleure lumière pour lire : 122 et s.; influence de la — sur la vue : 125 et s.; « la — doit être en quelque sorte faite dans le but de prendre des notes » (GUYOT-DAUBÈS) : 159; « le lecteur passionné a toujours un livre, un journal, dans sa poche » (ID.) : 142; « les jeunes gens mettent leur amour-propre à lire vite; l'amour-propre devrait être, au contraire, de lire avec lenteur » (ID.) : 144; amour de la — : 511 et s., 514 et s.; « prendre l'habitude de lire tous les jours un classique » (Gustave FLAUBERT) : 521;

- un curieux profit de la — : 324; — à haute voix : obligation pour les prêtres de réciter chaque jour leur bréviaire en articuland des lèvres toutes les syllabes du texte : 356; l'art de parcourir : 357 et s.; à quel âge lit-on le plus : 359; conseils sur la — : 352 et s.; toute — doit être faite la plume à la main : 352-355; auteurs les plus lus en France, les poètes y sont peu goûtés (enquête faite par les instituteurs) : 355 et s.; profits qu'on tire de la — : 354 et s.; « la — peut n'être qu'une forme dangereuse de l'oisiveté » (le Père GRATRY) : 355; — des romans de Paul de Kock conseillée aux convalescents pour hâter leur guérison (CHAMPFLEURY) : 359. Voir Livre et *passim*.
- Lectures publiques à Rome : I, 28 et s.
- LEDRAIN (E.) : I, 198.
- LEFEBVRE (le maréchal) : I, 125.
- LEFEBVRE (la maréchale) : I, 125; II, 301, 305; V, 307.
- LEFEBVRE, notaire : II, 255-254.
- LEFEBVRE, correspondant de Voltaire : V, 371.
- LEFEBVRE DE VILLEBRUNE, professeur, bibliothécaire : III, 511.
- LEFÈVRE, traducteur : II, 94.
- LEFÈVRE<sup>1</sup> (Théotiste), typographe : III, 95, 100, 165, 180; V, 150, 270, 272, 366, 389, 390, 391.
- LEFÈVRE-DEUMIER, littérateur : IV, 122.
- LE GALLOIS : II, 94, 115, 120; V, 295, 297, 450.
- LE GASCON : III, 288, 289, 290, 292, 318, 325.
- LE GENDRE (abbé) : V, 308.
- Léger*, papier — : III, 65.
- LEGOUVÉ (Ernest) : II, 52; III, 116, 127, 128, 139, 140; IV, 118, 121; V, 329, 330, 337, 355, 375, 379.
- LE GRAND : II, 116.
- LEHAUTCOURT : IV, 9.
- LEIBNIZ : I, 248-249, 265, 284, 287-288, 291, 295, 300, 304, 306, 307; II, 135; la véritable orthographe de ce nom est LEIBNIZ, et non LEIBNITZ : I, 248, et V, 325; 350.
- LEIDRARD : I, 84.
- LE MAISTRE DE SACY : II, 265; IV, 310.
- LEMAÎTRE (Jules) : II, 410 et s., 114, 164; IV, 16; *les*

1. Théotiste Lefevre écrivait ainsi son nom, sans accent grave sur le second e de Lefevre.

- Vieux Livres*, par — : III, 337, et IV, 40-45.
- LEMALE : III, 517, 542, 551.
- LEMANSKY (docteur) : V, 120, 121.
- LEMARE : V, 266.
- LEMER (Julien) : I, 251.
- LEMERCIER (Alfred) : III, 71.
- LEMERRE (Alphonse) : III, 56, 57, 560 ; IV, 68.
- LEMICE-TÉRIEUX : voir MASSON (Paul).
- LEMOINNE (John) : II, 247.
- LEMONNIER (abbé) : I, 274, 295.
- LE MONNIER ou MONNIER, relieur : III, 290.
- LE NOIR (Michel et Philippe) : III, 145, 155.
- LENORMAND (Séb.) : III, 268, 275, 281, 545, 544, 550.
- LENÔTRE ou LE NÔTRE, dessinateur de jardins : IV, 200.
- LENÔTRE (G.), historien : IV, 8.
- LENTULUS : I, 59.
- LÉON I<sup>er</sup> (saint) ou LÉON LE GRAND, pape : V, 450.
- LÉON X [Jean de MÉDICIS], pape : III, 112, 202 ; IV, 157.
- LÉON III, L'ISAURIEN ou L'ICONOCLASTE, empereur d'Orient : II, 268.
- LEOPARDI : IV, 111 ; V, 155.
- LEORIER ou LÉORIER DELILLE ou DE L'ISLE : voir DELILLE (Leorier).
- LE PETIT (Jules) : II, 170, 555 ; III, 292, 555, 554, 556 ; IV, 77, 78.
- LÉPINEY (Mme) : V, 515.
- Lépisme, insecte bibliophage : V, 25 et s.
- LE PLAY : V, 550.
- LEPRINCE : V, 566-567.
- LEQUIEN DE LA NEUFVILLE : I, 112.
- LEROUX (Pierre) : III, 192 ; V, 388.
- LEROY (Aimé), de Valenciennes : III, 500, 501.
- LEROY (Edmond), greffier : III, 501.
- LESAGE ou LE SAGE, auteur de *Gil Blas* : I, 262, 268, 295 ; II, 60, 125, 188, 192, 507 ; III, 295 ; IV, 129, 502, 505.
- LESCARBOT (Marc) : IV, 501, 502.
- LESCURE (M. DE) : I, 126.
- LESNÉ : III, 265, 264, 290, 540, 545, 544, 549, 551, 557, 558 ; V, 165, 166, 170, 182.
- LE SOUDIER (H.) : IV, 54, 55, 506, 568, 590, 592, 594 ; V, 340 et s.
- LESPINASSE (chevalier DE) : V, 288.
- LESPINASSE (Mlle DE) : IV, 108.
- LESSING : I, 172.
- LESTRANGE (Nicolas) : V, 421.
- LE SUEUR (Eustache) : II, 265.
- LE TASSE : voir TASSE (LE).

LETELLIER OU LE TELLIER, archevêque de Reims : I, 142.

LETELLIER OU LE TELLIER (Michel), chancelier de France : IV, 117.

LETRONNE : II, 84, 208.

Lettré, « le —, le plus heureux des hommes » (EMERSON) : IV, 154. Voir *passim*.

Lettres ou caractères (Impr.), — *verties* : III, 96; — courtes : 159 et s.; — longues, hautes et basses : 159 et s.; — crénées : 162; — doubles, — triples : 163, 182; anciens noms des diverses sortes de — : 166; — vénitiennes, italiques, aldiennes ou de chancellerie : 171 et s.; — de fantaisie : allongées ou capillaires, alsaciennes ou écrasées, antiques, classiques, égyptiennes, italiennes, latines, normandes, jensoniennes, blanches, maigres, bouclées, grises, etc., {coulée, cursive, — de civilité, — tourneures ou tournures : 174 et s.; — onciales : 175; — filigranées : 175; — dragontines ou saxonnes : 175; — de forme : 177; — de somme : 177; — bas de casse : 177; — supérieures : 180, et V,

395, 598, 404; police des — : III, 180 et s.; lisibilité des caractères d'imprimerie : 221 et s.; capitales, petites capitales, grandes capitales : V, 595, 404, 405; caractères gras : 594; — hautes : 597 et s., 404; — basses : 598, 404.

Lettres ou littérature, apologie des — : I, 5, 220 et s., et *passim*; amour des — : 165 et s.; V, 509, et s., 523 et s.; Sainte-Beuve écrivant Lettres (Belles-Lettres) avec une majuscule : I, 199; « les — ne mènent aujourd'hui à rien » (Bernardin de SAINT-PIERRE) : 218; « la littérature mène à tout, à la condition qu'on en sorte » (VILLEMAIN) : 221; religion des — : II, 1 et s., 215; « le lettré, le plus heureux des hommes » (EMERSON) : IV, 154. Voir Auteurs, Écrivains, Gens de lettres, Lecture, et *passim*.

LEU (Thomas de) : III, 281.

LEVALLOIS (Jules) : I, 129, 204-208, 245; II, 57, 136, 140, 141, 165, 177 et s., 196, 507; III, 117, 205; IV, 11, 12, 14, 15, 16, 68, 118, 124, 125, 155; V, 45, 46, 61, 313 et s., 359, 560, 426.

- LÉVÊQUE (Charles), philosophe : V, 351, 352.
- LÉVESQUE (Pierre-Charles), traducteur : I, 234.
- LÉVY (E.), de Philadelphie : III, 256.
- LÉVY (Max), de Philadelphie : III, 256.
- Leyde, Bibliothèque de l'Université de — : IV, 159, 140-141, 144, 145.
- Lézarde* ou *rue* (Typ.) : V, 397, 405.
- LIERNAUT (F.) : V, 269.
- L'HÔPITAL : IV, 115, 117.
- LIBANIUS : II, 225.
- Libelli* : I, 62.
- Liber* (livre) : III, 5.
- LIBRAIRE (UN) : VOIR CHAILLOT (P.).
- Libraires : IV, 46-63 ; V, 557. Voir Bouquinistes, Éditeurs, et *passim*.
- Librairie, — chez les Romains : I, 25 et s., 27 et s.; la — n'a jamais été aussi « vilaine » qu'aujourd'hui (Jules RICHARD) : III, 195 ; — d'occasion : 35 et s.
- Libri lintei* : I, 59.
- Libri quadrati* : I, 61.
- LIBRI, mathématicien, vendeur de livres : II, 115.
- LICQUET (Théodore) : I, vi ; II, 218.
- LIÉNARD (Félix) : V, 216.
- Ligne de pied (Impr.) : III, 96, 165 ; — de queue, — de tête : 96.
- LIGNE (prince DE) : I, 268, 274, 287, 288, 291, 295, 294, 297, 298, 299, 500, 501, 502, 504, 507, 508 ; II, 58, 195 ; IV, 99.
- LIGURINUS : I, 29, 52, 55.
- Lingot* ou *garniture* (Impr.) : III, 96, 160, 165.
- LINGUET (Simon-Nicolas-Henri) : I, 269, 295 ; II, 260.
- LINNÉ : V, 46, 322 et s., 421, 426.
- Linotype : III, 192 et s.
- LIPSE (Juste) : I, 6, 42, 250, 232, 257, 284, 292, 505 ; III, 110, 111.
- LISEUX (Isidore) : III, 297.
- Lisibilité des caractères d'imprimerie : III, 221 et s.
- Lithographie : III, 249 et s.
- Littérature : voir Lettres ou littérature, Lecture, Livre, et *passim*.
- LITTRÉ (*Dictionnaire de la langue française... par —*) : I, 10, 19, 46, 69, 158, 215 ; II, 5, 52, 115, 148 ; III, 26, 51, 52, 40, 82, 118, 155, 156, 157, 159, 141, 158, 162, 175, 177, 222, 270, 275, 275, 278, 279, 516, 551, 569 ; IV, 5-6, 26, 118, 190, 220, 255, 287, 299, 525 ; V, 61, 89, 149, 150, 164, 165, 166, 169, 181, 185, 191, 195, 195, 196, 205, 204, 269, 274, 290, 292, 590, 598, 426.
- LIVIE : I, 47.
- LIVINGSTONE : V, 46.

Livre, les — avant le déluge : I, 1, et V, 294 et s.; — chez les Égyptiens : I, 1 et s., 46, et V, 295 et s.; le plus ancien — du monde : 297; — chez les Grecs et les Romains: I, 44 et s.; prix des — dans l'antiquité et au moyen âge: 88 et s.; litanie des —: 94-95; — comparés aux aliments: 136-138; les — sont des amis: 217, II, 150, 154, 157 et s., et *passim*; annotations manuscrites sur les —: II, 79 et s., III, 201, et V, 155 et s.; signatures apposées sur les —: II, 82 et s., 551, et V, 559 et s.; dénombrement des — publiés depuis l'invention de l'imprimerie: II, 86 et s.; nombre de — publiés chaque année dans les principaux pays: 90 et s., et V, 340 et s.; faut-il posséder beaucoup de — ou peu? II, 97 et s.; choix des —, ce qu'il faut lire: 106 et s., IV, 2 et s., 20 et s., et V, 346 et s.; — de référence: II, 155 et s., 512, IV, 5, et V, 414; — de luxe et *bouquins*: II, 144 et s.; conditions typographiques d'un beau —: 148-149; poèmes à la glorification du —: 157-160, et V, 558-559; — an-

ciens et — nouveaux: II, 161 et s.; le Calendrier des —: 177 et s., et V, 559 et s.; « ceci (le livre) tuera cela (l'Église) »: II, 196, 197; « le —, la passion des honnêtes gens »: (Gilles MÉNAGE): 198 et 556; bibliomanes et bibliolâtres: 216 et s.; vente de —: 224 et s.; 271; — peints sur bois (bibliothèques fictives ou factices): 260 et s., et V, 567 et s.; biblioclastes et bibliophobes: II, 263 et s.; mutilation des —: 276 et s.; les femmes et les —: 290 et s.; prêt des —: 312 et s., V, 12, 145 et s., 379 et s.; « les — ne sont pas faits pour être prêtés... » (Henry MARET): 154; — enchaînés (*catenati*): II, 519, et IV, 159 et s.; étymologie du mot livre: III, 5; — microscopiques: 64; « les — ne sont point des produits appelés à disparaître peu après leur apparition »: 77; classement des — par formats: 107 et s.; influence des — de petit format: 115; les — de grand format (in-folio ou in-4), plus commodes à consulter qu'à lire: 116-117, et IV, 22-25, « le —, mûr en naissant »:

III, 126 et s.; vulgarisation du — : 150 et s.; incunables : 133 et s.; éviter les — imprimés en caractères trop fins : « Ménagez vos yeux » : 157 et s.; — xylographiques : 185; le — moderne, sa mauvaise confection matérielle : 195 et s.; *il n'existe aucun — sans faute* : 208; façon de lire, rapidité de la lecture : 219; inconvénients des — reliés : « les — sont des amis qu'il faut pouvoir traiter familièrement » : 260; — accouplés (reliures jumelles) : 505 et s.; *les Vieux Livres*, par Jules LEMAÎTRE : 557, et IV, 40-45; — *en blanc* (non reliés) : III, 562; achat des — : IV, 1 et s., et V, 415 et s.; — de classes ou d'écolier : II, 160, et IV, 19; — à bon marché : 26; — anglais comparés aux — français : 52-54; — d'occasion : 55 et s., 46 et s.; moyen de se renseigner rapidement sur le contenu et le mérite d'un — : 52-55; moyen de s'assurer instantanément qu'il ne manque pas de pages à un — relié : 55; multiplicité des — (œuvres complètes et œuvres choisies) :

63 et s.; — expurgés et altérés : 68 et s.; le —, étrange marchandise : 68 et s.; — *ad usum Delphini* : 71 et s.; comment et quand doit-on acheter des — : 75 et s.; — nouveaux : 77 et s.; amours des —, jouissances qu'il procure : 81; pourquoi achète-t-on un — ? 82 et s.; titres des —, leur importance : 85 et s.; sort des — : 86-87; les journaux, la réclame et la vente des — : 87 et s.; « Silence au pauvre » : 89; le théâtre et les — : 90 et s.; lancement et succès des — : 96 et s.; 105 et s.; « de combien d'infamies se compose un succès? » (BALZAC) : 96; *Habent sua fata libelli* (TERENTIANUS MAURUS) : 105; « un — est une bouteille jetée à la mer... attrape qui peut » (ALFRED DE VIGNY) : 110; rangement des — : 135 et s., 168-169, 198 et s.; l'humidité, la grande ennemie des — : 155, et V, 72 et s.; les — ont besoin d'air : IV, 157 et s., et V, 2, 21; rangement des — par formats : IV, 205 et s., classement vertical : 215; mettre les plus beaux — devant : 217; — ayant

des titres trompeurs : 548; usage et entretien des — : V, 1 et s.; leur nettoyage, époussetage, essuyage, etc. : 2 et s.; insectes bibliophages : 9 et s., 22 et s.; les ennemis des — (poussière, humidité, gaz d'éclairage, insectes, souris, rats, équarrisseurs de volumes, collectionneurs, emprunteurs, relieurs, femmes, etc.) : 10 et s.; précaution à prendre pour le prêt des — : 12; désinfection des — : 58 et s., 129 et s.; transmission des maladies contagieuses par les — : 65 et s., 126 et s.; réparation des — : 66 et s.; enlèvement des taches sur les — : 66 et s.; l'humidité, la grande ennemie des —, *piqûres* et *mouillures* des — : 72 et s.; *moisissures* des — : 74 et s.; interfoliage des — : 89 et s.; maniement des — : 94 et s.; comment retirer un — d'un rayon de bibliothèque : 94 et s.; — trop serrés sur leurs rayons : 94; comment tenir un — : 95 et s.; respect dû aux — : 96 et s.; comment couper les feuillets d'un — : 102 et s.; — coupés d'avance : 109 et s.; — des bibliothèques

publiques, leur triste sort : 115 et s.; recommandations d'Harold Klett au sujet des — : 115 et s.; dangers d'humecter son doigt pour tourner les feuillets d'un — : 125 et s.; les — et la tuberculose : 126 et s.; influence salutaire des rayons solaires sur les — : 129 et s.; le formol, désinfectant des — : 131 et s.; un — ne peut être considéré comme lu que si on l'a annoté soi-même, que si l'on a fait le relevé de tout ce qui vous a le plus frappé en le lisant : 159; « la valeur que présente pour nous un — que nous avons lu est en raison du nombre de notes qu'il nous a fournies » (GUYOT-DAUBÈS) : 144; louange des — : 147; amour des — : 295 et s.; 505 et s.; influence des — : 521; « Je crains l'homme d'un seul — » : V, 556; *les Commandements du* — : 558 et s.; dégâts causés aux — par les collectionneurs : 569 et s.; haine de J.-J. Rousseau et de Pestalozzi pour les — : 574; destruction des — et incendie des bibliothèques : 576 et s.; prix fort et prix net,

- des — : 415 et s.; surproduction des — : 417; — anciennement rangés sur les rayons de bibliothèque la *gouttière* ou tranche latérale en avant : IV, 144, et V, 426 et s.; cataloguement des — : 428 et s. Voir Bibliothèque, Imprimerie, Lecture, Lettres ou littérature, et *passim*.
- LOCK (Frédéric) : III, 144; IV, 196.
- LOCKE : I, 174, 256, 295; II, 3, 59, 501.
- Locutions latines usitées en bibliographie : V, 190 et s.
- Logotype (Impr.) : III, 192.
- LOMEIER (J.) : V, 297, 324.
- LOMÉNIE (Louis DE) : II, 350.
- LONGPIERRE : III, 519, 532.
- LONGIN : II, 302; — appelé par Plotin « une bibliothèque vivante » : V, 575.
- LONGNON (Auguste) : V, 421.
- LONGUERUE (Louis DE) : I, 250, 284.
- LONGUS : I, 119, 278, 295; V, 192.
- LOP (docteur) : V, 65.
- LOPE DE BARRIENTOS : II, 272.
- LORENZ (Otto) : I, 215; II, 297, 354; III, 211; IV, 7, 267, 368; V, 367.
- LORILLEUX (Pierre) : III, 185, 185.
- LORRAIN (Claude) : IV, 120.
- LORTIC : III, 292.
- Lorum, lora* : I, 55.
- LOSTALOT (Alfred DE) : III, 190, 226, 251, 248, 249, 250, 255.
- LOTI (Pierre) : II, 112; « Je ne lis jamais » : 305, 306; V, 554.
- LOUANDRE (Charles) : IV, 26; V, 264, 415.
- LOUIS IX (saint LOUIS) : I, 64, 89-91, 105, 228, 285; II, 56; III, 7, 10; V, 118.
- LOUIS XI : I, 105, 112, 229; II, 519; IV, 96; V, 572, 579.
- LOUIS XII : I, 106-107, 109, 228, 287; II, 211; III, 5, 125, 318, 529; V, 208.
- LOUIS XIII : II, 211; III, 289, 309; IV, 155; V, 265.
- LOUIS XIV : I, III, 142, 144, 158, 277, 279; II, 194; III, 167; IV, 56, 115, 115, 116; V, 257, 274; ignorance de — : 307 et s.; 550, 569, 421.
- LOUIS XV : I, 161; III, 510; IV, 89; V, 265, 369, 380, 418.
- LOUIS XVI : I, 256, 267, 291.
- LOUIS XVIII : I, 275, 295.
- LOUIS-PHILIPPE : IV, 9.
- LOUIS, dauphin, père de Louis XVI : I, 256, 288, 295, 295.
- LOUIS DE BRUGES, seigneur DE LA GRUTHUYSE : I, 106-107; III, 151.
- LOUIS D'ORLÉANS (duc) : I, 88, 105.

- LOUISY (P.) : II, 297 ; IV, 156 ; V, 500.
- LOUP, professeur : I, 78.
- LOUP DE FERRIÈRES : I, 5, 86.
- LOUVOIS : V, 569.
- Louvre, la « Tour de la Librairie » : I, 105, 106.
- LUBBOCK (John) : I, 149, 175 ; II, 99, 126, 192.
- LUC (saint) : V, 101.
- LUCAIN : I, 251, 254, 259, 265, 295 ; II, 221 ; V, 430.
- LUCAS DE PENNE : I, 94.
- LUCENSIS : I, 25.
- LUCIEN DE SAMOSATE : I, 22, 225, 255, 257, 296 ; II, 96, 190, 307 ; III, 262 ; IV, 104.
- LUCRÈCE, poète : I, 221, 251, 256, 265, 296 ; II, 5, 65, 82, 180 ; V, 531, 549.
- LUCULLUS : I, 9, 14, 226, 508 ; II, 529, 554.
- LUPERCUS : II, 540.
- LUTHER : I, 194 ; II, 327 ; V, 550.
- Lutrins : IV, 188 et s.
- LYRIS (Joël DE) : V, 547, 350 et s.
- LYSIAS : IV, 102.
- MABILLON : II, 256, 270.
- MABLY : I, 264, 285, 288, 289, 291, 294, 296, 297, 299, 300, 302, 306, 308 ; II, 120, 124.
- MABUN (Jean) : IV, 219, 310.
- MAC-LAURIN : IV, 264, 548.
- MACHIAVEL : I, 117-118, 148, 250, 240, 241, 296 ; II, 72, 114 ; V, 536, 549.
- Machines typographiques : voir Imprimerie.
- MACQUER : V, 7.
- MACROBE : I, 59, 281.
- MADELEINE (sainte) : III, 505.
- MADER (J.-J.) : I, 1 ; V, 294.
- Magasin pittoresque (le)* : IV, 18, et *passim*.
- MAGLIABECCHI : II, 59, 61, 92, 233 et s., 241 ; V, 565.
- Magliabecchiana*, Bibliothèque —, à Florence, sa fondation, nombre de volumes qu'elle possède : II, 92, 259.
- MAIGNE : III, 268, 275, 281, 345, 544, 550.
- Maigrettes, caractères d'impr. : III, 176.
- MAILLARD (Firmin) : I, 180 ; II, 226, 229, 250, 245, 244, 246, 247, 293, 350, 351, 552 ; V, 311.
- Main (Pap.) : III, 49.
- MAINTENON (Mme DE) : V, 552.
- MAÏOLI (Thomas) : II, 350 ; III, 287.
- MAIRE (Albert) : I, 60 ; III, 6, 7, 12, 51, 58, 82, 108, 180, 182, 217, 282, 285, 317, 359, 548, 558 ; IV, 145, 160, 165, 164, 204, 211, 222, 228, 250, 249, 258, 265, 265, 266, 268, 269, 280, 288, 289, 291, 304, 306, 309, 511, 512, 515, 514, 519, 555, 555, 558 ; V, 2, 5, 11, 29, 52,

- 62, 64, 75, 126, 150, 152, 154, 155, 176, 582, 589, 427.
- MAISIE : IV, 127-128.
- MAISTRE (Joseph DE) : I, 182, 197; II, 70, 73 et s.; V, 194, 509, 334, 549, 561.
- MAISTRE (Xavier DE) : II, 55.
- MAITTAIRE : II, 86.
- MALATESTA (Dominique) : IV, 157.
- Malatestienne, Bibliothèque —, à Cesena : IV, 157, 142.
- MALEBRANCHE : I, 247, 249, 250, 254, 255, 264, 289, 296; II, 500, 549; V, 596, 550.
- MALESHERBES : II, 199.
- MALET (Gilles) : I, 105.
- MALHERBE : I, 129, 255, 240, 244, 247, 295, 294, 296, 298, 504, 505; II, 122, 542; III, 540; IV, 25.
- MALINGRE : II, 519.
- MALITOURNE : IV, 8.
- MALLARMÉ (Stéphane) : III, 212.
- MALVEZZI : I, 257.
- MAME : IV, 75.
- Manchette* ou *addition* (Typ.) : V, 598, 405.
- Manière noire, gravure en — : III, 246 et s.
- MANIN (Daniel) : IV, 118.
- MANQUEST : III, 51.
- MANSION (Colard) : voir COLARD MANSION.
- MANUCE (Alde), imprimeur : voir ALDE MANUCE et ALDE (les).
- MANUCE (Paul), imprimeur : II, 82.
- Manuscrit, écriture des anciens — : III, 175; *manuscrit, manuscrits*, abréviations de ces mots (ms., mss) : V, 176.
- MANZONI : V, 545.
- Marais, papier de cuve du — : III, 55.
- MARAT : III, 511.
- MARBOT : V, 550.
- MARC-ANTOINE : I, 9.
- MARC-AURÈLE : II, 95, 112, 181, 205; IV, 2.
- MARCEL (saint) : V, 451.
- MARCELLUS : I, 42.
- MARCHAND (Prosper), bibliographe : IV, 511, 512.
- MARCHAND (Mme), parente de P.-L. Courier : V, 2.
- MARCHANT (Guy ou Guyot), imprimeur : III, 145, 144, 155.
- Marche* (Typ.), il n'y a pas de — infailible : V, 400.
- Marciana* (Saint-Marc), Bibliothèque —, à Venise, sa fondation : I, 101, 112, et II, 95; nombre de volumes qu'elle possède : II, 95; IV, 185.
- MARCULPHE : II, 168.
- MARET (Henry) : II, 177 et s.; IV, 111; V, 134.
- Marges des livres, rognage des — : III, 117, 555 et s.; les grandes — donnent

- de la valeur aux livres : 557; fausses — : 559.
- MARGUERITE (sainte) : III, 505.
- MARGUERITE DE FLANDRE, sa bibliothèque : V, 372.
- MARGUERITE DE VALOIS, femme de Henri IV : I, 126.
- MARIE-ANTOINETTE : I, 267, 288; III, 291.
- MARIE-CAROLINE, reine de Naples : II, 262.
- MARIE DE MÉDICIS, reine de France : I, 126, 252.
- MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE : V, 569.
- MARILLIER : IV, 56.
- MARINONI : III, 57.
- MARIVAUX : II, 112; IV, 31.
- MARMIER (Xavier) : I, 100; II, 175.
- MARMONTEL : I, 265, 296; V, 271.
- Maroquin (Rel.) : III, 278.
- MAROT (Clément) : I, 240, 252, 296; III, 5, 15.
- Marque d'eau (Pap.) : III, 28, 53, 88.
- Marques typographiques : III, 140 et s.
- MARQUET : V, 372.
- MARS (Mlle) : II, 228; V, 568.
- MARSIGLI : II, 116.
- MARSILE (Théodore) : II, 95.
- MARSY (abbé DE) : IV, 72.
- MARTEL (Geoffroi, comte d'Anjou) : III, 277.
- MARTEL (Jules), professeur IV, 587.
- MARTEL (Tancredè), littérateur : I, 276.
- MARTHA : V, 422.
- MARTIAL : I, 22, 25, 26, 29, 32, 33, 54, 55, 56, 58, 40, 41, 50, 51, 57, 61, 68, 69, 70, 74, 121, 152, 159, 229, 255, 258, 296; II, 122, 559, 540.
- MARTIN (Gabriel), libraire et bibliographe : IV, 219, 511, 512.
- MARTIN (Henri ou Henry), archiviste paléographe, administrateur de la Bibliothèque de l'Arsenal : IV, 196, 267; V, 574.
- MARTIN (Henri), historien : II, 78; III, 79, 201, 565; IV, 7, 10, 267.
- MARTIN (Henri), professeur : IV, 267.
- MARTIN (Louis-Aimé), littérateur : II, 118; III, 87; IV, 288, 550.
- MARTIN (P.-J.), littérateur : II, 19, 347; V, 555.
- MARTINELLI (Giovannelli) : V, 544.
- MARTINI : III, 345.
- MARTINIUS : II, 115.
- MARTONNE (Alfred DE) : II, 22; IV, 57, 550.
- MARUCELLI (abbé François) : II, 76, 95, 331.
- Marucelliana*, Bibliothèque —, à Florence : II, 95.
- MARY (Jules) : IV, 167.

- MASCARON : I, 265, 280, 297 ; IV, 114.
- MASPERO (G.) : IV, 7 ; V, 295, 297.
- MASSERON (Isid.) : V, 555.
- MASSILLON : I, 245, 258-259, 265-266, 269, 297 ; II, 56, 120, 121 ; IV, 114 ; V, 207, 526.
- MASSOL : IV, 550.
- MASSON (Frédéric), historien : II, 248.
- MASSON (G.), éditeur : IV, 251.
- MASSON (Paul), dit LEMICE-TÉRIEUX : IV, 207.
- MATHILDE (princesse) : II, 178.
- MATTER : I, 196.
- MATTHIEU (Pierre) : II, 505.
- MAUPASSANT (Guy DE) : II, 112, 210, 304, 506 ; IV, 129 ; V, 520, 426.
- MAURUS (Terentianus), le mot de —, toujours vrai : *Habent sua fata libelli* : IV, 105 et 127.
- MAURY (abbé, puis cardinal) : II, 56, 211 ; IV, 117.
- MAXIMILIEN, duc de Bavière : II, 274.
- MAYNARD : I, 229 ; II, 179.
- MAYNE-REID : V, 552.
- MAYNIAL (Édouard) : II, 504.
- MAZADE (Charles DE) : IV, 9.
- MAZARIN : I, 152, 134-136, 158, 144 ; III, 287 ; IV, 96.
- Mazarine, Bibliothèque —, à Paris, sa fondation : I, 155, 156, 144 ; nombre de volumes qu'elle possède : II, 91.
- MAZEL (Henri) : IV, 4, 207 ; V, 347 et s.
- MÈCÈNE : I, 56, 58, 59.
- MÉDICIS (Catherine DE) : voir CATHERINE DE MÉDICIS.
- MÉDICIS (Cosme DE) : II, 95, 254 ; IV, 157.
- MÉDICIS (Jean DE) : voir LÉON X, pape.
- MÉDICIS (Jules DE), cardinal, puis pape (xvi<sup>e</sup> siècle) : voir CLÉMENT VII.
- MÉDICIS (cardinal DE) (xvii<sup>e</sup> siècle) : II, 235.
- MÉDICIS (Laurent I<sup>er</sup> DE) : IV, 157.
- MÉDICIS (Marie DE) : voir MARIE DE MÉDICIS.
- Médiocrité, succès de la — : IV, 106, 110 ; V, 425 et s.
- MEERMAN (baron Gérard) : II, 552.
- MEERMAN (comte Jean) : II, 550, 552.
- Meermannno-Westreenianum*, Bibliothèque —, à la Haye : II, 550-552.
- MEIBOMIUS (Henry) : III, 150.
- MEILHAC : II, 112.
- MEISSONIER : I, 202.
- MEISTER (Léonard) : II, 127.
- Méjanès, Bibliothèque —, à Aix-en-Provence : IV, 501 ; sa fondation et le nombre de volumes

- qu'elle possède : V, 343.
- MÉJANES (marquis DE) : V, 545.
- MÉLANCHTHON [SCHWARZ-ERD OU SCHWARTZERDE] : I, 251, 299, 500, 501; II, 506; IV, 274, 275; « les quatre P de — » : V, 525-524.
- MELLIN DE SAINT-GELAIS : I, 240, 297, 305.
- MELLY (Alfred), son *Décadologie du parfait bibliophile* : V, 558-559.
- Membrures* (Rel.) : III, 272.
- Mémoire, moyens de conserver le fruit de ses lectures : V, 136 et s.; considérations sur la — par Walter SCOTT : 335.
- Mémoires historiques, considérations sur les — : IV, 7-9.
- MÉNAGE (Gilles) : I, 239, 500; II, 64, 198, 536; III, 207.
- MÉNANDRE : IV, 98, 105.
- MÉNARD (Louis) : I, 8; V, 296 et s., 565.
- MENIER (Gaston) : III, 77.
- MENOU : IV, 97.
- MÉRAY (Antony) : II, 147; V, 74, 77, 82, 85, 87.
- MÉRAY-ROZAR : III, 195 et s.
- MERCI OU MERCY, général bavarois : IV, 256.
- MERCIER (Émile), relieur : III, 292.
- MERCIER (Sébastien), littérateur : I, 218; II, 508; III, 259 et s., 265; V, 285, 509, 519, 376 et s., 425 et s.
- MERCIER DE SAINT-LÉGER (abbé) : II, 84, 511.
- MERGENTHALER (Ottomar) : III, 192.
- MÉRIMÉE : III, 118; V, 549.
- MERLET (Gustave) : I, 266; II, 215; IV, 16, 68, 105, 115; V, 294.
- MERLIN : II, 228.
- MÉRY : IV, 126.
- MESMES (président DE) : I, 156.
- MESNARD (Paul) : I, 240, 241.
- MÉTASTASE : I, 257, 264, 297.
- METTERNICH (prince DE) : IV, 81.
- MEUNG (Jean DE) : IV, 112.
- MEUNIER DE QUERLON : II, 542.
- MEURSIUS (Jean) : IV, 70.
- MÉXOPHITE : I, 14.
- MÉZIÈRES (Alfred) : I, 11, 99, 101, 214; V, 548.
- MICHAUD (*Biographie universelle ancienne et moderne*, publiée sous la direction de M. —) : I, 92, 95, 119, 159, 158, 174, 176, 248; II, 61, 76, 225, 226, 255, 256, 259, 240, 241, 254, 272, 297, 552; III, 25, 79, 145, 187, 188, 189, 201, 205, 204; IV, 4, 15, 70, 157; V, 501, 551, 564, 565.
- MICHAUD (*Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Mi-

- CHAUD et **POUJOLAT**) :  
IV, 7.
- MICHAULT** (Pierre), poète :  
V, 266.
- MICHAUT** (Gustave), auteur  
d'études sur Sainte-  
Beuve : V, 526.
- MICHEL** (Marius) : III, 292.
- MICHEL-ANGE** : IV, 157.
- MICHELET** (Jules) : I, 109,  
155, 209, 215, 217; II, 57,  
65, 78, 111, 115, 124, 196;  
III, 127, 201, 202; IV, 7,  
8, 10-14, 120, 124, 129;  
V, 43, 61, 159, 190, 197,  
199, 203, 265, 285, 506,  
512; son éloge de la pau-  
vreté : 318; ses lectures  
favorites : 319 et s.; 525,  
549, 554, 556; sa prédilec-  
tion pour Virgile : 319 et  
s., 557; 560, 565, 566, 574.
- MICHELET** (Mme) : IV, 41.
- MIEREVELT** (Michiel van) :  
V, 258.
- Millésime, définition de ce  
terme : III, 210; le — de-  
vrait toujours figurer sur  
le titre des livres : 210 et s.
- MILLEVOYE** : II, 50.
- MILTON** : I, 172, 211, 236-237,  
257, 285, 292, 297, 298,  
505; II, 46, 117, 121, 154,  
169; V, 549.
- Mine d'un crayon, sa com-  
position et sa fabrication :  
V, 505.
- Minerve, Bibliothèque de la  
— ou *Casanatense*, à  
Rome : II, 92.
- MINI** : V, 295.  
*Minium* : I, 74.
- MIQUEL** (docteur) : V, 62,  
152.
- MIRABEAU** : I, 172; II, 8 et  
s., 75, 84, 212; IV, 98;  
V, 550.
- MIRABEAU** (chevalier DE) : I,  
166.
- MIRABEAU** (marquis DE) : I,  
166; II, 54.
- MIRBEAU** (Octave) : III, 506;  
IV, 75.
- MITHRIDATE** : I, 14.
- Moins* (Typ.) : voir Tiret.
- MOÏSE** : I, 242, 265, 266, 285,  
297; III, 129; IV, 119; V,  
101, 549.
- Moisissures des livres : V,  
74 et s.
- MOLAND** (Louis) : IV, 68.
- MOLÉ** (comte), homme po-  
litique et académicien :  
IV, 128.
- MOLÉ** (Mathieu ou Mat-  
thieu), magistrat : V, 569.
- MOLIÈRE** : I, 156, 252, 264,  
268, 274, 276, 278, 297;  
II, 107, 110, 111, 114, 122,  
127, 184; III, 5, 121; IV,  
15, 21, 25, 26, 41, 45,  
45, 65, 69, 72, 121, 126,  
129; V, 527, 548, 549.
- MOLINIER** (Auguste) : III,  
551; IV, 515.
- MOMMSEN** (Théodore) : II,  
252.
- MOMORO**, « premier imprimeur  
de la liberté » : III,  
199.

- onastique, reliure — : III, 277, 316, 521.  
 DONET (A.-L.) : V, 588.  
 DONGE : V, 501.  
 MONMERQUÉ : IV, 7.  
 MONNIER (Francis), littérateur : V, 429 et s.  
 MONNIER OU LE MONNIER, relieur : III, 290.  
 MONSELET (Charles) : I, IV, 198; III, 22; V, 295.  
 MONSIGNY : II, 260.  
 MONTAGUE (lady) : I, 168.  
 MONTAGUE, relieur anglais : III, 288.  
 MONTAIGLON (Anatole DE) : IV, 68, 501; V, 14.  
 MONTAIGNE : I, IV, 4, 21, 122-125, 215, 250, 231-232, 255, 243, 244, 245, 246, 252, 255, 256, 257, 261, 265, 268, 270-271, 272, 275, 274, 282, 285, 286, 287, 289, 290, 295, 295, 296, 297, 500, 502, 505, 504, 505, 507; II, 57, 57, 62, 65, 69, 82, 97, 107, 111, 114, 117, 120, 161, 182, 191, 195-196, 301, 526, 557; III, 315; IV, 2, 21, 26, 28, 45, 65, 71, 79, 98, 190; V, 195, 258, 264, 275, 295, 515, 527, 551, 549, 415, 422.  
 MONTALEMBERT : II, 196; V, 551.  
 MONTALTE (Louis DE), pseudonyme de PASCAL : IV, 275.  
 MONTAUSIER (duc DE) : V, 507.  
 MONTAZET : IV, 128.  
 Mont-Cassin, Bibliothèque du monastère du — : I, 102; V, 217.  
 MONTÉGUT (Émile) : I, 204; IV, 16, 126; V, 512.  
 MONTEIL (Alexis) : IV, 8.  
 MONTELLI : V, 365 et s.  
 MONTÉMONT (Albert) : I, 92; II, 255.  
 MONTESQUIEU : I, 2, 162-163, 254-255, 261, 264, 265, 269, 275, 284, 286, 288, 291, 295, 297, 298, 500, 502, 504, 505, 507; II, 117, 124, 126, 161, 162; III, 265; IV, 129, 297; V, 282, 509, 550, 551.  
 MONTFAUCON : I, 70; II, 256.  
 MONTGOLFIER (Joseph) : III, 66.  
 MONTHOLON, avocat : III, 5.  
 MONTHOLON (comte DE), général : V, 529.  
 MONTHOLON (comtesse DE) : V, 528.  
 MONTMAHOU : IV, 251.  
 MONTOLIVET (Laure DE) : III, 145.  
 MONTPENSIER (Mlle DE) : II, 54.  
 MORANTE (marquis DE) : II, 251, 541.  
 MOREAU (Georges), éditeur : IV, 18.  
 MOREAU (Hégésippe), poète : III, 128.  
 MOREL (Guillaume), imprimeur : III, 111.  
 MOREL (J.), imprimeur : III, 110 et s.  
 MOREL LE JEUNE (Frédéric),

- imprimeur : II, 223 et s.
- MOREL DE VINDÉ, littérateur : I, 154.
- MORELLET (abbé) : II, 84, 301.
- MORERI (*Grand Dictionnaire historique...* par —) : III, 309; IV, 258.
- MORET (Jean), imprimeur et érudit : III, 114.
- MORHOF : I, 94.
- MORIN (Edmond) : III, 191, 492, 495.
- Mors ou charnière* (Rel.) : III, 269, 275, 545.
- MORTET (Victor) : III, 25; IV, 146.
- Mosaïque, reliure en — : III, 517; reliure à compartiments mosaïqués à répétition : 525, et V, 415.
- MOSCHUS : II, 122.
- Mot d'ordre* (Catalogues) : IV, 221, 228, 247; détermination du — : 254 et s.; — des ouvrages anonymes : 280 et s., 285 et s.
- Mots-souches* (Catalogues), classement par — : IV, 570 et s.
- MOTTELEY : II, 230 et s.
- MOTTEROZ : III, 225, 226, 255, 257, 251.
- MOTTEVILLE (Mme DE) : IV, 116.
- MOUCHY (duchesse DE) : II, 296.
- Mouillures et piquûres* (taches d'humidité dans les livres) : V, 72 et s.
- MOURAVIT (Gustave) : I, 51, 128, 177, 196, 215-217, 275; II, 55, 54, 84, 85, 97, 104, 105, 125, 146, 151, 152, 221, 225, 227, 252, 241, 242, 245, 248, 250, 261, 262, 296, 328 et s., 552; III, 18, 75, 87, 117, 121, 125, 126, 217, 264, 294, 505, 557; IV, 2, 24, 57, 76, 77, 78, 512, 514, 517; V, 147, 298, 521 et s., 525, 527, 555, 572, 575, 414, 416.
- MOUTON (Eugène) : III, 119; V, 150.
- MULLER (Max) : I, 189.
- MULSANT (Étienne) [UN BIBLIOPHILE] : I, 187; II, 297; V, 8, 12.
- MUNIER (J.-B.) : III, 51.
- MUNTZ (Eugène) : IV, 17.
- MURÉNA : I, 14.
- MURET (Marc-Antoine) : I, 229, 286.
- MURGER (Henri) : II, 21; V, 121.
- MURRAY : II, 146; III, 205.
- MUSSET (Alfred DE) : I, 215; II, 21, 80, 111; III, 4, 295; V, 549.
- MUSSET-PATHAY (M. DE) : III, 295.
- MUSURUS, archevêque : III, 202.
- NABONASSAR : II, 265.
- NADAL : II, 116.
- NÆVIUS : IV, 105.
- NAIGEON : II, 84, 541.
- NAMUR (Jean-Pie) : IV, 155,

- 254, 548, 550; V, 67, 90, 262, 265, 266.
- NANSOUTY (Max DE) : V, 152, 155.
- NAPOLÉON I<sup>er</sup> : I, 275-276, 289, 298, 501; II, 55, 54, 76, 84, 125, 191, 192, 248-249; III, 117, 511; IV, 57, 96, 97, 199; son « insatiable passion pour la lecture » : V, 327 et s., 555, 414.
- NAPOLÉON III : III, 20, 50, 504.
- NAUDÉ (Gabriel) : I, 108, 134-138, 228; II, 70, 151, 167; III, 261, 262, 287; IV, 20, 147, 148, 151, 152, 156, 219, 510; V, 507.
- NAUGERIUS : voir NAVAGERO (André).
- NAUMANN : V, 54.
- NAVAGERO (André) [NAUGERIUS] : I, 228, 286, 296.
- NÉE DE LA ROCHELLE : IV, 511.
- NÉLÉE : I, 24.
- Nerfs ou nervures (Rel.) : III, 259, 269, 275, 276.
- NÉRON : I, 254; II, 18; V, 250.
- NERVA : I, 59.
- NERVAL (Gérard DE) : III, 79.
- Nettoyage des bibliothèques : V, 2 et s., 52.
- NEUFVILLE (M. DE) : V, 525.
- Ne varietur*, édition — : III, 87; V, 199.
- NEWTON : I, 265, 298.
- NICOCRATE : I, 24.
- NICOLARDOT (Louis) : IV, 77.
- NICOLAS (saint) : III, 505.
- NICOLAS V, pape : I, 80.
- NICOLE : I, 242, 254, 298; II, 100, 186, 190, 548.
- NICOLIS (Nicolas DE) : II, 555.
- Nidi* : I, 58.
- NIEBUHR : IV, 52.
- NIÉDRÉE : III, 292.
- NIEUWENTYT : II, 116.
- NISARD (les frères Charles, Désiré et Marie-Nicolas-Auguste —, traducteurs des *Classiques latins*, etc.) : I, 12, 16, 25, 25, 26, 28, 29, 55, 56, 58, 42, 46, 54, 57, 69, 70, 75, 84; II, 25, 84, 97, 155, 221, 540; IV, 6, 16, 105, 151, 151; V, 282, 524, 577, 451.
- NIVEL ou NIVELLE, imprimeur : III, 144.
- NOAILLES (vicomtesse DE) : II, 296.
- Nobiliaire, particule — : voir *De, du, d'*...
- NODIER (Charles) : I, 141, 158, 187, 272; II, 85, 84, 85, 89, 142, 184, 216, 227, 252, 298, 301, 545, 546 : — avait « le don de l'inexactitude » : IV, 77; V, 15, 66, 559; sa singulière façon de comprendre l'amour des livres : 416.
- Noé : II, 94.
- NOEL (Eugène) : I, 205; II, 182; IV, 68, 151; V, 265, 510, 522, 574.

- Noms propres précédés de la particule nobiliaire, leur classement : IV, 254 et s. ; — précédés du mot SAINT ou SAINTE, *saint* ou *sainte*, leur classement : IV, 268 et s.
- NORDAU (Max) : IV, 102.
- NORRIAC (Jules) : IV, 126.
- NORMAND (Jacques) : II, 150, 160 ; IV, 20.
- Normande, caractère d'impr. : III, 174, 176 ; V, 594.
- Notes (imprimées), vaut-il mieux les placer au bas des pages qu'à la fin du volume ? III, 215 et s. ; V, 598 et s.
- Notes (manuscrites), lire en prenant des — : II, 68 et s. ; — manuscrites sur les livres : 79 et s. ; V, 155 et s. ; « la valeur que présente pour nous un livre que nous avons lu est en raison du nombre de notes qu'il nous a fournies » (GUYOT-DAUBÈS) : 144.
- Nullité (Typ.) : V, 280, 281.
- NUNEZ DE LA VEGA : II, 273.
- Obèle* (Typ.) : V, 37.
- Obélisque, poignard croix, anciennement obèle* (Typ.) : V, 37.
- Obit* (Impr.) : III, 160, 165, 167.
- OCTAVIE, sœur d'Auguste : I, 42.
- Octavienne, Bibliothèque —, à Rome : I, 42.
- ODILE (sainte) : III, 505.
- OECOLAMPADE [HAUSSCHEIN] : IV, 274, 275.
- Æcophora*, insecte bibliophage : V, 54.
- Œil* (Impr.) : III, 159 et s.
- Offrande, papier d' — (en Chine et au Japon) : III, 60.
- Oiseau, reliure à l' — : III, 519, 520, 554.
- OLIVA (J.) : I, 248.
- OLIVET (abbé d') : I, 150, 241, 275 ; II, 25, 50, 82 ; V, 308.
- OLMER (Georges) : III, 17, 25, 42, 45, 62.
- OMAR : I, 8 ; II, 265, 266, 267.
- Onciales, lettres — : III, 175.
- Onglet (Rel.), monter sur — : III, 550 et s.
- Oraisons funèbres, les — ne sont que des déclamations et des tissus de mensonges : IV, 116-117 ; « genre faux, froid, menteur, fade, impudent » (Sébastien MERCIER) : V, 426.
- ORDERIC VITAL : II, 268.
- ORESME (Nicolas) : V, 260.
- ORIGÈNE : I, 52 ; II, 264.
- ORONDATE : I, 259.
- OROSE : V, 450.
- OSLER (docteur) : V, 121.
- OSSIAN : I, 275-276, 298 ; II, 46, 55 ; V, 554.
- Ossolinski, Bibliothèque

- , à Lemberg : II, 92.
- OSYMANDIAS : I, 1-2 ; II, 170 ; V, 295.
- Ouvrages de ville, ou *bibe-lots*; ou *bilboquets* (Impr.) : III, 52.
- OVIDE : I, 22, 42, 51, 54, 70, 255, 256, 252, 274, 298 ; II, 67, 122, 284 ; IV, 105, 148 ; V, 556.
- Oxford, papier indien d' — : III, 65 et s. ; imprimerie de l'Université d' — : 65 et s. ; Bibliothèque Bodléienne, à — : voir Bodléienne.
- PADELOUP (les), relieurs : III, 288, 290, 291, 292, 317, 325 ; IV, 217.
- Page, en quoi la — diffère du *feuille* : III, 88 ; belle — : 214 ; fausse — : 215.
- Pagina*, æ : I, 50.
- Palatine, Bibliothèque —, à Rome : I, 41 et s. ; — à Heidelberg : II, 91, 274.
- PALATINE (princesse) : I, 258, 248.
- PALERME (Antoine DE) ou PANORMITA : I, 89.
- Palimpsestes : I, 75.
- PALISSOT : I, 273, 289, 290, 294, 295, 298, 303, 305, 306, 307.
- PANAS : IV, 251.
- PANCKOUCKE : I, 11, 24, 52, 57, 67, 258 ; IV, 6, 270.
- PANCRACE (saint) : III, 505.
- Pandectes ou Digeste : V, 168.
- PANORMITA OU DE PALERME (Antoine) : I, 89.
- PANYASIS : IV, 101, 111.
- PANZER : II, 86.
- Papier, le — chez les anciens, différentes sortes : *hiératique*, *auguste* ou *royal*, *livien*, *amphithéâtre*, *fannien*, *saitique*, *ténéotique*, *emporétique* : I, 47 et s. ; importance du —, élément essentiel du livre : III, 1 et s. ; historique : papyrus, parchemin : 4 et s. ; — chez les Chinois : 8 et s., 55 et s., 60 ; — chez les Arabes : 8 et s. ; introduction du — en Europe : 8 et s. ; selon divers savants, il n'y a jamais eu de — de coton : 11 et s. ; prix et usages du — et du parchemin au moyen âge : 15 et s. ; consommation actuelle du —, ses emplois divers : 15 et s. ; succédanés du chiffon : 18 et s. ; fabrication du — à la forme ou à la main ou — de cuve : 25 et s., 55, 69 et s. ; — vergé : 28, 55, — vélin : 28, 54 et s. ; fabrication du — mécanique ou à la machine : 54 et s., 69 et s. ; pâte de bois, mécanique, chimique : 54 et s., 62 et

s., 74 et s.; charge : 59, 76; collage ou encollage du — : 59 et s., 76 et s., et V, 76 et s., 92; — collé, non collé : III, 40; — buvard ou brouillard : 40 et s.; — gris (à filtrer) : 41; — demi-collé : 42; — de couleur : 42; glaçage et satinage : 42 et s.; foulage : 45; — quadrillé : 40; — couché : 44; — glacé : 45; dangers des — trop glacés ou trop blancs : 45 et s.; — teintés, la meilleure teinte pour les yeux : 47; dangers des — roses, des — à fond rouge : « Ménagez vos yeux » : 48 et s.; main, rame, bobine : 49; prix approximatif des — actuels : 49 et s.; tableau des principales sortes de — (grand aigle, colombier, soleil ou petit colombier, jésus, grand jésus, petit jésus, raisin : 29; couronne, double couronne, cavalier, carré, coquille, écu, tellière, pot ou écolier, cloche), avec leurs dimensions et usages : 52; — de luxe : 55 et s.; — de Hollande : 45 et s., 55 et s., 552; — whatman : 54; — canson : 54; — de Chine : 55 et s., 72; — du Japon : 57 et s., 72, 559; comment on coupe

le — du Japon : 58, et V, 106, 108-109; — simili-japon : III, 59; nombreux usages du — chez les Japonais : 59 et s.; — à brûler ou d'offrande : 60; — de ramie : 61 et s.; — d'alfa : 61 et s.; — indien d'Oxford : 65 et s.; — léger : 65; — parchemin ou parchemin végétal ou faux parchemin : 65 et s., 282; — *serpente* : 66, et V, 89; — pelure : III, 66; — joseph ou de soie : 66; — végétal ou à calquer : 67; — porcelaine : 67; — buille : 67; altération des — : 68 et s.; moyens de reconnaître les — à la main ou de cuve et les papiers à la machine : 69 et s.; — qui *se piquent* : 70 et s.; mauvaise qualité de la plupart des — modernes : 18, 71 et s.; moyens proposés pour l'amélioration des — : 75 et s. Papier-procédé (Illustr.) : 255; — à report (Illustr.) : 250; — marbrés et — de couleur : *peigne*, *escaryot* ou *tourniquet*, *queue de paon*, etc. (Rel.) : 275. et V, 179; avant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, on ne savait pas faire de mauvais — : IV, 55; — moderne, contenant du

- plâtre, du kaolin, etc., préservé des attaques des insectes : V, 11 ; action des rayons solaires et du gaz d'éclairage sur le — : 15 et s. ; blanchiment du — : 77 et s. ; statistique de la production et de la consommation mondiales du — : 581 et s. ; innombrables emplois du — : 585 ; — fourni par le cotonnier : 585 et s. ; — de liège : 584 ; désignation des formats de — : 585.
- Papyrus : I, 46 et s. ; III, 4 et s. ; V, 584.
- Paquet (Typ.) : V, 591.
- Paragraphe (Typ.) : V, 286.
- Parchemin, son origine : I, 60 et s. ; III, 6 et s., 282 ; prix du — : 15 et s. ; papier — ou parchemin végétal ou faux parchemin : 65 et s., 282.
- PARCUS (David) : V, 421.
- PARENT aîné : I, 146 ; IV, 550 ; V, 297 et s.
- Parenthèses (Typ.) : V, 281 et s.
- Paris, éloge de —, par Richard DE BURY : I, 96-97 ; « —, où tout est cabotinage... » (Octave UZANNE) : IV, 97 ; « —, la grande fabrique des réputations littéraires » (Paul STAFFER) : 109 ; éloge de — : V, 506.
- PARIS (frères), financiers : II, 260.
- PARIS (Gaston), philologue : II, 18 ; IV, 16.
- PARIS (Paulin), érudit : III, 151 ; IV, 16.
- PARKER (Gordon) : III, 279, 280.
- Parlante ou symbolique, reliure — : III, 518, 526, 527, 528.
- PARSEVAL-GRANDMAISON : II, 62.
- PARTHENIUS : I, 56 ; IV, 105, 104, III.
- PASCAL : I, 129, 148, 222, 239, 244, 247, 250, 252, 254, 259, 264, 266, 278, 299 ; II, 59, 107, 109, 111, 120, 506 ; III, 515 ; IV, 25, 26, 29, 45, 45, 99, 129, 248, 249, 275 ; V, 114, 550, 551, 552, 419.
- PASQUIER (Étienne) : I, 121-122 ; II, 65 ; III, 126, 565 ; V, 550.
- Passé ou porse, passe-feutre ou passe-flotre, passe-blanche (Pap.)* : III, 52.
- PASSERAT : I, 252, 286, 501, 506 ; II, 179.
- PASSIENUS PAULLUS : I, 50.
- Past-grain (Rel.)* : III, 278.
- PASTEUR : I, 218 ; II, 20.
- PATERCULUS (Velleius) : I, 274, 299.
- PATIN (Gui) : I, 130-133, 254, 235-236, 258, 284, 287, 290, 292, 294, 296, 500, 504, 507 ; II, 67, 97, 98, 126 ; IV, 2 ; V, 524.

- PATRICE : II, 115.  
 PATRU : I, 142, 157 ; II, 224.  
 PAUL (saint) : I, 246, 299 ; II, 18, 145, 265, 275.  
 PAUL I<sup>er</sup>, pape : I, 85.  
 PAUL II, pape : I, 111.  
 PAUL-ÉMILE : I, 9.  
 PAULIN : V, 450.  
 PAULLUS (Passienus) : I, 50.  
 PAULMY D'ARGENSON (marquis DE) : I, 162, 196 ; II, 85 ; IV, 286 ; V, 575.  
 PAULUCCI DI CALBOLI (marquis R.) : IV, 102.  
 Pauvreté, éloge de la — : I, 206-207, et V, 317 et s. ; « rien ne déconsidère, fors la — » (Paul ADAM) : IV, 107 ; « la — souvent est un heureux indice » (FABRE D'ÉGLANTINE) : 108, et V, 519 ; ballade de *la Bonne Déesse de la Pauvreté* par George SAND : 317 ; les gens de lettres et la — : 518 et s. ; « la — de l'homme de lettres est un titre de vertu » (Sébastien MERCIER) : 519, 425.  
 PAVILLON (Étienne) : I, 257, 299.  
 Peau de truie (Rel.) : III, 281 ; peau de porc ou —, sa ressemblance avec la peau humaine : V, 415.  
 Peaux pour reliure : voir Reliure.  
 Pégamoïd (Rel.) : III, 285 et s. ; V, 155.  
 Peigne (Rel.), papier — : III, 275 ; papier —, tranches — : V, 179.  
 PEIGNOT (Gabriel) : I. III, 6, 14, 24, 26, 42, 45, 51, 52, 55, 54, 58, 61, 62, 68, 69, 70, 78, 94, 95, 109, 115, 157, 176-181, 197, 225-285 ; II, 75, 76, 82, 86, 89, 97, 105, 114, 117, 118 et s., 125, 501, 519, 551 ; III, 5, 55, 86, 88, 110, 111, 115, 114, 115, 155, 158, 159, 188, 210, 265, 288, 289, 291, 556, 565 ; IV, 2, 57, 58, 59, 84, 87, 159, 208, 550 ; V, 5, 6, 9, 28, 51, 90, 92, 95, 150, 216, 265, 285, 297, 525, 584, 451.  
 PELLECHET (Mlle Marie) : II, 296 ; III, 155 ; V, 22.  
 PELLET (Marcellin) : III, 295.  
 PELLETIER (L.) : III, 128.  
 PELLICO (Silvio) : II, 47.  
 PELLISSIER (Georges) : IV, 16.  
 PÉLOPIDAS : I, 270.  
 Pelure, papier — : III, 66.  
 PÉNÉLOPE : IV, 202.  
*Penicillum* : I, 71.  
 PENNE (Lucas DE) : I, 94.  
 PEPI : V, 297.  
 PÉPIN LE BREF : I, 85.  
 PEPOLI (comte Carlo) : IV, 111.  
 PÉRÉFIXE : I, 142.  
 PÉRIÈS : I, 118.  
 Périodiques, les collections de — perdent de leur valeur en vieillissant : IV, 62 ; classement des — : 288 et s. ; les —, source

- d'ennuis pour les bibliothèques : 289 et s. Voir *Journaux*.
- Periplaneta orientalis* (blatte orientale ou descuisines), insecte bibliophage : V, 56.
- PERRIN : IV, 251.
- PERROT : IV, 17.
- PERRY : V, 500.
- PERSE, poète : I, 54, 72, 75, 157 ; II, 122.
- PESSONNEAUX : I, 6.
- PESTALOZZI : V, 574.
- Petit-que* ou *petit-qué* (point et virgule) : V, 149 et s., 269.
- PETIT DE JULLEVILLE : IV, 16.
- PETIT-RADEL : I, 6, 42, 78, 85, 84, 87, 100, 105, 111, 112, 156, 144 ; II, 89, 550 ; III, 217 ; V, 195, 198, 265.
- PETIT-RENAU : voir *RENAU D'ÉLICAGARAY*.
- PETITOT (*Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par — et *MONMERQUÉ*) : IV, 7.
- PÉTRARQUE : I, 11, 97-101, 105, 106, 217, 228, 257, 281, 287, 299 ; II, 46, 95, 96, 228, 257, 347 et s. ; III, 111, 172, 266, 274 ; IV, 2, 21, 98, 144 ; V, 157, 294, 508, 323, 550, 536, 366.
- PETROCCHI : IV, 265.
- PÉTRONE : I, 202, 218, 257, 258, 299.
- PETZOLDT (Jules) : II, 71 ; IV, 146, 225.
- PEYRAT (Alphonse) : I, 279.
- PEYRE (Roger) : IV, 10.
- PEYRON (abbé) : I, 75.
- PHÈDRE, fabuliste : II, 122 ; IV, 104-105.
- PHILAGRE : I, 78.
- PHILETAS : IV, 101, 105, 111.
- PHILIPON : III, 25.
- PHILIPPA, reine d'Angleterre : II, 515.
- PHILIPPE III, LE HARDI, roi de France : I, 64.
- PHILIPPE IV, LE BEL, roi de France : I, 64.
- PHILIPPE V, roi d'Espagne : III, 8.
- PHILIPPE LE HARDI, duc de Bourgogne : V, 572.
- PHILISTE : I, 5.
- PHILLATIUS, « inventeur de la reliure » (G. FISCHER) : III, 288.
- PHILOMUSUS : II, 97.
- PHILOSTRATE : I, 50.
- Philyræ* : I, 47.
- PHOCAS : V, 450.
- PHOCYLIDE : I, 254, 299.
- PHOTIUS : I, 87.
- Photoglyptie (Illustr.) : III, 252 et s.
- Photogravure : III, 249.
- Photolithographie : II, 251.
- Phototypie : III, 251 et s.
- Photozincographie : III, 251.
- Pianotype (Impr.) : III, 192.
- PIBRAC : I, 254.
- PICCOLOMINI (cardinal Jacques) : I, 88.
- PICHON (baron Jérôme) : III, 510.

- Pièce ou brochure : III, 82.  
*Pièce* (étiquette) (Rel.) : III, 566.  
 Pied-de-mouche (Typ.) : V, 287.  
 PIEDAGNEL (Alexandre) : II, 150, 158 ; V, 558.  
 PIERRE (saint) : II, 18.  
 PIERRE DE BLOIS : I, 88.  
 PIERRE LE VÉNÉRABLE, évêque : III, 8.  
 PIERRON (Alexis) : I, 227 ; IV, 105.  
 PIERROT (Ch.) : IV, 270.  
 PIÈTRE (Simon) : I, 155.  
 PIETTE (Louis) : III, 25.  
 PIGORREAU : III, 289.  
 PIGOUCHE (Philippe) : III, 144.  
*Pile* (Pap.) : III, 26 et s.  
 PINÇON (Pierre) : IV, 57, 550 ; V, 421.  
 PINDARE : I, 10 ; II, 122 ; IV, 105, 104, 119 ; V, 421.  
 PINGRENON (Mme Renée) : II, 147 ; IV, 57.  
*Pipe* ou *pippe* (Rel.) : III, 274.  
*Piqûres et mouillures* (taches d'humidité dans les livres) : V, 72 et s.  
 PIRKHEIMER : V, 299.  
 PIRON : II, 141.  
 PIROU (Eugène) : V, 411.  
 PISCATORY : II, 165.  
 PISISTRATE : I, 5, 26.  
 PITHOU (François), juriconsulte : IV, 105.  
 PITHOU (Pierre), juriconsulte et littérateur : IV, 105.  
 PITRAT aîné : II, 297.  
 PITT (William) : I, 275, 281, 291.  
*Pittacium* : I, 54.  
 PIXÉRÉCOURT (Guilbert DE) : II, 541, 545.  
 PIZARRE : II, 175 ; V, 559.  
 Placard (épreuves) (Impr.), définition fantaisiste de ce terme : III, 205 ; V, 391.  
 Placement des livres : voir Classement et Range-ment.  
*Plagula*, æ : I, 49.  
 PLANCHE (Gustave) : II, 505.  
 PLANTIN (les), imprimeurs : I, 181 ; III, 111, 144, 154, 185, 200 ; IV, 28.  
 PLANTIN (Christophe), son sonnet sur *le Bonheur de ce monde* : I, 181 ; III, 144, 154, 169.  
 PLANTIN MORETUS : IV, 28.  
 Plaquette, en quoi la — diffère de la *brochure* : III, 82.  
 PLATON : I, IV, 10, 27, 194, 226, 227, 251, 255, 254, 241, 242, 248, 255, 254, 255, 264, 299 ; II, 82, 506 ; V, 506, 525, 524, 550, 425.  
 Plats (d'un livre) (Rel.), — supérieur, — recto ou premier —, — inférieur, — verso, revers ou deuxième —. — exté-rieur, — intérieur : III, 266, 269 ; — de bois : 267, 274.  
 PLÉE (Léon) : IV, 92.  
 Plein-or (Rel.) : III, 285.

- PLINE L'ANCIEN OU LE NATURALISTE : I, 10, **18-19**, 21, 46, 47, 50, 52, 60, 69, 72, 73, 74, 251, 255, 249, 254, 260, 265, 266, 274, 500; II, 67, 69, **120, 306**; IV, 71; V, 260, 282, 292, 525, 548, 407, 450.
- PLINE LE JEUNE : I, 5, 18, **19-21**, 30, 31, 32, 40, 44, 251, 254, 265, 274, 300; II, 69, 86, 121, 123, 161, 534; IV, 2, 21; V, 292.
- PLON, imprimeur, ses lettres caractéristiques : III, 167.
- Plongeur (Pap.) : III, 50 ets.
- PLOTIN : V, 550, 575.
- Ploutocratie, « la —, source de tous nos maux » (Ernest RENAN) : II, **207** et s.
- PLUCHE : II, 116.
- Plumes à écrire, — d'oie, — métalliques : I, 70; invention et vulgarisation des — métalliques : V, **299** et s.
- PLUMIER, botaniste : II, 552.
- PLUTARQUE : I, 4, 5, 9, **21-22**, 89, 119, 125, **126**, 157, 166, 226, 228, 251, 252, 254, 255, 256, 259, 241, 242, 246, 248, 255, 254, 259, 264, **267-268**, **270**, 274, 275, 282, 300; II, 10, 32, **36, 37**, 40, 60, 62, 64, 70, 82, 95, 109, 120, 124, 289, 301, 306, 529; IV, 107; V, 121, 280, 525, 527, 549, 557, 560, 406, 422.
- POE (Edgar) : V, 549.
- Poésie et poètes, antipathie de Pascal, Malebranche, La Motte, etc., pour la — : I, **250** « cela est beau comme de la prose » (DUCLOS) : 250-251; « pour écrire en prose, il faut absolument avoir quelque chose à dire; pour écrire en vers, ce n'est pas indispensable » (Mme ACKERMANN) : 250; « les recueils poétiques sont les punaises de la librairie » (Henry MURGER) : V, 124; « les vers ne peuvent pas dire tout ce que dit la prose » (LA MOTTE) : 526; le vers alexandrin comparé à une paire de pincettes (SAINTE-BEUVE) : 526; « les poètes sont peu goûtés en France » (Enquête faite par les instituteurs) : III, 85, et V, 555; composition typographique des vers : 599.
- POGGE (LE) : I, 89; II, 270.
- Poignard, *croix* ou *obélisque* (Typ.) : V, 287 et s.
- POINSOT : I, 209.
- Point (Impr.), points sur les *i*, leur origine : III, 158; points suspensifs : **139** et s., et V, 270; — conducteurs ou de conduite ou *gros points* : III, 164 et s., et V, 270; — d'interrogation entre pa-

- renthèses : 269 et s.; — d'exclamation entre parenthèses : 270; — carrés ou gros — : 270.
- Point typographique, sa valeur : III, 157 et s.; V, 596.
- Point et virgule ou point-virgule [;] : V, 149 et s., 269.
- Pointe de relieur : V, 69, 80.
- Pointe sèche (Illustr.) : III, 244, 245, 246.
- Pointillé, dorure ou reliure au — : III, 290, 518, 525; gravure au — : 248.
- Poisson d'argent (le) ou lépisme, insecte bibliophage : V, 23 et s.
- POITEVIN, ingénieur : III, 251, 252.
- Poitevintypie (Illustr.) : III, 251.
- POLÉMON : V, 425.
- Police des lettres (Impr.) : III, 180, 181.
- Politique, « il est impossible de vaquer aux choses publiques en honnête homme » (SOCRATE) : IV, 96-97; « les grands —, tous de grands dissimulateurs » (SAINTE-BEUVE) : IV, 97; « un grand — doit être un scélérat abstrait » (H. de BALZAC) : V, 419; mentir, la première règle et le premier devoir des politiciens : V, 419; « la —, une agitation sans principes et sans loi... cercle de conventions et de mensonges officiels » (Ernest RENAN) : V, 419; rôle de l'homme —, « le goujat de l'humanité » (ID.) : V, 419.
- POLLION (Asinius) : I, 9, 19, 28, 41, 144; IV, 105.
- POLYBE : I, 226, 250, 255, 501.
- POLYCRATE : I, 24.
- Polytype, imprimerie — : III, 188.
- POMPADOUR (marquise DE) : II, 296; V, 288.
- POMPÉE, grammairien : V, 451.
- POMPERY (É. DE) : V, 554.
- Ponctuation, apparition des signes de — : III, 158 et s.; signes de — : V, 269 et s., 278 et s.
- PONCY (Charles) : IV, 15.
- PONSARD (François) : I, 208; IV, 107.
- PONTCHÂTEAU (Sébastien-Joseph DE) : II, 548.
- PONTIS (Louis DE) : II, 54.
- Pontuseaux (Pap.) : III, 28 et s., 55, 88 et s.
- POPE : II, 55, 261.
- POPIAN (Raymond DE) : III, 8.
- Porc-épic, reliure au — : III, 529.
- POREL : II, 294; V, 571.
- Porse ou passe, porse-feutre ou porse-flotre, porse blanche (Pap.) : III, 52.

- POSSEVIN** ou **POSSEVINO** (Antoine) : II, 529, 554, 555.  
**Postérité**, « l'équitable — » : IV, 99 et s. ; « sa justice est une chimère » (Henry MARET) : III ; 124-125 ; « on ne va point à la — avec un si gros bagage » (VOLTAIRE) : 125.  
**Pot** ou **écolier**, papier — : III, 52.  
**POTT** (Auguste-Frédéric) : II, 78.  
**POTTIER** (Edmond) : III, 5, 7 ; IV, 7.  
*Pou des livres* : V, 25, 50.  
*Pou du papier* : V, 50.  
**POUILLY** : IV, 52.  
**POUJOLAT** : IV, 7.  
**POULET-MALASSIS** : IV, 255.  
**POULLAIN DE SAINT-FOIX** : I, 257, 288.  
**POUMARÈDE** : III, 66.  
**POURCELET** (le Père A.) : IV, 171, 199, 222, 225, 229, 265, 576.  
*Pousser un titre* (Rel.) : III, 276, 289, 566.  
**Poussière** dans les bibliothèques : V, 2 et s.  
**POUSSIN** : III, 287.  
**PRAET** (van) : I, 115 ; V, 284, 285.  
**PRÉAULT** : V, 424.  
**Préfaces**, leur importance : II, 59 et s. ; IV, 52-55.  
**PRÉFOND** (M. DE) : III, 288.  
**PRENDALL** : V, 421.  
**Presse**, liberté de la — : II, 211 et s. Voir *Journaux* et *Périodiques*.  
**Prêt des livres** : II, 312 et s. ; précaution à prendre pour le — : V, 12, 115 et s. ; « les livres ne sont pas faits pour être prêtés... » (Henry MARET) : 154, 379 et s. Voir *Livre*.  
**PRÉVOST** ou **PREVOST** (abbé) : I, 250 ; II, 45 ; IV, 125 ; V, 161, 526.  
**PRÉVOST-PARADOL** : I, 221, 255 ; II, 5.  
**PRIEUR**, bibliothécaire : IV, 512, 515, 519.  
**PRIEUR**, procureur au Parlement : III, 509.  
*Princeps*, édition — : III, 86 ; IV, 59 ; V, 201.  
**PRISCIEN** : V, 451.  
**PRISCUS** (Javolenus) : I, 50.  
**PRISSE D'AVENNES** : V, 297.  
**Prix** (des livres), dans l'antiquité et au moyen âge : I, 88 et s. ; — fort ou — marqué, — net ou — de vente : V, 415 et s.  
**PROBUS** : V, 450.  
**PROCOPE** : I, 79.  
**PROCULEIUS** : I, 59.  
**PROPERCE** : I, 51, 252, 280, 501 ; II, 122 ; IV, 105.  
**Prose**, la — comparée à la poésie, « cela est beau comme de la prose » (DUCLOS) : I, 250-251. Voir *Poésie*.  
**PROSPER** : V, 450.  
**PROTAT** : III, 119.

- Protocole des corrections typographiques : V, 589 et s. : 404-405.
- PROUDHON (Jean-Baptiste-Victor), jurisconsulte : V, 275.
- PROUDHON (Pierre-Joseph), économiste et polémiste : I, 206-207, 245 ; II, 15, 200, 207, 210 ; IV, 89, 108, 123-124, 151 ; V, 275, 277, 517.
- PRUDENCE, poète latin : I, 68.
- PRUDHOMME (Sully) : II, 112.
- PSAUME (Étienne) : III, 186, 189 ; IV, 59 ; V, 262.
- Pseudonymes, classement des ouvrages ayant pour auteurs des — : IV, 269 et s.
- Ptines*, insectes bibliophages : V, 25.
- PTOLÉMÉE, astronome : I, 251, 255, 501 ; II, 506 ; V, 525.
- PTOLÉMÉES (les), rois d'Égypte : I, 6-9, 27, 60 ; PTOLÉMÉE I<sup>er</sup> SOTER : I, 6, 7, 22 ; PTOLÉMÉE II PHILADELPHÉ : I, 7, 8, 24 ; PTOLÉMÉE III ÉVERGÈTE : I, 7.
- Publicité, la — dans les journaux : IV, 91 et s. Voir Réclame.
- PUFENDORFF : I, 254, 501.
- Pugillares* : I, 62.
- Puiseur (Pap.) : III, 50 et s.
- Pumex*, *icis* : I, 70.
- Pupitres : IV, 188 et s. ; — employé dans le sens de *rayons* ou *tablettes* de bibliothèque : 192 ; — tournant : 194 et s.
- PUTEANUS [Guillaume DUPUIS], médecin et érudit : III, 110.
- PYTHAGORE : I, 15, 254, 501.
- QUATREFAGES (A. DE) : V, 24, 40, 41, 45, 46, 47, 48, 49, 56.
- QUATREMÈRE (Étienne) : II, 269.
- QUENTIN-BAUCHART (Ernest) : II, 296 ; III, 292.
- QUÉRARD (Joseph-Marie) : I, 176, 180 ; II, 76, 248, 255 ; IV, 7, 272 ; V, 90, 262, 275, 311 et s.
- QUERCETANUS [André DUCHESNE] : IV, 274, 275.
- QUESNAY : I, 269, 501.
- Quet* (Pap.) : III, 52.
- Queue (d'une lettre d'imprimerie) (Impr.) : III, 160, 162.
- Queue (d'un livre) (Rel.) : III, 269, 270 ; reliure à — ou aumônière : 285.
- Queue de paon*, papier — : III, 275 ; V, 179.
- QUEVEDO Y VILLEGAS : I, 255, 245, 287, 501.
- QUICHERAT (L.) : IV, 6 ; V, 207.
- QUILLAU (François-Augustin) : II, 519.
- QUILLIET, « le roi des équareurs de livres » : II, 287 et s.

- QUINET (Edgar) : I, 275 ; IV, 8 ; ses premières lectures : V, 335 et s., 549.
- QUINQUET (le Père) : IV, 114.
- QUINTE-CURCE : I, 255, 257, 242, 249, 301 ; II, 124.
- QUINTILIEN : I, 40, 12, 40, 240, 241, 254, 502 ; II, 121, 270 ; V, 548, 407.
- RABBE (*Biographie universelle et portative des contemporains...*, par RABBE, VIEILH DE BOISJOLIN et SAINTE-PREUVE : I, 95 ; III, 25.
- RABELAIS : I, 12, 119, 229-230, 251, 240, 244, 245, 246, 256, 265, 269, 502 ; II, 107, 111, 117, 124, 166, 184, 507, 551 ; III, 5, 15, 282, 365 ; IV, 21, 45, 72 ; V, 162, 168, 242, 266 ets., 331, 559, 540, 549.
- RACAN : II, 179.
- Racine, racinage (Rel.) : V, 181.
- RACINE (Jean) : I, 158, 241, 242-243, 252, 258, 259, 262, 264, 269, 279, 291, 292, 500, 502, 505 ; II, 10, 83, 99, 109, 111, 122, 126, 194, 502 ; III, 85, 121, 263, 565 ; IV, 2, 15, 25, 26, 41, 45, 65 ; — jugé trop libre et obscène : 71-72 ; 129 ; V, 550, 559, 550.
- RACINE (Louis) : I, 241, 250, 275, 502 ; II, 99.
- RAGON (Simon) : III, 168.
- RADCLIFFE (Anne) : II, 60.
- RADER : I, 70.
- RAFFET : III, 511.
- Raffiné (Pap.) : III, 27.
- RAFLIN (Numa) : II, 251 et s.
- RAGUSE (duchesse DE) : II, 296.
- RAHIR (Édouard) : V, 414.
- Raisin, papier — : III, 29, 52.
- RAMASSO (Ambrosio L.) : IV, 569.
- Rame (Pap.) : III, 49.
- Ramie, papier de — : III, 47, 61.
- RAMOND DE CARBONNIÈRES : IV, 120-121.
- RAMSÈS II : I, 1.
- RAMUS (Pierre) : I, 120.
- RANCONET (Aimar DE) : III, 201.
- RANDON DE BOISSET : II, 555.
- Rangement des livres ; ancien —, la *gouttière* ou tranchelatérale en avant : IV, 144, et V, 426 et s. ; IV, 198 et s. ; V, 427. Voir Classement.
- RAPHAËL : II, 227 ; IV, 69.
- RAPIN (le Père) : I, 147.
- RASIS, RAZI, RAZY, RHASÈS ou RHAZÈS, médecin arabe : II, 519 ; V, 579.
- RATHERY : II, 551 ; V, 162, 168, 242.
- Ratisbonne, Bibliothèque de Saint-Emmeran de — : IV, 507 ; V, 429.
- RATMAN (Mary) : III, 294.
- Rats, dégâts causés par les — dans les bibliothèques : V, 45 et s.

- Ravel*, insecte bibliophage : V, 56 et s.
- RAYMOND GUILLAUME, évêque : III, 8.
- RAYNAL (abbé) : I, 265, 502.
- RAYNAL (Paul DE), littérateur : I, 182, 185 ; II, 84 ; IV, 278.
- Rayons et rayonnage (Biblioth.) : IV, 159 et s. ; « —, partie essentielle des bibliothèques » : 165 et s., 165, 168-169 ; rayons mobiles Staender : 175-176 ; rayons nommés *pupitres* par Montaigne : 192 ; V, 10. Voir Supports.
- Rayonnante, reliure — : III, 518, 526.
- RAZI ou RAZY : voir RASIS.
- Réaulx (vx mot), synonyme de signets (Rel.) : III, 274.
- RECLAM (Philippe) : IV, 52.
- Réclame, la — dans les journaux : IV, 88, 91 et s. ; V, 418.
- Réclame* (Impr.) : III, 96, 155.
- RECLUS (Élisée) : II, 115, 275 ; III, 10, 56, 60, 227 ; IV, 17 ; V, 197, 220, 250, 273.
- Recueils factices. — nommés *stromates* : II, 281 ; III, 554 ; cataloguement des — : IV, 279.
- Référence, ouvrages de — : II, 155 et s., 512 ; IV, 5 ; V, 414. Voir Dictionnaires.
- REFUGE (François DU) : I, 106.
- RÉGAMEY (Félix) : III, 58.
- Registre d'entrée (Catalogues) : IV, 229 et s., 544 et s. ; V, 428.
- Registre* (Impr.) : III, 155.
- REGNARD : I, 274, 502 ; — orthographié RENARD par Mme ROLLAND : II, 56, 166, 185.
- REGNAULT (Élias) : IV, 9.
- REGNIER (Adolphe), philologue : I, 189 ; IV, 25.
- REGNIER (Mathurin), poète : II, 179 ; III, 5, 121 ; IV, 21, 101, 124 ; V, 548.
- RÉGNIER (Henri DE), poète : V, 548, 549.
- Réimpression, cause de dépréciation pour les volumes rares : IV, 62.
- REINACH (Salomon) : I, 45, 50.
- REITER : III, 185.
- Relectures : II, 156 et s. ; V, 512.
- Relief* (Illustr.), synonyme de *cliché* : III, 255.
- Relieurs, tendance des — à trop rogner les livres : II, 282 et s. ; « les —, féroces *rogneurs* de livres » : V, 12. Voir Reliure.
- Religion des lettres (la) : II, 1 et s., 215.
- Reliure. les Anglais et les Écossais ont excellé dans la — au moyen âge : III, 151 ; — 257 et s. ; faut-il faire relire ses livres ? 258 ; avantages et incon-

vénients des livres reliés : 258 et s. ; cartonnage bradel : 265 et s., 339 et s. ; vocabulaire technique de la — : *plats, dos, tranches*, etc. : 266 et s., 269 ; — en bois : 267, 274 ; conditions pour qu'un livre s'ouvre bien : 268 et s. ; couture des livres, grecquage : 275 et s., 341 et s., 347 et s. ; machines à coudre les livres : 276, 344 et s. ; — pleine : 277 et s. ; — au moyen âge : 151, 277 ; peaux employées pour la — : basane, chagrin, maroquin, peau de truie, cuir de Russie, etc. : 277 et s., et V, 18 et s. ; mauvaise qualité des peaux d'aujourd'hui : III, 279 et s. ; — en parchemin : 282 ; — en velours, en soie, en toile : 282 et s. ; — à queue ou aumônière : 285 ; — en pégame : 285 et s., et V, 155 ; — d'art : III, 285 et s. ; dorure des livres, fers, petits fers, gaufrage, estampage, etc. : 285 et s. ; — doubles, dentelles : 286 ; « l'Italie, berceau de la — » : 286 et s. ; suprématie des relieurs français : 287 et s. ; nos plus célèbres relieurs : 289 et s. ; — singulières : en peau de morue, en peau de

grenouille, en peau humaine : 292 et s. ; ressemblance de la peau humaine avec la peau de porc : V, 412 et s. ; — à secret : III, 304 et s. ; — jumelles (livres accouplés) : 305 et s. ; — à musique : 308 et s. ; — uniformes : 309 et s. ; choix des couleurs pour — : 312 et s. ; inconvenients des couleurs claires : 316 ; — monastique : 277, 316, 321 ; — à compartiments : 316, 322, 323, 325 ; — en mosaïque : 317 ; — à compartiments mosaïqués à répétition : 325, et V, 415 ; — à caissons : III, 318 ; — au pointillé : 318, 325 ; — rayonnante : 318, 326 ; — symbolique ou parlante : 318, 326, 327, 328 ; — au porc-épic : 318, 329 ; — à la salamandre : 287, 319, 330 ; à l'*S barré* : 319, 331, et V, 413 ; — à la toison : III, 319, 332 ; — janséniste : 319, 320, 333 ; — à l'oiseau : 319, 320, 334 ; — à la *Fanfare* : 320, 333 ; — à la cathédrale : 320, 336 ; demi-reliure : 338 ; cartonnage : 338 et s. ; emboitage : 338 et s. ; cartonnage bradel : 339 et s. ; — anglaise : 340 ; — chinoise : 340 et s. ; la — d'aujourd'hui et celle

- d'autrefois : 557, 546 ; couture sur nerfs ou sur rubans : 545, 547 ; couture « tout du long » : 546 ; couture métallique : 548 ; — arraphique : 550 ; colles diverses : 551 ; ne pas faire relier les livres récemment imprimés, ou les faire interfolier auparavant : 552, et V, 89 ; choisir l'époque propice pour l'envoi d'un *train* : III, 555 ; pas de *recueils factices* : 554 ; tendance des relieurs à trop rogner les tranches : 555 et s. ; respecter les marges : 557 ; fausses marges : 559 ; couvertures imprimées, les conserver : 561 et s. ; anciens relieurs tenus de ne pas savoir lire : 565 ; titres à pousser : 566 ; pièces ou étiquettes : 566 ; modèle à donner au relieur : 568 ; collationnez vos volumes : 568 ; *défets* : 569 ; choix d'un relieur : 570, 572 ; tarif de — : 571 ; — mobiles (*biblorhapte*, *grébiche*, — électrique, etc.) : IV, 279, 281, 298 et s. ; modèles de — (titres à pousser) : IV, 296 ; résistance et durée des diverses peaux ou divers cuirs employés en — : V, 18 et s. ; les rayons solaires, le gaz d'éclairage, la fumée de tabac, nuisibles aux cuirs des — : 15 et s., 115 ; — en bois, un de leurs inconvénients : 29 ; remise à neuf d'une — en peau : 94 ; ne pas faire relier ensemble deux livres différents : 116 ; inconvénients des — en toile : 154 et s. ; — en pégamoïd : 155 : — des livres qui portent des annotations manuscrites dans leurs marges, ne pas replier ces marges et prendre garde de les rogner : 145 et s. ; 410 et s.
- REMBRANDT : III, 59, 246 ; IV, 69.
- RÉMUSAT (Charles DE) : III, 129.
- RENAN (Ernest) : I, 12, 219-220, 279 ; II, 15 et s. : 111, 115, 186, 187, 207 et s. ; IV, 7, 16, 65, 115, 124, 150, 156, 157 ; V, 517, 548, 550, 560, 562, 419, 425, 426.
- RENARD, auteur de voyages : voir REGNARD.
- Renart (le Roman de)* : I, 92.
- RENAU D'ÉLIÇAGARAY dit PETIT-RENAU ou RENAUD : I, 249, 296 ; II, 500 ; V, 525 et s.
- RENAUDOT : I, 150.
- RENDUEL : IV, 94.
- RENEL (G.-A.) : III, 25, 40.
- Renfoncer (Typ.), ligne à — : V, 599, 405.

- RENIER (Léon) : I, 7.  
 RENNEL : II, 527.  
 RENOARD (Antoine-Augustin) : I, 177; IV, 24, 99; V, 275, 421.  
 Rentrer (Typ.), ligne à — : V, 599, 404.  
 RENZI : IV, 265.  
 Réparation des livres : V, 66 et s.  
 REPIN (prince) : II, 241.  
 Répons (Typ.) : V, 288.  
 Report (Illustr.), papier à — : III, 250.  
 REQUIN (abbé) : V, 214.  
 Réseau (Illustr.) : voir Trame.  
*Réserve* (Bibliothèque nationale) : IV, 184, 298.  
*Réserve* (Illustr.) : III, 258, 240.  
 RESTIF DE LA BRETONNE : IV, 198.  
 RETTÉ (Adolphe) : I, 258.  
 RETZ (cardinal DE) : II, 124; IV, 25, 116.  
 REUCLIN : V, 208 et s.  
*Revertatur* (Typ.) : V, 202, 404.  
*Revue encyclopédique ou universelle* (Larousse) : IV, 18 et *passim*; V, 414 et s.  
 REYBAUD (Louis) : IV, 126.  
 RHASÈS ou RHAZÈS : voir RASIS, RAZI ou RAZY.  
 RHENANUS : III, 201.  
 RIBOU : IV, 42.  
 RICCARDI : II, 95.  
*Riccardiana*, Bibliothèque —, à Florence : II, 95.  
 RICH (Anthony) : I, 45; IV, 17.  
 RICHARD (Jules) : I, 213; II, 85, 102, 193, 545, 549; III, 5, 54, 195, 199, 264, 510, 352, 566; IV, 25, 24, 61, 76, 158, 220, 224; V, 5.  
 RICHARDSON : I, 197, 263-264, 266, 502; II, 45, 125, 188, 192; IV, 119-120.  
 RICHELET (*Dictionnaire de* —) : IV, 56.  
 RICHELIEU, cardinal : I, 133-134, 155, 156, 144, 233, 285, 288, 290, 292, 504; II, 285, 544; IV, 96, 115.  
 RICHELIEU (maréchal DE) : III, 509.  
 RICHT (Charles) : IV, 575, 595.  
 RICHOU (Gabriel) : I, 6; II, 512.  
 RIGAULT (Hippolyte), littérateur : II, 152.  
 RIGAULT, mathématicien : V, 421.  
 RIOLAN : II, 67.  
 RIS-PAQUOT : V, 75, 85, 88.  
 RIVE (abbé) : I, v; II, 84; III, 86, 175.  
 RIVET (dom) : IV, 16.  
 ROBERT (Nicolas-Louis), correcteur d'imprimerie et inventeur, et sa fille aînée Marie-Eugénie — : III, 26, 54.  
 ROBERT (Ulysse), bibliographe : I, 6; II, 512.  
 ROBERT D'ANJOU : I, 105.

- ROBERTSON : II, 117, 277 ; V, 50, 511, 551.
- ROBESPIERRE : II, 211 ; IV, 257.
- ROBQUIN (C.) : IV, 250.
- ROCCA (Ange ou Angelo) : II, 92 ; III, 199, 209.
- ROD (Édouard) : IV, 16.
- ROGER : IV, 128.
- ROLAND (Mme) : I, 267-268, 501 ; II, 32 et s., 70 ; V, 326 et s., 550.
- Roland (Chanson de)* : V, 550.
- ROLLIN : I, 252, 255, 281, 500, 502 ; II, 99, 146 ; IV, 58.
- Romain, caractère d'impr. : III, 157, 166 et s. ; en quoi le — diffère de l'elzevier : V, 587.
- Roman de Renart (le)* : I, 92.
- Romans, commencer la lecture des — par la fin (DOUDAN) : II, 57 ; 186 et s. ; les — encombrant « le marché » : IV, 85 ; les — se vendent de moins en moins : 86 ; considérations sur la lecture des — : V, 359-360 ; surproduction des — : 417.
- ROME (les DE), relieurs : III, 86, 288, 290, 291, 292, 295, 517, 520, 554, 555 ; IV, 217 ; V, 570.
- ROME LE JEUNE (DE), relieur, surnommé par Dibdin « grand tondeur » : II, 285, et III, 555 ; 86, 291.
- Rondage (Catalogues)* : IV, 254.
- RONCARD : I, III, 108, 121 ; IV, 112, 115 ; V, 559, 550.
- ROOSES (Max) : I, 181.
- ROSSI (J.-V.) : I, 154.
- ROTHSCHILD (les) : II, 209.
- ROTHSCHILD (James DE) : IV, 501.
- ROUCHER (Jean-Antoine) : II, 59 ; IV, 242.
- Roue d'étude (Biblioth.) : IV, 192 et s., 195, 196, 197.
- ROUGÉ (Emmanuel DE) : V, 296.
- ROUHER : III, 50.
- Rouleau, éviter d'expédier les papiers, brochures, plaquettes, etc., en — (roulés), les expédier à plat : IV, 59-60.
- Roulette (Illustr.)* ; III, 245, 248.
- ROUSSEAU (Jean-Baptiste) : I, 252, 265, 286, 295, 298, 505, 506, 507 ; II, 64, 125 ; IV, 119 ; V, 421.
- ROUSSEAU (Jean-Jacques) : I, 129, 259-260, 265, 270, 291, 295, 500, 505 ; II, 31-32, 107, 124, 126, 135, 166, 181, 188, 267, 300, 506 ; III, 128, 205, 265 ; IV, 27, 29, 65, 88, 98, 129 ; V, 275, 310, 518, 527, 549, 555, 557, 575 et s., 586.
- ROUSSEL, médecin et écrivain : III, 564.
- ROUSSET, lieutenant-colonel : IV, 10.

- ROUVEYRE (Édouard) : I, 222; II, 285, 286, 288, 544; III, 25, 156, 170, 268, 271, 275, 285, 285, 517, 525, 524, 529, 552, 556, 559; IV, 134, 138, 145, 161, 164, 181, 184, 191, 194, 195, 218, 220, 255, 256, 279, 529; V, 5, 70, 71, 86, 125, 175, 559.
- ROUVILLE (marquis DE) : II, 284.
- ROVER : II, 252.
- ROY (José) : III, 252.
- ROYER-COLLARD : I, 190; II, 140, 141, 178, 215; V, 275, 557.
- RUBAN (Petrus) : III, 292, 518, 526, 527.
- RUBENCAMP (docteur) : III, 219.
- RUBENS : IV, 15.
- Rubrica*, æ : I, 75; III, 138.
- Rubricateurs : III, 158.
- Rubrique : voir *Rubrica*.
- RUDYARD KIPLING : IV, 128.
- Rue ou lézarde* (Typ.) : V, 597, 405.
- RUETTE (Antoine), relieur : III, 275.
- RUETTE (Macé), relieur : III, 275.
- RUPRECHT (prince) : III, 248.
- RURICE, évêque : I, 78.
- RUSKIN (John) : IV, 134.
- RYP : IV, 94.
- S barré*, reliure à l' — : III, 519, 551; V, 415.
- SABA (peine de) : I, 151; II, 94.
- SABATIER DE CASTRES : II, 101.
- SACHS (Hans) : V, 420.
- SACY (Louis DE), traducteur des *Lettres* de Pline le Jeune : I, 18.
- SACY (Samuel-Ustazade-Silvestre DE), rédacteur au *Journal des Débats*, membre de l'Académie française : I, 11, 150, 222-224, 281, 288; II, 149, 295, 528; III, 87; IV, 57, 48; V, 525, 548, 557, 416.
- SADE (marquis DE) : III, 297.
- SADOLET, cardinal : I, 99.
- SAGLIO (Edmond) : I, 45; III, 5, 7; IV, 17.
- SAINT ou SAINTE, *saint* ou *sainte*, noms propres précédés de ces mots (l'historien SAINT-SIMON, le critique SAINTE-BEUVE, l'apôtre saint PAUL, la mystique sainte THÉRÈSE, etc.), comment les écrire et où les classer : IV, 268 et s.
- SAINT-ANGE (Ange-François DE), poète et traducteur : I, 274, 505.
- SAINT-ANGE (comtesse DE) : III, 298.
- SAINT-BERTIN (abbé DE) : III, 277.
- SAINT-CYRAN (abbé DE) : V, 570.

- SAINT-ELME (Ida) (*Mémoires d'une Contemporaine*, par —) : IV, 7-9.
- Saint-Emmeran de Ratisbonne, Bibliothèque de — : IV, 507 ; V, 429.
- SAINT-ÉVREMOND : I, 145, 240, 243, 257, 287, 288, 296, 297, 501, 505, 507 ; II, 98, 182 ; IV, 2 ; V, 555.
- SAINT-GELAIS (MELLIN DE) : I, 240, 297, 505.
- SAINT-GENOIS (baron DE) : III, 151.
- SAINT-HYACINTHE, littérateur : I, 255, 294, 296, 500.
- SAINT-JULIEN (Mme DE) : II, 84.
- SAINT-JUST : IV, 97.
- SAINT-LAMBERT, poète : I, 265, 505.
- Saint-Marc, Bibliothèque —, à Venise : voir *Marciana*.
- SAINT-MARC GIRARDIN : IV, 14, 16.
- SAINT-PIERRE (abbé DE) : IV, 417.
- SAINT-PIERRE (Bernardin DE) : I, 165, 170-171, 218, 251 ; II, 44, 50, 62, 180 ; IV, 71, 108, 270-271, 288 ; V, 58.
- SAINT-RÉAL : I, 257, 505 ; II, 124.
- SAINT-SAËNS (Camille) : II, 5 et s.
- SAINT-SIMON (duc DE) : I, 161 ; II, 79, 124, 249 ; IV, 15, 25, 29, 257 ; V, 285, 549.
- Saint-Victor, Bibliothèque de l'abbaye de —, à Paris : I, 158, 159.
- SAINT-YVES-MICHAUD (Mme) : IV, 95, 94.
- SAINTE-BEUVE : I, III, IV, 10, 21, 78, 82, 99, 125, 127, 128, 129, 150, 151, 152, 158, 142, 147, 150, 151, 152, 155, 154, 157, 161, 162, 165, 165, 169, 172, 174, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 192, 197-204, 205, 206, 215, 217, 224, 259, 244, 245, 246, 249, 250, 252, 256, 265, 266, 272, 275, 277, 278, 282 ; II, 1, 2, 5, 7, 11, 15, 29, 57, 55, 55, 60, 62, 67, 70, 75, 82, 112, 121, 155, 157, 158, 141 et s., 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 176, 177, 186, 192, 195, 199, 207, 500, 502, 505, 506, 508, 555, 556, 547, 548 ; III, 45, 126, 200, 203 et s., 206, 510 ; IV, 4-5, 12, 15, 21, 50, 51, 52, 68, 74, 77, 81, 84, 91, 92-93, 96, 97, 98, 99, 101, 106, 107, 108, 111, 112, 115, 114, 117, 119, 120, 121, 122, 124, 126, 151, 255, 270 ; V, 155, 161, 185, 191, 277, 285, 295, 299, 507, 512, 515, 518, 526 ; ses auteurs préférés (poètes) : 550, 548, 578, 416, 417, 418, 419, 424.
- Sainte-Croix, bibliothèque merveilleuse du monas-

- tère de la —, en Éthiopie : II, 94.
- Sainte-Geneviève, Bibliothèque —, à Paris, nombre de volumes qu'elle possède : II, 91 ; IV, 252.
- SAINTE-MARTHE, érudit : III, 78.
- SAINTINE : III, 128.
- SALABERRY (comte DE) : III, 129.
- Salamandre, reliure à la — : III, 287, 319, 550.
- SALDEN : I, 216.
- SALEIUS : I, 40.
- SALLUSTE : I, 252, 254, 242, 258, 505 ; II, 124 ; III, 188.
- SALOMON : I, 151 ; II, 94.
- SALVIEN : I, 116.
- SALVIUS : I, 28.
- SAMMONICUS SEVERUS : I, 45.
- SAMSON, Hébreu : II, 204.
- SAND (George) : II, 41, 49, 180, 185, 299 ; IV, 10, 64, 124, 126, 249, 251, 254, 274, 275, 295, 296 ; sa ballade *la Bonne Déesse de la Pauvreté* : V, 517 ; 520, 550, 555, 547, 548, 401.
- SANLECQUE : III, 169.
- SAPHO : IV, 201.
- Sapienza*, Bibliothèque de la — ou Alexandrine, à Rome : II, 92.
- SARCEY (Francisque) : I, 204 ; III, 225 ; IV, 5, 65, 64, 65, 127.
- SARLO (F. DE) : II, 126.
- SARRASIN (Jean-François) : II, 190.
- Satinage (Pap.) : III, 42 ets.
- Satire Ménippée* : I, 265, 504.
- SAUMAISE (Claude DE) : I, 233, 256, 238, 504.
- SAUVAGE (Ed.) : IV, 378, 380, 581, 385, 584, 586, 390, 595.
- SAUVAL : I, 105 ; II, 261, 505.
- SAVART (C.-M.) : IV, 125.
- SAVIGNY (Christophe DE) : IV, 219, 508, 509.
- SAVOT (Louis) : IV, 155.
- Saxonnes ou dragonnières, lettres — : III, 175.
- SCALIGER (Jules-César, et son fils Joseph-Juste) : I, 152, 230, 236, 295, 504 ; II, 82, 95, 104, 224, 541 ; III, 110, 159 ; IV, 144 ; V, 525.
- Scalpellum* : I, 70.
- Scalprum* : I, 70.
- SCAPULA : II, 115.
- Scapus* : I, 49.
- SCARRON : I, 269, 504 ; II, 55 ; III, 509.
- SCÉVOLE DE SAINTE-MARTHE : II, 225.
- SCHALCK DE LA FAVERIE : III, 109.
- SCHAEFFER : III, 19.
- SCHAEFFTER (Édouard) : I, 5 ; II, 171.
- SCHELHORN LE JEUNE : IV, 148.
- SCHERER (Edmond) : I, 204 ; V, 512.
- SCHILLER : I, 189.

- SCHOEFFER (Pierre) : III, 177, 188, 189, 209.  
 SCHOELCHER (Victor) : II, 355; sa bibliothèque : V, 379 et s.  
 SCHOPENHAUER : II, 412.  
 SCHOPP (Gaspard) [SCIOPPIUS] : II, 341.  
 SCHWAB (docteur) : V, 123.  
 SCHWARZ : I, 70.  
 SCHWARZERD OU SCHWARTZERDE : VOIR MELANCHTHON.  
 SCIOPPIUS [Gaspard Schopp] : II, 341.  
 SCIPION L'AFRICAIN : I, 226, 250, 308.  
 SCOTT (Walter) : I, 92; II, 21, 37, 60, 185, 192, 255, 307; III, 365; V, 421; ses premières lectures : 334 et s.; 347, 348, 352; — jugé par Michelet : 360.  
 SCRIBE (Eugène) : II, 262; III, 140; IV, 84; sa bibliothèque fictive : V, 367 et s.  
*Scrinium, a* : I, 55, 58.  
*Scriptionale* (pupitre) : IV, 190.  
 SCUDÉRY (Mlle DE) : II, 489.  
 SÉCHÉ (Léon) : III, 314.  
 Sécheurs (Pap.) : III, 56.  
 SECOND (Albéric), journaliste et auteur dramatique : II, 346.  
 SECOND (Jean), poète : I, 251, 304.  
 SECUNDUS, affranchi : I, 25.  
 SEDAINE : II, 260; ses auteurs favoris : V, 327; 375.  
 SEDAINE (Mlle) : V, 327, 375.
- SEDULIUS : V, 450.  
 SEGOND (Firmin) : III, 195.  
 SÉGUIER : I, 142, 144; III, 319.  
 SÉJOUR (Victor) : V, 268.  
 SELDEN : I, 94.  
 SELEUCUS NICANOR : I, 27.  
 SELLIER (Henri) : V, 421.  
 SÉNAC DE MEILHAN : I, 215; II, 166; IV, 81.  
 SENANCOUR : I, 205; II, 181; V, 315.  
 SENEFELDER (Aloys) : III, 249; V, 387.  
 SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE : I, 15-18, 19, 28, 45, 50, 52, 68, 89, 135, 136, 157, 158, 167, 171, 207, 217, 252, 254, 256, 249, 257, 261, 265, 274, 304; II, 42, 62, 64, 67, 70, 86, 120; III, 261; IV, 2, 20, 21, 201; V, 277, 294, 315 et s., 350, 372, 422.  
 SÉNÈQUE LE TRAGIQUE : I, 235, 234, 257, 259, 304; II, 122.  
*Septante* (Version des) : I, 8, 76.  
 SEPTICIANUS : I, 57.  
 SÉRAPIS : I, 8.  
 SERÉ (Ferdinand) : I, 45, 109; II, 89, 268; III, 55, 135, 140, 144, 145, 274; IV, 136; V, 260.  
 Serpentante, méthode — (Rangement des livres) : IV, 204, 205.  
*Serpente*, papier — : III, 66; V, 89.

- SERVAIS (Victor) : V, 216.  
 SERVIUS : V, 451.  
 SÉSOSTRIS : I, 1, 2.  
 SETH : I, 1.  
 SÉVIGNÉ (Mme DE) : I, 148-149, 242, 281, 275, 286, 288, 294, 298, 504; II, 125, 179, 189, 193, 526; IV, 25, 29, 42, 72, 256, 258, 266; V, 552.  
 SEXTIUS : I, 28, 29.  
 SEXTUS EMPIRICUS : I, 248, 304.  
 SEYMOUR (lord Henry) [milord l'Arrouille] : II, 209.  
 SFORZA : I, 106.  
 SHAFTESBURY : I, 255, 504.  
 SILAKESPEARE : I, 211, 282, 505; II, 46, 107, 109, 111, 117, 124, 154, 166, 174, 180, 303; IV, 21, 69, 126; V, 268, 550, 331, 549.  
 SHELLEY : V, 549.  
 SHEPHERD J. FRANTZ : III, 219.  
 SHERMAN (Roger) : V, 421.  
 SIDOINE APOLLINAIRE : I, 59, 77-78.  
 SIENKIEWICZ (Henrik) : III, 239.  
 SIEYÈS : I, 278, 507; II, 212; IV, 21; V, 529.  
 SIGEBERT : V, 268.  
 SIGÉE (Louise) [Aloysia SIGEA, de Tolède] : IV, 70.  
 Sigles (abréviations) : III, 157; V, 149, 158.  
 Signature (Impr.) : III, 90, 95, 96, 97; tableau des — : 401; 155, 156.  
 Signatures apposées sur les livres : II, 82 et s., 551; V, 559 et s.  
 Signes de ponctuation et signes typographiques : V, 269 et s.  
 Signet ou sinet (Rel.) : III, 274.  
 SIGONIO OU SIGONIUS (Charles) : II, 541.  
 SILVESTRE (L.-C.) : III, 145.  
 SILVESTRE DE SACY : voir SACY (Samuel-Ustazade-Silvestre DE).  
 SIMIER : IV, 217.  
 Similigravure ou *simili* : III, 236 et s., 242; V, 409 et s.  
 Simili-japon (Pap.) : III, 59.  
 SIMON (Jules), philosophe et homme politique : II, 303; III, 515 et s.; IV, 100, 128.  
 SIMON (Richard), hébraïsant et controversiste : I, 280; IV, 52.  
 SIMONIDE : II, 10; IV, 102.  
 SIMONNET (J.) : I, III, 177, 180, 181; II, 76.  
 SINNER (M. DE) : V, 155.  
 SIRMOND (Jacques) : II, 51.  
*Sitodrepa panicea* (Anobium), insecte bibliophage : V, 25 et s.  
 SLOM (André) : III, 227.  
 SMEATHMAN : V, 42, 46, 47.  
 SMILES : II, 126.  
 SMITH (Herbert) : V, 57.  
 SMOLLETT : V, 548.  
 SMYTH : III, 545.

- SOANEN : IV, 114.
- SOBOLSTCHIKOFF : V, 427.
- SOCRATE : I, IV, 4 ; II, 5, 91-92, 212 ; IV, 97 ; V, 275, 293, 550, 419.
- Soleil, le — mange la couleur des reliures : V, 15.
- Soleil ou petit colombier, papier — : III, 52.
- SOLIMAN : I, 115.
- Solitude, la —, son influence sur les travaux intellectuels, son éloge : II, 203 et s. ; « la —, bonne inspiratrice » (Ernest RENAN) : IV, 156-157 ; « les lettres et la —, voilà mon élément » (Benjamin CONSTANT) : I, 187, et V, 360-361 ; « unique méthode pour apprendre les choses difficiles : fermer sa porte, faire dire qu'on n'y est pas, et travailler » (Joseph DE MAISTRE) : 361.
- SOLMS (comte DE) : I, 257, 295.
- SOPHIE (Mme), fille de Louis XV : III, 510 ; V, 369.
- SOPHOCLE : I, 5, 7, 101, 242, 254, 265, 305 ; II, 109, 122, 194, 502 ; IV, 104, 119 ; V, 195, 296, 520, 550.
- SOR (Charlotte DE) : II, 248.
- SORBIÈRE (Samuel) : I, 235, 285, 287, 294, 297.
- Sorbonne, Bibliothèque de la — ou de l'Université de France, à Paris, nombre de volumes qu'elle possède : II, 91 ; 514 ; classement des livres à la — : IV, 555-561.
- SOREL (Albert), historien : IV, 9.
- SOREL (Charles), sieur de SOUVIGNY, littérateur : II, 118, 119, 191 ; IV, 85.
- Sortir (Typ.), ligne à — : V, 404.
- SOSIE (les), libraires romains : I, 24, 57.
- SOUBIRON (E.-B.) : V, 65, 64, 131.
- SOULIÉ (Jean-Baptiste-Augustin) : II, 243-244.
- Souris, dégâts causés par les — dans les bibliothèques : V, 15 et s.
- Souscription ou *explicit* (Impr.) : III, 155 et s.
- Souscription (Librairie), se méfier des ouvrages publiés par — : IV, 60.
- SOUVESTRE (Émile) : IV, 126.
- SPARRE (Mlle DE) : I, 258.
- SPENCER (lord), bibliophile anglais : II, 284.
- SPENCER OU SPENSER, poète anglais : V, 554.
- SPIFAME OU DE SPIFAME (Jacques), évêque : V, 584.
- SPIFAME OU DE SPIFAME (Raoul), seigneur DES GRANGES, avocat au Parlement : III, 77-79 ; V, 584.
- SPINOZA OU SPINOSA : I,

- 256, 305; II, III, 182; V, 331, 550.
- SPIRE (Vendelin DE): V, 267.
- SPON: I, 150, 151.
- SPULLER (Eugène): I, 175.
- STAAFF (*la Littérature française...*, par le colonel—): II, 504; IV, 99.
- STACE: I, 55, 51, 255, 505; V, 450.
- STAËL (Mme DE): II, 45; IV, 266; V, 549.
- STAENDER: IV, 175, 176.
- STAINVILLE (maréchal DE): IV, III.
- STAPPER (Paul): I, 196, 198; II, 61, 284; III, 24; IV, 16, 65, 95, 101-102, 104, 106, 109, 110, 112, 115, 118, 119, 125, 125, 128, 129; V, 557, 425, 426.
- STARK: III, 187.
- STEIN (Henri): IV, 590; V, 207, 208, 216, 226.
- STENDHAL [Henri BEYLE]: I, 199; II, 40, 55; IV, 85, 106, 129; V, 192, 202, 205, 205, 526, 554, 549.
- STEPHANUS [Henri ESTIENNE]: IV, 275.
- STEPHENSON (George), mécanicien anglais: I, 120.
- STEPHENSON (Robert), ingénieur anglais: I, 120.
- Stéréotypie: III, 186 et s.
- STERN (Daniel) [comtesse D'AGOULT]: IV, 9.
- STERNE (Laurence), écrivain anglais: II, 507; III, 295; V, 548.
- STÉSICHORE: IV, 102.
- Stilus* ou *stylus*: I, 62 et s., 65 et s.
- STOCK, bibliomane: II, 271.
- STOCKTON (docteur): V, 412 et s.
- STODDHART: I, 47.
- STOUBE: II, 224.
- STRAUSS: IV, 52.
- Stromates*: II, 281.
- STROZZI (Pierre): I, 250, 287.
- STUART (Livin): III, 151.
- STYKA (Jan): III, 259.
- Style (chronologie), ancien —, nouveau —, — féodal, — républicain: V, 185.
- Style (*graphium*, *stilus* ou *stylus*): I, 62 et s., 65 et s.
- SUARD: I, 266, 274-275, 294; III, 294, 295.
- Succès, « de combien d'infamies se compose un — » (BALZAC): IV, 96 et s.; « on n'arrive pas innocemment »: IV, 97, et V, 420; « ce n'est que dans les contes de fées que l'homme obtient ce qu'il mérite, ou mérite ce qu'il obtient » (COLERIDGE): V, 420; « une pièce de théâtre qui réussit, signe de médiocrité; il faut au public quelque chose d'un peu grossier » (Alfred DE VIGNY): IV, 110, et V, 425; « la littérature et l'art dramatique ne sont populaires qu'à la con-

- dition d'être médiocres » (Albert COLLIGNON) : V, 425 ; le —, chose aléatoire ; « le — doit être une conséquence et non un but » (Gustave FLAUBERT) : V, 425 ; « les plus souples, les plus intriguants, enlèvent ce que d'autres se contentent d'avoir mérité » (Sébastien MERCIER) : V, 425.
- SUE, chirurgien : III, 298.
- SUE (Eugène), romancier : III, 297, 298 ; V, 554.
- SUÉTONE : I, 22, 41, 68, 254, 305.
- SUFFENUS : I, 25.
- SUGER (abbé) : V, 551.
- Sulfure de carbone, désinfectant : V, 57 et s.
- SULLY : V, 369.
- SULLY PRUDHOMME : voir PRUDHOMME (Sully).
- Supports des rayons de bibliothèque, différents systèmes de — : IV, 165 et s., 165 ; — à coulisses (système Galante) : 177 et s. Voir Rayons et rayonnages.
- SURVILLE (Clotilde DE) : II, 122, 125.
- SURY (Charles) : IV, 225, 504.
- Suscription ou *incipit* (Impr.) : III, 155 et s.
- SWETCHINE (Mme DE) : II, 74-75, 142.
- SWIFT (Jonathan) : I, 253, 285 ; II, 507 ; V, 286, 288, 548.
- SYDENHAM : I, 164.
- SYLLA : I, 9, 14 ; IV, 107.
- SYLVESTRE II, pape : I, 87.
- Symbolique, reliure — : III, 518, 526, 527, 528.
- SYMMAQUE : II, 541.
- Tabac, la fumée de —, nuisible aux reliures des livres : V, 18, 20 ; « ne pas fumer en lisant, cela fait mal aux yeux » (Harold KLETT) : 115.
- Tabellæ ceræ* : I, 62 ; III, 6.
- Tabis (étouffe) (Rel.) : III, 275.
- Tables des matières, leur importance : II, 59 et s. ; où placer la — : III, 216 et s. ; —, tables analytiques et alphabétiques ou index, leur importance : IV, 10-15, 52-55. Voir Index.
- Tablettes (*tabellæ*) : I, 62 et s., 65.
- Taches, enlèvement des — sur les livres : V, 66 et s.
- TACITE, empereur : I, 227, 505 ; IV, 71.
- TACITE, historien : I, 54, 57, 40, 215, 218, 227, 252, 256, 257, 264, 268, 505 ; II, 67, 109, 111, 124, 284 ; IV, 71 ; V, 549, 552.
- Taille-douce (Illustr.) : III, 245 et s.
- TAINE (Hippolyte) : I, 198,

- 246, 272; II, 112, 124; IV, 9, 16; V, 550.
- TALBOT, inventeur: III, 256.
- TALBOT (Eugène), littérateur et professeur: I, 4, 22, 249, 281; II, 96.
- TALLANDIER (dom): IV, 16.
- TALLEMANT DES RÉAUX: I, 147; II, 25, 541; IV, 116; V, 580.
- TALLEYRAND: IV, 96, 214.
- TALMEYR (Maurice): V, 561.
- Talus* (Impr.): III, 160 et s., 164.
- TANNEGUY DE WOGAN: voir WOGAN (Tanneguy DE).
- Taquer, taquoir (Typ.): V, 597 et s.
- TANNERY (*Dictionnaire universel des sciences...* de BOUILLET, nouvelle édition refondue par J. —): III, 25, 255, 276.
- TANNERY (Paul), collaborateur de *la Grande Encyclopédie*: V, 260.
- TARDE: V, 550.
- TASSE (LE): I, 148, 240, 241, 257, 264, 274, 505; II, 57, 59, 42, 45, 46, 82, 107, 121, 122; V, 556, 557, 560.
- TASSIS (Auguste): IV, 258, 259, 269; V, 269, 589.
- TASTU (Mme): III, 128.
- TAUCHNITZ, collection —: IV, 54.
- TAYLOR: V, 275.
- TECHENER: V, 275.
- TEDDER: V, 275.
- Teignes*, insectes bibliophages: V, 25.
- TELESÍUS: II, 115.
- Tellière, papier —: III, 52.
- Témoin* (Rel.): III, 561.
- TEMPORAL (Jean): III, 144, 155.
- TEMPORARIUS (Jean): III, 126.
- TENANT DE LATOUR: I, 212; II, 85, 225, 256, 259; IV, 81, 214, 215, 217.
- TÉRENCE: I, 148, 251, 254, 240, 241, 242, 247, 275, 505; II, 122; IV, 105, 121.
- Termites*, insectes bibliophages: V, 25 et s.
- TERRASSON (abbé): II, 116.
- TERSAN (abbé DE): III, 567.
- TESSIER: III, 291.
- TESTE (Louis): IV, 48.
- Tête (des livres) (Rel.): III, 269, 270; la — a besoin d'être rognée: 558.
- TEULET (A.): I, 63, 85, 85; V, 429.
- TEXIER (Edmond): II, 67, 248 et s., 221, 504, 551; III, 211, 262, 265; IV, 72; V, 575.
- THACKERAY: V, 121, 549.
- Théâtre, le — et les livres: IV, 90 et s.; « le —, la littérature des gens du monde qui n'ont pas le temps de lire » (SAINTE-BEUVE): 91.
- THÉOCRITE: I, 5, 6, 79, 249, 306; II, 122; IV, 101, 105.
- THÉODORE, bibliomane, son épitaphe: II, 217.

- THÉODORIC I<sup>er</sup> : I, 227, 307.  
 THÉODOSE : I, 9; V, 297.  
 THÉOGNIS : I, 254, 306.  
 THÉOPHILE, évêque : I, 8;  
 II, 266.  
 THÉOPHRASTE : I, 15, 24, 226,  
 254, 306; II, 120, 292.  
 Thérapeutique bibliogra-  
 phique : II, 170 et s.; V,  
 559.  
 THEURIET (André) : V, 554.  
 THIAUDIÈRE (Edmond) : II,  
 200.  
 THIBOUST (Charles), typo-  
 graphe : III, 126, 127.  
 THIBOUST (Claude-Louis),  
 poète et typographe : III,  
 126, 127.  
 THIERIOT : III, 204.  
 THIERRY (Amédée), histo-  
 rien : V, 552.  
 THIERRY (Augustin), histo-  
 rien : I, 81, 134, 219; II,  
 124; IV, 8, 127, 134; V,  
 357, 352.  
 THIERRY (Rolin), imprimeur : III, 145.  
 THIERS : I, 281, 286; II, 200;  
 III, 304, 356; IV, 8, 9.  
 THIRION (Achille) : V, 155.  
 THOINAN (Ernest) : III, 292.  
 THOMAS (Antoine-Léonard,  
 1752-1785), littérateur : I,  
 159, 264, 285, 284, 285, 286,  
 288, 289, 290, 291, 295, 294,  
 296, 297, 298, 302, 305, 305,  
 307; IV, 117.  
 THOMAS (*Dictionnaire gé-  
 néral de la langue fran-  
 çaise* par Adolphe HATZ-  
 FELD, Arsène DARMESTE-  
 TER et Antoine —) : V, 220.  
 THOMAS D'AQUIN (saint) : II,  
 156; V, 356.  
 THOMPSON ou THOMSON, au-  
 teur des *Saisons* : II, 125.  
 THOU (Jacques-Auguste, et  
 son fils François-Auguste  
 DE) : I, 145; II, 28 et s.,  
 82, 285, 354; III, 2, 3, 202,  
 289; IV, 242, 257, 261, 311;  
 V, 277, 359, 412 et s.  
 THOUVENIN : III, 291, 320;  
 IV, 217.  
 THUCYDIDE : I, 51, 225, 250,  
 264, 292, 306; II, 125; IV,  
 104; V, 349, 386.  
 THUREAU-DANGIN : IV, 9.  
 THYESTE : I, 55.  
*Thysanoures*, insectes bi-  
 bliophages : V, 25 et s.  
 TIBÈRE : I, 9.  
 TIBULLE : I, 51, 252, 252,  
 306; II, 122; V, 319.  
 TILLY (comte DE) : II, 274.  
 Timbrage des volumes (bi-  
 bliothèques publiques) :  
 IV, 252 et s.  
 TIMOLÉON : I, 270.  
 TIMONI (Alexandre) : II, 244  
 et s.  
 Tirage (Impr.), définition  
 de ce terme, en quoi il  
 diffère du mot *édition* :  
 III, 85 et s.; 185 et s.;  
 — à part effectués pour  
 les bibliophiles : 2 et s.  
 Tired ou moins (Typ.), dif-  
 férence entre le — et le  
 trait d'union ou *division* :

- IV, 288; V, 271 et s., 276.
- TIRO (Tullius) : III, 157; V, 149.
- TIRONIENNES, notes — : III, 157; V, 149.
- TISSANDIER (Albert), aéronaute : IV, 259.
- TISSANDIER (Gaston), aéronaute, auteur de *la Science pratique, des Recettes et Procédés utiles*, etc. : V, 69, 75, 78, 81, 82, 86.
- TISSOT : III, 500; IV, 128.
- TITE-LIVE : I, 59, 82, 89, 121, 227, 256, 257, 242, 249, 506; II, 124, 267, 284; V, 549.
- Titre (Impr.), faux —, — proprement dit ou grand —, — de départ, — courant : III, 96, 211, 214 et s.
- Titre (Librairie), — d'un livre, son importance : IV, 83 et s., « le vrai proxénète d'un livre » (FURETIÈRE) : 84; — trompeurs : 348.
- Titre (Rel.), — à pousser : III, 566; IV, 296.
- Titre, petit trait horizontal placé jadis au-dessus des mots abrégés : III, 156; V, 149.
- TITUS : I, 42.
- TOCQUEVILLE (Alexis DE) : V, 550.
- Toile à registre ou toile à tablier (Rel.) : III, 285.
- Toison, reliure à la — : III, 519, 552.
- TOLSTOÏ : V, 549.
- Tome, définition de ce terme, en quoi il diffère du mot *volume* : III, 81.
- TONANCE FERRÉOL : voir FERRÉOL (Tonance).
- TORY (Geoffroy) : III, 145, 155, 524.
- TOURNES (Jean DE) : II, 248.
- TOURNEUX (Maurice) : I, 265.
- Tourniquet, papier — : V, 179.
- TOUSSAINT (François-Vincent) : I, 270, 506.
- TOUSSENEL (Alphonse) : II, 106.
- TRACY (Mme DE) : II, 67.
- Train (Rel.) : III, 555, 554.
- Trait d'union ou *division* (Typ.), emploi de ce signe entre les mots (le roi Louis le Gros, la rue Louis-le-Grand) : IV, 259, 269; le — ne se met pas entre les prénoms étrangers ou leurs initiales (J. W. Clark) : 265-269; le — se met entre les prénoms français ou leurs initiales (L.-É. Jeandin) : 287; différence entre le — et le tiret ou *moins* : 288; V, 272 et s., 397, 404, 405.
- TRAJAN : I, 9, 40, 42. 274.
- Trame ou réseau (Illustr.) : III, 256, 241; V, 409 et s.
- Tranchefile (Rel.) : III, 269, 275.
- Tranches (d'un livre) (Rel.) : III, 269, 270; — anti-

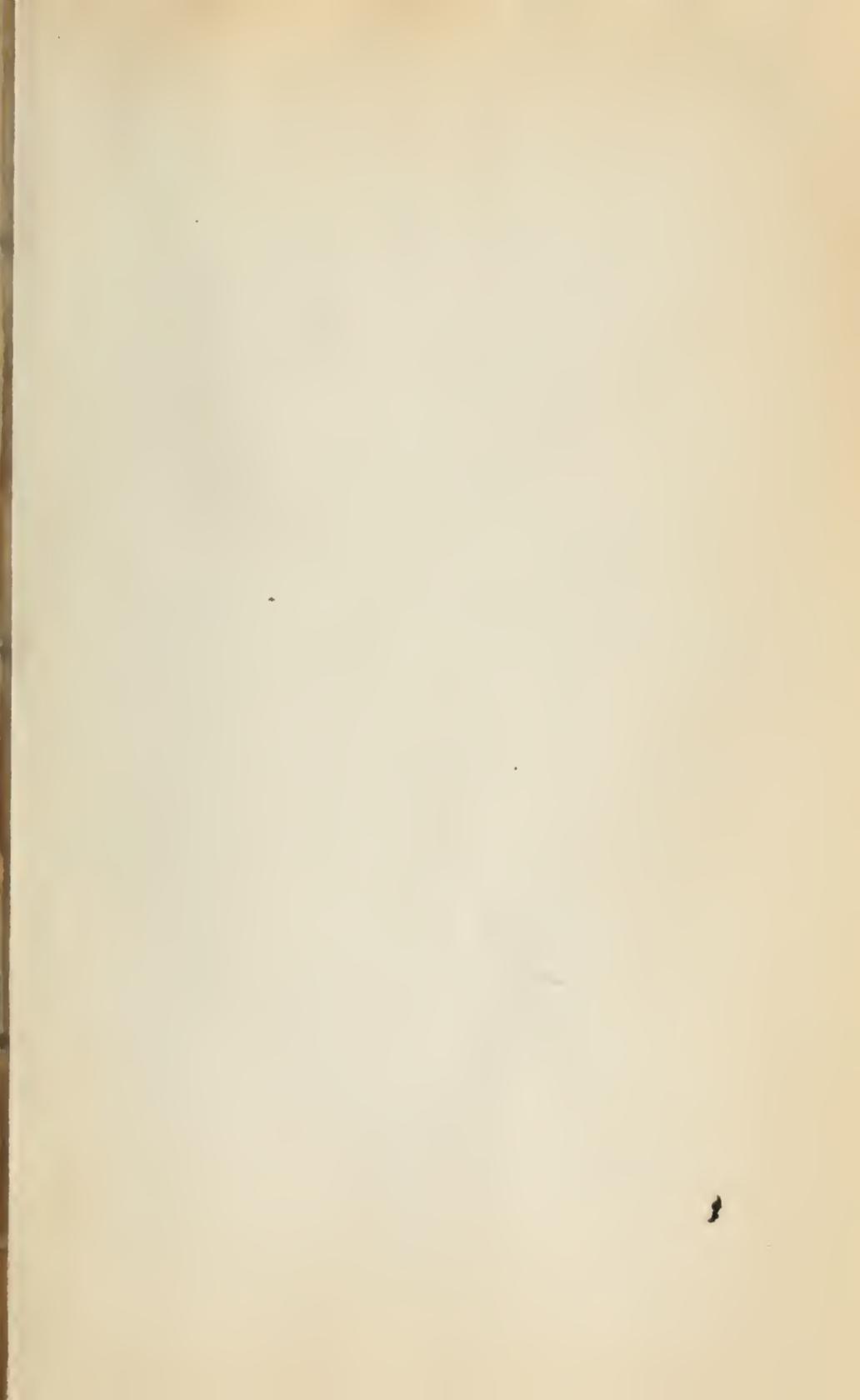
- quées : 271 et s. ; — jaspées : 272 ; tendance qu'ont les relieurs à trop rogner les — : 555 et s.
- TRAUTZ-BAUZONNET : III, 291 ; V, 416.
- Trinity College, à Cambridge, Bibliothèque du — : IV, 185.
- TROGUE-POMPÉE : V, 450.
- TROUBAT (Jules) : I, 204 ; II, 82, 177 ; IV, 95, 255 ; V, 530, 559.
- TROUËSSART (docteur) : V, 26.
- TROUSSET DE VALINCOUR : I, 157-158, 224 ; V, 578.
- TRUPERT (saint) : III, 505.
- TSAÏLOUN OU TSAÏ-LUN : III, 10, 55, 56.
- TURANNIUS : I, 29.
- TURENNE : I, 257, 301 ; IV, 256.
- TURGOT : II, 188, 259 et s. : V, 367.
- TURNÈBE (Adrien) : II, 225 ; V, 365.
- Typographie : voir Imprimerie.
- TYRANNION : I, 14.
- U, u, se confondaient autrefois avec V, v, leur distinction : III, 158.*
- ULBACH (Louis) : I, 250 ; II, 55 ; IV, 126.
- Ulpienne, Bibliothèque —, à Rome : I, 42, 59.
- ULYSSE : V, 242.
- Umbilicus* : I, 52 et s.
- Université de France, Bibliothèque de l'— : voir Sorbonne. Bibliothèques universitaires : IV, 164, 204, 211 et s., 229 et s., 252, 268, 280, 289, 315 ; classement des livres dans les — et à la Sorbonne : 353-361.
- URBAIN IV, pape : V, 420.
- URBAIN (V.), répétiteur à l'École centrale : III, 57.
- URFÉ (Honoré d') : I, 240, 506 ; II, 189 ; IV, 254.
- URSULE (sainte) : V, 268.
- UZANNE (Octave) : I, 12, 197 ; II, 198, 286, 292, 295, 554, 336, 542, 545 ; III, 292, 340, 566, 567 ; IV, 46, 77, 90, 95, 97, 122, 218 ; V, 571, 417.
- V, v, création de ces lettres : III, 158.*
- VACQUERIE (Auguste) : I, 282, 295, 505 ; V, 550.
- VAILLANT (maréchal) : II, 309.
- VALÈRE-MAXIME : II, 292 ; V, 572.
- VALINCOUR : voir TROUSSET DE —.
- VALLERY-RADOT (René) : II, 298 ; III, 128 ; V, 15, 571, 575.
- VALLÈS (Jules) : II, 21.
- VALMONT DE BOMARE : III, 298.
- VALOIS (les) : I, 126.
- VAN DER GOES (Mathieu) : V, 268.

- VAN EYCK (Jean) : III, 129.
- VAN HULTHEM : II, 84, 242-243.
- VAN MIEREVELT (Michiel) : V, 258.
- VAN PRAET (J.-B.-B.) : III, 151; IV, 263, 264; V, 284, 285.
- VANDAL (Albert) : I, 199.
- VANDERBERG : II, 271.
- VANDEUL (Mme DE) : V, 552.
- VAPEREAU : IV, 4.
- Variorum*, édition — : IV, 26; V, 205.
- VARIUS : IV, 101, 105, 104, III.
- VARRON (Marcus Terentius) : I, 11, 12, 19, 60, 142; II, 115, 168; V, 407.
- VARRON DE NARBONNE : IV, 105.
- VARRUS : I, 25.
- Varsovie, Bibliothèque nationale polonaise, à — : II, 240 et s.
- VASCOSAN (Michel) : III, 145.
- Vaticane, Bibliothèque —, à Rome, la plus ancienne bibliothèque publique de l'Europe moderne : I, 80; nombre de volumes qu'elle possède : II, 92.
- VAUBAN : I, 249.
- VAUGELAS : I, 255, 285, 284, 288.
- VAUVENARGUES : I, 165-167, 269, 270, 507; II, 57, 54, 99, 143, 192, 193.
- Vedette* (Catalogues) : IV, 226, 505, 588.
- VÉGÈCE : II, 415.
- Végétal, papier — : III, 67.
- Vélin, papier — : III, 28, 54 et s. — (parchemin) : 282.
- VENDELIN DE SPIRE : voir SPIRE (Vendelin DE).
- Véniennes, lettres — : III, 171 et s.
- Vente de livres : II, 224 et s., 271; prix fort et prix net : V, 415 et s.
- VÉRARD (Antoine) : III, 145, 156; IV, 299.
- Vergé, papier — : III, 28, 55.
- Vergeures (Pap.) : III, 28 et s., 55, 88 et s.
- VERLAINE (Paul) : II, 76.
- Vermillon : I, 74.
- VERMOREL (A.) : II, 212.
- VERNE (Jules) : V, 554.
- VERNET (Horace) : III, 511.
- VERNIER (Valery) : IV, 68.
- VÉRON (docteur) : II, 200, 252.
- VERRUE (comtesse DE) : II, 296.
- Vers et insectes bibliophages : V, 9 et s.; 22 et s.
- Vers, versification : voir Poésie.
- Verset (Typ.) : V, 288.
- Verties*, lettres — : III, 96.
- VERTOT : II, 124.
- VERULAM OU VERULAMIUS (lord) : voir BACON (Français), chancelier.
- VESPASIEN : I, 9, 40.
- VETTORI (Francesco) : I, 118; II, 72.

- VEUILLOT (Louis) : II, 210 ;  
 IV, 74-75.  
 VEYDT (L.) : III, 294.  
 VIAN (Louis) : IV, 255, 257 ;  
 V, 294.  
 VIARDOT (Louis) : II, 47 ; V,  
 518.  
 VICENTE ou VINCENT (dom) :  
 II, 274 ; V, 568.  
 VICO : II, 208.  
 VICO (Édouard) : III, 506.  
 VICTOIRE (Mme ou Mlle),  
 fille de Louis XV : III,  
 510 ; IV, 256 ; V, 380.  
 VICTORIN : V, 450.  
 VIDI (docteur) : IV, 249.  
 VIDOUÉ ou VIDOUÉ (Pierre) :  
 III, 145, 156.  
 Vieillesse, « la —, une re-  
 traite qu'il faut conduire  
 en bon ordre » (Jules  
 LEVALLOIS) : V, 516.  
 VIENNET : IV, 99.  
 VIGNAUD (Jean) : V, 554.  
 VIGNEUL-MARVILLE : II, 264 ;  
 III, 2, 154 ; V, 284, 285,  
 412.  
 VIGNY (Alfred DE) : I, 190 ;  
 II, 141 ; IV, 110 ; V, 527,  
 549, 557, 565, 575, 586,  
 408, 425.  
 VILAIN (Charles-François-  
 Joseph) : V, 257.  
 VILAIN XIII ou XIV, éty-  
 mologie de ce nom : V,  
 256 et s.  
 VILLAR, évêque et acadé-  
 micien : IV, 128.  
 VILLARS (maréchal DE) : I,  
 252, 295.
- VILLEHARDOUIN : V, 549.  
 VILLEMALIN : I, 192, 221 ;  
 II, 549 ; IV, 16, 68 ; V, 505.  
 VILLEMESSANT (H. DE) : II,  
 209 ; IV, 85.  
 VILLENA (don Henrique  
 d'ARAGON, marquis DE) :  
 II, 271 et s.  
 VILLENAVE : III, 502.  
 VILLETTE (marquis DE) : I,  
 164 ; III, 22.  
 VILLOISON (J.-B. D'ANSE  
 DE) : voir ANSE DE VIL-  
 LOISON (J.-B. D').  
 VILLON : I, 240, 507 ; III, 5.  
 VILLOTTE (Louis DE) : III,  
 187.  
 VINCENT (dom) : voir VI-  
 CENTE (dom).  
 VINET (Alexandre) : IV,  
 67-68.  
 VINNE (Theo L. DE) : III,  
 44.  
 VIOLLET-LE-DUC : I, 64 ; II,  
 196.  
 VIRGILE : I, 24, 58, 59, 51,  
 117, 194, 215, 226, 227,  
 251, 255, 256, 240, 241, 242,  
 249, 252, 254, 261, 265, 264,  
 275, 278, 279, 281, 292, 507 ;  
 II, 72, 82, 106, 107 et s.,  
 111, 114, 117, 121, 122, 174,  
 180, 228 ; III, 55, 157, 500 ;  
 IV, 69, 71, 100, 101, 105,  
 104, 112, 201 ; V, 62, 519  
 et s., 527, 550, 549, 557.  
 566, 450.  
 VISCONTI : I, 106.  
 VITAL (Orderic) : II, 268.  
 VITET : II, 196.

- VITROLLES (baron DE) : I, 245.
- VITRUBE : I, 71, 72, 75 ; IV, 151, 152.
- VITU (Auguste) : I, 198 ; III, 169, 185, 192 ; V, 202.
- VIVAREZ (Henry) : III, 25.
- VIVONNE (duc DE) : I, 144.
- VOGEL (Édouard) : V, 504 et s.
- VOITURE (Vincent) : I, 240, 244, 507 ; II, 190.
- VOLAND (Mlle) : V, 510.
- VOLNEY : IV, 120, 121.
- VOLTAIRE : I, 144, 160, 162, 163-166, 169, 170, 190, 195, 200, 205, 245, 246, 248, 251, 252, 258-259, 261, 264, 268, 274, 276 ; « —, le vrai représentant de l'esprit français » (SAINTE-BEUVE), « —, *ce diable d'homme* » (ID.), « —, le plus grand homme en littérature de tous les temps, la création la plus étonnante de l'Auteur de la nature » (GOETHE) : 277, 278, 279, 297, 299, 502, 507 ; II, 5, 7 et s., 58, 44, 56, 65, 67, 85, 84, 100, 101, 107, 109, 110, 111, 114, 117, 121, 122, 125, 124, 155, 154, 155, 164, 179, 188, 199, 251, 304, 507 ; III, 8, 22, 24, 115, 205, 215, 265, 565 ; IV, 2, 21, 24, 25, 27, 65, 64, 65, 72, 101, 107, 112, 116, 118, 125, 271-272, 274, 275 ; V, 146, 155, 159, 286, 507, 309 et s., 525, 529, 549, 571, 354, 408.
- Volume, définition de ce terme, en quoi il diffère du mot *tome* : III, 81.
- Volumen* : I, 45 et s. ; III, 5.
- VOPISCUS : I, 58 ; V, 197.
- VOSTRE (Simon) : III, 145.
- Vrillettes*, insectes bibliophages : V, 25 et s.
- WAGNER, érudit : I, 79.
- WAILLY (Natalis DE) : III, 175.
- WALCKENAER : I, 251, 280, 286, 294, 501.
- WALDFOGEL (Procope) : V, 214.
- WALLON : V, 550.
- WALPOLE (Horace) : I, 261, 297.
- WALTER SCOTT : voir SCOTT (Walter).
- Washington, Bibliothèque du Congrès, à — : II, 94, et V, 546.
- WASHINGTON : IV, 96, 97 ; V, 419.
- WATHELY : IV, 32.
- WAUTERS (A.-J.) : III, 129 ; IV, 15, 265.
- WEISS (J.-J.) : I, 198 ; II, 55.
- WELLE (Charles-François-Joseph VILAIN, seigneur DE) : V, 257.
- WELLS (H. G.) : IV, 32-34.
- WERDET (Edmond) : II, 275 ; III, 18, 115, 154, 189, 199, 204, 260, 288 ; IV, 60, 77, V, 189, 265.

- WESTREENEN VAN TIEL-  
LANDT (baron) : II, 350  
et s.
- Whatman, papier — : III,  
54.
- WHATMAN : III, 54.
- WHITE : II, 126.
- WIBORADE (sainte), pa-  
tronne des bibliophiles :  
II, 296 et s.
- WIELAND : I, 247 ; II, 117.
- WIESNER : III, 12 ; V, 16, 17.
- WILLIAMSON (Pellegreno) :  
V, 299.
- WILSON (Francis) : IV, 259.
- WINCKELMANN : V, 421.
- WISEMAN (cardinal) : V, 552.
- WITKOWSKI (docteur) : III,  
297.
- WITTIGHAM : II, 219.
- WOGAN (Tanneguy DE) : I,  
269 ; II, 77, 78, 202, 205,  
208, 210.
- WOINEZ (Charles) : V, 61.
- WOOD (Matthew) : III, 295.
- WOODBURY : III, 252.
- Woodburytypie* (Illustr.) :  
III, 252.
- WOUDANUS (Jean Cornelis) :  
IV, 140-141, 144.
- XÉNOCRATE : V, 425.
- XÉNOPHON : I, 4, 226, 250,  
264, 267, 274, 508 ; II, 120,  
125, 180 ; V, 549.
- XERNÈS : I, 26.
- XIMÉNÈS (cardinal) : II, 264.
- Xylographie ou gravure  
sur bois : III, 251 et s., 254.
- Xylographiques, livres — :  
III, 185.
- Yeux, les — et la lecture,  
comment reposer les —  
fatigués par la lecture : II,  
58 ; V, 123 et s.
- YOLANDE DE FRANCE, sa  
bibliothèque : V, 372.
- York, Bibliothèque du mo-  
nastère d'—, son cata-  
logue est le plus ancien  
catalogue de bibliothè-  
que que nous possé-  
dions : V, 429 et s.
- YOUNG (docteur) : V, 152.
- YOUNG, inventeur : III, 191.
- YVE-PLESSIS (R.) : II, 544 ;  
V, 5, 62, 64, 66.
- ZALUSKI (Joseph-André) :  
II, 240 et s.
- ZÉNOBIE, reine de Palmyre :  
V, 575.
- ZÉNON : I, 15, 171 ; V, 511.
- ZETNER (Lazare) : III, 100,  
158.
- ZIMMERMANN : I, 100 ; II, 175.
- Zincogravure (Illustr.) :  
III, 255, 242.
- ZOLA (Émile) : I, 204 ; II, 76,  
112, 304-305, 506 ; III, 84 ;  
IV, 124, 129 ; V, 554.
- ZOROASTRE : I, 164, 275 ; II,  
5 ; V, 564.



La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

|  |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |
|--|--|--|

CE



a39003



003207288b

CE Z 0670  
•C55L 1905 V005  
C00 CIM, ALBERT, LIVRE.  
ACC# 1429463

